TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE,

4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. 1er.) (1) (1er. Janvier 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Astianassa, esclave de la belle Hélène, est la première qui ait écrit dans un genre qu'il semble que la pudeur ait interdit aux femmes ; et le titre de son livre : *De variis concubitûs modis*, prouve que les vertus antiques, tant prônées, n'étaient pas plus sévères que les nôtres. Elle a été imitée par Eléphantine et Phylénis, qui sont à leur sexe, dans cette littérature déshonorante, ce que sont au nôtre, l'Arétin, Piron, Gervaise et de Sade.

Madame Audifret, femme du Lieutenant de Roi de Briançon, a mérité de laisser son nom à la postérité, par les soins qu'elle prodigua aux braves blessés dans la téméraire affaire d'Exiles, sous le commandement du Chevalier de Belle-Isle. Elle vendit sa vaisselle d'argent, et quoique sur le point d'accoucher, elle se mit à la tête des Hôpitaux, distribua les places, reçut les malades, pourvut à tous leurs besoins, les pansa de ses propres mains; et épuisée de fatigues, elle mourut en s'acquittant de cet héroïque emploi.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Il semble que, d'accord avec les révolutions sublunaires, le ciel ait interverti ses lois accoutumées, et que le génie qui préside aux destinées françaises ait également à ses ordres et les saisons et la victoire. Le 42e. Bulletin de la Grande-Armée, daté de Posen, 15 décembre, porte textuellement : « La saison étonne les habi» tans de la Pologne ; il ne gèle point; le soleil » paraît tous les jours, et il fait encore un temps » d'automne ». Devons-nous être surpris, nous paisibles habitans des rives de la Seine, de la douceur de la température actuelle de nos climats, quand l'hiver ne règne pas encore sur les bords de la Vistule. Une observation bien plus importante, c'est que cette température n'ait pas produit chez nous les maladies qu'on devait craindre de son influence ; et nous attribuerions la cause de cette innocuité, à l'esprit de sage hygiène qui commence à se propager dans la

société, si nous ne craignions pas que le grand-pénitencier des Journaux n'accusât du péché d'orgueil les rédacteurs de cette humble Gazette, à l'influence des conseils de laquelle nous sommes loin d'accorder une telle importance. L'effet le plus sensible, dans Paris, de cette prorogation de constitution automnale, est dans la continuité des travaux publics. Des palais, des pyramides, des obélisques, des arcs de triomphes s'élèvent ici à la gloire du Vainqueur d'Jéna, pendant que ses nouvelles conquêtes dans des climats lointains, préparent de nouveaux sujets aux bas-reliefs qui les orneront. A peine le pont d'*Austerlitz* est fini, qu'en dépit des hivers les Vétérans du Champ-de-Mars vont voir jetter sur la Seine qui les sépare de la plus belle promenade de l'Europe, celui qu'ils appelleront sans doute du nom de *Berlin*, en reconnaissance du glaive de Frédéric, confié à leur garde par celui dont le glaive ne fut jamais tiré sans gloire et sans succès. Le Louvre, si long-temps dégradé avant d'être achevé, sort enfin du milieu de ses ruines modernes, et élève, ainsi que Cibèle, un front orné de la couronne murale. Plus loin, un vaste péristile annonce à la France le Temple des Lois et le Palais consacré aux séances de la Représentation Nationale. Vis-à-vis ce monument, la reconnaissance publique va dédier à la gloire militaire ces belles colonnes trop long-temps oubliées, quoique debout au sein de la capitale, et des bronzes éloquens légueront aux races futures les noms des braves qui ont conquis l'indépendance française et scellé de leur sang les fondemens de la prospérité générale. Tout aujourd'hui rappelle de grands souvenirs. A pareil jour, il y a un an, l'aigle française, ayant mis en fuite l'aigle germanique, entrait dans Vienne subjuguée, et avant que l'ordre des saisons ait ramené son anniversaire, tout promet que, fatigué de gloire et plus avide de l'amour de ses peuples, que d'en conquérir de nouveaux, le noble Chef des Français, escorté de nos frères, de nos amis vainqueurs de tous les enfans du Nord, descendra de son char triomphal pour sacrifier sur l'autel de la paix, aux acclamations de l'Europe rendue libre par lui. Qu'ils arrivent ces jours aussi brillans et plus heureux, dont nos vœux hâtent le retour; dont ses fatigues guerrières préparent à présent la durée! Que nos acclamations saluent bientôt, dans Paris, le Restaurateur du trône polonais, et célèbrent de nouveau les bienfaits de son Auguste Compagne rendue à notre amour!

« *Heu! nimis longo satiare ludo*
» . . . .
» *Hîc magnos potius triumphos*
» *Hîc âmes dici pater atque princeps* ».

La constitution atmosphérique est absolument la même, et les phases lunaires sont à peine sensibles par quelques resserremens subits et passagers dans l'air. Les maladies dominantes sont les mêmes que celles signalées dans nos quatre n.^os précédens, et exigent les mêmes moyens curatifs. Les mêmes préservatifs alimentaires, pris dans la classe des toniques, sont également indiqués (1). Quelques indispositions traitées par les relâchans ont dégénéré en diarrhées et même en dyssenteries (2), dont le régime le plus approprié a consisté dans un vomitif par l'ipécacuanha, puis les cordiaux unis aux mucilagineux et quelquefois aux acides, selon l'ardeur plus ou moins présumée de la poitrine; la limonade à laquelle on a ajouté un demi-gros de canelle, deux gros de gomme arabique et deux cuillerées d'eau-de-vie pour une pinte, a merveilleusement rempli cette double indication. Quelques prises de kinkina, avant le potage, ont également réussi. On a dû préférer les pâtes, les crêmes de ris, les vermicelles, la semouille, le salep, et la tendance pathologique actuelle indique sur-tout en ce moment l'usage du chocolat, soit liquide le matin, soit solide pendant la journée; de même que les purgatifs doivent être choisis parmi les amers (3). Les bains doivent être rares, courts et très-chauds. Le déjeûné est un repas indispensable pendant cette molle température, à cause des brouillards qu'elle développe. Les dîners doivent être plus toniques, mais en observant de rester sur son

(1) *At vero ciborum ac potuum singulorum vim, tùm eam quæ secundùm naturam est, tùm eam quæ per artem accessit cognoscere opportet.* Hippocr. de diæta 11, 7.

(2) Consultez, pour le traitement anti-dyssenterique, les n°s. 4, 5, 6 et 7 de cette Gazette.

(3) Tels que l'aloës, le jalap, la scamonée, qui font la base des pillules du D^r. Franck.

appétit, on peut se permettre un peu plus de vin pur et vieux. Les fruits, les légumes, les compottes doivent être proscrits des soupers, et être remplacés par un bon potage, suivi d'un verre de vin du midi, ou seulement par un biscuit dans un verre de Madère sec. L'usage de commencer chaque dîner par une libation de ce vin, est très-salubre en ce moment; mais, si l'on veut qu'il obtienne le succès pour lequel il a été inventé, on doit le discontinuer quand les gelées ont roidi la fibre, concentré la chaleur et accru les forces digestives. Depuis deux jours, l'air est un peu resserré et promet un temps favorable au commerce des officieux mensonges du jour de l'an.

M. S. U.

Depuis le 19 jusqu'au 29 décembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. $\frac{9}{12}$.

La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{2}{12}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 12 d.

Il est descendu dans son *minimum* (dilatat.) à 3.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d.

Et pour le *minimum* 76 $\frac{3}{4}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 22 fois au S.-O., 3 fois à l'O. et 5 fois au S.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MEDECINE.

Additions aux Réflexions sur un Mémoire relatif aux effets dangereux des Champignons, inséré dans le Journal de Médecine du mois de mars 1806.

L'Auteur de ce mémoire conseille de renoncer à l'usage des champignons, quoique reconnus pour sains, et de les bannir de dessus nos tables. Sans adopter les raisons sur lesquelles il fonde son opinion, que je combattrai quelques lignes plus bas, je ne suis pas moins de son avis. Ils donnent quelquefois des indigestions; il est prudent, par conséquent, de s'en abstenir. L'autorité de Guillaume Cullen, sur leur vertu nutritive, ainsi que celle de plusieurs autres auteurs qu'on a ajoutées à l'appui, ne me paraissent point établir suffisamment l'opinion contraire. On les emploie plus souvent comme assaisonnement que comme aliment. On a raison, car on serait mal nourri si l'on ne vivait que de champignons.

On reproche à l'auteur d'avoir manqué de méthode en rapportant le malheur d'une famille presqu'entièrement éteinte pour avoir mangé des champignons vénéneux. Je vois, au contraire, qu'il a été très-conséquent dans la citation de cet événement désastreux.

Le traitement qui fut employé pour lors n'était pas, dit-on, le plus efficace. Mais les effets du poison furent si rapides, que peut-être aucun remède n'aurait pu les arrêter, et qu'on n'aurait pas eu le temps d'en administrer d'autres. J'observerai, en passant, que les laitages, dont on ne dit mot, ont souvent du succès en pareil cas.

L'ouverture des cadavres eût servi certainement au progrès de l'art. Mais quiconque connaît les préjugés religieux des habitans de la campagne, se persuadera facilement que la tentative aurait été inutile; les parens s'y seraient opposés.

Tous les champignons vénéneux ou réputés bons, se développent, à la faveur de l'air le plus insalubre, dans les lieux bas et humides, parmi les immondices ou les débris infects des matières végétales ou animales; tous, en un mot, d'une origine obscure, d'une existence éphémère, sont nuls quant à leurs propriétés nutritives, et leur usage comme aliment n'est jamais exempt de danger. Ce passage ayant été critiqué très-judicieusement par l'auteur du Journal de médecine, je n'ajouterai qu'une seule observation sur le prétendu passage d'Athanasius Kirker : *Fungus qualiscumque sit, semper malignus est, semper exitialium qualitatum apparatu instructus.* Eh bien, ce passage n'existe point dans l'ouvrage cité. Je l'affirme d'après la vérification que j'en ai faite; la critique qu'on en a faite est par conséquent superflue. Le *Mundus Subterraneus* du P. Kirker, est en deux volumes grand *in-folio*, édition d'Amsterdam. Le but de cet ouvrage est de

prouver l'existence du magnétisme animal. C'est dans le second volume qu'il est question des champignons vénéneux et sains. Voici ce qu'il dit : 1o *de venenis*, *lib. IX*, *pinax* 2, *pag.* 162. *Fungi.* Les champignons vénéneux produisent les symptômes ci-après : *Anhelitus difficultates*, *inflatio faciei*, *colica et dolor in pectine*, *strangulatio gutturis*, *urinæ retentio*, *apoplexia.* — 20, *lib. XII. cap. VII*, *sect.* 1. *Tuberum terræ fungorum que genesis*, *pag.* 359. *Inter spontaneos vegetabilis naturæ partus*, *primum imperfectum vegetabilis naturæ gradum obtinent* tubera et fungi....... *pro matricis conditione bonum vel virulentum*, *noxium vel innoxium producunt*, *quod vel indè patet*, *quòd ubi herbæ aut animalia venenosa sunt*, *omnes fungi ibidem sponte nascentes deleteriâ vi pollere comperiantur*, *quanto enim seminalis vis...... per varias alterationes degeneraverit...... aut in plantam aut in fungum degeneret. Sed de tuberum fungorumque ortu hæc dicta sufficiant.*

La citation que je viens de rapporter est uniquement pour faire connaître l'opinion du jésuite Kirker, sur l'origine et la formation des champignons, sans néanmoins l'approuver. Je n'ai eu que l'intention de la faire connaître, et de faire voir combien elle est opposée à celle qui est insérée dans le mémoire.

Jean-Micher Savonarola, célèbre médecin italien, a fait imprimer un ouvrage à Venise, en un volume *in-folio*, le 13 août 1519. Ce qu'il dit des champignons vénéneux et de remèdes qu'il faut employer pour détruire leur poison. *Tractatus* 2, *rubrica* 14, *pag.* 29, a été copié, sans doute, postérieurement par le P. Kirker.

Depuis Galien jusques à ce jour, les gens de l'art, qui ont écrit, ont presque tous parlé des champignons ; les uns, d'après leurs propres observations ; les autres, et c'est le plus grand nombre, ont copié les premiers, ou ont répété ce qu'ils ont entendu dire. M. Valmont de Bomare est un de ceux, parmi les modernes, qui a le mieux écrit sur cette matière.

Dans la description des accidens survenus à la famille empoisonnée, il semble que l'auteur ait pris le plus grand nombre des symptômes dans l'ouvrage du jésuite allemand : *Tom.* 2, *pinax* 11, *Fungi*, *pag.* 162. Ce qui rend la chose probable, c'est l'usage qu'il a fait du miel et du vinaigre, lesquels sont conseillés au même endroit. Ces deux circonstances font présumer du moins qu'il a eu quelque connaissance de l'ouvrage.

L'on observe que les personnes qui ont mangé des champignons vénéneux, les vomissent quelques jours après, sans les avoir digérés. Elles éprouvent, pendant tout le temps qu'elles les gardent dans les premières voies, tous les symptômes attachés à cette espèce d'empoisonnement. Cela me prouve qu'ils communiquent leur poison par contact avec les parois internes de l'estomac et des intestins. Ils infectent principalement les viscères abdominaux ; ils occasionnent les plus grands désordres dans leurs fonctions secrétoires et excrétoires. Ces malades y éprouvent des douleurs atroces et des spasmes violens. Cette manière d'agir mérite la plus grande attention de la part des médecins chimiques. La nature leur montre la première indication à remplir, c'est de faire vomir le malade le plutôt possible, pourvu que l'inflammation ne soit pas trop avancée. J'en ai obtenu des effets aussi surprenans que salutaires, lorsque je pratiquai la médecine dans nos montagnes, où l'on observe quelquefois de pareils empoisonnemens, auxquels l'ignorance des habitans de la campagne donne lieu. Après les vomitifs et les purgatifs nécessaires, je faisais prendre du lait de vache ou de chèvre à ces malades, coupé avec une légère décoction de kinkina rouge ; ce dernier était ajouté uniquement pour faciliter la digestion du lait. Les narcotiques, dont on fait usage en pareil cas, ne remplissent qu'une indication secondaire et préparatoire. La saignée, dans certains cas rares, peut être utile ; elle peut aussi être mortelle : le médecin qui veut la pratiquer doit bien peser auparavant les indications et les contre-indications.

Les médecins qui exercent leur art dans les grandes villes, ont très-rarement occasion d'observer de pareils événemens.

Je finirai par deux réflexions : 1°. relativement aux bons champignons ; 2°. sur ce que l'expérience a appris des vénéneux et des moyens à opposer aux accidens qu'ils produisent.

1°. Quoique certains auteurs nous vantent la vertu nutritive des bons champignons, il est certain qu'ils ne sont employés, dans les ragoûts, que comme assaisonnement. Ils peuvent rassasier, si on en mange beaucoup, mais ils ne fournissent point une nourriture substantielle. Quiconque se persuaderait que, par leur usage journalier, il va acquérir des forces et de l'embonpoint se tromperait.

Cet aliment ne peut point d'ailleurs devenir la nourriture du peuple, il peut tout au plus être compté parmi les friandises que se procurent les gens aisés.

Je le répète, si mon avis peut influer sur l'opinion publique, on en rejettera absolument l'usage.

2°. Il y a plusieurs espèces de champignons vénéneux, qu'on distingue avec peine de ceux qui sont bons. Les malheurs qu'ils occasionnent, dont les auteurs et l'expérience de chaque jour nous avertissent, doivent nous faire tenir sur nos gardes, et nous faire renoncer aux bons comme aux mauvais. Ainsi que je l'ai déjà observé, il serait à souhaiter que le Gouvernement fit faire des gravures de toutes les espèces vénéneuses, que l'on enverrait à tous les curés des campagnes, avec des détails sur les maux qu'ils occasionnent. Ces pasteurs, zélés pour le salut de leurs paroissiens, leur apprendraient à les connaître et à se garantir de leurs funestes effets.

Brieude, D. M.

CHIRURGIE.

EXTRAIT DES MANUSCRITS DE LEBAS.

Procédé pour prévenir les douleurs excessives et autres accidens, après l'application des caustiques, sans rien diminuer de leur efficacité.

Les instrumens auxquels la chirurgie a recours pour guérir la plupart des maladies qui font l'objet de son étude, effraient ordinairement les malades forcés d'en éprouver les approches. Afin de ménager cette impression, les praticiens se sont, dans quelques occasions, servis de caustiques. Le public, ingénieux à se prévenir en faveur de tout ce qui, à la première inspection, n'offre rien de désagréable, et moins attentif aux douleurs infiniment plus aiguës, mais éprouvées subséquemment, dans l'application de ces remèdes, s'est déclaré en leur faveur. D'après cette prévention, j'ai réfléchi sur les moyens de donner plus de satisfaction aux malades qui les préféreront dans les cas de nécessité, en proposant à l'Académie des médicamens incomparablement moins douloureux et aussi efficaces que ceux mis en usage jusqu'ici ; on en trouvera la composition à la fin de cette instruction.

Ire. OBSERVATION.

Je fus appelé, en 1753, pour traiter la dame Chartron, rue des Petits-Augustins, d'une tumeur qu'elle avait, depuis quatre mois, à la fesse droite, et qui s'étendait du milieu de cette partie jusqu'à l'anus. Il y avait environ trois semaines qu'elle était pansée régulièrement avec les cataplasmes résolutifs et le remède de l'abbé Doyen, dont on faisait des bougies que l'on insinuait dans un sinus qui présentait son ouverture au centre d'une dureté de la grosseur d'une noix, à la distance de deux travers de doigt de l'anus. Je crus l'opération urgente, après l'examen. La fluctuation, en effet, se faisait manifestement sentir dans toute la capacité de la tumeur : les douleurs étaient vives et lancinantes du côté du rectum, et la malade était menacée de marasme. Je la pratiquai le lendemain 25 janvier, en présence de MM. Fages et Dufouart ; elle consista dans une simple incision, depuis le centre de cette éminence jusqu'à sa terminaison au milieu de la fesse ; et, à la faveur du doigt, depuis le premier endroit percé, jusques à la marge de l'anus. Le pus abondant qui en sortit était, en plus grande partie, consistant, d'odeur fétide et de couleur grisâtre. Je continuai de couper, en haut et en bas, jusques au périné où le sac s'avançait. La résistance que j'avais sentie dans la section me prouva que les tégumens étaient calleux. Le fond mis à décou-

vert, nous apperçûmes trois élévations dures, dont la plus volumineuse équivalait à la grosseur d'une noix, sur lesquelles je fis des incisions, jugeant qu'avec cette précaution elles pourraient se fondre par la suppuration. Le premier pansement se fit avec la charpie sèche, les compresses et le bandage usités en pareil cas. Le lendemain, après la levée de l'appareil, j'employai le digestif composé avec le baume d'Arceüs, le suppuratif, l'huile d'hypericum et le styrax; je le continuai vingt-deux jours consécutifs, sans que ces duretés eussent aucune diminution. Dans l'appréhension qu'elles ne subsistassent opiniâtrement, si l'on n'employait d'autres moyens plus appropriés à leur destruction, j'en proposai l'enlèvement à l'aide du bistouri. Mais le prolongement d'un régime plus exact et les douleurs que la malade avait en perspective, lui faisaient perdre l'espoir d'y résister; d'ailleurs, les alarmes des assistans me forcèrent d'abandonner cette ressource. Je déclarai à M. Dufouare l'embarras où ces résolutions me jettaient, et mon intention, sauf son meilleur avis, d'appliquer les caustiques dont je lui expliquai la composition, et détaillai les précautions qui me semblaient nécessaires à observer avant l'application de ce remède. Il parut approuver les uns et les autres; je me gouvernai en conséquence.

Après avoir supprimé le digestif employé jusqu'à ce jour, j'abreuvai les parties affligées, de charpie rapée trempée dans un mélange d'huile de jusquiame, de baume tranquille et de quelques grains d'opium, à dessein d'ôter la sensibilité aux fibrilles nerveuses, et l'y laissai quatre heures ou environ. Les parties que j'agaçai me paraissant, malgré cette tentative, encore susceptibles d'un sentiment trop vif, je donnai à la malade une potion calmante faite avec le lait d'amandes, la décoction de têtes de pavots blancs, dont on avait ôté les graines, et quelques gouttes anodines, en renouvelant le même narcotique extérieur que j'y laissai 5 heur. L'engourdissement, sans équivoque, me détermina alors à enfoncer, dans chacune des tumeurs, un morceau de caustique du poids de 3 grains. Je les couvris d'un plumaceau imbibé d'huile d'œufs, battue dans un mortier de plomb.

Le lendemain matin, quatorze heures après cette opération, à la levée de l'appareil, elles se trouvèrent en plus grande partie rongées. Je les pansai simplement avec l'huile d'œufs jusqu'au cinquième jour, dans lequel je réitérai l'introduction du caustique à la même dose, après avoir fait précéder l'administration des narcotiques, avec les précautions observées en premier lieu. Le pansement se fit sans innovation jusqu'au dixième jour, où le caustique eut lieu pour la troisième fois; repris alors, et continué jusqu'au quinzième, dans lequel la destruction totale des callosités étant faite, l'emplâtre de Nuremberg et le triapharmacum lui furent substitués jusqu'à ce que les cicatrices, qui constatent une guérison radicale, fussent parfaites. Dans le cours du traitement, qui fut de vingt-cinq jours, les caustiques ne causèrent ni douleurs aiguës, ni inquiétudes au malade; son sommeil fut tranquille, le régime humectant et adoucissant.

Lebas.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

BIBLIOGRAPHIE.

La Gérocomie, ou Code physiologique et philosophique pour conduire les individus des deux sexes à une longue vie, en les dérobant à la douleur et aux infirmités; par une Société de Médecins; rédigé et publié par M. *Millot*, auteur de l'*Art de procréer les sexes à volonté*, ancien membre des collége et école de chirurgie de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, accoucheur des ci-devant princesses de France, etc. 1 vol. *in*-8°. avec le portrait de l'Auteur, gravé en taille-douce. Prix, 5 fr. broché, et 6 fr. 50 cent. franc de port par la poste. A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, N°. 10.

On ne peut s'empêcher de rendre justice à la phylantropie qui a guidé ici un écrivain déjà connu avantageusement par maint ouvrage utile, qu'on s'est un peu légèrement permis de juger sur l'inspection seule du titre, parce qu'il annonçait des idées nouvelles. Nous ferons un reproche d'un autre genre au titre de celui-ci, et au lieu d'un mot bien grec, qui rappelle tous les Gérontes trompés, nous aurions desiré qu'un ouvrage destiné sur-tout à alléger le poids et à prolonger le cours d'une heureuse vieillesse, eût été simplement nommé l'*ami des vieillards*. Parlons enfin notre langue, et quand elle a conquis tous les peuples qui nous environnent, ne semblons pas rougir de l'avouer au sein de la capitale de la France, surtout quand les avis que

nous voulons donner s'adressent au vulgaire et non aux érudits. Cet ouvrage, au reste, est un véritable traité de physiologie appliquée à la vieillesse, et un heureux mélange d'hygiène physique et morale. Ceux qui connaissent l'auteur conviendront qu'il a puisé dans le tableau de son intérieur, et qu'il a écrit d'inspiration ces lignes : « Le vieillard qui n'a cessé de se rendre agréable » à sa femme par tous les soins, les complaisances et » les attentions compatibles avec la raison ; qui s'est » appliqué à bien élever ses enfans, pénétré des triples » sentimens d'amour conjugal, d'amour paternel, de » reconnaissance filiale que lui font éprouver ces créa- » tures heureuses par lui, achève avec eux une douce » carrière, et croit en recommencer une nouvelle avec » ses petits-enfans........

» Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
» Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour ».

Hygie, ou *l'Art de se bien porter*. Poëme en six chants et en vers familiers, etc. Par *J.-L.-F. Terr.....* *in*-18. 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez *Allut*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, N°. 93, collége Bayeux, et *Martinet*, libraire, rue du Coq-Honoré.

Ce petit traité médical n'a contre lui que son annonce poétique, et si l'Auteur s'était épargné la contrainte toujours pénible du rithme et de la rime, qui n'est ici rachetée par aucune beauté, il eût donné plus de soin et de concision à la rédaction de ses préceptes, qui sont généralement bons. C'est toujours un tour de force sans profit et sans gloire, qu'un poëme technique; et n'en déplaise à Pibrac et Buffier, de didactique mémoire, la *Mnémonique* atteindra mieux son but par les pensées nerveuses et des préceptes purs, que par l'accouplement de deux lignes parallèles telles que celles-ci :

« Frit nuit et bouilli duit; mais l'âcre est relâchant,
» L'rôt serrant, l'crud gonflant, le salé desséchant ».

Qui croirait que l'auteur de ces vers fût un docteur de la faculté de médecine de Paris, joignant à beaucoup d'érudition de l'esprit et *du goût*, excepté quand il s'avise de travestir l'écolee de Salerne, et sur-tout les deux vers latin dont on vient de lire la traduction ou plutôt la parodie :

« *Lixa fovent sed frixa nocent : assata coërcent*,
» *Acria purgant, crud a sed inflant, salsaque siccant* ».

On trouve chez le même libraire *Allut*, *le Traité de physique mis à la portée de tout le monde*, par *P. Justin du Burgua*, membre de plusieurs sociétés savantes. 1 vol. *in*-8°. Prix, 5 fr. 50 c. et 4 fr. 50 c. fr. de port. Cet ouvrage a sur-tout pour objet la théorie de la lumière, dont un tableau analytique qui le termine, expose les accidens qui produisent les couleurs ; il est écrit avec pureté, précision, quelquefois même avec chaleur.

Réflexions de M. Beauchesne, D. M. M., sur une asphyxie d'un nouveau-né, guérie par M. *Dorthal*, à l'aide de l'immersion du placenta dans une liqueur spiritueuse. Nous avons déjà eu l'occasion de citer l'efficacité de ce moyen, qui, dans le cas dont il s'agit ici, a réussi au bout de cinq minutes, par la seule immersion du placenta dans une cuvette remplie de deux pintes d'eau très-chaude, une bouteille de vin de Bordeaux et un verre d'eau-de-vie. L'enfant, qui ne donnait aucun signe de vie, qui était flasque et décoloré, annonça, au bout de douze minutes, par de faibles soupirs, que l'organe pulmonaire commençait ses fonctions. On continua les frictions spiritueuses, l'irritation de la membrane pituitive, l'insufflation de l'air dans les poumons, en observant de dégager l'arrière-bouche d'un mucus qui souvent s'oppose au passage de l'air dans le larynx ; et on ne fit la section du cordon ombilical, que quand l'enfant eût donné des signes non-équivoques de vitalité. En effet, il a vécu. C'est pour la cinquième fois que M. Dorthal a employé avec succès ce procédé.

Le docteur Beauchêne a fait preuve de phylantropie éclairée, et a bien mérité de l'art, en sauvant de l'oubli cette intéressante observation.

AGENCE GÉNÉRALE.

On demande, pour un bourg de 1500 feux, entouré de châteaux, et dans un pays aisé, un CHIRURGIEN joignant à la pratique de son art des connaissances médicales et pharmaceutiques. On pourrait lui constituer, s'il convient, un abonnement de 900 fr. dès en commençant. Le Chirurgien qui occupait cette place, et qui vient d'y mourir, y est arrivé sans fortune, s'y est bien marié, et du produit de sa place a élevé quatre enfans, tous richement pourvus.

Un Pharmacien desire trouver un FONDS A VENDRE, dans un rayon de cinq myriamètres (dix lieues) de Paris.

Les Abonnés qui ont besoin de VACCIN sont invités à en adresser la demande au Bureau de la Gazette de Santé, où il a été déposé plusieurs verres chargés d'un fluide choisi. Et non-seu-

lement cette fourniture est gratuite, comme elle doit toujours l'être, mais souvent aussi l'envoi, par le zèle que met l'administration des postes à seconder les vues bienfaisantes du Gouvernement pour la propagation de cette utile découverte, à laquelle la saison actuelle est très-propre.

Quatre cents volumes, pouvant constituer la bibliothèque élémentaire d'un médecin, A VENDRE à un prix très-modéré. Il y a aussi quelques instrumens de chirurgie, un forceps, des scalpels, un lancettier, et une petite pharmacie, dont tous les flacons sont bouchés à l'émeril et fidèlement étiquetés.

AVIS AUX ABONNÉS AU *MANUEL ABRÉGÉ DE SANTÉ*.

Nous espérions donner, au commencement de ce mois de janvier, le *Manuel* que nous avons annoncé; mais après avoir terminé notre travail, et malgré l'assentiment d'amis que nous avions consultés, nous avons cru devoir être plus sévères pour nous qu'eux-mêmes, afin de mériter que le public le fût moins; et, suivant le précepte de l'Horace Français, nous avons remis notre ouvrage sur le métier pour le rendre autant digne que possible de la confiance de nos Abonnés, dont il est sur-tout destiné à guider la pratique, par sa concordance avec la Gazette de Santé. Nous aurions pu alléguer une autre excuse dans le legs qui vient de nous être fait, par une société savante, de manuscrits précieux, du nombre desquels sont des observations du célèbre Antoine Petit, médecin-anatomiste, et de François Lebas, fameux chirurgien-accoucheur. Nous en insérerons des extraits dans notre Gazette aussitôt que nous aurons mis en ordre ces richesses. Et comme le retard que nous faisons éprouver à nos Souscripteurs vient de nous, nous offrons, à ceux qui le désireraient, de rendre le prix de la souscription, et nous le conserverons, à 6 fr. pour Paris et les départemens (1 volume *in*-8°. de 400 pag.), jusqu'à l'époque de la livraison, que nous tâcherons d'effectuer avant le mois d'avril prochain. Passé ce délai, il sera de 7 fr. Une autre raison de ce retard, est dans la confection de la Table Analytique de ce qui a paru de la Gazette de Santé, dont nous nous occupons en ce moment, et que nous allons livrer gratuitement sous un mois. Les Abonnés auxquels il manque quelques numéros, sont, pour la dernière fois, invités à en faire la demande; et nous recevrons comme prix d'abonnement, les collections d'années antérieures de ceux qui voudront ainsi acquitter l'année courante. Nous devons, au reste, prévenir qu'il y a des numéros qui nous manquent absolument.

Nota. Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré au premier janvier, sont invités à le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de leur Gazette.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. II.) (9) (11 Janvier 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Isabelle de Gonzague, femme de Gui-Ubalde de Monte-Feltro duc d'Urbin, offrit, dans le seizième siècle, l'exemple d'une ignorance et d'une discrétion bien rares. Mariée à un époux impuissant, elle vécut deux ans sans se douter de cette infirmité, qu'elle n'apprit que par l'aveu qu'il lui en fit, et garda ce pu[illegible] secret pendant quatorze ans qu'il passa avec elle. Veuve, belle et jeune encore, elle fut fidèle à la mémoire de cet étrange mari, et refusa les partis les plus avantageux.

Louise de Marillac, veuve de M. Legras, se voua à la pratique des actes de charité. C'est à ce sentiment sublime qu'on doit l'institution des *Sœurs-Grises*, qu'elle fonda avec le vénérable Vincent de Paule. Et l'on peut dire que si tous les momens de sa vie furent consacrés au soulagement des malheureux, elle a su, au-delà même du tombeau, les servir encore par les mains des saintes filles qui ont hérité de l'esprit qui l'animait, et qui offrent aujourd'hui, dans les Hôpitaux, l'exercice des vertus qui lui étaient familières. On ne peut donner trop d'éloges à cet Ordre vraiment utile et philantropique, dont la Supérieure actuelle retrace si bien les qualités de la Fondatrice, qui mourut, au milieu de ses pieux exercices, le 16 mars 1662.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'année a commencé sous les plus heureux auspices, a dit un Journal observateur, le ciel s'est montré pur comme aux plus beaux jours du printemps. La température, en effet, a changé avec l'année, et dès le 31 décembre au soir, l'actif N.-E. a remplacé le triste S.-O., qui usurpait, depuis un mois et demi, l'empire atmosphérique et macérait la fibre. Le survenant s'est maintenu trois jours *carabiné;* mais, ainsi qu'on devait s'y attendre, et conformément aux lois de la physique dans l'arrivée d'un froid succédant subitement à une température très-relâchée, l'air tenant en dissolution des gaz distendus par le calorique, puis tout-à-coup condensés par la gelée, a offert des brouillards épais, d'une odeur désagréable, cuisant aux yeux et à la gorge, d'un froid pénétrant, et dont l'effet a été de rompre cette gelée. Peut-être doit-on s'applaudir, au reste, de ce qu'elle n'a pas tenu

plus long-temps; car, à peine le thermomètre était arrivé au-dessous de *glace*, que déjà des fluxions de poitrine s'étaient annoncées avec les symptômes les plus inflammatoires, et un danger d'autant plus difficile à vaincre, que la longue stagnation d'une molle température ayant déposé des fermens gastriques dans les premières voies, ce brusque changement atmosphérique avait ainsi le double inconvénient, et de concentrer la chaleur vitale, et de développer, dans un organe sans ressort, des levains alkalescens dont l'énergie exerçait bientôt sur tout l'organisme une action déléterre. Aussi le remède approprié à ces espèces de sydérations pectorales n'a point été la saignée, quoique ce fût l'organe circulatoire dont les fonctions parussent le plus lésées; mais on a dû s'occuper d'abord des symptômes de gastricité, et les vomitifs ont eu le mérite et de faire évacuer les miasmes putrides, et de rendre aux vaisseaux engorgés la régularité de leur jeu, aux fluides qu'ils contiennent leur mouvement oscillatoire. On a remarqué que ces fluxions de poitrine ont été plus communes dans la classe du peuple, et sur-tout des ouvriers adonnés à des exercices violens, à des travaux pénibles; et nous avons eu occasion de faire cette observation, à Paris, dans le canton du Gros-Caillou, dont la direction sanitaire nous est confiée; tandis que plusieurs de nos correspondans la répétaient dans les campagnes. On a également remarqué, dans cette classe utile et laborieuse, les invasions multipliées de la petite vérole; et tout en blâmant l'insouciance de ces bonnes gens sur le danger de cette contagion et leur refus constant d'admettre le bienfait de la vaccine, nous devons avouer que la petite vérole n'a point été meurtrière, et que, soit fatalité, soit propriété attachée à cette inoculation, plusieurs enfans vaccinés ont conservé long-temps une irritation éruptive à la peau, et des affections glandulaires qui semblaient quelquefois excuser la méfiance des incrédules et balancer les avantages de la vaccination. Qu'on ajoute à ces faits, dont la cause seulement est mal interprêtée, l'observation de petites véroles subies (dit-on) après de *vraies vaccines*, et qui, loin d'être un motif de rejet de cette découverte, pour les hommes de l'art qui connaissent l'adage: *Exceptio confirmat regulam*, prouve seulement que ce cas est très-rare; et l'on conviendra qu'il doit être long et pénible d'établir, parmi le peuple, la conviction de l'utilité d'une pratique contre laquelle il peut citer quelques exemples qui autorisent sa prévention; c'est ainsi qu'on rencontrait autrefois quelques petites véroles après une inoculation variolique complette: tant le bien est difficile à accréditer, pour peu que quelque apparence défavorable puisse fournir un prétexte plausible au parti toujours existant de l'opposition parmi les ignorans, les sots ou les méchans!

La température, ramenée à son mode antérieur, a vu reproduire les affections atoniques précédentes, telles que des pertes utérines, des dyssenteries, des hydropisies, des rhumatismes, des fièvres rémittentes, quelques ophtalmies, et sur-tout des insomnies dont on se plaint généralement. Les pertes exigent les plus grandes précautions, mais souvent le changement de régime suffit pour les guérir; et c'est ainsi qu'une vie plus active fait cesser cet effet d'une vie sédentaire, ou que la tranquillité en affranchit les personnes chez qui cet accident se manifeste à la suite d'affections vives et d'exercices violens. On ne fait pas assez de cas, en médecine, de ces moyens hygiéniques, et l'on se hâte généralement trop de recourir aux armes des arsenaux pharmaceutiques. La dyssenterie reconnaît à peu près les mêmes causes: la laxité de la fibre, causée par une température constamment humide; et pour cette raison une légère secousse par l'ipécacuanha suffit pour porter sur l'origine du tube alimentaire l'irritation qui existe dans ses dernières voies, régulariser la secrétion biliaire et disposer à user sans danger ensuite, soit d'alimens mucilagineux, soit de potions astringentes, soit de préparations opiatiques selon l'indication particulière au malade. Le traitement des hydropisies varie en raison des parties affectées, de l'intensité des symptômes, de la constitution du sujet et de la saison; mais on peut établir comme règle générale que les purgatifs énergiques (les drastiques) sont merveilleux dans cette affection, si elle dépend d'un défaut d'absorption; au lieu

qu'ils ne conviennent nullement, s'il y a obstruction. Nous avons publié, à ce sujet, d'excellentes observations du docteur Tillet de St.-Hermine. Les frictions cantharidées, les gilets de flanelle ou de taffetas gommé, et souvent les vésicatoires volans sont le meilleur remède à opposer aux rhumatismes; s'ils sont goutteux, on se servira très-avantageusement de bains de vapeurs aux pieds, ou de cataplasmes sur cette partie avec la pulpe de carottes cuites et très-chaude pour y déterminer l'afflux de l'humeur arthritique; mais avec la précaution essentielle de fortifier l'estomac contre son passage, si elle occupait les parties supérieures. On a conseillé, en pareil cas, une forte tasse de café animée d'eau-de-vie. Les médecins anglais ordonnent le lait bouilli, coupé de rhum, et dans lequel on jette un peu de canelle ou même de piment. Nous préférerions un verre de vin de Champagne mousseux, ou une potion d'eau de Menthe et de fleur d'orange éthérée et édulcorée. Les fièvres rémittentes demandent un traitement suivi; le plus sage consiste dans l'évacuation initiative de l'humeur, puis le kinkina à haute dose, et mieux encore le vin de kinkina. Nous renverrons pour le traitement des ophtalmies, qu'il est essentiel de bien distinguer, en bilieuses, sanguines et lymphatiques, quelque soit à cet égard l'opinion des novateurs, à ce que nous en avons dit dans le n°. 53 (21 décembre 1805), d'après l'opinion et l'expérience du docte Forlenze. Quant à l'insomnie, cette incommodité, dont on ne plaint pas assez les malheureuses victimes, est très-grave et conduit à la mort par le marasme. A Paris et dans les grandes villes, les insomnies sont généralement dues à un état habituel d'activité excessive dans les affaires et les plaisirs, au régime inégal, à la diète incendiaire, à l'abus des liqueurs, du thé, du café, aux veilles immodérées, aux passions vives, à la température trop élevée des appartemens, à l'inquiétude soit sur les moyens d'existence, soit sur ceux de satisfaire son ambition. Le premier moyen de guérir consisterait donc dans le changement de vie; ce qui serait très-difficile pour ceux qui en ont contracté la funeste habitude. Qu'ils usent au moins de palliatifs, en réfléchissant que sans le calme réparateur du sommeil la vie s'use, sans qu'il soit possible d'en renouer la trame, quand ensuite on essaye trop tard de réparer l'effet de son abus. Les bains tièdes, des alimens simples, l'usage de l'eau à haute dose, la cessation des exercices forcés, l'habitude de se coucher de bonne heure et de se lever matin, un verre d'orgeat chaud en se mettant au lit, un bandeau d'éther ou d'eau de Cologne, ou simplement de vinaigre, appliqué sur le front et les tempes, en se couchant, une fumigation d'eau de laitue, un pédiluve court et chaud, un quart de lavement avec des têtes de pavots, un souper très-léger, la lecture de quelques-uns de nos poètes du jour, suffisent pour rappeler le sommeil fugitif; l'opium en pareil cas, même à la plus petite dose, est toujours dangereux et produirait une ardeur suivie d'assoupissement pénible, bien éloigné du véritable sommeil, dont l'effet est de rafraîchir les sens et de préparer l'imagination à un travail sans effort. Il est quelques insomnies causées par l'excessive continence; mais cette maladie est si rare maintenant, que nous avons cru ne devoir la citer que pour mémoire, sans nous exposer au ridicule d'offrir, dans ce siècle et en France, des recettes pour les martyrs d'un amour platonique ou d'une chasteté tombée en désuétude.

Les 6 et 7 janvier ont été remarquables, à Paris, par un brouillard (1) si épais qu'à dix pas

(1) L'explication que nous en avons donnée semblera toute naturelle à ceux qui réfléchiront que, dans les grands froids, l'haleine sort sous forme de vapeur très-visible, tandis qu'elle ne l'est, ni pendant l'été, ni dans les salons échauffés. Un phénomène qui mérite quelque observation, c'est que loin que le brouillard observé ces jours-ci ait dû son origine à des vapeurs exhalées de la Seine, on a remarqué que le 7 à midi, l'atmosphère était pure; tandis que, précisément à cette heure, soit des nuages attirés par les pitons de Montmartre, soit des vapeurs émanées de ces montagnoles, en dérobaient entièrement la vue, et sont descendues à quatre heures dans la plaine, avec une telle rapidité qu'à cinq heures, depuis la porte Saint-Denis jusqu'au palais du Sénat, on ne distinguait pas, dans Paris, au-delà de deux réverbères; en se plaçant au milieu; à vingt pas une voiture, malgré les torches qui éclairaient sa marche, et à dix pas un passant sans lanterne.

on ne distinguait rien. Le Journal de la Côte-d'Or dit, en parlant de la température actuelle de ce département : « que les amandiers et les » abricotiers y sont fleuris, que la prime-verre y » est éclose comme à la fin de février, et que » la vigne même a laissé apercevoir des mou- » vemens de sève ». Le nord de la France offre un spectacle plus extraordinaire encore sous le rapport de la végétation. On écrit de Bruxelles : « On voit entre les communes de Finthy et Vil- » vorde, des pièces d'orge déjà en épis, parse- » més de bleuets épanouis; des champs de colza » en fleur, et dont la semence est toute formée; » enfin, des fèves de marais en pleine floraison, » et des fraisiers chargés de leurs fruits rouges et » odorans ». Cet automne prolongé ou ce printemps hâtif doivent nous faire craindre pour les produits de la végétation, et apprécier davantage les richesses de la dernière récolte.

M. S. U.

Depuis le 29 décembre jusqu'au 9 janvier, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 9 lig. $\frac{6}{12}$.

La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 7 d. $\frac{7}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 3 d. $\frac{2}{10}$. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d.

Et pour le *minimum* 88.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 18 fois au N.-E., 5 fois à l'E., 2 fois au S.-E., 6 fois au S.-O., 1 fois au S. et 1 fois au N.-O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Une jeune dame, nouvellement mariée, portait au sein gauche une tumeur de la grosseur d'une aveline, dont elle était d'autant plus effrayée, que sa mère était expirante des suites d'amputation d'un cancer depuis plusieurs années. Elle est morte, en effet, dans le cours du traitement de sa fille. Cette jeune dame a été traitée et guérie sans éprouver d'accident, tant pendant les premiers mois de sa grossesse, qu'à l'époque de son accouchement, qui s'est opéré à terme et très-heureusement. Depuis plus d'un an qu'elle a cessé les remèdes, elle a nourri son enfant, et elle continue de se bien porter ainsi que lui; ce qui prouve tout à la fois et l'efficacité et l'innocuité des remèdes employés par ce médecin. Je puis d'autant mieux attester cette cure, que les remèdes ont été fournis de mon officine.

Au résumé, pour rendre hommage à la vérité et pour ne pas me rendre suspect d'une trop partiale prévention, je dirai que j'ai vu réussir ce médecin, dans le premier et le second degré de la maladie cancéreuse, rarement dans le troisième; mais non encore après l'amputation et l'application des caustiques.

Roye, 20 décembre 1806.

COULON, *pharmacien, membre du juri médical du département de la Somme, correspondant de l'acad. d'Amiens*, etc.

Note du rédacteur. Le médecin dont il s'agit ici, est M. Von-Mitag-Midi, médecin de l'hospice civil et de la ville de Roye (Somme), membre de plusieurs sociétés médicales, auteur d'un mémoire sur le cancer *occulte*, distingué du cancer *accidentel*, et leurs moyens de curation, couronné par la société de médecine-pratique de Montpellier, et dont nous exposerons la théorie.

PHARMACIE.

ANGUSTURA (1).

L'écorce d'*angustura* n'est pas encore assez connue, pour qu'elle tienne un rang parmi les substances médicamenteuses, dont les propriétés sont incontestables. Jusqu'à présent, elle est un sujet d'examen et de discussion. Elle a le sort de

(1) Nous avons, sur la vertu de ce médicament, un très-grand nombre d'observations plus décisives encore, et dont plusieurs, datées de Lyon, que nous publierons incessamment. Ce sont autant de pièces très-concluantes à produire dans le procès en ce moment pendant devant le tribunal de l'Ecole de Paris, et à-peu-près jugé déjà par celui de l'expérience et de l'opinion publique. On trouve de cette écorce au bureau de la Gazette. *Note du rédacteur.*

toutes les choses modernes : elle compte, en un mot, des apologistes comme des détracteurs. Quoiqu'il en soit, m'embarrassant peu de savoir si la prévention a décidé les uns, si l'entousiasme entraîne les autres, je dois à la vérité et au progrès de l'art médical, de déclarer que l'expérience m'a appris que l'angustura jouit de deux propriétés bien essentielles. Je puis les garantir par plusieurs observations bien scrupuleusement faites.

1°. Elle est fébrifuge. Les faits ci-joints le prouveront. Mais elle est nauséabonde, dit-on, et les malades la prennent avec une telle répugnance qu'ils la vomissent.

En raisonnant ainsi, on hasarde un fait qu'on ne peut pas prouver.

L'écorce d'angustura est nauséabonde, dit-on; je distingue : prise en forte décoction ou en poudre, à la dose de plusieurs gros, sans être incorporée avec quelque substance sucrée ou aromatique, j'en conviens. Car elle contient beaucoup de partie extractive résineuse, mêlée à du sulfate de fer, qui agace ou peut agacer la paroi interne de l'estomac, et lui donne un mouvement spasmodique, au moyen duquel les fibres de cet organe se contractent fortement, et tendent à se débarrasser d'un corps dont la présence les importune : delà le vomissement.

Mais prise à la dose de dix grammes (deux gros et demi), en infusion, par litre d'eau (une pinte), ou à six grammes (un gros et demi) en poudre, formée en bols par le moyen d'un mucilage, je n'ai jamais éprouvé que l'écorce d'angustura fût nauséabonde. En effet, elle n'est pas beaucoup plus amère, ainsi préparée, que les autres substances fébrifuges, même les indigènes, parce qu'il s'en exhale par une légère ébullition, ou par le repos dans l'eau chaude, ou enfin parce qu'on masque par l'intervention d'une gomme en poudre, un principe subtil dans lequel résident peut-être les inconvéniens qu'on pourrait lui attribuer.

Je sais, de science certaine, que des gens de l'art, d'ailleurs très-estimés, pourront objecter que la poudre d'angustura a été vomie à six grains seulement.

Cette assertion ne peut pas être entièrement véritable. Si elle l'était, on n'aurait pas tant tardé à en exhiber des preuves. D'ailleurs, quand bien même cela serait arrivé une fois, cela prouverait seulement, ou que le malade avait déjà une prédisposition à vomir, ou un défaut de confiance dans le remède : ce qui arrive tous les jours, et ce qui est arrivé plus souvent encore, lorsqu'on a mal saisi les circonstances d'administrer une substance médicamenteuse quelconque. Donc, il serait ridicule de proscrire un remède dont cent observations faites par les plus habiles praticiens confirmeront en tout point l'avantage.

Les résultats qu'on en a obtenus dans les fièvres intermittentes récentes, répondent parfaitement à l'analyse qui en fut faite par le professeur Fourcroy, aussitôt après que les observations des docteurs Brande, Fleyel, Filter et Moench, furent connues en France, et que les circonstances permirent de les connaître particulièrement. Ces résultats ont été obtenus dans plusieurs affections fiévreuses, dont je rapporterai les deux suivantes :

1re. OBSERVATION.

Barthélemy Osson, âgé de 16 ans, d'un tempérament bilieux, dont l'état habituel des fonctions fut régulier avant, comme dans l'âge pubère, d'un caractère irascible et emporté, atteint d'affection morale, causée par un écoulement syphilitique qui durait depuis huit mois, tailleur culotier, menant un genre de vie dissipé, résidant dans le faubourg du Temple, habitant une chambre dont l'exposition est au N.-O.; qui n'a eu d'autre maladie antécédente que celles de l'enfance, fut atteint de frisson, fièvre, mal de tête, chaleur et sueur, le 8 juillet 1806. Le frisson fut plus fort le lendemain; la fièvre dura plus longtemps, la chaleur et l'accablement devinrent intenses. Le malade ne fit rien les six premiers jours; il se contenta de se coucher durant le paroxisme. Le 14, il prit dix-huit grains d'hypécacuanha avec demi-grain de tartre stibié. Les 15, 16, 17 et 18, il fit usage d'infusion de camomille et d'absinthe. Jusqu'alors la fièvre avait paru tous les jours; le 19, elle manqua; le 20, elle eut lieu. A compter de ce jour, elle prit le type de fièvre tierce.

JOURS		ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE.	PHÉNOMÈNES DE LA MALADIE,	
DU MOIS.	DE LA MALADIE.		PARTICULIERS ET CARACTÉRISTIQUES.	GÉNÉRAUX ET SYMPATHIQUES.
21.	12e.	Pluie.	Faiblesse.	Durée du paroxisme, de deux heures et demie.
22.	13e.	*Id.*	Tristesse.	
23.	14e.	Vent.	Constipation.	Pulsation des temporales pendant vingt minutes.
24.	15e.	Sec.	Urines rouges.	
25.	16e.	*Id.*	*Id.*	
26.	17e.	*Id.*	*Id.*	Retard de la fièvre.
27.	18e.	Pluie.	*Id.*	Langue blanchâtre.
28.	19e.	*Id.*	*Id.*	
29.	20e.	Sec.	*Id.*	Déjections alvines.
30.	21e.	Chaud.	*Id.*	Liquides.
31.	22e.	*Id.*	Moins rouges.	Continuation jusqu'au 26e. jour de la maladie.
Le 1er Août.	23e.	Beau.	Teint de la face coloré.	
2.	24e.	*Id.*	Hilarité.	Ventre paresseux.
3.	25e.	Vent du N.	Point d'appétit.	Morosité.
4.	26e.	Sec.	Yeux ternes.	Lèvres pâles.
5.	27e.	*Id.*	Dégoût général.	Pouls à 78, petit, roide, inégal.
6.	28e.	*Id.*		
7.	29e.	Sec.		
8.	30e.	*Id.*	Intervalle lucide.	Pouls à 76, assez égal.
9.	31e.	Pluie.	Gaieté.	
10.	32e.	Chaud.	Teint presque naturel.	Frisson, point de fièvre.
11.	33e.	Orage.	Appétit.	
12.	34e.	Sec.	Rétablissement des fonctions gradué.	Paroxisme de demi-heure.
15.	35e.	*Id.*		
14.	36e.	*Id.*		

AFFECTIONS COMPLIQUANT LA MALADIE. ACCIDENS SURVENUS.	RÉGIME.	TRAITEMENT.
Poitrine délicate, disposition à tousser, quelquefois sentiment de douleur au thorax. Hémorrhagie nazale survenue le trente-quatrième jour de la maladie. Syncope. Depuis ce moment, le malade n'eût aucun autre accident, et se rétablit de mieux en mieux.	Le régime fut varié. Les crêmes de riz et d'orge, les alimens du règne végétal, et ceux du règne animal, les moins animalisés, furent permis. Les compotes, les bouillons de vermicelle, et l'usage modéré de vin furent les principaux.	Infusion de chamædris et de centaurée, les six premiers jours seulement. Ensuite l'usage de l'angustura, en infusion édulcorée avec le syrop de miel ou le syrop de sucre. Les bols avec la poudre d'angustura, depuis la dose de deux grains par jour, jusqu'à celle de deux gros. Le trente-troisième jour, usage du vin de kinkina. Diminution de l'accès. Le trente-huitième jour, point de fièvre. Elle n'a plus paru.

L'infusion d'angustura était ainsi préparée : On concassait légèrement dix grammes de cette écorce qu'on laissait infuser dans un litre d'eau jusqu'à ce que l'eau fût froide. Après l'avoir passée à travers un linge blanc, on dissolvait demi-once d'extrait de réglisse qu'on ajoutait à cette infusion ; le malade la prenait sans aucun dégoût, sans aucune nausée et sans aucun accident. Il continua cet usage jusqu'au quarante-deuxième jour, après quoi il cessa tout remède et tout régime.

Une seconde observation faite sur Simon Patelle, a également réussi. J'ajouterai seulement que cette fièvre avait déjà été coupée par l'usage de quelques amers indigènes, par le changement de climat, et peut-être par quelques remèdes de comères. Trois semaines après, la fièvre reparut, gardant le type qu'elle avait précédemment, c'est-à-dire, celui de fièvre quarte. Pendant le cours de cette fièvre qui a duré soixante-six jours, le fébricitant a fait usage du kinkina jusqu'au trentième jour. Impatient de guérir, et craignant de garder cette fièvre pendant tout l'hiver, il sollicitait tous les secours de la médecine ; il prenait l'angustura le matin et dans l'après midi ; le soir il prenait du vin de kinkina et de la décoction avec l'eau distillée de canelle, qu'il faisait préparer à l'insu de ses parens. Il n'avoua ce qu'il faisait que lorsqu'on l'eut surpris. Comme la fièvre avait déjà manqué deux fois, on alterna depuis l'usage du kinkina et de l'angustura, et le malade guérit fort bien. Depuis qu'il alla mieux, je lui conseillai de continuer quelque temps encore : c'est ce qu'il a fait. Mais il s'est plutôt lassé de l'angustura que du kinkina, parce que la préparation de l'un était toujours la même, tandis que celle de l'autre était très-variée. Il conviendrait donc de préparer l'angustura, non seulement en infusion et en bols, mais encore en vin, en teinture, en extrait et en syrop, et ce syrop préparé, de préférence, avec le miel de Narbonne, qu'avec le sucre. La meilleure de toutes les raisons, pour prouver cette préférence est, que l'angustura étant plus stiptique que le kinkina, il convient de modérer son effet par un doux laxatif qui favorise la liberté du ventre, à l'instar du tartrite acidule de potasse (crême de tartre), que les praticiens les plus éclairés ordonnent avec le kinkina en poudre, et dont le but est d'empêcher que le ventre ne devienne balonné, et les secrétions excrémentielles trop rares.

2°. L'angustura a été employé avec succès dans le scrophule, comme il conste par l'observation suivante.

Agathe Melhue, âgée de onze ans et six mois, avait les glandes du col et des aisselles tellement gonflées, que l'induration était très-difforme et qu'elle augmentait encore par la suppuration; elle avait déjà été compliquée avec la teigne. Dans l'état où se trouvait la malade, on aurait pu soupçonner une autre cause bien plus suspecte, si les parens n'eussent pas été au-dessus du soupçon. En remontant aux causes de la maladie, il a été facile de s'assurer que cette maladie n'était pas héréditaire, qu'elle était due à une affection dégénérée de l'organe cutané, et à des accidens qui précèdent l'âge pubère. Ces indices avec ceux du tempérament et des maladies antécédentes, firent bien connaître la cause de cette maladie. L'âge et les lieux qu'habitait la jeune malade furent les autres guides pour l'administration des remèdes : ainsi la rougeur et la chaleur, l'induration et l'exaspération des glandes, la célérité du pouls et la suppuration des tumeurs, prouvaient d'une manière infaillible, que cette affection était de nature scrophuleuse. Les symptômes étant explorés, il s'agissait d'en venir aux moyens curatifs. Les premiers qu'on employa furent : l'eau salée et le muriate calcaire (sel ammoniac fixe) en friction, recommandés par le professeur Fourcroy. La maladie était trop avancée pour qu'on ne désirât pas d'avoir recours à plusieurs autres à la fois. On les administra avec si peu de circonspection, qu'on employa coup sur coup, les eaux minérales ferrugineuses, les extraits de digitale et de douce amère, les infusions d'arnica et de saponaire, la teinture alcoolique de gentiane, les vins médicinaux, le muriate de baryte (sel marin barotique) le kinkina, la noix muscade, l'acide phosphorique, etc. Enfin, la malade était plus affaiblie par les drogues que par la maladie. Je fis tout suspendre pendant six jours consécutifs. Lorsque ses forces furent un peu rétablies,

on se contenta de faire quelques frictions sèches, de tenir la malade chaudement et en bon air, de lui faire prendre l'infusion d'angustura édulcorée et aromatisée avec quelques gouttes d'huile essentielle de citron, ou en alternant avec trente à quarante gouttes d'eau distillée de fleurs d'orangers; et la guérison s'est opérée dans l'espace de trois mois et demi, sans le concours des amers jusqu'alors les plus préconisés. Je fis continuer ainsi, jusqu'à parfaite guérison, n'employant que les frictions sèches, les lotions avec l'eau salée et le muriate calcaire. Lorsque la plaie était en suppuration, on la lavait avec l'infusion d'angustura qui eut ainsi un double emploi. On continua son usage intérieur longtemps après que la plaie fut cicatrisée. Depuis quelque temps, la jeune demoiselle est nubile, bien portante, aussi précoce d'esprit que de tempérament.

Cette observation mérite d'être consignée dans les annales de médecine, à la gloire de l'angustura; et pour prouver ses vertus, non seulement dans les fièvres intermittentes, mais encore dans les affections scrophuleuses. Il reste à être essayé dans les affections dyssentériques.

BIDOT, *D. M., de la Soc. Ac. des Sciences.*

BIBLIOGRAPHIE.

Dissertation sur les Sympathies, par *P.-A. Prost*, D. M. de la société de médecine de Paris, de celle de médecine et d'agriculture de Lyon, etc. A Paris, chez *Didot* jeune, rue des Maçons-Sorbonne.

Coup-d'œil physiologique sur la folie, etc. Par le même. A Paris, chez *Demonville*, rue Christine, et chez l'Auteur, quai de la Mégisserie, N°. 82.

Ces deux opuscules rappellent honorablement l'auteur de la *Médecine éclairée par l'observation et l'ouverture des corps*, et de l'*Essai physiologique sur la sensibilité*, qui lui ont assigné un rang parmi les médecins-observateurs. La théorie des sympathies est destinée à éclairer ces phénomènes étranges dont nous avons rendu compte dans le N°. 98, en parlant de la somnambule de Lyon; et M. Prost, qui en a été témoin, avait quelques droits particuliers à en rechercher l'explication. Cette dissertation n'est d'ailleurs que le prodrôme d'un ouvrage plus étendu et *ex professo* sur cette ténébreuse matière. Sa dissertation sur la folie a pour but de prouver que l'état pathologique des viscères du bas-ventre, et notamment des glandes et des membranes muqueuses de cette région ont la plus grande influence sur le cerveau, sur les sens, et par conséquent sur la régularité des opérations de l'esprit et l'aliénation mentale. C'est armé du scalpel anatomique qu'il discute ces hautes questions, dont la solution avait déjà été entrevue par les docteurs Gastaldi, Leclerc, Billerey. On ne peut qu'inviter, au nom de l'art et de l'humanité, ce jeune savant a poursuivre des expériences qui demandent un esprit réfléchi, l'amour de la vérité, des connaissances positives, et le docteur Prost semble appelé à réunir toutes ces qualités.

Des personnes graves et instruites ont révoqué en doute, les faits énoncés dans l'article *somnambulisme* de notre N°. 98, et comme nous ne nous dissimulons point qu'il existe une responsabilité réelle des faits annoncés par un journaliste envers ses lecteurs. Nous avons recueilli à Lyon, sur ce sujet, les témoignages les moins récusables, et nous aurons occasion de les citer en rendant compte d'un ouvrage intitulé : *de l'électricité animale*, par M. Pétetin père, docteur médecin, membre de plusieurs sociétés de médecine; qu'il paraît que ce médecin va donner par cahiers, et dont nous avons reçu le premier contenant des faits plus merveilleux encore que ceux rapportés dans notre Gazette, et également attestés par des témoignages authentiques. Nous les produirons dans le premier numéro et nous invitons d'avance, nos lecteurs, à les discuter sans prévention et à nous exposer leurs opinions sur cette doctrine vraiment neuve et extraordinaire.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Habab joignait à la beauté la plus parfaite le talent enchanteur de la musique. Elle inspira la plus grande passion au Calife Yesid II, dans le huitième siècle. Un jour il jetait, en jouant, des grains de raisin à sa belle maîtresse, qui les recevait dans sa bouche ouverte; jeu fatal, et que nous voyons encore quelquefois répéter avec le même danger. Le grain pénétra dans la trachée, et la malheureuse favorite périt sur le champ asphyxiée. La douleur du Calife fut telle, qu'il resta constamment, pendant une semaine, auprès de ce corps inanimé, refusant toute espèce de nourriture; et que ses esclaves ayant soustrait ce cadavre infect pour le livrer à la tombe, il le fit exhumer pour revoir encore celle qu'il adorait avec un tel excès d'amour, qu'il la suivit quinze jours après dans le même tombeau, où, par son ordre, il fut enfermé avec elle.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Puisque la température s'obstine à exercer une influence molle et relâchante, persistons à lui opposer des remèdes toniques et des conseils appropriés. Les moyens les plus énergiques sont le feu, l'exercice, les vêtemens chauds, les alimens savoureux, les boissons stimulantes, et parmi ces dernières nous indiquerons sur-tout contre l'invasion du brouillard le matin avant de sortir, un verre de kercevaser ou de rhum, ou deux cuillérées de syrop anti-scorbutique, ou une tablette de chocolat à la vanille mangé sec, ou enfin du pain trempé dans le vin Madère; de même que nous conseillerons, à dîner, l'emploi des différentes moutardes, et sur-tout des raiforts, dont l'usage devrait être naturalisé en France, comme il l'est en Hollande, depuis que nos hivers retracent l'humide température des Pays-Bas. Nous sommes portés à conseiller, contre cette influence atmosphérique, les anti-scorbutiques, non que le

scorbut soit endémique en ce moment, mais parce que la stagnation de la lymphe produit les mêmes accidens que cette maladie, se guérit par les mêmes remèdes et conduit à la diathèse scorbutique que les stimulans préviennent plus sûrement encore qu'ils ne guérissent. Nous ne répéterons point ce que nous avons, très au long, exposé dans le dernier numéro sur-tout, concernant les maladies dominantes, qui sont absolument les mêmes depuis deux mois, et nous renverrons à chacun des articles qui les concernent (1). On remarque que, contre la constitution propre aux hivers, les nuits sont en général moins froides que les jours, et que c'est sur-tout pendant les après-midi que les gelées se sont établies, pour cesser le soir. Nous avons eu enfin un signe hiemal le 14 au soir, par l'apparition, pour la première fois, de la neige, qui a continué de tomber une partie de la nuit; mais elle s'est fondue presque aussitôt dans les rues, et ne s'est maintenue que sur les toîts. Les 15 l'air était vif et froid; mais dès le 16, un jour semblable aux plus belles matinées du printemps, est venu éclairer ce qui restait de la neige, en offrant le contraste le plus piquant entre cette livrée monotone de l'hiver, et les boutons de rose fleurissant en pleine terre sous un soleil aussi ardent que celui du mois de mai. Ces alternatives de froid humide et de chaleur extrême ont causé beaucoup de rhumes et de dissenteries, affections absolument la même, et qui ne diffèrent que par le lieu de l'irritation; aussi les mêmes remèdes convenablement dirigés sur les parties lésées, ont-ils obtenu les mêmes succès. L'oximel en gargarisme, uni à quelque mucilagineux et secondé le soir par un léger opiatique, tel que la thériaque, a soulagé sensiblement la toux, et l'on n'a purgé que s'il y avait saburrhe, de même que l'oxicrat mêlé à une décoction émolliente et à quelques têtes de pavots a diminué la fréquence des déjections, affermi leur consistance et fait cesser les épreintes. Dans ce dernier cas, on a retiré un grand soulagement de la douche ascendante.

(1) *Si verò hyems australis et pluviosa et tranquilla sit, ... dysenteriæ et ophtalmiæ siccæ oriuntur, senioribus autem catarrhi brevi perimentes.* Hipp. aph. 12, sect. 3.

Le 16 au soir on remarqua à Paris un brouillard, presque aussi épais que celui du 7, mais bien plus fétide, et qui a commencé en s'exhalant des rives de la Seine, au lieu que l'autre, ainsi que nous l'avons noté, descendait des montagnes de Montmartre.

On observe quelques fièvres, qui ne cèdent au kinkina qu'après l'usage des purgatifs, choisis de préférence parmi les amers.

Depuis deux jours il pleut et il fait chaud.

Depuis le 9 janvier jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig.

La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 11 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 2 d. $\frac{1}{10}$. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 98 d.

Et pour le *minimum* 85.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 9 fois au N.-O., 1 fois à l'E., 11 fois au S.-E., 6 fois au S.-O., 3 fois à l'O. et 1 fois à l'E.

M. S. U.

MEDECINE.

Suite de l'article : *Des incommodités qui accompagnent la grossesse, de l'accouchement, et des précautions à prendre pour nourrir.*

Il ne faut pas perdre de vue que quelquefois le défaut de longueur ou l'enlacement du cordon ombilical autour du col s'opposent à la progression de l'enfant, et retardent l'accouchement. C'est à l'intelligence de l'accoucheur à prévoir ce cas, qui alors exige son incision, sauf à faire plus tard la ligature. Dans le cas où l'enfant entraînerait avec lui le bas fond de la matrice, il faudrait s'empresser de couper le cordon, faire la réduction de l'organe avec un linge imbibé d'huile, et on attendrait qu'il fût complètement restitué pour faire, avec beaucoup de précaution, l'extraction du placenta sans occasionner d'hémorragie. Cet accident arrive quelquefois, lors-

qu'on a l'imprudence, ainsi que cela se pratique encore dans quelques campagnes, de faire accoucher les femmes *debout*.

La manœuvre que nous avons indiquée plus haut s'applique également à l'accouchement par les pieds. Si l'on n'a pu en saisir qu'un, il faut ne pas s'en inquiéter, et continuer l'accouchement jusqu'à ce qu'on puisse dégager l'autre cuisse. Seulement si les pieds regardent l'os pubis, il est essentiel de donner un demi-tour à l'extraction de l'enfant, pour le retourner et ne pas exposer le menton à s'accrocher à cet os au passage.

Cette manœuvre réussit parfaitement, parce qu'il y a ici un heureux concours de tout ce qui peut la favoriser; accouchement naturel, douleurs favorables, écoulement simultané des eaux. Mais s'il y avait accouchement laborieux, absence de douleurs, perte interne, écoulement intérieur des eaux, etc.; dans ce cas il serait impossible d'abandonner, sans danger, l'accouchement à la nature.

Quand l'accouchement est retardé par l'écoulement prématuré des eaux, on peut remédier, en quelque sorte, à cette sécheresse, en plaçant l'accouchée dans un bain émollient, ou en l'exposant à la vapeur de l'eau chaude, qui relâche les parties; mais s'il y a absence de douleur, faiblesses, anxiétés, pouls misérable; si l'accouchement se présente laborieux, il vaut bien mieux, avant que la femme ait épuisé ses forces, employer le forceps, ou seulement une de ses branches comme élévatoire. En cas de mort de l'enfant, on ne doit pas hésiter de recourir promptement à ce moyen, et même au crochet, pour sauver la mère. Quelquefois il survient des convulsions. Ces symptômes, toujours d'un funeste augure, doivent engager à procurer à la malheureuse femme tout ce qui peut ramener le calme, et sera plutôt choisi parmi les légers anti-spasmodiques, la chaleur et le repos, que parmi les boissons incendiaires, les potions spiritueuses et l'agitation. Nous ne citerons point ces cas difficiles, parce qu'ils sortent des bornes de notre Gazette, destinée sur-tout à offrir un guide dans la conduite ordinaire de la vie, qui présente plus souvent des couches heureuses, que des accidens; et nous nous applaudissons de n'avoir point à présenter de ces tableaux qui excitent d'autant plus la compassion, qu'ils rappellent de tristes souvenirs, qu'ils effrayent l'imagination des jeunes personnes ou des femmes enceintes, et qu'ils conduisent presque à la douleur, par la crainte de l'éprouver. N'est-il pas affreux d'ailleurs que les femmes courent tant de chances de mort pour nous donner la vie!!!

Continuons une tâche désormais sans attraits pour nous. Il semblait, en effet, qu'en terminant le dernier article, un affreux pressentiment nous avertît qu'il serait inutile à la jeune personne pour la conservation de qui nous l'avions sur-tout tracé. Malheureuse Aglaé, que t'ont servi ta jeunesse, ta fraîcheur et ta confiance même en un art qui n'a pu te sauver? Liée au sort heureux d'un époux amant et aimé, tu avais fait, à l'espoir d'une rapide fortune, le sacrifice de tes amis, de tes parens, de ta patrie...... et tu invoquais le doux titre de mère pour reposer tes affections dans l'absence des tiens. Peut-être hélas! sans ce fatal éloignement, tu n'aurais pas perdu la vie, et ma jeune épouse pourrait presser entre ses bras sa sœur et son neveu. Tu mourais infortunée, quand, insensés dans nos vœux, nous tracions des plans d'un bonheur domestique qui ne devait plus se réaliser; quand moi j'esquissais avec sécurité des règles de conduite pour ce terrible moment qui t'a arraché la vie, sans même la donner à ton malheureux enfant! *Aglaé Roëhenstart*, que du moins nos regrets soient attestés ici et vivent autant que ces feuilles périssables. Oui, que le lecteur sensible, unissant la mémoire de ton nom à celui du Journal voué à son instruction, répète quelquefois avec attendrissement: Il exista à Huy une jeune beauté que le sort avait, depuis quelque temps, reléguée dans cette petite ville, et que sa douceur faisait adorer de tous les habitans. Elle touchait à peine à son cinquième lustre, et elle comptait dix-huit mois depuis que le mariage l'avait unie à l'heureux de la Morlière. Il ne manquait à leur félicité qu'un gage de leur union. Le ciel, dans sa colère, exauça leurs vœux, et la malheureuse perdit, au bout de cinq jours de tortures, et son fils et la vie (le 26 novembre 1806). Sois heureuse, ô ma sœur! dans les régions où

tu habites, et trouves du moins, dans la paix du tombeau, le bonheur dont tu étais si digne, et que n'obtiennent jamais qu'imparfaitement les habitans de notre triste planète !!

Et vous que caresse encore l'espoir d'une heureuse fécondité, femmes à qui j'ai consacré mes veilles, sachez qu'un si triste événement est bien plus rare qu'on ne pense. Que cette juste réflexion, en diminuant vos douleurs, diminue vos craintes. Et si vous avez le courage encore de m'entendre, je vais essayer de recouvrer celui de vous continuer des conseils, dépourvus maintenant de tout intérêt personnel.

Il nous reste à tracer le régime des accouchées qui veulent nourrir, et de celles qui ne peuvent remplir cette douce fonction. La femme qui s'est destinée à remplir le plus beau devoir de la maternité, a dû se préparer à ce ministère auguste, par une conduite diamétralement opposée, physiquement et moralement, à celle des femmes du jour, auxquelles la toilette, la table, la danse et le jeu tiennent lieu des vraies jouissances de la nature.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

CHIRURGIE.

Extrait des manuscrits de Lebas.

2e. OBSERVATION.

Sur la fin de l'année 1754, je me rendis au château de Saumur, pour y voir monsieur Zoblastre, à l'extrémité inférieure de l'avant-bras droit duquel était survenue depuis dix-huit mois, sur les tendons fléchisseurs des doigts, une tumeur qui avait acquis peu-à-peu le volume et la figure d'un œuf de poule d'inde. La gêne où cet accident avait mis le malade, l'avait engagé d'appeler un chirurgien du lieu, qui, sans attention, incisa les tégumens dont l'éminence était recouverte. L'ouverture fut suivie de l'issue d'une masse à laquelle était due cette difformité. Les douleurs lancinantes avaient succédé à l'opération et étaient portées à un degré de nature à ne permettre au malade aucun repos, sur-tout par leur continuité. Le volume de la tumeur s'accroissait prodigieusement. Dans ces circonstances, le malade inquiet pour sa vie, se détermina à en souffrir l'amputation, qui lui fut proposée par le même chirurgien. Mais ce moyen ne procura aucun soulagement, les douleurs devinrent même plus cruelles qu'elles ne l'étaient auparavant, et la tumeur reprit un volume supérieur au premier. J'arrivai sur ces entrefaites, et trouvai le malade menacé de finir cruellement.

Je fus indécis à la première entrevue, sur le parti que j'avais à prendre. Mais après avoir réfléchi sur la nature du mal, la masse carcinomateuse m'ayant paru avoir son principe dans la gaîne du tendon, par un pédicule que j'y découvris, je fus prêt d'en tenter l'extirpation. Craignant, par réflexion, de voir périr le malade pendant ou peu après l'opération, je pris la résolution d'appliquer les caustiques, ayant fait précéder tant intérieurement qu'extérieurement l'usage des narcotiques et calmans, comme je l'avais fait dans le cas ci-dessus, en observant dans celui-ci d'en multiplier la répétition. Après la quatrième administration de ces remèdes internes et externes, j'appliquai un trochisque de caustique, du poids de six grains, sur le pédicule du carcinome, le plus près qu'il me fut possible de l'endroit d'où il commençait à s'élever. La douleur calmée par la présence des premiers remèdes, ne se fit point sentir pendant l'action des seconds; au bout de trente heures, pendant lesquelles le malade en avait dormi neuf à différentes reprises, l'appareil fut levé. Je me servis, ainsi que dans le cas de la première observation, d'huile d'œufs battue dans un mortier de plomb pour le panser. Au bout de huit jours, la tumeur se sépara totalement de son pédicule à la faveur de la supuration. Mais comme la végétation carcinomateuse n'était pas suffisamment fondue, pour obvier à de nouveaux progrès, j'y insinuai un trochisque de deux à trois grains, sans perdre toutefois de vue l'usage des narcotiques. Vingt-quatre heures après, je levai l'appareil et pansai mon malade comme je l'avais fait en premier lieu : huit jours après, j'appliquai, pour la troisième fois et à même dose, le caustique, avec la précaution de l'usage des narcotiques dont le malade reçut un calme avantageux. La supuration louable se soutint jusqu'au vingt-sixième jour. M'étant alors aperçu que le pédicule était détruit jusques dans sa racine, je pansai la partie

à sec jusqu'au trente-deuxième, dans lequel la plaie fut parfaitement cicatrisée.

Il recouvra en peu de jours la liberté d'écrire aussi nettement qu'avant sa maladie, (liberté dont il était privé depuis près de huit mois), et en jouit pendant plus de deux ans. Ce terme fut celui de sa vie, dont la perte fut accasionnée par une chûte qu'il fit dans un escalier.

Pendant le traitement le régime avait été exact. Les alimens humectans et rafraîchissans; les remèdes calmans et légèrement purgatifs.

PHÉNOMÈNE D'IRRITABILITÉ MUSCULAIRE.

Dans la chronologie médicale de votre numéro (21 septembre 1806), vous citez avec éloge et à juste titre l'épouse du docteur Galvani, comme ayant observé la première, sur une grenouille coupée depuis quelque temps en deux et dépouillée, des signes de mouvement par le contact d'un couteau, ce qui fit naître à son mari l'idée sublime de la découverte de l'électricité des métaux, qu'on a appelée *galvanisme*, pour honorer le nom et la mémoire du célèbre Galvani. Je suis bien éloigné de jeter la moindre défaveur sur cette précieuse découverte, qui a multiplié tant dans la capitale de la France, que dans les principales villes de l'Europe, les divers moyens employés par les gens de l'art pour combattre avec succès les différentes maladies.

Je me bornerai seulement à exposer un fait. Une de mes voisines avait acheté, à huit heures du matin, à la poissonnerie de notre ville, un scorpion de mer (1), que nous appelons, en provençal, *rascasse*, du poids d'environ demi-livre. Ce poisson avait été pêché dans la nuit. A dix heures on l'écailla, et après l'avoir nétoyé, on lui ôta toutes les entrailles, on le mit dans l'eau fraîche jusqu'à midi. On voulut alors le faire roussir sur le feu dans l'huile d'olive; mais à peine l'huile eut-elle acquise une certaine chaleur, que ce poisson donna deux coups de queue contre le fond du poëlon, et fit jaillir l'huile, qui alla brûler la cuisinière.

(1) Le scorpion de mer n'a pas reçu ce nom à cause de sa ressemblance avec le scorpion ordinaire, mais à cause des pointes vénéneuses, dit-on, dont il est hérissé, et avec lesquelles il blesse ceux qui le touchent. *Mat. med. de Lieutaud*, *tom.* 3, *p.* 373.

J'entrai dans ce moment dans cette maison, et je fus encore témoin de l'étonnement de la personne qui avait reçu l'huile bouillante sur ses habillemens et sur ses mains. Je ne ferai aucune observation sur le fait, parce que jusqu'à présent je n'ai pas encore pu me rendre raison de ce phénomène. Si vous jugez que cette observation soit assez intéressante, et qu'elle puisse faire naître quelques idées dans l'esprit de vos doctes abonnés, vous pouvez en disposer et l'insérer dans votre estimable Journal; si, au contraire, vous ne la jugez pas digne d'occuper une place, vous pouvez impitoyablement la supprimer.

MARTINENG, *D. M. de la Seine, près Toulon.*

PHARMACIE.

Voici le résultat exact de l'emploi du vin de kinkina et de la poudre d'angustura tenté au comité de bienfaisance du Gros-Caillou, dont il semble que les administrateurs et les sœurs hospitalières disputent de zèle à secourir les malheureux, et concourent, par le plus touchant accord, à vaincre, par leurs soins, l'exiguité de leurs moyens pécuniaires. On ne perdra pas de vue que l'automne et l'hiver ont offert une température constamment humide, et que la Seine coule le long du Gros-Caillou.

Quatorze ouvriers ont été guéris de fièvres rebelles intermittentes, par l'usage du vin de kinkina. La reconnaissance, autant que la vérité, nous oblige à dire que ce vin est celui que compose M. Seguin, pharmacien, rue St.-Honoré, près la place Vendôme, qui l'a fourni gratuitement à l'hospice. Du nombre des guéris dont nous avons retenu les adresses, sont le nommé Ridar, employé aux routes, ruelle Nicolet, près la rue St.-Dominique; la femme Travers, cul-de-sac de Grenelle, nº. 7; un brave invalide, rue de Grenelle; le nommé Vert, blanchisseur, rue St.-Dominique, etc.

L'angustura nous a réussi dans quelques cas fébriles, mais à la dose seulement de dix à douze grains au plus. Nous l'avions d'abord donnée à un gros selon l'instruction imprimée; alors il agissait comme vomitif, mais son action était suivie de torpeur, et cet effet narcotique subsistait plusieurs jours, malgré un exercice soutenu, les breuvages

acides, etc. Cette décoction d'un goût nauséabond à haute dose, donne une odeur d'Iris très-agréable à dose petite. On ne doit pas employer plus de deux gros de cette plante concassée pour une pinte. Mais où sa vertu vraiment spécifique éclate avec un succès surprenant, c'est dans les vieilles dissenteries où son efficacité est préférable au simarouba, à l'ipécacuanha, à l'opium, dont il semble réunir toutes les qualités. Nous invitons les praticiens à tourner de ce côté leurs essais curatifs et nous leur garantissons la plus douce récompense de ce genre de travail, la cure et les bénédictions de leurs malades.

M. S. U.

CONCOURS.

La distribution des prix s'est faite, le 29 décembre dernier, entre les femmes élèves dans l'art des accouchemens à l'hospice de la maternité. Et nous croyons acquitter une dette et servir notre patrie, en indiquant dorénavant à la confiance publique les noms des sages-femmes qui auront mérité cette distinction flatteuse, dans un moment sur-tout où, malgré les soins du Gouvernement, les campagnes, et même les villes éloignées de Paris, sont encore privées des secours de personnes instruites dans cette science importante. Il est d'ailleurs, sur-tout dans les départemens et dans la classe indigente, beaucoup de femmes qui, par un sentiment de pudeur invincible, ou d'économie nécessaire, préfèrent encore les sages-femmes aux chirurgiens pour cette opération, si simple quand on ne se hâte pas de contrarier la nature et en supposant l'absence de vices de conformation; c'est pour elles sur-tout que nous publions les noms suivans :

« Madame Beaufils, du département du » Cantal;

» Mesdames Hertmann et Tissaine, du » département du Nord;

» Mesdames Degreges, Pallier et Amant-» Elie, du département de la Seine ».

Cette dernière, qui s'est distinguée par une aptitude particulière, une application extraordinaire et une manœuvre très-heureuse, demeure à Paris, rue Pagevin, n°. 24.

Le prix a consisté en une médaille d'argent, présentant d'un côté l'effigie de St. Vincent de Paule, de l'autre le nom de la personne couronnée, et un exemplaire de l'excellente instruction de M. Baudeloque, sur les accouchemens.

L'idée d'offrir à la fois dans ce prix, et le modèle des vertus philantropiques à pratiquer, et le recueil des principes salutaires à suivre pour réussir dans ces pénibles et graves fonctions, enfin, le patron de la bienfaisance et celui de l'instruction, est à la fois utile, touchante et ingénieuse.

PRIX MÉDICAL.

Nous avons annoncé dans le N.° 59 (21 février 1806), un prix médical consistant en une médaille d'or de 200 fr., pour le mémoire qui donnerait la meilleure solution de la question suivante :

« Quelle est la cause prochaine des épidé-» mies? Dépendent-elles des miasmes particu-» liers répandus dans l'air ou communiqués par » le contact des individus, ou sont-elles seule-» ment le résultat d'intempéries, d'alternation » de températures contraires aux fonctions du » système transpiratoire? Est-il prouvé que les « exutoires soient un préservatif de contagions » épidémiques? »

Deux mémoires seulement nous ont été adressés, et croyant devoir ménager au mérite des deux auteurs, la gloire d'une concurrence plus étendue, nous déclarons que le terme qui avait été fixé au 15 janvier 1807, est prorogé au 1er. janvier 1808; et que malgré que les fonds de ce concours soient faits par nous seuls, le jury de décision se compose de trois médecins, trois chirurgiens et trois pharmaciens tirés au sort dans notre comité de rédaction. Les mémoires seront envoyés, franc de port, au Bureau de notre Gazette.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoire sur les effets de la castration dans le corps humain, par *B. Mojon*, D. M. etc. A Montpellier, chez *Tournel.* 1804. *in*-8°.

Nous rappelons ici avec plaisir un ouvrage que nous devons regarder comme un des premiers tributs qu'ait

payés le Dr. Mojon à la science médicale et à l'idiôme français ; il promettait d'ailleurs tout ce que son auteur a tenu depuis.

Descrizione mineralogica della Liguria, fatta da Guiseppe Mojon, publ. dimostratore, etc.

Cette statistique souterraine dont Kirker a pu donner l'idée développée très-activement maintenant en France, donne l'état précis des couches d'ardoises, de marbres, d'albâtre, de gypse, d'amianthe, de charbon fossile, de bitume, de pétrole, de mines de fer, de cuivre, de quartz, etc., qu'on rencontre fréquemment dans la Ligurie, et dont les arts réclament l'emploi. Ce mémoire, très-méthodique, est accompagné d'une carte indicative des situations topographiques des substances citées, et offre un excellent modèle en ce genre.

Leggi physiologiche redatte da *B. Mojon*, dott. in med. profess. anche delle acad. e soc. med. e galvanice di Parigi, Madrid, Bolonia, Montpellier, etc. *in*-8°.

Voici une nouvelle preuve des titres du nom que nous venons de citer à l'estime publique ; et nous nous empressons d'ajouter que cet ouvrage, rempli d'idées neuves, libérales et profondes, a été précédé de plusieurs autres d'un mérite égal.

Corso analitico di chimica di G. Mojon, publ. prof. di chimica farmaceutica e dimostr. etc. membro di molte academie e societ dotte ove litterate nazionale et straniere. 2 tom. *in*-8°. Genova 1806.

Ce cours de chimie ne pouvait paraître sous des auspices plus heureux que sous celui d'un nom déjà cher aux sciences ; et l'on peut juger de son objet, de son utilité et du mérite de son innovation, par l'épigraphe empruntée du *Système des connaissances chimiques*, tom. 4, de Fourcroy : « La méthode des descriptions » linnéennes, si utiles à l'étude de l'histoire naturelle, » par leur précision, leur clarté, les *caractères prononcés* » et saillans...... Mais aucun *chimiste* n'a encore fait » un pareil essai...... » M. Mojon a fait cet essai, et tout présage qu'il aura le plus grand succès, non-seulement en Italie, mais encore dans l'étranger, et même en France où il en a conçu l'idée.

Lois physiologiques, par *B. Mojon*, doct. en méd., etc. Trad. de l'italien, avec notes, par *J.-B Michel*, doct. méd. *in*-8°. A Paris, chez *Lenormand*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois ; à Montpellier, chez *Renaud* ; à Gènes, chez *Yves Gravier*, sous la Loge de Banchi.

Cette traduction d'un jeune médecin, aussi docte que modeste, est claire, fidèle, élégante, et naturalisera en France un ouvrage qui doit y être avantageusement connu. Les notes prouvent que le traducteur pourrait voler de ses propres aîles, et n'a fait ici qu'essayer ses forces.

Electricité animale prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hystérique et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies, par M. *Pétetin* père, D. M. Président perpétuel de la société de Médecine de Lyon, membre de plusieurs autres, *etc.* Prix : 2 franc broché *in*-8°. 1er. cahier. A Lyon, chez *Bruiset* et *Buynand*, an 13.

Les assertions du président Pétetin sont d'un genre si neuf et si étrange, qu'on nous permettra sans doute d'entretenir deux fois de suite nos lecteurs, d'un ouvrage qui ne peut manquer d'exciter le plus vif intérêt, et que nous avons cru de l'attribution spéciale de notre Gazette, d'être la première à le signaler, ne fût-ce que pour appeler sur cet important sujet l'attention de nos doctes confrères Non-seulement M. Pétetin rapporte des faits analogues à ceux mentionnés dans notre numéro 88, et qui ont excité la réclamation de plusieurs incrédules, mais il ajoute beaucoup au merveilleux de cette intuition mentale ; pour ne point affaiblir ses idées ou ses expressions nous allons citer son texte. Il dit page 18 : « Les » nerfs des oreilles ne remplissent plus cette fonction » dans la catalepsie, tandis que ceux de la huitième paire » transmettent les sons par l'estomac au *sensorium commune*. » Page 27. « Après que je me fus assuré qu'elle » entendait parfaitement en lui parlant à voix très-basse » sur *l'estomac et sur les doigts*. » Page 29. « Voyez-vous » votre intérieur. — Si parfaitement que je vous avertis » qu'il ne faudra point me baigner demain ni pendant » plusieurs jours (*catamœniorum exoriundorum causâ*). Id. « Je tirai de ma poche un petit paquet, je le plaçai sur » l'estomac de la malade en le couvrant d'une main si » parfaitement, qu'on ne pouvait soupçonner que je » tinsse quelque chose, elle se mit à mâcher et dit : ah ! » Que ce pain au lait est délicieux.... Je m'emparai d'une » de ses mains et lui demandai *sur le bout de ses doigts* » pourquoi faites-vous un mouvement de la bouche? — » Parce que je mange du pain au lait.... J'ôtai le papier » qui enveloppait le morceau friand (c'était en effet du » pain au lait), et pendant qu'on le vérifiait, je plaçai » un autre paquet sur le même endroit..... Ah fi ! c'est » du bœuf, je vais vomir. Je l'enlevai aussitôt, il fut » vérifié qu'elle ne s'était pas trompée, *etc.* » Dans une autre expérience, page 38 et 39, M. Pétetin éprouve que la soie, et la cire en isolant les corps, ôtent à l'épigastre la sensation de l'appétit. Page 55, les couleurs sont distinguées par l'estomac, et paraissent *lumineuses*. Page

80, la cataleptique ou somnambule (car M. Pétetin établit entre ces deux affections la plus grande parité), fait l'inventaire des effets contenus dans les poches des assistans, à travers l'étoffe qui les recouvre. Nous ne finirions pas si nous rapportions les divers tours de force insérés dans ce recueil merveilleux; et nous terminerons par celui-ci, dont certes rien jusqu'ici n'a offert l'analogie Page 128. « O prodige inconcevable! Formait-on une » pensée sans la manifester par la parole, la malade en » était instruite aussitôt, et exécutait ce qu'on avait » intention de lui commander, comme si la détermina- » tion fût venue d'elle-même. »

L'explication qu'en donne M. Pétetin est aussi singulière que le phénomène qu'il atteste comme témoin, et que la conséquence qu'il tire de cette co-relation mentale, pour expliquer les réponses en langue latine, faites par les religieuses de Loudun, qui ignoraient cette langue; il suppose que, de même qu'un démonstrateur, en offrant à ses écoliers l'idée des nombres additionnels 3 et 2, leur inspire successivement celle du nombre additionné 5; de même ces prêtres, en interrogeant en latin ces religieuses, leur suggéraient mentalement la réponse latine, en la pensant eux-mêmes. Opinion bien étrange qui nous affranchirait de l'intervention du sens de l'ouie pour entendre, puisque des sons d'une langue inconnue arriveraient à l'intelligence et obtiendraient une réponse analogue, et qui affecterait de confondre l'opération par laquelle l'esprit unit deux *connus* qui lui sont transmis dans un langue familière et en déduit la juste conséquence, avec l'audition de mots barbares et sans perception d'idées, dont on veut que jaillisse une réponse juste et en langue ignorée de celui qui la profére. En vérité une telle opinion est aussi difficile à faire partager que celle qui érigeait en possédées ces victimes malheureuses de la haîne de Richelieu contre l'infortuné curé de Loudun et peut-être de quelques dispositions hystériques.

Tout est tellement hors des lignes de l'intelligence humaine dans ce mémoire, qu'il faut croire que M. Pétetin, dont nous ne pouvons suspecter la bonne foi, ou a dépassé la borne qui sépare le génie de la folie, ou qu'il a reçu avec un don particulier d'illumination, celui de le propager parmi les témoins de ses prodiges, puisque les faits qu'il raconte ont été vus par plusieurs personnes dignes de foi, qu'il cite, et qu'on ne sait, en terminant cette lecture, si l'on doit ranger l'auteur dans la classe des Vanhelmont, Flamel, Swedenbourg Mesmer, Cagliostro, ou dans celle des dupes qu'ils ont faites. Pour ne rien laisser, au reste, à desirer à nos lecteurs amateurs du merveilleux et ne pas y revenir, nous terminerons par cette définition de M. Pétetin, de la catalepsie hystérique: *Abolition réelle des sens et apparente de la connaissance et du mouvement, avec transport des premiers ou de quelques-uns d'entr'eux dans l'épigastre, à l'extrémité des doigts et des orteils, et pour l'ordinaire; disposition de la part des membres à recevoir et à conserver les attitudes qu'on leur donne.*

Si la date de cet opuscule est exacte, on doit s'étonner que l'auteur n'ait pas donné de suite à ses découvertes, et nous ait laissés en si beau chemin. Le certificat que nous attendons de Lyon sur les faits du somnambulisme que nous avons cités, prouvera le degré de confiance à accorder à ces phénomènes, jusqu'ici regardés comme surnaturels; et si l'expression: *savoir sa leçon sur le bout du doigt*, doit encore être prise au figuré ou au propre.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. IV.) (25) (1er. Février 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Iole, fille d'Eurytus, roi d'Échalie, fut aimée d'Hercule. Cet amour causa la jalousie de Déjanire, qui se hâta d'envoyer au héros infidèle la tunique teinte de sang, qu'elle avait reçue du Centaure Nessus blessé à mort, avec l'assurance que cette robe aurait le don de lui ramener son époux inconstant. Hercule n'eut pas plutôt revêtu cette robe fatale, qu'embrasé d'un feu intérieur, il préféra perdre la vie sur un bûcher allumé de ses propres mains, sur le mont Oëta, au supplice affreux d'emporter avec lui la flamme qui le consumait. Sans trop soulever le voile qui enveloppe cette allégorie mythologique, ne peut-on pas reconnaître, dans ce tableau, les symptômes de la siphilis communiquée par un amant jaloux, vindicatif et peu généreux, à un époux sans méfiance.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'est sous un dôme de lilas déjà verds, assis sur un trône de gazon émaillé de violettes, le front ceint d'une couronne de violiers et de primeveres une seule fois parsemées de neige, et tenant à la main, au lieu d'un sceptre, un rosier fleuri, qu'entr'ouvrant aux rayons ardens du soleil les replis de sa fourure, Janvier est venu régner parmi nous, et ouvrir, avec l'année, l'hiver le plus doux de ceux dont on a gardé la mémoire. Cette allégorie historique offrirait un heureux sujet et des contrastes très-pittoresques aux pinceaux des modernes Xeuxis, et nous ne croyons pas qu'elle ait été déjà confiée à la toile.

La température a tellement pris un caractère printannier, qu'on a éprouvé pendant plusieurs jours, en sortant à l'heure de midi, quelques-unes de ces bouffées de chaleur qui annoncent le rajeunissement de l'année et la fermentation

de la terre offrant son sein aux traits fécondans du soleil, ainsi que les premiers bouquets odorans qui le parent aux regards surpris des amans de la nature. Ces jours passés, l'air extérieur était plus chaud que celui des appartemens ; et si un froid léger est venu un moment suspendre le mouvement déjà commencé de la sève, il ajoute au bonheur de la jouissance actuelle, le bienfait de l'espérance. D'utiles frimats vont succéder, sans trop de rigueur, à ces faveurs anticipées, dont la précoce influence compromettrait l'espoir de nos récoltes. Depuis l'humble végétal qui croît à l'abri de la serre hâtive, jusqu'à l'enfant dont une éducation prématurée développe trop rapidement le génie, tout obéit aux lois invariables de la nature, et le prodige de dix ans expie à vingt-cinq les merveilles de son enfance. Ainsi le mois de Mai acquitta quelquefois les dettes de Janvier.

Prévenons l'effet de ces erreurs atmosphériques sur la santé, et si déjà des affections vernales décèlent une prématurité nosologique semblable aux affections du printemps, opposons leur un traitement convenable à la fois au caractère de cette saison, et préservatif des dangers propres à nous garantir de l'hiver qui nous régit encore. Ne perdons pas de vue qu'outre le type particulier à chaque maladie, elles participent en outre et de la température actuelle et de la longue influence qu'a exercée celle qui l'a précédée. C'est ainsi que la fibre, détendue par une humidité constante pendant onze semaines, offre d'autant plus de sensibilité à ces premiers froids, que sa longue macération a énervé ses esprits, a paralysé sa force de résistance (1). Peut-être est-ce à cette atonie de la fibre rendue incapable par son long relâchement de résister à l'érétisme subitement causé par la gelée, qu'il faut attribuer les morts subites très-fréquentes qui ont été observées depuis dix jours, sur-tout parmi les vieillards. Au reste, le cadre nosologique a été absolument le même jusqu'au 23, époque à laquelle la gelée s'est établie avec d'autant plus de probabilité de quelque durée, qu'elle a commencé avec une phase lunaire. Or, n'en déplaise aux esprits forts, l'influence de cette planète sur la nôtre n'est douteuse que pour ceux qui préfèrent les songes creux de leur imagination, à l'observation de la nature. Les maladies, depuis cette époque, ont offert un caractère très-différent ; beaucoup de rhumes ont tout à coup dégénéré en fausses fluxions de poitrine, et se sont annoncées par des crachats sanguinolens avec points de côté, toux sèche, ardeur, insomnie, mal de tête, constipation, fièvre, bouche amère ou pâteuse, quelquefois délire dès l'invasion. Il a bien fallu se garder de saigner ; quelquefois il a été indispensable de recourir sur le champ aux vésicatoires et aux lavemens purgatifs pour opérer une prompte et utile diversion, en même-temps qu'on calmait l'ardeur de la poitrine par des loocks, et qu'on facilitait l'expectoration par une décoction d'arnica ou l'oximel scillitique. La gomme, le lait, le kermès, le syrop d'ipécacuanha, celui de consoude ou même diacode, la manne, les pilulles tempérantes, les bains, les sangsues, etc., ont été tour à tour employés selon les différentes indications. On s'est très-bien trouvé, dans les maux de tête opiniâtres, de bandeaux de vinaigre chaud sur le front, ou d'éther avec insufflation. Quelquefois le rhume a cessé par métastase de l'humeur sur quelque articulation, et de là des rhumatismes aigus qui n'ont cédé qu'aux frictions et aux boissons carminatives chaudement administrées. On a remarqué beaucoup de récidives de fièvres, et ces rechutes, au lieu de se guérir par des prises renouvelées de kinkina, ont exigé des purgatifs, puis des fondans. On a cru remarquer cette année, qu'il est survenu beaucoup d'obstructions ou d'hydropisies à la suite de l'usage anticipé du kinkina. Quelques praticiens ont prévenu cet effet en l'associant au fer, ou en ne le donnant qu'après avoir purgé.

Les rhumes semblent épidémiques en ce moment, et loin que la chaleur en soit le préservatif, on en compte plus qui ont commencé auprès d'un foyer ardent et dans des appartemens bien clos, qu'en s'exposant à l'air libre et

(1) « *Morbi in pluviosis quidem plerunque fiunt fœbres longæ et alvi fluxiones et putredines et comitiales et siderationes et anginæ.* »

Hippocr. aph. XVI. sect. 3.

en se promenant dans un lieu élevé et spacieux. Le seul préservatif contre cette espèce de contagion consiste dans un léger purgatif qui, en diminuant la masse des humeurs, empêche quelquefois l'invasion, souvent la prolongation, et toujours la détérioration de cette affection catarhale, de même qu'un minoratif, (par exemple, une demi-once de manne dans du lait ou dans l'eau, le soir en se couchant pendant deux ou trois jours), nétoie le tube alimentaire, console la poitrine et porte le calme dans tout l'organisme.

La gelée a régné pendant deux jours, mais elle a déjà cessé, et aujourd'hui neuf, le quai des fleurs, à Paris, offrait un parterre enchanteur, et tel qu'aux premiers jours du printemps, sous l'influence d'un soleil radieux. Rien n'est printanier, brillant et animé comme la promenade de nos belles Tuileries, à l'heure de midi ; et si un vent un peu froid, le soir et le matin, nous rappelle au souvenir de Janvier, à midi l'affluence des promeneurs, la toilette légère des femmes, l'éclat de la première verdure, l'ardeur du soleil, retracent la mémoire, et préludent à l'arrivée des jours délicieux du mois de mai, dont ils offrent l'illusion. Enfin, pour peindre d'un seul mot l'hiver que nous éprouvons en France cette année, c'est le beau ciel de Naples, uni à l'humide constitution de celui de Rome, et par intervalles, à la froide et sèche température de Paris, qui rend plus saine celle des deux autres, et dispose à mieux jouir des mille et un enchantemens propres à la capitale de l'univers. Que l'astre de la paix luise enfin sur ce peuple triomphateur de tous les peuples!!! Eh! qu'aura-t-il alors à envier aux autres!!! Que le héros qui guida dans les champs de la victoire nos phalanges guerrières, tressant l'olive au laurier qui couronne son front, fasse cesser nos alarmes pour des jours qui nous sont si chers! Qu'il accorde la paix au monde, et nous allons voir l'agriculture honorée, les sciences cultivées, le commerce refleurir, les arts prospérer, les santés même se raffermir, enfin, tous les élémens de la grande nation ne s'agitant que pour faire un tout à jamais inséparable, tous les vœux se confondre pour la conservation du chef illustre sur la tête duquel reposent désormais les destins du monde entier.

O diva . . . .
. . . .
Serves iturum Cæsarem in ultimos
Orbis Britannos . . . .

Horat. lib. 1. Carm. XXVI.

M. S. U.

Depuis le 19 janvier jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 8 lig. $\frac{9}{12}$.

La moindre de 27 p. 2 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 5 d. $\frac{2}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 1 d. $\frac{8}{10}$. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d.

Et pour le *minimum* 84.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 4 fois au N.-O., 7 fois à l'O., 6 fois au S.-O., 2 fois au S., 1 fois au S.-E., 6 fois au N.-E. et 5 fois au N.

Chevallier, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Nous avons déjà prouvé le danger d'une pratique meurtrière qui commence à s'accréditer, et qui semble être la suite de cet esprit novateur qui des mots a passé aux choses dans l'enseignement comme dans l'exercice de la médecine; nous voulons parler de l'usage de contrarier les crises provoquées par la nature, en faisant ce qu'on appelle une *médecine de symptômes*. Parmi ces crises, une des plus salutaires, sans doute, est la *fièvre*; ce mouvement tumultueux par lequel le système cherche à se débarrasser de principes morbifiques, qu'il finit par expulser ou par s'assimiler, et que le vulgaire (et combien de médecins font partie du vulgaire!) traite de maladie, et s'obstine à guérir dès l'invasion. Dans les fièvres éphémères, qui ne sont suivies ni de sueurs, ni de dévoiement, ni de métastase sensible, il semble, en effet, que l'organisme ait eu la force de s'approprier les molécules hétérogènes qui avaient imprimé un mouvement

désordonné, une perturbation orageuse au systême sanguin, et voilà pourquoi ces fièvres laissent un malaise qui ne survit point aux accès de fièvre éphémère, accompagnés d'une crise. Dans les fièvres réglées, au contraire, la nature prépare longuement les moyens de résistance, en raison de la gravité de l'obstacle qui lui est opposé; mais dans tous les cas, il est très-imprudent de s'attacher à la fièvre qui, souvent, est constitutionnelle, et non symptomatique, qui est, en un mot, un moyen de guérison créé par la nature et non une lézion des fonctions vitales. Ce principe, qui était celui de l'école hipocratique, a presque besoin d'être professé hautement et avec courage, en ce moment où l'orthodoxie de ses dogmes est attaquée ouvertement par une jeunesse inexpérimentée et amie de la nouveauté. Appuyons-le d'un exemple récent, et ayons la bonne foi de convenir, qu'égarés un moment par la séduction de la nouvelle doctrine, nous avons été heureusement assez tôt instruits par l'expérience pour revenir à l'ancienne et salutaire pratique.

Madame de Miniac, jeune, belle et fraîche, d'une forte constitution, jouissant de tous les agrémens de la vie, n'étant exposée à aucune des faiblesses nerveuses ou des intempérances de volupté, trop communes aux folles sybarites de Paris, éprouve tout-à-coup, après quelques courses forcées, nécessitées par des sollicitations d'affaires, une lassitude générale, une courbature, enfin un accès de fièvre très-intense. Au second accès, qui arriva le troisième jour, un vomissement spontané l'évacue considérablement d'une bile âcre et porracée. La langue était blanche, la soif ardente; au reste, nulle douleur de poitrine, ni de ventre qui était resté très-constipé. Cette jeune dame ne redoutait rien comme de voir sa fièvre se régler, et elle me suppliait de *la couper*. Cédant imprudemment à ses instances, je donne le soir une potion calmante; toute la nuit l'eau de tilleul, alternée avec l'orangeade et une décoction de kinkina, et le lendemain à quatre heures, un moment avant l'invasion fébrile, une tasse de café avec le jus d'un citron. A peine cette potion fébrifuge fut-elle bue, qu'un vomissement de bile se déclare. Toute la surface du corps, et sur-tout les extrémités et le ventre se couvrent d'élévations à la peau, comme celles que donnerait une flagellation d'ortie, et ressemblant à de petites ampoules remplies, au centre, d'une sérosité âcre; les bras se roidissent et deviennent insensibles, les jambes donnent un sentiment de pesanteur et d'enflure; chaque ampoule semble une pointe acérée en y portant la main. Le délire le plus complet, des exarcerbations vaporeuses, des baillemens, des cris, des accès de colère, des pleurs, des grincemens de dents convulsivement serrées, une sueur ruisselante succèdent à cet état, et notez qu'il était périodiquement plus ou moins intense. J'insiste sur les anti-spasmodiques, après avoir favorisé le vomissement par l'eau chaude. J'applique deux sinapismes à la plante des pieds, pour obtenir une révulsion et dégager la tête. Je donne deux lavemens, dont un purgatif, pour dériver l'humeur, l'eau de poulet, l'infusion de tilleul.... Le surlendemain la fièvre ne revenant point, j'essaie de détendre la fibre, pour favoriser son retour, qui eut lieu effectivement deux jours après, à l'heure accoutumée, et parcourut quatre périodes régulières. Alors je purgeai d'abord par un vomitif, puis par de doux laxatifs; peu-à-peu la fièvre diminua, et au bout de douze jours de ce traitement, plus conforme à la saine raison et à la véritable médecine, ma malade était guérie. *Sublatâ causâ tollitur effectus.*

M. S. U.

CHIRURGIE.

Extrait des manuscrits de Lebas.

3e. OBSERVATION.

Un autre prisonnier détenu au même château, me consulta dans ce temps sur son état. Il avait nombre de symptômes et de signes univoques de la siphilis, tels que des poireaux sur le gland et le prépuce, des dartres vives sur le corps et sur les parties de la génération, des ragades et une tumeur carniomateuse à l'anus, accompagnée de douleurs aiguës d'où découlait une liqueur verdâtre et d'odeur cadavereuse, et qui était du volume d'un œuf de pigeon. Il se plaignait encore de douleurs excessives aux articulations, et il était extrêmement maigre.

Je le déterminai à prendre les anti-vénériens. Tous les symptômes disparurent après leur administration, à l'exception du carcinome. Le malade reprenait l'embonpoint dont il avait joui avant sa maladie, et faisait bien ses fonctions. Regardant cette tumeur comme indépendante du virus vénérien, je l'enlevai à l'aide du bistouri. Mais elle végéta si prodigieusement de jour à autre, qu'au bout de huitaine elle avait acquis le même volume que je lui avais trouvé avant que de la couper. On ne pouvait y toucher sans exciter des douleurs insupportables. Il n'en découlait aucune matière. Je me tournai du côté des narcotiques, comme je l'avais fait dans les maladies observées précédemment, et j'eus ensuite recours aux caustiques, que j'appliquai dans le centre de la tumeur, au nombre de trois, du poids chacun de quatre grains. Ils procurèrent un escarre considérable et une abondante suppuration de couleur roussâtre et consistante: le pansement qui se commença vingt-quatre heures après l'insinuation des caustiques, se fit avec un plumaceau trempé dans l'huile d'œufs, et fut continué huit jours de suite, après lesquels je renouvelai les narcotiques extérieurement et les caustiques à la quantité de deux de chacun trois grains. L'appareil levé, la même méthode usitée de panser fut continuée pendant dix jours. La plus grande partie du carcinome se trouvant alors fondue, et ne restant plus qu'un pédicule de l'épaisseur d'un tuyau de plume de médiocre grosseur, j'enfonçai dans son milieu, après avoir eu recours aux narcotiques, un seul morceau de caustique de la pesanteur de trois grains. Trente-six heures après, je trouvai le carcinome totalement détruit. Je continuai mon pansement jusqu'au douzième jour, dans lequel la plaie ne suppurant plus, fut pansée à sec, et le dix-septième totalement cicatrisée. Pendant le cours de ce dernier traitement, le malade ne ressentit que de très-légères douleurs (encore ce fut dans les pansemens), et reposa tranquillement. Il fut purgé deux fois.

Le régime avait été humectant, rafraîchissant et farineux.

Composition des caustiques.

Mercure sublimé (muriate sur-oxigéné de mercure), deux scrupules. Pierre infernale (nitrate d'argent), un scrupule. Poudre de sabine, un gros et demi. Gouttes de lait de thytimale et de figuier, vingt-quatre gros. Opium, trente-six grains. Huile de jusquiame et levain de seigle, S. Q., pour en faire une masse assez solide dont on composera des trochisques du poids de trois, quatre, cinq et six grains à volonté, pour s'en servir au besoin.

Le sublimé corrosif me semble agir, 1.° sur les tuniques des vaisseaux, pour peu qu'il rencontre de fluides, à l'instar de la pierre infernale; le développement des acides dépend en effet de l'action des fluides, d'où résulte la division des fibres des solides. Cette action a lieu dans l'intérieur des vaisseaux après la division partielle ou totale des fibres qui composent leurs tuniques, et y coagule le liquide qui y circule.

2°. Le sang coagulé, après avoir été imprégné des particules acides du sublimé, fermente à un degré si violent que l'air auquel elles s'attachent, devenu raréfié, fait des efforts pour sortir de l'endroit où il se trouve incarcéré, et conjointement avec les parties escarotiques les plus volatiles, bouleverse, déchire et détruit les parties circonvoisines.

La poudre de sabine contient un sel alkali, qui, mêlé avec les acides du sublimé, augmente le degré de fermentation, d'où résulte une action plus forte de la part du caustique sur les parties sur lesquelles il sévit, sur-tout par l'approche du lait de thytimale et de figuier rempli d'alkalis de même nature que ceux de la sabine.

Le levain de seigle chargé de beaucoup de sels volatils et acides, donne un principe de fermentation qui accroît le travail de la nature.

Cette masse escarotique causerait un déchirement très-douloureux, si les narcotiques ayant mis d'abord dans un état de stupeur et d'insensibilité les fibres nerveuses, les parties stupéfiantes de l'opium mêlées avec les acides et les alkalis du sublimé, de la sabine et du levain, et avec les parties grasses de l'huile de jusquiame, ne les rendaient infiniment moins susceptibles de l'impression qui leur aurait été faite sans cet obstacle, sans cependant empêcher la puis-

sance mécanique des caustiques. Cette dernière action pourrait être comparée avec celle qui résulterait de l'application d'un cautère actuel et potentiel sur une partie paralysée, dans lequel le déchirement et la destruction se feraient sans cependant qu'il en résultât aucune douleur, eu égard au défaut de présence des esprits animaux.

NÉVROSE ANOMALIQUE.

Monsieur, un phénomène qui n'est peut-être pas sans exemple, mais qui n'en a pas moins d'intérêt, me paraît digne d'être consigné dans votre instructive Gazette, dont le ton de franchise doit plaire aux amateurs de la vérité. Une dame âgée de quarante ans, d'un tempéramment bilioso-sanguin, maigre et basanée, éprouve dans ce moment, à Gênes, une névrose d'un genre fort singulier. Après une maladie spasmodique dont elle se croit guérie, parce que les symptômes ont changé de nature, le sens de l'odorat s'est exalté chez elle, au point que la société lui devient insupportable. Elle reconnaît les individus à l'odeur, comme un chien de chasse reconnaît et distingue le gibier : elle est obligée de faire elle-même son lit, parce que l'impression des mains de ses valets est sensible à son odorat, l'inquiète et trouble son sommeil. Si dans un cercle, une personne a l'haleine forte, soit naturellement, soit par l'usage accidentel de certains alimens, elle tombe en syncope et souffre horriblement. Une dame de ses amies lui prêta un jour un mouchoir blanc, dont l'odeur lui parut intolérable, quoique personne ne put y distinguer aucun goût. Interrogée sur l'espèce d'arôme qu'elle remarquait, elle dit que le mouchoir sentait le réséda : on chercha dans l'armoire qui renfermait ce linge, et après le plus minutieux examen, on découvrit un petit fragment de branche de réséda désséché, qui peut-être était dans cet endroit depuis deux ou trois ans.

Une remarque fort singulière que la malade a faite elle-même, c'est que l'appartement dans lequel les odeurs insensibles à d'autres l'incommodaient, cessait de lui être désagréable, quand on y avait fait avec précaution des fumigations selon la méthode de Guyton de Morveau, pourvu qu'on eut renouvelé l'air ensuite, car l'odeur du gaz muriatique oxigéné, lui paraissait aussi peu supportable que tout autre.

Je ne suis pas médecin ; et il ne m'appartient pas d'indiquer un remède à cette affection d'un genre si extraordinaire ; mais me permettrez-vous de vous soumettre une question : Croyez-vous que cette exaltation nerveuse ne puisse être atténuée ou par un coriza artificiel qui émoussât habituellement l'odorat, ou par des injections sédatives et anti-spasmodiques, comme lotions camphrées, opiacées, empyreumatiques ? C'est un doute que je présente en aveugle, et en invoquant vos lumières et celles de vos savans correspondans.

J'ai l'honneur, etc.

C. L. C., *Pharmacien*.

Paris, 27 janvier 1807.

Note du Rédacteur. Nous remercions le correspondant, dont le zèle et l'instruction nous ont été si souvent également utiles, et nous aimerons à proposer pour modèle à ceux qui veulent bien nous envoyer comme lui des articles, le doute méthodique et la discrétion *carthésienne*, avec lesquels il nous présente celui-ci, sur la fidélité duquel des renseignemens qui nous sont parvenus d'autre part ne nous permettent pas d'avoir la moindre méfiance. On ne peut nier qu'il existe des êtres dont l'organisation olfactive ne soit singulièrement sensible. Un court exposé de la physiologie de l'organe de l'odorat, expliquera les causes de cette différence. L'intérieur du nez est tapissé d'une peau nommée membrane pituitaire. Cette membrane est composée de deux lames superposées, dont la plus consistante revêt, sous le nom de périoste, les os du nez et ses cornets. Ceux-ci sont des osselets spongieux, larges, plats, sinueux, destinés à augmenter l'étendue de la membrane pituitaire pour la rendre plus sensible. La seconde lame, plus molle, est parsemée de glandes et de papilles nerveuses provenant de la première paire de nerfs (olfactifs) ; les émanations subdivisées des substances odorantes sont apportées par l'air sur la membrane pituitaire. Est-elle macérée par l'humidité, leur impression est annullée comme dans les enchiffrenemens. Est-elle enflammée,

le mucus secreté émousse les houppes nerveuses. La finesse de l'odorat est en raison de l'ampleur ou de la nudité de l'organe. Ainsi chez le chien, chez l'ours, dans l'organe desquels la membrane pituitaire, après avoir suivi les anfractuosités d'un nez très-long, se prolonge jusques dans les sinus frontaux, sphénoïdaux et maxillaires, ce sentiment est plus exquis que dans l'homme.

Cependant il est des hommes doués d'une irritabilité olfactive extrême. Quelques nègres des Antilles ont l'odorat si fin, qu'ils poursuivent à la piste des nègres marons sur les traces desquels on les met. Le Journal des Savans, d'avril 1667, en consignant ce fait, dit qu'ils distinguent, à l'odorat, la trace d'un nègre d'avec un blanc. Le même Journal, année 1684, cite un religieux de Prague, doué de l'étonnante propriété de discerner, à l'odorat, la continence ou la faiblesse des femmes, dont il était devenu le juge redouté. Les Bédouins assignent, dans les vastes déserts de l'Arabie, à quelle distance ils sont de Babylone, en flairant seulement le sable de ces déserts. On ne doit donc pas toujours traiter de maladie cette excessive sensibilité; et loin de faire des vœux pour la cessation du phénomène qui nous est dénoncé, nous en ferions pour qu'il fournît l'occasion de tenter, sur un organe peu étudié jusqu'ici, des expériences très-précieuses, sous les rapports de la médecine et de la curiosité.

Nous regrettons, au reste, que notre savant correspondant ne nous ait pas précisé les détails de la maladie qui a précédé ce phénomène, et nous penchons à soupçonner ici de l'hystéricisme, qui, comme on sait exalte l'irritabilité de tous les sens. Nous faisons, sur cette importante matière, un appel à nos lecteurs, qui, sans doute, ne restera pas sans réponse.

MÉDECINE-PERFECTIVE,

*Ou Moyens de conserver et prolonger la vie, par M. D***, D. M.*

Suivez la nature dans toutes les parties de votre régime : c'est là la seule maxime à observer pour conserver sa vie et perfectionner sa constitution.

Je dois donc dire d'abord quelles sont toutes les parties du régime; et ensuite principalement comment on suivra la nature dans ses différentes parties.

I. *Quelles sont les parties du régime?* Le régime renferme trois grandes classes d'objets : les objets physiques, les objets moraux, et les objets mixtes ou physico-moraux. — Les objets physiques comprendront 1°., l'air et les élémens; 2°., la nutrition; 3°., les excrétions; 4°., les exercices du corps. — Les objets physico-moraux sont l'exercice des cinq sens et celui des organes sexuels. — Les objets moraux sont l'exercice de l'esprit ou la pensée, et l'exercice de l'ame ou les passions.

Cette division des objets du régime en trois genres me paraît préférable, par plusieurs raisons, à celle en six, qui est usitée jusqu'à présent. — Il faut donc suivre la nature dans les quatre objets physiques, dans les deux objets physico-moraux, et dans les deux objets moraux.

II. *Ce que c'est que suivre la nature.* Suivre la nature dans ces différentes parties, c'est se conformer, dans chacune d'elles, aux douze maximes suivantes. — J'offrirai d'abord la série des maximes générales : j'en ferai ensuite l'application aux différens âges et aux différentes parties du régime.

TITRE Ier. *Douze maximes générales communes à tous les objets du régime, et convenables à tous les âges, à tous les tempérammens et à toutes les circonstances diverses.*

Maxime première et principale. — Obéissez à tous vos appétits naturels, soit physiques, soit moraux, en les distinguant bien des appétits factices. — Par exemple, appétit physique relatif à la nourriture. Quand vous avez faim, mangez; quand vous n'avez pas faim, ne mangez pas. Lorsque votre estomac répugne à la viande et demande des végétaux, ne mangez que des végétaux; et lorsqu'au contraire vous appétez les substances animales, faites dominer dans vos repas les substances animales. — Il faut en user de même à l'égard de vos autres innombrables appétits physiques, moraux et physico-moraux.

Ce premier précepte, ses modifications et ses différentes sortes d'applications seront détaillés plus amplement dans la suite. — Cette maxime première, ou des appétits directeurs, ou de l'instinct, est la seule indispensable, et renferme toutes les autres. C'est elle seule qui, depuis tant de milliers de siècles, conserve et perpétue les différentes espèces d'animaux : elle seule qui, étant toujours quelque peu pratiquée par les hommes, préserve leur espèce, presque malgré eux, à travers tant d'erreurs, de crimes et de dangers. Ce précepte donc devrait suffire à notre médecine. — Cependant, comme la vie humaine, nos idées et nos sentimens sont devenus si compliqués; comme au milieu de cette immense complication, nos appétits naturels sont trop difficiles à démêler, et que l'homme sait à peine ce qu'il est et ce qu'il veut, il est nécessaire d'accompagner cette

maxime capitale de l'instinct, d'autres maximes *rationelles* et un peu plus claires, qui, loin de contredire celle-là, ne feront que nous aider à la comprendre et à l'appliquer.

Maxime deuxième. — Déployez tout votre être, et exercez toutes vos facultés, soit physiques, soit morales; toutes, dis-je, sans en excepter aucune.

Maxime troisième. — Jouissez de toute la nature, et usez de tous les différens genres d'objets extérieurs que le monde physique ou moral vous présente, de chacun d'eux selon vos facultés et sa manière d'être, et sans en rejeter aucun.

Sur ces maximes première, deuxième et troisième. — Ces deux dernières maximes, quoique sous des termes très-différens, ne prescrivent à peu près que les mêmes choses, et elles s'accordent aussi parfaitement avec la première. — Les genres d'objets extérieurs que le monde présente sont innombrables et extrêmement variés : à chacun d'eux est coordonnée une des facultés de l'homme; et à chacun de ces objets, et à chacune de ces facultés correspond toujours un appétit. L'homme tient à tous les objets possibles par ses facultés et par ses appétits, et ne fût-ce que par son ambition ou par sa curiosité. Tout dans l'univers intéresse chacun de nous. Chaque genre d'alimens connus nous a fait venir, au moins une fois, comme on dit, l'eau à la bouche; chaque grande question a obtenu une de nos pensées, chaque beauté un de nos desirs, et chaque étoile du ciel un de nos regards. L'homme réunit tous les instincts; il est *l'animal général*.—L'homme donc, dans son régime, doit 1°. contenter tout ses appétits; 2°. ou, ce qui est la même chose, exercer toutes ses facultés; 3°. ou, ce qui est la même chose encore, faire à propos tout ce qui est faisable, et réaliser tous les possibles.

Obéissez à vos appétits naturels, c'est-à-dire, exercez toutes vos facultés et usez convenablement de tous les genres d'objets. Ces trois maximes sont les plus générales possibles, et celles auxquelles se reportent toutes les autres, soit instinctives, soit rationnelles. — Cependant cette immense activité doit être régularisée et exercée avec ordre. — Il faut, dans chacune de nos actions et des parties de notre régime, choisir sa manière et sa meilleure qualité, saisir son à-propos et certaines circonstances, limiter sa dose et sa mesure. Il faut donc ici, pour régler ces modifications, une autre suite de maximes plus précises et plus détaillées.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

Le petit Livre de Poste pour 1807, ou départ, de Paris, des couriers de la poste aux lettres; imprimé avec autorisation de l'administration générale des postes. *in*-8°. Prix, 1 fr. A Paris, chez *Lecousturier* l'aîné, rue J.-J. Rousseau, N°. 18, en face la poste aux lettres. Dans les départemens, s'adresser aux directeurs des postes.

Nous recevons tant de réclamation de nos abonnés, pour le service de notre Gazette, que nous croyons utile de leur indiquer un moyen, sûr et économique, d'éviter toutes les erreurs qui donnent lieu à ces réclamations, et ils y parviendront en consultant ce livret, qui indique les endroits où sont établis les bureaux de poste aux lettres des départemens où ils sont situés, et les jours de départ de Paris, et pour l'étranger, avec la distinction des lieux pour lesquels on doit affranchir, de ceux pour lesquels on peut affranchir; enfin, de ceux pour lesquels il est impossible d'affranchir.

Nous croyons qu'à l'aide de ce guide, nos souscripteurs correspondront plus sûrement avec nous, en datant exactement des lieux qu'ils habitent, et du bureau de poste le plus prochain; et apercevront mieux encore l'exactitude et la régularité de nos livraisons.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotecknique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. V.) (33) (11 Février 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Une des époques les plus mémorables en chronologie médicale, est celle qui vit Christophe Colomb, en 1492, fixer la découverte de l'Amérique. Nous lui devons le sucre, le café, le kinkina. Mais c'est de ces contrées que nous est venu aussi ce mal affreux et inconnu jusqu'alors, qui empoisonne l'amour dans sa source même, et change en un tourment fatal, le plus doux présent fait à l'humanité. Maintenant que les érudits balancent les avantages de cette découverte et les inconvéniens qui en sont résultés!

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Si la saine philosophie consiste à tirer parti des évènemens qu'on ne peut empêcher, jouissons des roses d'un hiver qui nous refuse des glaçons; mais, mettant à profit ses faveurs déplacées, n'oublions pas du moins que le plus aimable des poëtes nous invite à nous méfier des présens dangereux.....

..... *Timeo Danaos et dona ferentes.*

Et tout en admirant ces richesses intempestives, gardons-nous que leur usage tourne contre notre santé. Homère enseigne que les hommes et les dieux même, sont soumis aux arrêts du Destin; mais, loin de nous conduire en esclaves de la fatalité, pensons bien que telle mort *imprévue* n'est point la suite de la série inévitable des évènemens, mais bien de la négligence des moyens qui pouvaient la prévoir et en préserver. Ils sont dans les mains de chacun de nous, et bien que la borne de notre existence soit décrétée du moment où nous naissons, nous avons reçu et la liberté d'attenter à nos jours, et la libre faculté d'en étendre la durée par des soins appropriés. Que le système de l'aveugle fatalisme règne dans les camps des hordes vomies par le nord; à défaut de valeur raisonnée, du sentiment profond

d'amour de la liberté, de la gloire et de la patrie, ce stupide instinct peut donner un courage d'inertie qui sait braver la mort sans savoir la donner; mais que, battu par la tempête du malheur, l'habitant de la plus belle contrée de l'Europe désespère de sa fortune, succombe aux coups du sort, et provoque sa destruction; qu'en proie à la douleur il ne sollicite pas la main amie de la médecine, c'est imiter la conduite d'un capitaine qui, par un faux amour-propre, préférerait conduire sa troupe affaiblie à une mort certaine et inutile à la patrie, au sage parti d'une retraite savante, avantageuse et qui n'est pas sans honneur. C'est souvent du sein du malheur même, que germe la semence de la prospérité, et cette réflexion approfondie nous a toujours semblé une objection insurmontable contre l'apologie du suicide. Opposons donc des armes nouvelles à un ennemi qui, pour mieux nous vaincre, emploie celles de la séduction, et n'oublions point que les Carthaginois aux portes de Rome, par leur valeur, perdirent la victoire et la vie au sein des délices de Capoue.

L'hiver est nécessaire à la nature. Le souffle des aquilons épure les airs, verse dans l'économie animale des torrens d'oxigène et de vie; dans son absence nous devons remplacer son action vivifiante par un exercice plus actif, une diète plus sévère, une continence plus exacte, et s'il est quelques légers excès qui puissent balancer les privations que nous devons nous imposer, ce seraient quelques toasts d'un vin pur et spiritueux à la fin d'un banquet frugal, au sein d'amis réunis par la franche cordialité. Au reste, cet hiver n'est pas le seul qui ait offert une telle clémence, et les annales de l'histoire en ont consigné plusieurs d'une douceur aussi mémorable. En 1289, les jeunes filles se parèrent, à Noël et le jour de l'Épiphanie, de couronnes de violettes et de bleuets. En 1420, les cerisiers fleuris en mars, donnèrent des fruits en avril; et l'on cueillit en mai des raisins murs. Les hivers de 1524 et 1538 offrirent, comme 1807, des roses en décembre. En 1572, la sève des arbres s'épanouit, dès le mois de janvier, en feuilles qui couvrirent des nids d'oiseaux en février. En 1585, le bled donna des épis à Pâques. 1607, 1609, 1617 et 1659, également remarquables par leur douce température, le furent moins cependant que l'année 1622; dont le mois de janvier fut tellement tempéré même dans le nord, qu'on n'y alluma pas les poëles, et que tous les arbres étaient fleuris en février. Quelle différence de cette constitution atmosphérique à celle de 1740, dans laquelle le thermomètre descendit, en France, à dix degrés au-dessous de glace; de celle de 1776, à quatorze degrés et demi; de 1709, à quinze et demi; de celle de 1788, qui descendit d'un degré au-dessous, et qui offrit les plus grands froids qu'on ait éprouvés à Paris; mais qu'on la compare sur-tout aux froids d'Astracan, en 1746, de 24 degrés et demi sous 0; à Pétersbourg, en 1749, de trente degrés; à Québec en 1743, de trente-trois degrés; à Tornea, dans la Bothnie, en 1737, de trente-sept degrés; à Tomsk en Sibérie, en 1735, de cinquante-trois degrés et demi; à Kirenga en Sibérie, en 1738, de soixante-six degrés et demi; enfin d'Yemseik en Sibérie, en 1735, de 70 degrés; et l'on avouera qu'il n'appartient qu'à l'homme de s'acclimater dans les températures les plus opposées, et de vivre bien portant ou sous les ardeurs de la zone torride ou sous les glaces éternelles de la Sibérie.

Une intermittence étrange signale les jours de l'hiver que nous éprouvons. Le premier jour de février a offert un soleil radieux, le second un froid pénétrant et humide, et le soir, pour la seconde fois dans cette saison, de la neige; le troisième un soleil printannier; le quatrième un froid actif, et de la neige fondante sous l'influence bizarre du S. O.; le cinquième, de la pluie et la même ardeur solaire, etc. Mais au milieu de cette alternative de températures, la végétation continue toujours ses progrès, et nous devons juger de l'impression de cette constitution sur nos organes, par celle qu'elle exerce sur les végétaux.

Des indigestions, des diarrhées, des rhumes; des rhumatismes, quelques accès de goutte, des maux d'yeux et d'oreille, des fluxions, des enchiffrenemens; la récidive chez les femmes de cette vilaine incommodité qu'on a fait à Flore l'injure de placer dans son domaine; tels sont les tristes résultats du relâchement atmosphérique qui macère notre fibre, et dont le cachou, le kinkina, l'opium, la marmelade de Tronchin, la gomme et

le kermès, les frictions sèches, les boissons aromatiques données selon la diversité des indications, et sur-tout l'abstinence et l'exercice modéré, sont les meilleurs remèdes. On ne peut trop insister sur ce dernier conseil, dans ce moment consacré par l'usage à la licence des bacchanales. Le peuple se gorge de mets et de liqueurs incendiaires; il se livre avec fureur à la danse; il court dans la fange humide et sous un ciel neigeux, le visage couvert d'un masque, les épaules, la gorge et les bras à nud, pour mieux imiter les folies d'un sexe dont il emprunte les vêtemens. Le front ruisselle de sueur, et la poitrine est glacée. La décence et la santé président, il est vrai, à la toilette qu'on expose aux promenades, mais leurs conseils ne sont point encore suivis pour celle du bal. Après dix contredanses consécutives, on sent le besoin de se couvrir; mais, malgré les cris conjurés des médecins et les leçons amères de l'expérience, la mode a décidé qu'il faut livrer dans un bal à l'avidité des regards les plus insultans, tout le luxe de ses formes. En vain une voiture rapide ramène l'intrépide walseuse dans son lit bien chaud, la victime est frappée, des semences de mort circulent déjà dans ses veines et sa sentence est prononcée, quand le salon retentit encore des applaudissemens donnés à ses grâces dont quelques précautions et une sage retenue eussent garanti la durée.

Depuis trois jours il pleut, il vente, le soleil luit tour à tour. La Seine est très-accrue.

M. S. U.

Depuis le 29 janvier jusqu'au 9 février, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 6 lig. $\frac{10}{12}$.

La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 7 d. $\frac{1}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 3 d. $\frac{1}{10}$. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d.

Et pour le *minimum* 91.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 2 fois au N.-O., 9 fois à l'O., 12 fois au S.-O., 4 fois au S., 1 fois au S.-E., 3 fois au N.-E. et 2 fois au N.

Premier quartier de la lune, le 15 février.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

ÉPIDÉMIE.

Il règne dans une petite commune des environs (Moussey), une épidémie qui a déjà tué vingt-trois individus. Notre Préfet a envoyé des médecins et des médicamens pour secourir ce malheureux village, ainsi qu'un petit hameau qui en dépend.

Cette épidémie frappe spécialement la poitrine. Cependant plusieurs malades ont eu dès l'invasion des vomissemens bilieux et des déjections de même nature. Mais tous éprouvent un point douloureux, qui va souvent d'un côté à l'autre de la poitrine. Il y a de l'oppression; les crachats sont un peu teints de sang et n'ont point de consistance; les forces s'affaissent promptement; il paraît que la fièvre a des redoublemens, au milieu desquels les symptômes s'exaspèrent; il s'y joint même un peu de délire. Comme aucun malade de ces symptômes n'a échappé à la mort, tout le pays est consterné. Le plus grand nombre a succombé au cinquième jour, deux au plus ont passé le septième.

La saignée, les béchiques, le tartrite de potasse antimonié et l'ipécacuanha, l'oximel scillitique, le kermès, les vésicatoires comme stimulans, ont été mis en usage. La saignée exceptée, j'ai conseillé tous ces moyens pour la femme de confiance de M. Bonami (*agée de soixante ans*). Comme le chirurgien que j'ai envoyé m'a rapporté qu'il avait été témoin de la naissance d'un paroxisme, (le pouls était faible et flasque), j'ai fait prendre une décoction de kinkina. Mais la violence et la rapidité de la maladie n'ont pas permis d'en employer la moitié. La malade est morte au cinquième jour.

J'ai causé avec les deux médecins qui sont nommés pour le traitement de l'épidémie. Ils n'ont pas encore sur sa nature des idées bien fixes. L'un prétend que c'est le génie inflammatoire

qui prédomine ; et que si des saignées suffisantes étaient pratiquées de prime-abord, on arrêterait les progrès du mal, sur-tout si les malades étaient dociles. Il appuye cette assertion sur une ouverture de cadavre qui lui a fait voir la plèvre enflammée, et la surface d'un poumon couverte de l'exudation inflammatoire. L'autre médecin dit que tous les malades lui ont offert les signes du catharre bilieux. Quant à moi, j'ai l'idée que la femme de la maison de M. Bonami est morte de cette inflammation maligne qui décompose promptement les poumons. Les médecins cliniques ne s'y trompent pas : et le docteur Thierry, dans sa médecine expérimentale, indique ce qu'on doit en penser quand on voit la matière des crachats ; elle s'est souvent présentée à l'observation, dans le catharre qui a régné épidémiquement à Paris, il y a trois ans. Il y a lieu de croire que l'épidémie de Moussey est une complication d'inflammation et d'adynamie. Voulez-vous bien, M., nous donner dans le prochain numéro, vos réflexions sur cette importante question.

VOITHIER *Médecin.*

Troyes, 4 février 1807.

Réponse du Rédacteur. *C'est une chose grave et bien ardue, que de donner un avis de la justesse duquel dépend la vie d'honnêtes cultivateurs, de bons pères de famille, sur les renseignemens, très-exacts sans doute, qui nous sont transmis par notre savant collègue, mais qui ne peuvent jamais suppléer à l'observation en personne pour celui dont on sollicite l'opinion.*

Il suit de l'exposition des faits prudemment dépouillés de toute conjecture, que la maladie dont il s'agit est une pleurésie passive, *une* adynamie plévrétique, *tenant des fièvres insidieuses de Torti, de la pleurésie sèche de Stholl, de la fièvre bilieuse de Finkes, nerveuse d'Huxham, des prisons de Pringle, ataxique de Selle et Pinel, et du cholera-morbus dont elle emprunte la rapidité et l'intensité des symptômes. C'est une de ces affections aiguës où la lésion du principe vital est tellement rapide, qu'une médecine expectante tuerait, et que loin de compter sur les forces de la vie et les secours de la nature, on doit administrer promptement les remèdes les plus actifs.* Statìm uno impetu summa remedia tentanda sunt, nec vitæ auxilio, nec leviori fidendum medelæ, modò aliquæ vires supersint. *Sikoll, des fièvres, aphor.* 231. *Le même auteur semble avoir tracé là marche curative dans ce cas d'urgence, en ajoutant aussitôt, aphor.* 232 : Ergò, hoc casu, statìm vesicans (crustæ, ferro ignito, in loco affecto profundè inurantur) lateri dolenti applicandum. Tùm fortia, diluentia, aperientia, antiseptica, sudorifera, largâ copiâ hauriantur ; his enim, si ullis, lenietur mali sevities. *Telle est la base du traitement que nous proposons à notre modeste correspondant, en nous applaudissant de le voir appuyé sur l'autorité d'un praticien aussi recommandable que Stholl, et en rendant aux lumières de notre confrère la justice d'avouer qu'il l'avoit entrevu.*

Ainsi, dès l'invasion, et, s'il était possible, dès le soupçon de l'atteinte de la contagion, vomitif avec le tartre stibié, comme émétique et comme stimulant (on le donnera dans le vin) ; limonade vineuse (un tiers de vin blanc) ; vésicatoires volans pour imprimer une diversion avantageuse et éparpiller les forces de l'humeur. S'il y a crachement de sang, trois ou quatre ventouses scarifiées sur le point douloureux ; pillules de camphre et nitre ; un demi-looch blanc camphré. Lavemens stimulans avec le miel mercurial, ou la casse, le kinkina et le camphre, à haute dose, pour décider mieux la métastase, seul moyen de guérison ici et presque toujours. Dès le même jour au soir, kinkina en substance, s'il est possible, et à haute dose, quatre gros en quatre fois, sinon au moins, en très-forte décoction, deux onces pour deux verres d'eau. On peut y ajouter un peu d'ammoniaque et de cachou. Frictions spiritueuses, camphrées et chaudes sur les jambes. Tenir le malade chaudement, mais ne pas l'accabler sous les couvertures.

Je n'ordonne, avec cette profusion, le camphre et le kinkina, que parce que la nature des selles, l'incohérence des crachats, le

délire annoncent ; dès le début, une dissolution humorale, une tendance à la gangrène qu'il faut se hâter de prévoir. Point de saignée sur-tout, quelque symptôme d'inflammation qu'il paraisse. La pléthore n'est que fausse ici, et il n'y a affection plévretique, dégénérant en péripneumonique, que parce que la douleur s'opposant à tout mouvement du thorax, empêche le passage du sang, et donne la mort mécaniquement et sans cause mortelle ; mais un remède héroïque, et qui obtiendra tout l'effet d'une saignée, sans en avoir les dangers, ce sera le bain, le bain tiède qui, élargissant la capacité des vaisseaux sanguins, fera cesser l'aspect pléthorique, et mettra le sang aussi à son aise que si la masse avait été diminuée, sans courir le danger d'ôter des ressources vitales dans une affection où le principe de la vie est attaqué. Si l'on m'objecte que la température du sang (de trente à trente-trois degrés) doit bien plus dilater les vaisseaux que l'eau du bain à quinze ou dix-huit, je répondrai que la peau resserrée par l'air, qui n'est qu'à sept ou dix degrés de température, sera sûrement distendue par un liquide de quinze degrés, qui, joindra à cette élévation comparative de température, une action humide, pénétrante sui generis ; *et l'on conçoit que les vaisseaux relâchés par elle ne forceront plus le sang à s'accumuler vers les poumons ou le cerveau, sur-tout si l'on a la précaution de refroidir graduellement l'eau du bain, pour que le sang ne finisse pas par prendre une chaleur qui le dilate de nouveau, et pour qu'au contraire il arrive à céder un peu de la sienne (on sait que la chaleur animale ne se met jamais en équilibre avec les corps voisins).*

Le premier danger passé, on insistera sur les cordiaux (dont je bannis l'opium, d'une action très-infidèle ici), sur le kinkina, sur les mixtures aromatiques et éthérées, sur la thériaque, ce monstre pharmaceutique, dont la vertu a quelque chose de particulier dans toutes les épidémies, et dont les ingrédiens multipliés semblent remplir les indications les plus opposées.

Voici ma réponse ; dans la sincérité de mon ame, et après les plus sérieuses méditations sur votre intéressant mémoire à consulter ; et je n'éprouve d'autre regret que d'être empêché, par la distance des lieux et mes renaissantes occupations, de vous la porter moi-même, pour vous prouver mon dévouement pour la classe respectable à laquelle vous vous intéressez si vivement, ma profonde estime pour vous, et pour m'instruire sans doute auprès des médecins que le Gouvernement a désignés dans cette calamité.

P. S. *L'autopsie dont on argumente, ne prouve rien de contraire à notre opinion.*

M. S. U.

PHARMACIE.

J'arrive de Philadelphie, M., et j'en ai rapporté une écorce, qui n'y était connue que depuis environ un mois, quand j'en partis. Elle est originaire de Carthagène d'Amérique ; les naturels s'en servent avec succès contre les fièvres. Cette vertu a été vérifiée à Philadelphie, par Mr. Forunda, consul général d'Espagne aux Etats-Unis. Son odeur aromatique, sa cassure résineuse, sa saveur amère, cautionnent qu'en effet, non-seulement elle doit posséder la qualité fébrifuge, mais jouir éminemment des propriétés anti-dyssenteriques, anti-spasmodiques, aphrodisiaques et ant'helmentiques. On peut la donner en substance ou en décoction. On la recommande simplement mâchée en assez petite dose, dans un mal d'estomac subit ; elle donne à la bouche un goût agréable, à l'haleine une odeur délicieuse, à l'estomac une sensation de douce chaleur ; elle pourrait remplacer le kinkina, dont le prix actuel est trop élevé pour la classe indigente, dont la saveur ne plaît pas à tous les goûts, et qu'on accuse de peser sur l'estomac, et d'obstruer les viscères, comme elle pourrait suppléer au cachou, qui nous arrive trop souvent frelaté. Je vous envoie, Mr., un échantillon, que vous pourrez montrer aux zélateurs de l'art de guérir, en attendant que je puisse vous en déposer une certaine quantité sur

l'envoi que j'attends. Cette écorce est celle de l'arbre nommé *Malambo*, à Carthagène. Je désirerais, Mr., que vous puissiez en donner l'analyse. B. D. C.....

Note du Rédacteur. Ce n'est qu'avec la plus grande réserve qu'on peut se permettre d'introduire un nouvel agent dans la matière médicale; mais nous devons à la vérité dont nous faisons profession, de reconnaître que l'écorce dont il s'agit, est appelée à jouer un grand rôle dans le catalogue pharmaceutique, si l'on en juge par son aspect résineux, son amertume excessive, mais agréable, et son arôme qui participe des odeurs de la canelle, du camphre et du tolu. Nous offrirons à la curiosité des amateurs, le très-petit échantillon qui nous a été confié, mais nous déclarons que nous ne pouvons tenter une analyse sur une aussi petite quantité.

HIGIENE MILITAIRE.

Monsieur, j'ai vu nos soldats au milieu des camps, et quoiqu'ils triomphent des rigueurs de l'hiver comme des ennemis de l'Empire Français, témoin de la funeste influence de l'intempérie des saisons, qui remplit plus les hôpitaux que ne le font les plus sanglantes batailles, j'ai cherché le moyens d'y remédier.

La juste célébrité dont jouit votre Gazette, dans un art qui chaque jour amène des découvertes utiles à l'humanité, m'a porté à vous soumettre mes vues, dignes du moins par leur intention d'être examinées : elles ont pour but la conservation des défenseurs de la patrie. Rien ne m'a paru plus propre à garantir le soldat de la dangereuse humidité des hivers, qu'une chemise de laine en tricot, préparée suivant un procédé chimique qui m'est particulier, et dont l'effet serait d'entretenir la transpiration, et de prévenir la répercussion de la gale, jusqu'à la saison où elle doit être soumise au traitement de la médecine. Ces vues nouvelles pour la France, m'ont été inspirées par ce que j'ai observé chez les peuples du Missouri au Canada : je les ai vus parvenir à une longue vieillesse par l'usage de ces chemises, sans éprouver jamais aucune des maladies dont la cause est une sueur répercutée. Je réclame, monsieur, vos savantes réflexions sur un sujet d'une aussi grande utilité publique.

J'ai l'honneur, etc.

BONNET DE COUTZ.

Paris, 24 janvier 1807.

Note du Rédacteur. Celui-là rendrait certainement un signalé service à nos armées, qui les affranchirait de l'empire des vicissitudes de l'air, et le moyen que propose M. Bonnet de Coutz, nous semble à la fois économique, commode, salubre, et autorisé par l'expérience du succès des gilets de flanelle sur la peau. Il est certain que les aspérités de la laine en irritant les houppes nerveuses de la peau, la disposeraient à une sécrétion transpiratoire habituelle et indépendante des saisons. Avec cette précaution, la station glacée d'un bivouac par une nuit humide, n'aurait pas plus de danger qu'une marche forcée pendant l'ardeur des jours de l'été; parce que dans le premier cas, la chemise de laine échaufferait comme vêtement, et défendrait de l'influence atmosphérique; dans le second, elle empêcherait la fraîcheur d'un sommeil pris pendant l'été, à l'ombre, ou l'inaction d'une halte dans un bois, de causer la répercussion de la sueur, que retiendrait ce vêtement laineux. Il est surprenant qu'on n'ait pas plutôt et plus heureusement tourné ses regards vers cet usage préservatif, applicable non-seulement aux militaires, mais aux voyageurs, aux ouvriers, aux chasseurs, aux bateliers, enfin à tous ceux qui par état, se livrent à un exercice habituel, et même à ceux chez qui le frottement à nud de cette étoffe, remplacerait le défaut d'exercice.

Nous ne pouvons qu'inviter le savant philantrope qui nous a soumis cette idée, à solliciter du gouvernement le droit de la mettre en œuvre, et nous lui cautionnons un succès complet, s'il met dans l'exécution de son projet, la bonne foi qu'il semble mettre dans sa proposition.

NÉCROLOGE.

L'art de guérir vient de perdre un de ces praticiens recommandables, qui doivent leurs succès à une disposition particulière, à une longue étude

et à ce je ne sais quoi, que dans tous les exercices on est convenu d'appeler *bonheur*, et qui n'est que l'application constante des moyens convenables, dans le moment opportun, par le génie actif, observateur, tenace, doué d'une instruction profonde et d'un coup-d'œil rapide. PIERRE MARCHAIS réunit toutes ces qualités et fut membre du collége de chirurgie, si fécond en grands talens. Il se fit ensuite recevoir médecin, et il se voua exclusivement à l'art pénible des accouchemens, sous les auspices du docteur Millot jouissant alors d'une vogue méritée. Des orages révolutionnaires ayant éloigné ce dernier du grand théâtre de Paris, son élève lui succéda et hérita de sa brillante clientelle. Il parcourut cette carrière avec un succès peu commun; et l'on ne sait ce que l'on devait le plus louer, ou de sa patience affectueuse, ou de sa manœuvre intelligente. Il n'a point publié d'ouvrages, mais il laisse un nom cher à l'art qu'il honorait depuis quarante ans, et à de nombreuses mères de famille dont l'heureuse fécondité trouva constamment en lui un guide sage, un consolateur empressé et un praticien rassurant. C'est un exemple de plus à citer par ceux dont l'opinion est que chaque ministre de l'art de guérir devrait, dans le grandes villes sur-tout, se borner à une seule partie, et qui croient que l'excessive sensibilité des femmes, pendant leurs couches, les rend impressionables des miasmes putrides que peuvent emporter avec eux les médecins, qui allient les soins des fiévreux ou des blessés, à l'exercice des accouchemens, sans user de précautions. Il est mort frappé d'un métastase d'humeur goutteuse, ordinairement fixée sur les viscères abdominaux, et à l'âge de soixante ans.

M. S. U.

Nota. Nous avertissons qu'il se débite chez Lenormand, imprimeur du *Journal des Débats*, des souscriptions à un journal de médecine qui affecte non-seulement le format du nôtre, mais encore le titre des articles est presque celui de notre Gazette. Nous ne pouvons trop mettre en garde contre cette fraude d'autant plus dangereuse, que les souscripteurs ne sont pas servis exactement, nous pouvons en offrir plus d'une preuve écrite, et nous avons craint qu'on nous confondit avec lui.

BIBLIOGRAPHIE.

Dissertation sur les scrophules, présentée et soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris, le 27 janvier 1807, etc., par *Jean Carrier* de Brenod (Ain), docteur en médecine.

Non ignara mali miseris succurrere disco.

C'est une bonne fortune pour un journaliste, que de rencontrer, dans le fatras des ouvrages soumis à son jugement, un écrit joignant à un style pur des idées médicales saines en théorie et simples en pratique. C'est ce qui m'arrive dans le compte que je dois à mes lecteurs de l'opuscule que j'annonce. Il est divisé en deux parties. Le chapitre premier de la première, est consacré à la synonymie des scrophules; le second, à leur histoire particulière. Fidèle à son épigraphe, l'auteur donne pour première observation, l'historique de l'affection scrophuleuse qu'il a lui-même subie, et il en conclut sagement, avec Hippocrate, contre l'opinion qu'un Journal de médecine voudrait accréditer (constitution médicale du dernier trimestre de l'an 1806, page 80) la preuve complette de l'influence des climats, des saisons, des passions et du régime sur la nature, le développement et la guérison des maladies. Quatre autres observations suivent celle-là et portent un caractère de bonne foi qui en rend précieuses les conséquences: qu'un régime tonique, l'exercice, le séjour dans des climats chauds, les bains de mer, les excitans, une diète animalisée, sont préférables aux moyens relâchans et débilitans. Le troisième chapitre est consacré à l'histoire générale des scrophules, leurs causes, leurs signes, leurs divisions et leurs complications. L'auteur discute les opinions de Sennert, Bordeu, Lalouette, Puzos, Cullen, Madier et Beaumes, sur les causes, la contagion et l'hérédité des scrophules, et sur-tout celle du docte professeur de Montpellier, qui a mérité de faire loi dans cette matière par son excellent traité du vice scrophuleux.

La seconde partie expose le traitement, qui est général ou particulier, qui emploie des médicamens simples ou composés. Il discute les vertus des différens spécifiques vantés par Carrere, Tissot, Memeret, Schieman, Mery, Bidaut-Devilliers, Quarin, Drack, Darwin, Storck, Lalouette; du mercure employé avec succès par Ambroise Paré, Baglivi, Bouvard, Portal, Salmade; de l'antimoine recommandé par Fothergill, Guerica et Dehue; du souffre conseillé par Morton et Bordeu; des alkalis administrés par Peyrilhe; du muriate de barite de Crawfort et Pinel; du syrop de Belet; de tablettes antimoniales de Kunkel, etc. Nous renvoyons à l'ouvrage même, qu'on ne peut trop méditer, et qui nous a paru renfermer, dans un très-court espace, tout ce qu'il est important et nécessaire à un médecin

de savoir, sur une maladie qui dépeuple les villes et les campagnes, et qui condamne à la cachexie les êtres qu'elle n'a pas dévoués à la mort.

M. S, U.

Manuel de l'anatomiste, ou précis méthodique et raisonné de la manière de préparer soi-même toutes les parties de l'anatomie, suivi d'une description succincte de ces mêmes parties; par *J. P. Maygrier*, docteur en médecine, professeur d'anatomie et de physiologie, d'accouchemens, de maladies des femmes et des enfans, membre de plusieurs sociétés savantes et médicales. A Paris, chez *Crochard*, libraire, rue de l'École de Médecine, No. 8; et *Duprat-Duverger*, libraire, rue des Grands-Augustins, No. 21. 1807. *in*-8o. 6 fr. 40 c. et 8 fr. 40 c.

L'anatomie touche au périgée de sa gloire et de sa perfection, et les noms de Winslou, Dessault, Vicq-d'Azir, Daubenton, Bichat, Sabattier, Portal, Dumas, Chaussier, Cuvier, Larrey, Pelletan, Dubois, Deschamps, Boyer et Dumeril, sont les garans incontestés de la supériorité de la chirurgie française. Toutes nos écoles sont très-riches en ce genre; et si l'on en excepte un goût de néologie qui ôte aux leçons de quelques-unes leur plus grand intérêt, en les isolant du code général de l'enseignement public, la France n'a à envier ni à l'Angleterre son Willis, ni à l'Allemagne son Winter, ni même à l'Italie le patient et infatigable Mascagny, dont les ingénieuses préparations de M. Laumonier reproduisent le savant artifice. Mais il manquait à l'art, et les élèves desiraient une instruction élémentaire qui pût guider leurs premiers essais dans la dissection; et c'est ce que vient de leur offrir le docteur Maygrier, dans un laborieux manuel dont on ne peut trop louer l'ordre, la précision, et qui peut tenir lieu des plus volumineux traités d'anatomie. Lieutaud a publié, sous le titre modeste d'*Essais anatomiques*, un ouvrage qui serait parfait s'il était méthodique et plus complet. Lauth a donné un Traité de myologie, très-volumineux, et pourtant insuffisant. Duverney et Didier avaient, avant lui, tracé un plan de préparations myologiques, également superficiel. Dagotty a publié des planches coloriées et grandes comme nature, mais qui ne peuvent la suppléer. Les vaisseaux lymphatiques de Mascagny donnent plutôt l'idée de l'injection de ce système, que celle de sa dissection. Enfin, un jeune savant, trop peu connu, qui a tourné vers l'art de la sculpture, l'emploi de ses connaissances anatomiques très-étendues, M. Salvage, publie, par cahiers, le résultat de ses travaux, qui ont sur-tout pour but la dissection par couches de l'appareil musculaire; mais outre que cet ouvrage est très-cher, il est moins utile aux chirurgiens qu'aux statuaires, pour leur indiquer le renflement de tel muscle *subposé* et son action sur celui qui le recouvre, et la peau qui les revêt, aulieu que le Manuel de M. le docteur Maygrier a pour but précis l'instruction de l'anatomiste et les leçons élémentaires de la dissection. Nous aurions desiré que la partie névrologique eût été traitée avec autant de soin que les autres, et que le tableau synonymique eût contenu toutes les concordances des nomenclatures connues. Mais nous devons louer l'auteur d'avoir préféré, à ces innovations, la langue des Galien, des Vesale, des Fallope, des Winslou, des Astruc; et cette légère lacune peut être remplie dans une seconde édition, dont le succès de la première lui fera bientôt une heureuse nécessité.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotecknique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. VI.) (49) (21 Février 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Montpellier! à ce nom révéré quel Médecin ne se rappelle avec vénération que cette cité, l'une des plus anciennes des Gaules, fut le berceau de la Médecine. En vain un voile épais ensevelit dans la nuit des temps l'époque où la Faculté de Médecine commença à y exister. Cæsarius, écrivain du treizième siècle, atteste que depuis long-temps la science médicale y fleurissait, par ces mots consignés dans son *Traité des Miracles*, en parlant de Montpellier : *ubi fons est artis physicæ*. Salerne, Salamanque, Paris, Edimbourg, Louvain, n'ont, à ce qu'il paraît, ouvert leurs Écoles que long-temps après.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Un Journal, rédigé avec esprit, vient de publier un article sur le beau temps et la pluie, contre les Journaux qui s'occupent de la pluie et du beau temps; et tout en voulant prouver que ce sujet était ingrat et rebattu, il a fourni un excellent argument contre sa propre opinion. Il eût eu plus sûrement gain de cause, s'il l'eût dirigé contre ce Journal félon qui naguères *faisait la pluie et le beau temps*, et dont les rédacteurs enfin démasqués sont maintenant à *la tempête*, après être restés si long-temps *au variable*. Ce n'est pas que l'opinion de l'estimable Journal dont nous parlions plus haut, et qu'on ne confondra pas avec ce libelle périodique, qui traite des théâtres en casuiste et de la religion en habitué des coulisses, ne puisse être soutenue, et sur-tout sous le rapport médical. Tel médecin météoromane, en effet, croit avoir tout fait quand, ses aéromètres à la main, il a noté minutieusement les variations atmosphériques. Cependant, qu'en résulte-t-il, sinon qu'à telle époque passée, il a régné telle température, et qu'il fallait *alors* user de tel régime médical ou hygiénique; mais qu'en conclure pour le moment présent, sur-tout si la constitution atmosphérique a changé, comme il arrive

principalement pour les Journaux de médecine, qui ne paraissent que douze ou même quatre fois par an? Rien autre chose que la certitude d'avoir eu exactement le tableau météorologique du climat où l'on a observé. Or, à cet égard, il ne reste plus rien à desirer, et la connaissance du climat de la France est fixée par une série d'observations très-bien faites. Ce qui reste à faire, ce qui constituerait réellement et médicalement la science météorologique, et conséquemment une véritable *hygiène prophilactique*, ce serait l'art de prévoir avec certitude les variations de l'atmosphère. Qui sait, par exemple, quel serait le résultat de l'observation répétée que quand les apsides lunaires arrivent dans le voisinage de l'équateur, à l'époque de l'hiver, on n'a pas de grandes gelées à craindre? Or, ils sont dans cette situation depuis le commencement de l'hiver actuel; et en supposant ce principe reconnu, l'observateur qui les eût consultés aurait donc pu en conclure que cette saison serait humide et douce. Ces apsides reviennent à cette position tous les six ans, mais en retardant toujours de trois mois; ainsi, dans six ans et trois mois ils se trouveront au printemps, dans douze ans et demi en été, dans dix-huit ans et neuf mois en automne, dans vingt-cinq ans ils présideront à un hiver auquel on peut présager une humidité analogue à celle que nous éprouvons en ce moment, sauf les influences résultantes des autres positions planétaires respectives d'alors, qui modifient plus ou moins les règles générales.

Ce retour exactement périodique des apsides, défend ce système de tout reproche de conjecturalité, et nous en trouvons les élémens non-seulement dans les écrits de Ramazzini, Verulam, Newton, Euler, Lalande, Toaldo (1) et de ce savant modeste qui ne sait qu'observer en silence, sans faire vanter ses découvertes, qui, vengé dans l'Europe savante des injustices de sa patrie, a la gloire d'avoir donné aux écoles d'Allemagne une Flore classique presque inconnue en France pour laquelle elle a été faite; mais on les retrouve encore dans Pline (2), et dans notre divin Hippocrate (3). Il est bien vrai que ces lois météorologiques sont subordonnées à telles phases astrales qui en augmentent ou en diminuent l'effet; mais si l'axiôme *exceptio confirmat regulam* est vrai, on doit en déduire la conséquence que dans un système aussi vaste que le mécanisme qui régit les mondes, les exceptions doivent être aussi infinies qu'imprévues, et en conclure peut-être contre le savant dont les connaissances sont toujours bornées, mais non contre la science, dont les principes ne sont pas encore suffisamment statués. Nous tenterons ce sentier, jusqu'ici inconnu, ...

« *Avia..... peragro loca nullius ante*
» *Trita pede.* . . . .

Les lecteurs qui nous ont suivis avec quelque attention depuis notre rédaction de cette Gazette, se rappelleront que dès le premier numéro nous promîmes d'exploiter cette mine encore neuve, et que nous avons déjà, dans quelques articles, présenté à leurs réflexions quelques aperçus nouveaux en ce genre. Nous ne ferons pas à ces lecteurs l'injure de leur prouver de quelle importance serait en médecine la préscience de la température, et son influence sur le choix d'un régime préservatif et approprié. Mais nous devons aux consciences timorées, aux docteurs alarmistes, la preuve que, quand bien même cette prévision météorologique ne se réaliserait pas exactement, le régime prescrit ne serait point contre-indiqué. Or, la seule réflexion prouve que si la température voulue par l'influence planétaire est modifiée par quelque météore survenant, par quelque vapeur terrestre, par quelque commotion du globe imprévoyables, le type de la constitution réelle de l'air reste fidèle à l'état originaire, et n'est pas essentiellement altéré par les épiphénomènes survenus inopinément. C'est ainsi, pour ne point sortir de notre cadre médical, qu'une fièvre putride offre des symptômes transitoires d'inflammation. Cependant, loin de s'y arrêter, le médecin expérimenté suivra la maladie constitutionnelle, et se gardera bien de faire un trai-

(1) Essais météorologiques 1784, page 241.

(2) *Lib. XI, cap.* 97.

(3) *Siderum quoque ortus observandi. . . . . His enim potissimùm diebus morbi judicationem faciunt.*

tement symptomatique dont le malade serait victime. Ainsi, dans un hiver prévu humide, le régime de la fin de l'automne doit disposer la fibre à un ton dont l'élévation prévienne l'effet de la macération; de même que si l'hiver doit être sec, un régime humectant doit la préparer à un relâchement qui diminue l'effet de l'éréthisme imprimé par l'atmosphère. C'est alors seulement que la météorologie peut se dire utilement appliquée à la médecine. Au surplus, nous reviendrons sur ces questions essentiellement intéressantes pour l'art de guérir.

L'intermittence météorologique que nous avons signalée dans le dernier numéro, a continué avec une précision remarquable jusqu'au 17. Ainsi le 9 a été nébuleux, le 10 très-beau, le 11 pluvieux, le 12 chaud et pur, le 13 brumeux et froid, le 14 soleil ardent sous un ciel azuré, mais dès le soir, brouillard épais et fétide qui a obscurci les premières heures de la matinée du 15, dont le reste du jour a été superbe; le 16 au matin, le soleil, dissipant quelques légers nuages, s'est montré au monde rasséréné, avec toute la pompe du roi de la nature. Le 17, il n'a lancé que des rayons affaiblis, et le jour suivant, rompant la série des alternatives, il a offert un des plus tristes jours de l'hiver. Le matin, de la grêle et de la neige; à midi, de la pluie par un vent impétueux et froid, qui a régné toute la journée, et a donné de la neige toute la nuit. Une remarque qui n'aura point échappé aux observateurs, c'est qu'il semble que toute la création ait participé de cette intermittence; les oiseaux qui, dès il y a quinze jours, préludent par leurs chants à l'arrivée de la saison printanière, se taisaient ou célébraient le lever du soleil, suivant qu'il cachait ou dévoilait son disque resplendissant, et les plantes baissaient ou relevaient leurs têtes suivant l'absence ou l'apparition des rayons solaires. La Seine, très-accrue par des pluies considérables survenues dans les contrées méridionales de la France, roule en ce moment des eaux limoneuses, contre l'effet desquelles on ne peut trop employer de précautions, si l'on craint les dyssenteries que les immondices qu'elle tient en dissolution propageraient bientôt. Déjà des pertes, des diarrhées préludent à cette maladie, et attestent la propriété relâchante de ces eaux, dont, quoi qu'on en dise, l'effet colliquatif n'est point un bienfait de la nature, qui sait bien, sans l'intervention de ce dangereux moyen, provoquer des fontes salutaires et spontanées.

On remarque beaucoup de fièvres putrides (adinamiques) et malignes (ataxigues); quelques-unes offrent au début un aspect inflammatoire, langue rouge, mal de tête, yeux injectés de sang, pouls dur, point de côté, ardeur de la peau et des urines. Il faut bien se garder de s'en laisser imposer par ces apparences très-fausses, et de pratiquer la saignée, qui serait mortelle. L'émétique, les mixtures aromatiques, les vésicatoires volans, le kinkina à très-haute dose et de très-bonne heure, les lavemens purgatifs, les pédiluves animés, les boissons diaphorétiques; si la douleur de côté est vive, les ventouses, quelquefois scarifiées, l'emportent de beaucoup sur l'emploi meurtrier des débilitans. Au reste, le symptôme caractéristique de cette *adinamie* plévretique, et qui la différencie bien de la véritable adinamie, est une toux sèche, constamment jointe aux symptômes qu'on vient de décrire.

Depuis deux jours, le vent du nord et la neige semblent menacer de nous punir des jouissances prématurées d'un printemps anticipé, et l'on ne peut apporter trop de précaution contre cette âpreté subite de température, soit dans la manière de se vêtir, soit dans le régime alimentaire, qui doit être plus substantiel et moins spiritueux.

Aujourd'hui, le soleil a reparu, mais l'air, resté froid, semble annoncer quelques gelées.

M. S. U.

Depuis le 9 février jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 6 lig. $\frac{8}{12}$.

La moindre de 27 p. 7 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 10 d. $\frac{1}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 1 d. $\frac{2}{10}$. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 83.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 3 fois au N.-O., 11 fois à l'O., 5 fois au S.-O., 9 fois au S. et 2 fois au S.-E.

Pleine lune et périgée, le 22 février.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

ÉPIDÉMIE.

Troyes, 17 février 1807.

Mr., l'épidémie ne s'est point bornée à Moussey. Elle sévit depuis quinze jours dans un village voisin avec assez de violence, et n'épargne pas tout-à-fait quelques communes environnantes. Il paraît que ce fléau destructeur ne s'attache pas à un canton. Il vient de frapper des villages très-éloignés. Il est vrai que ses ravages n'y ont duré qu'une quinzaine, mais il a signalé ce court séjour d'une manière cruelle; toutes les lettres à consulter que j'ai reçues de ces malheureux villages, s'accordent pour retracer les signes qui caractérisent la maladie de Moussey : que peuvent donc indiquer les détails topographiques, pour arriver à la connaissance de la cause? Certainement, l'état physique de ces pays divers n'est pas le même; je les connais et je puis l'assurer. On accuse les brouillards dont l'atmosphère a été fréquemment chargée les mois précédens, mais ces vapeurs ont été générales, et la maladie ne choisit ses victimes que dans quelques cantons seulement. Je sais que Pringle attribuait une influence pernicieuse à ces brouillards dont l'odeur ressemble à celles des fossés fangeux. Faut-il donc désespérer de découvrir un jour les causes épidémiques, et malgré les progrès des sciences physiques, Sydenham en savait donc autant que nous à cet égard? Enfin, quand le sage Hippocrate dit qu'il y a dans les maladies, *aliquid divinum*, quelque chose de surnaturel, il avait donc deviné qu'après une si longue succession de siècles, le voile ne serait pas plus levé?

Je suis plus persuadé que jamais, que la maladie de Moussey est une fièvre putride, compliquée d'inflammation, et que chez plusieurs elle devient rapidement maligne et pernicieuse. Je crois donc qu'on ne peut guère s'écarter de la méthode de traitement que vous avez tracée dans votre journal. Cette méthode, un peu trop compliquée pour la campagne, demande des modifications; mais au total, c'est celle qui, selon moi, se rapproche le plus des indications essentielles. Vous auriez été à même de vous en convaincre, si j'avais eu l'avantage de vous mener avec moi au château de Vilbertin. L'ouverture du cadavre d'un domestique, mort en trois jours, et l'exploration des symptômes que le nommé Fourni (attaché à la maison), malade depuis deux jours, éprouvait, ne vous auraient pas fait retrancher deux lignes de votre judicieux et savant mémoire : vous auriez, comme moi, déploré le sort de ces malheureux villageois, qui, dit-on, saisis d'effroi et de stupidité, se laissent atteindre et même mourir sans appeler de secours. M. François Demesgrigny, malgré ses soins empressés et vraiment paternels, a perdu deux de ses domestiques, que Fourni ira peut-être bientôt rejoindre. Vilbertin est à un quart de lieue de Moussey.

Le troisième médecin nommé pour les épidémies du département, est à la Brêche. Ils alternent entr'eux. Notre préfet dont les regards se tournent sans cesse avec sollicitude vers ce malheureux canton, a arrêté qu'il y aurait toujours un médecin et un chirurgien dans l'endroit le plus à portée des malades. VOITHIER *D. M.*

Autopsie cadavérique d'un domestique de Vilbertin.

P. S. La plaie du vésicatoire au côté droit du thorax était noire : toute la péripherie du cadavre était parsemée de plaques étendues, de couleur de lie de vin; un sang noir et dissous était sorti des narines et de la bouche; un gaz d'une puanteur insoutenable s'est échappé avec sifflement à l'ouverture du ventre : les intestins étaient très-gonflés de flatuosités; la portion de l'estomac qui est en contact avec le foie, avait une couleur rouge tirant sur le brun. La cavité gauche de la poitrine contenait du sang épanché d'une couleur noire en assez grande quantité, et la droite, près d'un verre de sérosité : les deux poumons tenaient antérieurement à la plêvre par des adhé-

rences nombreuses, mais peu solides ; ils étaient friables, gangrenés et gorgés d'un sang noir. Nous n'avons point ouvert le crâne ; ce jeune homme, d'une forte constitution, est mort au troisième jour. On m'a dit qu'il avait pris l'émétique.

Note du Rédacteur. Il paraît que tout se réunit pour confirmer l'opinion que nous n'avons émise qu'après avoir consulté le conseil de santé qui nous dirige : il lui tarde maintenant, ainsi qu'à nous, de voir les succès de l'application du régime que nous n'avons tracé qu'avec les réflexions les plus profondes, et après la discussion la plus minutieuse sur chacun des divers symptômes, leurs contre-indications et leur influence simultanée. L'autopsie précieuse qui nous est transmise par un collègue dont nous ne pouvons trop louer l'instruction et l'ardente sollicitude, ajoute encore à notre conviction. La réflexion qu'il fait sur l'identité des influences atmosphériques et celle des symptômes de l'épidémie, dans les divers pays qu'elle frappe, quoique leurs topographies soient très-différentes, est infiniment judicieuse. Cependant nous lui observerons qu'à Paris, où règnent en ce moment, mais non épidémiquement, beaucoup de fièvres malignes (ataxiques), les ouvertures ont donné absolument les mêmes résultats, et notamment celle que nous avons faite ces jours passés avec M Deschamps, de la Charité, d'un M. Lemaire, de Châteaudun, mort en quatre jours d'une fièvre maligne survenue au moment de l'opérer d'un polipe (dont nous rendrons compte). Des kistes multipliés remplis d'un sang purulent, remplissaient toute la substance du foie dont la texture était flétrie, noirâtre, friable et sphacélée ; un putrilage sanieux désorganisait également la rate et les canaux biliaires qui étaient vides : les poulmons étaient macérés, et un jet d'eau d'une odeur fétide s'échappa sous nos mains, au moment où nous détachions le lobe droit de l'adhérence qu'il avait contractée antérieurement avec les côtes. Toute la peau avait d'ailleurs une teinte jaune très-intense. Nous avons, dans notre pratique personnelle, eu occasion de rencontrer plusieurs affections semblables, et le succès n'a couronné nos efforts, que quand nous avons pu dès l'abord saturer de kinkina et couvrir de vésicatoires volans les malades. Les rebelles à ce traitement sont morts, et ont offert tous les signes très-rapides d'une décomposition humorale, qui tient peut-être moins encore à la nature propre de la maladie qu'à la longue macération de la fibre abreuvée d'humidité depuis douze semaines ; or cette macération générale explique comment, avec des topographies différentes, des pays éloignés sont affectés de la même épidémie. L'avis de notre conseil à la relute de son opinion, consignée dans le dernier numéro, reste le même, à la différence que quelques membres préfèrent au bain tiède, le bain très-chaud et très-court, *positis ponendis.* M. S. U.

MÉDECINE MORALE.

OBSERVATION

Sur les suites d'une colère étouffée. Par M. Joullietton, docteur en médecine de l'école de Paris, membre du conseil de préfecture et du jury de médecine du département de la Creuse, médecin des prisons et des épidémies de l'arrondissement de Guéret.

C'est à bon droit que parmi les causes de maladie, la pathologie place les passions de l'ame. Dans la propriété qu'elles ont d'exciter ou de ralentir et de troubler les mouvemens que l'exercice de la vie entretient dans l'économie animale, on aperçoit facilement la raison des phénomènes fâcheux qu'elles peuvent produire ; et si dans les divers écrits touchant la médecine, on les voit quelquefois présentées comme pouvant être utiles lorsqu'elles sont convenablement dirigées, on y trouve plus souvent des observations qui constatent leurs mauvais effets. Néanmoins, comme ces causes agissent moins fréquemment que les autres puissances morbifères, on lit toujours avec intérêt les observations nouvelles auxquelles de temps en temps elles donnent lieu, quoique souvent elles n'apprennent rien de nouveau sur la nature de leurs effets, et qu'elles ne servent qu'à confirmer ce qu'on en savait déjà.

Un sujet aussi étroitement lié aux rapports du moral et du physique de l'homme, rappelle l'esprit à des méditations qui aggrandissent ses vues ;

il fournit des considérations psycologiques qui peuvent faire trouver des moyens nouveaux propres à enrichir l'hygiène et la thérapeutique, ou du moins à faire ressortir de plus en plus leur utilité.

Je me crois, par ces motifs, suffisamment autorisé à publier l'observation qu'on va lire.

Le sujet qui me l'a fournie est un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans. A cet âge, la prédominance du systême artériel permet rarement de discerner le véritable tempérament dont est doué l'individu au sortir de l'adolescence. Les traits de la constitution qui doit être le partage du reste de la vie, sont encore faiblement prononcés. Néanmoins, chez celui dont il est ici question, plusieurs apparences annoncent un développement modéré du systême lymphatique alliée à une susceptibilité nerveuse assez marquée.

Le dix-neuf floréal an 13, vers les sept heures du soir, il soupait tranquillement avec sa mère et ses sœurs. On était à la fin du repas, lorsque le père (qui avait soupé au cabaret), bon et honnête homme, mais s'ennivrant quelquefois, et dans cet état n'étant plus maître de lui, se fâche sans aucune raison contre ce jeune homme qu'il menace et cherche même à battre. Le fils extrêmement sensible à ce procédé brutal et injuste, fut, à son tour, emporté par un mouvement de colère; ses yeux étincelans, son visage enflammé, la contraction de ses muscles, le grincement de ses dents, annonçaient sa disposition à résister aux mauvais traitemens dont il était l'objet innocent, et à rendre injure pour injure s'il avait eu affaire à tout autre qu'à son père. Mais tout-à-coup, la réflexion le rappelle au respect filial; quelques larmes coulent de ses yeux, et bientôt il tombe sans connaissance, sans parole, se roulant par terre et écartant avec ses pieds et ses mains ceux qui s'approchent de lui. Cette agitation dura à peu près cinq minutes, et fut suivie d'un état d'immobilité et de stupeur dont on profita pour le porter sur son lit. Il paraissait toujours privé de connaissance; on chercha à la lui faire revenir, en lui faisant flairer de l'eau de Cologne et en lui arrosant le visage avec cette eau spiritueuse. Mais ce secours excita des convulsions sans produire l'effet qu'on en attendait. Alors on se décida à m'appeler. Arrivé auprès de lui, après m'être enquis de tout ce qui avait précédé, et que j'ai rapporté succinctement, mon premier soin fut d'écarter une foule nombreuse qui l'environnait; je fis ôter ses vêtemens, je lui adressai la parole; mais il ne me répondit point et ne me témoigna par aucun signe, qu'il m'eût entendu. Le pouls était régulier, mais petit et serré, la face était légèrement colorée, la bouche entr'ouverte, la langue épaisse, les yeux clos, la respiration courte et réitérée, et de temps en temps profonde et gémissante; la peau conservait sa chaleur naturelle et les membres leur souplesse; l'habitude du corps n'offrait aucune trace de violence externe, excepté une légère contusion au-dessous de l'oreille gauche.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Eaux clarifiées et dépurées.

Pourquoi les hommes sont-ils plus esclaves de leurs goûts factices, que de ceux qui tendent à satisfaire les appétits de la nature? Serait-il vrai de dire que les nerfs irrités par des sensations inattendues, éveillent plus subitement l'imagination et l'accoutument à demander plus impérieusement, à son tour, aux ministres de ses perceptions, les objets qui les ont causées. Nous faisons venir, à grands frais, des vins du Rhin, qui s'emparent des honneurs de nos tables, et le Nord lui-même convoite, avec bien plus de raison, nos délicieux vins de France. Nous payons au plus haut prix l'orange, qui n'est jamais bonne, à Paris, que dans la saison où les raffraîchissemens sont sans attrait, et nous dédaignons le fruit délicieux dont les Normands, plus sages, font leur boisson et une partie de leur nourriture. Enfin, le tabac, l'eau-de-vie et le café sont devenus des besoins plus despotiques que le parfum de la rose que nous respirons avec tant de volupté, et que le pain même qui nous est si nécessaire. On croirait difficilement tout ce qu'il faut avoir à combattre d'oppositions et de préjugés, pour faire vouloir au peuple ce qui lui est à la fois plus naturel, plus avantageux et plus agréable. L'honnête *Chamousset*, de philantropique mémoire, et le savant de *Parcieux*, unirent, il y a trente ans, leurs travaux pour

faire boire, aux habitans de Paris, une eau plus épurée; et malgré l'aspect bourbeux des flots roulant, pendant tous les hivers, des débris de tout genre, le peuple, accoutumé à sa boisson immonde et mal-saine, a laissé périr l'établissement consacré à l'épurement des eaux, à la pointe de l'île Saint-Louis. En sera-t-il de même de celui que viennent de former MM. *Cuchet* et *du Commun*? On se rappelle que, dès il y a six ans, MM. *Smith* et *Cuchet* proposèrent un moyen nouveau de dépuration des eaux. Ils ne firent point un mystère de leurs procédés, au mérite desquels la société des inventions, si zélée pour le bien public, si discrète dans ses éloges, rendit le plus solennel hommage que confirmèrent ensuite les suffrages de l'institut, de la société de médecine, et récemment le jury de l'exposition du Louvre. Cette découverte était assez pour la science, mais non pour l'utilité publique, parce que les appareils destinés à la propager, sans être d'un prix très-élevé, n'étaient pas pourtant à la portée des indigens. On aime à croire que c'est ce motif de bienfaisance générale qui a engagé ces louables inventeurs à établir un dépôt où les citoyens les moins aisés puissent trouver de l'eau épurée au même prix que celui de l'eau jaunâtre qu'on puise à la rivière. Réponse péremptoire à l'objection que cet établissement rendra inutiles les bras de tous les porteurs d'eau, qui peuvent aller y remplir leurs tonneaux ou leurs sceaux, moyennant une très-légère rétribution et sans danger (1). D'ailleurs, cette objection a le même ridicule que si l'on reprochait à l'homme qui trouverait l'art de rendre les édifices incombustibles, que son invention rendrait inutile le corps des pompiers. Les terres redemandent des cultivateurs, les campagnes des habitans, et ces citadins, rendus oisifs, peuvent redevenir de très-utiles laboureurs.

Nous avons cru de notre devoir de visiter en détail cette mécanique aussi simple qu'ingénieuse, et nous croyons rendre service à nos abonnés de Paris, et à ceux des départemens qui seraient tentés de l'imiter, d'en publier la description dans un Journal destiné à tout ce qui intéresse la santé.

L'établissement épuratoire des eaux de la Seine ne pouvait être plus heureusement placé; il est situé à l'angle de l'île Notre-Dame, dont l'éperon est formé par une terrasse revêtue d'un mur contre lequel viennent se briser les flots du courant de la Seine, et se partager en deux parties; l'une va couler sous le pont de l'Hôtel-Dieu, l'autre le long du quai de la Grève, en passant sous le Pont-Marie. On voit que, par cette division, non-seulement l'eau qui fournit le tuyau d'ascension est puisée bien au-dessus des immondices de l'Hôtel-Dieu, mais encore que la rapidité du courant empêche l'eau du milieu de se mêler à celle des deux rives du fleuve, et de recevoir même les égouts de l'île Saint-Louis et du quai de la porte Saint-Bernard. L'eau s'élève par une pompe qui la dépose dans une vaste rigole tri-latérale, le long de laquelle sont rangées quatre-vingt-dix boîtes à filtres, disposées de manière que l'eau, qui y arrive bourbeuse, traverse le diaphragme épuratoire, puis remontant en vertu de la loi de nivellement hydraulique, toujours proportionné au point supérieur de départ, surnage et permet ainsi d'enlever son dépôt sans la troubler; elle est transmise par un syphon dans une rigole inférieure qui la verse dans un réservoir dont elle s'échappe en pluie dans un autre réservoir qui fournit les robinets consacrés au service public. Cette méthode de faire dégoutter l'eau en perles limpides a eu pour but de diviser les molécules de l'eau, de la saturer le plus possible d'air, pour la rendre à la fois plus sapide et plus légère, et de répondre au reproche non mérité de la privation de son oxigène, par son passage à travers le charbon. Ce mécanisme, infiniment simple, nous a paru remplir toutes les indications, et produire une eau extrêmement savoureuse et transparente. Le médecin y reconnaîtra ce liquide précieux que Dumoulin n'a pas hésité de proclamer le premier moyen en médecine, en l'associant à la

(1) Il vient de périr une malheureuse femme en puisant de l'eau devant son mari et ses enfans, porteurs d'eau, qui n'ont pu la sauver, quoiqu'ils se soient jetés à la nage pour la retrouver, parce que ses seaux s'étant remplis l'ont entraînée et retenue au fond de l'eau, d'où elle n'est pas encore retirée, au moment où nous écrivons. Il n'y a pas d'année que plusieurs porteurs d'eau ne soient victimes de pareil accident, dont l'établissement épuratoire est le seul préservatif. Eh ne sauvât-on qu'un homme par an!!

diète ; le chimiste, ce menstrue général à la force dissolvante duquel rien ne résiste ; l'ouvrier, l'agent le plus employé dans les arts ; l'homme du monde même, cette liqueur délicieuse qui peut remplacer toutes les autres, et qui ne peut l'être par aucune ; qui rend aux papilles nerveuses de la langue le sentiment du goût blasé par des breuvages incendiaires ; que la nature enfin, d'accord avec l'appétit de tous les êtres, conseille en santé comme en maladie, et répandit d'une main libérale sur le globe que nous habitons. En France, et sur-tout à Paris, on ne peut trop répéter aux hommes que l'eau limoneuse, en causant la dyssenterie, excuse et décide leur dangereuse inclination à ne boire que du vin (1) ; et aux femmes, qu'elles doivent en partie à l'usage d'une eau impure, la dégoûtante incommodité qui change en un assujettissment honteux, habituel et stérile, l'impôt régulier que la nature exige d'elles pour jouir des droits de la fécondité, de la fraîcheur du jeune âge, en un mot, de tous les avantages de leur sexe.

M. S. U.

(1) Nous pourrions en apporter pour preuve la remarque que l'ivrognerie n'est nulle part plus accréditée que dans les lieux privés de sources pures, et dont les habitans sont réduits à boire l'eau de marais infects, de puits saumâtres ou de fontaines neigeuses. Nul pays n'offre un peuple plus sobre que l'Égyptien, dont le Nil, tant vanté, donne une eau qu'on boit avec délices, après qu'elle a déposé sa vase dans des vaisseaux faits d'une terre qui a la propriété de hâter ce sédiment. Les voyageurs s'accordent à trouver la plus grande analogie entre l'eau du Nil et celle de la Seine.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des nomenclatures chimiques et minéralogiques anciennes, comparées aux modernes, d'après les ouvrages des chimistes et le traité de M. *Haüy*, avec quatre tableaux synoptiques et trois planches des caractères chimiques. Par *L. J. Sevrin*, maître en pharmacie. — A Paris, chez *Samson*, libraire, quai des Augustins, Nos. 55 et 69. *in*-8°. 262 pag. 5 francs, et 6 francs pour les départemens.

Annoncer cet ouvrage, c'est en démontrer suffisamment l'utilité et même le besoin, graces à la manie néologique, qui chaque jour fait de nouveaux progrès dans l'enseignement des sciences, et sur tout dans l'art de guérir. Seulement il eût été à desirer que, ne se bornant pas à la nomenclature dominante de l'école moderne, l'auteur eût donné, dans un ouvrage qui est composé *ex professo*, les variantes des différentes sectes, et qu'il eût indiqué, par approximation, les noms non encore déterminés, des substances dont les principes sont reconnus. Au reste, ce travail nous a paru très-bien fait, sur-tout dans la partie minéralogique, et il est indispensable, pour ceux qui s'occupent de l'étude, de la chimie, de la pharmacie, de la minéralogie, et même de la médecine. Nous tâcherons de remplir les lacunes qu'il a laissées, dans le *Manuel de Santé*, que nouspublierons sous deux mois.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. VII.) (57) (1er. Mars 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Par quelle fatalité la Faculté de médecine de Paris a-t-elle presque toujours été errante? Anciennement elle s'assemblait sous les tours de Notre-Dame, *ad cupam nostræ dominæ*, autour de l'un des grands bénitiers de pierre; et c'était dans le parvis de l'église qu'on allait en consulter les honorables suppôts et leur porter les urines Ensuite elle s'est successivement retirée dans l'église de Sainte-Géneviève-des-Ardents, dans la chapelle de Saint-Ives et au chapitre des Mathurins Ce n'est qu'en 1469 que les médecins, qui enseignaient la médecine chacun chez eux, se sont réunis rue de la Bucherie, pour y tenir les écoles. Ce petit emplacement ne suffisant plus à l'affluence des étudians, ils se retirèrent à Saint-Jean-de-Beauvais, dans un local appartenant aux écoles de Droit. Dépossédés de ce nouvel établissement, ils occupent aujourd'hui le magnifique monument élevé à la chirurgie française, par les soins de Lamartinière; comme s'il était dans la destinée de cette association, de loger toujours par-tout, excepté chez elle.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler. Ceux qui datent de mars, avril et mai, enverront au prorata pour arriver au 1er. janvier prochain.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous expions cruellement nos plaintes d'un hiver dont nous accusions la clémence, et tandis qu'à Paris nous nageons dans une humide atmosphère qui pénètre nos fibres, et les dispose à l'influence des miasmes morbides, les pays qui nous environnent payent tous, à la triste saison qui les asservit, leur contingent de calamités (1). Dans le département de la Somme, un ouragan affreux a retardé le 18 le départ des courriers. La neige est tombée en si grande quantité entre Lille et Courtray, qu'elle offrait des collines de douze pieds, et qu'elle a causé des avalanches comme en Suisse et en Savoye : les arbres ont été déracinés par des vents si impétueux, que de mémoire d'homme on ne se rappelle pas d'en avoir éprouvé de pareil. La grêle, la neige ont obstrué les rues, les portes et les fenêtres à Lille. On a

(1) Extraits des Journaux.

recueilli à Butz dix-sept cadavres que les flots ont portés sur la côte ; cinq barques de pêcheurs ont péri près de Lille ; un bâtiment de grains a coulé près d'Anvers ; dans le département de l'Oise, vingt-un individus ont été trouvés ensevelis et suffoqués dans les neiges ; on craint qu'il n'y en ait davantage. La Hollande est menacée par la rupture de plusieurs de ses digues, de perdre le territoire qu'elle a conquis sur la mer, et qu'elle continue de disputer chaque jour à l'action progressive du nivellement des eaux.

A St-Valery, on a vu soixante bâtimens anglais de toute grandeur, battus par la tempête, tirer le canon de détresse, et implorer du secours. Les cris des mourans, le mugissement des vagues, le sifflement des vents, offraient une scène de désolation, et le ressentiment national a cédé à l'élan de l'humanité qui a accueilli avec empressement des ennemis malheureux, au nombre desquels étaient deux femmes dont une allaitant son enfant.... Eh quel conciliateur plus persuasif que le malheur ! Un seul bâtiment plus confiant dans sa fortune et la mer orageuse que dans la générosité française, a bravé nos batteries muettes par un sentiment de respect pour l'adversité, et tout désemparé a repris le large, mais il a sombré le moment d'après. Si malheureusement ce vent eut continué six heures de plus de souffler dans la Manche, c'en était fait des tyrans des mers, et leurs amiraux eussent pu dire comme Alphonse de Castille : « Je les avais envoyés combattre des hommes et non les vents ». Les côtes de Dieppe, Dunkerque, Calais, Boulogne, le Hâvre, ont été parsemées de débris, et la mer en paraissait couverte. Deux bricks anglais ont échoué près d'Ostende ; *l'Europe, la Cérès, le Bacchus, la Bretby, le Fox, la Sebby, le Good-intention, les Amis, le Rogensum, le Médiator, le Peel, la Spéculation*, etc. ont été forcés d'entrer dans nos ports ; un bâtiment anglais à deux mats, a échoué et s'est entr'ouvert en face de Dunkerque. Cette ville est dans la désolation de la perte du corsaire l'*Anacréon*, qui sortant pour la première fois de son port, a été jeté le 18 à la côte, où il a été brisé en mille pièces, soixante-dix hommes de l'équipage ont coulé à la vue de leurs malheureux compatriotes accourus sur le rivage. Plusieurs vaisseaux ont péri corps et biens, entre Nieuport et Ostende. Une frégate anglaise a sombré sous voiles vis-à-vis de Calais. A Dunkerque, on a remarqué que des vingt matelots sauvés du naufrage de l'*Anacréon*, le 18 février, plusieurs se sont embarqués dès le 19 dans des canots, pour capturer cinq bâtimens anglais, qu'ils ont en effet amenés dans le port ! !

A Bruges, les routes sont jonchées d'arbres brisés ou déracinés et de débris de toîts. A Gand, une femme et son enfant ont été enlevés par le vent, et jetés dans le canal. Le conducteur d'un chariot attelé de quatre chevaux, a été trouvé mort enseveli sous la neige ainsi que ses chevaux. A Laon, la neige s'est élevée à quatorze pieds sur plusieurs routes, et l'ouragan y a été tel, que les plombs de la toîture de la cathédrale, ont été roulés, brisés et dispersés : les toîts de l'abbaye de Saint-Martin ont été enlevés. La route d'Augsbourg est innondée par le Danube sorti de son lit ; les rivières de la Haute-Souabe sont répandues dans la campagne ; en Franconie, le Rednitz, l'Althmul et le Meyn ont quitté leurs rives ; dans le Tyrol, les routes encombrées de neige sont devenues impraticables ; de tous côtés des innondations inouies portent la terreur et le ravage au sein des habitations.

On écrit de Nice, que jamais ouragan ne fut plus terrible que celui éprouvé le 20 février. Des murs ont été renversés, des toîts de maisons sont enlevés, les plus beaux jardins étaient couverts de milliers d'oranges détachées par l'impétuosité des vents, et les champs jonchés d'éclats d'oliviers et d'orangers, dont la perte est incalculable. A la même époque, dans les plaines de la Pologne, des torrens de sang rougissaient la neige amoncelée et les rives de la Vistule : en vain le ciel sembla commander l'inaction, en interposant entre les deux armées un voile épais de neige ; ni cette décourageante obscurité, ni trois cents bouches à feu vomissant la mort, et tonnant à bout portant pendant douze heures, ni la rigueur de la saison, ni les difficultés d'un pays montueux, inégal, et quelquefois recouvert de trois pieds de neige, n'ont

pu rallentir le feu de ces foudres de guerre, autour desquels s'élevaient des monceaux d'ennemis vaincus, et des remparts de cadavres. Eh! nous oserions nous plaindre à Paris de quelques contrariétés atmosphériques ! Nous pourrions nous occuper minutieusement des soins d'une santé dont les plus redoutables ennemis sont une averse, un vent-coulis, ou plutôt la mollesse et l'intempérance, tandis que nos frères, nos amis, bravent le froid, la faim, la soif, la douleur et les fatigues, pour conquérir une paix générale dont tous les peuples doivent sentir le besoin, et qui doit être bien prochaine, si l'unanimité des vœux peut la hâter !

Il a plu pendant huit jours sous le vent d'O., mais depuis quatre jours il est devenu N.-E., et l'air s'est resserré. Ce sont ces contrastes qui sèment les maladies, et il est bien rare qu'un hiver trop doux ne fasse pas acheter bien cher ses faveurs intempestives. Baigné depuis quatorze semaines dans une atmosphère aqueuse, le système vasculaire a perdu son ressort, et le système lympathique est devenu tellement dominant, qu'il est peu d'affection, quelques signes d'inflammation qu'elle semble offrir, qui exige l'emploi de la saignée. Il doit résulter de cette soustraction subite du fluide le plus spiritueux du corps, un affaissement général, une atonie universelle, une révulsion bilieuse, une perturbation mortelle ; et depuis dix jours une triste expérience nous a trois fois encore convaincus de cette triste vérité qu'en vain nous cherchons de de si bonne foi à accréditer : que dans un hiver ou dans une contrée humide, il est dangereux de pratiquer la saignée en s'en laissant imposer par de faux symptômes (1) d'inflammation, et que sur dix cas qui la nécessiteraient dans un hiver ardent et sous un climat sec, il en est neuf qui la contre-indiquent avec la molle influence atmosphérique qui nous gouverne. Ce principe reçoit en partie son application à l'abus des purgatifs qui, en diminuant instantanément la masse des liquides, causent un faiblesse résultante de la vacuité des vaisseaux. C'est sur-tout à ces évacuations sanguine et bilieuse, inconsidérément pratiquées, qu'on doit ces diathèses scorbutiques, qui dénaturent la maladie et conduisent rapidement à la mort, si les stimulans les plus énergiques, le kinkina, l'opium, les vésicatoires, le vin sur-tout, et les acido-spiritueux, tels que la limonade vineuse, et même le punch léger, ne viennent relever la fibre assouplie et combattre une débilité encore accrue par l'humidité constante de la température.

On remarque en ce moment beaucoup d'affections glandulaires, scorbutiques, rhumatisantes, goutteuses, leucorréïques, des œdèmes, des engelures, des maux d'yeux et d'oreilles, en général tout ce qui annonce la prédominance ou l'aberration du système lymphatique.

Depuis deux jours la Seine accrue par les neiges et les pluies, roule ses eaux fangeuses à plein quai, et son bassin offre le spectacle le plus imposant, entre le Pont-Neuf et celui de la Concorde ; elle a même dépassé ses barrières en quelques endroits ; elle innonde sur sa rive droite les guichets du Louvre, et elle remplit à gauche les premières caves du faubourg Saint-Germain. Son échelle au Pont-Royal, marque sept mètres cinq décimètres. Cet accroissement est effrayant aux yeux de ceux qui ont cru remarquer quelque analogie entre la hauteur annuelle des eaux et le système nosographique de l'année.

M. S. U.

Depuis le 19 février jusqu'au 1er. mars, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig. $\frac{2}{12}$.

La moindre de 28 p. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 10 d. $\frac{1}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 1 d. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 95 d.

(1) Dans ces cas d'aspects inflammatoires, la marmelade suivante réussit merveilleusement : Une once de manne, deux gros de sirop de guimauve, demi-gros de nitre, quatre grains de kermès. On en prend une cuillerée toutes les deux heures. La première fait vomir ; les autres calment en purgeant doucement.

Et pour le *minimum* 92 $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 3 fois au N., 6 fois N.-O., 6 fois à l'O., 9 fois au S.-O., 5 fois au M.-E. et 1 fois au S.

Nouvelle lune, le 9 mars.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MEDECINE.

Phtisie pulmonaire.

Monsieur C.... de Sainte-Hermine, âgé de vingt-deux ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, demeurant à Niort chez un notaire, après plusieurs exercices violens pris à la chasse, et quelques excès dans les plaisirs, fut attaqué d'une fièvre intermittente bilieuse dans le mois de thermidor de l'an 13. Cette fièvre parcourut ses périodes sans offrir rien d'extraordinaire; mais l'usage immodéré des purgatifs que l'on fit faire au malade l'exténua singulièrement et prolongea la convalescence, pendant laquelle il éprouva une fièvre lente, des sueurs nocturnes principalement au sternum et au visage, des douleurs dans la poitrine, qui d'abord furent vagues, et ensuite se fixèrent au côté gauche. Toux sèche et fréquente; sommeil interrompu, fatiguant; insomnie par fois; visage pâle, yeux ternes et enfoncés; amaigrissement de toutes les parties du corps; tels étaient les symptômes qui caractérisaient le début actif d'une phtisie pulmonaire.

Cet état durait depuis deux mois, pendant lequel temps il ne fut administré aucun remède, lorsque M. C.... se rendit à la maison paternelle. Ses parens qui nourrissaient la plus cruelle inquiétude sur le sort d'un fils unique, me conjurèrent de ne rien négliger pour rendre la santé à un enfant dont l'existence faisait leurs plus chères délices. Cette tâche était difficile à remplir. L'art presque toujours impuissant en pareil cas ne fournit que de faibles armes contre un ennemi aussi formidable; car, je ne peux sans peine retracer à ma mémoire le nombre des victimes qu'il a moissonnées sous mes yeux, malgré tous les soins imaginables. Il fallut néanmoins prendre un parti et commencer le traitement d'une maladie que la médecine désespère souvent de guérir. Heureusement mes soins ont été couronnés du plus brillant succès, graces aux moyens indiqués dans la Gazette de Santé, du 11 germinal an 13, que nous devons à la sagacité du docteur Marie de Saint-Ursin, rédacteur général de cette excellente Gazette. Ces moyens aidés de ceux que m'ont suggéré mes faibles lumières ont opéré la guérison parfaite du malade.

Le régime qu'a suivi M. C.... a consisté, pour les alimens, dans des crêmes de riz au lait très-claires, des potages au vermicelle, par fois une aîle de poulet au dîner. Sa boisson ordinaire, une infusion de racines de guimauve, réglisse, graine de lin, fleurs de tussilage et de mauve. Le matin un bol de térébentine cuite de six grains, précédé d'une fumigation d'infusion de sauge très-chaude. Une demi-heure après, les bouillons composés de limaçons, pied de veau, oignons, carrottes, cerfeuil, cresson de fontaine et sucre, ainsi qu'ils sont décrits à la page 210 de la Gazette de Santé, du 11 germinal an 13. On en donnait trois dans la matinée, en observant de les espacer également. Le soir un lavement d'une décoction de mauve ou de graine de lin. Il était recommandé au malade de parler peu; d'éviter l'humidité et le froid; de se coucher de bonne heure après avoir pris un pédiluve très-chaud et très-court. Au bout de quinze jours les sueurs nocturnes disparues, la douleur du côté considérablement diminuée, le sommeil long et tranquille, alors exercice à cheval depuis onze heure et demie jusqu'à midi. Le dîner au retour. L'émulsion avec les semences froides, les amandes douces et le sirop de violettes ont trouvé place, lorsqu'il y avait chaleur excessive à la peau et insomnie.

Ce traitement administré pendant un mois, a opéré un changement total dans la situation du malade. Tous les symptômes de phtisie étant dissipés, les forces et l'embonpoint recouvrés en grande partie, la cure a été terminée par le lait de vache sortant du pis dont il a fait usage pendant quinze jours le matin à jeun. Il continue à jouir d'une parfaite santé.

D'autres observations sur cette même affection démontreront, par le fait, l'efficacité des moyens que je retrace ici. Combinés avec ceux que le

tempéramment, les forces, l'âge du malade et le degré de la maladie indiquent, ils ont réussi au-delà de toute espérance. A la vérité, les phtisiques auxquels j'ai eu occasion de les administrer, ne devaient point à un vice originaire ou de mauvaise conformation de la poitrine la maladie dont il s'agit; elle était le résultat ou la suite d'autres affections ou de toute autre cause accidentelle.

TILLIER, D. M. à Saint-Hermine.

En élaguant ce que cet historique a de trop obligeant pour nous, nous invitons notre correspondant à nous alimenter d'observations pareilles, bien préférables aux discussions théoriques dans une science qui ne s'appuie que sur des faits. Nous n'avons point oublié qu'il a déjà mérité des droits à notre reconnaissance, par des moyens nouveaux pour le traitement de l'hydropisie, dont nous attendions la suite. Et l'auteur de l'excellent Traité des hydropisies ascite et leucophlegmatique (*in*-8.° 4 fr. 50 cent. franc de port.), a acquis quelques droits à former autorité dans cette question.

(*Note du Rédacteur.*)

CHIRURGIE.

Polype frangé dans le rectum.

J'ai promis dans le dernier numéro de publier l'autopsie d'un malade mort avec un polype dans le rectum dont il était sur le point d'être opéré; et je crois être d'autant plus utile en le faisant, que cette maladie, plus commune qu'on ne pense, est cependant rarement observée après la mort, par la répugnance que portent les parens à cette recherche; et ceux qui l'éprouvent cherchent ainsi vainement des moyens d'instruction ou de comparaison dans la relation de faits analogues. Cette observation est d'ailleurs d'autant plus précieuse, qu'elle est d'un chirurgien honorablement vieilli à la tête de l'un des meilleurs hôpitaux de Paris, (M. Deschamps, chirurgien major de la Charité) où je m'honore d'avoir été initié par les plus savans praticiens aux mystères de la médecine. Cet habile professeur a emporté la pièce anatomique, et en a fait la démonstration à la leçon de clinique qu'il fait ordinairement à ses élèves à la suite de la visite, si elle a offert quelque cas intéressant. Cette méthode, qui n'est pas assez suivie dans les hôpitaux, a le mérite d'appliquer la théorie à la pratique qu'on vient d'observer, et instruit bien mieux qu'une lecture stérile dans son cabinet, ou une instruction non guidée dans les salles de malades. Je me félicite d'avoir assisté à cette leçon qui me touchait d'avantage, sous le double motif de l'intérêt que j'avais porté au malade, et du mérite du démonstrateur, dont j'ai littéralement copié le rapport; ainsi je vais le laisser parler lui-même.

« M. Louis-Prosper Lemaire, Géomètre, âgé de cinquante-deux ans, natif de Farmoutier, département de Seine-et-Marne, demeurant à Châteaudun, avait joui d'une bonne santé jusques à l'âge à peu près de cinquante ans. A cette époque il fut attaqué, en différentes parties du corps, de cette espèce de dartres farineuses qui commencent par un point central, lequel disparaît lorsqu'elles s'étendent vers la circonférence; indisposition à laquelle il fit peu d'attention. A son genre de vie active, qui l'obligeait de faire quatre à six lieues et même plus, à pied, succédait un travail sédentaire dans le cabinet, pendant le reste du jour. Il était habituellement mélancolique ».

« Vers le mois d'avril 1806, il s'aperçut, en allant à la selle, que ses matières étaient accompagnées et suivies de glaires sanguinolentes, ce qu'il attribuait à des hémorroïdes internes ».

« Au commencement de décembre suivant, les évacuations de glaires épaisses, tenaces et sanguinolentes par l'anus, ayant augmenté, une espèce de pesanteur vers le rectum, accompagnée d'une douleur sourde depuis le fond du bassin jusqu'à la région du thorax du côté gauche, fut le prélude d'accidens qui commencèrent à donner de l'inquiétude au malade, et le déterminèrent à consulter son chirurgien. Celui-ci attribua d'abord ces accidens à la présence d'hémorroïdes internes, pour lesquelles il conseilla l'application des sangsues à l'anus, etc. »

» Peu de temps après, le malade fit observer à son chirurgien, que dans les efforts qu'il faisait

pour aller à la garde-robe, un corps étranger sortait de l'anus : le chirurgien l'examina dans cet état, et reconnut un espèce de fungus de la nature du polype. Assisté d'un de ses collègues, ce chirurgien examina de nouveau scrupuleusement la tumeur ; ils reconnurent, à l'aide du doigt introduit dans le *rectum*, qu'elle tenait à une base large et allongée, dans laquelle toutes les membranes du *rectum* étaient comprises, et d'une dureté squirreuse de laquelle s'élevaient plusieurs végétations. »

« Le malade inquiet sur son état, et de l'avis de ses ministres de santé, se rendit à Paris, vers le 23 janvier 1807 : consulté par lui, j'examinai la tumeur ; à l'aide du doigt introduit dans le *rectum*, j'observai exactement ce qui avait été remarqué par son chirurgien à Châteaudun ; mais en portant mon doigt çà et là et le plus profondément possible, j'observai sur la droite de la tumeur une petite éminence, et une plus sensible au côté opposé, c'est-à-dire, vers le côté droit ; la tumeur sortie, je vis un fungus inégal en forme de choux-fleur, dont le centre me parut ulcéré. »

» Le malade se détermina à entrer à l'hôpital de la Charité le 30 suivant. En présence des élèves, j'examinai de nouveau la tumeur sortie. Pour en connaître la base, je plaçai, à l'aide des portes-nœuds de Desault, une ligature le plus profondement qu'il me fut possible ; je mis en place le serre-nœud que je serrai bien médiocrement ; ceci fait, je portai mon doigt dans le *rectum*, et le conduisant au-dessus du fil, je m'aperçus que celui-ci avait glissé sur la base de la tumeur, et que son anse ne comprenait que ce qui sortait au-dehors. La difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité d'exciser la base de cette tumeur, à plus de trois pouces de profondeur, jointe à la présence des autres tumeurs que j'avais remarquées dans cette partie, me firent renoncer à cette entreprise. Je coupai le fil le plus près possible de la partie inférieure de l'anse, et le retirant je vis que ce fil, plié en double, avait dû embrasser plus d'un pouce de parties au-dessous de la base, comme je l'avais remarqué : je crus devoir en référer au temps et attendre, lorsque le 5 février suivant, il me parut avoir les premiers symptômes d'une fièvre d'hôpital. Depuis son entrée dans cette maison, il avait été saisi d'une tristesse profonde, et d'une inquiétude qu'il s'efforçait de dissimuler ; pendant tout son séjour il n'avait pu jouir d'un moment de sommeil. Il sortit de l'hôpital le lendemain vendredi 5. Le jour suivant j'allai le voir à l'hôtel garni où il demeurait. La nuit avait été assez bonne ; il avait eu une évacuation bilieuse spontanée très-copieuse ; sa langue était moins sèche, moins noire, le ventre un peu boursoufflé n'était point tendu, l'altération était plus supportable, et la fièvre médiocre. Le soir les accidens s'aggravèrent ; il éprouva une vive douleur, mais de peu de durée, au côté droit sous les dernières fausses-côtes. Le visage se teignit en jaune, le hoquet qu'il avait le matin augmenta, le pouls devint plus petit et plus serré. A ma visite le lendemain 8, la douleur de côté avait entièrement disparu, le hoquet était fréquent, le visage jaune, la langue sèche, aride, le ventre peu douloureux était énormément tendu, point d'évacuations alvines ; le pouls était devenu petit, misérable. Le soir son état était empiré, le visage me parut décomposé, et la nuit même, malgré tous les moyens prodigués, le malade succomba. »

« La rapidité avec laquelle les accidens avaient conduits le malade à la mort, et le desir d'examiner l'état du *rectum*, me firent demander l'ouverture du corps, que je fis le lendemain en présence de M. Marie de Saint-Ursin, auquel le malade avait été recommandé, et qui l'avait vu avec moi pendant le peu de temps qu'a duré la maladie. »

» A l'ouverture du bas-ventre, il s'est échappé une assez grande quantité de sérosité rougeatre. La surface du foie était parsemée de petits grains noirs qui ouverts donnaient une liqueur sanguinolente. Plusieurs petits foyers de cette nature étaient épars dans toute l'étendue de ce viscère, dont le volume n'était pas sensiblement augmenté ; à l'extrémité de la partie gauche du foie, antérieurement, on a observé un foyer considérable, profond, s'étendant jusques près la scissure de cet organe, et contenant une matière couleur de lie de vin, mais séreuse. Le *rectum* et la

vessie furent enlevés pour être examinés avec plus d'attention. La vessie et ses dépendances n'ont offert rien de particulier. »

« Le *réctum* ouvert dans toute sa partie antérieure, dans la même position où était le malade lors de l'examen (couché sur le dos les cuisses élevées), on observa que dans l'étendue de huit à dix pouces, le rectum avait acquis une épaisseur et une consistance considérables, sans cependant que sa cavité en eut été diminuée. La tumeur en question, la principale, s'étendait vers le côté gauche de bas en haut; sa masse fungueuse affaissée était de la largeur de plus d'un écu de six livres; elle tenait à une base étroite et allongée qui s'étendait depuis environ dix lignes de l'anus, jusqu'à trois pouces et plus de profondeur. A un pouce et demi à peu près de cette base, vers sa gauche, il y avait une autre petite tumeur de la même nature; une autre petite tumeur était placée au-dessus de la principale. On remarquait encore çà et là, bien au-dessus de la tumeur principale, plusieurs petits grains prêts à se développer; enfin on remarqua supérieurement, à droite et à gauche, deux tumeurs lisses un peu noirâtres, larges, légèrement élevées, qui contenaient un liquide séreux sanguinolent; on ne trouva que deux hémorroïdes peu saillantes, à l'entrée du rectum près le cercle de l'anus. »

Il résulte de ce rapport dont j'ai retenu jusqu'aux expressions, que l'opération n'était pas praticable, et que son résultat eut conduit au tombeau le malade, s'il n'avait pas eu dans sa propre constitution d'autres causes plus rapides de mort.

M. S. U.

DES CAUSES DE LA FOLIE.

Depuis quelque temps, il semble que nos écrivains peu confians dans les richesses de leur propre fonds, visent à s'arroger celles de leurs prédécesseurs, sans indiquer même les sources où ils les puisent. C'est ainsi que quelques docteurs ne rougissent pas d'usurper le sceptre des princes de la médecine, et de publier comme des découvertes du jour, des systèmes érigés en principes par une pratique séculaire; et pour ne citer que la folie qui semble en vérité verser ses contagieuses influences sur les auteurs qui veulent en traiter, on voit de jeunes étudians à peine échappés des bancs de l'école, annoncer gravement comme nouveaux, des moyens de curation qui appartiennent tellement à nos premiers maîtres, que les mots même qui désignent les maladies auxquelles on les applique, sont de racine grecque. C'est ainsi que le mot mélancolie, vient de μελας (noir) et χόλη (bile), comme hippocondriacisme vient de υπό (sous), χόνδρος (cartilage), parce que la rate et le foie, les plus soumis à l'affection hippocondriaque, sont situés sous les fausses-côtes qui sont en partie cartilagineuses. Ainsi le nom seul de ces maladies indique à la fois l'ancienneté de leur dénomination, et le siège qu'elles occupent. La folie en effet est fille de l'hippocondriacisme et de la mélancolie; et si nous pouvions douter qu'elle ait été connue des anciens, il suffirait d'ouvrir Hippocrate pour reconnaître que le père de la médecine a constaté cette filiation. Ne citons que les aphorismes suivans.

« *Insania..... Ex pituitâ et bile oritur.* » *Qui ex bile insaniunt, clamosi sunt, ma-* » *ligni et minime quieti. In insania metus* » *et terrores adsunt, dum cerebrum a bile* » *incalescit* ». Hipp. de morbo sacro.

« *Bilis ubi redundarit, insaniæ causa* » *est* ». Hipp. ad damagetum.

« *Vomitus virulenti et æruginosi..., promp-* « *tam insaniam significant* ». lib. 1. præd. sect. 10.

« *Insanientibus si varices vel hemoroïdes* » *supervenerint, insaniæ solutio fit* ». Aph. 21. sect. 6.

« Galien professe constamment cette doctrine, » à laquelle on veut prêter le ridicule de la nou- » veauté : *Mania est vehemens desipientia* » *absque febre, ab humore adusto bilioso* » *et acri.* Aph. 21. sect. 6. »

« *Insania fit ab atrabile cerebrum irri-* » *gante* », dit Martian dans son commentaire sur les coaques, 48, 4, comme Duret dit formellement : « *Ex bile adustâ non solum* » *melancolia fit sed etiam insania.* Selle dit » précisément : » dans toutes les écoles de méde- » cine, entre les causes principales de la folie, on » compte une saburre bilieuse de la nature de

» celles appelées par les anciens *bile noire ;*
» on y ajoute les lésions organiques des viscères
» du bas-ventre, les obstructions et la *présence*
» des vers ». *Selle, Manuel clinique.*

Bichat a émis cette opinion, en parlant des ganglions et de l'influence de la bile sur tout le système nerveux, par laquelle il explique non-seulement la folie, mais la plupart des affections spasmodiques qui se guérissent par les purgatifs. On pourrait multiplier à l'infini les citations de ce genre, puisées chez tous nos antiques maîtres en l'art de guérir. Il n'est pas un étudiant qui ne les ait vu se réaliser par les ouvertures cadavériques, qui ont presque toujours offert des lombrics, des ascarides, et même des tænia dans les intestins, qui souvent même en étaient corrodés, et qui semblent ne les avoir admis que parce que les vers, chassés par quelque cause pathologique qui altère cette humeur, ont cherché leur nourriture dans la substance muqueuse qui enduit les intestins. C'est de leurs érosions que naît si subitement quelquefois le délire, qui dégénère en folie quand il est continu. L'influence abdominale sur le cerveau, n'est un problême que pour ceux qui n'ont pas réfléchi que jamais l'esprit n'est plus libre qu'après une excellente digestion.

Ne croyons pas cependant que les moyens publiés par Hippocrate et transmis par Gallien, n'ayent pas été reconnus plus récemment ; ils l'ont été spécialement par Bordeu, Barthez, Robert, et cette théorie est celle que professe encore la célèbre école de Montpellier ; mais on ne nie point qu'il est utile de faire concorder avec ce régime médicamenteux, tous les moyens moraux si avantageusement accrédités par le professeur Pinel ; et pour ne citer à Paris que le plus ancien établissement où ce traitement mixte ait commencé à être adopté, et continue à être en possession du plus heureux succès, nous dirons qu'il est à notre connaissance, que dans la maison de santé de madame de Loizeroles (1), les fous sont depuis sept ans, traités non-seulement par les moyens pharmaceutiques qu'on annonce aujourd'hui comme nouveaux, mais encore par leur heureuse association avec des moyens moraux dont l'administration demande un tact particulier, un coup d'œil juste qu'on n'acquiert que par cette longue expérience, cette constante habitude qui seules donnent le droit de l'employer avec confiance.

D. L. C. D. MM.

(1) Cet établissement est situé le plus avantageusement selon toutes les indications à remplir pour une maison de santé ; air pur, jardins, eaux courantes, promenades, secours médicaux, bains, régime sain. Tous ces avantages se rencontrent rue de Buffon, No. 3, près le Jardin des Plantes, sur les bords de la Seine.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. VIII.) (65) (11 Mars 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Valescus de Taranta, dont le vrai nom était, comme il le dit lui-même, *Balescon de Tharare* (ainsi qu'on a vu un Duchêne se faire nommer *Quercetanus* ou *Dryander*; un Dupré, *Pratensis*; un Dumoulin, *Molinarius*; un Desjardins, *Hortensis*; un Dupuis, *Putœanus*; un Lefebvre, *Fabricius*; Baillou même, *Ballonius*; manie néologique due au pédantisme du quinzième siècle des universités de la Hollande et de l'Allemagne); Balescon de Tharare était Portugais, et il a exercé la médecine à Montpellier, à la fin du quatorzième siècle. Il paraît qu'il était aussi modeste que savant, à en juger par le titre qu'il prenait de Disciple des Disciples de la Médecine (comme le Pape celui de Serviteur des Serviteurs du Christ); et par son *Philonium*, ouvrage qui, quoique écrit en style barbare, est précieux par la vérité de ses observations, publiées sous le titre de *Declarationes*. Il parut, pour la première fois, à Venise, en 1490, et l'auteur attendit trente-six ans de pratique pour l'écrire. Exemple imposant et bon à citer à nos jeunes érudits qui, à peine sortis des bancs, regorgent aujourd'hui dans des cours qu'ils font ou des livres qu'ils impriment, l'instruction indigeste qu'ils viennent de dévorer avidement dans les livres qu'ils lisaient ou les cours qu'ils suivaient hier, et se croient appelés à changer la nomenclature et même la théorie d'une science sur laquelle ont pâli avec respect des Docteurs octogénaires, qui ont osé à peine ajouter avec méfiance quelques matériaux à l'édifice élevé par leurs aïeux et consacré par la vénération des siècles.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler. Ceux qui datent de mars, avril et mai, n'enverront qu'au prorata pour arriver au 1er. janvier prochain.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Un horison nébuleux et des *giboulées* participant à la fois de la neige et de la grêle, un soleil rare et très-chaud, une vent sec et froid ou pénétrant et humide, quelques heures délicieuses vers le midi du jour et des nuits pluvieuses, telles ont été, depuis huit jours, les variations subies par l'atmosphère dans cette capitale, où une population pressée, des foyers innombrables de chaleur, un tourbillon toujours actif, une excitation morale continuelle de la part de milliers d'individus, dont la cuisine est fondée sur la seule industrie, où enfin un conflit perpétuel de tous les élémens semblent communiquer à l'air et aux individus qui le respirent une qualité particulière. Paris offre un air animalisé très-facile à digérer

pour les poitrines faibles, mais l'agitation de la vie qui s'y écoule comme un torrent, détermine beaucoup de tendances phtisiques; et il est heureux que la constitution atmosphérique du climat présente ainsi le remède à côté du mal. Les molécules aqueuses qui s'élèvent du sein des eaux qui nous environnent de toutes parts en ce moment, diminuent cette ardeur dévorante, et les êtres éminemment bilieux doivent sur-tout s'applaudir de ce bain aérien qui rallentit la flamme trop active de leur vie. Les personnes grasses, les vieillards scorbutiques ou hydropiques, les scrofuleux, les femmes et les enfans dont la chair est comme pulpeuse, n'éprouvent pas le même besoin de cette atmosphère tempérante, et doivent lui opposer un régime sec, une nourriture tonique, la plus sévère continence, des vêtemens chauds et légers, un exercice habituel, des frictions quotidiennes et un feu pétillant. Faute de ces moyens d'excitation, une atonie lymphatique compliquera toutes les affections maladives, ou deviendra même le type de celles qu'on éprouvera. Les médicamens, même drastiques, sont moins dangereux dans cette humide constitution, et l'on éprouve une infidélité remarquable de la part des purgatifs dosés à l'ordinaire. La fibre relâchée offre une victoire facile à la décomposition scorbutique, ou à l'infiltration de l'hydropisie, et les maladies les plus actives parcourant leurs périodes bien plus lentement, présentent une irrégularité qui pourrait en imposer aux jeunes médecins qui cherchent de bonne foi à appliquer à leur pratique les préceptes de la théorie qui leur a été enseignée. Le mérite de l'art est de préciser les époques auxquelles doivent être donnés les médicamens appropriés, et de les différencier exactement de celles qui présentent telle autre nuance d'indication. Ainsi dans un début de leucophlegmatie présagée par des œdématies partielles du tissu cellulaire, l'indication à laquelle a ajouté encore la nature de la constitution actuelle, sera d'administrer dès l'abord les drastiques : l'aloës, la scamonée, le diagrède, le jalap, le sirop de nerprun, en supposant des forces vitales capables de soutenir l'effort de ces secousses, et la faiblesse qui résulte des évacuations qui en sont le résultat; ensuite on passera aux apéritifs, la scille, le kermès, les cloportes, les sels neutres, les préparations martiales aidées de quelques sudorifiques, puis on terminerait par les toniques, le kinkina, le cachou, le sirop anti-scorbutique, les gelatines, le bon vin et une nourriture substantielle. On fera ici la remarque que ce traitement doit, à cause du relâchement de la température, modifier celui de toutes les maladies en ayant égard à l'âge, au sexe, au tempérament et à la nature de la maladie constitutionnelle.

On observe en ce moment beaucoup de fièvres intermittentes, qui ont tellement un caractère automnal, qu'on remarque qu'elles attaquent, par récidive sur-tout, ceux qui les ont éprouvées à l'automne dernier, et chez lesquels apparemment la crise ne s'est opérée qu'imparfaitement. On doit débuter par les purgatifs amers et passer de bonne heure à l'usage du kinkina, auquel on associe l'ammoniaque. Le vin de kinkina est spécifique ici comme amer et comme spiritueux, pour contracter la fibre vasculaire, s'il n'y a ni obstruction, ni disposition inflammatoire. La petite vérole règne aux environs de Paris. Elle est très-benigne, excepté à *Colombe* où elle moissonne ou défigure beaucoup d'enfans.

La Seine est rentrée dans son lit, mais ses eaux sont encore fangeuses, et ce moment où leur limon dissous cherche à se déposer, exige peut-être plus de méfiance que celui où elles roulaient orageusement des débris grossiers faciles à séparer de la boisson. M. S. U.

Depuis le 1er mars jusqu'au 9, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{7}{12}$.

La moindre de 27 p. 7 lig. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 7 d. $\frac{3}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 1 d. $\frac{6}{10}$. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 95 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 82.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé

5 fois au N., 8 fois N.-O., 9 fois au N.-E., et 5 fois à l'E.

Premier quartier de la lune, le 17 mars. Périgée le 22. Arrivée du Printemps par le passage du soleil au signe du Bélier, le 21.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

Suite de l'article MÉDECINE MORALE, *du n°. 6 (21 février) intitulée :* OBSERVATIONS SUR LES SUITES D'UNE COLÈRE ÉTOUFFÉE.

« Je lui portai sous le nez un flacon rempli d'ammoniaque dont l'odeur pénétrante stimula la membrane pituitaire et le fit éternuer. Mais bientôt (à neuf heures environ) de nouvelles convulsions se manifestèrent dans tous ses membres; le ventre, la poitrine, le cou, paraissaient se gonfler; il portait ses mains à la gorge et se serait déchiré si les assistans ne l'avaient contenu, ce qu'ils ne pouvaient faire qu'avec peine, tant était grande la violence de ses mouvemens. Les muscles du pharinx, de la langue et de la machoire inférieure, se contractaient avec force; il grinçait des dents; le front, les sourcils, les paupières, tout le visage était dans un mouvement continuel.

» Cette cruelle agitation se soutint pendant dix minutes, après lesquelles il tomba dans un abattement profond qui dura près d'une heure et demie. A la fin du paroxisme, le pouls fut extrêmement faible, mais il se ranima peu à peu. L'état de plénitude de l'estomach me détermina à émétiser légèrement une mixture antispasmodique composée avec de l'eau de mélisse, de fleur d'orange, la poudre de Guttete que je crus devoir prescrire. J'ordonnai pour boisson ordinaire, l'eau de veau. La déglutition était extrêmement difficile, et dans l'intervalle de relâchement dont je viens de parler, on eut peine à faire avaler au malade deux cuillerées de la mixture ci-dessus, et un demi-verre d'eau de veau. Vers les onze heures, nouvelle attaque, mais moins violente, quoique pour le moins aussi longue que la précédente; elle est terminée par une évacuation alvine et urinaire. Le malade paraît revenir à lui, il demande à voix entrecoupée sa mère. Ses yeux s'ouvrent de temps en temps, mais se referment bientôt après. Le pouls d'abord à peine sensible, prend par degrés de l'élévation. Le malade s'endort sans avoir repris sa parfaite connaissance. Son sommeil est souvent accompagné de soupirs et de gémissemens, il s'éveille quelquefois en sursaut, ayant l'air d'éprouver un sentiment de suffocation. On lui continue pendant la nuit l'usage de l'eau de veau et de sa mixture, et il avale l'une et l'autre avec moins de difficulté que précédemment.

» Le vingt floréal, à six heures du matin, la connaissance était entièrement revenue au malade. Il était faible et se plaignait de douleurs de colique. On lui fait prendre quelques lavemens émoliens qui le soulagent, et on lui continue sa boisson ordinaire. A midi il mangea un peu de soupe et but deux cuillerées de vin vieux mêlé avec de l'eau. On lui permet, dans le reste de la journée, une petite tranche de pain avec de la gelée de pomme. Le soir, vers les dix heures, il prend un lait d'amandes. La nuit fut très-bonne, et le lendemain matin, 21 floréal, vers les sept heures, il était tout-à-fait bien, et je crus que je n'aurais plus, pour cette fois, à m'occuper de lui. Deux heures après, c'est-à-dire à neuf heures du matin, on me fait dire qu'il vient de vomir abondamment de la bile, et la personne qu'on m'avait envoyée était encore chez moi, qu'une autre arrive en courant, me prier de me rendre sur-le-champ auprès de lui, parce qu'il vient de s'évanouir en rendant par le haut et par le bas une quantité énorme de bile. J'arrive et je le trouve pâle et défait, gissant sur son lit sans voix, sans mouvement, sans pouls, presque sans respiration, ayant le ventre tendu, les extrémités froides, et comme prêt à rendre l'ame. Je fais envelopper chaudement les extrémités réfroidies; j'ordonne des frictions avec des linges chauds sur l'épigastre et sur la région précordiale; je lui fais flairer des liqueurs spiritueuses. Il revient à lui par degrés, et pour soutenir et ranimer de plus en plus ses forces, je lui fais verser peu à peu dans la bouche une cuillerée de vin d'Espagne; il se manifeste encore des vomissemens et des évacuations alvines, mais moins copieuses, et sur la fin elles se dépouillent du caractère bilieux, et ont l'apparence d'une mucosité ayant une légère

teinte rosacée. On fait prendre quelques lavemens adoucissans. Le petit lait fut ordonné comme boisson ordinaire. Les douleurs d'entrailles et la cardialgie, qui avaient été très-vives, diminuèrent insensiblement ; il ne restait que de la faiblesse. Sur le soir le malade prit un lait d'amandes avec l'eau de fleurs d'oranges ; il eut pendant la nuit un sommeil assez tranquille, et le lendemain matin il se trouva très-bien.

Cependant, vers les dix heures, il se manifeste de l'agitation ; il se tourne et se retourne dans son lit sans trouver aucune place qui lui convienne. Il se plaint d'éblouissemens, de faiblesse et de douleurs d'estomac ; il a des baillemens et des frémissemens, et bientôt ces symptômes font place à des convulsions régulières, dont les cavités thorachique et abdominale, donnent alternativement le spectacle pendant une heure à peu près. Je lui fis prendre, pendant la durée du paroxisme, une potion composée avec eau de fleurs d'orange une once ; sirop de pavot blanc une demie once ; potion qu'il réitéra le soir.

A midi, il s'endort d'un sommeil profond et tranquille. Il se réveille à trois heures et demie, en demandant à manger, on lui permet un petit potage au vermicel : il en aurait mangé bien davantage si l'on ne s'y était opposé.

Il lui restait encore une diarrhée bilieuse ; le lendemain vingt-trois, il fut purgé avec une médecine douce ordinaire qui procura des évacuations abondantes sans fatigues. L'appétit continua de se faire sentir ; à une heure, il mange un potage, et à quatre, une tranche de pain avec de la gelée de fruits, et boit un peu de vin mêlé avec de l'eau. La nuit, sommeil restaurant, et dès le lendemain, guérison complète.

Voilà une série de phénomènes morbifiques, épilepsie, cholera morbus, danse de Saint-Guy, déterminée par une passion qui, portée à un très-haut degré, cause toujours les accidens les plus fâcheux et souvent la mort. On sait qu'elle a coûté la vie à deux empereurs : Nerva et Valentinien, et au roi de Bohême Venceslas. Il y a tout lieu de croire que les fréquens accès qu'en avait le terrible roi des Huns, furent chez lui la cause prédisposante de cette hémorragie habituelle, qui l'étouffa la première nuit de ses noces (1). Les effets des autres passions ; soit qu'elles appartiennent à la classe de celles qui augmentent pour le moment l'activité des mouvemens vitaux, soit qu'elles fassent partie de celles qui diminuent directement leur énergie, ont été aussi observés avec beaucoup de soin ; mais si les faits abondent, les explications qui en ont été données sont loin d'être aussi satisfaisantes que la plupart de ces faits sont curieux. En nous fixant à la colère, la première question qui se présente, est pourquoi elle ne frappe pas toujours l'économie animale de la même manière ? Car tantôt elle détermine une apoplexie, une hémorragie, tantôt des attaques d'épilepsie ou des convulsions partielles. Souvent son influence s'exerce uniquement sur le foie ou sur le système digestif, et il n'est pas rare que plusieurs organes soient à la fois le théâtre de ses ravages. Je conçois que cette diversité, dans son mode d'action, peut se déduire de son plus ou moins de véhémence, de la différence des tempéramens, de l'état de faiblesse ou de force relative de tel ou tel organe, de la prédisposition pathologique, de l'état de contrainte extrême ou d'abandon excessif, enfin des circonstances particulières dans lesquelles peut se trouver l'individu livré à son empire. Ainsi il est probable qu'un accès de colère, s'il est modéré, n'aura d'autre effet, en imprimant plus d'activité aux mouvemens vitaux, que d'accélérer les sécrétions et les excrétions, tandis que s'il est porté à un haut degré, il arrêtera ces fonctions, déterminera une apoplexie ou une hémorragie chez un sujet pléthorique, d'un tempérament sanguin, d'un caractère violent ; des mouvemens convulsifs dans le mélancolique, dans celui qui, doué de susceptibilité nerveuse, est capable, par un retour sur lui-même, d'en arrêter la manifestation extérieure ; des diarrhées, des vomis-

(1) Le récit de la mort de ce fameux conquérant, dans la tragédie qui porte son nom, offre une peinture énergique et fidèle des noirs effets que peut causer la colère. Lisez le récit de Valamir à Honorie, scène VI, acte V :

> A peine sortions-nous pleins de trouble et d'horreur,
> Qu'Attila recommence à saigner de fureur,
> Mais avec abondance ; et le sang qui bouillonne
> Forme un si gros torrent que lui-même il s'étonne.....

semens bilieux, toutes les fois qu'il y aura une prédominance lymphatique ou bilieuse; des altérations d'humeurs, telles que la bile, le lait, etc. Enfin la complication de tous ces accidens ou de la plupart d'entr'eux, et même la mort, pourra être la suite de cette funeste passion, si elle dégénère en fureur; parce qu'alors tous les organes seront frappés indistinctement et simultanément. Remarquons aussi que, de même que tout autre passion, elle produira des effets différens suivant que pouvant avoir un libre cours, elle s'assouvira ou du moins s'exercera sur l'objet qui l'a excitée, ou que, contrariée par l'absence ou l'inexpugnabilité, (qu'on me pardonne ce substantif) ou la résistance invincible de cet objet, elle sera dans l'impossibilité de se décharger ou de s'épuiser sur lui. Dans le premier cas, la prostration des forces musculaires sera le principal accident qui en sera la suite; elle sera bien moins dangereuse que dans le second cas (1).

Malgré la diversité des effets dont nous venons de parler, il en est un néanmoins qui paraît tous les précéder, soit qu'ensuite il se manifeste d'une manière plus ou moins tranchante, soit que même d'autres viennent ensuite en effacer les traces. Cet effet constant et général, premier signe de la colère, est l'état spasmodique et convulsif de tout le corps. Quiconque observera attentivement le principe de cette passion, se convaincra que les organes du mouvement volontaire sont les premiers frappés, et que les changemens qu'on remarque sur le visage, sont la suite de la contraction de tous ses muscles et non celle de l'augmentation du mouvement de la circulation, qui n'est que secondaire. En effet, les irradiations plus vives de la masse cérébrale sur les muscles qui servent aux mouvemens volontaires, y déterminent des contractions promptes et fréquentes, qui impriment plus d'activité au mouvement du sang dans le systême veineux. Ce surcroit d'action se communique au cœur et aux artères, qui, à leur tour, agissent plus puissamment sur le cerveau. Alors il arrive que cet organe, déjà fatigué, épuisé par le premier ébranlement qu'il a reçu, par les vives irradiations qu'il a envoyées, devient passif, ou n'est plus capable que d'irradiations faibles, bornées, s'étendant à peine au-delà de sa propre substance; ou bien, ne peut plus percevoir, comparer, lier les impressions que lui renvoient les sens. Dans le premier cas, le sujet n'a que des idées confuses qui s'obscurcissent de plus en plus, qui se brouillent, et qui ne sont plus que les faibles marques d'une faculté habituelle de percevoir qui est sur le point d'être entièrement oblitérée; ce qui constitue l'apoplexie. Dans le second cas, l'action qui, partant des sens externes, devait venir se perdre sur le sensorium commun et le modifier, reflue sur les muscles du mouvement volontaire, et même sur ceux de la vie extérieure, et excite les uns et les autres d'une manière violente et irrégulière; ce qui constitue l'épilepsie, et produit des symptômes concomitans.

Le célèbre Bichat a prétendu que la vie organique est le terme où aboutissent et le centre d'où partent les passions : mais il n'est guère possible de séparer l'idée d'une passion de celle d'une perception antérieure dans laquelle elle a pris naissance, et de ne pas y reconnaître l'influence primitive et directe du pouvoir cérébral sur tous les autres organes et sur les fonctions qu'ils remplissent dans l'économie animale. On conçoit, et l'expérience apprend, que le cœur, le poumon, le foie, l'estomac, sont affectés

---

(1) Vanhelmont vit un homme qui ayant reçu un affront public d'une personne dont il ne pouvait tirer aucune espèce de satisfaction, fut attaqué d'une asthme qui, faisant des progrès rapides, le tua au bout de deux ans. Harvey rapporte l'histoire d'un homme qui, ayant été obligé de retenir une violente colère, tomba dans une oppression et une douleur de cœur qui, augmentant peu à peu avec des symptômes cruels, le conduisirent enfin au tombeau. Les artères jugulaires paraissaient aussi grosses que le pouce pendant sa vie, et après sa mort, Harvey trouva le cœur, les oreillettes, les gros vaisseaux aussi gros que dans un bœuf. Borris Gudenow, Czar de Russie, au commencement du dix-septième siècle, s'emporta avec tant de fureur contre Sigismond, Roi de Pologne, qu'il fut attaqué d'un crachement de sang que rien ne put arrêter. L'Empereur Valentinien, dont nous avons déjà parlé, s'emporta contre les Quades qui avaient fait une irruption dans la Pamœnie; sa colère fut si violente, qu'au moment où il menaçait toute leur nation d'un prochain anéantissement, il se rompit un vaisseau dans la poitrine, et expira peu de temps après.

par la colère, et qu'ainsi ces organes peuvent être le terme où elle aboutit, et exercer ensuite sur le cerveau une influence morbifique; mais comment concevoir qu'ils puissent en être l'origine?

En admettant avec ce grand physiologiste, la distinction aussi belle que neuve de deux vies dans l'individu animé, on sentira néanmoins que ces deux vies ne sont pas tellement indépendantes l'une de l'autre, qu'elles n'aient besoin d'un centre commun qui les lie ensemble, de manière qu'elles ne fassent qu'un tout dans leur but. Or, quel autre organe que le cerveau peut remplir cette grande fonction dans la vie générale?

Beaucoup de raisons, beaucoup de faits qui ne sauraient trouver place dans une notice de la nature de celle-ci, établissent son influence, non-seulement sur les nerfs de la vie de relation, mais encore sur les ganglions, centre des nerfs qui servent aux mouvemens des fonctions assimilatrices. Toutefois, il faut reconnaître que le mode d'action de ce viscère n'est pas le même sur les organes des deux vies. Il agit sur les nerfs de la vie animale de manière à déterminer de leur part une réaction sur lui-même, tandis que, excités, stimulés par lui, les ganglions s'imprégnent du principe qu'il leur fournit sans diriger sur lui aucun mouvement réciproque. Son influence sur eux consiste à leur fournir la faculté de communiquer par les nerfs qui y prennent naissance, la sensibilité et la mobilité aux différens appareils de la vie intérieure ou organique. Ainsi ces nerfs ne diffèrent des nerfs cérébraux qu'en ce qu'ils ne réagissent pas comme ceux-ci sur la masse encéphalique, et qu'ils ne peuvent l'affecter que par l'intermédiaire du cœur et des artères; organes qui sont au nombre de ceux sur lesquels ils agissent directement et immédiatement. Mais je m'aperçois que cette discussion m'entraînerait au-delà de mon sujet, et je sens qu'il faut laisser à de plus habiles le soin d'exposer une théorie susceptible d'un aussi grand intérêt.

JOULLIETTON, *D. M. et Conseiller de Préfecture, à Guéret.*

CHIRURGIE INFANTILE.

Traitement de la chûte de l'Anus.

Les pères de famille habitant la campagne, privés des lumières des médecins et chirurgiens instruits, ne seront sans doute pas fâchés de trouver ici une idée du traitement qu'il convient d'employer contre l'accident connu sous le nom de *chûte de l'Anus.*

Cette maladie, dit Rosen, *underwood, Ballex ferd,* etc., est très-fréquente chez les enfans; elle est occasionnée par les cris continuels, les efforts, quelquefois par les douleurs qu'occasionne la pierre; elle vient aussi à la suite des dyssenteries, du ténesme du fondement, etc. La chûte de l'anus est incommode et douloureuse; elle est cependant de peu d'importance quand elle n'est pas habituelle, et lorsqu'elle est récente; mais plus elle est ancienne et négligée, plus elle devient difficile à guérir. Il faut d'abord en faire la réduction, dans la crainte de l'inflammation. On fomente un peu l'intestin avec du vin chaud, au moyen d'une éponge ou d'un linge fin, et on le remet dans sa place ordinaire avec deux doigts enduits de cérat; ce replacement est facile, quand le gonflement est léger. Le plus difficile est de maintenir l'intestin en place quand il est réduit, car souvent il ressort quelque temps après: on peut employer pour cet effet des lavemens faits avec la décoction des plantes astringentes, cuites dans du vin austère, et aiguisée, s'il est besoin, avec le vinaigre; on peut même introduire dans l'anus une grosse mèche de charpie, que l'on soutient avec des compresses épaisses, imbibées de la même liqueur, et le bandage en forme de T. Si, faute d'une réduction assez prompte, la partie renversée de l'intestin se trouve en quelque sorte étranglée, il faut pour détruire ce gonflement inflammatoire, et pour détendre la partie, avoir recours à l'application des sangsues autour de l'anus, aux fomentations et cataplasmes émoliens et adoucissans, continués jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la réduction. Ces derniers moyens doivent être dirigés par des médecins et chirurgiens éclairés, et une mauvaise manœuvre pourrait conduire à des accidens très-graves.

MATIÈRE MÉDICALE.

Plusieurs pharmaciens de Paris exécutent depuis des siècles, de *père en fils*, des recettes particulières dont le succès a accrédité le débit, et dont une espèce de possession a consacré chez eux seuls la propriété. En vain des concurrens ont essayé de les contrefaire, le public a fait justice de ces imitations maladroites, et continue à s'approvisionner chez M. Cadet (qu'on ne confondra point avec Mme. Desrônes) de l'élixir américain, de sirop de Belet, et de pastilles de Menthe et d'ipécacuanha ; chez M. Vauquelin, de sirop pectoral balsamique ; chez M. Séguin, de son vin de kinkina ; chez M. Clérambourg, de ses grains de vie ; chez M. Charlard, de ses pilulles anti-goutteuses ; chez M. Vercureur, de son rob anti-laiteux ; Chez M. Bouriat, de son sirop de thérébentine ; chez M. Flamant, de son sirop d'archangel ; chez M. Destouches, de son sirop incisif-pectoral ; chez M. le Sage, de son sirop anti-scorbutique ; chez M. d'Harambure, du sirop d'herlac ; chez M. Garnier, de la poudre anti-cancéreuse, de son sirop dépuratif et de son eau épilatoire ; chez M. Boulay, de ses flacons désinfectans ; chez M. Lepelletier, des produits chimiques qui demandent une main exercée ; chez M. Estéveni, de la poudre anti-glaireuse ; chez M. Bordet, de son onguent exutoire ; chez M. Boudet, de son acide phosphorique ; enfin chez M. Steinacher, des préparations étrangères. Nous publierons successivement la notice de ces remèdes qu'on ne doit pas confondre avec les *recipe* mystérieux des charlatans, et que les docteurs les plus fermes en principes ordonnent sans croire déroger à l'infaillibilité de l'hermine médicale. Parmi ces médicamens, nous signalerons des premiers, le sirop pectoral de *mou de veau* de M. Vauquelin, et deux raisons nous portent à cette priorité d'indication : la multiplicité des affections de la poitrine qui se propagent avec une rapidité vraiment alarmante, et le succès que nous avons personnellement recueilli de l'administration de ce moyen. Il est une troisième raison d'intérêt pour cet honnête père de famille, mais qui n'est qu'accessoire et ne pourrait suppléer aux deux autres ; c'est l'accident qu'il vient d'éprouver et qu'il doit à son zèle dans l'exercice de son état. Un accident arrivé pendant une opération de chimie, a failli incendier son laboratoire, et l'a mis pour plusieurs semaines dans le lit et hors d'état de s'occuper aussi activement d'un art auquel il se livre avec autant de passion que de succès. Revenons à son sirop. Sa base est en effet ce qu'on appelle le *mou de veau*, lequel contient un *gluten* animal très-abondant. Or, il est peut-être nécessaire que le mucilage employé contre les affections de la poitrine soit déjà animalisé pour s'assimiler mieux à l'individu auquel on le destine ; de même qu'on remarque que l'air animalisé des étables, et aqueux des rives des fleuves est plus favorable aux phtisiques, que l'air trop vif des montagnes. Cette induction nous semble résulter du succès inoui que nous avons retiré de ce médicament dans les rhumes, les toux opiniâtres et même avec tendance phtisique, tandis que les préparations des gommes arabique ou adragante, les mucilages d'orge, de graine de lin, de guimauve, de Salep, de tapioka même, ne nous ont pas également réussi ; et en réfléchissant que le lait tout chaud, la peau d'âne, les bouillons de limaçons, de grenouilles et les gelatines animales, obtiennent des succès très-sensibles dans les affections de la poitrine, nous avons cru pouvoir en conclure que parmi les moyens appropriés au traitement d'une maladie dont en général on décide trop tôt l'incurabilité, on doit préférer celui qui apporte au chyle des principes adoucissans et arrête par son alkalescence cette force d'oxigénation, cette ardeur de vie qui consume trop rapidement les jours des phtisiques. M. Vauquelin demeure rue de Cléry, au coin de celle Poissonnière ; il fait des envois dans les départemens.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoires, Dissertations et Observations de Chirurgie ; par *J.-N. Arrachart*, ancien prévôt du collége de chirurgie de Paris, ancien chirurgien-major des armées, etc. Paris. *In*-8°. Chez *Merlin*, libraire, rue du Hurepoix, N°. 13, près le Pont-St.-Michel.

L'auteur, avantageusement connu par une pratique heu-

reuse dans une partie de l'art chirurgical qui demande des connaissances anatomiques particulières, un jugement sain, une précision singulière, une main très-exercée, a sur-tout consigné dans ce recueil intéressant, les mémoires qui ont trait aux maladies des yeux et aux opérations qu'elles peuvent nécessiter. Il examine successivement l'effet de la compression sur le lac lacrimal, les modes de curation du staphylôme, les instrumens propres à fixer l'œil dans l'opération de la cataracte, et à la pratiquer, l'opinion de Ludwig sur cette opération par abaissement, la nature et le traitement de la nictalopie, de la goutte sereine, des vers des yeux. Quelques observations d'un autre genre terminent cet ouvrage, où l'on reconnait une érudition choisie, un écrivain-praticien qui, loin de s'en laisser imposer par de grands noms ou des assertions hasardées, a renouvelé les expériences annoncées, et en publie avec courage le résultat. Nous ne connaissons point l'auteur, mais il a une franchise de style, et quelquefois une vigueur d'esprit naturel, bien préférables à l'affeterie de tels mémoires sociétaires; et ils cautionnent la vérité de ce qu'il assure avoir lui-même expérimenté. On peut appliquer à ce recueil ce mot heureux: *Indocti discant et ament meminisse periti.*

On trouve chez le même libraire, *le Livre des Mères et des Nourrices, ou Instruction pratique sur la conservation des Enfans;* par M. *Salmade*, médecin, membre de la société médicale. 1 vol. *in*-12. Ce petit manuel, écrit simplement et du ton convenable aux personnes que l'auteur a eu pour but d'instruire, a sur-tout le mérite de combattre plusieurs préjugés encore accrédités dans la manière d'élever les enfans, et mérite la réputation dont il jouit. On s'aperçoit, en le lisant, que ce jeune médecin s'est instruit à l'école des grands maîtres, et l'on croit même reconnaître quelquefois les conseils d'un illustre professeur, dont les ouvrages sont entre les mains des savans et du peuple, et qui avait plus d'un titre à donner d'utiles avis à son parent et à son élève.

On trouve à la même librairie, *le Dictionnaire universel de Botanique, contenant l'explication détaillée de tous les termes, français et latin, de Botanique et de Physique végétale.* Par *J.-C. Philibert*, orné de figures. 3 vol. *in*-8°. 19 fr. 50 cent. Nous l'avons déjà signalé à l'attention publique, dans le N°. 41, page 328. Au mérite d'offrir sur le champ à la recherche le mot desiré, cet ouvrage unit celui d'en indiquer la description, la terre natale, et souvent même la gravure. C'est le *systhema vegetabilium* de Linnée, rangé par ordre alphabétique, avec l'addition de ce que nous devons aux découvertes faites depuis le professeur d'Upsal.

Lucine française, ou *Recueil d'Observations médicales, chirurgicales, pharmaceutiques, historiques, critiques et littéraires*, relatives à la science des accouchemens; par le docteur *Sacombe*, médecin-accoucheur, de l'université de Montpellier. 3 gros vol. *in*-8°. Prix, 18 fr. et 23 fr. franc de port par la poste. — A Paris, chez *Lefebvre*, imprimeur, rue de Lille, n°. 11.

Il n'en reste que très-peu d'exemplaires, et la hardiesse des opinions de l'auteur inspirera toujours de la curiosité pour la lecture de cet ouvrage, quelle que soit d'ailleurs la façon de penser sur le mérite des hommes de l'art qui y sont attaqués.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(No. IX.) (73) (21 Mars 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jean Aubry, Prêtre, Docteur et Chanoine de Montpellier, vivait dans le seizième siècle. Cet homme, au cerveau illuminé, partit avec le très-louable dessein de convertir les infidèles; et par une pieuse fraude, il employait un remède secret, dans l'intention de faire passer ses cures pour des miracles. Peu satisfait du succès de sa mission, il revint en France et publia les ouvrages suivans, qui peignent bien l'esprit alchimique qui tournait alors toutes les têtes, et aux erreurs duquel la chimie d'aujourd'hui doit ses plus belles découvertes.: *la Merveille du Monde*, ou *la Médecine véritable nouvellement ressuscitée*; *le Triomphe de l'Archée*; *l'Abrégé de l'Ordre admirable et des Secrets de Raimond Lulle.* Il était contemporain et homonyme de Jean Aubry, Médecin du Roi, qui a publié, en 1603, *l'Antidote d'Amour.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les frimats, si lents cette année à se faire sentir, règnent enfin sur nous, sinon avec rigueur, du moins avec une certaine âpreté. Le vent soufflant au rhumb N. depuis 17 jours, est froid et pénétrant, mais l'air est vif, et le moindre rayon de soleil ranime la nature engourdie depuis trop long-temps sous l'influence usurpée du verseau. La Seine, rentrée dans ses limites, ne s'élève plus qu'à 2 mètres 8 décimètres à l'échelle du Pont des Tuileries, après avoir dépassé 7 mètres 8 décimètres (hauteur qui n'a été surpassée elle-même que par celle de 1740, où les eaux s'élevèrent à 8 mètres 5 décimètres). Au reste, cette molle stagnation atmosphérique n'est pas tellement propre à la France qu'elle n'ait été commune aux pays environnans; et si les habitans des rives de la Sprée, de la Vistule et de la Néva ont éprouvé avec surprise un hiver dépourvu de ses glaces, les peuples du midi ont dû voir avec non moins d'étonnement leur atmosphère en tout semblable à celle de Pétersbourg, Berlin, Vienne et Paris; comme si l'hiver chassé de son domicile naturel, devait trouver du moins un asyle, même au sein du

midi ; (nous ne citons point Londres, parce que cette contrée est en tous genres hors de comparaison avec le reste des peuples de l'univers ;) Or, le tableau météorologique du ciel de l'Italie tracé à Plaisance, au collége Albéroni, présente absolument les mêmes résultats de température et de nosographie que celui que nous avons esquissé à Paris. Nous devons la communication de ces observations à un savant distingué qui, non content d'avoir laissé dans ce climat ami le souvenir d'une administration libérale, a conservé avec les savans qui l'habitent des relations consacrées par la reconnaissance et par l'amour des lettres et des arts. Les heures d'observations ont été sept heures du matin et trois heures après midi. Il résulte de ce travail très-soigneusement fait que, pendant le mois de janvier dernier, à Plaisance, la plus grande hauteur du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{2}{5}$, la moindre de 27 p. 3 l. $\frac{1}{5}$, que le thermomètre s'est élevé à 6 d. $\frac{1}{2}$ (dilatation), est descendu à 5 d. $\frac{3}{4}$ (condensation). Les vents y ont soufflé 17 fois S. O., 8 fois O., 18 fois N. E., 6 fois N. O., 7 fois N., 4 fois S. Cette température est tellement concordante avec celle éprouvée alors à Paris, qu'il n'y a pas une différence supérieure et inférieure de 3 lignes pour le baromètre, et de trois degrés pour le thermomètre dans tout le mois (et même la petite différence d'intensité de froid se trouve être du côté de l'Italie). Nous regrettons que l'observateur n'ait pas également rendu compte des variations de l'hygromètre, pour établir un point plus étendu de similitude qui, sans doute, eût été le même pour cette qualité de l'air, à en juger par le tableau concomitant des maladies qui, comme en France, ont offert des rhumes, des catarrhes *fatals*, dit l'observateur, aux *vieillards*, des pleurésies, des péripneumonies *plutôt fausses qu'inflammatoires*. Des observations atmosphériques faites à Naples, qui nous ont été communiquées par un des savans rédacteurs du journal de Paris, et celles si exactement tracées à Nice, par le docte et patient *Risso*, météorologiste du conseil supérieur civil et militaire de santé de la vingt-septième division (1), suivies d'un rapport nosographique fait par le docteur *Révolat*, d'après la pratique médicale de l'hospice et celle exercée dans la ville, présentent des résultats parfaitement analogues à ceux que nous venons de signaler. Ce travail, en confirmant les preuves du bienfait de l'observation météorique et de son influence sur la connaissance et le traitement des maladies, inspire l'idée toute naturelle d'une centralisation qui joindrait au mérite de réunir des matériaux épars, celui de prévenir l'introduction des maladies épidémiques par l'annonce de leur invasion sur tel point de notre territoire intérieur ou même de celui étranger, et d'indiquer de bonne heure le traitement qui aurait le mieux réussi, en même temps qu'il mettrait à portée de donner ou de recevoir des conseils dans les cas imprévus et difficiles. Nous offrons d'être ce TÉLÉGRAPHE SANITAIRE, et nous enverrons gratuitement notre journal à tous ceux qui voudrons correspondre avec nous de cette manière, trop payés de ce léger sacrifice par le bonheur d'être utiles à l'espèce humaine, et de faire agréer l'hommage de notre haute considération aux êtres vertueux qui vouent leurs veilles à lui être utiles. Au reste, nous ne faisons ici qu'encourager un goût déjà naturalisé dans plusieurs contrées, et dont nous nous applaudissons d'avoir en quelque sorte offert l'initiative par le tableau noso-météorologique qui sert depuis quatre ans de base à notre travail. Nous signalerons, et pour fixer l'époque de leurs travaux, et pour encourager leur émulation, et pour acquitter notre reconnaissance, parmi les villes dont les tableaux nous parviennent exactement, Naples, Plaisance, Rome, Nice, Toulouse, Niort, Tours, le Mans, Versailles, Evreux, Chartres, Lille, Dusseldorf, Anvers, etc. Le Journal Agronomique des Deux-Sèvres, sur-tout, présente un modèle d'observations en

(1) La création d'une place semblable dans chaque département serait de la plus grande utilité, en obligeant chacun de ceux qui l'exerceraient à envoyer leurs observations à un centre commun, qui ne pourrait être mieux établi qu'à Paris.

ce genre, et le talent distingué du docteur *Guillemeau* offre un guide fidèle à ceux qui voudraient tracer la statistique atmosphérique la plus complette; de même que celui du docteur *Bouriat*, de Tours, doit en servir à ceux qui voudront en déduire les conséquences nosologiques. Les notes du docteur *Gaillemeau* donnent, sous la rubrique *température*, l'état, jour par jour, de l'atmosphère, et consignent l'observation assez singulière d'une stagnation du mercure à 28 pouces *pendant douze jours*, en février dernier, sous l'influence des vents méridionaux, et de sa station à ce haut point d'élévation *pendant six jours de grande pluie, pour n'en descendre que lorsque le temps s'est mis au sec.* Il parcourt ensuite les époques successives des feuillaisons et des floraisons des végétaux, l'arrivée des oiseaux voyageurs, le chant printannier de l'alouette dès le 12 février. (On sait que depuis ce moment l'atmosphère resserrée par le froid a suspendu la végétation, et a heureusement retardé l'effet des promesses de ces hâtifs avant-coureurs du printems); enfin l'état agricole des semailles, des prairies, la taille des arbres, les espérances de récolte qu'ils donnent, etc. etc.

Le type des maladies a changé avec la température: on observe beaucoup de rougeoles chez les enfans, (*Voy.* le traitement p. 713, N°. 89) des petites véroles, des affections comateuses, (assoupissantes) telles que l'apoplexie, et quelques hémiplégies (paralisie d'un côté). Traçons quelques principes généraux sur ces deux affections qui exigent toutes deux des remèdes actifs, et dont la première demande les plus prompts secours; nous observerons à cet égard que s'il est vrai de dire que le régime est le premier des moyens curatifs, et ne doit être suppléé par des médicamens que quand il ne peut être convenablement suivi, on est forcé de reconnaître que dans quelques affections, l'inactivité de la médecine tue et l'apoplexie est de ce nombre. L'apoplexie est l'afflux du sang ou de la lymphe au cerveau, avec perte complette du sentiment et de tout mouvement volontaire. Quelquefois cet afflux se borne au systême pulmonaire, ainsi qu'il résulte d'ouvertures faites par Morgagny et autres physiologistes, et même quelques autopsies ont prouvé que des hommes sont morts d'une sydération apoplectique, sans qu'aucun désordre intérieur attestat cet orgasme sanguin ou nerveux, auquel on l'attribue ordinairement. Pour ne pas jeter de l'obscurité dans une étiologie (1) sur laquelle on est assez généralement d'accord, nous dirons laconiquement à quels signes on reconnaît les diverses espèces d'apoplexie, et quels sont les différens remèdes qu'elles exigent, en raison de cette diversité. L'apoplexie est une de ces affections soporeuses, où l'on conserve le sentiment en perdant la faculté des mouvemens volontaires, mais non celle des mouvemens vitaux. Or, la respiration étant un mouvement mixte, il résulte de l'effort machinal que fait le malade pour respirer et de l'obstacle qui lui est opposé par la maladie, la *sterteur* (râlement), symptôme caractéristique de l'apoplexie qui diffère de la catalepsie par la souplesse des articulations, lesquelles, dans cette dernière affection, sont roides et susceptibles de recevoir et garder les inflexions qu'on leur donne. L'invasion de l'apoplexie est subite, imprévue et comme on dit foudroyante; c'est au sein des plaisirs, au milieu des douces communications de l'amitié, à la suite des ébats innocens d'un repas de famille, qu'un père est enlevé à ses enfans, un mari à son épouse éperdue. On s'agite, on s'afflige; la crainte ajoute encore à la stupeur; on perd un temps irréparable, et le malheureux est frappé à mort ou de paralisie quand le ministre de l'art de guérir est mandé. Traçons sommairement les premières indications qui ici sont les plus nécessaires, et que nous déduirons des principes suivans. On a distingué l'apoplexie en *sanguine* et en *séreuse*, et les ouvertures cadavériques ont prouvé en effet le plus souvent

(1) αἰτία cause, λόγος discours; *discours sur les causes.* Nous avons cru devoir user jusqu'ici de mots techniques pour faire nos preuves médicales. A présent qu'elles sont établies, et d'après l'avis de personnages graves, nous n'emploierons plus, dans cette Gazette de médecine-populaire, que des termes vulgaires, où nous traduirons, par un mot équivalent et placé à côté, ceux des mots de l'art dont nous serons encore obligés de nous servir.

l'afflux du sang ou de la lymphe sur la masse pulpeuse du cerveau dont la texture est tellement molle qu'elle ne peut soutenir ce choc sans une prompte désorganisation. Mais d'autres ouvertures notées par Willis, Sydenham, Lieutaud et Pressavin, n'ont découvert aucune trace de lésion de ce viscère, absolument exempt d'infiltration. Cette distinction scholastique nous paraît donc vicieuse, et devoir être remplacée avec avantage par la division en apoplexie active, ou par engorgement, et apoplexie passive, ou par affaissement. Cette dernière, pour être plus rare, n'en est que plus terrible, vu la difficulté attestée par l'épilepsie et la paralisie de rendre au système nerveux le ton qu'il a perdu. C'est en ce sens qu'on peut regarder l'agonie comme une apoplexie passive, et delà l'affaiblissement successif de tous les organes, la respiration laborieuse, le râlement, la perte des mouvemens volontaires, puis vitaux, dans ces pénibles momens où le flambeau de la vie projette encore des lueurs douteuses pour s'éteindre à jamais!

L'apoplexie passive se reconnaît à la pâleur du malade, à la dépression, à la mollesse du pouls; dans ce cas, les excitans les plus actifs sont indiqués à l'instant même : l'émétique à dose assez haute, les vésicatoires, le fer rouge sur la peau, les ventouses scarifiées, les frictions, l'aspersion de vinaigre sur les yeux, l'alkali volatil, le tabac, le bétoine, la poudre de Saint-Ange sous le nez, l'irritation par des barbes de plumes dans le nez, et dans l'arrière bouche avec un poireau, le sel sur la langue, la moutarde aux pieds, mais sur-tout, le contact de l'air frais, et le soin de desserrer le col, les jarretières, la ceinture et toutes les ligatures qui peuvent s'opposer à la libre circulation du sang. L'étincelle électrique sur le creux de l'estomac, le fluide galvanique, le gaz oxigène offrent aussi des stimulans d'un effet très-énergique; mais il est rare qu'on ait ces agens sous la main : les lavemens avec le vin trouble émétique, ou le séné ou le sel, et sur-tout avec le tabac, offrent un moyen plus à la portée de tout le monde.

Aussitôt que le malade donne des signes de retour à la vie, on le place droit dans un fauteuil, on continue les frictions, on met aux pieds des briques chaudes; on frotte les jambes d'eau-de-vie camphrée On supprime l'émétique de ses boissons qui consisteront en eau chaude, pour provoquer le vomissement et débarrasser, soit par haut soit par bas, de l'émétique qu'il a fallu donner. Après les vomissemens ou les selles, on donne l'eau de fleurs d'orange étendue, le vin coupé, et quelques bouillons gras en petite quantité mais substantiels. Les remèdes et le régime subséquents sont en raison des accidens consécutifs, et rentrent dans le domaine de la médecine-pratique, dont on doit invoquer les conseils.

L'apoplexie active se reconnaît à la rougeur du visage, à la pulsation des artères carotide et temporale, à l'injection sanguine des yeux, au gonflement du col, à la dureté, à la plénitude du pouls, quelquefois à l'hémorragie très-salutaire du nez ou à un crachement de sang. Si le malade vient de manger, on doit administrer sur le champ l'émétique, et pendant son action même saigner promptement à la jugulaire ou à la temporale, ou au moins appliquer autour du col un cordon de sangsues, employer les ventouses scarifiées sur toute l'habitude du corps, mettre les pieds dans un bain très-chaud, ouvrir quelquefois la veine de ces deux extrémités à la fois, pour opérer une révulsion favorable. Il est ensuite des moyens appropriés à l'état de l'apoplectique qui a recouvré la connaissance; ils sont relatifs à la cause présumée de l'attaque, comme la goutte, l'épilepsie, la colère, l'excessive contention d'esprit, un violent chagrin, une joie imprévue, l'excès vénérien, une indigestion, l'asphyxie, l'inclinaison de la tête pendant le sommeil, la raréfaction de l'air ou le froid extrême, l'embonpoint excessif, l'ivresse, une plaie grave à la tête, une superpurgation, la strangulation, le grand âge, quelque métastase subite, l'insolation, etc.; de même qu'il existe des moyens d'en prévenir le retour. Nous aurons l'occasion d'en entretenir nos lecteurs une autre fois, en indiquant le traitement de l'hémiplégie consécutive; mais nous avons cru de notre devoir de rassembler ici sommairement les premiers moyens à employer contre un accident terrible, et qui ne moissonne tant de victimes que par l'ignorance de la conduite

à tenir en pareil cas, la prolixité des traités sur cette matière, et l'embarras où ils laissent dans leur exécution.

Depuis dix jours, un air plus vif dilate sans effort nos poumons, et si l'on en excepte le 16, dont la soirée très-froide et brumeuse a couvert Paris d'une neige qui a continué de tomber une partie de la nuit, les autres jours ont offert un froid sec bien préférable à l'humide température qui nous macérait depuis trois mois. Cette sécheresse de l'atmosphère a un tel effet sur tous les corps, qu'on doit rapporter à elle seule l'évaporation si rapide des eaux de la Seine; et l'on peut juger de son action sur l'organisme animal, par celle qu'elle exerce sur des surfaces aussi étendues, et, ce me semble, bien plus indépendantes d'elle que nos corps, végétans, sentens, et par conséquent impressionnables des moindres variations météorologiques.

M. S. U.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig.

La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 16 d. $\frac{4}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 1 d. $\frac{4}{10}$. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d.

Et pour le *minimum* 82.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 7 fois au N., 6 fois N.-O., 11 fois au N.-E., 3 5 fois à l'E, 2 fois au S.-O., et 1 fois au S.

Pleine lune, le 23 mars.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

HYGIÈNE.

DE L'ABUS DES BOTTES.

Nous permettra-t-on d'examiner une mode qui s'est emparée de toute la société, précisément sous le prétexte des motifs qui auraient dû la faire rejeter? Les modes ne sont-elles pas du ressort de l'hygiène, et n'avons-nous pas déjà signalé, avec quelque avantage, notre zèle contre cette autre mode par laquelle les femmes ne tendaient à rien moins qu'à perdre à la fois leurs attraits, leurs mœurs et leur santé? Espérons que la réflexion des hommes accordera à ces avis le même succès que celui que nous avons obtenu de la raison des femmes, et prouvons que ce surcroit de vêtement offre autant de danger et de ridicule que la nudité que nous avons combattue. Un des inconvéniens de cette chaussure incommode est d'accoutumer les extremités inférieures à une telle chaleur, que si la décence, qui l'a proscrite enfin de la parure d'étiquette, oblige à la quitter un moment, on est certain d'éprouver un rhume subit; et pour peu que la poitrine soit faible, ce qui est le propre de la plupart des habitans de Paris, et en général des jeunes gens et des hommes de plaisir, il ne faut que quelques excès galans, quelque intempérance bachique, quelques tasses de punch pour convertir en une mortelle fluxion de poitrine, un rhume très-innocemment causé par l'absence d'un vêtement superflu.

Un des effets de cette chaussure, qui ne se porte qu'avec embarras, comme elle ne se met qu'avec effort, et dont les lanières embrassent étroitement toute la jambe, est de comprimer tout le système artériel, et en empêchant la libre circulation du sang, de le faire refluer vers la tête. Nous en appelons ici à la réflexion de ceux chez qui cet usage est le plus accrédité, et qui seront forcés d'avouer qu'ils éprouvent souvent des douleurs à la tête et des *fourmillemens* aux pieds. On ne doit pas chercher plus loin la cause ignorée de telle apoplexie qui a terminé les jours de tel esclave de la mode et de la paresse; et nous avons fait cesser des maux de tête invétérés, et dont on ignorait la cause, en ordonnant de quitter l'usage des bottes. Cette compression a en outre le défaut de s'opposer au développement musculaire, sur-tout chez les adultes, dont elle altère les formes; et si l'on pouvait douter de cette vérité, il suffirait de comparer les jambes des postillons avec celles des marcheurs de profession ou des danseurs. Il n'est pas un recruteur un peu expérimenté qui n'eût, à cette seule inspection, décidé si un militaire avait servi dans l'infanterie ou dans la cavalerie. Or, indépen-

damment de la beauté des formes que l'éducation et la médecine doivent tendre à conserver entière, ne doit-on pas employer tous ses efforts pour donner ou rendre aux muscles toute leur énergie, et non pour les priver de celle qu'ils ont reçue. Si quelqu'un voulait argumenter en faveur des bottes, de l'utilité dont est l'usage des bas de *peau de chien*, si souvent recommandé en médecine, nous observerons que cette espèce de cothurne médical est un remède et non une parure de caprice et d'agrément ou de commodité, et précisément de ce que le bas de peau de chien, graduellement lacé, oppose une résistance utile à la dilatation des varices, à l'excoriation de l'épiderme qui se régénère difficilement après une longue plaie, j'en conclurai que toute chaussure qui remplit cet effet de compression sans qu'il soit nécessaire, est dangereux. Au lieu de ce sac informe, qu'un soulier épais et bien couvert défende votre pied de l'humidité, et pour assurer mieux cet important résultat, qu'une semelle de liége très-mince, glissée entre le pied et le soulier, oppose encore une barrière nouvelle au contact de l'eau qui voudrait pénétrer. Harassé de courses, trempé par la pluie, mouillé par la neige, la boue et les brouillards, vous pouvez rentrer chez vous, changer sans aucun effort de chaussure, et vous évitez un rhume ou un rhumatisme, au lieu que l'appareil d'ôter et remettre difficilement des bottes vous empêche de faire cette petite toilette.

Les anciens, si justes appréciateurs de la beauté des formes et des commodités de la vie, ont laissé aux siècles suivans la honte d'inventer les bottes; et leur brodequin, qui ne montait qu'à mi-jambe, avait pour but de donner de la fermeté au pied, et de développer plus heureusement les contours d'une belle jambe.

Le soulier, plus décent, plus commode, laisse encore plus de liberté pour la progression, et découvre mieux encore toute la jambe; mais si dans un temps extrêmement pluvieux, dans un voyage lointain, dans des pays fangeux (1), à cheval, la botte semble mieux garantir que le soulier, on ne doit user de ce moyen extraordinaire que pour ces cas extraordinaires, comme on prend un manteau contre la pluie, et des pistolets contre les voleurs, et ne pas transporter au sein de nos cités une mode ignoble, et qui ne devait pas quitter les champs où elle est née. Dans un des premiers numéros, nous dénoncerons l'usage des bretelles, et successivement des objets nuisibles dans la toilette.

M. S. U.

(1) Il est de la plus grande imprudence de s'exposer en bottes à passer une rivière. Si le bateau chavirait, il serait impossible au nageur le plus déterminé de surnager avec des outres qui s'emplissent comme des seaux d'eau, et rompent l'équilibre.

AVIS.

La Feuille Hebdomadaire du Pas-de-Calais, rédigée avec sagesse et un but constant d'utilité, nous apprend que Mr. *Forlenze*, docteur en chirurgie, chirurgien-oculiste des lycées, écoles secondaires, hôpitaux civils et établissemens de bienfaisance de l'Empire français, arrivera le 15 avril à Arras, et qu'il est chargé par le Gouvernement d'opérer et consulter gratuitement dans les hospices, les indigens affectés de cataracte ou de toute autre maladie des yeux.

Empressés de publier ce qui peut être utile à nos abonnés, nous avertissons ceux voisins de ces contrées, que le docteur Forlenze séjournera à Amiens, du 21 mars au 11 avril; à Arras, du 11 avril au 1er. mai, époque à laquelle il reviendra par Beauvais, où il espère s'arrêter quelque temps.

MM. les curés, les administrateurs des bureaux de bienfaisances, les dames de charité, les propriétaires dans les campagnes, les médecins et chirurgiens sont priés d'en donner connaissance aux indigens dont ils prennent soin. Les pauvres doivent être munis d'un certificat d'indigence du maire de leur commune.

M. Forlenze se fera un devoir et un plaisir d'opérer publiquement dans les hospices, en faveur de ses confrères qui desireront connaître ou se rappeler le manuel de l'opération.

BIBLIOGRAPHIE.

En rendant compte, dans le 89me. No. de votre Gazette, des observations du docteur Enguehard sur les asphyxiés, vous avez rappelé l'ouvrage du docteur Portal et celui de Mr. Fabre sur les moyens de secourir les personnes frappées de cette maladie. Vous auriez pu, ce me semble,

Mr., ajouter, sans exagération, que dans le petit ouvrage de ce dernier, dont on ne peut trop louer la clarté et la simplicité (1), se trouve aussi un mémoire sur la préparation du gaz oxigène et sa conservation, avec une planche représentant les simples appareils dont on doit se servir.

Le gaz oxigène est sans contredit le spécifique à employer dans ces cas fâcheux; mais ce remède, quoique très-universellement répandu et à nos ordres, n'est pas connu de tout le monde, ni même d'un très-grand nombre de médecins, de chirurgiens et d'officiers de santé. Peu s'en sont servis comme agent direct et immédiat, et cependant dans une infinité de cas, dans un grand nombre de maladies, je dirais presque dans toutes, il joue le plus grand rôle comme agent curatif. Il est donc bien important que ceux qui sont appelés à secourir leurs semblables, se familiarisent avec ce remède; ses effets sont si puissans sur l'économie animale, que l'on ne peut assez les connaître. On trouve dans toutes les pharmacies, tous préparés, la thériaque, l'emplâtre diabotanum, l'éther, et une infinité de préparations très-compliquées et très-dispendieuses; et on n'y trouve pas le gaz oxigène, que l'on devrait employer bien plus souvent, et qui peut être préparé à bien moins de frais. Combien de chambres de malades où ce remède serait bien plus nécessaire que les potions et les opiats, où du moins il serait essentiel avec eux et assurerait leurs effets? Combien de fièvres ataxiques et adinamiques, deviendraient bénignes si le gaz oxigène était plus connu et plus employé? C'est peut-être un tort à reprocher à certains disciples d'Hippocrate, d'avoir regardé la chimie pneumatique comme un vain système, et de n'avoir pas voulu profiter des secours qu'elle offre à la médecine. Je suis loin de penser que les agens chimiques agissent dans nos viscères comme dans les matras; mais il est pourtant certains effets dont on ne peut douter, et le praticien habile doit connaître ces agens pour les employer à propos.

C'est alors que l'ouvrage de Mr. Favre, que vous avez annoncé, deviendra d'une grande utilité, car je ne sache pas que personne encore ait donné un moyen plus facile et plus simple pour obtenir et conserver le gaz oxigène. Bien différent d'un philantrope de nos jours, qui, pour nous apprendre gravement comment on doit faire le café, nous fait acheter assez chèrement des appareils qu'il fait construire, l'auteur n'a point voulu envelopper sa découverte des ombres du mystère, et ses appareils sont dans la nature et dans les mains de tout le monde; mais ils seront utiles à tout le monde aussi, et préférés, parce qu'ils n'exigent point de dépense. Une simple phiole à médecine, surmontée d'un tube de verre recourbé, une vessie de bœuf vernissée au copal, voilà tous ses instrumens. Le gaz peut se conserver dans un état de pureté dans ces vessies, et il peut être employé aussitôt que les besoins le réclament. Si les médecins et chirurgiens appelés à secourir l'infortunée femme-de-chambre dont vous parlé dans votre No. précité, avaient eu, avec la boîte fumigatoire, une vessie de gaz oxigène; s'ils en avaient trouvé de tout préparé chez les pharmaciens, peut-être n'aurait-on pas à s'affliger sur la mort de cette fille malheureuse, puisque l'auteur assure en avoir obtenu des succès dans des cas plus désespérés.

On ne peut donc assez insister sur la nécessité de mettre dans les mains des médecins et chirurgiens ce remède si efficace que rien ne peut le suppléer. Vous, Mr., le rédacteur, qui avez tant de fois montré du zèle à propager ce qui est utile, je laisse à vos connaissances pathologiques à discuter sur les faits et les conjectures de Mr. Favre, relatives aux différentes espèces d'asphyxies. Mais je ne puis m'empêcher de former le vœu que ce simple appareil soit associé aux boîtes fumigatoires de l'immortel Pia, jugées insuffisantes par les connaissances acquises depuis ce bienfaiteur de l'humanité, et qui, plus coûteuses, plus difficiles à manœuvrer, seraient remplacées avantageusement par un appareil que rien de ce qui a été proposé jusqu'ici ne peut remplacer avec un égal succès.

M.....t H.

Nouvelle Méthode pour manœuvrer les Accouchemens. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Par *J.-F. Maigrier*, médecin de l'école de Paris, professeur d'accouchemens, d'anatomie et de physiologie, membre de la société médicale d'émulation. *In*-8o. 3 fr. et 3 fr. 50 cent. Chez *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'École de Médecine, no. 3, à Paris.

On se tromperait, si l'on regardait cet ouvrage comme offrant un *nouveau* moyen de déterminer l'accouchement, ainsi qu'il semblerait résulter du titre. Fidèle à l'expérience, l'auteur présente, dans des manœuvres simples ou composées, la solution du problême qu'il a pris pour épigraphe: « Faire passer à travers une cavité non dilatable un corps » réductible jusqu'à un certain point; n'employer pour cela » que des moyens simples et faciles ». Pour plus d'ordre, il divise les différentes présentations du fœtus en manœuvres extrémitale (des pieds, des genoux, etc.) troncale (du ventre, etc.) et capitale (du vertex, etc.) La 2e. partie de ce petit traité est destiné à l'exposition de la manœuvre instrumentale, simple ou compliquée: le succès de la 1re. édition de cet ouvrage élémentaire est d'un préjugé avantageux, et il est consolant de voir de jeunes praticiens rassurer par la sagesse de leur théorie la confiance publique, qui s'alarme de la perte de l'un des plus respectables maîtres de l'art, dont l'auteur que nous citons fut un des élèves les plus recommandables.

Notice et extrait raisonné d'un livre de médecine, devenu si rare, qu'on n'en connaît que deux exemplaires, avec des

---

(1) Instruction sur les moyens à employer pour rappeler à la vie les personnes asphyxiées, etc., avec une planche représentant les appareils, etc. A Paris, chez *Méquignon* aîné, libraire, rue de l'École de Médecine. 75 cent.

notes historiques, littéraires et critiques, par *P. Sue*, professeur, bibliothécaire et trésorier de l'école de médecine de Paris, membre de plusieurs sociétés nationales et étrangères, etc. A Paris, de l'imprimerie de *Migneret*, rue du Sépulcre, No. 20.

Les Bibliomanes sauront gré au docteur Sue d'avoir sauvé de l'oubli un livre qui, quoique datant seulement du 15e. siècle, eût été probablement perdu pour l'histoire médicale sans les soins de ce savant, qui très-différent du docteur Baillet dans sa recherche des saints, semble s'être voué à l'exhumation des livres décédés. Il mériterait à ce titre la reconnaissance de la plus grande partie des auteurs; mais ici, le service qu'il a rendu à Bouvart n'est pas étranger à la médecine, puisqu'il lui conserve un ouvrage très-propre à donner des renseignemens historiques sur les mœurs doctorales d'alors, bien semblables aux nôtres.

Ce livre, qualifié par le docteur Baron, de *Liber inter raros rarissimus*, est intitulé: *Historiæ hodiernæ medicinæ rationalis veritas ad rationales medicos*; et son auteur est Charles Bouvard, premier médecin de Louis XIII, né dans le Vendomois, et dont la famille était alliée de celle des Bouvart, exerçant, ainsi que l'a dit Condorcet, la médecine à Chartres depuis plusieurs siècles, et qui a donné Michel-Philippe Bouvart, médecin célèbre de la faculté de médecine de Paris, frère d'un médecin de l'Hôtel-Dieu de Chartres, mon prédécesseur. Ce livre, dont Gui-Patin a dit « qu'il était chétif, embrouillé, a été composé par Bouvart » à quatre-vingt quatre ans, âge dont la caducité empêche » de bien raisonner, observe le même Gui-Patin, principa» lement au point jusques auquel doit aller un homme qui » écrit pour la postérité, qui s'expose en public et qui se fait » *faire son procès par écrit* ». Il contient une longue diatribe contre les médecins du temps, et même contre le cardinal Mazarin. Il paraît qu'il n'en resta que trois exemplaires, (et encore chargés de corrections, additions, ratures, soulignemens, avec des petits papiers collés, etc.), donnés à Riolan, Moreau et Gui-Patin, et qui d'eux ont passé dans les mains de Levignon, Fouvert, Réneaume, Devilliers, Peirilhe, Baron et l'auteur. Il n'a d'ailleurs été cité ni par Chomel, ni dans la bibliographie de Debure, ni dans les catalogues de Falconnet, Burette, Lavallière, Clément, etc. Baccher et Andry sont les seuls qui en aient fait mention, l'un dans le Journal de médecine de novembre 1777, p. 455, l'autre dans l'Encyclopédie méthodique, t. 4 de la médecine, p. 153. Ce que nous nous contenterons d'y remarquer, est la radiation du médecin Savot de la liste des docteurs (page 31), pour s'être rendu à l'hôpital, à l'effet d'y exercer de sa propre main la chirurgie, et de Riolan fils, pour avoir commis le même empiètement sur la pharmacie; (à cet égard seulement les temps sont bien changés!) et l'époque de la l'abrogation de la loi du célibat pour les médecins, laquelle cessa d'être en vigueur en 1600. Quelques anecdotes relatives aux discussions élevées entre les médecins et les chirurgiens, et des invectives contre les apothicaires, les sages-femmes et les gardes-malades, terminent cet ouvrage satyrique que l'auteur a mieux fait de publier à l'âge de quatre-vingt-quatre ans qu'à celui de trente, s'il a voulu vivre en paix, et qui (mérite bibliographique à part) aurait pu dormir en paix avec les cendres de Bouvart, pour l'honneur de sa mémoire.

Nous devons au même savant bibliographe la collection exacte des Thèses soutenues à l'Ecole de Médecine de Paris, tant *in*-4o. qu'*in*-8o., formant maintenant 36 volumes, et les tables chronologiques et alphabétiques de ces deux formats, depuis le 28 frimaire an 7, jusqu'au 1er. janvier 1806. Ce travail, qui a demandé la patience la plus minutieuse, ne pouvait être mieux rempli que par celui qui, depuis la réorganisation de l'Ecole de Médecine de Paris, s'acquitte, avec autant de zèle que d'intelligence, des doubles fonctions de bibliothécaire et de trésorier. Il ne laisse rien à desirer pour favoriser la recherche des écrivains qui ont intérêt à découvrir, soit l'objet des thèses soutenues, soit le nom de leurs auteurs.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoy deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. X.) (81) (1er. Avril 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Avenzoar, médecin célèbre du douzième siècle, n'apprit la médecine que comme il serait à desirer qu'on l'apprit, poussé par une irrésistible vocation, et ne la pratiqua que comme il serait à desirer qu'on la fît, gratuitement et pour ses amis et les pauvres. Il a publié un ouvrage plus à l'ordre du jour en ce moment que jamais, intitulé : *Rectificatio medicationis et regiminis.* Son seul tort est de s'y excuser de ce que, contre l'usage de son pays et l'exemple de son père, il s'était appliqué à la pharmacie et à la chirurgie, alors confiées aux esclaves.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler. Ceux qui datent de mars, avril et mai, n'enverront qu'au prorata, pour arriver au 1er. janvier prochain.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Le Printemps ne pouvait s'annoncer sous de plus heureux auspices, et le soleil le plus radieux a éclairé la belle journée du 21 ; air doux, ciel azuré, chaleur telle que l'on recherchait déjà une ombre que les arbres refusent encore, parce que le mouvement précoce de végétation qu'ils ont éprouvé dès il y a deux mois, a été heureusement suspendu par quelques gelées. On sentait même cette odeur de printemps, ces émanations balsamiques de la terre en travail, qui caractérisent l'arrivée de la plus riante des saisons. Mais, dès le soir, le vent du N.-E. a fait payer cher les faveurs du matin, et il a continué pendant les jours suivans, qui ont été également beaux, si l'on en excepte l'âpreté de ce vent insupportable, sur-tout à l'ombre. Au reste, cette incommodité était compensée par l'espoir de voir se soutenir ce *beau sec*, dont le vent du sud, qui avait régné le 21, ne garantissait pas également la durée, et sur-tout par la confiance que la première ascension de la sève donnerait des fleurs qui n'auraient plus rien à redouter de l'influence des frimats. La justesse de cette réflexion a été prouvée par l'observation faite les 24, 25, 26 et 27, jours auxquels

le thermomètre, à l'ombre et au nord, était descendu, avec une régularité remarquable, à cinq heures du matin, à 1 degré sous glace, et remontait exactement, au soleil et au levant, dès huit heures, à 15 degrés au-dessus; différence qui constitue le danger de la chaleur succédant aussi rapidement à un froid qui n'est intense que par comparaison. Le premier de ces jours, à six heures du matin, l'hygromètre marquait 70 d.; l'aigrette de l'étincelle électrique était piquante à très-longue distance; un chat, qui faisait des bonds et des cris comme dans les plus froides nuits d'hiver, chargea une petite bouteille de Leyde avec sa robe, et la flamme du foyer était âpre comme dans les plus grandes gelées. Malgré ces apparences hyémales, nous avons l'espérance que cette décade ne se terminera pas sans obéir à l'influence printanière. Le bras d'airain qui, balançant les globes errans sur nos têtes, préside encore à l'harmonie du grand tout, n'a point abandonné les rênes du vaste char qui nous entraîne; et ces légères variations disparaissent dans la série des siècles et devant les yeux de celui qui embrasse d'un regard l'immensité des mondes et des temps. Essayons donc, comme l'ont fait nos doctes modèles, de tracer quelques préceptes généraux d'hygiène populaire, pour ce moment où la nature rajeunie va se parer de nouvelles couleurs, et attend des avis de la médecine l'usage des bienfaits que ses mains vont verser sur la terre. Qu'on se garde bien de croire que par ce mot *médecine*, nous entendions cette secte triste, pedante et nauséabonde, qui, stipulant sur les infirmités humaines, fait acheter ses conseils par d'amers breuvages, et la jouissance de la vie par la privation de tout ce qui l'embellit. On sait, sans invoquer son médecin, que la frugalité et la continence sont sœurs de la longévité; et l'art hippocratique ne serait pas assez secourable, s'il se bornait à empêcher l'effet des plus doux poisons en en défendant l'usage. Le comble de cet art est d'en atténuer l'effet, de l'approprier aux tempéramens, de prévenir le danger des jouissances sans commander l'abstinence; en un mot, de diriger l'usage sans faire craindre l'abus. Or, tel est le résultat du régime prescrit par cette Feuille, dont les médecins de mauvaise foi sont intéressés à proscrire la lecture, parce qu'elle enseigne à prévenir les maladies et non à guérir des malades, à extirper les maux et non à se former des cliens. Et certes, si une *Gazette de Santé*, c'est-à-dire, PRÉSERVATIVE, eût existé du temps de l'immortel Molière, il n'eût pas reproché aux *Diafoirus* de son siècle, la barbarie de leur langue, et plus encore celle de leur traitement. Je ne me dissimule point que les Diafoirus d'aujourd'hui, dont la nullité a besoin de se retrancher derrière un langage énigmatique, blâmeront mon idiôme intelligible; mais leurs calomnies m'honoreront; on finira par reconnaître ma bonne foi; j'aurai servi mon pays, et dès-lors je suis assez vengé de leurs honorables persécutions (1).

L'effet du printemps est de porter dans tous les sens un désordre qui n'est pas sans quelque charme ni sans quelque danger.

« L'hiver a ses beaux jours, le printemps ses rigueurs ».

Il n'est point d'âge, de sexe, de condition, de tempérament qui mette à l'abri de sa tumultueuse influence; et depuis la jeune beauté qui, parée du printemps de son âge, éprouve de celui de la nature un doux tourment qu'elle ne peut définir, jusqu'au vieillard glacé par l'hiver des ans, tout ce qui respire sent, à cette époque brillante, une surabondance de vie et le renouvellement des forces de toute la création. Chez l'homme surtout, la peau resserrée par les froids de l'hiver, se dilate sous l'haleine humide des zéphirs; le sang bat avec plus d'impétuosité, et tous les sens ouverts à la volupté aspirent par tous les pores le sentiment plus parfait de l'existence. Les ramages les plus doux se font entendre; le parfum des fleurs embaume les airs; le jeune homme serre avec attendrissement la main de son vieil ami réchauffé par les feux du midi; l'appétit est plus vif, le regard plus perçant, et tout prend, aux yeux sur-tout de l'adolescence, une teinte nouvelle. Salut à l'aurore de l'année. Mais à côté de ces bienfaits sont les maux qui en dérivent. La peau, paralysée par le froid, ne recouvre sa

---

(1) Voyez notre profession de foi à cet égard, dès l'an dernier, n°. 58, page 466.

sensibilité sous les rayons du soleil printanier, que pour devenir le foyer des diverses maladies. Elle ne secrétait pas assez, elle va trop secréter. Et delà les dartres, les éruptions, les rougeoles, la petite vérole, les fièvres miliaires, les érésipèles; cortége aussi du printemps, qui n'a pas seulement les Jeux à sa suite, et des roses sous ses pas. Nous avons déjà tracé, dans ces Feuilles, le traitement de ces affections, et nous y renvoyons le lecteur. Qu'il nous soit permis seulement d'avertir, en passant, qu'on ne peut trop se méfier des moyens mécaniques qu'emploient quelques commères (et il en est parmi les médecins) pour faire cesser telle efflorescence à la peau, telle éruption au visage, dont la coquetterie implore la prompte disparition. Nous avons connu, à Chartres, un M. de Nully, qui n'a dû sa mort arrivée dans la force de l'âge, qu'à l'imprudence d'avoir fait disparaître une dartre en la lavant habituellement avec du vinaigre dans lequel on avait fait dissoudre une coquille d'œuf. L'humeur dartreuse répercutée se porta sur les intestins, provoqua une dyssenterie purulente que compliqua bientôt l'engorgement du système biliaire; et malgré l'usage tardif des remèdes indiqués pour la rappeler à la peau, le malheureux périt dans un état affreux d'épuisement. Des bains, une tisane de saponaire, l'usage intérieur du soufre, quelques purgatifs et peut-être un vésicatoire eussent guéri de cette dartre sans le même danger.

Les maladies sont très-multipliées depuis dix jours, et l'on doit faire observer à ceux qui, considérant que la sécheresse de l'air constitue ordinairement la température la plus saine, s'étonnent de compter autant de malades, que deux causes ont dû produire les affections qui règnent en ce moment; 1°. La macération continue de la fibre dans un air humide depuis très-long-temps, et la subite contraction qu'elle a éprouvée par le resserrement soudain de l'atmosphère, dont l'effet, en agissant à la fois sur le système vasculaire et sur le système cutané, a dû causer les apoplexies, les manies, les épilepsies, les paralysies, enfin tous les transports au cerveau et les affections soporeuses qui se font en effet remarquer en si grande quantité. 2°. La suppression subite de la transpiration de la peau, qui, long-temps dilatée outre-mesure par l'influence du vent du sud, s'est tout-à-coup resserrée sous celle du nord, et a fait refluer de la circonférence au centre les humeurs qui s'échappaient par l'insensible exhalation de cet organe; delà les ophtalmies, les maux de gorge et d'oreille, les hémorragies, les fluxions, les dartres, la goutte, les catarrhes, les phthisies pulmonaires et les fluxions de poitrine, surtout si l'on a usé d'un régime stimulant et de médicamens actifs. La saine hygiène interdit en ce moment les liqueurs spiritueuses, le punch sur-tout, si utile dans l'humidité, et dont l'énergie alcoolique ajouterait à l'érétisme que la sécheresse actuelle imprime à la fibre. Au reste, les maladies que nous venons d'indiquer guérissent facilement par un traitement convenable; et ce qui serait bien plus effrayant et plus dangereux, ce serait de voir régner des maladies étrangères à cette saison qui, du temps même d'Hippocrate, payait à la médecine le même tribut, si nous en jugeons par son aphor. XX, sect. 3: « *Verè etenim insaniæ et atræ biles et comitiales et sanguinis fluxiones et anginæ* » *et gravedines, et rancedines, et tusses, et* » *lepræ, et impetigines, et vitiligines, et* » *pustulæ ulcerosæ plurimæ, et tubercula,* » *et morbus articularis* ». Les bains sont très-indiqués pour les éruptions à la peau; mais la froidure actuelle est telle, qu'à moins d'une indication très-pressante, il faut en ajourner l'usage à un temps moins rigoureux, ou bien l'on courrait le risque de retirer plus de mal de la sortie du bain, qu'on n'eût recueilli de bienfait de son emploi.

Le 27 au soir, on a pu croire terminé l'hiver *impromptu* que nous avons éprouvé cette année, et qu'un demi-mois a vu naître et finir; mais le vent d'ouest a amené une pluie fine et si froidement pénétrante, qu'il a fallu reprendre des vêtemens plus chauds. Cette pluie a durée le 28 et le 29 avec intermittence; et quand on se croyait quitte de tous frimats, le vent, retourné au nord, a donné le 30 (lendemain de Pâques) de larges flocons de neige mêlés d'une pluie glaciale. Malgré ce froid cependant la végétation a repris son activité; déjà les jardins offrent de jeunes pousses pourprées, les oiseaux ont repris leurs chants, et

les rues retentissent des cris discordans des marchandes de fleurs.

M. S. U.

Depuis le 19 mars jusqu'au 1er. avril, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. $\frac{6}{12}$.

La moindre de 27 p. 11 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 10 d. $\frac{4}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 1 d. $\frac{6}{10}$. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d.

Et pour le *minimum* 68.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 2 fois au N., 2 fois à l'O., 17 fois au N.-E., 4 fois à l'E., 1 fois au S.-O., et 4 fois au S.

Nouvelle lune, le 8 avril.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MÉDECINE.

NOUVELLE THÉORIE SUR LA FIÈVRE.

Je ne chercherai pas à expliquer ce que c'est que la fièvre : on en sait si peu de chose, qu'on ne peut même dire affirmativement ni ce qu'elle est, ni quelle est la partie qu'elle occupe ou qu'elle attaque. Ses définitions mêmes ne seront jamais justes tant que les systèmes qu'on a imaginés ne reposeront que sur des hypothèses. J'aborde donc la question par un point de vue sous lequel elle n'a pas encore été envisagée.

« La fièvre n'a-t-elle pas son siége dans la fibre musculaire? Ne doit-elle pas son origine à la métastase qui se fait dans le système musculaire? Le frisson qui la précède n'est-il pas le premier indice d'une altération partielle ou générale, et la chaleur et la soif ne sont-elles pas produites par la contraction trop forte des fibres les unes sur les autres? La sueur enfin n'annonce-t-elle pas la terminaison de la crise causée d'abord par une forte crispation et ensuite par un grand relâchement? »

J'examinerai aussi succinctement qu'il est possible ce qui se passe depuis l'invasion de la fièvre jusqu'à sa fin : si mon système est admissible, je concluerai par les faits pour ou contre cette opinion ; et si je n'avance pas la science-pratique, j'aurai le mérite du moins d'avoir pressenti le besoin d'une théorie neuve.

Afin de procéder avec méthode dans cette discussion, je vais faire ensorte de ne perdre aucune des circonstances qui ont lieu dès le commencement du paroxisme ; et regardant comme étrangère toute explication sur les causes qui peuvent augmenter la chaleur et l'irritation, je me contenterai de regarder la fièvre sous trois rapports bien distincts : 1°. les causes et les symptômes ; 2°. les périodes ; 3°. le traitement.

1°. Les causes prédisposantes se tirent de l'âge et du sexe. Les causes occasionnelles sont : les saisons dont le germe des fièvres varie en raison des caractères de la température ; les localités ou les positions plus ou moins heureuses ; les différens travaux ; les affections mentales ; la pauvreté de la nourriture ; une vie active ; l'oisiveté, l'intempérance, la malpropreté, enfin la disette des choses les plus nécessaires.

Parmi les symptômes, on remarque une suspension de l'acte digestif, une pesanteur, une lassitude et une douleur à l'épigastre, des maux de cœur, une tension et un gonflement aux hypocondres, des nausées, le vomissement, une interruption et un désordre dans les systèmes respiratoire, circulatoire et secrétoire.

Je développe ces faits en essayant de faire coïncider le raisonnement et la théorie avec l'observation et l'expérience.

Première preuve. La construction et la disposition du cœur sont déjà un sujet de preuves. En effet, ce muscle creux et extrêmement fort fait l'office d'un canal considérable. Il projette le sang dans des tuyaux d'abord gros et ensuite d'un moindre diamètre. La structure de ses fibres musculaires, épaisse, élastique et résistante, soutient, d'une manière uniforme, le mouvement progressif du sang ; ces fibres correspondent aux systèmes artériel et veineux, dont la systole et la diastole sont interposées entre des parties musculaires. L'action musculaire paraît donc évidente dans le système de la circulation.

Seconde preuve. Dans le système digestif, l'action des muscles est une des plus importantes pour aider à la dissolution qui prépare le suc gastrique, et à l'écoulement des alimens que leur propre poids ne pourrait opérer. Par ses qualités et propriétés, la fibre musculaire joue un rôle principal; par sa solidité, son entretien et son équilibre, elle paraît destinée à cette noble fonction. Recelant les nerfs de toutes les parties, elle a, par leur entremise, une correspondance avec l'estomac et le foie, avec le cerveau et les poumons. Elle fait plus : c'est par elle que marche ou qu'est suspendu le jeu admirable de notre machine; c'est elle qui exécute et régit les lois du domaine de la volonté.

2°. Les périodes. Les symptômes de la première sont le bâillement, l'accablement, le froid, la sensibilité à l'air, la pâleur, le tremblement, la sécheresse de la peau, le pouls serré et fréquent, les nausées et les angoisses précordiales.

Les symptômes de la seconde période sont le vomissement, le froid et la chaleur alternatifs, un mal de tête violent, le pouls fort et fréquent.

Ceux de la troisième sont une douce moiteur, la sueur, le pouls mou et lent, et bientôt naturel.

Or, par l'action mordicante du virus qui l'agace, l'entrecroisement des fibres musculaires doit nécessairement causer le racourcissement dans le frisson, la distension dans la chaleur, et la dilatation dans la sueur. La sensibilité des fibres doit affecter la plèvre, les meninges, les membranes, le péritoine et les intestins. Leur structure doit gêner le passage des vaisseaux lymphatiques dans les membranes, comme leur irritabilité doit gêner celui des filets cylindriques des glandes; enfin leur contractilité doit être un obstacle au passage des vaisseaux particuliers qui aboutissent à la substance médulaire.

La fièvre produite d'ailleurs par les maladies des os vient à l'appui de ce raisonnement. Car il arrive souvent qu'une chute, qu'un coup et qu'une luxation déjettent brusquement un os hors de sa cavité, et produisent la rougeur et l'enflure. Ces accidens produisent presque toujours aussi de la fièvre, qui ne peut reconnaître sa cause que dans le froissement violent de la substance musculaire. La cure de ces maladies, qui consiste en des moyens mécaniques, ne saurait s'opérer avec tous les remèdes internes. On peut donc conclure que le siége de la maladie était dans les muscles voisins de l'os luxé, et que ce n'était que par sympathie que les autres parties étaient malades. Donc, le foyer inflammatoire ne peut se produire, s'allumer et s'entretenir que dans la douleur locale permanente de la fibre musculaire.

Mais si l'agitation de la fibre musculaire occasionne la chaleur et la sécheresse dans la fièvre, c'est aussi cette même chaleur qui la dilate après le paroxisme.

Objectera-t-on que l'accélération et la diminution du pouls, qui constituent le changement de température du sang, sont dues à la nature de la fibrine du sang? On répondra que la sécheresse de la peau et que le tressaillement nerveux sont communiqués par la fibre musculaire aux vaisseaux, aux membranes, aux tendons, aux aponévroses, aux os et au tissu cellulaire, disséminés dans sa substance. D'ailleurs, dans les blessures profondes et dans les plaies des muscles qui sont à découvert, l'action de l'air ou d'un corps ambiant est bien plus sensible; et cette impressionnabilité est si grande dans ce moment où la plaie n'est pas recouverte, que la fibre est agitée au point de provoquer les nausées et le vomissement. Les systèmes vasculaire et nerveux reprennent, au contraire, leur état naturel, et ramènent l'harmonie entre le cœur et les vaisseaux capillaires qui en sont les plus éloignés, à tel point que la respiration, l'égalité du pouls et l'hilarité de l'ame se rétablissent.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

MATIERE MEDICALE.

Le Journal très-bien rédigé des Bouches-du-Rhône contient (N°. 8, 28 janvier) une excellente notice topographique (faite par le docteur Robert) de la vallée de Puscla, qui nous a vivement intéressée, et que l'art de guérir a droit de revendiquer. C'est au pied de l'une des montagnes Sous-Alpines, abondantes en schiste, en charbon fossile, en gypse, en soufre et en débris de laves, témoins irrécusables de l'existence, dans ces lieux sauvages, d'un volcan éteint,

mais qui annonce encore la possibilité de se rallumer par des mugissemens souterrains et des tremblemens de terre, qu'au fond d'un labyrinthe que n'éclaira jamais aucun rayon de soleil, jaillit et coule, du midi au nord, la source sulfureuse de Puscla. Indépendante des sécheresses des étés et des crues d'eau des hivers, elle garde un niveau abondamment constant. Elle exhale, dit l'auteur très-érudit de ce récit pittoresque, une odeur d'œufs couvés pour le vulgaire et d'hydrogène sulfuré pour les chimistes, et dépose par son contact avec l'air, une grande quantité de souffre sur les pierres et les herbes qui l'entourent. Sa température est froide et par conséquent le goût ne décèle aucun des principes qu'elle contient. Elle est limpide, et les enfans qui la boivent tous sans aversion s'en sont très-bien trouvés pour les engorgemens scrophuleux, si fréquens aujourd'hui dans ce premier âge. Différente des autres eaux minérales, qui, par le transport ou l'exposition à l'air, se décomposent et perdent de leurs propriétés, elle s'est conservée en bouteille pendant quinze mois sans altération. Cependant analysée par M. Laurent, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Marseille, chimiste recommandable, elle a offert les qualités suivantes : incoloration, insipidité, transparence, densité comparable à celle de l'eau distillée ; et les principes suivans obtenus par les réactifs d'usage : 1°. du sulfure hydro-sulfuré, 2°. de la magnésie, 3°. de la chaux, 4°. de l'acide carbonique, 5°. de l'acide sulfurique.

Nous avons pensé qu'il était de notre devoir d'indiquer aux ministres de l'art de guérir, une eau presque ignorée jusqu'ici, et qui a sur les autres l'avantage de perdre moins de ses propriétés par le transport. Nous aurons occasion de prouver l'incontestable avantage des eaux minérales naturelles, même exportées, sur celles que l'art impuissant essaye en vain de contrefaire.

M. S. U.

PHÉNOMÈNE D'HISTOIRE NATURELLE.

Les défenseurs de l'opinion que la perception des objets se communique de la mère au fœtus, et que l'imagination vivement ébranlée de la première, en déposant l'impression chez le second, cause ce qu'on nomme vulgairement les *envies*, n'ont pas manqué de citer l'antique fait des brebis de Jacob. Un fait récent vient à l'appui de cette théorie Il existe chez Michalon, coiffeur, près l'Opéra (artiste très-distingué, et ce titre, parodié aujourd'hui, convient à un homme qui a exécuté en cheveux plusieurs bustes de grandeur naturelle et parfaitement ressemblans); il existe une chatte qui, pendant tout le temps de sa gestation, a été extrêmement occupée d'un de ces lapins de plâtre, à tête branlante, et accroupi, qu'on voit sur des cheminées. Elle s'amusait à remuer la tête de cette pagode avec sa patte, et considérait pendant des heures ce manége. Elle a fait un chat qui a absolument et perpétuellement le même remuement de tête, et dont la partie postérieure est terminée comme celle d'un lapin, dont il a non-seulement les pattes, la queue, mais l'allure et la manière de s'accroupir. Il est d'ailleurs du caractère le plus doux. Voilà un grand argument contre le cartésianisme, et du moins une nouvelle raison de douter pour les physiologistes de bonne foi ; mais on s'entrégimente souvent sur parole et d'après le collége où l'on a étudié dans telle ou telle secte. Met-on alors (sans même s'en douter) de la bonne foi dans ses opinions et sur-tout dans leur discussion ?

M. S. U.

NOUVELLES BÉSICLES A DOUBLE VERRE.

Nous avons déjà signalé, dans cette Gazette, le zèle de l'ingénieur-opticien *Chevallier*, auquel nous devons les notices décadaires de nos observations météorologiques ; et il paraît qu'il a voulu répondre à l'appel que nous avons fait aux opticiens, dans le n°. 70, p. 565, en ajoutant encore à la perfection des *bésicles* que nous annonçâmes dans cet article. Celles qu'il présente aujourd'hui joignent au mérite de déterminer le point d'optique propre à chacun des deux yeux, et qui diffère beaucoup, non-seulement d'individu à individu, mais d'œil à œil de la même personne, celui de rapprocher incomparablement plus que les bésicles ordinaires l'objet du spectateur, par l'addition d'un second

verre. Cette différence de portée des deux yeux n'a pas été assez indiquée jusqu'ici, et nous croyons être d'autant plus utiles en la signalant, que nous pensons fermement qu'on peut ramener les yeux, sur-tout légèrement disparates, à un même foyer visuel, à un centre d'optique semblable, par l'usage habituel et graduellement rapproché de verres appropriés. Cette différence de portée visuelle des deux yeux est, à quelques variétés près, la même chez les individus, et en sens inverse, de la force de celui des deux yeux doué de la moindre étendue de perception. On peut l'exposer par le procédé suivant; et nous supposons les deux yeux myopes, mais l'expérience s'appliquerait également aux presbytes. Nous nommerons A et B les deux yeux. A est l'œil le moins fort. B a une force de vision plus lointaine. Or, s'il faut un verre concave de douze degrés à B, pour lui donner la plus grande portée de vue possible (la force des verres est ici en raison inverse, et le nº. 1 est l'*ultimatum* des verres concaves) il faudra un verre de six degrés à A, pour le mettre à égalité de portée avec B; mais si l'on ne donne point de verre à B, ou si on l'arme seulement d'un verre plane, le nº. 12 donnera à A la portée visuelle qu'a ordinairement B à œil nu; et l'on fera ainsi coïncider, en proportion égale, les deux rayons visuels des deux yeux. Si retournant, au contraire, les bésicles, on oppose le nº. 12 à A, il jouira d'une plus grande étendue visuelle; mais le nerf optique de B, comme paralysé par la convergence excessive du verre trop concave, non-seulement verra moins que A, mais ne rapportera point du tout le sentiment de la vision, sur-tout de près. Appliquons cette théorie à l'invention moderne de l'opticien Chevallier. Son appareil consiste en deux cylindres très-courts, très-légers, et fixés devant les yeux par deux branches de métal qui embrassent la tête. Ces deux tubes sont garnis de deux verres dont l'antérieur est convexe, l'autre postérieur et concave, dont les foyers sont en relation et tellement combinés, que chaque tube offre à chaque œil un moyen proportionné à sa portée d'optique particulière. Enfin, c'est la lorgnette de spectacles réduite à un bien plus petit volume, portative, sans qu'on soit obligé de la tenir, et tellement forte de la réunion des deux verres, que dans le plus vaste horison, comme dans la salle de spectacle la plus immense, le myope le plus faible pourrait défier l'œil le plus aquilin. Mais avec la même bonne foi qui nous a engagés à rendre justice au zèle de l'inventeur et au mérite de l'invention, nous devons avouer que la perfection même de l'instrument excite une telle contention des nerfs optiques dont il décuple l'énergie, que son usage doit ne pas être habituel et ne remplacer que celui des lorgnettes de spectacles. Ces bésicles ne peuvent être portées dans les rues, parce que leur effet, apportant pour ainsi dire l'objet sous l'œil même, fait disparaître les distances, et ferait courir le risque de l'astrologue qui tombe dans un puits en mesurant les astres. Nous pensons donc que si M. Chevallier peut donner à ces instrumens plus de légèreté (en remplaçant, par exemple, le métal par l'écaille), s'il peut dépouiller les verres de l'aréole *iridée* qui les entoure, et qui est due à la coïncidence des deux foyers et au trop grand diamètre des verres, il a rendu un service signalé à la cohorte nombreuse des porteurs d'yeux myopes et de lunettes, et acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique.

M. S. U.

On trouve chez le même inventeur, au coin du quai de l'Horloge du Palais, vis-à-vis le Pont-au-Change, un nouvel aéromètre inventé par M. Bordier-Marcet de Versoix, destiné à faire connaître les pesanteurs spécifiques et les degrés des liqueurs spiritueuses, et sur-tout les proportions exactes des mélanges d'eau et d'alkool, indépendamment de la condensation ou de la raréfaction causée par la température; problême jusqu'ici non encore résolu. La série d'expériences et la description de l'instrument ont mérité le suffrage de la société académique des sciences de Paris, et du comité des arts économiques de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, dont M. Chevallier a l'honneur d'être membre.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau Dictionnaire général des Drogues simples ou composées, de Lemery; revu, corrigé et considérablement augmenté; par *Simon Morellot*, ancien professeur de pharmacie, etc. 2 vol. *in*-8°. 15 fr. 30 cent., et 4 fr. 25 cent. de plus, franc de port, par la poste. A Paris, chez *Remont*, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 11.

Nous aurions desiré pouvoir dire du bien d'un ouvrage dont l'auteur, maltraité par la fortune et des hommes devenus puissans, excitait notre intérêt; mais nous devons toute la vérité à nos abonnés, et reconnaître que cette édition, moins bonne que celle de Lemery, n'est qu'un farrago pharmaceutique, où sont placés, sans ordre et sans choix, des drogues officinales et des échantillons de cabinet, des substances insolubles et des médicamens, et auquel a présidé un professeur dont il semble que le goût néologique affecte de rendre inintelligibles les notions les plus simples. Ainsi l'on y range gravement parmi les purgatifs, les silex, les bezoards, le crâne humain, etc., etc. C'est, en un mot, un ouvrage *à la page*, fait des débris de traités qui lui sont absolument étrangers.

Un ouvrage également étranger au but que semble s'être proposé l'auteur, est *le Manuel de la Saignée*, par *Alphonse Leroy*, professeur de l'école spéciale de médecine de Paris, de plusieurs sociétés savantes. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 10. *In*-12. 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste. On ne refusera point au Dr. Alphonse de l'effervescence dans les idées, du brillant même dans l'imagination; mais en médecine on cherche instruction et guérison, et ce n'est pas avec un tel guide qu'on obtiendra l'un ou l'autre. Toujours extrême dans ses décisions, ce médecin prône chaleureusement la saignée du pied, et défend constamment celle du bras, pratiquée jusqu'à lui, dit-il modestement, par *l'habitude et la routine aveugle*. Plus loin, après avoir insulté au célèbre Gallien, et à la découverte de l'immortel Harvey, à Botal, à Hecquet, à Bertrandi, à Quesnay, il s'arroge aussi complaisamment l'invention de l'application des sangsues derrière les oreilles des enfans, et croit en vérité écrire pour des enfans. Le tout est assaisonné d'une physiologie chimique qui lui est particulière, et qui rappelle assez bien les rêves de Van-helmont et de Nicolas Flamel. Mais quelle confiance accorder à un professeur qui, le premier, a vanté la vaccine inconnue, et qui l'a proscrite depuis qu'elle a pour elle l'expérience; qui s'annonce pour le possesseur de cailloux de l'Orenoque guérissant l'épilepsie; qui explique l'insensibilité au feu d'un certain espagnol, par l'interposition d'un *isolateur*, plus merveilleux et sur-tout plus universellement utile que ne le serait le don fait par la nature d'une telle propriété à un seul individu; qui enfin prétend guérir tous les genres de goutte par le kinkina. Une chose fatale, c'est qu'en passant par de telles bouches, la vérité elle-même perdrait de son poids et met en garde ses auditeurs.

M. S. U.

AVIS.

Errata du dernier n.°, pag. 80. La collection complette des thèses de l'École de médecine de Paris, est de soixante-six vol. et non de trente-six. Elle se divise en deux parties: la première, devenue très-rare, formant quarante-trois vol. *in*-8°., avec trois tables de même format; la seconde, de vingt-trois vol. *in*-4°., finissant au 1er. janvier 1807, avec deux tables, l'une pour les dix-huit premiers volumes, l'autre pour les cinq volumes de 1806. Il existe une collection de cette dernière partie, *in*-4°., en vingt-trois volumes, demi-reliure, à vendre chez le Portier de l'École.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XI.) (89) (11 Avril 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Richard Mead, né en 1673, à Stephey, petit village voisin de Londres, fut reçu médecin à Padoue, célèbre depuis long-temps par son Université. Il publia, en 1702, ses *Essais sur les poisons*, d'après des expériences tentées sur le venin de la vipère, et renouvelées depuis avec un si grand succès par *Fontana* et *Spallanzani*. Il fut successivement nommé Membre de la Société Royale de Londres, Aggrégé au Collége des Médecins, et Médecin du Roi en 1727. Médecin instruit, littérateur profond et citoyen estimable, il fut aussi ami courageux, si l'on en juge par sa conduite envers le Dr. Freind. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés, tels que *Monita et præcepta medica*; un Traité *De Insaniâ; Médecine de la Bible*, etc.; et on lui attribue l'invention de la compression graduée dans la paracenthèse. Il est mort à quatre-vingts ans, en 1754.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler. Ceux qui datent de mars, avril et mai, n'enverront qu'au prorata, pour arriver au 1er. janvier prochain.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

On ne se douterait pas, à en juger par la température irrégulière qui a régné depuis dix jours, qu'il y en a dix-huit d'écoulés depuis que le soleil, franchissant le signe du bélier, nous a donné le printemps, et l'on serait tenté de croire que depuis le partage fait par nos premiers ancêtres de l'année en saisons, quelque révolution arrivée dans notre globe a réglé autrement leur cours. Remarquons en effet que depuis plus d'un siècle on se plaint de printemps froids, d'étés brumeux, tandis que nos automnes sont brûlans et nos hivers très-doux. Après le début le plus brillant, Zéphyre s'est dérobé à nos vœux, emportant sur ses aîles légères les promesses du printemps. Pendant cette dernière décade, sur-tout, il a été remplacé par la tourbe frileuse de ses frères, et chaque jour a attesté leur fatale influence. Le 1er. avril, l'aurore, à son pâle réveil, a éclairé des tapis de neige, le soir a donné de la pluie et du vent; le 2, soleil rayonnant le matin, le soir neige fondue, pluie la nuit suivante; le 3 matin nébuleux, le vent s'élève nord-est à neuf heures, et souffle

avec impétuosité, grosse grêle à midi, pluie le soir et toute la nuit, pendant laquelle les vents redoublent leurs longs mugissemens; le 4 soleil resplendissant, à sept heures du matin thermomètre à glace, à midi bourasque entremêlée de neige, de pluie et de grêle tombant en tourbillons, le soir pluie glaciale et vent piquant; le 5 à sept heures du matin, thermomètre à zéro à l'ombre, et à douze degrés à un soleil étincelant, matinée superbe mais froide, brouillard et giboulée le soir; le 6 à cinq heures du matin, le thermomètre à zéro, l'électricité très-active, journée belle et chaude; le 7, froid plus intense; le 8, soleil très-chaud et sans nuages, le 9, journée délicieuse.

Dans ces brusques alternatives de température, il est impossible que la fibre n'éprouve pas des commotions dont l'effet est très-fatal à la santé, si une sage hygiène n'apprend à en prévenir les tristes résultats par des précautions appropriées à la circonstance, et par une médecine pour ainsi dire de chaque moment. C'est ici sur-tout que la prophilactique des anciens, *l'art de préserver des maladies*, l'emporte beaucoup sur l'art de les guérir, et que la science du régime est préférable à la science des médicamens. Voici celui qu'indique la constitution intermittente que nous éprouvons, et nous l'avons médité d'après les leçons éparses par le père de la Médecine dans ses immortels écrits, *de dieta salubri*, *de morbis*, *de aeribus aquis et locis*, *popularium*, *de alimento*, *prænotiones*, etc., et sur-tout dans ses divins aphorismes. En cas de prédominance humide, l'homme riche, d'une constitution molle, et obligé à peu d'exercice, prendra, en se levant de bonne heure, un verre de vin d'absynthe ou de Madère. L'usage de la pipe lui est convenable, il peut prendre ensuite une tasse de café à l'eau, dans lequel on délaye un jaune d'œuf et du sucre, mais sans pain, et sur-tout point de thé; à midi, un peu de volaille froide et un peu de vieux Bordeaux coupé d'eau de Cuchet; promenade ou exercice jusqu'à cinq heures, alors dîner avec vermicelle, viandes rôties, moutarde de Raifort de Lemaout; il peut manger du gibier, des œufs de toutes façons, excepté durs, du vin de Bordeaux, point de pâtisseries ni de viandes fumées; point de légumes ni de fruits, très-peu ou point de liqueurs; s'il est d'un tempérament sec, ajouter au régime ci-dessus, des viandes bouillies, des légumes, des fruits, des compottes, de la bierre rouge, du laitage. S'il est pauvre, choisir dans cet ordre d'alimens autant que ses facultés le lui permettront, mais en suivant toujours la même indication; ainsi, dans le premier cas, un peu de vin, s'il est possible, des oignons, du fromage affiné, un pain de froment bien fermenté, quelquefois, le matin, un peu d'eau-de-vie; dans le second, du pain de seigle, des pommes-de-terre, de la bierre ou du cidre, et sur-tout de la soupe. Si, au contraire, la constitution atmosphérique est sèche, on devine aisément qu'il faut remplacer le régime précédent par celui qui convient aux tempéramens secs, et insister d'autant plus sur les émollients, que la fibre est plus disposée à l'aridité par la disposition naturelle du sujet ou celle de l'air. Nous n'appuierons pas sur l'application de ces principes, qu'il n'a fallu qu'indiquer pour en démontrer l'utilité.

Les maladies dominantes pendant les dix jours qui viennent de s'écouler ont été des fièvres scarlatines, des rougeoles, des érysipèles, des dyssenteries et des flux blancs chez les femmes; cette dernière indisposition a été singulièrement partagée par les enfans de tout âge dans le sexe féminin; et nous croyons devoir la signaler, pour prévenir contre tout soupçon de désordre moral ou d'abus criminel. Trois enfans, sur-tout, nous ont présenté un écoulement odorant et verdâtre, portant la plus grande irritation sur le conduit qui le fournissait. Des lotions avec l'eau de guimauve, des injections dirigées de loin avec une très-petite seringue non admise dans l'organe affecté, avec une légère décoction de morelle, une eau ferrée pour boisson avec le vin, une cuillerée à café du sirop alkalin de Peirilhe, une utile diversion par des quarts de lavement purgatif, un régime animal, la privation de fruits et de légumes, quelques bains, la plus grande propreté, de la dissipation ont modifié, puis fait cesser ces symptômes alarmans qu'il ne faut pas s'empresser de faire disparaître subitement. Les affections de la peau ont dû être traitées en dirigeant ou entretenant vers cet organe l'évacuation humorale; une eau de

tilleul, la diète, quelquefois l'émétique dès l'invasion ont guéri ces maladies, dont le traitement ne doit pas être très-médicamenteux. Ce dernier moyen ou l'ipécacuanha a également réussi dans les dyssenteries, qui en général ne se sont pas montrées rebelles. *Voyez* dans nos précédens nos 25, 33, 41 et 49, le mode de curation des flueurs blanches, auxquelles on ne peut apporter une méditation trop méthodique, et qu'en général on combat trop par les astringens précoces, au risque de causer de funestes métastases.

Depuis trois jours le caractère printannier de la saison se développe davantage, cependant la végétation est lente en comparaison de son premier et hâtif développement il y a trois mois.

M. S. U.

Depuis le 1er avril jusqu'au 9, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{9}{}$.

La moindre de 27 p. 11 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 13 d. $\frac{4}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 2 d. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 96 d.

Et pour le *minimum* 72.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 8 fois au N., 3 fois à l'O., 7 fois au N.-E., 3 fois à l'E., 3 fois au S.-O., 4 fois N.-O., 1 fois S. et 4 fois au S.-E.

Premier quartier de la lune, le 15 avril.

Pleine lune, le 22.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MEDECINE.

SUITE DE LA THÉORIE SUR LA FIÈVRE.

3°. *Traitement.* La méthode curative de la fièvre, et des fièvres intermittentes sur-tout, consiste à évacuer dans certaines circonstances, et à n'employer que les fortifians amers dans la plus grand nombre des cas. Souvent, malgré que les causes soient connues, que les symptômes soient certains, et que le pronostic devienne facile, la guérison ne laisse pas que d'être longue et opiniâtre. La constitution du malade, l'urgence des accidens, l'état habituel des fonctions, le genre de vie, la connaissance des maladies antécédentes, les phénomènes particuliers ou caractéristiques, généraux et sympathiques; les affections qui compliquent la maladie, et les accidens qui surviennent sont les indications dont profite le médecin pour employer les vomitifs, les fébrifuges et les purgatifs, dont les effets sont plus ou moins prompts, mais toujours efficaces. Cependant ces fièvres résistent; et cela vient de ce que, dès leur début, on s'est trop pressé de les faire cesser. Elles n'exigent quelquefois que repos, régime diététique, boissons légèrement amères, et la nature opère le reste par des sueurs ou par des urines abondantes qui suppléent à l'atonie musculaire de la peau qui devait exercer cette secrétion.

Dans le traitement de ces maladies, le parti le plus sage est de se tenir sur l'expectative jusqu'au sixième ou septième jour. Alors l'expérience indique de mettre en usage les émético-catarhtiques et les laxatifs, auxquels on fait succéder les amers et les toniques. Mais le traitement le plus méthodique ne consiste pas toujours à administrer des astringens toniques, tel que le kinkina. Ce médicament, tout prôné qu'il soit, est plus astringent que fortifiant. Il contient de l'acide gallique qui contracte la fibre sans lui donner du ton, et qui par-là empêche ou diminue la transpiration. Le kinkina ne convient pas également à tous les individus. Il peut aussi pécher par des qualités empruntées, soit parce qu'il passe par trop de mains avant de parvenir jusqu'à nous, soit parce que les vieux arbres qui l'ont fourni étaient morts, et que les jeunes, écorcés trop tôt, ne pouvant fournir à l'excessive consommation, les habitans du Pérou prennent pêle-mêle toutes les écorces qui ressemblent au kinkina. Celui donc qui indiquerait un moyen de remplacer un remède presque épuisé, même dans le pays éloigné d'où il vient, rendrait à l'humanité un service éminent, et l'indication de son application dans le traitement serait peut-être aussi précieuse que la connaissance exacte de la fièvre; elle deviendrait la clef d'une infinité de

connaissances qui élèveraient l'art médical au degré de perfection dont notre intelligence est susceptible, et elle débusquerait la trop malheureuse routine de la place qu'elle occupe en l'absence du véritable savoir (1).

Ainsi, ce que les symptômes prouvent et ce que le raisonnement apprend, l'expérience et l'observation le confirment. S'il a été impossible de connaître le siége de la fièvre, on se laisse guider dans le traitement par ses causes et ses effets; le vraisemblable supplée à ce qui nous paraît naturel. Les observations ont été si douteuses ou si compliquées, qu'on a été forcé de s'entendre sur une méthode curative, et on s'est déterminé à ne pas employer les mêmes remèdes dans toutes les circonstances, malgré qu'elles soient semblables en apparence. Cependant, dans les affections fébriles dont je parle, on oppose à la petitesse, à la fréquence et à l'intermittence du pouls, causées par le ralentissement de la circulation, le refroidissement des parties extérieures, par la pâleur de la figure et la prostration des forces; on oppose, dis-je, les toniques. Mais ces médicamens, de quelle manière agissent-ils lorsqu'ils sont trop astringens? Ils agissent en resserrant la fibre, qui, à son tour, resserre le ventre au point que beaucoup de fiévreux restent constipés pendant plusieurs jours; il arrive, au contraire, qu'on détend la fibre musculaire lorsqu'on a la précaution d'unir le tartrite acidule de potasse au kinkina.

Malgré tout le développement que je pourrais encore donner à cette question, dont l'importance fait créer des systèmes en faisant rechercher la vérité, et dont la difficulté et la crainte de ne pas la trouver, repoussent les praticiens et les empêchent de mettre au jour des choses nouvelles, je n'offre point ma théorie comme un dogme infaillible, et je ne la propose que par le désir de connaître le siége d'une affection, de la connaissance de laquelle dépendrait la science des faits, et qui ne se montrera, sans doute, à nos sens que lorsque nous aurons parcouru les diverses régions de l'économie.

Mais ce qui ne peut s'écrouler, c'est un traitement qui pourra fournir quelques lumières positives de plus, en dirigeant les efforts de l'esprit. Ce traitement est aussi simple, sûr, peu désagréable et peu dispendieux, que la solution de la question qui m'occupe est décourageante, et dont le problême difficile jetterait un grand jour sur un problême analogue. Je dis *sûr*, parce qu'il m'a toujours réussi dans les fièvres intermittentes, simples, bénignes, récentes : peu *désagréable*, en ce qu'il est renfermé dans un petit volume, sous telle forme qu'on le prenne : peu *dispendieux*, en ce qu'on peut se le procurer par-tout, et qu'il peut remplacer le kinkina dont le prix est exhorbitant, et dont les hôpitaux civils de Paris ont dépensé, pour l'année 1806, 1020 k., et en argent 46,343 fr. Ce médicament peut remplacer le kinkina dans une infinité de circonstances intérieurement, et à l'extérieur le kinkina, précieux dans quelques cas, peut être remplacé par l'écorce d'angustura.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

(1) Parlerai-je d'une foule de médicastres et de commères qui entreprennent de guérir les fièvres intermittentes au moyen de quelques recettes particulières, tels que la toile d'araignée roulée en forme de pilules, ou de forts vomitifs, ou de violens drastiques combinés avec des substances animales, ou enfin une bouteille de vin blanc dans laquelle surnagent des insectes dont le dégoût et dont l'odeur sont également repoussans? Sans les honorer d'une dissertation, expliquons, autant que possible, la manière d'agir de ces remèdes, ou plutôt ajoutons à l'opinion du chimiste français qui a analysé la toile d'araignée, et qui a avancé que le principe qu'elle contenait, opérait sans doute la guérison de la fièvre; ajoutons, dis-je, que pour saisir la véritable cause, il n'est pas moins naturel de dire que la répugnance qu'ont les fiévreux à prendre de telles préparations, mystérieusement données, agit en modifiant la sensibilité organique, en stimulant les forces vitales de l'organe où siége la fièvre, et enfin en occasionnant un mouvement intestin. Souvent même l'effet du soupçon que les malades ont d'avaler des choses extraordinaires, est plus prompt que celui des évacuans les plus sûrs.

HYGIÈNE.

DE L'USAGE DES BRETELLES ÉLASTIQUES.

Il a suffi dans ce siècle novateur, qu'un usage n'existât pas pour qu'on voulût l'inventer, ou qu'il fût pour qu'on cherchât à le proscrire. C'est à cette épidémie que des hommes qui se croient

professeurs parce qu'ils occupent des chaires, doivent leur *néomanie* (pour parler leur langue), et que le néologisme doit d'avoir obscurci l'idiôme des sciences, que l'instruction devrait avoir toujours pour but d'éclairer d'avantage ; c'est à cette manie de tout changer qui a tourné toutes les têtes, que l'on a dû la coupe des cheveux à la romaine, en conservant le costume français ; la nudité grecque des femmes, sous le ciel inconstant de Paris ; et jusqu'au remplacement des *ceintures* par les *bretelles*. On appelle bretelle, une double bande qui, se croisant devant et derrière la poitrine, attache ses quatre extrémités au vêtement qui, chez nous, a remplacé le *haut-de-chausse* des gaulois (1), la culotte,

« Enfin, puisqu'il faut la nommer. »

en formant un point d'appui réparti entre l'humérus et cette partie du vêtement. Il y a vingt ans seulement, un honnête homme était bien mis quand la veste partageait avec la culotte les honneurs de sa toilette ; les confins du territoire de chacune d'elles étaient si exactement réglés, qu'on pouvait leur appliquer ce vers heureux :

« *Divisum imperium cum jove Cæsar habet.* »

Les choses ont bien changé. Un goût de conquête a égaré la culotte qui, non-seulement a envahi le domaine le plus arrondi de la veste, mais encore a voulu étendre ses usurpations au-delà des genoux ; et sans la résistance des bottes, autre espèce aussi d'usurpateurs nouveaux, on ne sait où se seraient bornés ces accroissemens. C'est aux bottes seules qu'on doit la disparition dans l'empire des modes du *pantalon*, ce monstre *vestimental* qui, partant depuis le xifoïde (si ingénieusement nommé depuis *appendice sternal*, par l'intrépide Chaussier, grâces au goût d'innovation dont nous parlions tout-à-l'heure) jusqu'aux malléoles, menaçait de couvrir de ses invasions tout le petit monde (1).

Les premières bretelles furent faites de lanières jouissant d'une certaine *extensibilité*. Bientôt le luxe, qui est aux aguets de chaque invention, altéra celle-ci, et sous prétexte d'ajouter à l'élasticité des bretelles, on les dénatura au point qu'on les fit en soie, en fil, en coton, en drap même ou en toute autre étoffe, dans laquelle on incorpora cette spirale métallique connue dans les arts sous le nom de *ressort de poignard tragique*, et depuis lors les bretelles, qui reçurent le nom d'élastiques, durent cette qualification, non pas à l'élasticité naturelle d'une substance coriacée, mais à celle donnée par l'art à un métal qu'on y introduit. Alors la mode, cette reine des humains qu'elle tyrannise, condamna chacun de ses sujets à l'incommode usage de cette nouveauté, et au lieu qu'il y a quinze ans un petit-maître se faisait *tasser* à force de bras, par quatre vigoureux laquais, dans une culotte dessinant indécemment ses formes ; puis chaussait commodément une large paire de demi-bottes échancrées à la hussarde, aujourd'hui, un merveilleux se plonge jusqu'au col dans une énorme culotte qu'on prendrait pour un *caleçon* turc, si elle ne montait bien plus haut et ne descendait moins bas ; puis il se fait emprisonner dans de longues et roides bottes qu'il semble condamné à mettre en *forme*. N'oublions pas que le tailleur, fidèle à la mode, a dû laisser le *pont* de la culotte assez large pour pouvoir y introduire les deux mains, en guise de manchon ; attitude à la fois noble, gracieuse et décente de nos jeunes gens du bon ton, dont chaque main doit s'égarer à son tour dans les mêches onctueuses de cheveux qui ombragent son front, et dans les amples cavités de son haut-de-chausse. On serait tenté de croire qu'indociles à ces lois ridicules les hommes faits n'ont point quitté la ceinture pour les bretelles ; on se tromperait beaucoup : enfans, jeunes gens, hommes, vieillards, maigres, petits, grands, arrondis, tous ont *endossé* les bretelles ; et il est

---

(1) Mot à mot, *brayer*, *bracca* ; témoin cette épigramme faite contre César, pour avoir admis les Gaulois à revêtir la toge d'honneur :

Gallos Cæsar in triumphum ducit, idem in curiam,
Galli braccas deposuerunt, latum-clavum sumpserunt.

(1) Nom que les anciens donnaient au corps humain, pour désigner le chef-d'œuvre de la création, l'abrégé de toutes les perfections du monde entier *cosmos*.

jusqu'à des femmes qui leur confient le soin de retenir leurs jupons, avec plus de risques pour la pudeur que pour la santé. On conçoit en effet que ce qui fait le danger des bretelles ne consiste pas en ce qu'elles s'appuient sur les épaules, mais bien plutôt en ce que, trouvant un point de résistance dans les boucles de jarretières, dont les courroies embrassent étroitement le genou, elles exercent ainsi une compression continuelle sur la poitrine, l'estomac et le ventre, proportionnée au degré de serrement qui leur a été imprimé. Pour prouver cette vérité, il suffit de citer deux peuples, dont l'un ait l'habitude des ligatures multipliées, dont l'autre ait le corps le plus exempt d'entraves, et d'examiner lequel des deux offre des formes plus athlétiques et une vie plus longue. Ce sont les Tyroliens et les Anglais : or, les habitans du Tyrol portent, dès l'âge de l'enfance, des bretelles, mais leurs pantalons sont larges et flottans; et la bretelle alors, loin de lutter contre tous les points d'appui d'un pantalon juste ou à pied, ou d'une culotte fixée par des jarretières, n'a d'autre fonction que de le soutenir, et, sans avoir besoin d'être élastique, se prête à tous les mouvemens, parce que son action, qui n'est point contrariée par les autres attaches de la culotte, se borne à empêcher ce vêtement de tomber. Ce peuple, habitant des montagnes dans lesquelles il se livre aux plus rudes exercices, est peut-être celui qui offre le plus d'hommes alertes, libres, grands et vigougoureux, ainsi que de vieillards bien portans à l'âge le plus avancé; tandis que l'Anglais, qui a pris de bonne heure la funeste habitude de serrer fortement son col et chaque partie de ses vêtemens, a une contenance guindée, un embonpoint blafard, un cou apoplectique, une tendance à l'hydropisie, aux obstructions, au spleen, une force bien inférieure à l'apparence de sa structure, et atteint rarement une vieillesse longue et dépourvue d'infirmités. C'est cette remarque, déjà faite avant nous, qui engagea M. le comte de Saint-Germain à faire retirer des cols des grenadiers les cartons auxquels l'ordonnance les assujettissaient, dans l'intention de donner à ces militaires un air de tête plus élevé, un regard plus martial.

C'est sur-tout sur les enfans, et avant le développement de la puberté, que les bretelles exercent un empire plus funeste et un mal irréparable. A cet âge, la charpente osseuse est molle, spongieuse et même cartilagineuse dans quelques-uns de ses points, par conséquent susceptible de recevoir toutes les courbures, effet de l'application ou de la pesanteur des corps; or, les bretelles élastiques, en exerçant leur force d'élasticité continuelle sur les parois du thorax, empêchent le développement des poumons contenus dans cette cavité, les font refouler sur l'estomac, dont ils dérangent les fonctions; sur le cœur, dont ils troublent la régularité des mouvemens; sur les intestins, dont ils provoquent le déplacement : delà les phthisies pulmonaires, les obstructions du pylore, les anevrismes de l'aorte et toutes les lésions organiques, autrefois si rares et aujourd'hui si communes, s'il faut en croire les oracles modernes de la médecine. Ne se bornant point à ces tristes effets, les bretelles élastiques continuent d'exercer leur action autant qu'elles étendent leur empire : delà la courbure de l'épine chez les enfans, attestée par un sentiment habituel de lassitude; delà cette voix grêle, ce teint hâve, ces membres frêles, cette timide indolence qui contrastent tant avec ces joues rosées et arrondies, cet œil vif, cette turbulence, cet appétit sans cesse renaissant des enfans d'autrefois; delà sur-tout ces hernies devenues si fréquentes, dans un âge où elles étaient inconnues, et qui sont dûes à la compression exercée par ces sinistres lanières sur les parois supérieures abdominales qui, gênées dans leur extension, compriment à leur tour les intestins, dont quelques portions sont obligées de se frayer une issue. Et si l'on pouvait douter de cette triste vérité, nous en appellerions au témoignage des plus célèbres bandagistes de Paris, qui avouent que depuis que les bretelles ont remplacé les ceintures, les hernies se sont multipliées du double. Delà, par la même raison, les engorgemens des viscères, les hydropisies, et par révulsion les apoplexies cérébrales ou les ulcères aux jambes. Opposez à l'effet des bretelles celui de la ceinture, qui, comprimant également toute la capacité abdominale, contenait au contraire

les parties flottantes dans cette cavité, et sans opposer une force trop énergique de résistance à la progression de l'obésité, en retardait sans danger les dilatations monstrueuses ; car, en instruisant ici le procès des bretelles, nous ne les accusons point de contenir trop les viscères, mais au contraire de faire peser sur eux les parties supérieures. Autant une compression excessive est dangereuse, autant celle qui est appropriée aux parties à contenir est avantageuse, et nous ne sommes pas plus les défenseurs de la jupe ottomane et des vastes contours du costume asiatique, que de la gêne des ligatures de quelques nations européennes. Que la femme aux formes rondes, à la peau satinée, destinée à concevoir et nourrir en liberté de beaux enfans, méconnaisse les entraves de l'habillement ; qu'ils n'entourent ses attraits que comme un léger nuage ou comme l'écharpe d'Iris ; que la gaze, même en accusant le nu, caresse et ne comprime point ses charmes ; née pour le repos, qu'elle jouisse de la plus grande liberté de mouvemens, et qu'affranchie de la contrainte des vêtemens, parée de ses seuls attraits ou drapée d'une robe aérienne, elle marche comme l'auguste Junon ou danse comme les Grâces ; pourvu que l'aquilon respecte la fraîcheur de ses roses ; mais que l'homme, né pour le travail, et sur les traits duquel la nature a empreint le caractère de la vigueur, se garde de cacher sous des vêtemens flottans ses formes musculaires. Le soldat français, au front couvert d'un casque léger, à l'habit boutonné, à la culotte étroite retenue par une ceinture serrée à volonté, à la jambe contenue par des guêtres d'étoffe, au col légèrement soutenu par une mince cravate, est bien plus agile et dispos au combat que le soldat russe, embarrassé dans sa jupe et sa vaste pelisse, de ses larges pabouches et de son long bonnet. Il n'est aucun de nos ouvriers, de nos cultivateurs même qui ne connaisse l'usage de la ceinture, et qui ne sache, par expérience, que dans un travail qui exige l'emploi de plus de forces, il doit la serrer pour doubler, par ce faible point d'appui, son énergie musculaire.

Les bretelles (et alors elles doivent être très-lâches et non élastiques) ne conviennent qu'à ces hommes dont la capacité abdominale a acquis une dimension si démesurée qu'une pression exercée par la ceinture y marquerait une entaille aussi profonde que celles qu'y déterminent les insulaires de *Tanna* en se sanglant l'abdomen, au rapport du voyageur Coock. Dans ce cas aussi la culotte doit être large, attachée avec un simple ruban et non avec des boucles de jarretières. Mais en abandonnant ce moyen de soulagement à ces malheureux maltraités par la prodigalité de la nature, jeunes gens, proscrivez un mode qui effémine vos forces, cache la beauté de vos formes, et transformant en une espèce de jupon le vêtement qui en diffère le plus, semble vous faire perdre aussi l'énergie de votre sexe, et vous ranger parmi ceux qui l'ont abjuré. La ceinture est l'attribut de la virilité (1) ; la tenir lâche ou serrée était chez les Romains une chose si grave, que Sylla, qui présageait en César plusieurs Marius, fondait ce singulier pressentiment sur le peu de soin que prenait César de sa ceinture : *Cave malè cinctum*, disait-il. Dion, dans l'énumération des crimes de Néron, place l'impudence avec laquelle il se produisait en public : *Solutâ zonâ*. Sénèque, en rendant justice à Mécènes, lui reprochait de négliger sa ceinture : *Alte cinctum putes, habebat ingenium et grande et virile, nisi illud ipse discinxisset.* Enfin, pour terminer ces citations, que nous pourrions multiplier, Servius dit formellement : *Accinctos industrios dicimus, discinctos negligentes vocamus.* Et nos jeunes Français, si passionnés pour les goûts antiques, pourraient abdiquer la ceinture vénérée par tous les peuples de l'antiquité !...

M. S. U.

---

(1) Voy. *l'Ami des Femmes*, pag. 65, seconde édition.

Si l'on objectait la ceinture de Vénus, on répondrait avec Winkelman, que Vénus drapée est toujours représentée avec deux ceintures ; la première se posait sous la gorge, qu'elle était destinée à soutenir. Il est une autre ceinture plus mystérieuse, destinée à voiler les plus secrets trésors de la pudeur. C'est celle qu'a chantée Homère, qui est connue sous le nom de *ceste*, et est toujours posée au-dessous du pubis. Elle se voit, ainsi placée, dit Winkelman, à la Vénus, à tête d'après nature, qui est à côté de Mars au Capitole, et à la belle Vénus qui était autrefois au palais *Spada* (Hist. de l'Art). Mais aucune de ces deux ceintures n'a quelque chose de commun avec celle dont il s'agit ici.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Tellement pressés de matières que dans cet embarras de richesses nous sommes obligés d'ajourner, malgré nous, l'insertion d'excellentes observations recueillies tant par les membres de notre comité de rédaction, que par nos correspondans, nous desirons savoir si le zèle et le sacrifice pécuniaire de nos abonnés pourraient suffire aux frais de l'émission d'un numéro intermédiaire entre ceux qui paraissent dès-à-présent.

Plus mus, comme on sait, par l'amour de la science que par un vil calcul, nous pourrions frayer à cette dépense, si la moitié seulement de nos abonnés consentait à doubler le prix de la souscription. A ce moyen nous nous acquitterions avec plusieurs d'entr'eux dont les excellens mémoires dorment dans nos cartons, et auront en effet perdu quelquefois de l'à-propos et toujours de leur fraîcheur quand ils viendront à paraître à tour de rôle décadaire. Aggrandissant d'ailleurs le plan de cette Gazette, particulièrement vouée à la *Médecine populaire et préservative*, nous publierons, dans les lacunes que cette fréquence pourrait nous offrir un système complet d'hygiène des enfans, des femmes, des vieillards, des voyageurs, des militaires, des hommes de cabinet, enfin des différentes professions; un aperçu nouveau de médecine légale, science absolument inconnue en France, et dont les peuples du nord offrent un modèle d'enseignement et de pratique; des considérations sur la police médicale considérée sous les rapports sociaux; enfin, l'analyse un peu plus étendue des ouvrages destinés à éclairer la science médicale.

Nous trouverions un autre avantage très-précieux dans ce rapprochement, en ce que les pays éloignés, où nous comptons des abonnés, ne recevant notre Gazette que quatre ou cinq jours après celui de son envoi, ces souscripteurs n'ont réellement que tous les quinze jours la constitution médicale dominante, et peuvent déjà avoir éprouvé un changement atmosphérique très-opposé à celui que nous décrivons en prenant ici la température sur le fait. Au lieu que notre feuille paraissant tous les cinq jours, entretiendrait une correspondance toujours neuve, toujours active entre la température actuelle et celle commençante, et signalerait ainsi jusqu'aux moindres phases astrales ou météorologiques influentes sur la santé.

Occupés, en ce moment, de donner à notre *Manuel de Santé* un degré d'utilité d'autant plus nécessaire, qu'il est destiné à suppléer habituellement notre Gazette, dont il évitera les redites, nous ne pourrons pas rapprocher nos époques de livraisons avant le 1er. juillet. Mais nous invitons à présent nos abonnés, qui partageraient notre façon de penser, à nous la témoigner par écrit et à souscrire avant le 1er. mai (sauf pourtant à ne pas envoyer l'argent avant le 1er. juillet suivant). Nous accueillerons avec un égal intérêt les réflexions des opposans et les votes des acceptans, enfin les observations pour ou contre : et parmi celles-ci nous desirerions voir discuter si l'émission, tous les cinq jours, de notre journal offrirait un plus grand avantage que celui qui résulterait de garder l'usage de l'envoi décadaire, en doublant l'étendue du numéro, et en offrant ainsi le mérite d'insérer en entier les articles que les bornes de notre Feuille nous obligent à morceler. Au reste, dans le plan nouveau, comme dans celui jusqu'ici adopté, nous nous ferons un devoir d'envoyer gratuitement, soit notre Feuille, soit ce Supplément, aux personnes que l'état de leur fortune contrarierait dans leur desir de l'avoir, et sur-tout à nos souscripteurs actuels, qui ont déjà fait preuve, avec nous, de leur zèle pour l'art médical, par le sacrifice du prix de leur premier abonnement.

AVIS AUX ABONNÉS DU MANUEL DE SANTÉ.

Plus nous avançons dans la confection de notre *Manuel de Santé*, et plus il semble que les limites de cet ouvrage, dont nous n'avions pas jugé toute l'étendue, s'éloignent devant nous. Préférant donc mécontenter quelques personnes, en retardant sa publication, au danger bien plus grave de les mécontenter toutes, et de porter à notre réputation une atteinte irréparable en le donnant mauvais, nous renonçons à l'engagement que nous avions pris en fixant l'époque précise de sa livraison. Nous nous contentons même d'annoncer que son impression est commencée, et que non-seulement nous en avons retiré des feuilles déjà imprimées, mais que, nous entourant de tous les avis, nous avons cru devoir surtout prendre conseil du temps pour faire disparaître les imperfections d'un ouvrage très-difficile, et qui, malgré ces efforts, en offrira toujours beaucoup. Les abonnés qui ont payé le prix de l'ouvrage, et dont la patience s'alarmerait de ces lenteurs, sont libres de le faire retirer au Bureau; nous ne resterons obligés qu'envers ceux qui ne croiront pas devoir user de cette précaution.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XII.) (97) (21 Avril 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

La guillotine, cet instrument de mort qui a donné une si fatale célébrité au nom qu'elle a reçu d'un médecin accusé de son invention, n'est point d'origine médicale comme on pourrait le soupçonner d'après cette fausse imputation. C'était la peine infligée à Sparte, si l'on peut en croire Achille *Bocchius,* qui rapporte qu'un certain Lacon, *damnatus ab ephoris*, bénissait, en marchant à la mort, l'inventeur d'un supplice aussi doux. Ce qui est plus certain, c'est que le livre qui raconte ce trait, intitulé : *Achillis Bocchii Bonon. symbolicarum quæstionum*, etc., petit *in*-4°., a été imprimé à Bologne en 1555, et qu'en regard du texte latin, *pag.* 36, *lib.* 1, *symbol.* 18, est une gravure en bois très-bien exécutée, représentant un criminel nud, les mains liées derrière le dos, qu'on conduit à un échafaud qu'on voit surmonté d'une véritable *guillotine*, dont le fatal couteau est posé horizontalement. Le bourreau, appuyé sur la sommité de cette mortelle mécanique, est dans l'attitude de retenir un ressort qui se détendra quand le malheureux aura plongé sa tête dans la porte de la mort, absolument semblable au sinistre guichet de la machine renouvelée de nos jours. Les érudits peuvent vérifier cette intéressante citation chez M. Mailliat, directeur du Collége de Sainte-Marie, rue des Fossés-Saint-Victor, n°. 25, à Paris, et ils y trouveront à la fois un Savant communicable et un Pensionnat tel qu'ils devraient être tous, sous le rapport de l'instruction, des soins physiques et de la salubrité du local.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler. Ceux qui datent de mars, avril et mai, n'enverront qu'au prorata, pour arriver au 1er. janvier prochain.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

A l'érétisme imprimé à la fibre par le refroidissement de l'atmosphère, il y a vingt jours, et qui avait transformé les catarrhes en affections aiguës, les rhumes en pleurésies, a succédé une molle température qui, quoique encore irrésolue, a pourtant présenté ce système de détente générale qui caractérise l'arrivée du printemps. Le 10, belle aurore, pluie douce à midi, chant du merle, fleurs tardives des amandiers ; le 11, chaleur orageuse, air étouffant ; le 12, refroidissement subit, pluie pénétrante et glaciale le soir et toute la nuit. Le 13, température plus douce, pluie chaude et fécondante à midi, coucher dé-

licieux du soleil ; pluie à verse la nuit suivante jusqu'au matin du 14, pendant lequel le soleil et la pluie se disputent les honneurs de l'horizon. Le 15, air pur, ciel bleu, chaleur printannière, éclairs et tonnerre le soir à neuf heures. Le 16 au matin, petite pluie, à laquelle succède un air vif qu'accompagne une odeur électrique particulière, et que reconnaissent facilement les personnes familières avec les expériences météoriques. Dans la nuit qui lui succède, le froid prend une telle intensité, que le thermomètre à 2 degrés sous glace, à minuit, était encore à 1 degré sous o à six heures au matin du 17; vent, grêle, neige, pluie toute la journée ; nuit froide et sereine ; ciel parsemé d'étoiles scintillantes. Le 18 au matin, soleil rayonnant, puis tout-à-coup ciel nébuleux, vents mugissans, nuages noirâtres immenses, tous les préludes enfin de la plus affreuse tempête, qui se terminent par une large neige, dont les floccons sont mêlés de grêle, qui en deux heures s'amoncèlent à la hauteur de quatre pouces sur les quais. On dirait que Janvier, qui semblait s'être fait remplacer par Avril, vient payer sa dette à son tour. Toute la végétation est suspendue, et la rigueur de la saison, loin de nous affliger, doit nous donner l'espérance que Pomone ne sera point outragée pendant son séjour chez Flore. Les cerisiers, les pêchers, les abricotiers, les pruniers, si avancés dès le commencement de l'année, sont restés dans le même état, si nous en croyons nos correspondans ; et la prématurité de leur floraison ne nuira point au produit de leurs fruits.

On a remarqué beaucoup de fièvres catarrhales bilieuses, suivant l'expression de la docte école de Montpellier, qui, au milieu du néologisme introduit dans la plupart des écoles, a conservé fidèlement l'idiôme médical dans toute sa pureté ; et à cet égard nous remarquerons avec plaisir que soit ennui d'un jargon inintelligible, soit peut-être un peu d'influence des réclamations continuelles des amis de l'ordre en faveur d'un langage sanctionné par le temps et la raison, la mort du docteur Duhem, publiée dans les Journaux, a été attribuée à une *fièvre maligne*, et non à une *fièvre ataxique*, comme il plaît aux novateurs de l'appeler.

Pendant les premiers six jours, fidèles à la constitution atmosphérique, au vent du sud et à l'aphor. XVII d'Hippocrate, section 3 : « *Australes » autem (constitutiones) corpora dissolvunt » et humectant, et gravem auditum ac ca- » pitis gravitatem, et vertigines in oculis et » corporibus ægrum motum et ventrem hu- » mectant* », les maladies ont pris un caractère vernal très-prononcé. Ce sont toujours des éruptions, des érysipèles, des fièvres miliaires, des maux d'yeux, d'oreilles et de tête, des fièvres intermittentes, quelques dyssenteries et des rhumes, sur-tout chez les enfans. On a observé beaucoup de morts subites et de suicides. L'autopsie a démontré beaucoup de lésions organiques chez des êtres qui semblaient appelés, par leur constitution, à la plus belle longévité. Le docteur Larrey, dans un mémoire manuscrit sur les causes de l'affaiblissement du système vasculaire, les attribue à l'abus des mercuriaux, et il expliquait, par la même raison, l'embonpoint excessif survenant chez plusieurs personnes, à la suite d'un traitement mercuriel. Nous ne sommes pas de cet avis, et nous pensons qu'une cause bien plus certaine de ces désorganisations réside dans les profondes affections morales dues aux commotions vives et imprévues produites par l'infidélité du commerce, la perte d'objets chéris, l'ambition trompée, les excès de volupté, le désespoir ou une joie inattendue, l'exigence du luxe, etc., également causes des morts spontanées devenues si communes. On se persuadera difficilement d'ailleurs qu'un anévrisme de l'aorte résulte de la dilatation du calibre de ce vaisseau par l'usage d'un médicament administré à petites doses, et dont l'effet se porte bien plus sur l'estomac que sur tout autre organe, puis sur le système lymphatique que sur le système sanguin.

Les observations météorologiques recueillies en février, à Plaisance, offrent, à quelques différences près, celles que nous avons consignées dans le tableau de celles faites à Paris. La hauteur du baromètre a été de 4 lignes moindre à Plaisance ; la dilatation du thermomètre de 2 degrés plus grande, sa condensation d'un degré de plus. Les maladies ont été absolument les mêmes. Cette concordance atmosphérique et no-

sologique s'est étendue sur tous les points de notre correspondance, et l'excellent Journal de la société de médecine-pratique de Montpellier en offre une preuve nouvelle.

Dans ce moment où les végétaux, plus savoureux, vont acquérir une nouvelle activité par l'ascension de la sève, on doit préférer l'usage de leurs sucs ou plutôt de leur infusion, à celui des purgatifs, et l'emploi des légumes herbacés doit être ordinairement préféré au régime animal; mais en donnant ce conseil en général, nous prions les Journaux qui nous accordent les honneurs de l'insertion, de ne pas tronquer nos avis, ainsi que l'ont fait, pour notre dernier N°., le Journal du Soir et celui de Paris, de manière à offrir un sens tout à fait contraire au nôtre, et un avis diamétralement opposé. Les hérésies, en médecine, tiennent à un mot et peuvent avoir une influence d'autant plus dangereuse sur la santé, qu'il s'agit d'une médecine populaire.

M. S. U.

Depuis le 9 avril jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. $\frac{6}{12}$.

La moindre de 27 p. 7 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 14 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 2 d. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 99 d.

Et pour le *minimum* 74.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 3 fois au N., 3 fois à l'O., 5 fois au N.-E., 10 fois au S.-O., 4 fois N.-O., 2 fois S. et 1 fois au S.-E.

Dernier quartier de la lune *Rousse*, le 29.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MEDECINE.

SUITE DE LA THÉORIE SUR LA FIÈVRE.

Je conviens que le procédé que je vais indiquer ne réussit pas souvent dans les fièvres anciennes, rebelles ou compliquées. Mais le kinkina lui-même réussit-il toujours? Je présume aussi qu'on ne manquera pas de m'objecter que mon procédé n'est pas neuf, puisqu'on trouve des médecins qui prescrivent les substances qui le composent. D'accord : on les emploie en effet l'un et l'autre; il ne s'agit que de savoir de quelle manière. Or, l'un n'a été employé qu'à la dose de deux jusqu'à quatre grains, et l'autre à plus forte dose, il est vrai, mais séparément et jamais ensemble, même à petite dose. Ces deux sels ont été donnés comme toniques combinés au kinkina ou à d'autres substances médicamenteuses. Ici, au contraire, ils vont toujours l'un avec l'autre, et sont toujours employés comme fébrifuges apéritifs, diurétiques, résolutifs et diaphorétiques. Leurs propriétés éminemment toniques coïncident avec ma théorie, et donnant la tonicité nécessaire à la fibre musculaire, ils procurent une crise salutaire par les urines et par la transpiration. Sur les nombreux exemples que je pourrais citer, je me contenterai de rapporter six observations bien précises et scrupuleusement faites. J'ai coutume de faire précéder la préparation ci-jointe par un infusion de gentiane, de trois gros par litre d'eau, avec quinze grains de muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) et de deux onces de sirop de miel. Cela tient lieu d'apozème de chicorée, d'absinthe, de chamædris et de camomille. Je le préfère à tout autre apozème fébrifuge, en ce qu'il tient le ventre libre, sans avoir l'inconvénient de la complication des médicamens, dont le résultat jette dans l'incertitude de savoir quel est celui qui agit et qui peut conduire à de funestes erreurs. Après avoir ainsi préludé pendant cinq ou six jours, je prescris un mélange de vingt-quatre grains de muriate d'ammoniaque et de huit grains de sulfate de fer (couperose ou vitriol martial) unis au moyen d'un mucilage pour former trois bols, qu'on prend de deux en deux heures avant l'accès. Si les bols répugnent aux malades, on peut varier la préparation, soit en dissolvant ces sels dans deux onces d'eau de Mélisse simple, ou dans huit onces d'infusion de gentiane, qu'on divise également en trois prises, soit en en formant un opiat aromatisé. Les bols sont cependant préférables.

Ire. OBSERVATION

Antoine Thuilier, âgé de 16 ans, d'une constitution débile, d'un caractère timide, garçon bouvier, travaillant plus que ses forces ne le permettaient, demeurant à Hyere, département de Seine-et-Oise, tomba malade le 16 septembre 1806 : sa santé délicate avait paru se fortifier quelque temps avant la maladie, c'est-à-dire, à l'âge de la puberté; mais elle devint languissante bientôt après; et la fièvre tierce qu'il a gardée pendant trois mois, n'a pas peu contribué à le rendre foible. Durant cette fièvre, qui n'a jamais changé de type, les cordiaux furent administrés jusqu'au 10 octobre, époque à laquelle a commencé le traitement tonique et fébrifuge, au moyen de sulfate de fer. Le paroxisme diminua beaucoup.

JOURS		ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE.	PHÉNOMÈNES DE LA MALADIE.	
DU MOIS d'octob.	DE LA MALADIE.		PARTICULIERS ET CARACTÉRISTIQUES.	GÉNÉRAUX ET SYMPATHIQUES.
Le 10.	Le 26e.	Beau temps.	Le second paroxisme fut très-court.	Pâleur, faiblesse.
11.	27e.	*Id.*		
12.	28e.	Sec et froid.		
13.	29e.	*Id.*	Le troisième presque nul.	Pâleur moindre.
14.	30e.	*Id.*		
15.	31e.	Vent.	Le quatrième et le cinquième manquèrent tout-à-fait.	Teint animé, appétit et desir de se promener.
16.	32e.	Beau.		
17.	33e.	Variable.		
18.	34e.	Beau.	Depuis ce temps, aucun signe précurseur ou concomitant de la fièvre.	Apparence de santé, convalescence heureuse.
19.	35e.	Pluie.		
20.	36e.	*Id.*		
21.	37e.	Froid et sec.		
22.	38e.	Vent et pluie continuels.	Continuation de l'appétit.	
23.	39e.	Serein et froid.	Langue nette, urines copieuses, excrétions naturelles, pouls naturel.	Teint animé, santé brillante. Le jour qu'il reprit ses travaux il était fort, gai et bien dispos.
24.	40e.	Brouillard le matin.		
25.	41e.	Beau temps le soir. Gelée blanche. Le thermomètre à six degrés au-dessous de zéro.		

AFFECTIONS COMPLIQUANT LA MALADIE. ACCIDENS SURVENUS.	RÉGIME.	TRAITEMENT.
Foiblesse des viscères organiques.	Bouillon de rot et de vermicelle. Œufs. Pruneaux. Viande de mouton et de bœuf rotie. Vin rouge.	Infusion de chamedrys, bols de sulfate de fer et de muriate d'ammoniaque. Continuation de ces sels. Le 21, les parens du malade voulant purger, je m'y opposai, en les persuadant des inconvéniens qui pouvaient en résulter. Les bols furent continués jusqu'au samedi suivant, 25 octobre, et donnés le soir, dans les derniers jours; on ne les donna que de deux jours l'un; il cessa son traitement le dixième jour qu'il fut sans fièvre.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

HISTOIRE NATURELLE.

Une lettre écrite à M. Cadet, pharmacien de S. M., par le célèbre chimiste Pully, déjà recommandable par plusieurs services rendus aux arts, annonce qu'il vient, dans ses excursions aux environs de Naples, destinées à fixer l'analyse rigoureuse des différentes eaux thermales déjà connues, de faire la découverte d'une nounouvelle Grotte : elle est située sur les bords du lac d'Agnano, non loin du lac d'Averne, illustré par les Chants de Virgile, par conséquent voisine de celle du *Chien*, dont elle partage plusieurs propriétés. Ce qui distingue la *Grotta Pully* (1) de la *Grotta del Cane*, c'est qu'on doit user, pour y entrer, de précautions inverses de celles qu'il faut prendre pour pénétrer sans danger dans la Grotte du Chien, dont les mofètes sont mortelles à une petite élévation, et qu'il faut, au contraire, s'y baisser le plus possible pour rapprocher du sol les organes respiratoires. Comme dans les Étuves de Néron, qui sont aussi dans ce voisinage, et dans lesquelles le calorique, qui tend toujours à s'élever, exerce une action bien plus active à la région supérieure, on trouve, après plusieurs détours, à l'extrémité de la Grotta-Pully, une source d'eau tellement bouillante, que des œufs que ce courageux physicien y plongea furent cuits au bout de 57 secondes. Le thermomètre de Réaumur qui, à l'extérieur de la Grotte était à 2 degrés au-dessus de zéro, monta jusqu'à 61 degrés dans l'intérieur en le tenant élevé. En le rapprochant à un pied du sol, il descendit de 5 degrés; mais en l'enfonçant dedans, il s'éleva jusqu'à 75 degrés : le baromètre y descendit de quelques degrés. Il faut être déshabillé pour y pénétrer, et le corps s'y couvre d'eau provenant soit de la transpiration accrue, soit de la quantité prodigieuse d'eau en évaporation dans cette Grotte, et qui se condense sur la peau relativement bien plus froide. Les parois de cette Grotte, ou tout à fait inconnue des anciens, qui n'en ont point laissé de description, ou peut-être même formée depuis eux par les éruptions volcaniques si ordinaires dans un pays qui leur doit à chaque siècle le changement de face de ses sites, sont incrustées de muriate de soude et de sulfate d'alumine dessinans leurs anfractuosités ou pendans en stalactites à la voute généralement haute de 10 pieds. Cette caverne a 40 pieds de largeur à son ouverture, quelquefois 50 dans son intérieur et 256 pieds de profondeur. Il n'y a point de mine de sel gemme, mais cette découverte ne sera perdue ni pour les sciences ni pour les arts, ni sur-tout pour celui de guérir, qui possède déjà, sous ce beau ciel, des remèdes appropriés aux affections cutanées, dans les bains à diverses températures fournis par les différentes *pisciarelle* qu'on y rencontre à chaque pas. Le même savant s'occupe de l'analyse des eaux minérales de Lucques et de Pise.

M. S. U.

(1) Rien de plus juste que de consacrer le nom de l'inventeur par celui de son invention. M. de Lalande le proposa pour la première planette découverte par Olbers; et la reconnaissance de ce savant Astronome s'acquittera sans doute envers M. de Lalande, en donnant le nom de ce dernier à sa seconde planette.

EAUX FILTRÉES DE CUCHET.

Le préjugé que l'on a cherché à répandre dans le public contre la salubrité des eaux filtrées de la pointe de l'île Notre-Dame, dont on ne pouvait contester la pureté, et qui tend à établir que la filtration leur enlève de l'air, m'a engagé à prier M. Cadet, pharmacien de S. M., et chimiste dont la droiture et l'instruction sont également reconnues, à vouloir bien se transporter au local même de cet établissement, pour y faire l'examen comparatif de l'eau puisée au courant de la Seine, et de celle puisée dans le réservoir des eaux épurées, en me permettant d'ajouter le résultat de son expérience, quel qu'il fût, à l'article que j'ai déjà publié sur cette boisson de première nécessité. Le voici, et je ne crois pas devoir y joindre d'autre réflexion, sinon que je l'eusse inséré avec la même bonne foi, s'il avait été contraire à l'établissement.

« L'eau filtrée de l'établissement-Cuchet, analysée dans le local même où se fait l'épuration, a présenté les caractères suivans : Sa limpidité est parfaite, sa saveur fraîche, agréable, et sans aucune espèce de goût particulier. Un buveur d'eau qui, après en avoir goûté, boit de l'eau ordi-

naire puisée dans le même endroit de la Seine, la trouve fade et très-inférieure en qualité. Les réactifs ont confirmé ce premier jugement du goût. Ils ont prouvé que l'*eau filtrée contenait autant d'air que l'eau courante;* qu'il était possible d'y faire dissoudre les sels qui ne sont solubles que dans l'eau la plus pure; qu'elle contient moins de sélénite et de carbonate de chaux que l'eau non filtrée; enfin, qu'elle a toutes les propriétés d'une excellente eau. Ainsi, traitée par l'acide oxalique, par la baryte, par le nitrate d'argent, elle se trouble à peine, et il s'y forme un léger nuage qui ne serait point ponderable; elle ne précipite point le muriate suroxigéné de mercure. La nature offre peu de sources dont l'eau puisse résister à des épreuves aussi délicates. »

Si, dans ce moment où la rivière est élevée sans être trouble, l'eau filtrée présente des différences aussi sensibles, combien elle sera plus pure, et combien l'établissement de l'île Notre-Dame sera précieux et salutaire, lorsque les eaux seront basses, vaseuses, ou lorsque la Marne y roulera des torrens de craie.

M. S. U.

NÉCROLOGE.

Sans avoir la prétention d'ajouter aux éloges que tous les journaux, *un seul excepté*, se sont empressés de payer à M. de la Lande, avec plus de reconnaissance peut-être envers sa mémoire, que de justice pour lui de son vivant, qu'il nous soit permis de semer aussi quelques fleurs funèbres sur le tombeau du génie libre d'entraves, et étonné peut-être de survivre à son passage au-delà des portes de la mort, car on ne peut nier que dans ses opinions religieuses ce grand homme n'ait mis la bonne foi qui l'accompagna dans toutes les actions de sa vie; éloge convenable à bien peu de personnes! Toujours l'homme paie par quelque endroit son tribut à l'humaine foiblesse, et ce fut le côté foible de M. de la Lande, qui d'ailleurs fut plus religieux qu'il ne le croyait lui-même, puisqu'il pratiqua sans intérêt toutes les vertus prescrites aux croyans, et cependant si souvent négligées par eux. Au reste, une réflexion involontaire doit naître soudain dans l'esprit de celui qui aurait la lâche tentation de se porter l'accusation de ce vertueux spinosiste; c'est qu'enfin l'athéisme muet ne nuit qu'à celui qui le professe, tandis que la bienfaisance expansive est profitable à tout ce l'entoure. Or, nul être ne fut plus bienfaisant que ce tolérant philantrope; et si la *charité couvre la multitude des péchés*, nulle créature n'emporta plus de titres à trouver grâce devant le GRAND BIENFAITEUR des mondes, dont de vils folliculaires ne sont pas plus les interprètes que les balayeurs du palais ne sont les confidents du vainqueur d'Yéna. Ils feront de vains efforts pour flétrir cette illustre renommée, et associeront injurieusement ce grand nom à ceux des Voltaire, des Rousseau, des d'Alembert; mais le temps est venu où mettant en balance les hommes courageux, qui pensent et vivent en Caton, avec ces écrivains si rigides pour les autres, si indulgens pour eux-mêmes, si sévères dans leurs écrits, si dissolus dans leur mœurs,

« *Qui curios simulant et Bacchanalia vivunt.* »

le Gouvernement, certain que son pouvoir consolidé est à l'abri des suggestions fanatiques proclame le mérite quelque part qu'il se trouve, et place la statue de d'Alembert à côté de celle de Bossuet! Zoiles impuissans qui oublient que l'Illiade d'Homère reposait sous le chevet d'Alexandre; que si les lois d'une nation protègent l'honneur calomnié des vivans, elles placent sous leur égide inviolable la mémoire de ses grands hommes; qu'il n'est plus de prodiges que ceux de la nature et du génie dont nous sommes témoins; et qu'héritiers des illustres morts à qui nous devons ces grandes vérités, chacun de nous a le droit de citer devant l'irrécusable tribunal de l'opinion publique, les tartuffes qui voudraient en vain faire retrograder le siècle des lumières. Nous devions ces réflexions au souvenir du patriarche des sciences, auquel nul art ne fut étranger, qui a payé plus d'une fois dans cette Gazette sa dette à celui de guérir, et qui en mourant lui a donné une dernière preuve de sa confiance, en demandant par son testament la dissection de son corps. Un journaliste inconsidéré, cherchant le mot pour rire dans ce malheur (car la mort d'un grand homme est une

calamité publique), a trouvé le courage d'invectiver ce dernier vœu d'un bon citoyen, qu'il a même dénaturé, pour lui prêter un déplorable ridicule; la réponse mesurée de la famille, par le texte même du testament, a dû le faire repentir de cette bouffonnerie dans un sujet si grave; mais nous devons à l'estime d'un art que nous professons de trop bonne foi, pour ne pas combattre tout ce qui peut s'opposer à ses progrès, de proclamer que le plus bel acte d'abandon d'un zélateur de la science, est de servir encore après sa mort à l'instruction publique, après lui avoir payé pendant sa vie un tribut aussi regulier que le fit M. de la Lande; que si chaque chef de famille suivait cet exemple, on verrait enfin s'éteindre le ridicule préjugé qui défendant d'interroger la vie dans les bras de la mort, s'oppose à la découverte des maladies héréditaires alors faciles à prévenir. Que de vérités jailliraient sous le scapel, qui dorment dans la poussière des tombeaux, et sont à toujours ensevelies dans la nuit des temps! Qui sait si l'habitude d'examiner les muscles grossiers d'un épais Apicius-G..., et les fibres déliées du cerveau d'un docte la Lande, ou les valvules du cœur d'un brave Latour-d'Auvergne, ne naîtrait pas l'art de faire éclorre le courage, l'amour de l'étude ou de la gloire, en exerçant les organes, principaux dépositaires des vertus, et en combattant le développement de leurs antagonistes. Eh certes, ce moyen serait plus sûr que le découragement vandaliste inspiré par quelques journaux.

Et toi, pour qui la postérité déjà commencée se montre plus juste que tes contemporains, prends la place qu'ils t'avaient refusée, et qu'elle t'assigne aujourd'hui; et supposé qu'entraîné par la culture des vérités démontrées, ton esprit se refusât à la conviction du sentiment; dis leur avec celui dont la morale plaisait tant à ton cœur: *Que de vous le plus fidèle à sa croyance instruise mon procès*, et compte alors sur peu d'accusateurs. Puisse plaire à ton ombre toujours aussi digne que franchement avide de gloire, cet hommage inspiré par l'estime, l'affection, la reconnaissance, et qui n'est point déplacé dans un Journal dédié aux amis de tous les arts, aux amans de la nature!

M. S. U.

Le Narrateur de la Meuse, journal rédigé dans un très-bon esprit, et dans lequel on trouve des rapprochemens noso-météoriques très-bien faits, cite la mort du Dr. Jackson, médecin anglais, prisonnier de guerre à Verdun. C'était un de ces êtres qu'il semble que la nature s'est plu à créer cosmopolites, et qui doués d'un génie de bienfaisance indépendant des distinctions de patrie et de religion, paraissent nés pour faire cesser les rivalités nationales. Eh! devraient-elles s'étendre au-delà des débats politiques!! La loge des Maçons de cette ville, en lui rendant les honneurs funèbres, a payé la dette de l'humanité et justifié ce beau vers de Pope, qui devrait être la devise de tous les peuples:

« All' countries are a wise man's hom. »
Nulle part le savant ne se trouve étranger.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Chimie appliquée aux arts, par M. *J. A. Chaptal*, trésorier du Sénat-Conservateur, 4 volumes *in*-8°., fig.; chez *Déterville*, rue Haute-Feuille. Prix, 27 fr. pour Paris.

Cet ouvrage était attendu depuis long-temps avec impatience par tous les manufacturiers jaloux d'augmenter leur réputation et leurs bénéfices en portant la réforme dans leurs procédés, et en les perfectionnant par l'application de toutes les connaissances que leur offrent les sciences physiques. Peut-être même l'étonnante fortune de son auteur donnait-elle à penser à ceux qui rêvent encore la pierre philosophale, qu'ils y trouveraient la clef tant cherchée de Salomon; mais il parait qu'il a gardé ce secret; au reste, un chimiste aussi heureux que M. Chaptal, un écrivain aussi correct, un manufacturier aussi distingué, pouvait seul se charger d'un aussi beau travail. Placé, par la confiance du souverain, au ministère des arts, il avait eu dans ses mains tous les moyens d'obtenir les renseignemens que sa pratique et ses études n'auraient pu seules lui fournir; mais on s'était formé une trop grande idée du plan qu'on lui supposait. Ce savant n'a point voulu faire l'encyclopédie chimique de tous les arts, il n'a pas voulu décrire tous les procédés des fabriques, mais donner simplement la théorie élémentaire et méthodique des opérations fondamentales des arts principaux. Son ouvrage est écrit avec pureté, précison et clarté. Il n'apprendra pas grand-chose aux manufacturiers qui ont déjà l'habitude des opérations de leurs ateliers, mais il donnera à l'homme du monde une idée générale des manufactures, il inspirera aux jeunes gens le desir de former des établissemens industriels en procédant avec méthode; il leur évitera des tatonnemens très-couteux.

Il reste un vaste et bel ouvrage à entreprendre, c'est la chimie particulière de chaque art, et le répertoire général de tous les procédés constans, ingénieux, économiques qui sont dus aux sciences physiques. Les ouvrages de l'immortel Lavoisier, de Bertholet, Fourcroy, Guyton de Morveau, du modeste Vauquelin, du studieux Thénard et de Chaptal, les Annales de Chimie et des Arts, fourniraient tous les matériaux nécessaires à l'homme courageux qui voudrait l'entreprendre, mais il faudrait que le gouvernement protégeât une telle entreprise, et soutint le poids d'un pareil édifice, base de la prospérité du commerce; et ce vœu nous ramène naturellement à celui d'une paix générale, que la guerre prépare en ce moment. *Faxit Deus ! !*

Almanach Impérial. *In*-8°. Prix, 8 fr. et 10 fr. franc de port. Chez *Testu*, libraire, rue Haute-Feuille.

On se demande chaque année pourquoi un livre qui porte le titre d'*Almanach*, et dont par conséquent l'unique mérite est d'arriver à sa date, paraît toujours après le premier jour de l'an. Si l'on cherche à excuser ce retard sur la multiplicité des matières et la nécessité d'une précision exacte dans la statistique dignitaire ou sociale de l'Empire, on répondra que neuf mois de disposition, deux mois d'impression et un mois de révision, sont plus que suffisans pour un tel travail mécanique, quand on voit tous les autres Almanachs, dont plusieurs littéraires ou scientifiques, et quelques-uns aussi volumineux, paraître exactement à leur date indiquée. Il résulte même de cette négligence un très-grand tort qui peut induire en des erreurs chronologiques, c'est que les deux mois de retard étant employés à des révisions, il arrive nécessairement qu'on porte dans telle place, sous la date du 1er. janvier, tel individu qui n'y est arrivé réellement qu'en février ou mars. Ce qui est très-intéressant.... pour ceux qui trouvent tel l'ouvrage entier. Mais un reproche bien plus grave à faire à ce recueil nomenclateur, c'est la mention à volonté de tels ou tels individus, de telles ou telles corporations, sociétés savantes ou littéraires, de tels ou tels journaux; et pour ne parler que de ce qui est de notre attribution personnelle, de quel droit les éditeurs ne donnent-ils les honneurs de l'insertion dans leur catalogue, qu'aux médecins de *la Faculté de Paris ?* Est-ce pour les indiquer exclusivement à la confiance publique ? Ne reconnaissent-ils pour médecins que ceux appartenans à cette ancienne corporation? Les médecins qui ont subi les épreuves exigées par la loi, et qui sont établis à Paris depuis, n'ont-ils pas un droit égal à sa protection et à l'indication publique? Enfin, un médecin de la faculté de Paris est-il plus médecin qu'un docteur d'une autre faculté de médecine? Ce choix décèle un tel esprit de parti, qu'on s'est permis d'annoncer, dans cette liste privilégiée, des docteurs *qui n'ont jamais appartenu à la faculté de Paris.* Or cette insertion exclusive est d'autant plus coupable que les devoirs des rédacteurs à cet égard leur sont tracés par la liste officielle que M. le Préfet de la Seine publie et fait afficher chaque année, des noms des individus qui, dans l'étendue de son département, ont acquis le droit et justifié de leurs titres d'exercer l'art de guérir. Rien n'empêche qu'on désigne les médecins, chirurgiens et pharmaciens, par leur ordre de réception, et qu'on distingue, si on le veut, les anciens *facultaires*, de ceux qui leur ont succédé, quoique pourtant il soit vrai de dire que si la faculté de médecine de Paris avait continué d'exister, on eut inscrit à la suite des anciens et sans distinction, les nouveaux reçus; mais il est indécent de n'offrir à la confiance publique qu'une liste incomplette de médecins, dont la plupart sont hors des rangs par l'âge ou les infirmités, et de ne pas plus parler de ceux qui portent réellement le *poids du jour*, que s'ils n'existaient pas, ou s'ils existaient contre le vœu de la loi.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XIII.) (105) (1er. Mai 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jean Freind, Anglais, servit avec distinction comme médecin d'armée. Auteur d'excellens ouvrages, tels que l'*Emmenologie*, *Leçons de Chimie*, *Traité de la Fièvre*, *Lettres sur la Petite Vérole*, *Histoire de la Médecine*, etc., il est plus célèbre encore par l'héroïsme en amitié de son confrère Méad. Renfermé à la tour de Londres, comme prévenu de crime de haute trahison, à la suite de discussions politiques, Freind y languit six mois. Le Ministre tombe malade et mande le docteur Méad, qui refuse de le traiter jusqu'après la sortie de son ami. Cependant le mal empire, et le Ministre alarmé obtient du Roi l'ordre de l'élargissement; mais ce ne fut qu'après son exécution que Méad traita et guérit le Ministre comme il l'avait promis. Le soir même, Méad porta à Freind cinq mille guinées, produit des honoraires des malades qu'il avait vus pour lui; enfin, il le fit nommer premier médecin de la Princesse de Galles, depuis Reine d'Angleterre. Aujourd'hui une telle affection est aussi rare entre médecins, qu'une collecte de cinq mille louis pour six mois d'exercice de la Médecine.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler. Ceux qui datent de mars, avril et mai, n'enverront qu'au prorata, pour arriver au 1er. janvier prochain.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Salut au mois des fleurs et des amours précédé des vœux, honoré des hommage de tous les peuples! Bien différent des mois brûlans qui vont lui succéder, Mai joint aux richesses du présent le tableau de celles de l'avenir, aux dons actuels les promesses de l'espérance...... A son arrivée tout fermente; toute la nature est en mouvement. Impatient dans l'enceinte des cités, voyez comme le peuple à flots pressés se hâte d'aller respirer un air nouveau sous les berceaux d'un feuillage à peine renaissant, et innonde les campagnes; tandis qu'à son tour l'habitant des champs vient porter à la ville le tribut de son inquiète admiration. Un besoin de se déplacer anime tous les êtres; la joie brille dans tous les yeux, la santé dans tous les traits, l'hilarité sur toutes les figures. Il semble qu'un *pollen* fécon-

dant, soit répandu dans l'atmosphère et qu'on respire avec la vie le besoin de la répandre.

La végétation retardée nous présente à la fois et la fleur des champs et celles des jardins. Un soleil ardent et radieux anime toute la création, et déjà l'on recherche le calme de l'ombre et le frais murmure des eaux. Des émanations embaumées s'élèvent du sein de la terre en travail; les oiseaux célèbrent sur les rameaux reverdis le triomphe du père des saisons; enfin, tout gazon est parterre, tout buisson est ou bouquet ou volière.

Mais ce n'est que depuis quelques jours que nous jouissons de ces délices printanières; le 19 encore, la neige défiant l'ardeur du soleil, tombait à flocons à l'heure de midi, et attestait par sa durée sur la terre le froid de l'atmosphère. Le 20 le temps était couvert, le froid plus âpre encore. Chaque matin offrait les traces de la gelée blanche de la nuit. Le 21 température plus douce; le 22 retour du froid; enfin, le 23, le soleil dissipant les nuages anime la nature et commande en maître aux élémens. Les tilleuls se couronnent de sommités rouges, et même les arbres de haute-futaie des Tuileries, du Luxembourg et du Jardin des Plantes arborent leur verte chevelure. Les gazons offrent enfin leurs tapis émaillés, quelques papillons se confient déjà à la clémence hasardeuse de la saison; les promenades publiques sont visitées par de braves déserteurs de leurs foyers, qui viennent admirer les fleurs nouvelles et les bosquets parés de grappes de lilas, de touffes de roses et de rameaux de chevrefeuille, tandis que le citadin qui ne peut opposer à ce ferment de toute la nature un exercice proportionné, éprouve un dérangement dans la santé, si une diète végétale et les bains ne suppléent au défaut d'activité auquel sa paresse, son âge ou son travail sédentaire le condamnent. Le 24, le 25, le 26, le 27 et le 28 chaleur orageuse. On ne sent plus que les fleurs; on n'entend plus que les oiseaux; on est ébloui ou brûlé par le soleil. Voici le moment où les bains joignent au mérite d'être agréables celui d'être salutaires, pour nétoyer la peau de toutes les impuretés qui obstruaient ses pores pendant les longs froids de l'hiver, et que le mouvement printannier chasse du centre à la circonférence. Paris offre en ce genre les établissemens les plus beaux sur les bords de la Seine, et nulle rivière en France ne réunit autant d'avantages pour ce salubre emploi.

On joint avec succès à ces immersions l'usage pendant quelques matinées, des bouillons d'herbes dont la saveur est bien plus énergique, et s'il y a quelque disposition saburrhale, on double leur action par l'association de quelques sels légèrement purgatifs. On peut dès-à-présent prendre avec succès, mais avec précaution, les bains de rivière dans toutes les maladies où ce moyen éminemment tonique est convenable, il est bien préférable à ces eaux minérales que l'art tente en vain d'imiter, et dont la composition restera toujours le secret de la nature. Que dans quelques maladies on essaye péniblement des mixions appropriées à l'affection présumée, et de faire pénétrer par le système absorbant des médicamens dans l'économie animale, ce moyen vaut bien sans doute le danger de gorger le malheureux estomac de poisons hétérogènes et de purger par indigestion, mais pourquoi recourir à l'art, quand la nature dans ses vastes laboratoires, a préparé des combinaisons fugaces à l'œil le plus exercé en recherches chimiques? On veut imiter les eaux minérales, et on ignore même l'analyse exacte des fluides que la nature y a déposés, et qu'on veut contrefaire. Si votre fortune vous le permet, ô vous dont le mal demande les eaux bienfaisantes de Plombières, du Mont-d'Or, de Spa, de Bourbonne, etc., n'hésitez pas à faire ce pélerinage au Dieu de la santé; et gardez-vous de perdre un or utile et un temps précieux, dans les ateliers d'Alchimie, où des adeptes essayent sur vous le pouvoir d'une eau qui dans leurs mains se transforme en onde du Pactole, si elle n'est pas pour vous celle de Jouvence. Eh compte-t-on donc pour rien dans le succès des eaux minérales naturelles le charme du voyage, la distraction qu'inspirent des objets nouveaux, un air plus vif, un régime plus exact, le cahotement même de la voiture, l'absence des affaires, la communication d'êtres unis par la maladie et l'espoir de la guérison, le spectacle, enfin des miracles journaliers opérés dans ces vastes temples de la médecine. C'est là qu'ac-

cessible comme la Providence, Hygie verse la santé dans la coupe du pauvre comme dans celle du riche : eh le pauvre en effet n'a-t-il pas plus besoin encore du seul bien qu'il possède! C'est à lui sur-tout de bien se garder de porter dans ces manufactures de santé, le tribut de son travail, et de préférer aux eaux factices celles que la main de la nature versa d'une main si libérale dans le pays qu'il habite; oui, proclamons avec Hypocrate et Dumoulin, que l'eau, selon les diverses températures qu'elle acquiert par le froid ou le feu, peut suffire à la guérison de la plupart des maladies, et la nature est trop sage pour avoir toujours placé le mal à cent lieues du remède. Voici venir aussi l'instant d'essayer les bienfaits des Maisons de santé, institution touchante et qui honore notre siècle. C'est-là qu'occupés exclusivement de malades que cette petite émigration change d'air, d'habitudes et d'affections, des ministres de l'art de guérir ont uni tous les secours de l'art aux ressources de la nature; mais par cette raison même, on sent bien que ces établissemens, pour avoir tout leur degré d'utilité, doivent être éloignés du sein des villes. Un air pur, des eaux vives, de frais ombrages, le parfum des fleurs, un site pittoresque, un calme silentieux, doivent caractériser ces pieux asyles qu'on a voulu imiter en vain dans les brillans quartiers de Paris, mais avec ce différent résultat, qu'on vient mourir un peu plus tôt dans les Caravanserails de la Chaussée-d'Antin, et qu'on recouvre rapidement la santé à Chaillot ou auprès du Jardin des Plantes.

Les maladies dominantes depuis dix jours sont les mêmes que celles que nous avons notées précédemment avec les modifications imprimées par le changement de la constitution atmosphérique; on a sur-tout remarqué beaucoup de coqueluches dont plusieurs ont affecté un caractère d'inflammation trompeuse de la plèvre, et presque toujours suivies de mort, si cédant au conseil de ce symptôme on pratiquait la saignée. Notre docte confrère dont nous citons d'autant plus volontiers la pratique, qu'elle est le résultat de la théorie la plus méditée, et qu'elle est suivie du plus constant succès, M. Menuret a observé beaucoup de dépôts gangreneux survenus à la suite de ces saignées anti-médicales dont on veut en vain reproduire l'abus, et que réprouve la saine expérience; un vésicatoire dans ce cas a toujours mieux rempli toute l'indication, et obtenu une issue plus heureuse. Si le point de côté a été très-déchirant, on a pu placer quelques sangsues à l'endroit douloureux ou seulement quelquefois un cataplasme d'avoine fricassée dans le vinaigre. Lorsque ces symptômes n'ont pas été aussi aigus, des boissons adoucissantes, le coquelicot et la mauve avec le sirop d'althéa, ont donné un breuvage agréable, qui, pris chaud, souvent et à petites doses, a facilement et sans douleur *pourri*, comme on dit, le rhume; un léger minoratif de manne a terminé la cure. Nous nous sommes bien trouvés, dans le cas de toux, chez les enfans surtout, d'une petite potion de deux onces de sirop de violettes, deux gros d'huile d'olive et dix gouttes de laudanum, bue le soir à petites cuillerées avant de les coucher

Quant au régime, moins de viande et plus de végétaux; on peut même les associer, et l'usage de manger avec le bouilli une salade de plantes amères, telles que la chicorée, a le mérite de réveiller l'appétit, de stimuler les sucs digestifs; et de préparer un chile moins animalisé. On doit boire moins de liqueur spiritueuse, et retrancher un peu de son café si on en a l'habitude. Ces conseils semblent puériles, cependant c'est de leur minutieuse exécution que résulte l'équilibre de la santé plutôt que de l'exécution des longues ordonnances galéniques. La pharmacie a-t-elle un fébrifuge plus héroïque qu'un air pur, un soleil radieux, une eau limpide, un exercice modéré, le réveil enfin de la nature au retour du printemps.

M. S. U.

Depuis le 19 avril jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig.

La moindre de 28 p. 2 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 19 d. $\frac{3}{12}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 0 d. (condensation).

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 99 d.

Et pour le *minimum* 60 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 5 fois au N., 2 fois à l'O., 7 fois au N.-E., 3 fois au S.-O., 3 fois N.-O., 4 fois à l'E., 2 fois au S. et 4 fois au S.-E.

Nouvelle lune, le 7 mai.

Chevallier, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Metastase gouteuse provoquée par l'art.

Après avoir inutilement tenté sur M. Moret, marchand de vin au Cerceau d'Or, rue du faubourg Saint-Antoine, plusieurs révulsifs très-puissans pour obtenir le transport aux pieds, de la goutte cantonnée à la tête, au col et aux épaules, avec des douleurs inouies, tels que cataplasmes d'herbes aromatiques, bains de vapeurs avec le karabé, levain très-acide, compresses de vinaigre et de sel, sinapismes, bain de quatre onces d'esprit de sel fumant (acide muriatique), dans six pintes d'eau aussi chaude que possible à supporter; je me décidai à appliquer autour des malléoles (chevilles des deux pieds), des compresses imbibées dans deux onces d'huile d'olive, et une once d'ammoniaque (alkali volatil fluor) bien mêlés; l'effet fut tel qu'après quatre heures d'application les douleurs d'épaules cessèrent, la tête remua sans douleur, les pieds enflèrent, le sommeil revint et l'appétit s'ouvrit. J'avais eu soin de prémunir l'estomac contre le passage de l'ennemi, par une forte tasse de café, animé de quatre cuillerées d'eau-de-vie. Depuis ce temps les orteils sont rouges, enflés et douloureux; mais la tête est libre, et le malade appuyé sur son bâton, peut veiller à ses affaires et s'occuper de ses intérêts.

Depuis, nourriture saine et sobre, alimens toniques, du café, et quelquefois huit ou dix grains de kinkina dans la première cuillerée de soupe pour reconforter l'estomac, et prévenir le retour de la goutte vers le viscère d'après cette maxime d'Hippocrate: *Ubi debilitas, ibi humorum affluxus.*

M. S. U.

CHIRURGIE.

Paris, le 25 Avril 1807.

M., l'intérêt que vous prenez à tout ce qui peut concourir au progrès de l'art, les encouragemens que vous donnez à ceux qui s'y livrent, ont déterminé les docteurs Legrand et Trannoy, et l'un des administrateurs des hospices civils d'Amiens, à vous adresser un précis des opérations qu'ils ont plus particulièrement suivies, et qui ont été faites récemment ici par le Dr. Forlenze, chirurgien-oculiste des hôpitaux civils, des établissemens de bienfaisance et des lycées de l'Empire.

C'est en présence des autorités constituées, de messieurs les administrateurs des hospices civils, des professeurs des cours de médecine, de chirurgie et de pharmacie, des médecins et chirurgiens de la ville et de la campagne, et des jeunes gens qui suivent les cours, dans une salle de l'Hôtel-Dieu, préparée à cet effet, et où M. le Préfet avait fait rassembler les indigens du département, attaqués de maladies des yeux, que M. Forlenze a pratiqué par extraction, et par abaissement la cataracte.

1°. Le 5 avril, huit opérations de la cataracte sur six individus;

2°. Le 6 *idem*, six opérations de la cataracte sur cinq individus;

3°. Le 9 *idem*, trois opérations de la cataracte, dont deux sur un vieillard, et une sur une jeune fille de 13 ans, aveugle de naissance;

4°. Le 10 *idem*, chez un homme de 50 ans excision de la conjonctive tapissant les paupières, renversées et devenus calleuses par suite d'une ophtalmie chronique existante depuis l'âge de seize ans;

5°. Traitement de goutte-sereine parfaite sur deux individus. Il a été favorable à celui qui n'avait aucune complication; chez l'autre où il y avait hemiplegie, la vue n'est point recouvrée, mais il meut les membres paralisés.

Nous vous donnerons sous peu le détail des particularités qu'ont offertes ces opérations, le traitement des maladies des yeux par ce chirurgien, et sur-tout les curieuses observations métaphysiques que le développement successif de la lumière pourra produire chez l'aveugle-née;

mais ce qu'il est de notre devoir de louer dès-à-présent, c'est le sang-froid, la douceur et les procédés ingénieux de l'opérateur.

Le seize avril les opérés et ceux traités de la goutte-sereine ont été présentés l'un après l'autre à M. le Préfet, et aux administrateurs des hospices. Les cataractés, à l'exception d'un jeune homme de seize ans, d'une très-foible constitution, opéré d'un seul œil, ont vu parfaitement les corps qu'on leur a présentés.

Quelle scène touchante! chacun d'eux exprimait en termes énergiques sa joie de revoir la lumière. M. Forlenze a reçu de tous les spectateurs des éloges d'autant plus mérités, qu'il est peu d'exemples d'un pareil nombre de réussites sur autant d'individus opérés dans le même temps. Ce qui a ajouté au charme de cette journée mémorable pour cette oculiste, ce sont les témoignages de reconnaissance que lui ont rendu publiquement plusieurs personnes qui par ses soins ont recouvré la vue, il y a deux ans.

M. Forlenze s'est couvert de gloire à Amiens; les malheureux qui étaient privés de la lumière bénissent la main qui la leur a rendue, et le Gouvernement qui étendant par-tout ses bienfaits, leur a envoyé un tel bienfaiteur.

LEGRAND, *Docteur en médecine de l'université de Montpellier.* LAPOSTOLLE, *l'un des Administrateurs des Hospices.* TRANNOY, *Docteur en médecine, premier médecin des Hospices.*

PHARMACIE.

Une commission composée de MM. Cadet, Jacquemin et Guyart, vient de faire un rapport, dans une société de médecine de Paris, sur l'invention d'une seringue très-ingénieuse, et due à M. Boiscervoise, potier d'étain, rue St.-Honoré, n°. 246. Il est beau, sans doute, de proposer de nouveaux modèles de canons, de bombes, d'armes de toute espèce, et il n'est point d'hommes qui ne soient pénétrés d'une sombre admiration en voyant dans les salles des Jacobins du faubourg Saint-Germain, sous la garde de l'ingénieux mécanicien Regnier, rangées par ordre et dans une progression séculaire de perfection toutes les armes que les passions ont mises aux mains des hommes, depuis le casse-tête du Canadien, jusqu'à la lance du Chevalier Français, le fusil à huit coups de Louis XV et la machine infernale des Anglais; mais, comme l'a observé le sage Montaigne avant nous, si les hommes avaient dirigé vers leur utilité le quart des moyens qu'ils ont employés pour se détruire, notre bonheur serait plus assuré Cette réflexion paraîtra peut-être un peu élevée à propos d'une seringue modestement proposée par un brave homme, dont toute la science mécanique s'est bornée à faire pénétrer dans les intestins, un lavement, quelle que soit la position du corps, et sans causer ni gêne ni douleur.

Le cilindre de la seringue de M. Boiscervoise s'élève ou se baisse à volonté, au moyen d'une manivelle adaptée à un pignon, et d'un galet tournant, placé au côté opposé du pignon pour maintenir le cilindre et éviter les frottemens. On adapte à l'extrémité du corps de la seringue, des canules flexibles et longues à volonté, en buis, en ivoire, en gomme élastique, etc., et pour donner une idée de ce mécanisme, un homme assis sur sa chaise peut prendre seul ce lavement, et semble plutôt un amateur jouant d'une serinette posée vis-à-vis de lui, qu'un malade recevant péniblement ou faisant pénétrer avec effort, et par saccades, un liquide sur lequel presserait inégalement un bâton assez difficile à conduire. Il y a loin de cette invention à la cygogne plongeant son long bec plein d'eau à son extrémité opposée, s'il est vrai que ce soit cet oiseau qui nous ait donné la première leçon du clystère; ce qui est plus sûr, c'est que nos petites maîtresses pour qui cet exercice est devenu une douce habitude, verront avec plaisir un geste facile et agréable remplacer une posture ignoble et un effort toujours pénible, malgré les précautions les plus onctueuses.

M. S. U.

CHARLATANISME.

Nous venons de recevoir de Lille un imprimé *in*-folio, contenant l'annonce d'une *Dame consultante en médecine*, à Framerie, et qui indique son adresse chez M. Catieaux, notaire,

« Elle traite, sans le secours d'aucun remède » dangereux, ni même d'intrument de chirurgie, » la fièvre puerperale, *tranchés* et pertes utérines, la pierre, la gravelle, la grosse galle, » les *allienations* d'esprit. . . . ., les abcès des » seins. . . . ., le mal caduc. . . . ., la goutte se- » reine. . . . . ; elle fait l'*opération de la cataracte* ; elle possède deux eaux, dont l'une » arrête la fièvre, l'autre guérit les dartres *secs*. » Elle continue de se *déplacée* depuis le 5 jus- » qu'au 20 de chaque mois, pour se rendre dans » les départemens, chez les personnes notables » *abandonnée* du *secour* des gens de l'art qui » la font demander ; n'exigeant que la remise » des *débourgs* qu'elle fait pour ce sujet. . . . par » ses cures, lesquelles surpassent l'imagination » des gens de l'art, au point qu'ils sont un crime » des plus horribles aux yeux des nommés Ton- » nelier, officier de santé, à Tournay ; Prud- » homme, officier de santé, à Mons ; Cavalier, » officier de santé ; Pionnier, juri médical, de- » meurant à Lille ; en un mot, aux yeux de » tous les curieux de leur espèce, qui ont la » grande démangeaison d'en avoir connaissance, » pour servir de manteau à leur stupide igno- » rance, trop clairement prouvée par les sar- » casmes anonymes qu'ils ont bêtement fait cir- » culer à dix lieues à la ronde, parmi les villes, » bourgs et villages, dans la méprisable intention » d'éteindre le mérite infini du fameux talent que » Mlle. *Augustine* DE *Baralle* possède entiè- » rement seule dans l'univers (nous copions lit- » téralement ! !). . . . . Ils ont eu la bassesse de » ramper après la protection du pauvre De- » rasse, maire de la ville de Tournay, etc., etc. » La plume se refuse à continuer la suite de telles ordures, et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de l'impudence de la fille Baralle, ou de l'impunité qui suit de tels outrages aux autorités constituées. Le reste de cet imprimé, daté du 27 mars 1807, est rempli de pauvretés sans style, sans orthographe même ; il est terminé par cette indécente diatribe digne du reste : « Il faut convenir de bonne *fois* que les offi- » ciers de santé des hôpitaux militaires et autres » de Paris, Lille, Tournay et Mons sont bien » *pauvre*, puisque pour chercher à *grérir* ils » sont obligés d'avoir recours à des remèdes » dangereux, et que nécessairement ils ont bien » bon besoin des lumières du sexe féminin pour » s'enrichir. Signé *Augustine* DE *Baralle*. » *Bone Deus*, est-ce de bonne foi qu'une intrigante, sans mission comme sans titre, ose se porter accusatrice contre des médecins investis par la loi du pouvoir de la dénoncer devant les tribunaux, et de lui faire subir la peine due à ses meurtrières escroqueries ! Nous invitons, au nom de l'honneur et de la sûreté publique, les personnes qui ont des renseignemens sur cette Canidie, à nous les faire parvenir, et à notre tour nous en composerons son acte d'accusation.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

S'il est vrai de dire avec le galant Voltaire :

« Les neuf Muses sont sœurs et les Beaux-Arts sont frères ».

ou avec le grave Tertulien : *Nulla ars, non alterius artis aut mater aut propinqua est*, pourquoi nous interdirait-on de distraire nos lecteurs par la citation d'ouvrages joignant la pompe des images à la richesse de la diction ? Apollon n'est-il pas d'ailleurs le dieu de la médecine comme celui de la poésie, et faut-il nous excuser d'offrir, dans ces feuilles médicales, la mention honorable d'une œuvre poétique ? Il semble, au reste, que pour la justifier l'auteur se soit plu à tracer un tableau des maladies tellement concis, qu'il paraît renfermer la triste énumération de tous les maux qui pèsent sur les humains. Le voici : (l'Archange Michel découvre à Adam les fléaux qui doivent accabler sa postérité) :

« Aussitôt sous des voutes immenses, sombres et infectes, » s'ouvrent de vastes salles, asyles de la misère et des infirmités. Mille odieuses maladies les habitent, le spasme » aux accès convulsifs, la fièvre aux brûlantes ardeurs, la » goutte aux douleurs déchirantes, aux cruelles nodosités ; » la frénésie aux yeux hagards, la mélancolie aux regards » abattus, l'asthme aux *quintes* suffoquantes, les syncopes » de l'agonie, les fureurs du délire, l'enflure hydropique, » la pâle et mourante atrophie, la pierre et ses affreux » *dépôts* ; le marasme, la peste, l'horrible peste secouant » ses fléaux en tous lieux, par-tout la douleur et les gémissemens, Le désespoir erre de lit en lit, et la mort, planant » au-dessus de cette scène d'horreur, agite son glaive redoutable. Les malheureux l'appellent par leurs cris, ils invoquent ses fureurs comme leur dernier espoir ; mais la » cruelle ferme l'oreille à leurs plaintes et suspend ses coups » pour augmenter leurs tourmens »

Cette description, d'un naturel effrayant et digne du pinceau de *Legros*, est extraite de la traduction du *Paradis*

perdu de Milton, que vient de publier M. *Salgues*; et des discussions assez vives soutenues avec lui dans cette Gazette, ne nous rendront point injustes envers le savant au talent duquel nous devons la traduction la plus fidèle, dit-on, mais certainement la plus poétique du chef-d'œuvre épique des Anglais. Cette petite guerre avec le journaliste peut-elle nous empêcher de rendre un public hommage à l'élégant professeur d'éloquence, au meilleur traducteur du meilleur des poëmes de l'Angleterre; et puisque nous sommes en guerre avec elle conquérons ses richesses en les naturalisant ainsi en France; c'est autant de pris sur l'ennemi. Cet ouvrage, *in-8°.*, 546 pages, se vend 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste. Chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gît-le-cœur, n°. 5.

Lettre adressée à M. le Docteur Marie de St.-Ursin, Rédacteur-général de la Gazette de Santé, à Paris, relativement à l'emploi de l'émétique comme moyen curatif des maladies catarrhales, et à la prévention trop générale contre la saignée.

« Détruire les abus, réprimer les erreurs, donner
» des avis salutaires; tel est le devoir de l'homme
» en société ».

Brochure de 31 pages, par M. *Frier*, docteur en médecine, à Grenoble.

Nous citons avec bonne foi cet écrit, parce qu'il justifie franchement son épigraphe, et que, malgré la différence d'opinion entre l'auteur et nous, on y remarque un ton d'urbanité qui devrait être celui de toutes les discussions savantes. Nous pensons, au reste, qu'il a trop généralisé une opinion que telle circonstance rend probable en médecine, tandis que telle autre la condamne, et il nous a paru tomber, à cet égard, dans le défaut qu'il nous reproche : au reste, pour ne pas sembler nous occuper de personnalités, nous opposerons à cet ouvrage celui de M. Cabanis, que nous annonçons dans ce N°., et qu'il semble avoir publié précisément en réponse aux paradoxes du docteur Frier dont nous ne pouvons d'ailleurs trop louer l'érudition, le ton décent et les honorables motifs. M. Frier est connu par plusieurs autres ouvrages utiles, et notamment par *une Lettre sur la panification; le Guide pour la conservation de l'Homme*, etc.; *le Conseil aux Femmes grosses; l'Instruction aux Gardes-malades; Observations sur les mauvais effets des morsures et des piqûres de bêtes vénimeuses; Réflexions sur les Fièvres catarrhales, épidémiques et pestilentielles*, etc.; *Conseil aux Habitans de Grenoble, sur les Maladies régnantes*, généralement marqués au coin de l'observation et du jugement le plus sain, et c'est ce qui nous fait regretter davantage de n'être pas toujours de son avis, dans sa prodigalité de saignées; opinion, pour le dire en passant, qui compte pourtant encore malheureusement encore des praticiens distingués et de graves autorités.

Observations sur les Affections Catarrhales en général, et particulièrement sur celles connues sous les noms de Rhumes de cerveau et de Rhumes de poitrine; par *P.-J.-G. Cabanis*, docteur en médecine, membre du Sénat, de l'Institut national, etc. A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 17. Prix, broché, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 20 cent. franc de port, par la poste.

« Voilà donc à la fin une œuvre hippocratique
» En langage savant et non scientifique;
» Les dieux en soient loués! »

C'est une bonne fortune si rare qu'un écrit de ce mérite, par *le temps qui court*, qu'on nous permettra de nous y arrêter avec quelque complaisance. Il est consolant, dans un moment où la contagion néologique infecte tous les écrits médicaux, de voir des médecins d'une grande réputation, opposer le contre-poids de leur nom au vain bruit des novateurs dans la balance de la renommée. M. le docteur Cabanis avait fait ses preuves comme écrivain médico-métaphysique; ici, c'est comme praticien qu'il trace d'utiles conseils, et ils seront d'autant plus appréciés, que ceux qui les liront seront plus exercés dans la plus difficile des études. Nous ne partageons pas son opinion sur le danger de populariser la médecine; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter cette épineuse question; et nous ne relevons cette opinion, que pour prouver à l'auteur que nous avons médité son ouvrage, et l'assurer qu'il nous en coûte de différer de lui en quelque point que ce soit. Nous aurons d'ailleurs occasion d'en citer quelques passages, et nous ne pouvons trop en conseiller la lecture à tous ceux qui s'essayent de bonne foi dans la carrière périlleuse de la médecine; mais ce dont nous ne pouvons nous défendre, dans le tribut hâtif que nous aimons à payer à l'un des écrivains modernes qui ont le mieux mérité de la médecine, c'est de remarquer le doute modeste avec lequel l'auteur propose un écrit tellement substantiel, qu'il est plus facile de l'extraire que de l'analyser, et jusqu'à la simplicité du titre qu'il lui donne, quand nous voyons des *Pyrrhoniens qui ne doutent de rien*, afficher les plus hautes prétentions dans le style comme dans les intitulés de leurs ambitieuses productions.

Almanach du Commerce de Paris, des Départemens de l'Empire et des principales Villes du Monde; par *J. de la Tynna*, membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, pour l'année 1807. Un vol. *in-8°* Prix, 8 fr. br., et 10 fr. 70 cent. franc de port, à Paris, chez *de la Tynna*, actuellement seul propriétaire, rue J.-J. Rousseau, n°. 7; et chez *Capelle* et *Renand*, lib. commissionnaires, même rue, n°. 6.

Il est peu de livres, savans ou littéraires, qui remplissent mieux leur titre et tiennent mieux leur promesse que celui-ci. Commode aux gens du monde, nécessaire aux négo-

cians, utile à toutes les classes de la société, l'*Almanach du Commerce* peut tenir lieu, à beaucoup d'égards, de l'Almanach impérial, qui ne peut le remplacer à aucuns. Une justice distributive préside à toutes ses insertions, et chaque corporation, comme chaque membre du corps social y obtient son rang, sans qu'on y remarque de ces omissions injurieuses que nous reprochions, dans le dernier n°., à un recueil du même genre. Exactitude dans les indications, impartialité dans les mentions, vérité dans les renseignemens, l'Almanach du Commerce réunit tout ce qu'on peut attendre d'un pareil ouvrage, et justifie, par le zèle de ses rédacteurs, le succès dont il jouit.

Traité de l'Epidémie muqueuse, etc., de *Rœderer* et *Wagler*, traduit par le docteur *Poulin*, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon. 1806. *in*-12. 3 fr. Chez *Reymann* et compagnie, à Lyon.

Annales de Chimie, etc. Tom. 60, à Paris, chez *Bernard*, quai des Augustins, n°. 25.

Vues sur le caractère et le traitement de l'apoplexie, etc. Par *J. A. Gay*, docteur-médecin de Montpellier. A Paris, chez *Gabon*, place de l'Ecole de Médecine, et *Delaunay*, palais du Tribunat; *in*-8°. Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 franc 80 cent. par la poste.

Histoire de la Fièvre de la Flottille Française, etc. Par *J. M. Beguerie*, *in*-8°.

Des Causes qui ont modifié la Constitution Physique et Médicale chez les Peuples anciens et modernes, etc. Par le docteur *Gaillard*, médecin de l'hôpital de Poitiers. *In*-8°. 2 fr. 25 cent., et 3 fr. franc de port. A Paris, chez *Capelle* et *Renand*, rue J.-J. Rousseau. A Poitiers, chez *Catineau*.

Essai sur le Gaz animal considéré dans les Maladies, etc., ouvrage posthume de M. *B. Vidal*, docteur de Montpellier, publié par M. *Achard*, bibliothécaire de Marseille, etc. *In*-8°.

Précis d'Observations pratiques sur les Maladies de la lymphe, etc. Par M. *A. Salmade*, docteur-médecin, *In*-8°. Chez *Merlin*, rue du Hurepoix, n°. 13. 3 fr. et 4 fr. franc de port.

Chez le même Libraire, *Observations sur la nature et le traitement du Rachitisme*, etc. Par *Antoine Portal*, professeur de médecine au collége de France, de l'Institut national, etc. 4 fr., et 5 fr. franc de port.

Elémens d'Education physique des Enfans, et de Médecine domestique infantile, etc. Par *Ed. Protat*, docteur-médecin en chef de l'hôpital militaire de Dijon. *In*-8°. A Paris, chez *Gabon*. 4 fr. et 5 fr.

Nous rendrons compte de ceux de ces ouvrages qui nous paraîtront mériter une attention particulière, en offrant quelque vue nouvelle, quelque moyen inconnu ou peu usité dans l'art de guérir.

Portrait d'*Antoine Dubois*, professeur à l'École de médecine de Paris; gravé par *J.-B. Gautier*, d'après le tableau de *Boilly*, épreuves en couleur sur carré d'aigle velin. Prix, 4 fr. franc de port. A Paris, chez l'Auteur (J.-B. Gautier), graveur, n°. 5, vis-à-vis la Fontaine Saint-Severin.

Ce portrait, exécuté avec une franche liberté de burin, offre, avec la plus grande fidélité, les traits d'un praticien cher à l'art, à ses malades et à ses élèves, de qui je m'honore d'avoir été, il y a douze ans, le collègue au conseil de santé, et d'être aujourd'hui l'admirateur et l'ami.

Nous ne savons pas de qui est la devise mise au bas de ce portrait : *Bene agere ac lætari*; mais elle peint bien le philosophe qui, en paix avec sa conscience, se contente de bien faire, aime la joie et brave la calomnie.

Le même artiste se propose d'exécuter, avec la même exactitude, les portraits de MM. *Hallé*, *Pinel*, *Dessault*, etc, etc.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XIV.) (113) (11 Mai 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

M. Raulin, célèbre Médecin de la Faculté de Paris, ayant vu, il y a quelques années, une fille du peuple que l'on croyait morte, en retarda les funérailles, *parce que la couleur n'était pas tout-à-fait changée*, et elle revint à elle quelques heures après. M. Bouvart rappela à la vie et guérit parfaitement une jeune fille que l'on croyait si bien morte qu'on l'avait ensevelie et qu'on se disposait même à l'enterrer. PINEAU, *Mémoire sur le danger des Inhumations précipitées, in-8°. p.* 28, dans lequel on trouve plusieurs exemples de personnes revenues à la vie au bout de trois et quatre jours d'asphyxie.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Aux rigueurs tardives d'un hiver prolongé ont succédé, sans nuances intermédiaires, les ardeurs anticipées d'un été hâtif; il y a vingt jours seulement que la gelée enchaînait la végétation, et jamais la nature ne se développa ensuite avec une prodigalité aussi rapide que cette année; il est même résulté de ce que le froid avait retardé la feuillée des arbres précoces, et de ce que la haute température subitement survenue a forcé pour ainsi dire l'activité végétale des arbres plus lents à se développer, que nous jouissons à la fois des divers feuillages qui d'ordinaire ne se produisent que successivement, et que comme les *hortomanes*, ont disposé leurs massifs de manière à ce qu'une feuille succède continuellement à l'autre, nous avons, du jour au lendemain, trouvé entièrement ombragés des bosquets qui, la veille au soir, étaient encore dépouillés de verdure. Ainsi le tilleul, le chêne, l'orme, le peuplier, l'acacia, l'ébénier, l'arbre de Judée unissent les teintes de leurs divers feuillages, et l'on voit l'aigrette blanche du chataignier contraster avec les petites roses du pêcher; la neige de l'amandier se marier aux grappes du lilas; les thyrses du chèvre-feuille ramper avec les rameaux du jasmin, et offrir sur-tout dans les sites disposés en amphithéâtre, un coup-d'œil pittoresque et inaccoutumé; de même que dans les parterres de Tripet, on voit la primeverre tardive disputer à la renoncule, à l'anémone et même à la tulipe hâtives, les hommages des amans de Flore.

Cependant tous les jours de cette décade n'ont pas offert la même élévation de température. Le 29 et le 30 avril, le 1er. et le 2 mai ont offert une chaleur dévorante ; la matinée du 3 a été aussi belle, mais dès ce jour un grand orage a rafraîchi cette ardeur atmosphérique. Pluie chaude à midi, le soir larges éclairs, tonnerre lointain ; le 4 aurore pâle ; orage terrible à cinq heures, la foudre gronde dans les flancs noirâtres des nuages amoncelés, et ses coups sont doublés par les échos le long des rives de la Seine. Heureusement une abondante pluie met fin à ces terreurs, et le ciel rasseréné éclaire la verdure plus vive et la terre embaumée d'émanations végétales. Le lendemain l'air est froid, le soleil est absent ; à cinq heures pluie diluvienne au point qu'en un quart-d'heure les rues de Paris sont converties en torrens écumeux, et qu'à la porte Saint-Denis, vis-à-vis les Bains-Saint-Sauveur, l'eau battait les murs des maisons. Elle dure jusqu'à dix heures du soir. Le 6 matin, ciel sombre, orage et pluie à quatre heures, pluie le soir et la nuit. Le 7 aurore fraîche et brillante, midi nébuleux, froid le soir, tellement que le thermomètre descend à 4 degrés et demi. Le 8, quelques giboulées et température rafraîchie par des zéphirs moins que tièdes.

Les maladies dominantes ont constamment suivi cette variété atmosphérique. Les premiers jours ont été signalés par ces fièvres dont le caractère a été désigné par Torti, sous le nom d'*insidieuses*, et que les novateurs ont nommées *ataxiques*, du mot grec *taxis*, ordre, précédé de l'*a* privatif, pour désigner leur type *désordonné*. C'est sur-tout dans ces affections *passives* que le kinkina mérite le titre de médicament héroïque. Il faut l'y prodiguer en substance, en boisson, en frictions, en bains, en lavemens. Nous employons ici le terme *passif*, parce qu'il fait avec les mots *actif* et *irrégulier*, la base de la nosographie consignée dans le *Manuel populaire de Santé* que nous imprimons, et parce qu'ayant communiqué notre manuscrit à quelques curieux, nous avons quelques raisons de craindre qu'on nous dérobe les honneurs d'une paternité dont nous devons maintenir la propriété, moins par amour-propre, que comme caution des opinions qui nous sont propres. Ces craintes nous ont été suggérées par le dégoût qu'on a affecté de nous inspirer contre cette nomenclature, en retenant cependant assez de temps notre manuscrit pour le méditer ou même le copier ; mais nous prenons date de ce jour, et malgré nos occupations toujours renaissantes, notre ouvrage paraîtra le 1er. juillet, avec le renouvellement à la Gazette de Santé, à laquelle il est destiné à servir de supplément. Par cette raison, nous invitons nos Abonnés qui n'ont pas souscrit encore, et qui veulent profiter des avantages de la souscription, à envoyer du moins leurs noms, sauf à envoyer l'argent lors de la livraison. Nous profiterons aussi de cet avis pour les prévenir que la majorité des Souscripteurs n'ayant pas voté pour l'accroissement du contenu de la Gazette de Santé, nous la conserverons dans son cadre accoutumé, et irrévocablement à 15 fr.

Les maladies qui ont remplacé les fièvres ataxiques, depuis le rafraîchissement de l'atmosphère, sont des ardeurs de reins qui ont cédé à des demi-bains et des lavemens ; des maux de côté pour lesquels il a fallu appliquer des ventouses ; des sydérations apoplectiques dont quelques-unes ont exigé la saignée, et des rhumes qui n'ont présenté rien de particulier, dont le traitement n'exige que quelques boissons aromatiques le matin, et des vêtemens plus chauds ; il a fallu recourir de bonne heure aux vomitifs, quand ils ont été compliqués de symptômes de gastricité.

On ne peut trop insister sur le besoin de purgatifs réitérés après les rougeoles qui ont régné cette année, et la négligence en ce genre a causé beaucoup de malheurs. M. S. U.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig.

La moindre de 27 p. 6 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 21 d. $\frac{3}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 4 d. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 94 d.

Et, pour le *minimum* 54 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 3 fois au N., 5 fois à l'O., 10 fois au N.-E., 3 fois au S.-E., 3 fois N.-O., 4 fois à l'E., et 2 fois au S.

Premier quartier le 14; Pleine lune le 21.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MEDECINE.

SUITE DE LA THÉORIE SUR LA FIÈVRE.

IIe. OBSERVATION.

Alexandre Decluz, célibataire, âgé de 40 ans, d'un tempérament sanguin, d'un caractère gai, sans d'autres soucis que ceux qu'occasionnait sa maladie, travaillant au canal de l'Ourcq, natif de Vaujour, département de Seine-et-Oise, fut obligé de garder le lit, le 12 juillet 1806, pour cause de lassitude, de perte d'appétit, d'embarras gastrique et de vomissement. Le 16, il prit un vomitif qui le soulagea, mais la fièvre ne cessa point : elle devint régulière et ses paroxismes plus ou moins longs. Vers le 24 du mois, la fièvre s'annonça avec frisson et tremblement, suivie de chaleur et de sueur. Elle reparut d'abord tous les jours; dès le 5e., elle eut le caractère et la marche de la fièvre tierce, pendant trois mois consécutifs, résistant à tous les médicamens simples ou composés. Les accès ne diminuant pas, et tous les efforts de l'art étant infructueux, il lui fut ordonné trois bols de sulfate de fer et de muriate d'ammoniaque, le 12 octobre.

JOURS du mois d'octob.	JOURS de la maladie.	ÉTAT de l'atmosphère.	PHÉNOMÈNES DE LA MALADIE. Particuliers et caractéristiques.	PHÉNOMÈNES DE LA MALADIE. Généraux et sympathiques.
Le 12.	Le 90e.	Sec et froid.	Diminution de la fièvre à compter du second paroxisme qui fut très-court.	La langue enduite le matin d'une croûte noirâtre, occasionnée par le sulfate de fer.
13.	91e.	*Id.*		
14.	92e.	*Id.*		
15.	93e.	Vent.	Diminution du troisième.	Urines abondantes; les autres secrétions comme en état de santé.
16.	94e.	Beau.		
17.	95e.	Variable.	*Id.* du quatrième et du cinquième.	
18.	96e.	Beau.		Teint clair, corps dispos.
19.	97e.	Pluie.	Le sixième presque nul; le septième manqua, répondant au 26 du mois.	
20.	98e.	*Id.*		Le 8 nov., parfaitement rétabli.
21.	99e.	Froid et sec.		
22.	100e.	Vent et pluie.	Les paroxismes des 28, 30 oct. 2 et 4 nov. n'eurent pas lieu.	
23.	101e.	Serein et froid.		
24.	102e.	Brouillard.	Le lendemain, froid vague; depuis cette époque, point de fièvre.	
25.	103e.	Gelée blanche.		
26.	104e.	Froid.		
27.	105e.	Variable.	Faim excessives; bonnes digestions; pouls naturel; prudence dans la conduite.	
28.	106e.	Sec et froid.		
29.	107e.	*Id.*		
30.	108e.	*Id.*		
Novem. Le 1er.	109e.	Variable.		
2.	110e.	Pluie et vent.		
3.	111e.	*Id.*		
4.	112e.	Beau.		

AFFECTIONS COMPLIQUANT LA MALADIE. ACCIDENS SURVENUS.	RÉGIME.	TRAITEMENT.
Insomnie naturelle.	Soupe, légumes, côtelettes de mouton, vin.	Tisanne légèrement amère. Continuation des bols le soir. Après douze jours, il en prenait un jour et n'en prenait point le lendemain; il ne les cessa que le premier novembre.

IIIe. OBSERVATION.

Jean Lombard, âgé de 20 ans, d'un tempérament bilieux, garçon boulanger, malade depuis le 25 septembre 1806, ne fit usage des bols de sulfate de fer, que le 12 octobre, 17e. jour de la maladie : cette fièvre, qui fut toujours double-tierce n'a varié, quant à l'intensité et à la longueur du paroxisme, qu'à dater du jour où le fébricitant fit le contraire de ce qu'il avait fait jusqu'alors, et que je lui administrai mon fébrifuge, dont l'heureux effet fut subit. Le 18, l'accès diminua; le 20, il fut encore moindre; le 22, un léger frisson parcourut les régions dorsale et lombaire; le 24, le malade garda le lit par précaution. Depuis ce terme, point de fièvre. Cependant il continua l'usage des bols, sans avoir aucun dégoût pour ce remède, ni aucun symptôme qui annonçât que ce traitement pouvait occasionner quelque incommodité. Le pouls fut, vers la fin de la maladie, de 75 à 85 pulsations; le visage clair, la langue humide et nette, l'appétit bon, le ventre libre; fréquence et abondance d'urines claires et comme argentées; le 31, éruption cutanée aux bras et à la poitrine. Les forces revinrent fort sensiblement, et le malade acquit un embonpoint et une santé qui se fortifièrent de jour en jour; l'appétit était si excessif, que le malade se plaignait toujours de tiraillement d'estomac dont il attribuait la cause à l'usage des bols qu'il continua quelques jours après la maladie. Il fut toujours fort raisonnable et ne commit aucun écart de régime par la crainte qu'il avait du retour de la fièvre.

IVe. OBSERVATION.

Pierre-François Duparre, boulanger, âgé de 18 ans, d'un tempérament robuste, d'un caractère jovial, sans chagrins ni embarras, travaillant à Bercy, couchant sous un escalier, n'ayant jamais été malade, fut atteint, le 20 juillet, de fièvre, précédée de froid, tremblement et chaleur, qui durait plus de deux heures, malgré l'usage du kinkina et de toutes ses préparations. Cette fièvre était d'abord double-tierce, toujours accompagnée de mal aux reins, de coliques et de constipation. Le pouls était à 78, petit, roide, intermittent; le visage décoloré et comme bouffi; la langue sèche, le lèvres pâles, la peau rude, le urines limpides ou rouges ou chargées; perte d'appétit, morosité, tendance à rester couché.

Le 2 octobre, le fiévreux commença à prendre les bols toniques fébrifuges. Au troisième accès, la fièvre diminua; le 4e. jour, elle prit le type de fièvre tierce; le 6e., le 8e. et le 10e., elle diminua encore davantage; le 12e., elle se manifesta avec un léger frisson, sans tremblement; le 14e., elle parut avec un froid fugace qui se fit sentir aux pieds seulement; le 16, elle manqua absolument, après avoir préludé par des accès qui devenaient plus courts tous les jours, et en devançant les heures du frisson. Durant le traitement, il ne survint qu'une hémorragie nazale, lente, vers midi. Les urines devinrent abondantes; il survint un relâchement du ventre naturel et spontané le 26 du mois, et le malade reprit ses travaux accoutumés huit jours après cette crise favorable, aidée par l'usage de ses bols.

V^e. OBSERVATION.

Hélène Bounié avait la fièvre quotidienne depuis deux mois : les accès duraient de deux à trois heures. Elle commença à prendre d'abord trois et ensuite quatre bols de sulfate de fer. Bientôt les paroxismes furent moins longs, ensuite ils retardèrent en diminuant toujours, et enfin la fièvre devint tierce, peu forte et peu longue. La langue était humide; le pouls à 80 pulsations, régulier et assez fort; la chaleur et la sécheresse de la peau naturelles : alors s'annonça une affection éruptive aux reins, aux cuisses et à la poitrine, accompagnée de démangeaisons qui affligèrent momentanément la malade, parce qu'elle craignait d'avoir la gale. Cette éruption dura quelques jours : pendant ce temps, les urines ne furent pas aussi abondantes que de coutume, depuis l'usage des bols; mais les autres secrétions étaient naturelles, et toutes les fonctions se faisaient fort bien. Enfin, les boutons disparurent, et avec eux la fièvre, les coliques, le chagrin et tous les signes de maladie. La convalescence fut courte. Appétit, forces, bon teint, pouls naturel, hilarité de l'ame revinrent ensemble, à la satisfaction de la malade et du médecin.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

DE L'ASPHYXIE.

C'est une erreur commune et trop accréditée que l'opinion où l'on est qu'une personne asphyxiée au sortir de l'eau ou par la strangulation est morte parce qu'elle ne donne plus de signe de vie. Les ouvrages de Paul Zacchias, de Kornman, de Lanzoni, de Winslou, de Bruhier, de Louis, de Pineau, de Portal, Désessartz, Dawis, etc., fourmillent d'exemples d'inhumations précipitées qui prouvent à la fois qu'on se hâte trop tôt de déposer dans la terre des êtres crus privés de la vie, et de cesser l'administration de remèdes qui n'eussent pas été sans succès. Eh combien de malheureux dont la résurrection a été ignorée, et qui n'ont recouvré la vie que dans les bras glacés de la mort, et pour la reperdre à jamais !! Si l'opinion des plus grands phisiologistes dans ce grave sujet est effrayante par l'idée qu'elle offre du nombre des victimes que l'ignorance, l'avidité ou l'insouciance ont dû sacrifier, elle console aussi par l'espoir nouveau qu'elle donne de couronner par le succès les soins continués, au-delà du terme ordinaire; et nous avons cru devoir reproduire ces imposantes autorités au début d'une saison où le plaisir du bain cause nécessairement des accidents quelques précautions qu'on prenne. Dans plusieurs maladies les apparences de la mort peuvent s'offrir, quoique la vie ne soit que suspendue, il ne s'agit que de lever l'obstacle.

L'absence du pouls n'est point un signe certain de mort, puisque dans les asphyxies le artères cessent de battre, et qu'on a vu, dit Portal, *des asphyxies durer* 10 *heures*. Or, un noyé est asphyxié. On a même observé des personnes ne recouvrer les pulsations de l'artère que plusieurs heures après la cessation d'une syncope. Quelquefois d'ailleurs cette pulsation se réfugie au centre et s'efface tellement aux extrémités, qu'on ne peut en trouver la trace, malgré l'exploration la plus minutieuse, et le tact le mieux exercé. Or, si cette circonstance doit se rencontrer, c'est sur-tout chez les noyés qui, glacés par la crainte, en tombant ou se précipitant à l'eau, refroidis par le long contact d'un fluide environnant et sans cesse renouvelé, doivent éprouver une concentration extrême de leur calorique, et par conséquent de l'irritabilité apparente qui en est la compagne. La faculté de conserver une vie latente *pendant plusieurs jours* ne peut être niée par ceux qui savent que des animaux ont vécu pendant *plusieurs années* enfermés dans la substance même d'un arbre très-sain, ou au milieu d'un bloc de marbre dépourvu de toute ouverture.

L'absence de la respiration n'est point un signe constant de mort, et l'on conçoit en effet que la circulation et la respiration étant deux fonctions concomitantes, le défaut de l'une doit nécessairement entraîner celui de l'autre; mais chez les noyés, ce phénomène s'explique même plus naturellement, et la cessation de la respiration a dû amener celle de la circulation. En effet, le malheureux en se débattant au sein d'un liquide obstruant toutes les voies aériennes, non seulement n'a plus admis dans ses bronches l'air atmosphérique dont l'oxigène termine le phénomène de la sanguification et stimule les organes de la circulation; mais il a dû, par le défaut d'expiration de l'azote, éprouver la cessation de la combustion pulmonaire, et *s'éteindre* comme un flambeau. Pour suivre cette comparaison triviale, mais qui peint très-bien le cas dont il s'agit, si on retire à temps l'éteignoir, la lumière n'est pas éteinte comme on le croyait, ou si la flamme a cessé de briller, la moindre approche d'une lumière rallume rapidement le flambeau, comme le moindre contact avec l'air rétablit la flamme de la vie. C'est ce contact qu'il faut opérer. C'est cet oxigène qu'il s'agit de présenter le plutôt possible à l'organe qui en est si avide que ses fonctions cessent du moment qu'il en est privé. Toute manipulation qui n'a pas pour objet ce but unique est fautif, et il est inutile de chercher à reveiller le sentiment par des irritans mécaniques, des *appareils fumigatoires*, si l'on n'a préalablement tourné ses vues vers l'introduction dans la poitrine de l'air cet unique *pabulum vitæ*. Ce défaut me paraît être celui de l'appareil que vient de publier le professeur Chaussier dont les moyens ne sont bons que comme secondaires et quand le sujet a recouvré la vie, *c'est-à-dire*, *quand ils ne sont plus nécessaires*. Un appareil bien plus

simple et qui va droit au but, est celui de M. Favre, consistant en une phiole à médecine surmontée d'un tube de terre recourbé et une vessie de bœuf vernissée au copal, pleine de gaz oxigène. (1)

L'insensibilité des parties ne peut être jugée un signe de mort puisqu'il existe des maladies, outre la paralysie, où le sentiment est tout à fait perdu; et les expériences que l'on tente en ce genre sur les noyés sont barbares sans profit. On sait que la compression à l'orifice des nerfs, suffit pour émousser le sentiment qui se restitue en cessant la compression. Or, quelle compression plus énergique que celle qui résulte sur le centre phrénique du refoulement de toute la masse sanguine devenue inerte. Aussi la saignée de la jugulaire et *l'exposition au grand air* ont-ils très-souvent suffi pour rendre la vie quand la coloration de la face indiquait ce moyen.

La roideur des membres n'est pas un signe infaillible de mort. C'est sur-tout dans les asphyxies que ce signe est équivoque, puisqu'au contraire dans toutes les affections vaporeuses causées par la vapeur du charbon et suivies de mort, le sang reste fluide, et les articulations flexibles, même après la fermentation cadavéreuse. On connaît à ce sujet les belles expériences tentées sur des chevaux asphyxiés *ex professo*, à l'aide de différens gaz, par MM. Huzard et Dupuytren, à la clinique de l'école de Paris il y a un an. D'un autre côté, la roideur des muscles est le caractère de plusieurs maladies convulsives avec cette différence pourtant que dans l'état de vie les muscles antagonistes sont dans un état de relâchement différent de l'état de roideur des muscles qui leur sont opposés; au lieu que la mort empreint le plus souvent avec sa main glacée d'une inflexibilité uniforme, tous les muscles destinés aux mouvemens les plus contraires.

L'opacité interdigitaire n'est point un signe non équivoque de mort, et de même que le sang reste fluide après une mort opérée par certains poisons, de même le système lymphatique offre encore de la transparence en opposant une lumière soit à l'intervalle qui sépare les doigts, soit aux ailes du nez ou aux lobes des oreilles.

L'affaissement du globe de l'œil et la pellicule sur la cornée tant citée par Winslou, ne sont pas décisifs, si on ne les rencontre pas sur tous les morts, et s'il y a des affections séniles qui la présentent. Or, dans les morts qui suivent les congestions au cerveau (par conséquent dans celle des noyés), les yeux restent saillans et pellucides comme pendant la vie; et nous avons connu des vieillards parmi lesquels nous pourrions citer un médecin autrefois doué d'un œil aquilin, et maintenant courbé sous le poids d'une vieillesse anticipée, qui ont le globe de l'œil éteint et flétri comme celui d'un cadavre.

On ne peut pas dire non plus que la réunion de tous ces signes constitue un symptôme irrécusable de mort, puisque chacun d'eux, examiné à part, n'offre que doute et incertitude.

Il n'est qu'un signe certain qui puisse assurer l'état du sujet et tranquilliser la conscience du médecin dont la décision va décider de sa vie et de sa mort, C'EST LA PUTRÉFACTION, seul et irrécusable juge de la vérité des symptômes concomitans. Elle s'annonce par des taches livides et une odeur *sui generis*, qui s'exhale du cadavre dévoué à la dissolution. Nous terminerons cet avis si important dans une capitale où les soins de tout genre consument les momens, dépensent si rapidement la vie et empêchent souvent de donner aux objets toute l'attention qu'ils réclament, par cette sage réflexion du docteur Portal :

« C'est un devoir sacré d'attendre, avant d'en- » sevelir un corps, qu'il soit réduit à cet état où » sa mort ne peut plus être douteuse..... *Jusqu'à* » *ce qu'il y ait un commencement de putré-* » *faction*.....; et puis, qu'avant d'être réduit à » cet état, le sujet peut être encore vivant, *il* » *ne faut pas rester spectateur oisif;* les » secours doivent être administrés le plus promp- » tement possible et *sans interruption* ».

M. S. U.

(1) L'Instruction sur les moyens à employer pour rappeler à la vie les personnes asphyxiées, etc., se vend à Paris, chez *Méquignon*, libraire, rue de l'École de Médecine, 75 cent.

CHARLATANISME.

Jusqu'ici, mendiant les suffrages du public et ne dédaignant pas de s'abaisser jusqu'à la populace, les émissaires des charlatans, se contentaient de glisser furtivement, dans les mains et quelquefois dans les poches des passans, sur les ponts, leurs titres à la confiance, toujours assaisonnés du récit merveilleux de leurs cures *incroyables*. Aujourd'hui, un charlatan d'un ordre plus élevé publie un tarif à raison de la gravité de la maladie. Une hydropisie vaut mille fr., une épilepsie mille écus (dont moitié d'avance); et ce qu'il y a d'aimable dans ce calcul, c'est que ce qui fait le désespoir ordinaire des médecins de bonne foi, fait au contraire le bonheur de ce thaumaturge calculateur, qui élève son impôt en proportion que la maladie est jugée incurable. La police ne fera-t-elle donc point justice de ces effrontés qui mettent à l'enchère leurs soins, à l'encan la vie des citoyens? Et parmi les soins qui doivent exciter sa sollicitude, la société de médecine ne place-t-elle donc pas le besoin d'obtenir du *Grand Homme* une loi repressive d'un brigandage aussi déhonté.....!

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous ne laisserons pas écouler le mois le plus favorable à la vaccination, sans rendre compte d'un ouvrage qui joint au mérite de l'à propos, celui d'être aussi purement écrit que sagement pensé. Nous voulons parler du livre intitulé: *Preuves de l'efficacité de la Vaccine*, suivies d'une réponse aux objections formées contre la vaccination, contenant l'histoire de cette découverte, etc. par le Dr. *John Thornton*, professeur de botanique médecinale à l'hospice de Guy, etc. traduction littérale de l'Anglais, par M. *Duffour*, médecin de l'hospice impérial des Quinze-Vingts, membre correspondant de plusieurs comités de vaccine, etc. *In*-8o. fig. coloriées, 3 fr. 50 cent., et 4 fr. 25 cent. franc de port; à Paris, chez *Chomel*, imprimeur-libraire, rue Jean-Robert, no. 23, et chez *Capelle* et *Renand*, libraires-commissaires, rue J.-J. Rousseau.

Cet utile ouvrage est plus à l'ordre du jour qu'on ne pense, quand on réfléchit aux succès confirmés de la vaccine, et aux victimes que la petite vérole fait encore, malgré la facilité de recourir à une opération aussi bienfaisante que peu douloureuse, facile et sans danger. Il est encore un parti d'opposition qui va colportant *per domos* les récits de prétendus malheurs arrivés à la suite de l'inoculation par la vaccine. Ces faits sont articulés avec l'assurance de la vérité, et il n'y manque que la vérification, qui, chaque fois, fait justice de ces fables. Mais fut-il vrai qu'un exemple isolé existât de l'insuffisance d'une vaccination, cette exception ne détruirait point la règle générale résultant de l'expérience, que sur cent individus vaccinés, il n'en est pas un qui reste tributaire de la petite vérole, et que sur mille il n'en périt pas un seul; tandis que par la petite vérole il en périt cent sur mille, et que l'inoculation variolique n'affranchissait pas toujours de la petite vérole, et comptait une victime sur mille inoculés (1). Un mérite de cet ouvrage d'autant plus grand que cette objection était le cheval de bataille des anti-vaccinistes, c'est la preuve qu'il établit que l'efficacité de la vaccine a plus de cinquante ans d'expérience, et que depuis ce long espace de temps, sa vertu préservative ne s'est pas démentie. Le docteur Duffour a fait précéder sa traduction d'un précis historique contenant la naissance et la naturalisation en France de la vaccine; un rapprochement entre la difficulté qu'éprouva à s'accréditer dans ce pays l'inoculation variolique, et celle qu'éprouve aujourd'hui celle de la vaccine, qui, certes, finira par obtenir un accueil plus général encore. Les gravures représentant les différentes phases du bouton vaccin étaient nécessaires pour bien reconnaître la nature de cette affection, et cet ouvrage d'un praticien distingué se recommande sous tous les titres à la bienveillance publique.

Encore un Ballon, ou *Chansons et autres Poésies nouvelles d'Armand Gouffé*. 1 vol. *in*-18. 1 fr. 50 cent. pour Paris, et 1 fr. 80 cent. franc de port par la poste. A Paris, chez *Capelle* et *Renand*, libraires-commissionnaires, rue J.-J. Rousseau.

Ce joli Recueil se recommande aux adorateurs d'*Apollo-Medicus*, par les cantiques qu'il offre pour désopiler la rate, et sur-tout par un *Hymne à la Santé*, qui prouve en faveur de celle de l'auteur, notre joyeux confrère en Comus et Momus, *quoi qu'on die*.

Sectiones Cadaverum pathologicæ quas etc. Pro gradu doctoratus, etc. *Submittit Cornelius Johannes* KNEPPELLELHOUT. *Narda-Batavus. Lugduni-Batavorum*. 1805.

Un des grands avantages des langues-mères est d'offrir un moyen de correspondance entre les différens peuples disséminés sur le globe, et cet avantage est sur-tout précieux pour le Français qui, trop confiant dans la fortune universelle de son idiôme natif, est plus paresseux que toutes les autres nations dans l'étude des langues étrangères. Le latin sur-tout est le rendez-vous de tous les pays, et c'est à lui

---

(1) La nature décimait, l'art millésimait.

que nous devons d'avoir connu la thèse du docteur Kneppellelhout, qui, malgré son mérite, ne serait point sortie de l'enceinte académique de Leyde, s'il se fût borné à l'écrire en hollandais. C'est pour cette raison qu'on doit souhaiter de voir remettre en honneur les langues classiques, et que dès à-présent, sinon tous les élèves, du moins tous les professeurs devaient être tenus de pouvoir faire leurs preuves en ce genre. Ce Recueil contient cinq observations d'anatomie pathologique, toutes relatives à des lézions organiques de l'estomac; elles sont très-détaillées, bien décrites et très-intéressantes; nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, parce que le mérite de ce travail consistant dans la fidélité des faits et des descriptions, il en résulte qu'on ne peut en tenter l'analyse, sans diminuer de l'intérêt qu'il inspire. L'auteur a appelé le secours du burin à l'appui de sa démonstration, et deux planches très-bien gravées retracent à l'œil les objets dont on a entendu la description, suivant ce sage précepte d'Horace :

« *Segnius irritant animos demissa per aurem*
» *Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.....*

Discours prononcé en l'Université de Parme, dans la distribution des prix aux Élèves de l'École d'Anatomie-pratique, par M. *Moreau de St. Mery*, conseiller d'état, commandant de la légion d'honneur, administrateur des états de Parme, Plaisance, Guastalla, etc., etc.

La célébrité de l'Université de Parme n'a pas besoin d'être rappelée par nous; mais nous avons trouvé quelque plaisir à payer à un magistrat, dont la mémoire y est encore bénie, un tribut que motive la nature d'un discours adressé à de doctes collègues à la tête desquels on compte le docteur Levacher, chirurgien distingué de l'ancienne École de Paris. Le même Auteur a publié un Mémoire intitulé : *De la Danse*, composé de recherches historiques, mythologiques, physiologiques, remplies du plus grand intérêt, et de détails d'une fraîcheur comme la belle nature du nouveau monde où il transporte souvent son lecteur. Ces opuscules, exécutées avec un luxe typographique très-recherché, sortent des presses de *Bodoni*, comparables à notre Didot ou à Elzevir.

L'instrument inventé par M. Boiscervoise, potier d'étain, rue St.-Honoré, nº. 246, coûte 27 fr. avec son canon recourbé. L'appareil de canons de gomme élastique coûtent 12, 15 et 20 fr. selon leur longueur qui est à volonté. Son arsenal sera plein, sous un mois, au gré des amateurs.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Dans la séance du 4 mai, l'Institut, après avoir balloté les noms de MM. Deschamps, Corvisart et Percy, pour remplacer M. Lassus, qu'il vient de perdre, a nommé ce dernier à la majorité des suffrages. En rendant justice au mérite des deux autres concurrens, le public a vu avec satisfaction l'espèce de triomphe remporté par un chirurgien des armées, et aux armées, sur deux confrères dont l'influence à Paris eût pu être fatale à M. Percy, s'il y eût moins de franchise dans les démarches des candidats, et si l'Institut était de ces sociétés où les absens ont tort. Au reste, n'est point absent celui qui sert sous les drapeaux de son pays.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, nº 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, Nº. 11.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jacques Aymar, paysan de Saint-Véran en Dauphiné, prétendait avoir le secret de découvrir les sources, les métaux, les trésors cachés, les voleurs, etc., au moyen de la *Baguette divinatoire*. Ce qui est plus certain, c'est que cette baguette, ordinairement de coudrier, et fourchue, tenue dans les deux mains, a, dans telle position donnée, un mouvement de rotation tel qu'il fait céder les doigts à cette impulsion : phénomène déjà très-singulier et aussi inexplicable que celui de la divination. Nous publierons sur ce sujet, neuf encore malgré tout ce qu'on en a dit, une notice de faits recueillis par un savant de bonne foi. Aymar fut, dit-on, reconnu pour un fourbe, à l'hôtel de Condé, à Paris, en 1693, et retourna dans son village végéter et mourir.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La pluie et la chaleur ont tellement hâté la végétation, qu'on voit, par un prodige depuis long-temps inobservé, à la fois les feuilles, les fleurs s'épanouir, et les fruits *se nouer* sur les divers arbres dont la feuillaison, la floraison et la fructification sont ordinairement le plus éloignées dans leurs époques respectives. Ce concours hâtif de la pluie n'a pas été assez apprécié par les modernes observateurs de ce rapide développement du système végétal dont nous avons été témoins, et les anciens si légèrement taxés d'alchimie, dans leur minutieux examen des plus secrets mystères de la nature, avaient sur-tout reconnu la vertu fécondante de l'eau de pluie. Un phénomène assez singulier, aperçu de tous les promeneurs des Tuileries, et que je n'ai vu cependant citer par aucun, a reveillé mes idées sur cette saturation d'oxigène dont jouit éminemment l'eau pluviale, et j'ai cru devoir le consigner ici plutôt pour le livrer à la discussion des savans, que pour en tirer toutes les conséquences qu'il semble présenter; le voici : Il était tombé, pendant une bonne partie de la journée du 14, une de ces pluies chaudes qui pénètrent le sein de la terre et relèvent bien plus promptement le calice incliné des fleurs desséchées, que l'arrosement le plus copieux à main d'homme. La nuit suivante fut très-fraîche : le lendemain

au matin je trouvai tous les cubes de marbre blanc qui servent de base aux bronzes copiés d'après l'antique, la Vénus, l'Apollon, la Diane, le Laocoon, etc., offrant de larges zones du plus beau verd ; je lavai la superficie de plusieurs de ces bandes, mais la couleur avait déjà pénétré le marbre et offrait toute la vivacité de la plus riche malachite. Au moment où j'écris il en reste encore plusieurs traces. Cette coloration n'était-elle pas due à l'eau de pluie éminemment chargée d'oxigène, qui avait entraîné des oxides métalliques, et avait imprégné de leur dissolution la substance calcaire où elle avait achevé d'éteindre sa vertu acide. Pour vérifier cette conjecture, j'ai soumis pendant deux nuits, à la pluie, un morceau de cuivre très-pur ; il s'est chargé de verd-de-gris, tandis que le morceau pareil, arrosé à plusieurs reprises d'eau jetée dessus pendant deux jours, ne s'est point oxidé. Cette observation ne doit pas être perdue pour la médecine, et l'on a quelque droit d'en conclure que l'eau pluviale est un antiseptique très-précieux, une eau oxigénée naturelle bien préférable à celles que l'art ne peut imiter qu'en mêlant toujours à ses combinaisons des substances hétérogènes. A quelle autre cause attribuer ce charme réparateur, cette fraîcheur balsamique qui accompagnent les pluies d'été, qualités qui ne peuvent appartenir à la température de l'hiver, pendant lequel le calorique enchaîné ne peut être le conducteur de l'oxigène sur les corps environnans. De-là ces bulles aëriennes que forme l'eau en tombant dans les pluies d'orage, delà aussi le prompt retour à la vie des asphyxiés exposés à la pluie ; de-là enfin la remarque que la pluie d'été rafraîchit les poulmons que l'air brûlant a enflammés, au lieu que celle d'hiver oppresse la poitrine que stimule l'air oxigéné de cette saison. L'appétit renaît en été après la pluie qui l'émousse dans l'hiver, il s'augmente en respirant un air vif et glacial en janvier, il cesse dans l'air chaud et raréfié en août. Au reste, on peut dès à-présent juger de la vérité de ces épreuves comparatives, car nous avons en ce moment, pendant le jour, les ardeurs de la canicule, et pendant les nuits, la fraîcheur du mois présidé par le Verseau. Du 9 au 14, le ciel s'est montré constamment pluvieux et l'air froid ; mais les jours suivans ont offert jusqu'au 9 un ciel azuré et la chaleur la plus ardente. Les bords de la Seine sont déjà infestés de ce insectes aîlés que le même jour voit naître et mourir, mais qui d'ordinaire n'éclosaient que dans les brûlantes soirées d'été. Sous le rapport de l'hygiène publique, il n'est peut être pas indifférent de faire la remarque qu'ils sont sur-tout multipliés dans une proportion infiniment plus grande le long du quai de la Vallée où s'élèvent des miasmes du sein de ce marché infect dont le public attend avec impatience la translation dans l'enclos voisin et maintenant inoccupé de l'ancien couvent des Augustins. Le déblaiement de tous les quais et des ponts encore chargés de maisons, feront de cette partie de la capitale, à la fois le séjour le plus salubre et le coup d'œil le plus imposant. Ce n'est pas cependant que l'on doive penser que l'élévation des maisons soit un obstacle à la pureté de l'air, elle en favorise, au contraire, l'agitation, en formant des températures diverses à diverses hauteurs, et selon le resserrement ou la largeur des rues ; ce qui nuit à son épuration, c'est leur direction tortueuse qui rompt ses courans et s'oppose à son renouvellement. Nous avons été à portée d'apprécier ces jours-ci la nécessité de fabriques élevées, dans une ville immense dont la population pressée et toujours agissante ne pourrait, sans être exposée à toutes les maladies résultantes de l'ardeur du soleil, se livrer à des occupations aussi actives. L'atmosphère était ardente sur le quai désert du Pont Notre-Dame, tandis qu'à la très-petite distance de cinquante pas (dans la rue des Lombards) un frais délicieux rendait à la fibre toute son énergie, et encourageait au travail malgré un concours prodigieux de voitures, d'allans et venans, d'ouvriers en tout genre ; il semblait même que l'exaltation des particules aromatiques émanées des différentes pharmacies dont cette rue abonde, fournît des principes vivifians qu'on respirait, avec l'air embaumé de tout ce quartier ; et nous admirions cette preuve de l'avantage de la civilisation sur la liberté tant prônée des hordes errantes sous le ciel embrâé des déserts et des peuplades indisciplinées, exposées à toutes les intempéries des saisons.

Les phases diverses de la température ont présenté des variations analogues dans les maladies. Nous avons déjà signalé dans un tableau assez étendu les fièvres insidieuses, et nous ajouterons à ce que nous avons dit de leur traitement dans notre dernier numéro, que l'usage de l'opium avant l'accès, et du kinkina à sa terminaison, a présenté le plus grand succès. Mais il a fallu continuer le kinkina pendant les intermittences, et s'assurer de son choix. Sa teinture par le vin de Madère, a présenté un succès décidé et préférable très-souvent à celui obtenu par le kinkina en substance. Nous ne pouvons que nous louer de celui de M. Seguin dont notre comité de bienfaisance a fait, graces à sa munificence, l'essai le plus heureux. Pendant ces premières ardeurs on a également remarqué beaucoup de maux de gorge, des affections scorbutiques avec des taches noirâtres sur les extrémités inférieures dont on a empêché l'ulcération par des sparadraps de poix de Bourgogne, et qui ulcérées ont dû être pansées avec le styrax et un peu d'onguent de la mer. Le régime intérieur a dû être animalisé, tonique et excité par des anti-scorbutiques puissans et le sirop amer alkalin, sur-tout s'il y avait complication scrophuleuse. Dans le cas contraire, les acides, minéraux sur-tout, sont très-convenables avec une nourriture végétale; mais on ne peut mettre trop d'attention dans la fixation du diagnostic, si nécessaire pour décider le genre de ces deux modes si différens de curation. Dans ces alternatives de température, on a éprouvé beaucoup de coliques qui ont cédé à des lavemens, quelquefois émoliens, quelquefois aromatiques, selon l'indication; mais s'il y avait point de côté, un remède aussi simple que prompt à opérer, consiste dans l'application *loco dolenti* d'un cataplasme très-chaud d'herbes d'un arome pénétrant. La saignée, dans ces fausses inflammations de la plèvre, a souvent déterminé des gangrènes consécutives, ainsi que les membres de notre conseil l'ont rencontré dans leur pratique. On a également remarqué des maux de gorge, des dyssenteries et des affections glandulaires. Les premiers ont quelquefois dégénéré subitement en *croup*, chez les enfans des riches sur-tout. Nous avons indiqué, pages 114, 132, 241, 314, 355 et 563, le traitement de cette affection meurtrière, qui demande la médecine la plus agissante et le coup-d'œil le plus exercé : le moindre retard est mortel. Les accès de goutte ont été très-fréquens, ainsi que les scarlatines, les petites véroles et la rougeole. On a remarqué que les personnes non purgées ont été très-sujettes à des rechutes plus dangereuses que les maladies originaires, sur-tout dans les rougeoles, qui ont été très-bénignes, et dont les *reliquats* ont été très-funestes.

Depuis le retour de la chaleur, les bains, et sur-tout ceux de rivière, sont très-indiqués; mais avec précaution. On doit observer une diète moins animale, et boire très-modérément de liqueurs alkooliques. Les acides spiritueux, si appropriés à la molle température des hivers humides, ne le sont point du tout à la chaleur sèche que nous éprouvons, et ne produiraient que des sueurs fatigantes, sans relever la fibre.

M. S. U.

Depuis le 9 mai jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{10}{12}$.

La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{13}{10}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 20 d. $\frac{31}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 5 d. $\frac{1}{2}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d. $\frac{3}{4}$.

Et pour le *minimum* 67 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 2 fois au N., 4 fois à l'O., 5 fois au N.-E., 14 fois au S.-O., 3 fois N.-O., et 2 fois au S.

Dernier quartier de la lune, le 29.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MÉDECINE.

FIN DE LA THÉORIE SUR LA FIÈVRE.

VIe. OBSERVATION.

Aglaë Joigny, avait depuis plus de deux mois une fièvre double-tierce fort intense, et dont les accès se prolongeaient pendant des heures entières. Une de ses tantes qui avait lu un traité sur les fièvres, du docteur Huxham, croyant avoir la science

infuse, fit prendre à la fiévreuse force kinkina ; et la fièvre ne diminuant seulement pas d'une minute, on n'accusait que le remède. Enfin, à prix d'argent et à force de changer de kinkina, la fièvre disparut. Mais ce qui arrive lorsqu'on a recours trop tôt à ce remède qui empêche la fièvre de se juger franchement, une rechûte vint prouver à la femme-docteur, la nécessité de laisser faire à chacun son état. Je jugeai aussitôt à propos de faire prendre de doux laxatifs, combinés et alternés avec les amers indigènes usités dans les fièvres intermittentes : les évacuans réussirent beaucoup mieux que les fébrifuges ; car ceux-ci, au bout de dix jours, n'avaient ni changé les accès ni diminué leur durée. Le 11e. jour, les bols fébrifuges toniques furent prescrits, et pris après l'accès du jour, et avant l'accès du lendemain. Deux jours après, le paroxisme fut diminué de moitié ; pendant les deux suivans, le froid et la chaleur furent très-modérés ; à compter de ce moment, la fièvre devint tierce, retarda d'abord d'une heure, ensuite de deux, et enfin de quatre. La peau devint à son tour souple et humide ; une éruption cutanée aux bras et aux cuisses, avec un sentiment incommode autour de ces boutons critiques, se manifesta quelque temps après. Alors la fièvre céda tout-à-fait, précédée par le retard et par la diminution de l'accès. Le pouls fut à quatre-vingt-deux, le battement petit, foible, et intermittent par intervalle ; la langue nette et humectée ; le teint dans l'état ordinaire ; les urines copieuses et argentées ; le ventre plutôt relâché que tendu. Le vingt-sixième jour suspension de tout médicament. Après un voyage de huit jours aux environs de Beauvais, elle a repris ses occupations et ses travaux ordinaires, en rentrant au théâtre.

Il me semble qu'il est facile à présent de faire voir les conséquences qui résultent, relativement à ma théorie, de la comparaison de ma méthode avec les autres. Ce traitement, sans produire aucun désavantage, fait naître des modifications, puisque l'intensité des accès est moindre, qu'elle va toujours en décroissant en même temps qu'il retarde l'heure du paroxisme. Les nuances sont trop favorables pour qu'elles ne trouvent pas quelque mérite aux yeux des praticiens, et pour qu'elles ne présentent pas à l'observateur le moyen de perfectionner la théorie pour le progrès de la médecine.

Ce traitement est si efficace que, s'il n'empêche pas la fièvre, quelques jours après il fait rétrograder sa forme, change son type primitif, diminue l'accès et produit des crises favorables.

Ce traitement est sans doute préférable à l'arseniate de potasse (sel neutre arsenical de Macquer) trop vanté, puisque celui-ci ne peut être employé qu'avec une grande circonspection depuis un tiers de grain jusqu'à un grain et demi. Souvent, l'arseniate de potasse est sans effet ; quelquefois son action nulle comme fébrifuge, excite le vomissement, et peut causer le crachement de sang ; devenant alors dangereux, il peut causer, sur les individus d'un caractère nerveux, et sur ceux dont la fibre est très-irritable, des accidens qu'on n'appaise qu'au moyen des éthers, des calmans, des sels neutres et des mucilagineux.

Les sulfate de fer et muriate d'ammoniaque sont préférables aussi au laudanum donné, avant l'accès, à la dose de quinze gouttes étendues dans une once d'eau, en ce que la liqueur anodine de Sydenham produit quelquefois des accès soporeux chez les femmes et les enfans, ainsi que sur les tempéramment très-délicats.

Ce traitement est bien préférable au kinkina : 1o. parce que le bon est si rare, qu'il se vend jusqu'à 60 liv. la livre ; 2o. parce qu'il est non seulement cher, mais encore suspect, les arbres anciens étant morts, et les jeunes, dépouillés trop tôt, ne pouvant pas fournir à l'excessive consommation. Il est suspect, attendu que la cupidité mercantile, profitant de la difficulté du passage, le mêle avec toutes sortes de racines qui se roulent comme cette écorce, mais qui ne lui ressemblent pas par ses qualités exigées.

Un tel remède, sans compter les intérêts de l'état, peut donc faire plus de mal que de bien. Fût-il enfin de la première qualité, le kinkina ne peut convenir dans une multitude de circonstances, même dans les fièvres intermittentes ; 3o. le remède que je substitue au kinkina peut se préparer tous les jours, et n'a aucun inconvénient quand il est bien administré. Sa préparation n'exige d'autre soin que de ré-

duire en poudre les deux sels dans un mortier de verre, et les incorporant avec la gomme adraganthe ou tout autre mucilage. J'ai donné le sel de Mars jusqu'à dix-huit grains en quatre bols; on prenait les deux à neuf heures du soir, et les deux autres à trois heures du matin.

Les fièvres intermittentes d'automne ont été si opiniâtres à Paris, et à vingt lieues de son rayon, qu'on a vu plusieurs malades les garder encore pendant l'hiver, en résistant à tous les remèdes. Il serait heureux pour ces fiévreux que les médecins qui pourraient avoir quelque prévention contre tout ce qui tient à la nouveauté, fissent quelques essais avec le remède que j'indique; je ne doute pas qu'ils n'en tirassent bon parti, quoique l'expérience ne m'ait garanti son succès que dans les fièvres commençantes, simples et bénignes.

On pourrait également essayer le sel de Mars dans la fièvre muqueuse et dans la fièvre gastrique, puisqu'il excite l'appétit et les urines, ainsi que dans l'adynamie, puisqu'il est tonique, et dans l'ataxie comme stimulant énergique.

BIDOT, Dr. M. *de la Société académique des sciences.*

P. S. Les bols dont il est ici question, ne devant être employées qu'après le douzième ou quinzième jour de la maladie, ont été sans effet marqué dans deux circonstances que je n'ai pas rapportées. La poudre d'*angustura* elle-même prise jusqu'à la dose de six gros en six prises, ainsi que celle de kinkina à la dose d'une once, n'avaient apporté aucun changement. Elles ne faisaient qu'ajouter à la masse d'incertitudes qui résultent toujours de la complication des remèdes quelles que soient d'ailleurs leurs vertus: les bols fébrifuges qui avaient été suspendus furent prescrits de nouveau: les troisième et cinquième jours se firent remarquer par quelques changemens peu notables, il est vrai, tels que retard et diminution des paroxismes peu sensibles, cependant les forces des malades succombaient à l'intensité et à l'opiniâtreté de la fièvre qu'on chercha à diminuer par tous les moyens connus. Tous, s'ils n'étaient presque de nuls effets, ne jouissaient pas de l'efficacité qu'on en attendait, et que l'urgence des symptômes exigeait promptement. Enfin on recourut à la préparation suivante, donnée en trois fois avant l'accès, préparation qui soutint les forces déjà épuisées, et qui aida à l'action du sulfate de fer et du muriate d'ammoniaque.

Infusion d'angustura........ 6 onces.
Sirop d'angustura........... 1 once.
Ether nitrique alkoolisé.... demi - once.

La fièvre ne revint plus, et le malade obtint rapidement une heureuse convalescence.

PHARMACIE.

EAUX MINÉRALES FACTICES.

Nous avons dit (No. 13) que l'art ne peut jamais imiter que très-imparfaitement les impénétrables procédés de la nature dans la combinaison des différens gaz, et dans l'union intime des différens sels à l'eau. S'il était des bains dans lesquels on pût atteindre à quelque vérité d'imitation en ce genre, ce ne pourrait être que dans les eaux thermales-simples où la nature féconde en caloriques, leur donne un degré d'activité propre à diviser toutes les substances minérales qu'on y introduit selon l'indication curative à remplir, et dont l'abondance offre une force sans cesse renaissante de dissolution des corps soumis à leur action. Ainsi tous les vastes réservoirs d'eaux thermales-simples, à raison de la combinaison plus intime du calorique interposé dans leurs molécules, présentent plus d'espoir d'une imitation assez exacte des eaux sulfureuses ou salines, en leur associant les substances qui possèdent ces qualités, que ces chaudières mesquines dont le cuivre ou le plomb qui les composent doivent seuls donner à l'eau, avant même d'arriver dans la baignoire de bois, des principes qui peuvent devenir dangereux par l'addition des substances minérales dont la prescription médicinale a décidé l'emploi. Les malades qui ne peuvent faire le voyage aux eaux dont la propriété minérale est la plus convenable à leur affection, peuvent donc se rendre aux eaux thermales-simples les plus voisines d'eux, et confiant à l'élaboration de la nature le mélange des substances additionnelles que

leur état demande, espérer bien plus de moyens de guérison de cette opération demi-naturelle, que de ces bains où l'art a tout fait, depuis les vases qui retiennent l'eau jusqu'au feu qui en l'échauffant trop ou trop peu la prive plus ou moins de son oxigène, par conséquent de sa principale vertu. C'est pour ces personnes peu aisées que nous avons cru utile d'indiquer sommairement la composition de ces bains semi-artificiels, et les indigens qui ne pourront même faire les frais de ces voyages moins lointains, pourront en essayer le succès, en faisant leur mélange dans des baignoires pleines d'eau chauffée au soleil, pendant les grandes chaleurs, ou placées s'il fait froid auprès de leur foyer, et remplie à peu de frais, d'eau découlant continuellement d'un cuvier dans lequel seront déposées les substances minérales indiquées, à peu près comme on *coule* la lessive.

On imite les eaux sulfureuses en faisant dissoudre dans la baignoire du sulfure de soude (foie de souffre minéral) dans la proportion de trois onces pour deux cents pintes; on y ajoute une pinte de vinaigre pour dégager du gaz hydrogène sulfuré aussitôt redissous dans l'eau.

Veut-on boire ces eaux sulfureuses, on verse de l'acide sulfurique (huile de vitriol) sur du sulfate de fer (couperose), ou du sulfure de potasse (foie de souffre végétal), et on reçoit le gaz hydrogène sulfuré qui s'en dégage dans une bouteille d'eau renversée, et contenant quelques grains de carbonate de soude (alkali minéral); c'est au goût que l'on détermine plus sûrement le degré de saturation convenable.

Six onces de muriate de soude (sel marin) constituent un bain analogue aux eaux salines de Bourbonne-les-Bains.

On simule l'eau de Seltz forte, en mettant, pour chaque bouteille de vingt onces: acide carbonique (air fixe) dégagé par l'effervescence, cinq fois son volume; magnésie, deux grains; carbonate de soude, quatre grains; muriate de soude, vingt-deux grains. L'eau de Seltz douce s'obtient de la même manière, mais en dégageant l'acide carbonique par le feu, quatre fois son volume.

La moitié de carbonate de soude, le double de magnésie, un soixantième de moins de muriate de soude, et l'addition d'un grain de carbonate de fer (saffran de mars), donnent une eau présentant les mêmes principes que celle de Spa.

L'eau de Sedlitz est due à l'acide carbonique par effervescence, cinq fois son volume et cent quarante-quatre grains de sulfate magnésie (sel d'Ebsom).

L'eau de Vichy a d'acide carbonique, par l'effervescence, deux fois son volume; carbonate de chaux (craie), deux grains; carbonate de magnésie (magnésie), demi-grain; carbonate de fer, un dixième; carbonate de soude, un scrupule; sulfate de soude (sel de glauber), six grains; muriate de soude, quatre grains.

L'eau de Bussang, acide carbonique par effervescence, trois fois son volume; carbonate de soude, six grains; carbonate de fer, un huitième.

L'eau de Vals, acide carbonique, *idem*; muriate de soude, treize grains; sulfate de fer, demi-grain; sulfate d'alumine (vitriol d'argile), un huitième; carbonate de fer, trois quarts.

L'eau de Contrexeville, acide carbonique par effervescence, un douzième de son volume; sulfate de chaux (sélénite), six grains; carbonate de chaux, quatre grains.

L'eau de Balaruc, acide carbonique par effervescence, deux fois son volume; terre calcaire (craie), deux grains; muriate de soude, douze grains; carbonate de potasse (alkali fixe végétal), quatre grains.

Eau de Plombières, acide carbonique par effervescence, un vingtième de son volume; sulfate de chaux, trois grains; carbonate de chaux, deux grains; sulfate de magnésie, un grain.

L'eau de Bourbon-Lancy, gaz hydrogène sulfuré, un sixième de son volume; alkali minéral, quatre grains; muriate de soude, six grains; carbonate de chaux, deux grains.

L'eau de Barèges contient, par bouteilles, dix ou douze gouttes de la composition suivante: eau commune, huit onces; sulfate de soude, demi-gros; carbonate de soude, deux onces; muriate de soude, deux gros; huile de pétrole, douze gouttes.

Veut-on une eau alkaline gazeuse? R. acide carbonique par effervescence, six fois son volume,

et carbonate de potasse, cent quarante-quatre grains. L'eau hydrogénée s'obtient en y ajoutant un tiers de son volume de gaz hydrogène, comme l'eau hydro-carbonnée, en lui donnant deux tiers de son volume de gaz hydrogène carboné. Enfin, l'eau hydro-sulfurée, en lui combinant moitié de son volume de gaz hydrogène, et un quart de gaz hydrogène sulfuré. L'eau oxigénée tient de gaz oxigène moitié de son volume. Enfin, grâces au docteur Attumonelli, et bientôt aux analyses plus rigoureuses encore du savant Pulli, on imite assez bien, à présent, les eaux des environs de Naples, si récommandées dans les maladies de la peau, le scorbut, la syphilis, les ulcères utérins, les hernies, etc. Et en prévenant un jour d'avance, aux Bains-Albert, on est sûr de l'exactitude et de la fidélité de ces bains composés.

L'eau sulfureuse de Naples contient le quart de son volume de gaz hydrogène sulfuré, et deux fois son volume de gaz acide carbonique. L'eau de Gurgitelli, merveilleuse sur-tout en douches, en injections, dans les paralysies et les rhumatismes invétérés, contient, pour vingt onces d'eau, cinquante grains de carbonate de chaux, dix grains de muriate de soude, vingt grains de magnésie et gaz acide carbonique deux fois son volume. L'eau de Pisciarelli tient, dans vingt onces d'eau, dix grains de sulfate d'alumine, vingt-un grains de sulfate de fer, quatorze grains de sulfate de chaux, dix gouttes d'acide sulfurique, et cinq fois son volume de gaz acide carbonique. Enfin, l'eau de Louëche, analogue à celle de Barèges, contient un tiers de gaz sulfureux de plus qu'elle.

Il est, en général, nécessaire d'avoir, pour la composition de ces eaux gazeuses, des machines de compression; mais plusieurs d'elles peuvent s'obtenir par le simple mélange. Nous répéterons, au reste, pour consoler ceux qui ne peuvent y recourir, que l'eau commune, à différentes températures, et la douche à diverses hauteurs, remplissent dans bien des cas, avec un égal avantage, les indications que l'on veut remplir par les eaux thermales naturelles ou artificielles.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Nestor Français, ou Guide moral et physiologique pour conduire la jeunesse au bonheur; par *J. A. Millot*, ancien membre des collège et académie de chirurgie de Paris, de plusieurs sociétés savantes et littéraires; et par *A. J. Coffin Rosny*, avocat au ci-devant parlement de Paris, membre de la société académique, etc. 3 vol. *in*-8°. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Le nom de M. Millot se recommande à l'intérêt public par le choix de ses compositions, ayant toutes un but utile et un style agréable, sans prétention. Dans celle-ci, consacrée à ramener parmi les hommes la félicité de l'âge d'or (ce songe des hommes de bien!) les auteurs ont su choisir l'expression convenable au sujet. Tour-à-tour logiciens, orateurs, physiciens, moralistes et toujours philantropes, MM. Millot et Coffin-Rosny entourent du charme d'une diction toujours pure, les principes les plus vertueux, et se montrent savans non moins érudits que zélés citoyens et écrivains de bonne foi.

Deuxième coup-d'œil sur la folie, ou exposé des causes essentielles de cette maladie, suivi de l'indication des divers procédés de guérison. Petite brochure de 50 p. Par *P. A. Prost*, docteur en médecine, de plusieurs sociétés. A Paris, chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux Colombier, n°. 26, faubourg St.-Germain; *Croulebois*, rue des Mathurins; *Gabon*, place de l'École de Médecine.

Nous invitions, dans le n°. 2 de cette Gazette, le docteur Prost à poursuivre ses expériences; l'appel a été entendu, et cet opuscule justifie les espérances que nous avaient fait concevoir, du mérite de l'auteur, ses précédens ouvrages. Il reproduit au reste les opinions rapportées dans notre n°. 7, et qui appartiennent aux princes de la médecine: que la folie, souvent due à la présence de la bile et des vers, est fille de l'hippocondriacisme et de la mélancolie. *Insania ex pituita et bile oritur*, dit formellement hippocrate.

Joignant l'exemple à la leçon, le docteur Prost va former, à Montmartre, un établissement pour le traitement des maniaques, sur le plan de celui que madame de Loizerolles dirige avec tant de succès, dans un local peut-être plus avantageux (près le Jardin des Plantes, sur le bord de la Seine); au reste, c'est de l'émulation que naissent les réussites, et nous devons former des vœux pour celle de tous les établissemens consacrés à l'humanité.

Essai sur l'Histoire naturelle des Oiseaux du Département des Deux-Sèvres, par le docteur *J. L. M. Guillemeau* jeune, membre de plusieurs sociétés savantes, *In*-8°. 3 fr. et 3 fr. 50 cent. par la poste. A Niort, chez *Depierris* aîné et Mme. *Elies-Orillat*.

Cet ouvrage, d'un savant modeste, qui a préféré

rester utile au pays de ses doctes aïeux, à l'espoir de jouer un rôle plus brillant sur le théâtre de la capitale, avec tous les moyens nécessaires pour le faire avec distinction, offre au lecteur réfléchi la différence d'une œuvre méditée dans le silence, patiemment exécutée, écrite pour la science et la postérité, à ces conceptions légères qui brillent tour à tour comme des météores à l'horison de Paris, pour disparaître à jamais. Qu'on ne croie point que le mérite de cet ouvrage précieux se borne au département pour lequel il a été créé; non, ce n'est que de ces recherches locales et toujours bien plus scrupuleuses que celles qu'essaierait l'auteur d'un système complet, que peuvent se composer ces statistiques générales, ces topographies médicales universelles, que l'art attend depuis si long-temps, des travaux épars des divers médecins animés du même zèle que le docteur Guillemeau. Espérons qu'un génie immense comme ce projet, viendra s'emparer de ces riches matériaux, et fondera enfin un monument auquel, en imprimant la gloire de son nom, il attachera aussi celui de ses coopérateurs, et le tribut mutuel de reconnaissance qui unit pour l'immortalité tous les associés à l'auteur d'une si vaste entreprise. A ce titre, le fils des Asclépiades de Niort a des droits particuliers à la mention la plus honorable; et si, satisfait aujourd'hui d'une célébrité circonscrite dans l'enceinte du département qui le vit naître, il se contente d'exercer une médecine libérale, et de se délasser de ces nobles occupations, par la direction du meilleur Journal peut-être des départemens: il trouvera un jour, dans le suffrage des savans, la récompense de ses veilles. Des citations empruntées chez les poètes de tous les âges, prouvent que le docteur Guillemeau n'est pas plus étranger à la littérature qu'aux sciences, et font d'un ouvrage qui ne paraissait pas aussi susceptible d'ornemens, un recueil aussi agréable qu'instructif.

Ars extrahendi secundinas (ou l'art de la délivrance) *in in casu inertiæ uteri, spasmo et convulsionibus extremæ debilitati et hemorragiæ adjunctæ. Auctore* H. Urb. Cannuet, *doctore medico, chirurgico-obstetricatore, etc. Editio secunda.*

Rendons grâces à l'auteur de cet opuscule, qui a su conserver à l'art de guérir un idiôme illustré par ses meilleurs ouvrages, si l'on en excepte Hippocrate; mais l'inhabitude ou l'ignorance de cette langue sont telles maintenant, que le meilleur conseil à donner à l'auteur, serait de traduire en langue vulgaire un écrit dont les principes sont excellens à répandre. Cet ouvrage se trouve chez *Gabon*, libraire, place de l'École de Médecine, et chez l'Auteur, à sa maison de santé, rue de Chaillot, n°. 10. Et notre vœu pour sa prospérité se rattache à celui que nous avons exprimé, dans le précédent article, pour tous les établissemens de ce genre.

Dissertation sur la péripneumonie simple, distinguée des autres phlegmasies de la poitrine. Par *J. Filhol de Sainte-Tulle*, docteur en médecine, etc. Paris, 1807.

Ce petit écrit, simple, lumineux, populaire, renferme la théorie de la respiration, la notice physiologique de l'organe destiné à l'entretenir, le tableau des symptômes de sa lésion, avec ses variétés, sa complication, son pronostic et son traitement. On ne peut que louer l'ordre, la netteté des idées, la pureté des principes de ce jeune médecin, appelé à des succès mérités, si, dans sa pratique, il garde l'esprit didactique qu'il offre dans la discussion de cette monographie.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Ausonne, Médecin de Valentinien Ier., fut Préfet d'Illirie et Sénateur honoraire de Rome et de Bordeaux. Il mourut à 90 ans, en 377, laissant plusieurs Traités en Médecine, que le temps n'a pas respectés; mais ce qui assure davantage la célébrité de son nom, et fut sans doute son meilleur ouvrage, c'est son fils, le docte Ausonne, également cher aux Muses et à la Fortune, qui le comblèrent de leurs dons. On peut reprocher à ses Poésies de trop fréquentes réminiscences d'hémistiches de Virgile et d'Ovide.

CONSTITUTION MÉDICALE.

S'il est une douce tâche à remplir dans la rédaction de ce Journal, c'est, sans doute, lorsque la température en accord avec la saison, offre et des jouissances aux êtres bien portans, et le meilleur des remèdes aux malades. C'est de cette concordance que résultent l'équilibre des forces vitales et l'harmonie de la nature. Mais elle est d'un effet relatif, chez les individus, à leur constitution organique qui décide leur prédominance maladive. Ainsi, un homme dont l'organe pulmonaire est relativement plus faible, se trouvera incommodé d'une atmosphère ardente et sèche, qui convient merveilleusement à l'être dont le système lymphatique est en excès; et remarquons ici qu'un développement excessif d'un organe, loin d'être un préjugé en sa faveur, est d'un pronostic aussi défavorable que le serait son extrême compression. C'est ainsi qu'une dilatation excessive du système aortique menace d'anevrismes, de même qu'une étroitesse considérable du thorax annonce l'inertie des viscères contenus dans cette cavité. On ne tient pas assez compte, en pratique, de cette influence de la *faiblesse relative* d'organisation, provenant ou d'un vice héréditaire, ou du genre d'occupations, ou d'une maladie. Hippocrate, chez qui se rencontre toute instruction médicale, a signalé ce principe (1); Celse le premier a com-

(1) *Incipientibus morbis, si quid movendum, move.* Aph. 29, sec. 2.

menté cette idée féconde en résultats curatifs; Zimmerman a dirigé le praticien en lui apprenant que l'organe relativement plus faible est celui qu'affectent les profondes émotions, et Barthez, imprimant à cette belle théorie la sanction de sa longue pratique, nous a révélé que cet organe est ordinairement le siége des abcès critiques, parce que c'est d'ordinaire celui des affections produites par une cause générale. Ces hautes considérations donneraient la raison de la rapidité funeste de certaines maladies qui d'autres fois sont lentes et ont un heureux succès, et pour ne citer, parmi plusieurs malades qui viennent d'en offrir la preuve, que trois personnes dont la mort prompte a dû renverser les calculs accoutumés de la médecine (M. le sénateur de Luynes (1), M. Fieffé, notaire, et M. Bergeret) n'est-on pas fondé à penser qu'il existait chez ces trois individus une faiblesse organique relative, qui a décidé quelque dépôt critique et instantané, dont le vrai moyen curatif eût consisté à produire, dès l'invasion de la maladie, une faiblesse relative sur un autre organe moins important à la vie; c'est, en deux mots, la théorie de la *curation par métastase*, moyen héroïque, empyriquement employé et trop négligé encore malgré ses constans succès. C'est à ces principes, souvent méconnus, qu'on doit, dans telle température, cette fréquence de morts subites dont on s'alarme, parce qu'on ignore ce qui en préviendrait l'arrivée.

Le tableau nosologique, très-chargé il y a quinze jours encore, est très-allégé en ce moment. Eh! la beauté de la température n'est-elle pas le premier remède aux indispositions qui, négligées, dégénèrent en maladies? Mais nous avons pris l'habitude de nous plaindre. Un soleil radieux enflamme-t-il l'horison? Sans penser qu'il y a des ombrages contre ses ardeurs, nous nous plaignons de la sécheresse; un orage vient-il refroidir les airs? Nous, sans réfléchir qu'il faut de ces mouvemens météoriques pour épurer le ciel et raffraîchir la terre, nous nous plaignons du froid; nos vignes sont-elles gelées et nos moissons grêlées, nous nous plaignons de la disette; sont-elles abondantes, nous nous plaignons de la qualité :

« *Nemo quam sibi sortem*
» *Seu sors, seu natura dedit contentus vivit.* »

Eh! oublions le passé, sans empoisonner le présent des terreurs de l'avenir. A tout prendre, un bonheur monotone est tellement ennuyeux que peut-être le plaisir, pour être senti, a-t-il besoin d'être quelquefois ranimé par la douleur, et si je ne craignais de passer pour indévot, je dirais qu'un peu d'enfer ragaillardirait les joies du paradis.

On distingue encore quelques gouttes errantes chez les vieillards sur-tout, des rhumatismes chez des jeunes femmes esclaves de la mode, et des coqueluches chez les enfans. Pour ces derniers j'ai usé, dans le comité de bienfaisance confié à mes soins, d'un remède aussi simple qu'agréable et spécifique. Dans un bouillon fait avec une livre de veau, quatre oignons, quatre carottes bouillis avec une pinte d'eau réduite d'un tiers, on met deux onces de manne. On boit chaudement le bouillon, en trois fois, le soir en se couchant. La marmelade de Tronchin, animée de kermès, et prise à la cuiller, matin et soir, m'a réussi pour d'autres enfans, quand il y avait embarras gastrique sans cessation d'appétit. Au reste, il ne faut, dans les ardeurs de l'été, purger que d'après des indications précises; voici venir les fruits rouges, et leur usage vaut mieux que toutes les prescriptions galéniques.

La sérénité du ciel n'a point été troublée jusqu'au 25 soir, qu'un tourbillon a annoncé un orage non ressenti à Paris, mais qui a dû éclater quelque part, si l'on en juge par le refroidissement subit et la pluie du lendemain matin et des quatre jours suivans. Au reste, ce dérangement ne sera que passager, et le ciel, rasséréné par cette pluie féconde, promet de redevenir aussi pur que jamais.

M. S. U.

(1) Notre Journal perd, dans cet Abonné, un protecteur distingué, au moment où il allait y fonder un prix médical annuel; et en mêlant nos regrets à ceux de toutes les personnes qui ont eu le bonheur de l'approcher, nous avons l'espoir que le fils, non moins philantrope, s'honorera d'acquitter la dette de l'humanité et le vœu du meilleur des pères.

Depuis le 19 mai jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{6}{12}$.

La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 22 d. $\frac{7}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 7 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 90 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 57 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 5 fois au N.-E., 9 fois à l'E., 5 fois au S.-E., 7 fois au S.-O., 3 fois N.-O., et 1 fois à l'O.

Nouvelle lune, le 6 juin. Périgée le 12.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MEDECINE.

Votre desir et votre objet principal, mon cher confrère, étant de faire connaître tout ce qui peut tendre à la conservation de la santé, de dévoiler les causes et les sources générales ou communes de ses désordres, afin d'en prévenir l'action ou les effets, je m'empresse de vous offrir le fait suivant, propre à seconder un zèle et des intentions aussi justes que louables.

En passant hier, environ midi, dans la rue de Varennes, je fus arrêté par quelqu'un qui réclama avec instance mes secours pour une jeune personne en proie, dans ce moment, à de violentes convulsions; le nom de M. de la R....., l'intérêt et la sensibilité qu'il témoignait eussent ajouté, s'il en eût été besoin, à la voix du devoir et de l'humanité; il m'apprit, en entrant dans son hôtel, que dix-huit individus, de l'un et de l'autre sexe, formant l'ensemble de son domestique, ayant dîné ensemble, avaient été tous attaqués, pendant la nuit, de douleurs plus ou moins vives dans l'estomac et les entrailles, la plupart avec vomissement et diarrhée; que ces accidens uniformes avaient plus ou moins promptement cédé aux moyens ordinaires, tels que les boissons abondantes d'eau tiède, d'huile, des lavemens, etc.; que la jeune personne, outre les symptômes communs, plus vifs et plus opiniâtres, était, depuis près d'une heure, attaquée de fortes convulsions qu'on cherchait inutilement à dissiper par différens secours; il m'ajouta qu'elle y était sujette, et qu'elle en avait éprouvé de fréquens accès. Je pensai, d'après la longueur du temps écoulé depuis le dîner, cause présumée des accidens communs, que le principe irritant n'avait fait ici que donner l'essor à une disposition habituelle; en poussant les informations et les recherches, j'appris que le mets qui avait fourni ce principe irritant, était une daube préparée *et laissée se refroidir* dans une casserole de cuivre, plus ou moins exactement étamée; que tous les convives en avaient mangé; que le cuisinier, auteur de la funeste imprudence, avait été le premier à en ressentir les mauvais effets : je conseillai une potion anti-spasmodique et narcotique, des frictions sur le ventre avec l'huile douce, des lavemens mucilagineux, une eau sulphureuse pour boisson; les accidens de toute espèce ont cessé. Ils ne sont pas ici l'objet le plus digne d'attention. Mais ce qui en mérite bien davantage, c'est que par la suite d'une négligence, dix-huit personnes pouvaient être livrées à des tourmens affreux et à une mort cruelle. Si le poison âcre qui résulte de l'oxidation du cuivre eût été en plus grande quantité, ces horribles résultats étaient inévitables; les accidens semblables, très-multipliés, cités par-tout, font frémir et ne corrigent pas. Je laisse aux chimistes à expliquer pourquoi et comment c'est sur-tout en se refroidissant que les préparations faites dans les vases de cuivre y forment ce puissant verd-de-gris et s'en pénètrent davantage. Je me dispenserai aussi de répéter les judicieuses et inutiles déclamations sur le danger des vases de cuivre dans les usages économiques; sur l'avantage et la facilité de les remplacer par ceux de terre, de fayance, de porcelaine, de fer-blanc, de fer-battu. C'est en vain que l'on sent qu'à peine une légère feuille d'étain empêche que la nourriture de tous les jours soit un poison mortel; l'avis et la commodité des cuisiniers prévalent; mais au moins qu'une attention renouvelée, qu'une surveillance rigoureuse, que des recommandations fréquentes entretiennent toujours l'étamage de ces vases, et préviennent la négligence qui con-

servé et laisse refroidir les mets, non-seulement dans des vases de cuivre pur, mais encore dans ceux qui sont étamés, et même dans ceux d'argent, qui admettent toujours une portion de cuivre.

Philantropes désintéressés, les ministres de la santé ne cherchent, par ces recommandations peut-être fastidieuses, mais dont la répétition est trop nécessaire, qu'à éloigner, qu'à diminuer les causes de maladie; leurs déclamations contre des modes meurtrières et en faveur de la salutaire vaccine, ont les mêmes motifs; ces intentions doivent excuser l'ennui des répétitions et appeler la confiance; c'est un titre, Monsieur, à l'insertion dans votre utile Gazette.

Menuret, *D. M.*

Paris, ce 8 mai 1807.

CHIRURGIE.

DES VÉSICATOIRES.

Les médecins se plaignent depuis long-temps du danger attaché à l'emploi (si nécessaire d'ailleurs) des vésicatoires, danger qui tient à la nature de la substance qui les fournit. En effet les mouches cantharides qui font la base de ce précieux médicament, sont doués d'un esprit volatil si pénétrant et si caustique, que, concentré puis appliqué sur la peau, il enlève à l'instant l'épiderme. On connaît leur action sur le système urinaire, et l'irritation qu'ils jettent dans toute l'économie chez quelques individus. Ces graves inconvéniens balancent tellement leurs avantages, qu'on ne doit les employer qu'avec la plus grande circonspection, et qu'il serait à desirer que la chimie nous fournît un épispastique dont l'effet se bornât à l'endroit où il serait appliqué. On ne peut trop apprendre aux jeunes gens qui veulent s'initier à la pratique médicale, que souvent un vésicatoire appliqué au côté, comme moyen mécanique de diversion humorale, dans une fluxion de poitrine par exemple, a communiqué par absorption, à tout le système, une ardeur qui a hâté la tendance physique, loin de la ralentir. On a bien inventé des pommades exutoires dont la base est végétale; mais outre que ces onguens ne peuvent qu'entretenir la suppuration commencée, et non la provoquer comme vésicant, en enlevant l'épiderme, ces végétaux ont tous peu d'action, et il reste toujours à desirer un topique, qui ne causant qu'une irritation locale, puisse excorier promptement et sans douleur. On a bien proposé le fer chaud, l'eau bouillante, mais ces moyens sont si douloureux, qu'il est beaucoup de cas où la faiblesse, où l'excessive irritabilité du malade s'opposeraient à l'emploi d'un moyen aussi difficile à supporter. Les cantharides ont en outre un très-grand inconvénient, celui de ne produire leur effet qu'en dix à douze heures, comme vésicant, et dix autres heures comme suppuratif, et souvent le mal fait des progrès si rapides, que la mort devient l'effet du remède employé pour empêcher son arrivée. Dans ces cas urgens, les ventouses scarifiées ou sèches sont bien préférables, et ne sont nullement douloureuses; mais il n'en résulte pas une large ouverture fournissant en huit heures une abondante suppuration. On se sert quelquefois de la pierre à cautère, mais l'effet en est encore plus lent, plus infidèle, et il faut plus de huit jours pour la chute de l'escarre qu'il faut encore inciser. Le problême reste donc entier à résoudre, et le voici : Trouver *un épispastique instantané, non douloureux, et bornant son action irritante à l'endroit auquel il est appliqué.*

M. S. U.

PHARMACIE.

EAUX MINÉRALES FACTICES.

Le Guide du Malade aux Eaux minérales de Plombières, avec quelques réflexions sur les Eaux minérales factices, ou supplément au Traité des Eaux de Plombières, du docteur *Martinet* (lequel se vend à Paris, chez *Bossanges*, *Masson* et *Besson*, rue de Tournon; et à Plombières, chez l'Auteur), inspecteur des Eaux minérales de Plombières, membre de plusieurs sociétés savantes, ect.

Tel est le titre d'un écrit rempli de vues sages, hygiéniques et curatives. Il donnera certainement l'idée d'en tracer un semblable pour cha-

l'une des eaux minérales que la nature a semées d'une main si libérale sur le sol de la France. Il est divisé en quinze chapitres, courts, lumineux; et ce qu'on y remarque avec le plus de plaisir, est une extrême franchise, qualité devenue assez rare chez les orateurs qui ont *leur baume à vendre*. Les deux chapitres intitulés: *Des tempéramens auxquels les eaux de Plombières ne conviennent point, et des maladies dans lesquelles elles sont nuisibles*, portent un caractère de bonne foi qui inviterait seule à la confiance dans l'auteur, qui n'a pas cru devoir annoncer son remède comme une panacée. Un chapitre, qui est plus du ressort de notre Gazette, parce qu'il combat une erreur qui s'accréditerait davantage, si déjà nous ne l'avions signalée, est celui intitulé : *Des eaux minérales factices*; et il faut avouer que les raisonnemens en sont pressans. Les voici en substance:

« 1°. Les eaux thermales de Tivoli sont composées avec l'eau de la Seine, tenant de la sélénite (sulfate de chaux) et du carbonate de chaux (excepté dans les étés secs, où l'eau étant trop basse, les tuyaux établis par les propriétaires de Tivoli ne peuvent se remplir au réservoir de la rue du Mont-blanc, qui lui-même communique au puisart de M. Haulpoix, et alors l'établissement est fourni par les sources de Chaillot, qui contient du sulfate de chaux); au lieu que celles de Plombières sont filtrées par la nature, à travers des montagnes de granit, de sable et de grès, qui avoisinent les bains. »

« 2°. Le calorique qui échauffe les eaux thermales naturelles de Plombières, n'est point le même que celui qui résulte de la combustion par laquelle on chauffe les bains de Tivoli, et pour le prouver sans longuement discourir, il suffit de dire que les eaux savonneuse froides de Plombières, échauffées par l'art au même degré que les eaux thermales naturelles, leurs voisines, n'ont point, quoique contenant à l'analyse les mêmes principes minéraux, et quoique également chaudes, les mêmes propriétés. Elles ne se digèrent point, elles ne sont point désobstruantes; elles ne sont point aussi sudorifiques. »

« 3°. Il est un principe reconnu dans les eaux de Plombières, par le premier chimiste peut-être de nos jours, M. Vauquelin: ce principe inaperçu jusqu'alors, et fugace, paraît appartenir au règne animal; mais on ignore sa base véritable. D'autres chimistes avaient pensé que ce corps gras était une argile: voilà les avis partagés. Comment l'art peut-il ici imiter la nature? Quel parti prendront les fabricans d'eau de Plombières à Tivoli? Feront-ils entrer dans leur composition une terre argileuse, ou une substance gélatineuse animale? Et à quelle substance animale donneront-ils la préférence? L'expérience a démontré, en médecine, qu'il n'est pas indifférent de faire prendre une infusion, ou une décoction de telle ou telle substance animale ou végétale. Il doit donc être évident, pour tout homme raisonnable, que les fabricans d'eau de Plombières à Tivoli, ne peuvent que travailler au hasard (il en est de même pour les autres eaux qu'ils imitent, car enfin leur vertu peut consister précisément dans ce que l'art se refuse à imiter); il restera toujours entre les eaux naturelles et celles factices, la même différence qu'entre les vins naturels et les vins élaborés par l'art, qui à l'analyse donnent les mêmes résultats, et ne se ressemblent point au goût. Cette dernière réflexion s'applique très-bien aux eaux minérales factices dont le goût n'est point du tout celui des eaux minérales naturelles. »

« 4°. Une autre observation (et celle-ci nous a frappés par sa vérité) c'est que tous les vingt ans la chimie fait des découvertes, l'analyse des eaux minérales offre de nouveaux principes. Depuis la découverte d'un principe animal dans les eaux de Plombières, par M. Vauquelin, leur imitation doit se faire autrement à Tivoli: si l'on découvrait encore un principe nouveau, il faudrait donc encore la changer? Ainsi, suivant qu'on adoptera les découvertes de M. Vauquelin et de ses successeurs, ou qu'on s'en tiendra aux travaux de leurs devanciers, on variera la manufacture des eaux de Plombières, et de toutes les autres (et laquelle sera la bonne?) tandis que la nature inimitable verse immuablement dans nos montagnes ses eaux également bienfaisantes, et guérit aujourd'hui comme il y a cent ans. »

» Quelle erreur encore que d'imaginer que les eaux minérales prises au milieu du tourbillon de

Paris, feront le même effet que les eaux minérales prises sur les lieux. Bordeu a dit : « Le traitement » des eaux minérales *employées à leurs sources*, » est, sans contredit, de tous les secours de la » médecine, le mieux en état d'opérer, pour » le physique et le moral, toutes les révolutions « nécessaires et possibles dans les maladies chro- » niques ; tout y concourt, le voyage, l'espoir de » réussir, la diversité des nourritures, l'air sur- » tout qu'on respire, et qui baigne et pénètre tout » le corps, l'étonnement où l'on se trouve sur » les lieux, le changement des sensations habi- » tuelles, les connaissances nouvelles que l'on » fait, les petites passions qui naissent dans ces » occasions, l'honnête liberté dont on y jouit, » tout cela change, bouleverse, détruit les ha- » bitudes d'incommodités et de maladies aux- » quelles sont sur-tout sujets les habitans des » villes. »

» Et dans quelle ville a-t-on sur-tout établi les eaux minérales factices ? A Paris . . . où de tout temps on a dit que la vie s'y consumait de manière à détraquer la meilleure et la plus forte santé. »

Nous ne savons rien à répondre à de pareils argumens, dont nous abandonnons l'examen aux docteurs de Tivoli.

M. S. U.

De l'emploi des purgatifs pour les nourrices.

On ne peut se dissimuler que l'effet des purgatifs ne se communique, de la mère qui allaite, à l'enfant qu'elle nourrit. Cependant, s'il y a saburrhe, dégoût, envie de vomir, perte d'appétit, il faut bien purger, d'autant que l'élaboration habituelle de la liqueur laiteuse ne permet pas une diète sévère, moyen ordinairement préférable à l'emploi des médicamens.

La secousse imprimée à l'estomac par un vomitif, ne laisse point du moins après elle des élémens purgatifs dans le système, et l'effet se borne à-peu-près, non -seulement à l'individu, mais même au viscère qui supporte tout le choc de cette convulsion. Mais, pour atteindre ce but, il faut bien se garder de la provoquer par un agent minéral diffusible, qui, dissous par le suc gastrique, porterait dans le reste des humeurs ce qui aurait échappé au vomissement. On doit donc préférer un moyen mécanique tels que le chatouillement par la barbe de plume, dans l'arrière-bouche, ou l'eau chaude, ou tout au plus l'ipécacuanha, vomitif emprunté des végétaux, et qui agit mécaniquement, et non comme le tartre émétique, en pénétrant la fibre qu'il contracte.

On peut aussi employer les minoratifs, la manne dans le lait, à petite dose, et plusieurs jours de suite ; le faire en se couchant, parce que le sommeil réparateur, repose de la fatigue qui résulte de l'emploi de tout purgatif. Mais, de tous les moyens, le pire ce serait l'emploi des drastiques en pillules, pour mêler au bol alimentaire, telles que sont les pillules d'aloës de Clérambourg, ou les grains de santé du docteur Franck, dont on n'a dit tant de mal et tant de bien, que parce qu'on les emploie sans discernement, bien ou mal-à-propos. Un moyen d'évacuation très-fidèle et très-approprié à l'état des nourrices, en ce qu'il n'agit qu'en opérant une métastase, une division humorale, et en imprimant une irritation sur un viscère opposé à celui que la nature destina à répandre dans le système les bienfaits de l'élaboration digestive, c'est la purgation par les lavemens. Or, de même que dans les affections gouteuses, par exemple, ce mode de purgation agit en respectant l'estomac, et sans y déterminer un point d'irritation qui pourrait y appeler l'humeur arthritique, de même, on risque moins de dévier le lait de ses routes accoutumées, et de faire participer les enfans à la qualité purgative du chyle, en évacuant les nourrices par des lavemens purgatifs qu'on doit faire précéder et suivre de lavemens émolliens et mucilagineux, pour ne pas porter trop d'ardeur dans les entrailles, et consoler cette partie du système de l'irritation qui accompagne toujours l'emploi de tout purgatif, quelque doux qu'il soit.

M. S. U.

EXERCICE SANITAIRE DE CHARITÉ.

Extrait de tous les Journaux. « Le Conseil » d'État consulté sur les plaintes portées par des » curés et desservans, au sujet des désagrémens

» qu'ils éprouvent à raison des conseils ou soins » qu'ils donnent à leurs paroissiens malades, » est d'avis que lesdits curés et desservans n'ont » rien à craindre des poursuites de ceux qui » exercent l'art de guérir, ou du ministère pu- » blic chargé du maintien des réglemens, puis- » qu'en donnant des conseils et des soins *gra-* » *tuits* aux malades, ils ne font que ce qui est » permis à la bienfaisance et à la charité de tous » les citoyens; ce que nulle loi ne défend, ce » que la morale conseille, ce que l'administra- » tion provoque. Les curés et desservans n'ont, » en conséquence, besoin d'aucune mesure par- » ticulière pour assurer leur tranquillité, pourvu » qu'il ne s'agisse d'aucun accident qui intéresse » la sûreté publique; qu'ils ne signent ni ordon- » nances, ni consultations, et que leurs visites » soient gratuites, etc. »

Puisse cette loi de paix et de charité entretenir la concorde entre les ministres du culte et ceux de la santé, qui, dans l'exercice de leurs fonctions respectives, ne doivent connaître d'autre émulation que celle d'être utiles à leurs semblables, et de concourir à la prospérité de l'état!

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de Chimie ou *Recueil*, etc. Tom. 61. A Paris, chez *Bernard*, libraire de l'École Polytechnique et de celle des Ponts et Chaussées, quai des Augustins, n°. 25. 1807.

On observe avec plaisir que cette collection, qui s'annonça avec tant d'éclat dans le monde savant, sous les auspices d'un libraire qui semble y avoir puisé la plus belle idée chimique peut-être de tout le siècle, sous le rapport de l'utilité (la désinfection de l'eau par le charbon), et qui depuis avait paru languir un moment, reprend, sous la direction du libraire actuel, un intérêt toujours croissant par le bon choix des matières et par l'exactitude des livraisons. Ce tome ne fait éprouver que l'embarras du choix, par la richesse de ses articles. On y distingue une notice sur le vin et le vignoble de Champagne, précieuse par les faits; plusieurs expériences galvaniques; un essai sur les propriétés médicales des plantes, d'après leur configuration, par M. de Candolle; un mémoire sur les acétates de plomb et de potasse, par M. Proust; des recherches sur l'action réciproque du feu et du charbon, par M. Berthollet fils; une notice intéressante en matière médicale, sur le tartrite de chaux contenu dans le tartrite acidule de potasse, par M. Destouches, pharmacien du faubourg St.-Antoine. Des recherches sur la force assimilatrice dans les végétaux, par M. Braconnot; une note sur la décomposition de l'acétate de baryte par la soude, de M. Darcet; l'extrait d'une lettre de M. Berzelius, sur le fluate calcaire contenu dans les os et dans l'urine. Le rapport de M. Guyton, sur le fameux vase antique de Gênes (il sacro catino) cru d'émeraude; une lettre de M. Biot, sur l'action chimique et la propriété eudiométrique de l'eau pure; une note sur la découverte de l'éther muriatique, par M. Thénard; des extraits de différens ouvrages de chimie, etc. Nous apprenons avec plaisir que l'automne verra paraître une *table générale des matières* du 30e. au 60e. vol., destinée à faciliter le travail de ceux qui veulent consulter ce précieux répertoire des connaissances chimiques. On ne peut trop encourager le zèle du libraire qui dirige cette vaste entreprise, et le public attend de lui, avec impatience, des *Mémoires de physique et de Chimie*, que l'on dit être le fruit des scientifiques loisirs d'une société composée des plus ardens sectateurs de la chimie de France. Ce recueil contient, dit-on, des expériences neuves et piquantes. Une traduction du *système de chimie de Tomson*, que la France enviait à l'Angleterre, et qui complette toutes ses connaissances en ce genre, va sortir également des presses occupées par M. *Bernard*, dont les succès couronnent le zèle. La chimie a repris enfin le pas sur la physique qu'elle éclaire, et qui, sans elle, est sujette à délirer; et malgré le *véto* des obscurans de la rue des Prêtres, le siècle présent s'obstine à croire qu'il y a plus de profit et de plaisir à lire Thénard, Cabanis et Berthollet, que le Feuilleton du Journal de l'Empire et Marie à la coque.

Conseils aux femmes, sur les moyens de prévenir ou d'arrêter les suites fâcheuses de leur temps critique; par le docteur *Forthergil*; traduit par *Ch. F. S. Giraudi*, docteur médecin, etc. Chez *Crochard*, libraire, rue de l'École de Médecine. 1 fr., et 1 fr. 25 c.

Nous avons déjà annoncé cet utile opuscule, dans notre gazette, n°. 49; et si des torts graves nous ont fait changer d'opinion sur le compte de son traducteur, ils ne changeront point notre jugement sur le mérite de l'ouvrage. Au reste, le différent succès de nos deux entreprises doit suffire à ma vengeance, et expier ses torts. Nous profiterons de cette unique occasion de parler de lui, pour nous plaindre de ce que la Gazette de France, en citant (n°. 147, 26 mai) une rapsodie extraite de ce journal, l'ait insérée comme citation, et sous la rubrique de *Gazette de Santé*. C'est bien assez d'être responsables de nos œuvres, sans l'être de celles d'un écrivain avec qui nous n'avons rien de commun que l'idée de son journal, qu'il nous a dérobée, et qu'heureusement il exécute comme s'il était payé pour l'empêcher de réussir.

Essai sur la convalescence, par M. *Fabre-Amédée*, né au péage de Roussillon, docteur en médecine.

Ce mémoire, sur une matière trop peu discutée et qui nous a nous-même occupés transitoirement dans le n°. 51 de cette Gazette, annonce un esprit judicieux, circonspect, méditatif; qualités assez rares parmi les docteurs modernes, pour en féliciter sincèrement celui qui joint à cette défiance de ses forces, une instruction, qui excuserait plus de présomption. Au reste, cette précieuse qualité est ici une vertu de famille. Le jeune auteur parcourt les convalescences succédant aux différentes maladies; il détermine les agens extérieurs qui les retardent ou les favorisent, tels que la saison, l'air, le climat, l'habitation, le vêtement, la nourriture, les secrétions et les sensations. Ce mémoire sera lu avec intérêt, profit et plaisir par les personnes instruites et celles qui aiment à le devenir.

Preuves de l'efficacité de la Vaccine, etc. Par le docteur *John Thornton*. Traduit par M. *Dufour*, médecin de l'Hospice Impérial des Quinze-Vingts, etc. Avec gravures. *In-8°*. A Paris, chez *Chomel*, rue Jean-Robert, n°. 13; et *Capelle* et *Renaud*, rue J.-J. Rousseau. 3 fr. 50 cent. et 4 fr. 25 cent.

Mémoire sur le cancer occulte, etc. Par M. *Von-Mitag-Midi*, docteur médecin de l'hospice civil et de la ville de Roye. Ouvrage couronné par la société de médecine-pratique de Montpellier. A Roye, (Somme). Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 80 cent. franc de port.

Nous revenons sur l'annonce de ces deux ouvrages, à raison de l'importance du sujet qu'ils traitent. On ne peut trop favoriser la publicité du moyen que propose le premier, quand chaque jour nous sommes encore témoins des ravages de la petite vérole; et l'on a si peu de bons traités et de remèdes pour la maladie dont s'est occupé le second, que nous croyons ne pouvoir trop recommander à la confiance publique un mémoire que la première des sociétés de médecine a jugé digne de son suffrage.

M. S. U.

AVIS.

Nous avons reçu de quelques souscripteurs, le *prix double* du *double abonnement* que nous avions proposé; mais outre que nous avions demandé seulement la soumission de la souscription, et non l'envoi de l'argent, des réflexions infiniment sages de la majorité de nos abonnés, contenant à-peu-près les mêmes idées (preuve nouvelle de leur justesse) nous ont convaincu que le mieux est ennemi du bien, qu'on ne doit pas changer la forme d'un ouvrage bien accueilli par le public, et que nous cédions peut-être plus à un zèle inconsidéré qu'à un calcul bien fondé, en faisant cette proposition. L'argent excédent qui a été envoyé est donc à la disposition des souscripteurs. Nous invitons tous nos abonnés auxquels il manque des numéros, sur-tout depuis le 1er. juillet dernier, de nous en avertir pour les remplacer; nous avons même retrouvé quelques collections antérieures, mais il y manque des numéros.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XVII.) (137) (11 Juin 1807.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.



CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le mot *Gazette* a une origine médicale assez singulière : Un médecin de Louis XIII, *Théophraste Renaudot*, avait imaginé de débiter des nouvelles pour distraire ses malades. Leurs succès et sa vogue devinrent tels qu'ils lui donnèrent l'idée de les faire imprimer et colporter. Delà les premières Gazettes en France, en 1631. Il en obtint le privilége, qui fut long-temps un patrimoine de sa famille. Le mot Gazette vient du terme italien *Gazetta*, petite monnaie dont on payait ces feuilles politiques à Venise, où elles avaient pris naissance. La Chine possède, depuis un temps immémorial, une Gazette de l'Empire, véridique et décente. En France, le Journal qui a pris son titre se croit dispensé de suivre son exemple.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement expire en Juillet, sont invités de le renouveler, pour ne pas éprouver de retard.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'atmosphère a éprouvé quelque lenteur à se remettre du trouble qui lui avait été imprimé par les secousses orageuses qu'elle a subies il y a douze jours; et ce n'est que depuis quatre à cinq jours que le ciel a complettement repris sa sérénité. Le 25 mai, refroidissement subit par un orage qui ne s'est point fait entendre à Paris, mais que les journaux nous ont appris depuis avoir éclaté à Stainville, dans le département de la Meuse (1). Ce froid a été augmenté, les 27, 28, 29, 30 et 31, par la pluie; le tonnerre a terminé la soirée de ce der-

(1) Nous avions pressenti cet orage dans le dernier n°., et nous lui avions attribué le changement inopiné de l'air, le soir du 25 mai. Notre présage se trouve confirmé par le détail que vient d'en donner le *Narrateur de la Meuse*, Journal très-bien rédigé, et dans la correspondance duquel nous aurons souvent occasion de puiser de précieux renseignemens en observations météorologiques et médicales. Le 29 suivant a été signalé par un orage plus affreux encore, dont les ravages ont sévi dans une étendue de plus de dix lieues, depuis les promenades et le parc de Dijon qu'il a dévastés, jusqu'à Bouillaud, Collong, Couchey, Arcelot et Beyre, dans chacun desquels il a laissé des traces funestes de son passage. A Bouillaud, plusieurs arpens de bois ont

nier jour, et a été suivi d'une pluie qui a rompu les chemins comme au milieu de l'hiver. Le 1er. et le 2 juin le soleil et la pluie se sont disputé l'empire des airs; le 3, un orage terrible a dévasté les champs du canton de Chatou, sur la route de Paris à Saint-Germain; le 4 a été moins pluvieux; enfin, le 5, le ciel a repris sa robe azurée; le 6, la végétation, encore accrue par ces pluies fécondes, transformait tous les environs de Paris en jardins anglais, et offrait une verdure d'une fraîcheur bien rare dans cette saison, autour d'une ville populeuse dont les mille et mille voitures élèvent sans cesse des nuages de poussière qui obsurcissent les airs, et se déposent sur le feuillage des bosquets avoisinant les routes. Le dimanche sur-tout (7 juin) a présenté le coup-d'œil le plus enchanteur: des devoirs bien chers m'appelèrent ce jour-là hors des murs de Paris, et, cédant au besoin de confier au papier les délicieuses émotions qui innondèrent mon cœur de sensations multipliées, j'aime à les reproduire en en fixant ici le souvenir. A un jour éclatant et serein, sous le ciel le plus pur et le souffle d'une brise fraîche tempérant l'ardeur du soleil, avait succédé un incertain crépuscule qui, en suspendant l'empressement des promeneurs, la rapidité des chars, l'activité des jeux, ne laissait entendre qu'un murmure confus, dont quelques hautbois rompaient de temps en temps l'uniformité. Soudain mille feux étincellent à travers le feuillage, et semblent, dans la plaine qui entoure Paris, ces lueurs errantes dont l'éloquence des nourrices effraie l'imagination des enfans. Des sons aigus frappent les airs; l'aigre violon, le galoubet perçant, le tambourin entouré de grelots donnent le signal de la danse, et la terre gémit, à intervalles égaux, sous les pas mesurés de la troupe en cadence; la joie anime tous les rangs, et offre le tableau du plaisir sans licence, de l'abandon sans désordre; l'ouvrier oublie les fatigues de la semaine, le bourgeois ses ennuis, le plaideur ses procès, le chirurgien ses malades, le malade ses juleps et sa fièvre, maint auteur les injures du feuilleton, mainte belle ses sermens. Parmi les hymnes à l'amour et au dieu du vin, le souvenir des braves vient inspirer, à son tour, tel vieux érudit, père de tel jeune héros d'Yéna. Rempli du triple délire de la gloire, du vin et de Virgile, il boit à la prise de Dantzick, il *toste* à celui qui transporta chez les Sarmates les horreurs de la guerre, pour nous laisser les douceurs de la paix, et s'écrie:

« *Nobis hæc Deus otia fecit.* »

Je l'avouerai, cet élan non suspect de ce vieux enfant de la treille fut pour moi une utile leçon de reconnaissance et de politique; et je revins goûter chez moi, avec plus de sécurité, un sommeil pacifique dû aux veilles guerrières de nos défenseurs. Ah! puisse le héros qui guide aux champs de l'honneur leurs cohortes, conquérir, par ses victoires, une paix générale, et fondée désormais sur l'intérêt de tous les peuples! Puisse, à l'ombre du pavillon français protecteur une seconde fois de la liberté des mers, le commerce refleurir! Puisse enfin le monde, éclairé sur ses vrais avantages, payer les veilles de notre illustre chef, et les fatigues de ses armées, par le spectacle d'un bonheur désormais inaltérable!

Au reste, si la santé résulte de la concordance de la saison avec sa température, jamais elle n'a dû être plus florissante qu'en cet instant. Fidèle à ses fonctions sublimes, l'astre du jour n'a pas abandonné, depuis une semaine, les rênes de son char, et ses rayons étincelans versent chaque jour la vie et la joie au sein de la nature. On ne remarque en effet, depuis dix jours, aucune maladie dominante, et nous nous applaudissons de cette heureuse indigence.

Le superbe jardin des Tuileries offre, dans ce moment, tout le luxe de la végétation, et Flore

---

été arrachés; l'ouragan a enlevé les toits du château et de l'église de Couchey; à Arcelot, il a déraciné près de 800 gros arbres de la forêt; et l'on évalue à plus de 3000 le nombre des noyers qu'il a brisés. Enfin, il a entraîné des hameaux entiers dans ses tourbillons. Si ces effets sont terribles pour les dommages qu'ils causent localement, ils le sont bien plus pour les affections épidémiques qui suivent presque toujours ces grandes commotions atmosphériques, soit par la misère dont ces ravages sont suivis, soit par les chagrins qu'ils laissent et les altérations qu'ils impriment à l'air. Nous ne pouvons trop inviter les habitans des lieux qui en ont été le théâtre, à user de préservatifs pour en éloigner les suites épidémiques.

semble y avoir répandu ses corbeilles. Des gazons du plus beau verd ont remplacé ces buis contournés qu'on pouvait reprocher peut-être au goût d'ailleurs si pur de *Lenotre*, et des orangers gigantesques remplacent les tristes ifs qui décoraient son parterre. Qui n'admirerait pas ses touffes de roses et de chèvrefeuille, ses jets d'eau si limpide, ses marbres animés, ses bosquets nouveaux, ses arbres antiques, son enceinte martiale de piques de fer, et sur-tout les fleurs les plus variées qui émaillent les contours de ce parterre délicieux. Mais parmi ces fleurs étalant la pompe des nuances les plus riches, il en est une dont on regrette l'absence : c'est la *couronne impériale*.

M. S. U.

Depuis le 29 mai jusqu'au 9 juin, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{7}{12}$.

La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 19 d. $\frac{5}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 6 d. $\frac{5}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 96 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 61 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 6 fois au N.-E., 1 fois à l'E., 4 fois au N., 8 fois au S.-O., 6 fois N.-O. et 8 fois au S.

Premier quartier le 13. Pleine lune le 20.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MEDECINE.

DES PRISONS ET DES ÉPIDÉMIES.

Ces deux mots ont des rapports plus directs qu'on ne serait tenté de le croire à la première réflexion, et l'expérience vient ici se joindre au raisonnement, pour prouver que des germes de contagion, éclos au sein d'une prison, ont suffi très-souvent pour infecter toute une ville, toute une province.

Nous avons été conduits à l'examen de cette importante question par la connaissance des ravages que vient d'exercer la fièvre des prisons, à Dreux (Eure-et-Loir). Le président du tribunal, le commissaire impérial, le greffier, l'aumônier, le geolier, sa femme, sa servante, plusieurs prisonniers, dont un conscrit, leur perruquier, son garçon, le successeur du geolier, trois habitans de la ville, suivant par goût les audiences, viennent de périr victimes d'une négligence d'autant moins pardonnable à Dreux, que Chartres, chef-lieu de la préfecture, et qui n'en est distant que de sept lieues, avait éprouvé, il y a six ans, le même fléau. Il s'annonça alors avec un tel caractère, que plus de trente prisonniers *chauffeurs* en moururent. L'alarme était générale dans la ville ; chaque jour on enterrait un, deux et jusqu'à quatre prisonniers, avec tous les symptômes de cette affection si bien dépeinte par Rivière, Pringle, Lind, Huxham, Monro et de Haen, quand, à la sollicitation du préfet, et, sur le refus du chirurgien outragé par ces brigands, j'eus la confiance de braver seul la contagion, de visiter, trois fois par jour, ces malheureux jetés sur une paille pourrie, dans un caveau humide, non pavé, infect, sans courant d'air, de relever leur esprit abattu, de les faire transporter dans un lieu aéré, de les panser moi-même ; enfin, de leur prodiguer des soins si favorables, que le chef de la bande (d'Orgères), encore en proie à la dyssenterie, eut le courage inoui de s'évader, en s'élançant de cinquante pieds de haut (1) ; et qu'il n'est pas mort entre mes mains deux de ces malheureux, que j'ai traités au nombre de plus de soixante.

Chargé, à cette époque, gratuitement de l'inspection des hôpitaux et des prisons du département, je visitai les établissemens de Dreux ; je rendis un solennel hommage à l'administration paternelle de l'hospice, et à la disposition de son local ; mais je consignai, dans mon rapport au préfet, mes plaintes de l'insalubrité des prisons de la rue d'Orisson, en prédisant ce qui ne s'est que trop vérifié ces jours-ci. Eh bien ! il semble qu'on ait pris à tâche de choisir un local encore

---

(1) Ils devaient chercher à s'enfuir ; je devais moi les guérir ; on devait les garder : tout à fait son devoir, excepté les gardiens.

plus mal-sain ! Qu'on se figure, au centre de la ville (rue au Lait), sept petites chambres au rez-de-chaussée, pouvant à peine contenir chacune six personnes couchées, ne recevant de jour que par une imposte grillée, sans aucune ouverture correspondante, exposées au midi, parsemées d'une paille qui n'était renouvelée que quand elle était hachée ; qu'on ajoute que dans le nombre de ces chambres, adossées à des maisons particulières, avec si peu de précautions de sûreté qu'il s'est échappé, en deux fois, dix prisonniers par leurs cours, et si peu de moyens de salubrité qu'il est impossible d'établir des percées de jours correspondans et des courans d'air, il faut comprendre trois cachots, ainsi nommés parce que les prisonniers, plus sévèrement recommandés, y sont seuls, ou du moins en petit nombre, et formant, par leur exposition au midi et l'élévation des édifices voisins, une fournaise ardente.

C'est-là que, sans choix, sans distinction, on a entassé jusqu'à plus de soixante prisonniers de *tout ordre*, conscrits réfractaires pêle-mêlés avec des voleurs et des assassins, attendant, les uns, la gendarmerie qui les remplaçait par de nouveaux, les autres la chaîne ou le supplice ; comme si le même lieu de détention devait confondre, et ceux qu'un moment d'erreur écarta du sentier de la gloire, qu'ils vont reprendre à la voix de celui qui ne l'invoqua jamais en vain, et des misérables qui ont abdiqué tout sentiment d'honneur ! Comment se peut-il que des abus pareils se commettent à vingt lieues de Paris, où l'administration offre, en cette partie, sous le rapport de la sûreté publique, comme sous celui de la salubrité, un modèle dont on chercherait vainement l'équivalent chez les peuples les plus philantropes (1) ?

Au-dessus de ces repaires du crime et de la douleur, est la salle d'audience, près de laquelle est le greffe. Ce local entier appartenait à la communauté de l'Instruction Chrétienne, qui y avait cinq sœurs tenant les petites écoles pour les enfans des pauvres, et avec une telle destination, cette maison était aussi heureusement placée au centre de la ville, qu'elle y est défavorablement comme prison.

Le préfet choisit ce local sur parole. La disposition des lieux fut donnée, au rabais, à un architecte de Chartres, nommé *Morin*, qui y a mis une économie si voisine de la fraude, qu'il n'avait pas revêtu de maçonnerie la partie du plancher de la prison, placée sous le siége des juges. Or, lorsque la contagion était à son comble, il plut au geolier de faire (sans ordre apparemment ou bien mal dirigé) une fumigation de genièvre dans les prisons, laquelle pénétra dans la salle d'audience, fit craindre un instant qu'il y eût un commencement d'incendie, et éleva avec elle les miasmes pestilentiels qui s'échappaient des prisonniers mourans. Cette fumigation eut un effet si promptement énergique, que trois assistans habituels de l'audience prirent la contagion et moururent du 19 au 27 mars (Chevard, veuve Pichard, Marin-Foucault). Quant aux juges, il est à croire que les fumigations de cet imprudent geolier, pénétrant chaque jour dans le cabinet où leurs robes se déposaient, les imprégnèrent d'un poison bien actif, puisqu'ils périrent tous les trois, du 17 au 25 du même mois de mars. L'abbé Fritot et le geolier les avaient précédés ; un autre juge fut, pendant plusieurs jours, dans un état désespéré. Comment n'a-t-on pas reconnu, dès l'invasion, une contagion aussi fatalement caractérisée? Quels douloureux reproches n'a pas à se faire le chef du département sur qui repose une telle responsabilité, et dont la négligence dans le choix du local, dans l'emploi des matériaux pour sa destination, enfin dans les premiers moyens de répression d'un tel fléau, a causé la mort de respectables magistrats, de malheureux conscrits, d'honnêtes habitans, et peut-être de pères de famille non jugés encore...... innocens même...... et sur la mémoire desquels planera toujours le soupçon de l'infamie, à raison du séjour où la mort les surprit ! Que je le plains sur-tout s'il a réfléchi qu'aucun de ces malheurs ne fût arrivé si, mettant à profit les avis de mon rapport,

(1) Nous aurons occasion d'en rendre compte, sous le rapport qui nous intéresse plus particulièrement, celui du *conseil de salubrité*, institué par le préfet de police, et dont les soins ne dédaignent pas les détails les plus minutieux.

on eût transporté les prisonniers dans un local inutilement demandé par le conseil municipal, puisqu'on ne pouvait établir dans celui-ci des courans d'air. Il est bien temps de faire aujourd'hui d'insignifiantes fumigations, et de placer tardivement les conscrits dans un local séparé et aussi mal-sain, après la mort de douze ou quinze victimes. Le premier épurateur est l'air libre; c'est par l'air libre sur-tout que s'opèrent ces combinaisons chimiques destinées à le corriger. Comment veut-on que l'oxigéne Guitonien, spécifiquement plus lourd (50,694 grains le pouce cube, à 28 pouces de pression, et à 10 degrés du thermomètre, *Lavoisier.*), se combine avec un air délétère, azotique, spécifiquement plus léger (44,444 gr.), ou un air atmosphérique sans ressort, sans mouvement oscillatoire, et moins lourd que lui (46,005 gr.)? Que signifient ces *ventouses inférieures* proposées par un ingénieur assez au-dessous de son art et de son siècle pour ignorer que le calorique, toujours placé à la zone supérieure, élève avec lui une partie des miasmes contagieux, sur-tout si le gaz azote, produit par la fermentation animale des déjections, des ordures de tout genre, se trouve uni à l'hydrogène le plus incomparablement léger de tous (3539 gr.)? C'est cette loi élémentaire de chimie qui fait le mérite des ventilateurs toujours *supérieurs* de Curaudeau, et qu'il est impardonnable à l'ingénieur d'un département français d'ignorer(1). Peut-il ne pas savoir que c'est la raison pour laquelle les places du parterre et sur-tout celles du *paradis* dans les spectacles, sont jugées les moins salubres; les premières, par la présence du gaz acide carbonique; les secondes, par celle du gaz azote : c'est celle pour laquelle on place toujours des ventilateurs à cette élévation; pour laquelle les *Ciceroni* engagent les voyageurs à se courber dans les grottes de Bayes, de Pouzzole, etc., afin d'éviter la respiration du gaz hydrogène, toujours régnant à la partie la plus élevée; comme c'est aussi pour lui obéir que, dans l'ouverture des mines métalliques, des puits peu pratiqués, des caves infréquentées, enfin, dans tous les lieux où l'air extérieur n'a pas un facile accès, et où les flambeaux s'éteignent au lieu d'enflammer l'air ambiant, le moyen d'assainissement le plus employé est un puits d'*airage*, placé supérieurement, et dont on détermine l'activité en allumant à son embouchure un fourneau qui, par la raréfaction de l'air, pompe l'air inférieur, le conduise à travers le brasier, où la combustion le dépouille de ses principes délétères, et le rend à l'immense foyer atmosphérique. Mais, dans le cas présent, cette précaution serait même insuffisante. C'est par des jours correspondans, par des ventilateurs inférieurs, supérieurs et latéraux, qu'on parviendra seulement à assainir un local, pour l'infection duquel tout semble avoir concouru : absence de l'œil du maître; infidélité du préposé aux constructions; ignorance de l'inspecteur des travaux et du ministre de santé; inutile réclamation des autorités intermédiaires; avidité des valets habiles à lever un impôt sur le malheur, et à mettre en défaut la vigilance des administrations locales; amoncèlement permis, pendant des semaines entières, d'immondices produites par des malheureux qui ne peuvent sortir qu'à des heures réglées, pour les fonctions les plus pressantes, malgré l'effet des médecines ordonnées, ou même la dyssenterie; défaut de renouvellement de la paille, qu'avait envain sollicité, à plusieurs reprises, la charité elle-même, sous les traits de la pieuse demoiselle *Vabois*, ange consolateur des noirs habitans de ce lieu de gehenne et de grincemens de dents (1).

Comment n'a-t-on pas demandé des secours dans la capitale? Non, la conjuration anti-médicale en est à ce point, qu'aux portes de Paris on a choisi, parmi les médecins de Chartres, un chirurgien qui vient de couvrir sa tête du bonnet doctoral, sans adjonction même du mé-

(1) Les miasmes ne s'élèvent point, ose-t-on dire! Et les trois auditeurs ainsi que les trois juges ont pris la contagion dans la salle d'audience, qui est au-dessus de la prison, et dont le plancher était presque à jour! C'est le gaz acide carbonique qui rampe, mais l'azote s'élève.

(1) Il n'y a point eu de contagion dans le quartier des femmes, preuve nouvelle que la cause en était due à l'encombrement résultant de la jonction des conscrits aux autres prisonniers.

decin aux épidémies à Dreux. Et quelles sont les fonctions des médecins aux épidémies ? si ce n'est de prévenir les foyers de contagion dans les établissemens publics et particuliers (1). Tout se réunit donc pour proscrire une prison située au milieu de la ville, au midi, sans courans d'air opposés, trop peu solide, trop petite ; et pour la transporter sans beaucoup de frais, du centre des habitations, auprès du grenier à sel, au local occupé à présent par la gendarmerie qui serait bien logée dans l'ancienne prison de la rue d'Orisson, sur la grande route, en cas d'accident. Le tribunal resterait où il est, mais le réz-de-chaussée serait rendu à l'instruction publique qui y établirait une école secondaire, en expiation de la contagion dont il a été le foyer.

Je ne me dissimule point que ma franchise me suscitera des inimitiés personnelles, qu'on essayera de me supposer d'autant plus de torts que j'en aurai dévoilés davantage ; mais la reconnaissance m'imposait la révélation de ces vérités fatales à une ville qui fut le berceau de mon enfance et de mon éducation : je les devais à un monarque héros qui croit de l'attribution de sa haute dignité, d'appesantir tour-à-tour le poids de ses armes et de sa justice sur tous les ennemis de son peuple, et dont les ministres fidèles invitent eux-mêmes à dénoncer les prévaricateurs. . . . Eh qui sera la sentinelle de la salubrité publique, si le journal destiné spécialement à signaler les foyers des maladies populaires, déserte lâchement le poste que lui ont assigné les lois, le devoir et l'honneur ?

MARIE-DE-SAINT-URSIN, D. M.

CHIRURGIE.

On vend, rue des Saints-Pères, chez *Grangeret*, coutelier de S. M. l'Empereur, et des hôpitaux de la marine, n°. 45 attenant à l'hospice de la Charité, une gravure représentant l'action de secourir *un noyé*, accompagnée d'une instruction en huit articles. Ce moyen, déjà indiqué par Portal, Sabattier et plusieurs autres, consiste à introduire dans le larynx une longue canule conique et recourbée, par laquelle on insuffle de l'air dans la cavité thorachique, pour distendre les poulmons et rappeler leur mouvement de respiration et d'expiration, mais il ne serait bon qu'autant qu'on aboucherait à ce tube les vessies de gaz oxigène, inventées par le docteur Favre (*V*. N°s. 9 et 14) dont l'effet est d'opérer chimiquement la recomposition de l'air atmosphérique, dans les vésicules pulmonaires du malheureux asphyxié remplies de gaz azote et d'acide carbonique (1). Un moyen de seconder puissamment cette dilatation thorachique serait, selon nous, d'appuyer sur la poitrine et d'attirer alternativement deux balles semblables à celles des imprimeurs, mais imprégnées de substances tenaces qui, adhérant fortement aux côtes, en détermineraient l'élévation et l'abaissement alternatifs, et rendraient mécaniquement, à cet organe, son jeu oscillatoire. La canulle d'argent et l'instruction se vendent ensemble 18 fr. ; une plus petite, pour les enfans, 13 fr. 50 cent. Celle en cuivre, 6 fr. avec l'instruction ; le tout pris à Paris.

PHARMACIE.

Programme des prix proposés par la Société libre de Pharmacie de Paris, pour l'année 1809.

Les mémoires peuvent avoir pour objet telle question de chimie qu'il plaira aux concurrens, ou l'une des onze questions indiquées par la société. Ils seront adressés, francs de port, jusqu'au 1er. avril 1809, à M. Bouillon-Lagrange, secrétaire-général, rue de Seine, faubourg St.-Germain, n°. 23. Ils devront porter une devise et un papier cacheté contenant la même devise, avec le nom et l'adresse de l'auteur. Ce papier ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire

(1) Un cri universel s'élève du sein de la France pour demander la mise en activité des médecins aux épidémies, place gratuite, sans émulation, et qui pourrait être si utile et à si peu de frais ! !

(1) L'air *expirable*, quoique ayant subi peu de séjour dans le poumon, a déjà changé de proportions entre ses principes constituans ; l'oxigène n'y est plus qu'à 17 au lieu de 27 p. 100, et l'acide carbonique, qui n'y était qu'à très-petite quantité, s'y trouve dans le rapport de 11 p. 100.

sera jugé digne de l'un des deux prix, qui sont de 200 fr. et de 100 fr.

La société libre de pharmacie de Paris, s'honore des noms les plus brillans en chimie : Fourcroy, Vauquelin, Parmentier, Bouillon-Lagrange, Chaptal, Proust, etc. Et les onze questions proposées à l'examen libre des concurrens, sont la plupart du plus haut intérêt; mais quel est le Visigoth (1) qui, dans un préambule désavoué par la raison et le goût, a osé calomnier cette société célèbre, en se disant son interprète. Pour l'honneur du corps, nous aimons à penser que les questions votées par la société devaient paraître sans ce grotesque préliminaire; car, en réfléchissant que l'on peut à volonté, et sans une moindre intelligence, ôter ou laisser cet hors-d'œuvre, on est tenté de croire qu'il y a ici une surprise typographique. Peut-on croire, en effet, qu'une association qui compte plusieurs littérateurs distingués, eût laissé les phrases suivantes, d'autant plus ridicules qu'elles annoncent de la prétention, et qu'elles seraient plus excusables si elles étaient franchement niaises. Mais on sent le travail de l'auteur,

« Qui de son lourd marteau martelle le bon sens.

les voici : « *la* Société, en considérant que *l'é*tat » actuel des connaissances humaines présente » *même au pharmacien* un champ très-vaste, » dans *le*quel *le* temps, *le* travail et *la* méditation offrent des *lauriers à cueillir*, a préféré *la* liberté qu'elle accorde *au génie* plutôt » que de *lui* prescrire un but *vers le*quel il » pourrait rester stationnaire, sans satisfaction » pour *lui* et sans avantage pour *l'*art de *la* » pharmacie. » *Fiat lux*. Courage Picard, voilà du pur *diafoirisme. Hoc redolet Ciceronem.* Et c'est une trouvaille que d'avoir à enchasser dans une scène cette bribe diafoirétique qui rappelle si naturellement ce mot de Molière : On voit bien que Monsieur n'est pas accoutumé à parler à des visages. Mais Monsieur l'auteur, qui que vous soyez, de ce logogriphe pharmaceutique, qui vous engage à écrire?

« Soyez plutôt maçon si c'est votre métier.

Faites imprimer vos œuvres, on en sera quitte pour les laisser à l'épicier, et votre nom inscrit en gros caractères, sur le frontispice, sera du moins un préservatif du danger de les lire; mais compromettre une grave société, et lui faire tenir un aussi sot langage, c'est une impudence punissable par elle; et nous aimons à penser, pour sa gloire, qu'elle ne possède pas deux membres capables d'un tel guet-à-pens.

Le docteur Bouriat, de Tours, auteur du précis de la *Constitution médicale d'Indre-et-Loire* qu'il continue avec le même succès et le même zèle, médecin aussi recommandable par son érudition que par sa prudente pratique, vient encore de faire l'heureux emploi du *polygala* de Virginie, dans le traitement du *croup*, sur quatre enfans, selon la méthode du docteur Valentin. (*Voyez* nos N°s. 15, 17, 31, 40, 49 et 70). Plusieurs enfans attaqués du même mal, et pour lesquels on n'a pas eu recours à ce spécifique, sont morts. Cette découverte acquiert un nouveau prix par la naturalisation en France d'une affection rapide, meurtière, à peu près inconnue il y a seulement 35 ans (1), et par les regrets qu'inspire l'auguste victime qu'elle vient de sacrifier en Hollande, au sein de la médecine impuissante, au milieu de parens dont la douleur est sentie comme une calamité publique.

Le docteur J. Mouton fils, d'Agde, dit avoir retiré de l'emploi de la *digitale pourprée*, les plus grands succès dans le traitement de la phtisie pulmonaire et de l'hydropisie. D'un autre côté, un praticien distingué, le docteur Wauters, de Gand, publie une série de faits qui prouvent son inefficacité dans ces affections, et même son accélération des symptômes phtisiques. Le-

(1) Ce n'est pas le secrétaire-général que ses fonctions auprès de S. M. retiennent en Pologne, et qui, d'ailleurs, a fait ses preuves.

(1) En 1775, la société de médecine de Paris proposa cette question : Le *croup* existe-t-il en France? à quels caractères peut-on le reconnaître? Ce fut M. Vieusseux, médecin de Genève, qui remporta le prix. On a faussement accusé la vaccine de produire le croup, qui existait avant elle.

quel croire? Les expériences ont-elles été faites avec la même espèce de plante? Le climat a-t-il influé sur l'effet du remède? Les degrés de pulmonie étaient-ils les mêmes? L'hydropisie occupait-elle les mêmes cavités? etc., etc....

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

L'art de conserver la santé, ou Manuel d'hygiène; par *P. J. Pissis*, docteur médecin, ex-professeur de chimie à l'École centrale du département de la Haute-Loire. A Paris, chez *Barba*, libraire, palais du Tribunat, galerie derrière le théâtre Français, n°. 51; et au bureau de la Gazette de Santé, in-8°. 5 francs, et 6 fr. 30 cent.

Cet excellent ouvrage pratique qui commence, comme le dit ingénieusement l'auteur, où finit l'Hygiène théorique du docteur *Tourtelle*, a eu le succès que nous avions présagé, et a été médité avec fruit par les gens voués ou étrangers à l'art de guérir, qui ont l'opinion qu'il vaut bien mieux prévenir que traiter les maladies. Il réunit à l'instruction la plus solide, le style le plus pur, et nous le conseillons comme le guide le plus sûr pour ceux qui préfèrent le culte d'Hygie à la poli-pharmacie de Galien.

Nous nous plaignions, dans le N°. 12, de ce que l'existence des ministres de l'art de guérir n'était, pour ainsi dire, proclamée à Paris que par un placard affiché, il est vrai, tous les ans aux coins des rues, mais lu à hâte pendant les huit ou dix jours qu'il luttait contre les vents, la pluie, les outrages des passans, les affiches survenantes, au lieu d'être consignée dans une liste officielle et resserrée en un format portatif. Ce vœu vient d'être entendu, et une distinction injurieuse n'offrira plus, dans l'almanach impérial, à une confiance exclusive, tels ou tels membres appartenans à tel ou tel collége, à telle ou telle faculté privilégiée. Les noms de tous ceux qui ayant un titre pour exercer l'art de guérir, ont satisfait à la loi, ont ici obtenu les honneurs égaux de l'inscription, et offrant un exemple dont on doit desirer l'imitation pour les autres départemens, M. le Conseiller d'État, Préfet du département de la Seine, vient de faire imprimer, pour 1807, la *Liste générale des médecins, chirurgiens, docteurs en médecine; docteurs en chirurgie, officiers de santé et sages-femmes, ayant droit d'exercer dans le departement de la Seine.*

Elle est divisée en deux grands titres, *Réception d'après les anciennes formes. -- Réception d'après les nouvelles formes.*

Elle contient les noms, prénoms, demeures et dates de réception des médecins, chirurgiens, docteurs en médecine; docteurs en chirurgie, officiers de santé et sages-femmes.

Plusieurs individus qui avaient été portés sur les listes précédentes, ne sont point compris dans celle qui vient de paraître. Le soin que l'autorité à apporté à n'y admettre que les personnes dont les titres sont incontestables, en garantit l'exactitude, et l'inscription sur cette liste pourra, en quelque sorte, tenir lieu de diplôme à l'homme de l'art qui perdrait le sien, puisqu'il rapporte la date du titre en vertu duquel il exerce. In-4°. Prix 3 francs, et 3 fr. 50 cent. franc de port. Chez *Grabit*, libraire de la Préfecture, rue du Coq Saint-Honoré, N°. 8, à Paris. M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XVIII.) (145) (21 Juin 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On lit dans le n°. 165 (samedi 13 juin 1807) de la Gazette de France, le trait suivant, que nous avons cru de notre devoir de signaler pour encourager la constance de ceux qui portent des secours aux asphyxiés, et mettre en garde contre l'opinion, souvent trop tôt accréditée, de la mort de tel malheureux, que des soins plus suivis eussent rendu à la vie : « A Gênes, le 24 mai, deux enfans, qui ne savaient pas nager, s'étant jetés à l'eau, » étaient sur le point de se noyer, lorsque le nommé Pierre Scarra-Murra, vieillard de soixante-huit ans, » presque aveugle, s'étant aperçu du danger qu'ils couraient, se précipite dans l'eau pour les secourir, quoique » lui-même ne sut pas mieux nager qu'eux. Il eut le bonheur de les retirer tous les deux, mais déjà l'un et » l'autre avaient perdu connaissance. On leur administra les secours de l'art. Le plus jeune, âgé de sept ans, ne » tarda pas à être rappelé à la vie ; mais le second, âgé de dix ans, ne donna aucun signe d'existence *qu'après* » *vingt-quatre heures entières* ».

Nota. *Les Souscripteurs dont l'abonnement expire en Juillet, sont invités de le renouveler, pour ne pas éprouver de retard.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Cette année a été fatale aux anciennes tactiques, en guerre comme en médecine ; Napoléon a battu les vieilles bandes de Frédéric, et le tableau des maladies en a offertes plusieurs pour la cure desquelles il a fallu préférer la nouvelle thérapeutique ; telles ont été les fièvres insidieuses, le croup, l'ulcère utérin, le cancer, etc. dont le répertoire médical s'est, sur-tout depuis quelques années, bien tristement enrichi ; la même fatalité a poursuivi les préjugés vulgaires comme s'il était de l'essence des vérités de marcher toujours de front en s'éclairant mutuellement, chez les savans comme parmi le peuple. Depuis cent ans et plus, les observateurs agricoles avaient décrété que la température du jour de Saint-Denis réglait celle de l'hiver, comme celle de Saint-Médard était en possession d'influencer celle de l'été. D'accord cette fois avec les bonnes femmes Lamarck et Lalande, autorités respectables pourtant, avaient promis un hiver sec et froid, ... Eh bien, en

depit de Saint-Denis et des planettes, l'hiver a été pluvieux et doux ; et malgré la pluie du jour de Saint-Médard qui nous menaçait d'une humide quarantaine, l'été se montre sec et ardent. C'est une science étrange que celle des présages, et si l'on voulait bien y regarder de près, on verrait que, ceux-là seuls se réalisent, dont on a attendu l'événement avec complaisance pour ne les citer qu'en cas de réussite. On a accusé la médecine de conjecturalité, et ce reproche est fondé à un certain point, adressé à ceux qui exercent cet art trop empiriquement. L'empirisme (l'expérience) a son mérite et peut éclairer la marche de la pratique ; mais il faut qu'il soit soumis aux calculs de la théorie. C'est de cette union que résulte la science du médecin, qui cesse alors d'être conjecturale. S'il est vrai de dire que c'est sur les lois de la physique que repose tout entier cet art, il l'est aussi d'assurer qu'il emprunte de la morale ses plus efficaces auxiliaires pour le succès de son exercice ; malheur cependant au jeune praticien trop confiant dans cette ressource seule. Égaré, par sa lueur incertaine, il ressemblerait à un peintre trop préoccupé des sublimes proportions du beau idéal et qui voudrait les appliquer aux scènes grotesques, aux détails domestiques.

La température continue d'être en harmonie avec la saison, et si vous rayez du cadastre nosologique les éternels rhumatismes, les rhumes interminables, quelques coqueluches obstinées et des inflammations de poitrine assez rares, on observe peu de maladies ; mais au milieu des vicissitudes atmosphériques, la sécheresse a offert une prédominance très-marquée, sur-tout en ce moment, et l'on ne peut trop prévenir le génie inflammatoire qu'elle peut développer sous un type bilieux, soit gastrique, soit dyssentérique. C'est dans le régime seul, et non dans les médicamens, qu'il faut chercher ces préservatifs, et ils se réduisent à peu près aux suivans : Après avoir donné quelques soins indispensables à une toilette de propreté, plus recherchée encore que, sous une température tiède ou froide, on fera un premier dejeuner avec une tasse de bon chocolat sans pain. Cette recette, d'une exécution agréable, est le prophylactique le plus sûr contre les dyssenteries, et redonne à l'estomac relâché, par la chaleur ou par la fatigue des travaux de la digestion de la veille, une énergie nouvelle, et entraîne les glaires qui peuvent stagner dans les premières voies (1). Deux heures après on déjeunera, plus solidement, avec du pain et des fruits, du laitage, du beurre, des radis, peu ou point de viandes, à moins qu'on n'en ait contracté l'usage, qu'il ne faut pas quitter brusquement. Dans ce cas seulement on peut prendre un peu de café à l'eau. Les déjeuners avec l'infusion de cette fève d'Arabie et le lait, ne réussissant pas également pendant les ardeurs de l'été, on fait bien de les remplacer, pendant les grandes chaleurs, par les fruits. Les cerises sur-tout sont le plus attrayant comme le plus salubre, et leur saveur aigrelette, sans être acide (car il est essentiel de les choisir bien mûres et de ne pas les confondre avec les cerises bâtardes, les merises, les guines, les bigarreaux, tous d'une très-difficile digestion) ; leur saveur, dis-je, décèle bien leur action sur les congestions saburrhales. On a eu tort en général de ne pas approprier le régime alimentaire aux saisons, et il est bien étrange de voir nos cuisiniers, si érudits d'ailleurs, s'obstiner à servir, en été comme en hiver, un potage bouillant, une côtelette brûlante, etc., sans égard pour les divers appétits variant avec les diverses saisons. Nous ne voulons, ni qu'un maître-d'hôtel consulte chaque matin le thermomètre pour régler la carte du dîner, ni transformer l'atelier de Comus en fourneaux de chimie ; la cuisine est assez savante sans l'intervention encore de la médecine ; mais nous desirerions que l'assaisonnement des mets fût toujours en raison de la saison et des indications hygiéniques qu'elle présente (2) : c'est ainsi que je remplacerais, par une salade de chicorée sauvage, doublement tonique et par ses principes amers et par son assaisonnement acide, la soupe, nourriture indigeste, sur-tout en été, et comme préliminaire, parce que sa chaleur excessive dilate l'estomac et le prive de son ressort. A ce début apéritif succéderaient, ou plutôt

(1) *In fluxionibus alvi, mutationes egestionum prosunt.* Hipp. aph. XIV, sect. 5.

(2) *Mutationes temporum potissimùm pariunt morbos.* Hipp. aph. I, sect. 3.

s'associeraient des viandes froides entourées de gelatine et un peu aromatisées; car rien ne se marient mieux, pour le goût et la santé, que les viandes, les aromates et les végétaux (1); c'est le régime favori des Musulmanes qui, voulant tromper l'ennui d'une perpétuelle inaction et acquérir les volumineux contours qui, chez ce peuple, ont usurpé une réputation de beauté, passent les journées, tour-à-tour, à se baigner et à se gorger de dattes, de figues, de pignons, de pistaches, de gelées de fruits, d'amandes douces, de cacao et de gelatines composées de viandes de jeunes animaux. Elles remplissent les entr'actes par une infusion très-légère et bouillante de café vert et de sorbets glacés. C'est à ce régime étrange, dont la plus molle insouciance et des bains de vapeurs délicieux secondent encore l'effet, qu'elles doivent les amples dimensions si prisées par leurs superbes époux. Avec les mets que nous venons d'indiquer, le raifort frais, à présent, remplacerait la moutarde, mieux appropriée à l'hiver. Des salades de laitue, ou de pourpier, assaisonnés de cresson, d'estragon, de sariète, de cerfeuil, ranimeraient l'appétit sans trop l'irriter. On finirait par couvrir la table de couronnes de fleurs et de pyramides de fruits dont les couleurs et les parfums réunis contenteraient à la fois tous les sens, et inviteraient, par les yeux et l'odorat, à satisfaire le palais. On proscrirait, pendant ces jours où l'on respire une atmosphère enflammée, le café et toutes les liqueurs alkooliques; mais un vin pur et généreux versé d'une main moins avare, répandrait, à la ronde, la gaieté dans l'ame des convives, en rappelant au centre, la chaleur occupant les extrémités. Quatre heures après le repas, on ranimerait encore l'énergie de l'estomac et l'on ajouterait à la facilité de ses fonctions, par l'usage modéré des glaces. Croit-on que cette manière de vivre ne valût pas les quatre services bien méthodiques de nos dîners d'étiquette, commençant à l'heure des soupers d'autrefois, nos thés anti-digestifs, nos tristes reversis, nos bouillottes ruineuses et nos bals nocturnes. Nous avons tourné en ridicule les mœurs de nos ayeux, en enchérissant sur leurs vices, et nous expions cruellement nos mépris irréligieux, par la perte de notre santé.

Il est impossible d'éprouver une température plus constamment belle que celle dont nous jouissons depuis vingt jours.

M. S. U.

Depuis le 9 juin jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 6 lig. $\frac{1}{12}$.

La moindre de 28 p. $\frac{11}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 23 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 9 d. $\frac{5}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 92 d.

Et pour le *minimum* 60 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 1 fois au N.-E., 2 fois au N., 4 fois au S.-O., 11 fois N.-O., 1 fois au S., 8 fois à l'O. et 3 fois S-E.

Dernier quartier de la lune le 28.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

APOPLEXIE.

Inter utrum que tene.

Le docteur GAY vient de publier une brochure ayant pour titre : *Vues sur le caractère et le traitement de* L'APOPLEXIE, *dans lesquelles on réfute la doctrine du docteur* PORTAL, *sur cette maladie.*

Sans parler du ton ni du style de cette réfutation, nous dirons que la réputation de M. PORTAL pouvant, en quelque sorte, le garantir des attaques de son adversaire, il y a au moins de l'imprudence à censurer aussi durement un homme qui est, depuis quarante ans, en possession de la confiance d'un public éclairé, et à qui d'ailleurs l'art est redevable d'un grand nombre de travaux utiles.

M. *Gay* reproche à M. *Portal* d'avoir consi-

(1) Tous les végétaux dans leur fraîcheur, les nouveaux légumes et les premiers fruits, pris seuls et immodérément, relâchent trop et causent des atonies dangereuses et très-difficiles à guérir.

déré l'apoplexie comme constamment sanguine ou inflammatoire, d'avoir nié qu'il y eût d'apoplexie séreuse, et d'avoir dit, qu'en supposant même son existence, il faudrait la traiter comme l'inflammation, c'est-à-dire, par la saignée; qu'elle est toujours séreuse; qu'elle dépend de l'*appauvrissement* et de la *raréfaction* du sang, de son *ébullition*, etc.; M. Gay veut qu'on la traite constamment par l'émétique, et que la saignée soit sévèrement proscrite : il pense même, et il est *convaincu*, que « *toute effusion de sang* » *est toujours pernicieuse dans le traitement* » *de toutes les maladies* ». Il assure, en outre, que « la pratique *crée* plus d'apoplexies qu'elle » n'en trouve, et qu'*il n'a rencontré aucun* » *cas d'apoplexie parfaite*. »

Tâchons de trouver un moyen-terme entre deux opinions aussi diamétralement opposées, ou plutôt établissons une opinion qui soit conforme à la vérité, c'est-à-dire, qui soit le résultat, de l'observation et de l'expérience des siècles.

Or, l'une et l'autre prouvent que la cause prochaine de l'apoplexie est toujours la pléthore, quelquefois sanguine, et le plus souvent humorale; un praticien un peu expérimenté ne peut méconnaître les signes qui caractérisent ces deux différens états.

Pour peu qu'on réfléchisse donc sur la différence essentielle de ces deux causes, on en conclura que le traitement doit être varié; et telle a toujours été, en effet, la méthode des praticiens les plus judicieux. Ainsi, dans le cas d'apoplexie séreuse, les évacuans, et sur-tout l'émétique, sont employés souvent avec succès : dans l'apoplexie sanguine ou inflammatoire, au contraire, la saignée doit être le moyen le plus efficace; car la pléthore sanguine ne peut avoir pour cause prochaine que la surabondance et la richesse du sang. L'opinion des praticiens de tous les temps, en établissant la différence des deux espèces d'apoplexies, a donc indiqué, en même temps, le traitement qui convient à chacun.

L'observation suivante pourra jeter de nouvelles lumières sur cette question.

Une dame âgée de 33 ans, fortement constituée, d'une stature au-dessous de la moyenne, d'un tempérament sanguin et pléthorique, ayant le col court, douée d'une grande sensibilité, et habituellement sédentaire, ayant eu plusieurs couches heureuses, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 24 ans, et devenue veuve depuis 16 ans, avait éprouvé de grandes révolutions morales pendant le cours de notre révolution politique; mais le chagrin n'avait eu que peu de prise sur son caractère, naturellement très-énergique et plein de résignation. Plusieurs suppressions des menstrues, plus ou moins longues, avaient néanmoins été le résultat de tant de secousses, et il y avait eu de fréquentes irradiations qui se terminaient le plus souvent par des hémorragies considérables de la poitrine et du nez.

A la suite d'une suppression de plusieurs mois, la malade fut subitement frappée d'apoplexie; le médecin qui fut appelé, pratiqua d'amples saignées qui la rappelèrent à la vie; mais l'état soporeux continua, et le médecin, craignant sans doute de soustraire une trop grande quantité de sang, employa les sinapismes et autres moyens révulsifs qui remplirent parfaitement son attente; la malade, à peine revenue, éprouva des douleurs horribles de l'effet des sinapismes : l'irritabilité devint extrême, et ne put être calmée que par les lotions émollientes, les bains, les boissons émulsives, etc. A peine cet érésisme eut-il cessé qu'elle se rétablit avec une rapidité étonnante, et en moins de huit jours sa santé fut très-bonne, mais les règles ne revinrent pas.

Peu de mois après elle éprouva des tracasseries qui amenèrent un nouvel accident. Je fus appelé à l'instant même : la malade était sans connaissance et privée de sentiment; la face, le col et la poitrine étaient d'un rouge vermeil *très-intense*, et tuméfiés; la conjonctive était injectée, la respiration était stertoreuse, le sang sortait à gros flots de la poitrine, le pouls était petit, concentré, les extrémités froides. Je fis de suite une saignée du bras (1), durant laquelle

(1) Le sang fut promptement coagulé et le caillot, très-vermeil, recouvert d'une couënne inflammatoire : il n'y avait que quelques gouttes de sérosité, quoique la saignée fut d'environ dix onces.

la suffocation diminua et le sentiment revint un peu; mais à peine le sang eut-il cessé de couler que les accidens se renouvellèrent avec plus d'intensité. Je fis alors appliquer les sangsues à la vulve et aux cuisses : les graves accidens cédèrent bientôt, mais la respiration resta gênée, le visage rouge incarnat et tuméfié, l'œil enflammé et hagard. La malade fut mise à la limonade, pour boisson et nourriture.

Cet état se soutint pendant environ trente heures. Alors les accidens reprirent, et elle aurait infailliblement suffoqué, si ses gardes ne lui eussent appliqué de suite un grand nombre de sangsues; elle n'avait pas encore recouvré la connaissance quand j'arrivai. La face et la poitrine avaient exactement la couleur d'*écrevisses cuites*, et je ne fut pas peu surpris de trouver les linges qui la recouvraient immédiatement colorés du plus bel incarnat; le sang transsudait manifestement à travers la peau, et cette transudation ne cessa que cinq ou six heures après, c'est-à-dire, lorsque la respiration devint libre et que la malade eut entièrement recouvré la connaissance : pendant tout ce temps l'écoulement du sang avait été entretenu par le moyen des sangsues. La face et la poitrine reprenaient insensiblement leur couleur naturelle; la tête devint libre; mais la malade était très-faible et ne pouvait supporter d'autres alimens que quelques tranches de citron sucrées : sa langue était chargée de mucosités (1). Nous lui fimes passer un laxatif qui produisit un assez bon effet. Le lendemain elle put avaler quelques huîtres crues.

Cet état se soutint pendant quatre jours, et la malade était en pleine convalescence, lorsqu'une nouvelle révolution morale vint la replonger dans un danger non moins grand que le premier. Nous n'eûmes plus alors à combattre une apoplexie, mais une vraie léthargie; nous eûmes recours aux sinapismes appliqués aux cuisses et aux pieds successivement, à la ventilation, aux frictions sèches, etc. La malade sortit de cet état en moins de six heures, mais ce fut pour souffrir les douleurs les plus atroces de l'effet des sinapismes, et quoique nous eussions eu le soin de les enlever aussitôt que nous avions aperçu les premiers signes de sentiment (dans la crainte de voir se renouveler ce qui l'avait tant fatiguée dans sa première attaque), nous ne vîmes pas moins s'élever les ampoules à mesure que le mouvement et la reconnaissance se rétablissaient.

Ces douleurs furent très-intenses pendant trois jours; elles diminuèrent alors graduellement, et la malade retomba insensiblement en léthargie. Nous crûmes devoir alors borner nos moyens à la ventilation, qui nous avait paru produire le plus d'effet, autant toutefois que le danger ne deviendrait pas plus imminent. Je ne la quittai pas durant cette attaque : la respiration était faible et courte, le pouls presqu'imperceptible, la figure pâle, mais régulière; quelques mouvemens convulsifs se manifestaient de temps en temps aux lèvres, la chaleur du corps était douce, les pieds froids. Des bouteilles de grès remplies d'eau chaude furent placées au bout des pieds et renouvelées aussi souvent qu'il était nécessaire pour y rappeler la chaleur; la ventilation fut continuée presque sans interruption : et cet état fut le même pendant soixante-huit heures. La malade en sortit comme d'un profond sommeil; elle put prendre un bouillon, et elle eut assez de force pour se placer sur sa garderobe.

Bientôt après, elle ressentit des coliques utérines qui devinrent très-violentes et durèrent trois jours; elles furent accompagnées de l'issue, par la vulve, d'une grande quantité de matières blanches très-visqueuses, et suivie des règles qui coulèrent très-bien pendant cinq à six jours.

Peu de jours après, la malade reprit ses occupations habituelles; elle fut très-bien réglée et se porta à merveille pendant plus d'un an.

Elle eut alors une nouvelle suppression d'environ six semaines; et, à la suite d'un travail forcé et de plusieurs veilles, elle fut frappée d'une nouvelle attaque d'apoplexie et d'hémoptisie. On appliqua de suite les sangsues, et lorsque j'arrivai, le danger le plus pressant était déjà éloigné. Cependant la face, le col et la poitrine étaient très-rouges et tuméfiés; les yeux in-

(1) La violence et la promptitude des accidens ne m'avaient pas permis d'appeler de conseils; au premier instant de rémission, je priai un de mes confrères de venir m'éclairer de ses lumières.

jectés, la respiration stertoreuse, la toux suffoquante, le crachement de sang considérable, le pouls imperceptible. Je fis plonger les pieds de la malade dans un seau d'environ douze pintes d'eau chaude, et je lui fis une large saignée du pied; le sang coula pendant neuf minutes, et elle en fut très-soulagée (1).

Cependant, comme l'oppression et l'assoupissement continuaient, quoiqu'à un degré bien inférieur, je jugeai prudent de prévenir les graves accidens par l'écoulement continuel du sang, à l'aide de deux ou trois sangsues appliquées successivement à la vulve; jusqu'à la disparution totale des symptômes. A la fin de la soixante-douxième heure, tout fut dissipé : la malade desira des alimens, on lui donna une soupe légère; elle s'endormit; son sommeil dura six à sept heures : elle se trouva guérie, et le lendemain elle reprit ses occupations ordinaires. Elle a toujours été bien réglée depuis.

Que doit-on conclure de cette observation?.... Qu'il y a des APOPLEXIES SANGUINES, dans lesquelles l'*émétique* serait tout au moins aussi meurtrier que peut l'être la saignée dans l'apoplexie *séreuse*, et qui ne peuvent évidemment céder qu'à la saignée.

Si nous voulions réfuter la doctrine de M. Gay, notre observation suffirait, car la cause prochaine de la pléthore, chez la dame qui en fait le sujet, se trouvait évidemment dans la richesse et l'inflammation du sang; son siége était principalement dans le système artériel; et il n'y avait certainement là ni la *raréfaction*, ni la *dissolution*, ni l'*ébulition*, etc., etc., dans lesquelles il prétend trouver constamment cette cause.

Tel est donc le défaut essentiel de toutes les doctrines, qui sont bien plus le produit de l'imagination de leurs auteurs, que le résultat de l'expérience, de trop généraliser, et d'exposer ainsi le lecteur bénévole à méconnaître tout ce qui s'écarte de la règle qu'ils ont établie.

Les classes ne sauraient être dans la nature qui ne forme que des individus : la seule, la vraie doctrine dans les sciences, et principalement dans celles qui ont pour objet la conservation de l'homme, doit donc tendre à diriger l'esprit vers la connaissance de la manière d'être propre à l'individu qu'il étudie, bien plus qu'à reconnaître quelle est l'analogie que cet individu peut avoir avec un autre individu de l'espèce.

C. *D. M.*

(1) Lorsque l'eau fut refroidie, je l'examinai ; elle était aussi colorée que le sang même, et je trouvai, dans le fond du sceau, quatre onces de caillot en dépôt très-compact.

PHARMACIE.

Nous avons promis (nº. 8) de donner successivement la notice des recettes particulières à plusieurs pharmacies estimées de Paris et même des départemens, qui ont acquis des droits à la confiance publique par leurs succès constans; nous continuons aujourd'hui à remplir cette tâche difficile, mais dont l'utilité nous dédommagera de ce qu'elle nous a coûté de recherches.

M. Gardinville, et non Garnier (comme on l'a imprimé par erreur), successeur de M. Cozette, rue et porte St.-Jacques, vis-à-vis le Panthéon, est le pharmacien dépositaire des trois recettes que nous avons annoncées dans notre Journal, et qui consistent en une poudre anti-cancéreuse, un sirop anti-glaireux et une eau épilatoire.

Nous ne publions rien, au reste, qu'après avoir pris, sur les compositions de ces recettes, des renseignemens exacts, et, sans prétendre précisément en obtenir le secret, nous avons le droit de ne les citer qu'après avoir constaté leur réussite, et sur-tout leur innocuité. A ce titre, nous sommes fondés à dire que plusieurs médecins ont fait, avec un succès marqué, et qui ne peut être attribué à une autre cause, usage du *sirop anti-glaireux* que nous annonçons, et dont la propriété réside sur-tout dans une combinaison alkaline *convenablement dosée :* il se prend à la dose de deux cuillerées, chaque matin, à jeun; sa saveur est agréable. Il provoque les selles sans les forcer; il convient sur-tout aux personnes qui éprouvent, le matin, des nausées, des congestions de glaires, et à plus petite dose aux enfans qui ont les glandes engorgées et le ventre paresseux.

Les praticiens se louent également de sa *poudre anti-cancéreuse*, qui s'emploie en fumigation qu'on peut diriger à volonté sur les parties malades, et même dans des cavités où des médicamens solides ne pourraient pénétrer. Nous avons vu des aphtes vénériens céder très-promptement à cette vapeur, et même une angine gangréneuse, non compliquée de syphilis, en recevoir un notable accroissement dans la rapidité de sa guérison.

Quant à son épilatoire, qui est plutôt un moyen cosmétique qu'un moyen médical, excepté dans quelques affections cutannées où, comme préliminaire d'opération chirurgicale, notre mission se borne à déclarer que la recette qui nous a été présentée et que nous avons chimiquement vérifiée, ne contient aucune substance nuisible employée à l'extérieur; et nous souhaitons, d'après cette innocuité, que l'effet en soit aussi prompt et certain que l'assure M. Gardinville. Sous le rapport de la santé, cette composition avait droit à une mention dans un journal destiné autant à populariser les remèdes utiles, qu'à signaler les recettes dangereuses. Enfin, on trouve à sa pharmacie, *un Acide végéto-balsamique* très-propre à combattre les affections bilieuses et à rafraîchir dans les ardeurs de l'été. Des médecins ont ordonné, avec succès, dans des affections syphilitiques désespérées, son *eau d'Othaythy* qui offre une combinaison nouvelle du fameux Minéral dont on s'obstine à nier les bienfaits, tout en persistant à l'employer incognito.

M. Gardinville demeure rue et porte Saint-Jacques, vis-à-vis le Panthéon, nº 172.

M. S. U.

VARIÉTÉS MÉDICALES.

Jusqu'ici le Journal de l'Empire avait borné sa juridiction à expédier des brevets d'immortalité aux danseurs qui soudoient le grand Corrégidor des coulisses, et des titres de grâce à Voltaire, Diderot, d'Alembert et autres petits écrivains. Quelquefois, arborant la bannière hippocratique, ces Frères Ignorantins se sont avisé de parler de médecine comme ils parlent de tout, *à vue de pays*, et si ridiculement une fois, que notre réponse leur ferma la bouche; ils l'ouvrent encore aujourd'hui (4 juin) et après quelques invectives contre *la médecine, plus agréable et moins meurtrière, quand elle s'efforce d'embellir les visages, que lorsqu'elle prétend guérir les corps*, le champion de *semaine* se fait la trompette du *rouge végétal* de Mademoiselle Chaumeton, qui est *à peu près le même que celui dont se servent les fameuses beautés de l'Orient* (avec lesquelles apparemment le Journal de l'Empire a des correspondances), et d'une merveilleuse pommade qui est *la terreur du hâle, des boutons et de toutes les incorrections de la peau*, enfin d'un excellent onguent pour la brûlure.

Mettons à profit encore cette erreur pour proclamer hautement cette vérité qui n'est pas d'un aussi bon rapport pour un journaliste de bonne foi, qu'une mention honorable dans le Journal de l'Empire : qu'il n'y a point d'*eau de beauté*, que rien ne corrige les *incorrections* du teint qu'en répercutant avec danger l'humeur qui se portait à la peau, que dès-lors le rouge le plus beau est la fraîcheur de la santé, le fard le plus naturel celui de la pudeur, le cosmétique le plus parfait l'eau pure et fraîche, mais qu'il est aussi indécent que dangereux de distribuer, dans une feuille semi-officielle, des recettes aussi réprouvées par la médecine que par les principes religieux qu'on affiche dans ce journal.... jusqu'à la bourse près. Nous donnerons, sur le danger des fards, un article dont nous devons dire que la mode actuelle ne fait pas un besoin bien pressant : jamais les femmes n'ont été mieux parées de leurs graces naturelles. Un étudiant en médecine vient de trouver, dans le bois de Fernambou, un rouge réellement végétal; mais ce qui rend coupables tous ces rouges végétaux, c'est leur association au talc nécessaire pour les faire adhérer à la peau, et qui, à raison de l'extrême ténuité de ses parties, bouche les pores, et nuit à l'insensible transpiration.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Tableaux d'Essais pratiques sur quelques remèdes usités à l'hôpital civil de la ville de Gand, etc. Par *P. E. Wau-*

ters, médecin en chef du susdit hôpital, etc. *In*-8°. A Gand, chez *Ch. Degoesin-Disbecq*, rue de Marjolaine.

Cet ouvrage, rédigé dans le genre des *Adversaria Medico-practica* de Gilibert, contient un suite d'*essais* de guérison tentés par la *digitale pourprée*, dans l'hydropisie et la phtisie pulmonaire, par la *douce-amère*, dans les douleurs rhumatiques et goutteuses; par les fleurs de *camomille vulgaire*, dans les fièvres intermittentes; par *l'écorce de chêne*, dans les fièvres intermittentes et les continues. On ne peut trop encourager ces expériences de la vertu de nos plantes indigènes, sous le rapport de l'économie et de la facilité de se les procurer. Celles-ci portent un caractère attachant de bonne foi. Seulement nous aurions desiré que, pour les rendre plus décisives, l'auteur n'eût pas employé, avec les plantes dont il voulait constater les propriétés, d'autres médicamens analogues dont les vertus sont moins contestées. On distinguera, page 30, une addition annoncée sous le titre de *cas très-rare*, et qui l'est en effet beaucoup. Il résulte de ces observations, que la digitale pourprée a causé des perturbations que les malades ne pouvaient supporter; que son usage, loin de détruire les accidens, semble au contraire avoir accru leur rapidité, et qu'elle n'a point eu les succès qu'on semblait devoir en attendre d'après les louanges données, un peu hâtivement, à cette plante, par quelques médecins anglais. Les preuves négatives sont aussi précieuses en médecine que celles positives en faveur d'un médicament, en ce qu'elles empêchent de perdre dorénavant, dans son usage, un temps plus utilement employé à des remèdes plus appropriés. Les expériences de l'emploi de la douce-amère contre les affections goutteuses et rhumatismales, ont été plus heureuses; mais il l'a administrée à bien plus haute dose que n'ont fait ceux qui l'ont préconisée jusqu'ici Il l'a donnée à la dose de deux onces de tige en décoction dans une pinte d'eau, sans observer la gradation toujours recommandée si scrupuleusement dans son usage. En infusion, il remplit la moitié de la théyère de ses tiges desséchées. Enfin, il a donné jusqu'à une demi-once de son extrait en deux jours, en observant qu'il pense que la forme sous laquelle elle puisse s'administrer le plus avantageusement, est en décoction. Ses épreuves sur la vertu fébrifuge de la camomille, lui ont été également favorables. Cette qualité dans l'écorce du chêne, lui a semblé plus éminente contre les retours des accès de fièvre, combattue d'abord avec succès par le kinkina, que comme premier moyen de la faire cesser. Il a associé ordinairement à cette écorce la racine de gentiane, et quelquefois un peu de kinkina, d'opium et de muriate ammoniacal (sel ammoniac); ce qui lui a paru offrir un fébrifuge presque aussi actif, et sur-tout bien plus économique que le kinkina seul. Il a terminé son travail par un extrait du formulaire pharmaceutique des hôpitaux de Gand, contenant vingt-quatre recettes dont l'à-propos fait tout le mérite; une lettre du Dr. Van-Lokeren, qui suit ce travail, fait infiniment d'honneur à la loyauté de M. Wauters; et sans diminuer de la confiance que ses épreuves, publiées sous le titre d'*essais*, inspirent, elle donne le desir de les recommencer avant de les ériger en principes. On ne peut que louer les motifs du travail du Dr. Wauters, et recommander à la méditation des praticiens un ouvrage réunissant la bonne foi de l'observation, au mérite, devenu rare, d'un zèle vraiment médical.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Nous avons donné (no. XII) quelques renseignemens sur l'origine de cet instrument de mort renouvelé de nos jours, sous le nom d'un médecin qu'il a rendu tristement fameux. Cet article a excité les recherches de plusieurs érudits qui démontrent jusqu'à l'évidence la vérité de notre proposition : que cette invention n'est point récente ni d'origine médicale. Outre la gravure en bois, insérée dans les *Questions Symboliques* d'Achille Bocchius, imprimées en 1555, représentant au naturel une *guillotine*, il existe un recueil de cent cinquante-neuf gravures en cuivre, par *Messager,* du burin le plus précieux, lequel offre un martyre de Saint Jacques, apôtre, au moment précis où la tête du Saint, engagée dans les funestes piliers, va recevoir le coup de l'énorme couteau horisontal et suspendu à une corde, dont on voit le Bourreau tenir l'extrémité. Ce recueil, sans texte, sans date, mais que le genre du burin reporte à plus de trois cents ans, appartient à M. le Conseiller d'État Moreau de Saint-Méry, dont la bibliothèque offre plusieurs raretés de ce genre.

Un Philantrope a consigné, dans les premiers numéros du Journal de Paris, en 1777, la proposition d'une machine semblable, dont il donne en détail la description; et antérieurement l'abbé Delaporte, dans son *Voyageur Français*, article *Suède*, avait dit positivement que cette machine était depuis long-temps l'instrument du supplice des traîtres à l'État.

Nous profiterons de notre retour sur ce sujet, pour observer que c'est à tort que nous avions fait de *Lacon* un nom d'homme. Il signifie un Lacédémonien, ou plutôt un habitant de la Laconie, contrée du Péloponèse, dont Lacédémone était la capitale.

AVIS. *Les Souscripteurs dont l'abonnement expire en Juillet, sont invités de le renouveler, pour ne pas éprouver de retard.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

La sérénité du ciel n'a point été troublée depuis le 4 jusqu'au 26 juin, et même dans cette dernière journée l'orage en épurant les airs a répandu une fraîcheur dont quelques jours d'une excessive chaleur nous avaient fait un besoin. Ravivés par une pluie de quatre heures les gazons et les feuillages répandaient dans la soirée du 26 une odeur de végétation que ceux-là seuls ont le bonheur de savourer qui ont ha-

bité la campagne et connu l'indicible volupté de se promener dans un bois après une pluie d'orage. Des vapeurs embaumées s'élèvent alors de chaque bouquet de verdure, et la terre, elle-même, exhale un arôme bien préférable aux parfums des sallons, aux cassolettes des boudoirs. Qui de vous, Sybarites dont une feuille de rose repliée dans votre lit suspend le sommeil (1), a respiré l'odeur du seigle où de la vigne en floraison? Habitans de Paris, vous voulez des bains aromatiques?.... Malheureux! Eh, sans vous enfermer dans les réduits enfumés de Tivoli, promenez-vous sous les dômes odorans des orangers des Tuileries, sous les voûtes des ormes antiques du Luxembourg ou sous l'ombrage jeune encore des acacias du Jardin des Plantes; foulez le serpolet des bois de Romainville; égarez-vous au milieu des champs de menthe de l'allée aux veuves, des touffes de thym et de romarin de nos marais ou des bosquets agrestes de Fontenay-aux-Roses. Vous desirez aspirer de l'oxigène, et vous recourez à l'art, quand la nature le verse à torrens par-tout où elle rassemble des familles de végétaux. Votre poitrine affaiblie demande un air moins vif, et vous implorez de la chimie quelque heureuse combinaison azotique? suivez le cours sinueux de ce ruisseau plaintif qui s'enfuit dans la plaine; enfoncez-vous dans ce bois de pins, voyez ce troupeau bondir dans la prairie, et quand sa gardienne fidèle va traire ses vaches, ne dédaignez point d'entrer dans l'étable avec elle; et vous respirerez avec l'air animalisé par ces colosses herbivores, cet esprit fugace qu'exhale rapidement le lait au sortir de la mamelle qui le contenait. Enfin vous voulez baignez vos pores arides, de vapeurs rafraîchissantes, en est-il qui vaille la rosée du matin déposée sur le calice de la fleur des champs et répandue dans l'air par les rayons du soleil naissant? Quel vaste laboratoire que celui de la nature, et que les propriétés de ses produits sont bien autrement efficaces que les mesquines préparations de nos ateliers de chimie! L'art est d'opposer à chaque mal ses contraires, et c'est la raison pour laquelle la connaissance des maladies est de toutes les parties de la médecine la plus précieuse comme la plus difficile.

(1) Montesquieu, T. de Gn.

Une chaleur assez élevée règne constamment depuis vingt jours, et la Seine plus basse élève déjà, dans quelques quartiers, quelques vapeurs désagréables. Heureusement nous avons dans les filtres de M. Cuchet un remède à la corruption de ces eaux, et l'on est revenu de la prévention déraisonnable que la malveillance avait cherché à accréditer que son eau perdait en gaz atmosphérique ce qu'elle gagnait en épuration. Il demeure constaté par les expériences chimiques et par le simple aspect de l'établissement du *terrein* que l'eau tombant en myriades de gouttes, des vases épuratoires dans le réservoir général, se sature de l'air qu'elle traverse, comme l'eau de pluie en sillonant l'atmosphère. Il est essentiel de ne pas prendre ses bains dans les lieux où l'eau trop basse est comme stagnante, mais on ne peut trop les recommander avec une température aussi élevée, en choisissant une eau courante, profonde et bien pénétrée par les rayons du soleil.

Au reste, si nous sommes brûlés par les ardeurs de l'été, la nature, bonne mère, a prodigué le remède, et sa main a parsemé nos jardins et nos vergers de fruits rouges (1). Il en est deux espèces que le goût et la santé s'accordent à conseiller: les cerises et les fraises, mais sur-tout les premières. Quant aux fraises on s'est plu a raconter, dès il y a six mois, l'aventure du savant professeur d'Upsal (Linnée) qui, tourmenté de la goutte, et ayant mangé par hasard des fraises que lui avait envoyées la reine, éprouva un mieux sensible, et recouvra dans la nuit qui suivit ce repas, un sommeil perdu depuis long-temps. La recette lui plut au point qu'il l'essaya de nouveau et toujours avec le même succès. L'anecdote peut être vraie, mais tout en la rapportant, nous devons observer que les tempéramens différent trop pour faire de cette réussite un motif de règle infaillible en cas sem-

(1) C'est de ces fruits charmans que l'octogénaire Fontenelle disait à chaque dernière année de sa longue vie, « Viennent les cerises, et je réponds encore de moi ».

blable, et ne pas reconnaître que s'il est plus d'un individu qui fit cesser ainsi ses atteintes de goutte, il en est aussi qui affaibliraient leur estomac par un médicament sur l'usage duquel ils seraient d'autant moins réservés qu'il plairait davantage à leur goût; et remarquons à cette occasion que le dégoût que les drogues inspirent est peut-être un préservatif contre leur abus, un bienfait de la nature.

Les maladies dominantes sont des maux de gorge, des rhumatismes très-douloureux, des rhumes d'ardeur avec fièvre, et plus sujets à dégénérer en pleurésie, que les catarrhes qui naissent dans une température humide. Les bains sont le moyen curatif le plus prompt, comme le préservatif le plus sûr est de ne pas se promener auprès des rivières, sans être bien vêtu, quand le soleil a quitté l'horison. Les émulsions, les limonades cuites, un régime végétal, les lavemens rafraîchissans complètent la guérison. Ce régime est également convenable aux douleurs de tête très-multipliées et dues aux mêmes causes. On a aussi observé beaucoup de rougeoles terminées par des ophtalmies consécutives, quand on avait négligé de purger. Nous avons déjà insisté sur le besoin de purger cette année, à la suite de ces maladies cutanées, parce que, soit qualité particulière de l'humeur, soit que la peau n'ait pas été un émonctoire aussi actif, à raison des variations subites et répétées de l'atmosphère, nous avons remarqué beaucoup de rechutes graves des malades qui ont négligé cette précaution. Ces affections de la peau ont pris un caractère endémique dans les faubourgs de Paris et dans les campagnes environnantes, où, en général, les enfans moins renfermés, sont aussi assujettis à un régime moins sévère; mais, nous le répétons encore, il faut insister d'autant plus sur les purgatifs, que l'éruption aura été contrariée, et même lorsqu'elle ne l'aura point été; il est indispensable de purger plusieurs fois, quand même l'enfant aurait recouvré l'appétit.

Les différentes observations météorologiques qui nous ont été envoyées de divers pays, et que nous avons sous les yeux, notamment de Plaisance, Nice, Montpellier, Niort, Lille, Chartres et Versailles, faites en mars, avril et mai, sont remarquables par la concordance de leurs températures (si l'on en excepte mai, qui, à Plaisance, a offert une hauteur thermométrique de 26 degrés); et de leurs tableaux nosologiques à des distances aussi grandes. Nous invitons nos honorables collègues à nous fournir leur contingent d'instructions en ce genre, et nous remercions ceux dont l'activité fournit toujours avec le même zèle leur part de matériaux à ce monument de météorologie universelle.

M. S. U.

Depuis le 19 juin jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 6 lig. $\frac{9}{12}$.

La moindre de 28 p. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 24 d. $\frac{2}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 10 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 97 d.

Et pour le *minimum* 62 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 7 fois au N.-E., 9 fois au N., 1 fois au S.-O., 7 fois N.-O., 2 fois à l'E., 1 fois à l'O. et 3 fois S-E.

Nouvelle lune le 5 juillet.

Chevallier, *ingén.-optic.*

HYGIÈNE PUBLIQUE.

PHARMACIE.

Une école célèbre a sanctionné bien légèrement, et quelques journaux ont prôné indiscrètement l'usage de l'acide sulfurique étendu d'eau, avec addition de trois grains de crême de tartre par pinte. Cette recette, donnée pour neuve par M. Quatremère-Disjonval, n'a de nouveau en effet que ces trois grains de crême de tartre, inscrits dans l'imprimé, pour donner apparemment une couleur végétale à la limonade la plus minérale qui puisse être, et qui n'est qu'une servile imitation de l'*eau de Beaufort*, du *régénérateur de Tranche-la-Hausse*, de *l'essence désobstruante et dépurative de Challois*, et du *dentifrice* (étant plus concen-

trée) *de Desirabode* (1). On ne nie point que cette liqueur ne soit agréable au gout; aussi la question n'est pas de savoir si elle plaît au palais, mais de déterminer si elle est saine. La solution de cette question dépend de l'examen de cette autre : les acides minéraux et les acides végétaux sont-ils homogènes, identiques? De cette solution résulte la fixation de leur action sur l'économie animale; car, cette différence étant prouvée, il est possible que l'eau (dans laquelle a été répandue une quantité donnée d'acide sulfurique), étant moins fixe et moins dense que l'acide, soit absorbée la première, et laisse à nu dans l'estomac, avec toute sa causticité, l'acide qui alors exerce son action corrosive sur les parois de ce viscère (2); décomposition qui n'a lieu dans aucun acide végétal uni à l'eau; or, il est constant, en chimie, que l'acide sulfurique exerce sur les substances animales soumises à son contact, une action proportionnée à sa concentration. Si l'on répond que la précaution d'étendre d'eau suffisante l'acide employé, préserve du danger de son action, on répondra d'abord que cet acide est tellement stiptique, qu'il agace les dents en quelque proportion qu'il soit mêlé à l'eau, et qu'il rapporte au palais une saveur métallique, double effet que ne produit jamais quelque acide végétal que ce soit, convenablement dosé. Reste toujours la question : Si, à raison de son radical, l'acide sulfurique peut être assimilé à un acide végétal? Or, il est reconnu que le radical de l'acide sulfurique (le soufre) diffère essentiellement de celui de tout autre acide végétal, et ne peut, en aucun cas, le remplacer avec un effet absolument égal. Il n'a de commun, avec les acides végétaux, que sa base : l'oxigène (1); et par une fatalité particulière au choix qu'a fait M. Quatremère de l'acide sulfurique pour composer sa limonade, c'est un des acides auxquels l'oxigène adhère le moins. C'est à cette propriété que l'on doit sa vertu anti-septique dans les fièvres putrides, dont la curation demande un acide prompt à quitter le corps auquel il est uni, pour s'emparer des humeurs alkalescentes. Mais, c'est de son efficacité même dans ces maladies, que l'on doit déduire le danger de son usage dans le régime ordinaire et en santé, où cette surabondance alkaline n'existe point, et n'exige pas l'activité d'un acide aussi énergique. D'ailleurs, les substances animales étant plus ou moins soumises à l'action des acides minéraux, en raison de la différence de leur texture musculaire ou adipeuse, il en résulte qu'on ne peut préparer un mélange d'acide sulfurique et d'eau, dans des proportions convenables à tous les tempéramens, et que pour peu que la main à laquelle ce mélange serait confié fût inexercée, on s'exposerait à distribuer un poison au lieu d'un breuvage innocent et même présenté de bonne foi, sans doute, par M. Quatremère, comme offrant de salubres propriétés (2). Il suit de ces considérations, que loin d'être une boisson populaire, la limonade minérale est une composition pharmaceutique qui ne doit être donnée que sur l'ordonnance d'un médecin, et préparée par un homme de l'art (3). Et bien que M. *des Ur-*

(1) La limonade de M Quatremère se compose de trois gouttes d'acide sulfurique et de trois grains de crême de tartre par pinte. Or, on demande à tout homme de bonne foi : Si, dans la décomposition de ce sel, l'acide tartareux qui en résulte, peut changer la nature de la boisson minéralisée.

(2) « Si l'on fait passer dans un tube de porcelaine » rouge de feu, de l'acide sulphurique et du gaz hydro- » gène, il y a décomposition du premier, formation » d'eau et précipitation de soufre. » *Syst. des com. Chim.* pag. 62, tom. 2.

(1) En deux mots, le radical d'un acide est le corps acidifiable ou acidifié; la base est l'oxigène ou le corps acidifiant; les acides minéraux n'ont qu'un radical uni à l'oxigène; les acides végétaux ou binaires ont deux radicaux, l'hydrogène et le carbone en différentes proportions, toujours unis à l'oxigène; les acides minéraux ou ternaires, comme l'acide prussique et l'acide zoonique ont trois radicaux, de l'hydrogène, du carbone et de l'azote, toujours unis à la base, l'oxigène, sans lequel il n'est point d'acide.

(2) C'est cette crainte qui a engagé la police à défendre l'emploi, dans les cafés, de l'acide sulfurique au lieu de citron pour les limonades.

(3) Un danger inévitable attaché à l'approbation de cette limonade comme breuvage populaire, c'est que sa composition une fois connue, le peuple acheterait l'acide

sins ait proposé de remplacer, par l'acide sulfurique, l'usage du vinaigre, du verjus et même du citron, nous conseillerons aux habitués du Rocher de Cancale, dont il invoque le témoignage, de renoncer à ce *condiment* scientifique, et nous avons cru devoir émettre notre opinion dans cette discussion, et comme l'un des intéressés à la gloire de Baleine, et à raison de la consonnance du nom de l'avocat de cette découverte avec le nôtre. Mais les hérésies en ce genre sont d'une conséquence trop funeste pour ne pas dire franchement que plus les articles (1) contenant l'apologie d'une telle boisson usuelle sont séducteurs, plus il est de notre devoir d'en combattre la doctrine erronée. Au reste, de cette discussion même naît la réflexion naturelle qu'il serait à desirer, non-seulement pour Paris, mais sur-tout pour les pays dont les habitans ne boivent qu'une eau saumâtre, crue ou marécageuse, que la chimie indiquât un breuvage sain, agréable, cordial, peu coûteux et d'un usage journalier. Cette boisson populaire serait un bienfait public, et le Gouvernement s'empresserait sans doute d'affranchir de toute espèce de droit un aliment de première nécessité, et qui, pour être généralement adopté, doit être au plus bas prix possible. On a proposé l'oxicrat, bien préférable à la limonade minérale, mais il ne plaît que pendant les ardeurs de l'été; dans quelques pays s'est introduit l'usage de la boisson de grains de genièvre; dans d'autres, celui de la petite bière. On avait essayé avec succès, il y a quelque temps, à Paris, une espèce de cidre résultant de la macération dans l'eau de fruits séchés au four, et sa vogue était déjà établie en proportion du bon marché (2 sols la pinte). C'était à la fois une boisson douce, tonique, rafraîchissante et fermentée; malheureusement les lois sur les entrées étaient applicables à ce genre d'industrie, et la manufacture a cessé un travail dont le succès n'était basé que sur le grand débit et le très-bon marché. Puisse un chimiste philantrope trouver une heureuse combinaison remplissant toutes les conditions, sans être sujette à l'impôt du fisc! La solution de ce problême vaut bien celle de la quadrature du cercle, ou même de la poudre transmutatoire.

M. S. U.

sulfurique pour le préparer lui-même et économiser sur les frais de cette préparation. Or, comme tel artisan a les houppes nerveuses de la langue très-difficiles à irriter, il en résulterait que pour les stimuler il chargerait la dose comme on voit des buveurs de profession finir par boire de l'esprit de vin, de l'éther, etc. Et qu'on juge de l'effet de cet abus avec de l'*huile de vitriol!*

(1) Journal de Paris, 18 et 19 juin dernier.

NÉCROLOGE.

S'il est un médecin au souvenir duquel nous devions un tribut, c'est bien sûrement celui qui, victime de son amour pour la science, de sa confiance dans son art, de sa haute opinion des hommes, sacrifia plusieurs fois sa fortune et consuma sa vie au service des autels du dieu d'Épidaure, dont il fut un des plus fervents pontifes; c'est enfin celui qui n'a pas joui dans son pays, pendant sa vie, de toute la justice qu'il méritait, sinon par les brillans éclairs d'un génie inventif, du moins par la patience de ses compilations laborieuses. D'autres prodigueront un encens utile aux idoles du jour, ou sèmeront des fleurs profitables sur la tombe des grands et diviniseront après leur mort tels hommes qu'ils n'eussent pas avoués pour amis de leur vivant. Pour nous, défenseurs du mérite obscur et de la noble indigence du docteur Buch'oz (nº. 58), nous aimons à le venger encore de l'ingratitude de son siècle, de l'injustice de ses contemporains.

Joseph-Pierre Buch'oz naquit à Metz le 27 janvier 1731. Destiné, par ses parens, au barreau, la force de sa vocation l'emporta, et un goût irrésistible le voua au culte de la médecine. Il fut initié à ses mystères, à Metz en 1759, et trois ans ne s'étaient pas écoulés, quand le roi de Pologne le choisit pour son médecin ordinaire.

Dès-lors son existence fut entièrement consacrée à l'art qui dépense la vie de ceux qui l'exercent pour conserver celle des malheureux qui implorent leurs soins; mais la fortune trahit son courage et il perdit plusieurs fois le fruit de ses travaux et de ses économies, soit par des mal-

heurs privés, soit par le naufrage de la dette publique pendant la tempête révolutionnaire.

On peut se former une idée de l'activité de son zèle, de l'assiduité de ses travaux, quand on saura qu'il a publié trois cent dix-neuf ouvrages sur différens sujets de science médicale, dont 88 *infol.*, 7 *in*-4°., 71 *in*-8°., 131 *in*-12 et 15 *in*-18, sans compter 31 manuscrits dont il est à desirer que sa veuve confie la publication à des amis sévères, pour la gloire de son époux, son propre intérêt et l'utilité publique.

Ce vœu est d'autant plus sincère que son exécution acquitterait à la fois ce que le public doit de reconnaissance à cet infatigable vieillard, et pourrait assurer l'aisance d'une épouse généreuse qui, par amour des arts et un noble sentiment envers un de leurs plus zélés partisans, ne dédaigna pas, jeune encore, d'offrir à M. Buch'oz déjà vieux, sa main comme un moyen délicat de lui faire partager le peu d'aisance qu'elle devait alors à ses propres succès dans la gravure.

Nous aimons à trouver ici l'occasion de proclamer que le gouvernement d'aujourd'hui, ami des sciences et des arts, averti de l'indigence du docteur Buch'oz, lui accorda sur-le-champ une pension de 1200 livres dont il a joui jusqu'à sa mort, non pas comme ayant reculé les bornes de l'art par ses écrits, la plupart compilés, mais comme *vieillard laborieux et infortuné*, ainsi que l'a très-bien dit alors le journal des Spectacles. Il a vécu quatre ans heureux de ces bienfaits, et il est mort avec la résignation du sage, le 30 janvier 1807, âgé de 77 ans. Bon vieillard, éprouvé par 60 ans d'infortunes, puisses-tu goûter, dans la paix du tombeau, le bonheur que tu ne pus trouver sur cette terre inhospitalière, *sit tibi terra levis!*... et puisse, ô digne moitié de ce vertueux patriarche, cet hommage non suspect consoler tes douleurs jusqu'au moment où la loi imposée à tout ce qui respire te réunira à l'objet de tes fidèles affections!

M. S. U.

VARIÉTÉS MÉDICALES.

La Faculté de Médecine de Toulouse a donné son assentiment à l'emploi de la petite joubarbe (*sedum acre* linn. *Sedum minus offic.*), dont M. Lombard, chirurgien à Strasbourg, vient de faire usage avec une réussite merveilleuse, et plusieurs fois contre les ulcères cancéreux. On l'applique, pilée, sur l'ulcère en topique. Quesnay employait cette plante, il y a 60 ans, à Paris, avec le même succès, contre la même affection, et de la même manière.

M. Daniel vient d'inventer, en Angleterre, un appareil très-simple, d'un prix très-modique qu'il nomme garde-vie (*life-preserver*) dont l'effet est d'empêcher l'effet de la submersion.

M. Durand, médecin, en est à sa quatrième leçon d'une nouvelle théorie de *physique vitale*. Dans sa féconde imagination il anime tout ce qui est : ainsi il soutient que les minéraux portent en eux le germe de la sensibilité, du goût, de la vue, de l'affection et de l'antipathie. S'il reconnaît d'ailleurs des qualités nouvelles dans la matière, il en nie qui étaient reconnues lui appartenir, et il relègue les fluides électrique, magnétique et galvanique, le calorique, le gaz parmi les êtres de raison ; ainsi tout se compense, et s'il nie les prodiges de la chimie actuelle, il veut ressusciter les miracles de l'antique alchimie. De ses auditeurs, les deux tiers ne l'entendent pas, l'autre tiers croit qu'il croit l'entendre. *Videbitur infrà.*

La recette publiée par le journal des Landes, de l'emploi, en breuvage et en lavemens, de vinaigre étendu d'eau contre l'empoisonnement par l'arsenic, n'a rien de nouveau ; mais des conseils de cette nature ne peuvent être trop répétés dans un moment où il semble que le crime essaye tous les moyens de troubler l'ordre de la société. Il serait à desirer que dans chaque ville, la municipalité désignât un apothicaire chez lequel on trouvât en tout temps, gratuitement, des contrepoisons avec une instruction pour leur usage. La crainte de leur efficacité arrêterait peut-être bien des coupables, si l'on étendait sur-tout cette mesure de bienfaisanse aux pays où l'art de la pharmacie n'est pas aussi cultivé. Nous publierons une note sur les contrepoisons d'un succès constaté.

ANNONCES.

Mamelons factices et Bandages obturateurs.

On se plaint, depuis long-temps, des obstacles qui s'opposent à l'allactation maternelle, et si les médecins ont publié des moyens de régime propres à la favoriser, et à développer le mamelon, il est des femmes chez qui une organisation particulière se refuse à la satisfaction du plus doux des devoirs. On a bien proposé des *biberons* de toute espèce, mais ce qu'il faudrait inventer, ce serait un corps spongieux, élastique, mollet, qui n'offensât ni le goût de l'enfant, ni la douloureuse sensibilité de ses gencives, ni celle non moindre de la femme qui s'essaie à ce cher et pénible noviciat de la maternité. Ce problême semble être résolu par l'invention de M. *Beaumont*, chirurgien à Lyon, qui propose aux mères, à qui la nature a refusé ce suçoir saillant par lequel l'enfant pompe la nourriture au sein de sa nourrice, de le remplacer par un *mamelon factice*, s'adaptant exactement au sein dont il dessine le contour, et offrant à l'enfant un moyen de sucion molle, facile et abondante, sans causer aucune douleur à la mère; il a même l'avantage de pouvoir suppléer le mamelon développé mais ulcéré par des gerçures, puisqu'il en revêt toutes les formes, sans que l'effort de la sucion se porte sur l'extrémité qui fournit le lait. M. Beaumont nous en a fait passer plusieurs modèles, et nous nous empresserons d'en envoyer aux personnes qui nous en feront la demande, ne pouvant donner trop de publicité à une invention aussi heureuse. Le prix de chaque *mamelon factice*, monté sur un mandrin métallique qui sert à le fixer pour en essayer l'usage, et à lui conserver sa forme lorsqu'il n'est plus en place, est de 6 fr. Il y a joint un modèle de têtière pour les enfans qu'on élève *à boire*, à laquelle s'adapte également un mamelon artificiel, elle coûte 9 fr.

M. Beaumont a joint à cet envoi un modèle de bandage simple, et un autre de bandage double en gomme élastique. En y joignant l'usage d'un onguent tonique particulier, il dit avoir obtenu, sur plus de trente herniaires, du port de cette espèce de bandage pendant six mois, non-seulement la réduction de toute hernie sans adhérence, mais même l'oblitération complète du vide par lequel elle s'échappait, enfin, la *cure radicale* au point de pouvoir faire quitter sans danger le bandage. Il invoque à cet égard le témoignage de plusieurs médecins de Lyon, qui sera moins suspecté de prévention par nous qui connaissons un des premiers maîtres de l'art de guérir, à Paris, au-dessus du soupçon de toute espèce de charlatanisme, lequel nous a assuré avoir opéré de ces guérisons également par un onguent carminatif, dont il nous a donné la recette, et avoir offert, aux médecins de la Charité, de prouver la bonté de son procédé sur vingt-cinq herniaires qu'il traiterait gratuitement dans cet hôpital. M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoire sur la transmission du virus vénérien, de la mèr à l'enfant; par *P. G. Vassal*, officier de santé, ancien chirurgien des armées, etc., etc. A Paris, chez *Méquignon* et *Gabon*, Libraires, rue de l'Ecole de Médecine.

C'est une question déjà solennellement jugée, que celle que vient de remettre en litige et de décider un peu légèrement M. Vassal qui, pour coup d'essai, porte ses prétentions un peu haut. Au reste l'opinion qu'il émet ne lui est pas propre; c'est celle du docteur Mahon qui dit formellement, *dans ses Œuvres posthumes* : « Les parens » qui jouissent d'une santé parfaite en apparence, n'en » conservent pas moins un vice virulent qui infectera les » enfans. » C'est le seul auteur qui professe aussi ouvertement une telle façon de penser : car tous ceux dont M. Vassal a exhumé les citations, depuis Ambroise Paré jusqu'à Hunter, ne prétendent autre chose, sinon que beaucoup d'enfans arrivent au monde infectés du virus syphilitique, vérité incontestée, mais ce qui ne l'est pas autant, c'est la prétention du jeune auteur que, ce virus est transmis à l'enfant sans infection actuelle des parens, car il va jusqu'à soutenir qu'une mère radicalement guérie peut encore communiquer à son fruit des germes d'infection. Or, ce vieil axiome *nemo dat quod non habet* est si mathématiquement vrai, que tous les raisonnemens hypothétiques doivent venir échouer contre son évidence. Il y a bien plus, c'est qu'il est reconnu par tous les écrivains sur cette matière, qu'un homme infecté, mais sans symptômes encore, ne communique point la contagion, ou bien il faudrait soutenir, contre la raison et l'expérience, qu'un homme ou une femme qui viennent de prendre la contagion, la communiqueront avant le temps où son germe se développera. L'opinion de M. Vassal doit d'autant moins être accueillie, que proscritte par tous les maîtres de l'art, elle tendrait à détruire la confiance des époux, la concorde des unions les mieux assorties, la sécurité

des liens les plus doux (1). Au reste, des contradictions très-étranges se rencontrent dans cet écrit paradoxal qui ne fera pas remettre en question un jugement rendu. Page 26, M. Vassal dit formellement : « Convenons cependant que malgré qu'aucun signe caractéristique n'indique d'une manière positive la cure de la syphilis, ... on ne saurait douter de la curabilité de cette opiniâtre affection. Penser différemment ce serait le comble de la folie. » *Ergo*, l'ouvrage était inutile et est perdu pour la science.

Quant à la raison pour laquelle des enfans sont infectés dans le sein de leur mère, quoique l'infection soit très-légère, sans en chercher la cause plus loin, c'est que le fœtus étant en relation immédiate avec la mère, devient pour ainsi dire partie d'elle-même : or, la partie la plus faible est toujours celle où se porte l'effort du mal, et il est d'autant plus énergique que l'être qui s'essaye à la vie a une faiblesse relative plus grande, et que la mère possède une énergie vitale plus active. J'expliquerai par cette raison un jour, pourquoi, de plusieurs hommes qui s'exposent à la contagion syphilitique ou d'une autre nature, les uns sont infectés, les autres non, et quelquefois intermédiairement. Les dix faits cités par M. Vassal, loin d'être concluans pour son système, le détruisent et s'expliquent bien mieux par l'opinion reçue dans toutes les écoles.

Nous pensons également, contre l'opinion de M. Vassal, et avec les premiers maîtres de l'art, qu'un traitement méthodique pendant la grossesse, guérit la mère et l'enfant, et nous en rapporterons autant de preuves qu'on le voudra ; mais nous sommes loin sur-tout de penser comme lui, que le sublimé soit celui à préférer constamment. C'est au contraire le plus infidèle, le plus dangereux et le moins curatif. Enfin nous alléguerons, contre sa prétention qu'il faut qu'il y ait excoriation des tégumens (page 27) pour l'inoculation de la syphilis, le Traité de la maladie vénérienne, de Charles-Musitan Calabrois, traduit par Devaux en 1711, 2 vol., contenant deux faits qui constatent la vérité de l'absorption du virus *par les pores de la main seule* (1). Or, si la main d'un homme fait est aussi absorbante, qu'on juge de la facilité d'absorption de la peau tendre de nouveaux nés, dont les pores sont autant dilatés par la température du réduit qui les recelait, dont l'épiderme s'élève par lambeaux, et qui quelquefois n'en ont pas, dit M. Vassal lui-même (page 63) ; et avouons que l'auteur aurait employé plus utilement, sur tout autre sujet, son *amour pour le travail.*

(1) Il n'est qu'un point de vue sous lequel l'auteur puisse avoir quelque raison, c'est que le mystère des traitemens vénériens, le défaut d'exactitude dans le régime, l'exercice de cette partie de l'art confiée à des médicastres sans talens, la hâte avec laquelle les malades se dérobent au régime, à la première apparence du mieux, souvent ne permettent pas d'administrer convenablement les remèdes.

(1) Voyez le 9e. vol. de l'Encyclopédie, au mot *contact ;* et comment expliquer autrement les purgations par la méthode yatraleptique ?

Mémoires de Chimie, par *Klaproth*, de Berlin, traduit par le chimiste *Tassaert*. 2 vol. *in*-8°. Prix, 18 fr. et 15 fr. franc de port. Chez *Buisson*, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Le nom seul de l'auteur est ici le premier garant de la bonté de l'ouvrage ; c'est une série de procédés chimiques et un modèle d'analyse minérale qui ne peuvent qu'être avidement recherchés, non-seulement par les chimistes, mais par les écrivains minéralogistes, jaloux d'élever de nouvelles théories ou de vérifier celles qu'ils ont fondées. M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées ; et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres ; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XX.) (161) (11 Juillet 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On a beaucoup écrit sur les pressentimens, sur les prédictions; et la médecine, sur-tout lorsqu'elle était unie à l'astrologie judiciaire, a tenté quelquefois de lever le voile qui cache l'incertain avenir. Notre confiance dans la divination n'est pas excessive; mais nous livrons à la méditation des sages l'étrange prédiction imprimée, pour le mois de juin 1807, par le vénérable Mathieu Laensberg, en janvier (par conséquent avant l'événement). La voici : *Chaleur excessive. Explosion sur mer. Fête solennelle dans le Midi pour une victoire complète due au Génie de l'Occident.* Peut-on annoncer plus précisément la beauté de l'été actuel, la vaine tentative de l'expédition anglaise, et la bataille de Friedland gagnée par l'Empereur d'Occident. Il faut avouer qu'il y a trois cents ans cet article eût valu à son auteur les honneurs du bûcher...... ou de la canonisation. Aujourd'hui, la saine physique et la raison l'inscrivent parmi les heureux à propos; et en trouvant probable qu'un Astrologue présage des triomphes à celui qui ne s'arma jamais en vain, on s'étonne seulement de la précision avec laquelle il signala une victoire décisive, pour l'époque où l'ordre postérieur des temps l'a placée.

AVIS. *Cet envoi est le dernier pour les Abonnés de Juillet qui n'ont pas renouvelé.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous comptions les phases de l'hiver dernier par ses beaux jours, pendant que NAPOLÉON préparait nos succès par ses fatigues guerrières. Maintenant nous comptons les jours de l'été qui s'écoule, par des ardeurs toujours égales, tandis que notre valeureux Chef compte ses batailles par ses victoires, et chaque pas vers la paix par un nouvel exploit. Jamais, en effet, température ne fut plus conforme à la saison, que celle qui régit l'été dont nous jouissons, et si l'événement prouve aux successeurs de Frédéric et de Paul, que Dieu n'est pas toujours du côté des gros bataillons, l'événement aussi nous démontre que les prédictions météorologiques ne sont pas toujours accomplies. Voilà trente-six jours, si l'on en excepte un seul, que le ciel n'a pas cessé d'être azuré et le soleil radieux.

Une hilarité, compagne de la bonne santé, anime toutes les physionomies depuis quelques jours, et l'on pressent quelque grand événement, peut-être même l'arrivée du *Père de Famille.* Puissent se réaliser ces espérances d'un peuple placé par ses armes et son génie à la tête des nations ! Puissent nos vœux saluer bientôt le Triomphateur des Paladins du Nord, entrelaçant l'olive, le myrthe et le laurier, au diadême impérial qui couronne son front ! Si la paix du cœur, si la sécurité sont compagnes d'Hygie, nous devons plus que qui que ce soit former ces souhaits, nous dont la mission spéciale est de veiller à la santé du peuple, et qui planant sur les vaines spéculations d'un sordide intérêt, voudrions être armés de la massue d'Hercule pour abattre les cent têtes de l'hydre des maladies.

Que de motifs se réunissent pour nous conserver ou nous rendre la santé. Les plus riches moissons courbent sous l'haleine des vents les têtes pesantes de leurs épis dorés, et vont tomber en pluie d'or sous la faucille de l'agriculteur qui les sema ; nos vergers sont parés des plus beaux fruits, nos vallons offrent de frais et gras pâturages, où bondissent des troupeaux innombrables, et jamais la vigne ne promit un vin à la fois plus abondant et plus généreux ; enfin la paix, la douce paix, accourt à la voix d'un héros, et unissant par la concorde tous les habitans du globe, va décréter la liberté des mers, et réunir par le commerce les contrées les plus éloignées. L'art de guérir s'enrichissant de ces découvertes, va interroger la nature dans les divers climats, rapporter des médicamens ignorés pour combattre les maladies mieux connues, et opposer par-tout le courage et l'expérience aux attaques multipliées de la mort.

Les affections dominantes, en très-petit nombre, participent de l'érétisme imprimé par la chaleur à l'atmosphère, et occupent en général le système de la respiration. Quelques péripneumonies, des catarrhes bilieux, des points de côté, des douleurs de rate, des engorgemens de la veine-porte, quelques affections hémorroïdaires, des maux de reins, de gorge et de tête ; tel est le résultat du cadre nosographique, heureusement très-peu chargé. Et n'avons-nous pas, en effet, pour balancer ces maux, les bains, et sur-tout les fruits rouges, dont les sucs fermentescibles exercent sur nos humeurs une action lentement dépurative, et tournent à notre profit leur exaltation. Aux cerises, aux groseilles, vont succéder des fruits non moins salubres ; et il est des poires qui joignent au goût le plus exquis la propriété de porter dans le sang une lymphe balsamique et des sucs rafraîchissans. Rien n'est plus sain que la cerise bien mûre ou la poire savoureuse mangées avec du pain frais de seigle, le matin ; mais si l'on veut recueillir de leur usage le plus grand succès, sous le rapport hygiénique, nous répéterons le conseil que nous avons déjà donné, et dont se sont bien trouvés tous ceux qui l'ont suivi, de prendre, une heure avant ce repas champêtre, une tasse de *bon* chocolat avec très-peu de pain ; et nous entendons par *bon*, un chocolat aromatique également agréable et salubre, tel enfin qu'il ne se rencontre que chez un très-petit nombre de fabricans à Paris.

Cette méthode est à la fois préservative de dyssenterie et curative du relâchement qui pourrait résulter de l'abus si naturel des végétaux et des fruits fondans pendant les chaleurs de l'été.

M. S. U.

Depuis le 29 juin jusqu'au 9 juillet, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{2}{12}$.

La moindre de 28 p. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 20 d. $\frac{8}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 11 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 91 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 65 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 13 fois au N.-E., 5 fois au N., 6 fois N.-O., 4 fois à l'E., et 2 fois à l'O.

Premier quartier de la lune le 12 juillet. Pleine lune le 19.

Chevallier, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Un jeune médecin éprouva, le 1er. mai dernier, presque subitement, et au moment où il se portait le mieux, une hémoptisie (crachement de sang) spontanée. Effrayé et cherchant dans son souvenir les causes présumées de cet accident, il croit les trouver dans sa constitution très-irritable, et dans la disparution de quelques engorgemens hémorroïdaires très-légers qu'il avait éprouvés au commencement de l'hiver. Quelques glaires et non du sang, de faibles douleurs avaient attesté ces engorgemens. On doit ajouter que quelques affections morales avaient pu intéresser la région précordiale, et déposer, vers le centre phrénique, des germes d'irritabilité (une affection très-vive de la perte d'un enfant malade, l'avait extrêmement affligé); cette affection morale détermina l'afflux du sang qui parut en assez grande quantité pour l'effrayer. L'application des sangsues lui parut remplir la première indication. Des douleurs de reins, se prolongeant dans tout le trajet des nerfs sciatiques, succédèrent à cette application, qui fut elle-même très-douloureuse. Une émulsion nîtrée édulcorée de sirop de tolu avec addition d'extrait d'opium gommeux remplit la seconde indication, de calmer et de cicatriser l'ulcération des petits vaisseaux rompus. Le crachement dura avec la même intensité, pendant trois jours, et la douleur de poitrine augmenta jusqu'à sensation de déchirement, rapportée à la partie antérieure et moyenne du sternum vers le médiastin. Ce fut alors que plus alarmé, il conçut l'idée d'employer contre ce spasme nerveux, le moyen extérieur indiqué par Sydenham, contre une affection de l'utérus analogue. En conséquence, il posa sur toute la surface de sa poitrine, un large emplâtre composé de résine tacamahaca, et douze grains d'opium, dont l'effet fut si subit, qu'en moins d'un quart-d'heure la douleur disparut, le crachement cessa, et depuis il n'a éprouvé, dans la poitrine, que l'endolorissement succédant toujours, pendant quelque temps, à ces vives affections.

M. S. U.

CHIRURGIE.

Nous venons d'assister à l'opération de onze cataractes par le docteur *Forlenze*, à l'Hospice des Ménages, autrefois les Petites-Maisons, à la Croix-Rouge; et c'est le cœur plein encore des sensations que nous a fait éprouver l'habileté de cet artiste distingué que nous aimons à rendre compte de sa dextérité, de son sang-froid, de ses ressources toujours proportionnées aux difficultés survenantes. Plus occupé de son malade que de sa propre gloire, il ne court point après la vaine renommée d'opérateur expéditif : *Sat citò, si sat benè* paraît être sa devise, et il la justifie complètement. Il a opéré quatre hommes âgés de 66, 67, 68 et 71 ans, et deux femmes de 77 et 85 années. Chacun était cataracté des deux yeux, et a présenté des variétés auxquels le génie du savant et la main de l'artiste se sont prêtés avec une égale adresse et un succès infini. Sa méthode d'injecter le globe après l'extraction, est à la fois ingénieuse et utile; et c'est à ce procédé de son invention que M. Forlenze a dû le succès de la seconde opération de la cataracte gauche du cocher de M. le Préfet de la Seine, présentant des difficultés que peu d'opérateurs eussent osé aborder ou su vaincre aussi franchement. Il y avait adhérence de la capsule, épanchement de l'humeur vitrée, *accompagnemens* disséminés et friables, etc. Ces obstacles ont exercé et non lassé la patience du docteur Forlenze, mais ils ont vivement intéressé messieurs les administrateurs et plusieurs hommes de l'art spectateurs, dont l'opinion unanime a été que peu de chirurgiens, même à Paris, eussent eu, dans les deux tiers de ces opérations, un succès aussi constant. L'une des deux opérations de la femme âgée de 85 ans a été faite par *dépression* ou *abaissement*, parce qu'une tumeur lacrimale de cet œil faisait craindre pour le succès de l'opération par extraction, si l'humeur âcre qui en suintait habituellement pénétrait par la section de la cornée, et portait une irritation sur les membranes incisées. Nous rendrons compte avec loyauté de l'état des opérés, qui tous ont *vu* aussitôt après l'opération.

M. S. U.

CHIMIE.

Je ne répondrai qu'un mot à la longue note dont m'a longuement honoré M. Guyton-Morveau,

dans la longue colonne du Moniteur (19 juin dernier); c'est que je n'ai point nié la combinaison chimique par laquelle son acide muriatique oxigéné change les principes de l'air vicié auquel il s'unit, et je tombe d'accord avec sa remarque ingénue, qu'*à quelque distance qu'on se tienne de l'apareil de désinfection, l'impression qu'on en reçoit acheverait la conviction de son efficacité.* Je ne sais pas si cet argument n'est pas plus contre que pour le bienfait de l'usage de ce gaz, sur-tout en réfléchissant qu'il est préférablement employé dans les hôpitaux dont les malheureux habitans, exténués par la maladie, ou déjà mal disposés par la débilité et l'affection de leurs organes, sont bien plus vivement affectés de ces pointes déchirantes que les êtres bien portans dont une atmosphère vigoureuse de transpiration insensible repousse ces émanations, ou ne les admet qu'après leur parfaite combinaison avec l'air atmosphérique. Mais la question ici n'était pas de savoir si le gaz nommé désinfectant par M. Guyton, penètre intimement les parties voisines de l'air atmosphérique et vicié avec lequel on le met en contact; il s'agissait d'examiner si, sans *mouvement* imprimé à cet air, le gaz acide muriatique oxigéné traversera un air plus léger que lui, pour aller trouver un air azotique encore plus léger, et par conséquent placé au-dessus. Je le remercie, pour mon imprimeur, du redressement d'une faute dont l'idée ne pouvait pas même venir à la pensée; mais comme il s'offre à me donner une leçon, il me fera grand plaisir de me prouver que dans les fumigations qui ont lieu dans plusieurs hospices de Paris, son *acide volatil* s'élève aux zones supérieures de l'air des salles, et n'affecte pas les poitrines des malades; j'ai précisément observé le contraire, et je suis fâché que M. Guyton m'ait obligé de lui prouver ce qui résultait de la lecture de mon article si amèrement critiqué par lui, que quand un gaz ne s'élève pas au-dessus des têtes des assistans, il produit sur leurs membranes pituitaires, et sur leurs bronches, des irritations et même des secousses consécutives qui prouvent irrévocablement que c'est dans l'absence seule des malades qu'on doit fumiger les salles, ainsi que je l'ai constamment pratiqué dans mes hôpitaux. C'est pour cette raison que dans les blanchisseries Bertholiennes, les ouvriers seraient constamment affectés de coliques, si l'on ne mettait autour des cuves, de l'ammoniaque constamment en évaporation; et MM. Thernard et Fourcroy ont grand soin de prévenir, dans leurs excellens cours, du danger d'employer sans précaution le gaz acide muriatique oxigéné. L'exemple qu'apporte M. Guyton, de l'évaporation à l'air libre, de l'eau, de l'acide sulfureux, de l'acide muriatique, de l'ammoniaque et même de l'esprit de vin, de l'huile essentiellée et de l'éther, pour preuve que des corps doivent s'élever dans l'air, quoique spécifiquement plus lourds que lui, surprend de la part d'un chimiste qui doit assez à la physique pour ne méconnaître aucune de ses lois, et ne séduira que ceux assez peu instruits pour ignorer que ce n'est qu'en se dilatant par l'addition du calorique, en se vaporisant en gaz *plus léger, que l'air, non spécifiquement, mais par l'étendue de la place qu'elles occupent dans leur expansion*, que ces liqueurs s'élèvent de même qu'une feuille de cuivre très-battu surnage, tandis que le lingot qui a fourni cette feuille allait au fond; et je reproduis ma proposition : *une substance ne peut s'élever en l'air qu'autant qu'elle est aussi légère que lui*, avec le regret qu'il ait fallu en faire, à M. Guyton-Morveau, un objet de démonstration.

M. S. U.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Tandis que l'étranger admire avec envie les embellissemens de la ville capitale de l'empire d'Occident, ce Louvre enfin terminé, ces quais majestueux opposant leurs digues robustes aux flots tumultueux de la Seine, ces fontaines jaillissantes exhalant dans l'air embrâsé des étés de fraîches émanations, ces colonnes départementales érigées à la concorde des habitans de la France, ces obélisques élevés à la gloire de leurs défenseurs, ces arcs de triomphe consacrés par la reconnaissance nationale, l'observateur indigène voit avec attendrissement les nombreuses améliorations dues à la sollicitude paternelle du magistrat chargé de la police de Paris. L'ordre

qui règne dans cette grande ville, la tranquillité dont jouit le citoyen sont, depuis le commencement de la guerre, un sujet d'étonnement et de satisfaction universels; mais ce dont on jouit déjà d'avance, sans en apprécier assez toute l'importance, c'est l'institution bienfaisante créée par le conseiller d'état Préfet de police, et chargée, sous le nom de *conseil de salubrité*, de veiller comme une invisible providence, sur tous les objets qui peuvent intéresser la santé du peuple. Cinq savans choisis parmi les médecins, les chimistes et les agronomes les plus distingués, sont occupés sans cesse à visiter les prisons, les marchés, les manufactures, à parcourir les faubourgs, les tueries, les cimetières, à surveiller les secours destinés aux asphyxiés et aux noyés, à instruire ces ouvriers que le besoin condamne au travail rebutant des vidanges, à prévenir les dangers qu'ils courent; à analyser les boissons suspectes et les poisons vendus par le charlatanisme. S'il se manifeste une épidémie, ils volent en arrêter les progrès; ils dirigent par leurs conseils l'établissement des voieries, le curage des rivières; ils indiquent les précautions à prendre pour assainir les habitations après les innondations, ou pour préserver les indigens de l'effet des intempéries. Tout ce qui constitue l'hygiène publique est de leur ressort. Leurs observations sur la constitution médicale de Paris, sur l'influence des lieux et des professions, préparent une statistique de mortalité qui peut devenir infiniment utile à l'art de guérir. Enfin, tous les métiers qui modifient les matières animales pour les usages de la vie, tels que les tanneries, hongroyeries, mégisseries, les fabriques de bleu de Prusse, de sel ammoniaque, répandant des vapeurs souvent infectes et morbides, fixent l'attention du conseil de salubrité, qui, pour concilier l'intérêt public avec celui des fabricans, cherche et parvient souvent à perfectionner les procédés: c'est ainsi que, par les soins de ces estimables savans, M. le Préfet de police est parvenu à faire renoncer, par les hongroyeurs, à l'usage pernicieux qu'ils avaient adopté de *suifer* les cuirs sur de grands brasiers de charbons dont la vapeur les asphyxiait souvent. L'art même y a gagné et le travail des hongroyeurs est plus parfait. Cet aperçu n'indique que superficiellement les services rendus par cette institution, mais on peut juger de son utilité par cette esquisse rapide, et il ne nous reste plus d'autre vœu à former que de les voir se naturaliser auprès des premières autorités des départemens, également jalouses sans doute de concourir de tous leurs moyens à la gloire de l'Empire Français, à la prospérité de la grande nation.

M. S. U.

De l'Empirisme et du Charlatanisme.

On dit que quelques-unes de ces petites coteries s'intitulant médicales, qui dans leurs jugemens infaillibles ne décrètent utiles que les écrits soumis à leur aréopage, et ne reconnaissent pour spécifiques que les recettes solennellement approuvées dans leurs conciliabules, s'alarment des succès de notre Gazette populaire, et que comme il est plus expédient d'invectiver les gens que les juger, ils traitent de Charlatans, d'Empiriques nos honnêtes collaborateurs, tous étonnés d'encourir ce reproche, quand leurs efforts constans ont pour but de défendre la doctrine hippocratique. Un peu de réflexion va prouver que nos co-rédacteurs auraient tort de s'en alarmer, et que nos Aristarques ne s'entendent pas même entre eux sur la valeur des termes; comment voudrait-on qu'ils fussent d'accord sur la chose?

Le charlatanisme est, dans tous les états (dit M. le chevalier de Jaucourt) le vice de celui qui travaille à se faire valoir ou lui-même ou les choses qui lui appartiennent, par des qualités simulées. C'est une hypocrisie de talens ou d'état. L'empirisme est en médecine, au contraire, le guide le plus sûr; et si abusant de ce mot, on a, par un néologisme coupable, détourné la véritable signification de cette expression, il est de notre devoir de plaider pour ses droits. Les Grecs auxquels on peut s'en rapporter pour la valeur des mots techniques, puisqu'ils ont fourni tous les termes employés dans les arts, entendaient par empirisme (EMPEIRIXOS) l'expérience de : PEIRA. C'est sur l'empirisme de dix siècles qu'Hippocrate fonda son école immuable. Les Arabes, enfans de l'imagination, voulurent un moment ébranler, par leurs brillantes théories, les fondemens de

cette science des faits ; Galien et l'Ecole Romaine tentèrent en vain de substituer des essais scientifiques à des résultats consacrés par les siècles ; Paracelse et Vanhelmont essayèrent sans succès de substituer leurs fameuses théories à ces augustes vérités, et dans ces derniers temps, des novateurs insolens voudraient en vain obscurcir la science par leur jargon néologique ; la médecine de bout malgré ces attaques, nous offre encore, comme autrefois, la série de ses réussites pour fixer notre irrésolution et rassurer notre conscience dans l'exercice du plus difficile des arts. C'est le code hippocratique à la main qu'on doit repousser tous ces Vandales, qui, ennemis de l'expérience, traitent d'empiriques ceux que n'égarent point leurs documens systématiques. Ils portent à l'arche sainte une main profâne, et ils crient à l'impiété ! Confondant la valeur des expressions, ils nomment charlatans ceux qui s'honorent d'un empirisme éclairé, et ils ignorent, que si un empirique peut être égaré par sa bonne foi, le charlatan est constamment occupé à tromper ; en un mot, que si le médecin empirique est quelquefois dans l'erreur, le charlatan est toujours un fourbe.

M. S. U.

VARIÉTÉS MÉDICALES.

Le Narrateur de la Meuse (n°. 227) raconte le fait suivant (confirmé dans le n°. 234), qui mérite d'être vérifié par des expériences subséquentes. Après un séjour habituel de quatre mois dans une étable, une fille du portier d'un château des environs de Commerci (Meuse), épileptique, âgée de 28 ans, et presque imbécile dès l'enfance, s'est trouvée guérie. Elle tombait plusieurs fois par jour, et rendait le sang avec l'écume par la bouché et les narines. C'est pour ne la pas laisser coucher avec sa sœur que les parens, étroitement logés, firent placer son lit dans l'étable à vaches, à l'abri du froid et à portée de leurs secours. Voilà dix mois qu'elle n'a eu d'accès ; ainsi c'est le hasard qui a découvert la vaccine (dans l'Inde et non dans l'Angleterre. Voyez le n°. du Publiciste, 19 juin dernier, et la Bibliothèque Britannique, n°. 273), et c'est aussi lui qui trouve le remède (s'il se confirme) d'un fléau plus cruel encore. On lit dans les Veillées du Château de Madame de Genlis, qu'une jeune fille attaquée de convulsions en fut guérie par les conseils d'un médecin allemand qui la fit placer dans une écurie habitée par des vaches. Les vaches n'étaient que nos nourrices, les voilà nos médecins.

On a lu dans les journaux la relation d'une sainte croisade de pélerins blancs qui, hommes et femmes pêle-mêle, sont partis de Feillens (Saône et Loire), et se sont embarqués sur la Saône sous le pavillon de la croix et la bannière, pour aller demander à Notre-Dame de Ferrière la guérison du patriarche des feuilletons, qui s'est empoisonné en se mordant la langue selon les uns, en suçant par inadvertance sa plume, disent les autres. Il s'en est suivi un vomissement d'atrabile, un vrai *cholera-morbus*, et l'on craint pour ses jours ou au moins pour sa raison.

M. S. U.

NÉCROLOGE.

Et nous aussi nous devons des larmes au sort d'un respectable vieillard descendu vivant dans le tombeau, à la mémoire d'un savant médecin qui nous compta parmi ses amis, et qui, trois jours encore avant de succomber au coup qui l'a frappé, nous étonnait par la vivacité d'une imagination qui semblait avoir survécu à toutes les autres facultés de son esprit. Exemple trop commun des faveurs et des caprices de la fortune, Henri-Charles Kénens, né à Sar-Louis, remplit les deux tiers de sa carrière médicale avec une distinction peu commune, et fut successivement médecin du roi de Pologne Stanislas, de l'hôpital militaire de Nancy, de l'Ecole militaire de Paris, de leurs MM. II. et RR., et inspecteur des eaux minérales de France. Il fut décoré de l'aigle impérial, et l'on peut dire qu'il manqua plutôt aux honneurs que les honneurs ne lui manquèrent. Depuis long-temps, usés par le travail, affaiblis par une activité inquiète, ses organes semblaient se refuser aux services qu'il voulait continuer d'en exiger ; mais malgré son affaissement habituel, il avait quelquefois encore des éclairs de génie et des

retours de santé surprenans. Il n'a rien écrit, mais il a laissé de lui la réputation d'un médecin clinique, d'un praticien quelquefois heureusement novateur. Il est mort le 27 juin dernier, âgé de soixante-sept ans. M. S. U.

ANNONCES.

L'épouse d'un Colon vient de recevoir de l'île de la Réunion, une *partie* de miel vert; on connaît son efficacité dans les phtisies pulmonaires, même tuberculeuses. Cette substance rare a un très-grand mérite, dans une ville où la table, le jeu, les femmes, les veilles, la nudité des costumes, et la valse sur-tout, ont multiplié d'une manière si effrayante les affections de poitrine, mais où il faut avouer qu'elles guérissent très-facilement avec un régime approprié, graces à l'air animalisé qu'on y respire. Le remède que nous proposons est à-la-fois agréable et d'un succès assuré. Nous cautionnons la fidélité de l'envoi.

S'adresser pour le voir, chez le propriétaire, M. Le Bœuf, rue du Renard Saint-Méry, n.º 6, près de la rue de la Verrerie; chez M. Cadet, pharmacien de S. M. l'Empereur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue de l'Arbre-sec, et au Bureau de la Gazette de Santé, où il en a été déposé.

Le vœu contenu dans notre n.º 16 a été entendu, et nous avons reçu de M. Delord, pharmacien de Bordeaux, une pommade épispastique qui remplit déjà l'une des conditions du problême dont nous avions demandé la solution. Espérons que le zèle qui anime aujourd'hui tous les ministres de l'art de guérir, les conduira jusqu'à la solution complète du problême, en nous donnant un vésicatoire produisant sur-le-champ, sans douleur, une irritation locale, et subséquemment une ampoule, sans troubler le système général, et sur-tout sans affecter l'appareil urinaire. En attendant, offrons à nos abonnés l'annonce d'une pommade de sain-bois, dont l'inventeur ne fait point un mystère, mais dont la manipulation paraît avoir acquis, dans son laboratoire, une perfection particulière et des *effets doux, se bornant à la partie seulement*, *en excitant un degré d'irritation suffisant pour entretenir abondamment la supuration des vésicatoires et cautères, et dont l'usage habituel ne porte aucun préjudice à l'économie animale, réunissant enfin tous les avantages de la pommade épispastique, sans en avoir les inconvéniens.* Le dépôt est à Paris, rue Baillet, n.º 7, près celle de l'Arbre-sec, vis-à-vis la porte du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois; elle se vend 1 fr. 50 cent. le pot.

Notre correspondance nous prouve que, malgré le parti de l'opposition, la vaccination s'établit dans toutes les contrées de la France, et elle réussirait encore davantage, si, joignant le désintéressement aux exhortations, tous les ministres de l'art de guérir faisaient, dans les pays qu'ils habitent, l'offre généreuse que vient de faire, à Beaucaire, le docteur Pleindoux, de pratiquer gratuitement cette opération. M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Il manquait à l'art de guérir un monument élevé à peu de frais, et qui complettât en botanique ce que Vicq-d'Azir a tenté en anatomie comparée; ce que Dagotti avait commencé pour l'anatomie complète; ce que Monro, Rist et Gamelin ont exécuté avec tant de succès pour l'ostéologie et la myologie; ce que Mascagny a publié pour les vaisseaux lymphatiques, et André Bonn pour les maladies des os; ce que le docteur Alibert poursuit, en ce moment, avec un si éclatant succès pour les maladies de la peau; ce que Bulliard a terminé pour une partie du règne végétal, dans sa magnifique description des champignons, et essaie dans sa *Flore Parisienne*; enfin, ce que Mathiole avait ébauché dans son Commentaire sur la matière médicale de Dioscorides; un Recueil de Dessins, d'après nature, des *plantes usuelles, indigènes et exotiques, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales.*

C'est ce que vient d'exécuter le docteur Joseph Roques, médecin de l'ancienne faculté de Montpellier, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires; aidé du burin de M. *Grasset de St.-Sauveur*, déjà avantageusement connu dans les arts.

C'est une idée grande et populaire que d'avoir conçu le plan d'une Flore Médicale, qui mette sous les yeux et presque à la main la fidèle image des végétaux utiles à l'homme, que les différentes saisons produisent tour-à-tour, et d'avoir proposé cet ouvrage par souscription, de manière que, moyennant un léger sacrifice, l'amateur peu aisé, mais desireux d'apprendre, puisse, par

plusieurs petites économies accumulées, se trouver possesseur d'un Répertoire précieux, dont il n'eût pu fournir à-la-fois le prix capital. Les souscriptions sont un bienfait de la civilisation littéraire, et il est malheureux que des déprédations et des spéculations mercantiles aient altéré la pureté de cette sage et commode institution. Espérons que le succès couronnera l'entreprise du docteur Roques, et rassurons-nous sur la fidélité de ses engagemens, par la libéralité des pensées qui composent son discours préliminaire, également recommandable par la richesse des images et la pureté de l'expression.

Cet ouvrage, format *in*-4°., papier écu fin d'Auvergne, contiendra cinq cents plantes indigènes et exotiques. Chaque livraison est composée de vingt-quatre plantes en six planches coloriées, et coûte 6 fr. pour Paris, et 6 fr. 50 cent. pour les départemens. Papier vélin, 12 fr., et 12 fr. 50 cent.

Il paraîtra une livraison tous les vingt jours. Les trois premières se trouvent chez l'Auteur, rue des Filles-St.-Thomas, n°. 17.

Le Manuel de l'Art du Dentiste, ou l'état actuel des découvertes modernes sur la dentition, les moyens de conserver les dents en bon état.... tous les détails pratiqués et moyens d'exécution des dents artificielles, etc. Par M. *Jourdan*, D. M. M., et M. *Maggiolo*, chirurgien-dentiste de la faculté de Gênes, etc. Avec gravures. Prix, 6 fr. broché, et 6 fr. 60 cent. A Nancy, 1807. Et se trouve à Paris, au Bureau de la Gazette de Santé, et chez *Mequignon* et *Croullebois*, libraires.

Le projet de l'auteur, dans l'émission de cet ouvrage, n'est pas de donner la théorie d'un art qu'ont suffisamment enseigné les excellens écrits de Gariot, Bourdet, Fauchard, etc.; mais de combler la lacune qu'ils ont laissée dans l'enseignement sur la fabrication des dents artificielles, et M. Maggiolo l'a rempli en effet d'une manière qui laisse peu de chose à desirer. Ses procédés sont ingénieux, ses moyens nouveaux, son style est pur et propre à la chose; enfin, sous tous les rapports, l'auteur remplit le but qu'il s'était proposé, et il a enrichi l'art d'un livre devenu nécessaire, et dont les artistes et les personnes curieuses de conserver une bouche ornée de belles dents, une voix belle et sonore, une haleine douce, une mastication exacte, une nutrition parfaite, lui auront une égale reconnaissance.

Aperçu sur quelques symptômes de fièvres pernicieuses ou ataxiques, en Zélande, et sur leur traitement, etc. Par P.-P. *Cahagnet*, docteur en médecine, médecin des hospices civils de Montreuil-sur-Mer, ancien médecin des armées. Paris, 1807.

Cet opuscule tient plus que son modeste titre ne promet. C'est le résultat précieux de la pratique de l'auteur, dans la Zélande et la Hollande, où cette maladie est endémique; et l'on ne trouve, en le lisant, d'autre reproche à lui faire, que d'avoir été trop concis. Elles sont rares les occasions qui mettent à portée d'examiner de sang-froid, et avec instruction, une maladie qui compte autant de victimes qu'elle en attaque, et l'esprit d'observation, la science thérapeutique sans polipharmacie, que ce jeune médecin a répandus discrètement dans cet écrit, sont du plus heureux augure pour le succès de sa pratique, si sur-tout il se fixe dans un pays dont le voisinage de la mer exige l'emploi des connaissances dont il a si bien fait preuve ici.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXI.) (169) (21 Juillet 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Samuel Garth, reçu au collège des médecins de Londres, en 1693, fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'établissement des *Dispensary*, local où les médecins du collège donnent aux pauvres des consultations *gratis* et les médicamens à *bas prix*. Cette œuvre de bienfaisance exposa Garth à l'envie et au ressentiment de ses désintéressés collègues, qu'il tourna en ridicule dans un poëme intitulé : *The Dispensary a poem in sex cantos*, London, 1706. Pope assure que le Roi avait beaucoup de confiance en Garth, qu'il fit médecin de sa personne et de ses armées. Nous avons vu depuis, dans ce pays si vanté pour l'esprit public et la philantropie, le docteur Brown persécuté pour avoir publié un système tendant à simplifier la théorie et la pratique médicales. Fontenelle avait peut-être raison de dire que s'il tenait toutes les vérités dans sa main, il se garderait bien de l'ouvrir.

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'est à neuf heures du soir, à la lueur des nuages rougeâtres de l'occident enflammé, au doux reflet de la lune argentée que je crayonne l'histoire météorologique de la décade dernière ; les vents se taisent, une lumière douteuse éclaire encore les fabriques majestueuses qui m'entourent, et leurs ombres immenses se dessinent sur le fonds azuré de l'horison le plus pur. Assis sur ce pont que la baguette d'Armide vient d'élever en légers cerceaux du sein des flots de la Seine, que d'imposans souvenirs viennent se presser dans ma mémoire et occuper ma pensée à l'aspect de tout ce qui m'entoure ! Là domine le palais dédié par Mazarin aux arts renaissans, comme s'il avait eu le pressentiment qu'un jour un Fils de la Victoire choisirait pour eux cet asyle. Il était juste, au reste, qu'un autel expiatoire fût élevé près d'un palais souillé par les débordemens d'une Reine coupable (1). A gauche est ce monument dont la destination n'est pas douteuse pour celui

(1) L'Hôtel de Nesle. Brantome. Dames gal. T. 1, pag. 271.

qui réfléchit que la solidité doit présider toujours à la construction des temples de Plutus. Si mon œil s'égare vers ce pont toujours neuf, malgré cinq frères puînés, il se mouille involontairement de pleurs, en voyant vide encore la place autrefois occupée par la statue du bon Henri, ce monarque-héros, ce roi-citoyen dont le successeur réalise aujourd'hui tous les projets et recommence la vie digne d'un meilleur sort!! En achevant le demi-cercle, mes yeux se plongent sur ce Louvre tant de fois entrepris, et que celui-là seul terminera auquel est réservée la gloire de rendre la France à toujours heureuse. J'admire cette pompeuse colonnade due au génie d'un médecin mieux inspiré par Vitruve que par Hippocrate, et ce péristile, dont les proportions peuvent rivaliser avec les plus beaux chefs-d'œuvre ou de Rome ou d'Athènes. Devançant l'avenir, je vois ce dépôt des connaissances séculaires (1) uni au séjour de la Majesté Impériale; et content d'avoir donné la première idée d'un quadrige surmontant l'arc de triomphe de la place Napoléon (2), je jouis du plaisir de voir le dieu du jour innonder de flots de lumière cette arène immense où le Mars Français se plaît à rappeler, au milieu des délices de la paix, l'image des combats. Enfin, ma vue démêle, au milieu des nuages pourprés qui se colorent aux derniers rayons du soleil, la retraite auguste où loin du fracas de la ville, seul avec l'histoire et l'immortalité, le Génie tutélaire de la France médita sa gloire et le bonheur de l'Univers. Salut nayades de Saint-Cloud, chênes antiques et jeunes bosquets........ Ah! puissiez-vous rendre au Grand Homme, libre de soins guerriers et qui chérit vos ombrages, la paix qu'il va donner au monde! Heureuse paix! il semble déjà que ta douce influence, exerçant un égal empire sur les saisons et les santés, préside aux beaux jours de l'été qui s'écoule, et ait chassé les maladies qui nous menaçaient.

(1) La Bibliothèque Impériale au Louvre.

(2) « Je voudrais que cet arc triomphal fût surmonté » d'un quadrige étincelant, traîné par les quatre chevaux que le sort des armes a conquis sur Venise. Sous » les traits du Vainqueur de Maringo, debout sur ce char » et dans l'attitude de *l'Ovation*, serait Apollon couronné » de rayons, agitant d'une main sa lance inévitable, » et de l'autre le bouclier Pithonien, d'où s'épandraient » des torrens de lumière ». *Journal de Paris*, 10 mars 1806.

Si l'on en excepte des éruptions de la peau et des coqueluches très-multipliées, sur-tout parmi les enfans, il est très-peu d'affections endémiques en ce moment, et la plus grande incommodité résulte de la chaleur qui a été excessive. Elle s'est élevée, le 11 au soir, à 28 degrés avec un calme plat, des vapeurs embrâsées et étouffantes. Des Colons d'Amérique, qui en ont été incommodés, n'hésitaient pas à décider que l'air avait été dans ce jour plus brûlant que dans la plus haute température du Nouveau-Monde, où des brises s'élèvent chaque soir du côté de la mer, durent une partie de la nuit, toute la matinée, et déposent des germes de fraîcheur dans l'atmosphère, qui n'est réellement très-ardente que de midi à 4 heures. Un tonnerre très-court, mais très-chargé d'électricité, a éclaté, le 13 au matin sur Paris, et la foudre y est tombée plusieurs fois. Heureusement une immense accumulation de gaz oxigène (air pur) et hydrogène (air inflammable) allumés par le fluide électrique cherchant à se mettre en équilibre, ont produit instantanément par la combustion, une très-grande masse d'eau qui, répandue en pluie, a rafraîchi les airs et terminé promptement cette scène orageuse dont les préludes avaient quelque chose d'effrayant. Mais ce rafraîchissement n'a été que passager, et dès le lendemain, le thermomètre est remonté à 26 degrés, exposé à l'ombre et au nord. S'il est une température dans laquelle les bains se recommandent d'eux-mêmes et sans l'intervention de la médecine, c'est assurément celle qui offre un tel phénomène, heureusement rare dans nos climats. Au reste, comme elle ne s'est établie que graduellement, les rivières ne sont pas aussi basses qu'elles ont coutume d'être dans les sécheresses, et graces aux fontaines multipliées dans la capitale, aux moyens d'arrosemens recommandés par une police active, on éprouve réellement plus de fraîcheur dans les rues que dans les appartemens. C'est le moment d'insister sur l'usage des végétaux acides, des salades amères unies aux viandes froides, du laitage

frais ou *pris*, des fruits bien mûrs ou cuits, et sur-tout du vin pur avec modération. Les glaces et le café ne sont point contr'indiqués; seulement les premières ne doivent point suivre immédiatement le dîné, et l'on doit diminuer de la dose habituelle du café, ou la remplacer par une cuillerée de liqueur spiritueuse domestique, mais sans se permettre l'usage de l'un et l'autre. L'ivresse, dangereuse en tout temps, est surtout fatale quand l'ardeur de l'été, dilatant les fluides, porte plus rapidement des fumées au cerveau, et n'a pas permis d'enchaîner ces vapeurs par une nourriture aussi substantielle que celle dont on use en hiver.

M. S. U.

Depuis le 9 juillet jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{8}{12}$.

La moindre de 28 p.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 28 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 12 d. $\frac{2}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 98 d.

Et pour le *minimum* 63 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 2 fois au N.-E., 2 fois au N., 10 fois N.-O., 4 fois à l'E., 5 fois à l'O., 3 fois au S.-E., 2 fois au S.-O., et 2 fois au S.

Dernier quartier de la lune le 27 juillet.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Nous nous sommes les premiers, parmi les médecins (1), élevés contre cette danse dans laquelle une femme semble plutôt une bacchante éperdue ou une malheureuse atteinte d'un accès de fureur utérine, qu'une jeune personne se livrant sans abandon à un exercice inventé par le plaisir, autorisé par la médecine, mais réglé par la décence. Eh bien! il semble que cette maladie soit devenue épidémique; et malgré les conseils des médecins, malgré la voix de la morale, on voit ce système des tourbillons s'accréditer au point que dimanche dernier, en dépit de l'ardeur de la saison et des nuages de poussière âcre s'élevant sous les trépignemens des danseurs, et d'une sueur ruisselante à flots de toutes les parties du corps, on ne voyait, dans chaque jardin public, que des danseurs décrivant deux à deux le cercle du délire; et que pour peu que cette manie gagne encore, nous semblerons un peuple mettant en action le rêve de Descartes. S'il est vrai de dire avec Phèdre et la Fontaine après lui :

« Une morale nue apporte de l'ennui,
» L'exemple fait passer le précepte avec lui »,

essayons de détourner, par un exemple affreux et récent, les jeunes mères du moins du précipice où les entraîne la folie du moment, en laissant les jeunes demoiselles insulter seules publiquement à la pudeur, quand c'est parmi elles précisément que cette vertu devrait trouver le dernier autel érigé à son culte. Voici le fait tout nu.

Madame Dufossé, âgée de vingt-deux ans, mère d'un enfant de onze mois qu'elle nourrissait, dînait, à la fin du mois de juin dernier, à Passy, dans la maison de campagne de M. de la Chaume, notaire, son oncle. Après dîner, une dame touche du forté; on propose des walses : la jeune nourrice cède à l'invitation; et après une demi-heure de cet exercice infernal, elle tombe sans connaissance. On la couche, on lui prodigue tous les soins; ils sont tous inutiles. Eaux céphaliques, saignée du pied, eau chaude, cordiaux, etc.; c'est en vain qu'on tente toutes les ressources de l'art pour arracher à la mort sa victime; et la saignée pratiquée quand la vitalité semblait déjà éteinte, et en désespoir de cause, ne produisit que quelques gouttes de sang... Qu'ajouter à un semblable récit? Les réflexions se pressent, la douleur succède aux réflexions, et l'on se dit involontairement : Comment les femmes peuvent-elles s'abandonner à un exercice

(1) Lettre VIe., page 63 de l'*Ami des Femmes*, qui se vend au bureau de la Gazette de Santé, 7 fr. 20 c. et 9 fr. franc de port. *In*-8°. Fig.

indécent qui condamne à la pulmonie toutes les femmes qu'il ne tue pas aussitôt.

M. S. U.

CHIRURGIE.

Monsieur, je vous adresse une observation chirurgicale qui mérite peut-être d'être connue.

Anne Thevenet, âgée de dix-sept ans, domestique chez M. Boutry, au village de Grosjean, commune de Cressange, département de l'Allier, devint tout-à-coup muette le 17 nivose an 11. Plusieurs personnes furent appelées auprès de cette infortunée; un traitement qui consistait en bains de pieds, saignées, purgations anti-spasmodiques, a été employé et continué pendant six semaines sans aucun succès. Quatre mois après, je fus prié par les parens d'aller la voir. Je m'informai d'abord des différens moyens de guérison déjà mis en usage. Je décidai alors les parens à lui faire appliquer au cou le moxa; ce que j'exécutai de suite de la manière suivante: Je plaçai deux moxas, de deux pouces de circonférence sur un pouce de hauteur, à la partie moyenne et interne des muscles sterno-cléido-mastoïdiens. Le feu avait à peine consumé la moitié des moxas, que la souffrante témoigna de la douleur par quelques petits cris. On entendit bientôt prononcer les syllabes *ma, ma,.... ma mère,.... ma mère;* ensuite ceux de *mon.... mon Dieu, que je souffre!* Enfin, elle reprit si bien la parole, qu'une demi-heure après l'opération, elle chanta deux couplets d'une chanson. Ce qui est attesté par un grand nombre de spectateurs et de curieux qui accouraient de tous côtés en criant *miracle!*

La personne qui fait le sujet de cette observation jouit, depuis cette époque, de la meilleure santé.

NIVELON fils, *officier de santé, à Souvigny, département de l'Allier.*

LIMONADE POPULAIRE.

Voici la saison où les champs sont couverts d'actifs moissonneurs, et nous ne pouvons trop leur répéter les conseils que nous leur donnons chaque année dans ce Journal, spécialement consacré à l'instruction sanitaire des campagnes. Les *Aoûtrons*, les *Faneurs* ne donnent qu'une très-petite partie de la nuit au sommeil, et ils s'y livrent après le déjeûner et le dîner, ce qui n'a rien de bien dangereux; mais ce qui l'est beaucoup, c'est l'habitude qu'ils ont prise de se coucher au soleil qui darde à plomb sur leur corps ses rayons enflammés, et sur-tout celle de s'étendre sur la terre souvent humide, au bord d'un ruisseau, à l'ombre d'un bois, le visage encore ruisselant de sueur. La transpiration se répercute, un point de côté s'établit, et le dormeur est pris d'une fluxion de poitrine, sur-tout si, brusquement réveillé et encore dans la transpiration du sommeil, il va étancher sa soif à une fontaine glaciale. On a proposé plusieurs boissons pour les ouvriers des campagnes, les voyageurs, les marins et les troupes de terre. Le problême à résoudre était celui-ci : Trouver un breuvage économique, agréable et sain. On a bien une *piquette* qui se fait en versant sur de l'*aîne* douce une certaine quantité d'eau qui la baigne, fermente et devient un breuvage très-apéritif; on fait avec les pommes de rebut séchées au four et macérées dans l'eau, une espèce de cidre très-sain et très appétissant; les sorbes ou cormes, les prunes sauvages, le genièvre et plusieurs autres graines donnent une liqueur fermentée qui n'est pas sans mérite; mais après l'hiver toutes ces boissons prennent un goût rance, éventé, putride même quelquefois, et sont également repoussées par le goût et la raison. Essayons de trouver une boisson qui appaise la soif de l'indigent, en lui coûtant peu, et soutienne ses forces en satisfaisant son goût et en conservant sa santé. On a proposé l'eau acidulée par le vinaigre; mais cette mixture, s'il y a surabondance de vinaigre, tourne bientôt à l'acescence; s'il y est en trop petite quantité, subit bientôt la fermentation putride(1). On a même remarqué, qu'exaltée par le calorique elle ne désaltère plus, et qu'alors elle provoque la sueur plutôt que de la réprimer. On a cherché, dans les acides minéraux, un moyen plus indépendant des températures; on

(1) Au bout de trois ou quatre jours, la simple vue y découvre des petits vers en très-grande quantité.

a essayé l'acide nitrique, qui en effet donne beaucoup de fraîcheur à l'eau, mais on ne familiarisera pas le peuple avec l'idée de boire de l'*eau forte*. L'acide muriatique étendu d'eau laisse les mêmes craintes que son emploi dans la liqueur de Wan-Svieten. Quelques praticiens prétendent qu'abandonné par le mercure qu'il suroxigénait, il cause dans l'économie animale des irritations dont on accuse également l'usage continué de l'eau nitrée. M. de Beaufort crut trouver le spécifique desiré dans l'acide sulfurique, et la Marine accueillit avec enthousiasme son *eau anti-putride*, jusqu'à ce que l'expérience eût démenti ses promesses fastueuses. Plus sincèrement épris du bien public, plus initié dans les mystères de la chimie, M. Quatremere-Disjonval vient de reproduire cet acide, dont il atteste les succès éprouvés dans l'armée d'Italie, et il prétend corriger son activité en l'unissant à égale quantité de crême de tartre (tartrite de potasse); mais outre que cet acide, dont le radical est minéral, peut irriter certaines constitutions, à en juger par l'effet qu'il produit sur les dents de certaines personnes, quelque étendu d'eau qu'il soit, on ne peut disconvenir qu'il faut employer le sucre pour l'édulcorer. Or, cette denrée coloniale est d'un prix trop élevé en tout temps, pour être employée dans une boisson que l'on veut mettre à la portée du peuple. Je crois avoir trouvé ce qui peut lui convenir, et je soumets, sans prétention comme sans mystère, ma recette aux hommes de l'art. Mettez dans une pinte d'eau un demi-gros d'acide tartareux concret et deux gros de racine de réglisse par infusion à froid. Il faut par seize bouteilles une once d'acide tartareux, qui, à 8 fr. la livre, donne 10 sols; plus quatre onces de réglisse qui, à 8 sous la livre, coutent 2 sous; total 12 sous pour seize bouteilles. Ainsi, pour environ 4 cent. la pinte, vous aurez une boisson délicieuse et bien plus salubre, que l'eau vinaigrée, dont beaucoup d'estomacs ne s'accommodent point (1). Comparera-t-on cette dépense avec celle de l'acide sulfurique, dont l'emploi est dangereux, infidèle et inexécutable? La mettra-t-on en balance avec le prix du vinaigre? Mais le bon vinaigre coûte 12 sous la pinte, quelquefois plus; il en faut deux cuillerées pour une pinte d'eau; chaque Aoûtron, en ne forçant pas, en boit trois pintes par jour, c'est six cuillerées ou un demi-verre (le huitième d'une pinte) à peu près deux sous, pour avoir une boisson désagréable; tandis que pour un sol de moins, le cultivateur, dont l'intérêt est de ne point avoir de malades, peut, sans autre embarras que de faire son mélange chaque matin, donner à ses ouvriers un breuvage à la fois sain, raffraîchissant et agréable. Mais ce n'est pas encore assez pour le but que je me suis proposé; il ne faut pas se dissimuler que les moissonneurs ne boivent tant, que parce qu'il s'établit un équilibre entre la quantité de leur boisson échauffée et la sueur qu'elle excite, et que le moyen de guérir cette secrétion forcée ne consiste pas à alimenter cette transpiration débilitante, mais, au contraire, à la modérer en redonnant du ton aux membranes dont elle transude. C'est ce que savent bien les ouvriers des Forges et des Verreries, qui, outre une eau alkoolisée, dont ils boivent à torrens, se gargarisent de temps en temps avec une cuillerée de forte eau-de-vie, dont ils avalent quelques gorgées. Imitons ce procédé. Donnons à l'eau des moissonneurs une température telle qu'elle soit tonique et le premier correctif de leur soif. Que moins obligés de boire, ils trouvent ainsi une économie qui rende cette dépense moindre même que celle qu'exige l'emploi du vinaigre, et leur santé ne pourra qu'y gagner. Or, ce moyen existe, et c'est chez l'homme de la nature, instruit par l'instinct et l'expérience, que nous irons le chercher. Les Arabes du désert entourent le vase contenant leur boisson, d'une étoupe circulaire baignée d'eau et l'exposent au soleil. L'eau dé-

(1) Voulez-vous, à un prix très-modéré, une limonade meilleure au goût, et sur-tout plus saine que celle des cafés? Remplacez la réglisse par une once et demie de sucre brut à 20 sous la livre, d'environ six liards, et 15 goutes d'esprit de citron coûtant moins de six deniers, et vous avez pour trois sous une pinte de limonade très-propre à étancher la soif, sans porter sur l'estomac la moindre irritation. — Ajoutons ici que les moissonneurs doivent avoir une petite bouteille revêtue d'osier, contenant de l'eau-de-vie, dont ils feront bien de boire quelques gorgées lorsqu'ils seront le plus accablés par la sueur.

posée extérieurement se volatilise par l'ardeur solaire, et en se vaporisant entraîne le calorique, aussitôt remplacé par celui de l'intérieur du vase qui se met en équilibre. Les Egyptiens, pères des arts, connaissent ce procédé, et c'est d'après ces principes qu'ont été inventés ces vases dans lesquels l'eau du Nil, de brûlante et trouble qu'elle était, devient, en très-peu de temps, fraîche et limpide, parce que leur porosité laisse transuder l'eau qu'ils contiennent. En se volatilisant elle exhale son calorique, et dépose, dans ce mouvement du centre aux extrémités, le limon qu'elle contenait suspendu, et que la raréfaction causée par le calorique ambiant fixe aux parois du vase. Ces vases sont très en usage à la Chine, et ils étaient connus à Naples, si l'on en juge par un vase étrusque que j'ai rapporté d'Herculanum, et qui est si avidement spongieux qu'il acquiert dans l'eau le double de son poids. M. *Fourmy* les a imités à sa manufacture de porcelaine, rue de la Pépinière, n°. 16, faubourg du Roule, et leur a donné le nom Attique *d'hydro-cérames*. On les appelle en Espagne *alcarazas*. Suivons un exemple donné à la fois par le plus sage et le plus sauvage des peuples. Que le tonneau contenant la boisson des moissonneurs (soit qu'on adopte celle que nous proposons, soit qu'on s'en tienne à l'oxicrat) soit revêtu et recouvert d'une grosse toile à étoupes faciles à pénétrer par l'humidité; qu'on ait soin de l'arroser de quelque eau que ce soit à l'ardeur du soleil, en observant de placer le robinet au côté opposé pour ne pas découvrir l'eau à boire. La fraîcheur de la boisson sera en proportion de la vaporisation de l'eau extérieure. Ce procédé bien simple peut s'appliquer à l'art de raffraîchir le vin en bouteille; et je m'applaudirai de l'avoir propagé, si le riche sous ses lambris dorés, le pauvre en sa cabane, le moissonneur dans les plaines brûlantes de la Bausse satisfont, avec plus de plaisir, un des plus doux et des plus impérieux besoins de la nature.

MARIE DE SAINT-URSIN.

PHÉNOMÈNE MÉTÉOROLOGIQUE.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser quelques détails sur les effets de l'orage de lundi dernier, 13 juillet, et sur l'étonnante chaleur du samedi, 11 du même mois : je dois les premiers au hasard et les seconds à l'expérience. Je revenais de la maison de campagne de M. C......, à Aulnay; il était avec moi : l'orage nous prit en route. Des coups de tonnerre multipliés, et sur-tout une pluie abondante nous forcèrent à nous arrêter. Je cherchai à connaître, autant qu'on le peut par les pulsations du pouls, la distance de la nuée électrique et du foyer de l'orage; elle me parut très-près dans les premiers coups, et l'un des derniers, assez fort cependant, me fit croire qu'il avait éclaté au-dessus de Paris. Arrivés près de la barrière, quatre arbres avant la Maison de Retraite construite par les soins de M. Necker, nous vîmes les ravages du premier coup : deux arbres en avaient été frappés à la fois; l'un d'eux, le plus méridional, avait un sillon de six pieds de long, privé d'écorce, qui se terminait à quinze pieds du sol, à peu près, pénétrait dans l'arbre, l'avait fait éclater avec effort en différens endroits, et était sorti de dessous terre au collet de la racine; l'autre était sillonné dans toute sa longueur jusqu'à l'aubier, sur une largeur de trois pouces : un petit canal d'une ligne et demie de diamètre en occupait le centre, et la foudre avait été se rendre dans le réservoir commun par la base de l'arbre, on en voyait évidemment le conduit. J'ai remarqué que les deux arbres se touchaient par leur sommité, et qu'ils avaient été frappés vers le sud, l'orage venant de ce point de l'horison. La foudre a-t-elle été descendante dans le premier arbre, et ascendante dans le second ? Je crois qu'elle s'est partagée par la réunion des deux têtes, et qu'elle était descendante dans l'un et l'autre. En retournant chez moi, au Marais, je vis, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, les effets du second coup, que je jugeai avoir frappé sur Paris. Il était encore tombé sur deux maisons en même temps : sur celle de M. Commandeur, commissaire-priseur, n°. 22, et sur celle du n°. 24, appartenant à M. Maubert. Dans la première, il était entré par la cheminée, en était sorti à quatre pieds du faîte, avait suivi extérieurement le tuyau, et de-là était allé terminer ses effets dans la cour, en la remplissant de feu; au n°. 24,

il brisa la fenêtre d'une mansarde qui sert de cuisine, en cassa la fontaine, suivit une cheminée et sortit par un trou qui donne sous la porte cochère, et qui est établi pour laisser passer le tuyau du poêle de la loge du portier. La portière et sa fille sortaient de leur loge, le tonnerre tomba entr'elles deux sans leur faire aucun mal, seulement en les éblouissant de sa vive lumière, et répandant autour d'elles une forte odeur de soufre. Un seul coup a frappé ces deux maisons ; dans les deux la foudre était descendante, et les ravages ont eu lieu vers le sud. L'atmosphère avait l'électricité vitrée ou était électrisée positivement. Le soir du même jour le temps était bien rafraîchi, le thermomètre ne marquait plus que dix-huit degrés.

Le samedi 11 de ce mois, entre trois et quatre heures après midi, je voulus savoir quels seraient les différens degrés de chaleur que le thermomètre marquerait, soit dans les appartemens, soit à l'air libre, soit dans les sables du jardin (à Aulnay). Je pris un thermomètre de Réaumur à l'esprit-de-vin, il me donna pour l'appartement 22 degrés, à l'air libre 28, et dans le sable du jardin, à l'ombre, 35 degrés, presque la chaleur qu'on éprouve au Sénégal. Mais si vous vous rappelez bien, d'après les Tables Météorologiques de Cotte et celle de Kirwan, que dans l'Inde, à Pondichéry, à 11 degrés de latitude, la chaleur moyenne est de 24 degrés, et l'*ultimatum* donné pour les moussons de 31 d., vous conclurez avec moi qu'il a fait aussi chaud, pour ne pas dire plus, que dans ces contrées, puisque les moussons y sont comme accidentelles. Au Pérou, sous l'Équateur, en raison de l'élévation du sol de 1450 toises au-dessus du niveau de la mer, la plus forte chaleur est de 26 deg., à Surinam 25 degrés, à Rome 26 degrés, à Philadelphie, sous une latitude de 39 degrés (10 d. de moins qu'à Paris); l'extrême chaleur y est de 30 degrés, et la chaleur moyenne de 9 deg. 11 l. Vous voyez que peu de contrées de la terre, si ce n'est le Sénégal et les déserts de la Barbarie, éprouvent une chaleur plus forte que celle que nous avons eue.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PHILIPPE DUCLER.

P. S. Je viens de lire à l'instant, dans le Journal de l'Empire d'aujourd'hui, que le tonnerre était tombé en trois endroits lundi : à la barrière du Maine, où il a renversé un enfant, brûlé ses habits sans lui faire d'autre mal ; puis dans la rue de l'Oursine, où il n'a fait aucun dégat ; enfin, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. (Et rue Sainte-Placide, faubourg Saint-Germain, quatre fois, de bon compte, dans un orage qui n'a pas duré un quart-d'heure !)

Note du Rédacteur. La première réflexion qui naît naturellement à la lecture de cette lettre, est qu'il est inconcevable que la multiplicité des accidens causés depuis quelque temps par la foudre (et nous ne citerons que l'explosion récente du magasin à poudre de Luxembourg, et trois villages incendiés depuis peu par le feu du ciel en divers lieux) n'ait pas encore pu déterminer les propriétaires à faire une dépense aussi légère, aussi utile que celle d'un paratonnerre élevé au-dessus de leurs habitations, pour y dormir avec sécurité. Nos églises, nos salles de spectacles sont à la merci du premier nuage électrique errant dans le vague des airs, et la plupart de ces édifices sont même terminés par des globes métalliques qui provoquent la foudre sans lui offrir un *conducteur* pour tromper sa fureur aveugle. Nous empruntons des Anglais leurs modes ridicules, ne saurons-nous hériter du legs qu'a fait au genre humain le fondateur de la liberté Anglo-Américaine?

Eripuit cœlo fulmen, sceptrum que tyrannis.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Actes de la Société de Médecine-pratique de Montpellier, années 1804 *à* 1806, *contenant les travaux historiques de cette Société et les Mémoires des prix adjugés par elle,* tirés des registres de cette Société; *in*-4°. 639 p. 12 fr. broché, et 17 fr. 50 cent. par la poste, à raison de 5 cent. de port par feuille. A Montpellier, chez *Delmas*, portier de l'Ecole. A Lyon, chez *Reymann*. A Paris, chez *Crochard*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 8.

Tandis que toutes les sociétés savantes annoncent

fastueusement leurs *mémoires à imprimer*, et semblables aux prodigues, dépensent à la fois leurs emprunts et leur réputation, celle-ci, sans faire sonner si bruyamment des prétentions qu'elle pourrait justifier, nous offre aujourd'hui le fruit de ses économies et le tribut de travail des membres qui la composent. Mais le zèle qui anime cette famille littéraire ne serait pas aussi fructueux, si les savans qui la dirigent, n'étaient doués eux-mêmes de l'amour le plus désintéressé et le plus ardent pour la science, du goût le plus pur dans le choix des matériaux qu'ils présentent à l'intérêt public. L'historique de la fondation de cette société devait précéder ce travail, et a amené naturellement la mention honorable de toutes celles dont les travaux sont voués à l'art de guérir. Viennent ensuite les statuts et la liste des membres (au nombre desquels la place nous semble assez honorable pour réclamer contre une omission, sans doute involontaire, puisque le diplôme nous en est parvenu); enfin le compte rendu des travaux de la société, de l'an 10 à l'an 14, et subséquemment à l'an 1807. A la suite sont neuf grands mémoires couronnés dans ses séances publiques; savoir: trois sur une question relative aux fièvres catarrhale et rémittente graves; deux sur une question relative au cancer; deux sur une question relative aux électuaires, et deux sur une question relative aux suites de la vaccination. Nous ne pouvons, dans un espace aussi circonscrit que celui de notre Journal, cueillir une feuille du laurier académique qui couronne chaque auteur des mémoires contenus dans cet intéressant recueil; mais nous croyons en donner quelque idée en disant qu'il a une certaine rédolence d'hippocratisme, et qu'on devinerait en le lisant *aperto libro*, qu'il a été composé sous le beau ciel du midi, et presque à l'ombre de cette faculté célèbre qui donna à nos rois des médecins, à l'art de guérir tant de praticiens révérés, tant d'illustres écrivains. Cette collection précieuse ne peut que donner le desir de connaître davantage ses coopérateurs; et l'ouvrage qu'ils publient périodiquement, sous le titre d'*Annales de la Société de Médecine-pratique de Montpellier*, déjà à sa 5e. année, et dont l'abonnement ne s'élève qu'à 20 fr. par an, en ajoutant à leur juste célébrité, satisfera le desir de s'instruire des personnes vouées à l'art de guérir. On s'adresse pour cette souscription à M. *Baumès*, professeur en médecine, secrétaire-perpétuel de la société, à Montpellier.

M. S. U.

AVIS.

Le desir d'être plus utile, et l'habitude de ce genre de travail permettent à M. Grangeret, dont nous avons annoncé, dans le no. 17, la *canule* pour porter du secours aux noyés, d'en réduire le prix annoncé d'abord: la grande canule en argent et l'instruction se vendront 15 fr. Celle pour les enfans, 12 fr. Celle en cuivre, aussi avec l'instruction, 6 fr. Il vend également, moyennant 12 fr., une pompe fumigatoire complète pour secourir les asphyxiés. On ajoute à ces prix celui du port, quand on demande ces objets pour les départemens.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXII.) (177) (1er. Août 1807)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jean Cornarius, surnommé Haguenbot, natif de Zwickaw, était anti-pharmacopole, et prétendait que le régime était préférable à l'emploi des médicamens. Cependant il pratiqua la médecine avec succès et distinction à Francfort, à Marpurg, à Northausen et à Iéna, où il mourut d'apoplexie, en 1558, âgé de cinquante-huit ans. Il employa quinze ans à traduire les Œuvres d'Hippocrate, Aëtius, Eginette et Galien, pour se pénétrer de leur esprit; et trouvant encore du temps pour la littérature, il a publié des éditions de Poëmes anciens sur la Médecine et la Botanique. *Theologia vitis viniferæ; Præceptiones de re rusticâ;* des Poésies latines et des traductions de quelques Ecrits des Pères de l'Eglise.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La décade écoulée a présenté les phases météorologiques les plus variées, tout en conservant le type de la saison de l'été. Le 19, soleil ardent, chaleur étouffante, les vents semblent retenir leurs haleines. Les animaux ne respirent qu'avec suffocation une atmosphère embrâsée. Une odeur de soufre est répandue dans les airs, et l'on croirait marcher sur les voûtes volcaniques de la Solfatare ou de l'Ethna, en foulant le pavé brûlant de Paris. Qu'heureux est l'homme qui, loin de cette *terre de feu*, se repose sous le hêtre que ses mains ont planté!! Là, le jour de la veille ressemble à celui du lendemain; ici, c'est un torrent qui engloutit ses navigateurs sans qu'on ait pu prévoir la tempête ou même jouir des plaisirs de la traversée!! Le 20 au matin, le vent étant N.-N.-O. et le temps calme, deux trombes terrestres ont été signalées par un jeune médecin, entre Paris et Saint-Denis; la première ayant 120 pieds de haut et 15 de diamètre; la seconde plus de 600 pieds de hauteur et de 20 pieds de diamètre. Elles n'ont duré l'une et l'autre que quatre à cinq minutes, et n'ont produit d'autres résultats qu'un tourbillon de poussière couvrant les campagnes voisines. Le 21, même chaleur, thermomètre à 23 degrés, calme plat. Le 22, neuf heures du soir, ouragan, tempête, élévation

subite de nuages tournoyans de poussière impalpable, espèce de trombes sèches sur la place du Carousel et celle de l'étoile. Baisse subite du thermomètre par l'afflux d'un air nouveau; mais dès le lendemain, cinq heures du matin, le thermomètre remonte à 20 degrés. Le 23 au soir, temps nébuleux, les nuages sont chassés par les vents, le ciel s'épure et brille d'étoiles. Vents impétueux la nuit. Le 24 au matin petite pluie qui rafraîchit les airs; mais, dès le midi, le thermomètre descendu à 16 degrés se relève à 21 deg. Soirée délicieuse dont le souvenir restera long-temps dans la mémoire des habitans de la capitale de l'Empire Français, puisqu'elle vit la publication de la paix, et qu'un murmure flatteur annonçait l'arrivée prochaine du Héros qui l'a conquise. C'est au reflet d'un million de feux allumés en son honneur, au son du canon pacifique, émule de sa foudre guerrière, que je trace ces lignes interrompues par les acclamations publiques et les vœux simultanés de la grande nation, pour la conservation de l'Homme des destinées. Qui pourrait, dans ces momens d'allégresse publique, s'occuper du recensement des tristes infirmités humaines? Ce serait couronner de cyprès la victoire. Quel malade n'est pas convalescent? Quel convalescent n'est pas guéri à ces joyeuses nouvelles? Continuons cependant de remplir une partie de la tâche décadaire qui nous est imposée, en invitant chaque Abonné à trouver dans son propre cœur l'excuse de l'acquittement de notre dette nosographique, par un tribut moins politique encore que filial. Le dimanche 26, aurore brumeuse, petite pluie le matin; à midi, ouragan impétueux qui engloutit Paris dans un linceuil de poussière présentant l'image du cahos dans lequel on eût dit que l'Univers allait être replongé. Tel dût être le prélude de la pluie de feu qui consuma Gomorre; telle encore cette pluie de laves qui ensevelit Herculanum..... et Pline; (car la mort d'un grand homme est mise au rang des calamités publiques!). Enfin, à midi, le ciel se rassérène, des nuages légers (et humides du moins) rembrunissent l'horison; il vente bon frais, et à quatre heures une pluie désirée vient répandre la fraîcheur dans les airs. La chaleur à son tour reprend le dessus, et c'est dans cette alternative de fraîcheur et de pluie, d'élévation et d'abaissement extrêmes du baromètre et du thermomètre, sans aucun phénomène météorologique prodigieux que se sont passés ces dix jours. Peu d'étés ont été plus constamment chauds que celui-ci, et à raison de la hauteur du thermomètre, peu ont offert moins d'orages aux environs de Paris. Remarquons au surplus que les observateurs qui font, comme certains médecins, une physique de symptômes, qui jugeant d'après quelques étés humides, avaient décrété que notre globe se refroidissait, et qui allaient sans doute publier l'explication de cette grave découverte, ont dû voir leur zèle se refroidir par une chaleur qui en dépit de leur théorie s'obstine, depuis deux années, à enflammer notre planette pendant l'été, et à nous donner, depuis 15 ans, les plus beaux automnes. Dieu veuille que celui qui succédera au plus beau des étés, leur donne un nouveau démenti, et ne nous fasse pas payer l'absence actuelle des maladies par des affections qui, dans cette saison, ont toujours un caractère plus dangereux. Celles observées en ce moment sont des fluxions de poitrine, que des boissons légèrement acides, des lavemens nitrés, des bains même, des fumigations, des vésicatoires, des sangsues *loco dolenti*, des cataplasmes d'herbes émollientes sur le ventre ont suffi pour traiter avec succès. La *limonade populaire*, dont nous avons publié la recette, et qui a été généralement adoptée, a complettement réussi dans les maladies inflammatoires. Le quartier de St.-Jacques continue d'offrir beaucoup de coqueluches, comme celui du Gros-Caillou beaucoup de petites véroles, dont plusieurs d'un très-mauvais caractère; et l'on serait tenté de croire qu'un génie malfaisant se plaît à dégoûter le peuple de la pratique de la vaccine, malgré les titres nouveaux qu'elle acquiert chaque jour à la confiance publique. On a remarqué chez les jeunes personnes des fièvres chlorotiques que l'ardeur de la saison a peut être développées, et les médicamens, loin de favoriser le premier paiement de ce tribut à la nature, ont semblé y apporter plus d'obstacles. L'exercice de la danse, mais avec modération, et en évitant les sueurs répercutées; les boissons légèrement acides, mais

à une température tiède et non pas à la glace, ont mieux réussi que toutes les prescriptions galéniques. On a cru remarquer que les phtisies pulmonaires ont reçu de l'exaltation de l'atmosphère une activité rapidement meurtrière, qui n'a été rallentie avec un succès marqué, que par les bains, les fumigations, un air animalisé et l'emploi des bourgeons de sapin, en supposant que les tubercules ne s'étendent pas au-delà du canal aérien. Cette maladie mériterait, de la part des médecins de Paris, où elle se multiplie singulièrement, la plus sérieuse méditation.

M. S. U.

Depuis le 19 juillet jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{2}{12}$.

La moindre de 27 p. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 25 d. $\frac{6}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 14 d. $\frac{2}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 96 d.

Et pour le *minimum* 65 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 5 fois au N.-O., 5 fois au N., 3 fois à l'E., 5 fois au S.-E., et 8 fois au S.-O., 2 fois à l'O.

Nouvelle lune le 3 août. Premier quartier le 10.

Chevallier, *ingén.-optic.*

DE L'ASTHME ET DE LA GOUTTE.

On s'étonne du nombre des morts subites observées depuis quelque temps parmi les personnes jouissant des faveurs de la fortune, exemptes d'inquiétudes soit sur leur existence, soit sur leurs affections, unissant enfin, à un régime sain, à une douce philosophie, un caractère ferme, la considération générale, l'estime de leur société privée et les soins assidus de la consolante amitié. Que torturé par les revers, l'homme déchu du rang où il était élevé, nourrisse en secret le poison qui le mine, on conçoit que les longs chagrins, en flétrissant son cœur, disposent à ces orageuses perturbations qui usent la vie et rompent sa trame au moment le plus inattendu. Mais si la réflexion, en offrant des exemples multipliés d'infortune semblable, puise dans cette communauté même de malheurs, des motifs de consolation, alors il faut chercher ailleurs la cause de ces coups imprévus de la mort, et nous croyons les expliquer par la remarque qu'elle n'a frappé ainsi que des êtres ayant une excessive sensibilité, une humeur errante, et seulement pendant les ardeurs de l'été. Une observation également intéressante c'est que chez la plupart, à cette humeur errante se joignait un levain de goutte qui semblait modifier l'humeur originaire et lui imprimer ce risque de mobilisation qui caractérise éminemment l'humeur arthritique; alors les métastases n'ont dû être provoquées qu'avec les plus grands ménagemens, et si la saine médecine a conseillé l'emploi des rubéfians aux extrémités inférieures pour débarrasser la tête ou la poitrine, on n'a dû recourir à cette sage pratique, qu'en donnant à l'estomac l'énergie nécessaire pour supporter sans suffocation le passage de cette humeur à travers la région précordiale. On n'a pas dû, par cette raison, traiter l'oppression de la poitrine simulant l'*asthme nerveux*, comme on le ferait sans cette complication goutteuse, et si la sage pratique conseille l'application préliminaire de synapismes aux pieds, dans le moment critique, pour dériver l'humeur suffocante, et délivrer un viscère intéressant la vie en appelant sur un autre moins essentiel, la médecine préservative indique que l'établissement d'un exutoire dans le trajet de la région thorachique aux extrémités inférieures, affranchit de toute espèce de crainte de retour de l'humeur sur les poumons. Le choix de cet exutoire doit être calculé sur l'irritabilité présumée du malade. Ainsi, avec une constitution très-nerveuse, très-sensible aux ardeurs de l'été, avec des dispositions physiques et morales inflammatoires, un vésicatoire de mouches cantharides présente de graves inconvéniens, et ne doit être préféré qu'au moment précis où il faut obtenir une révulsion hâtive de l'humeur opprimant les organes de la vie. Passé cet instant de péril, cet

exutoire doit moins avoir pour but d'entretenir une vive irritation, que d'appeler lentement et journellement au-dehors le *detritus* arthritique qui, devenu corps étranger, ira former dans les articulations de douloureuses nodosités, ou obstruer les canaux du système pulmonaire. Or, c'est le mérite et l'effet précis de l'exutoire nommé *cautère*, dont l'effet insensible soustrait journellement à la masse des humeurs un excédent dangereux et fournit une évacuation proportionnée à la turgescence actuelle, et qui, placé sur-tout au début d'une affection chronique, prévient la tendance de l'humeur à se porter vers une partie relativement plus faible. On dit quelquefois que la goutte remonte à l'estomac, parce que le sentiment d'oppression se rapporte au creux de l'estomac; c'est une erreur. C'est sur ce point précis en effet, mais *au-devant de l'estomac*, que la douleur existe, et que l'effet du passage de la goutte agit immédiatement; c'est sur le *centre phrénique*, parce que c'est le siége de tout le système nerveux, c'est le rendez-vous des principaux ganglions, c'est le dépositaire premier de la sensibilité; c'est cependant à l'estomac qu'il faut adresser les moyens préservatifs, parce que ce viscère est chargé du soin de transmettre, à chaque partie du corps, les médicamens, les élabore, et distribue dans le reste du système les principes fortifians qu'il vient de recevoir.

Quant à l'embarras de porter un cautère, comparé à son utilité, cet argument n'en peut être un que pour l'ouvrier qui a besoin de ses bras, ou pour le petit-maître qui a des prétentions à la walse; mais l'être sensé qui veut rendre son existence indépendante de l'invasion inattendue d'un ennemi cruel, et qui connaît tout le prix de la santé, ne voit, dans cet expédient, qu'un moyen de conserver le soutien d'une famille reconnaissante, et un article de toilette qui demande seulement une propreté un peu plus recherchée.

M. S. U.

VACCINE.

Troyes, 21 juillet 1807.

Mr., le village de Vosnon, situé à six lieues de Troyes, vient d'essuyer une épidémie de petite vérole. Elle a moissonné un grand nombre d'enfans. Un fermier en a perdu deux; un troisième est privé d'un œil. De cinq enfans qui avaient été vaccinés avant le règne de l'épidémie, aucun n'a été atteint. Ils n'ont pas cessé de voir et de toucher leurs camarades, dont les pustules de petite vérole exhalaient la contagion. Ce triomphe de la vaccine a converti tant de parens dans ce pays, que M. de Valois, observateur éclairé, me disait dernièrement qu'il n'était occupé qu'à y vacciner.

A Troyes les vérités, même les plus importantes, ne sont reçues que quand elles ont fait le tour du monde et la vaccine ne pourra y fructifier que sur des cadavres. *O cæcas hominum mentes!*....

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOITHIER, *D. M.*

P. S. On écrit d'Anvers que la petite vérole y a enlevé trois cens enfans depuis deux mois.

OBSERVATION *sur une Dartre vive à l'anus d'un enfant de cinq ans, emportée par la vaccine.*

Jean le Luricy, âgé de cinq ans, fils de Philippe le Luricy, laboureur, de la commune de Clécy, canton du même nom, arrondissement de Falaise, département du Calvados, souffrait cruellement, depuis deux ans, d'une dartre vive à l'anus, qui occupait tout le périné et partie du scrotum, avec les accidens inséparables de cette affection, dont il était tourmenté jour et nuit, et qui le réduisait dans un état de dépérissement aussi sensible qu'affligeant. Consulté sur cette maladie cutanée, comme plusieurs médecins connus qui avaient prescrit les remèdes internes et externes les mieux appropriés, et tous administrés sans succès; considérant que le régime et les meilleurs remèdes avaient échoué, je conseillai la vaccine; je parvins à y déterminer les parens, et elle eut lieu le 9 messidor an 9, en présence du chirurgien de ce canton, qui donnait depuis long-temps ses soins à cet enfant, mais infructueusement.

Le travail de la vaccine présenta plusieurs

boutons, eut tout l'effet attendu, et parcourut ses périodes dans l'ordre connu. Celle de la dessication commença celle de la dartre qui se flétrit de plus en plus, et la disparition totale suivit de près la cicatrice des boutons de vaccine. J'en fus informé, et de suite je visitai scrupuleusement l'enfant, sur lequel je ne trouvai, ainsi que les assistans étonnés, que les traces d'une maladie de peau très-bien guérie, et si bien dissipée, qu'on aurait peine aujourd'hui à croire qu'il ait existé sur ces parties une maladie aussi réelle, et qui présentait si peu l'espérance de la guérison.

Le jeune le Luricy a recouvré, dès cette heureuse époque, le repos, l'appétit, et l'embonpoint qu'il avait auparavant, et continue de jouir de la plus belle santé, au grand étonnement de ses parens, de ses voisins et de tous les habitans de la commune de Clécy qui ont connu son état, et ne cessent de bénir aujourd'hui la vaccine, qui a opéré sous leurs yeux une guérison si radicale. S'il pouvait s'élever sur ce fait le plus léger doute, je prends l'engagement de le dissiper par une foule de témoignages non suspects.

Il y a loin de cette opinion à celle des personnes qui pensent ou disent que nous avons expié la pratique de la vaccine par la naturalisation du croup en France, et qu'elle donne une tendance habituelle à toutes les éruptions de la peau. Il serait temps que le comité de vaccine de Paris instruisît, les pièces à la main, et décidât ce grand procès, dont le jugement intéresse toute l'humanité.

Letourneur-Dubreuil,
docteur en Chirurgie, associé-correspondant de la Société de médecine de Caen.

Note du Rédacteur. Pourquoi les meilleures institutions ont-elles de la peine à s'acclimater en France? C'est que les intérêts privés y luttent contre l'intérêt public; c'est que les sociétés érigées pour les faire réussir en sont souvent le plus dangereux ennemi, ou par leur opposition ouverte, ou, ce qui est à la fois plus perfide et plus dangereux, par leur force d'inaction; c'est que des corporations étayées par des préjugés séculaires ont fondé sur les abus leur existence; c'est qu'enfin le nombre des sots est encore plus nombreux que celui des malveillans, et que ces deux représentations réunies opposent une majorité imposante à la très-petite minorité des hommes instruits et bienveillans. Galilée expie dans les fers le tort d'avoir eu seul raison, et est surpris par la mort avant de voir son opinion adoptée. Racine donne Athalie, et meurt en doutant du succès de son chef-d'œuvre. Raphaël n'a point joui de la renommée de sa *Transfiguration*. Chamousset propose l'établissement de la petite poste, qui aujourd'hui rapporte cinq cents mille francs, et Chamousset meurt dans la misère, sans voir son projet accompli. De Parcieux épure les eaux de la Seine, et l'habitant de Paris laisse, par son insouciance, avorter une conception dont le succès eût épargné à cette cité cent mille malades par an, et je crains bien de me tromper en présageant que l'établissement philantropique de Cuchet n'aura pas le même sort. Il y a plus, on a vu des fonctionnaires payés par le Gouvernement pour la propagation de découvertes dont ils reconnaissaient l'utilité, les discréditer par leur apathie, leur ignorance ou leur jalousie. Par exemple, un préjugé adopté en France parmi les ministres de l'art de guérir, et dont il semble qu'un comité expressément institué eût dû effacer jusqu'à l'idée; c'est que la vaccine doit être inoculée sans préparation, se développer toujours à la même époque, et être puisée indifféremment dans une source pure ou infectée. Eh bien, ces trois propositions sont extrêmement fausses et de la plus dangereuse conséquence, non-seulement pour les individus vaccinés, mais pour la fortune de cette opération, qu'il semble qu'une destinée contraire veuille repousser du sol français. Lent à me décider pour cette inoculation, je ne l'ai admise qu'après avoir été éclairé par l'expérience d'autrui; mais cette expérience longue, minutieuse, attentive m'a révélé que le choix du fluide vaccin était de la plus grande importance. Eh! comment voudrait-on qu'une humeur prise dans le système d'un homme infecté d'une humeur quelconque, ne participât point des vices graves qui y sont

inhérens. Quant à l'époque de l'éruption du germe inoculé, je l'ai très-souvent trouvée différente en raison de l'âge, du tempérament, de la saison, et pour ne citer qu'un fait parmi plusieurs, j'ai par devers moi celui-ci dont le docteur Verdier a éprouvé l'analogue. Un enfant est vacciné; rien ne paraît pendant un mois. J'insiste sur le régime préparatoire que, malgré l'avis de l'opposition, j'ordonne constamment, et qui consiste en une tisanne légèrement carminative, l'eau de tilleul ou de scorsonère et les lavemens stimulans. Eh bien, au bout d'un mois, le germe se développa, et l'enfant eut une vaccine vraie et parcourant régulièrement tous ses périodes. Enfin, il est à la connaissance de notre comité médical que plusieurs enfans ont éprouvé des affections scrophuleuses à la suite d'inoculation de fluide pris sur des sujets scrophuleux; et voilà ce qui discrédite une opération qui est généralement bonne, mais à la propagation de laquelle on nuit essentiellement en dissimulant les rares exceptions qu'elle offre de sa vertu préservatrice ou de sa participation des virus appartenans aux sujets qui l'ont fournie, et en mettant de l'intolérance dans la propagation d'une pratique utile, mais qui demande la conviction de ceux qui l'exercent (1).

Selon le vœu de notre correspondant, le Comité central de la Société de vaccine à Paris, vient de publier (le 17 juillet dernier), sur l'état actuel de la vaccine en France, un rapport très-concluant; et nous n'en citerons que l'exemple qu'il rapporte de l'usage de la vaccination au Lycée Impérial, depuis sept ans, et aux Hospices des Orphelins et Orphelines, sans un seul exemple de petite vérole consécutive. Dorénavant on ne recevra, dans les Lycées et Ecoles secondaires, que les enfans vaccinés ou ayant eu la petite vérole. Les Comités de Bienfaisance exigent la même soumission de la part des parens auxquels ils accordent des secours; et si ces lois sont exactement suivies, tout présage l'extinction de la petite vérole avant trente ans. Que de malheureux infirmes par elle, que de jeunes personnes qu'elle a défigurées depuis trente ans font d'inutiles vœux pour qu'il fût encore à leur pouvoir d'invoquer ses bienfaits!

(1) Parmi ceux qui honorent cette pratique par leur activité et leur désintéressement, nous aimons à citer M. *Malibran*, chirurgien distingué à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe; il n'a perdu aucun de ses nombreux vaccinés.

PHYSIOLOGIE.

DE L'EXCESSIVE SENSIBILITÉ DE L'ODORAT.

Nous avons fait un appel aux ministres de l'art de guérir (n°. IV, 18 février 1807), sur la question d'assigner la cause de l'étrange sensibilité olfactive d'une dame de Gênes. Lassés d'attendre leur réponse, nous nous contenterons de dire que la solution de cette question se trouve très au long développée dans le 4e. volume du Cours d'Anatomie Médicale du docteur Portal, page 152. Et l'on serait étonné que l'érudition des consultans ait été en défaut sur la citation d'une autorité aussi décisive, si l'on ne savait qu'il semble qu'il soit devenu nécessaire de ne plus vivre pour être immortel, et d'avoir cessé de parler pour avoir acquis le droit d'être cité, comme ces héros qui n'obtenaient l'apothéose qu'après leur mort, et qui ne rendaient d'oracles que quand on ne pouvait plus les entendre. L'imprimerie nous a du moins rendu ce service, que les génies se survivent au-delà du tombeau, et que la postérité peut évoquer à son gré les mânes des illustres morts qui ont voulu l'instruire, et les venge ainsi de l'indifférence et de l'injustice de leurs contemporains. Revenons au texte de M. Portal:

« Les molécules odorantes apportées par l'air
» pendant l'inspiration, agissent sur les nerfs olfactifs; ces nerfs sont réduits par le dépouillement du tissu cellulaire et de la pie-mère en un état de mollesse moins grand que la retine, et plus considérable que celui des nerfs du goût et autres nerfs des organes des sens; ce qui les met en état de recevoir l'impression non de la lumière, qui est trop tenue pour les affecter suffisamment, mais des molécules odorantes que l'air transporte facilement sur elles, et qui ont plus de masse.

» Indépendamment des causes qui peuvent

» augmenter ou diminuer la sensation des odeurs, » en émoussant ou en augmentant la sensibilité » des nerfs dans l'état naturel, il y en a d'autres » qui tiennent à l'état de maladie.

» Les hommes mélancoliques, les femmes va- » poreuses dont les nerfs ont en général plus » de sensibilité que dans l'état naturel, sont » beaucoup plus susceptibles de percevoir les » odeurs. En général, tous les convalescens sont » facilement incommodés des odeurs. Les per- » sonnes qui font un grand usage des odeurs » perdent bientôt la sensibilité de l'organe de » l'odorat, sur-tout celles qui abusent du *ta-* » *bac qui est un peu narcotique*. Les en- » fans ont l'organe de l'odorat très-sensible, et » les femmes en général plus que les hommes ».

Le même ouvrage, page 494 :

« L'odorat deviendra plus exquis, et souvent » trop, s'il y a dans le système nerveux en gé- » néral un excès de sensibilité, et en particulier » dans la membrane pituitaire; ce qui fait que » *certains malades ne peuvent supporter* » l'impression des *plus légères* odeurs : celles » du musc, de l'ambre font tomber quelquefois » en syncope les femmes en couche. Les accès » hystériques sont fréquemment annoncés par » des éternuemens, et finissent par des bâille- » mens, etc. »

Nous n'ajouterons rien à un texte aussi formel, et l'on peut déduire de cette explication le régime curatif à employer avec la dame de Gênes, qui fait l'objet de cette consultation, en remarquant parmi les moyens proposés l'indication de l'usage du tabac, à raison de sa vertu narcotique.

M. S. U.

PHARMACIE.

ANGUSTURA.

Monsieur, j'ai vu avec plaisir, dans votre excellente Gazette, les noms de plusieurs praticiens qui ont fait usage de l'écorce d'*angustura*, à qui ses vertus et sa couleur ont sans doute fait donner le nom de *quinquina jaune*, dans le commerce; mais j'ai été surpris de ne pas y trouver celui d'un de mes amis, ancien professeur en médecine de l'université de Toulouse, qui est aujourd'hui retiré à Grasse, sa patrie, où il se trouve dans l'impossibilité d'écrire à cause de ses infirmités.

Mr. Perrolle, avantageusement connu par divers mémoires académiques, et par un ouvrage relatif à l'acoustique, est, sans contredit, le premier en France qui ait fait usage de l'écorce d'angustura; puisque, dès le 29 janvier 1793, Mr. Blaignan soutint à Toulouse, sous sa présidence, une thèse sur l'angustura, pour obtenir le grade de bachelier en médecine.

Cet essai, que l'on peut encore consulter avec fruit, offre d'abord l'histoire naturelle de l'angustura, ainsi qu'un aperçu des expériences et des observations faites jusqu'alors par les Anglais sur ce médicament. Il y est dit que l'angustura peut se prendre en substance, en décoction, en infusion aqueuse ou vineuse, en teinture, en extrait et en sirop.

Après avoir exposé que l'angustura, à raison de ses principes amers, résineux et aromatiques, possède des vertus toniques, anti-septiques, calmantes, etc., l'auteur examine les propriétés particulières de ce remède, et dit que M. Perrolle l'a employé un grand nombre de fois dans la dyssenterie et dans la diarrhée. Un bataillon de volontaires du département de la Haute-Vienne, en garnison à Toulouse, fut atteint, au commencement de novembre 1792, d'une dyssenterie épidémique. Chargé alors des visites de l'hôpital Saint-Jacques, Mr. Perrolle faisait d'abord vomir avec l'ipécacuanha; le lendemain matin, le malade était purgé, et le soir on lui donnait une demi-dragme de thériaque ou de diascordium, ou bien une potion calmante. Le troisième jour du traitement, Mr. Perrolle ordonnait quinze grains d'écorce d'angustura, à prendre deux fois par jour. Ce remède ainsi continué pendant trois ou quatre jours amenait ordinairement une guérison complète.

Dans le temps où la dyssenterie était épidémique dans cet hôpital, les diarrhées y étaient aussi fort fréquentes : elles cédèrent à l'usage du même remède, et Mr. Perrolle comptait plus de trente guérisons. Il employa aussi le même remède en ville sur quelques malades atteints d'une

diarrhée séreuse : on lit les noms de ces personnes avec l'histoire de leur maladie.

Mr. Perrolle a vu réussir l'angustura dans deux cas de digestion pénible, qui paraissaient tenir à une atonie de l'estomac. Cette substance est conseillée contre les fièvres intermittentes et contre les maladies putrides, d'après les succès d'Ewers, de Wilkinson, de Brande, et de Williams qui l'a employée avec avantage deux fois sur lui-même. Mais on ne trouve ici aucun fait qui soit particulier à Mr. Perrolle.

Il n'en est pas de même de l'épilepsie, puisque notre docteur guérit un meûnier, âgé de vingt-cinq ans, et épileptique depuis dix mois, lequel avait des paroxismes tous les quatre ou cinq jours. Cette cure, opérée principalement par l'angustura, datait alors de six mois.

Telle est, Monsieur, l'analyse de cette thèse sur un remède qui paraît digne d'occuper un rang distingué dans la matière médicale.

Il résulte de ces différentes observations faites dès 1792, à Toulouse, par le docteur Perrolle, qu'il a été le premier en France à faire usage de ce remède, dont on parle beaucoup aujourd'hui, et dont les vertus doivent particulièrement fixer l'attention des gens de l'art.

TARBÉS, *professeur de l'École impériale de médecine et de chirurgie, secrétaire-général de la Faculté de médecine de Toulouse.*

Note du Rédacteur. Nous croyons que nos abonnés apprendront avec plaisir que le savant chimiste *Vauquelin* a bien voulu s'occuper de l'analyse de l'angustura, à notre recommandation, et que nous pourrons donner, dans le premier numéro le résultat de son travail. Dans le même temps, nous préparions en silence les observations thérapeutiques résultantes de l'emploi de ce moyen, et l'on sera surpris des propriétés d'un médicament que l'on s'est un peu hâté de bannir de l'arsenal de la médecine, et je dirais presque de juger sans entendre les témoins.

BIBLIOGRAPHIE.

Rapports de l'Air avec les Êtres organisés, ou Traité de l'Action du Poumon et de la Peau des Animaux sur l'Air, comme de celle des Plantes sur ce fluide; tirés des Journaux d'Observations et d'Expériences de *Lazare Spallanzani*, avec quelques Mémoires de l'Editeur sur ces Matières. Par *Jean Senebier*, Bibliothécaire de Genève, Membre de diverses Académies et Sociétés savantes, et Correspondant de l'Institut National. 3 vol. *in*-8°. de 1350 pag. Prix, 12 fr. et 15 fr. 20 cent., francs de port. A Paris, chez *F. Buisson*, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Nous reviendrons sur cet Ouvrage.

AVIS.

M. Quatremere-Disjonval nous a écrit pour réclamer contre l'article inséré dans le n°. XIX de ce Journal. Sa demande est de toute justice, et nous attendons sa réponse pour l'insérer.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXIII.) (185) (11 Août 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

André Baccio professait avec distinction la Médecine à Rome, en 1586, et fut premier Médecin du Pape Sixte-Quint. Il a beaucoup écrit. Ses principaux ouvrages sont : *De Thermis.* Venise 1571, et Padoue 1711. *In-folio. De Naturali vinorum historia.* Rome 1596. *In-folio.* dont un moderne œnographe s'est fort aidé sans le citer. *De Venenis et Antidotis.* Rome 1586. *In-4°. De Gemmis ac lapidibus pretiosis in S.te Script. relatis.* Rome 1587. *In-8°. Tabula simplicium Medicamentorum.* Rome 1577. *In-4°.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous nous félicitions naguères de ce que notre horison avait été exempt d'orages désastreux malgré l'extrême chaleur de la saison ; nous n'avons plus aujourd'hui les mêmes motifs de rassurance, et chacun des pays qui nous entourent a payé chèrement sa dette à la constitution atmosphérique. Le 11 juillet, la foudre a frappé le magasin à poudre de Luxembourg; le 31, un orage affreux a dévasté les environs de Vitray, au sein de la Beauce ma patrie ; dans le même temps, le tonnerre tombait à la fois en six endroits à Paris, rue de la Tixerandrie, rue Ste.-Croix, rue Ste.-Placide, rue de l'Oursine, à la barrière du Maine et au petit Mont-Rouge. A Beauvais, une église est découverte; à Noyon, un ouvrier est tué ; aux portes de Paris et à Troyes, une voiture de foin est consumée en un moment; A Dijon, deux femmes périssent suffoquées; à Chartres, les plombs de la cathédrale sont roulés et entraînés dans la campagne par la force de l'ouragan. De tous les points de la France, des détails nous sont parvenus tous plus affligeans les uns que les autres ; et le 31 juillet est le jour qui a été signalé par les ravages les plus terribles. Strasbourg, Lille, Arras, Bruges, Issoudun, Commercy, le Mans, Pitiviers, Chartres, Dijon, Cahors, Clermont, Amiens, Melun, Evreux, Versailles sont consternés. On nous écrit d'Evreux, que dans une surface de quatre myriamètres carrés, les bleds ont été

hachés par la pluie, le vent et la grêle (dont quelques grains pesaient jusqu'à seize décagrammes); les fruits dispersés, les arbres déracinés et mutilés. On ne trouve plus dans les champs que des lièvres, des perdrix, des pigeons, et jusqu'à des hirondelles frappés par la grêle; les maisons sont toutes ou renversées ou découvertes. Une seule d'entr'elles, le château d'Hellenvilliers, a eu 578 vîtres cassées. Plusieurs moissonneurs ont été blessés, un a été tué. Quarante communes sont ruinées, et n'attendent de moyens d'exister que de la bienveillance du Gouvernement et de la générosité des êtres sensibles. Dans ce désordre des élémens conjurés, on aime à trouver un trait d'héroïsme maternel. Une femme tenant son enfant dans ses bras, est surprise par l'orage au milieu de la plaine. Elle couche son enfant à terre, et le couvrant de son corps comme d'un bouclier, elle reste constamment, pendant toute la tempête, appuyée sur ses genoux et sur ses mains, qui sont restées tellement tailladées et meurtries, qu'on croirait qu'elles ont été brûlées. Le même jour, un orage a éclaté sur Versailles et sur les communes environnantes, à douze kylomètres de rayon du sud à l'ouest; plusieurs arbres d'un mètre de circonférence ont été fracassés par la tempête et coupés à moins d'un mètre de leur racine. Le parc et les jardins étaient jonchés de débris. Un peuplier de Hollande a écrasé dans sa chute une des habitations de la Petite-Venise. Les propriétaires et les fermiers de Bailly, Noisy, Magny-les-Hameaux, Cernay, les Trous, etc., ont tout perdu. A Limoges, le tonnerre transporte une servante de l'appartement dans la cour, par la fenêtre. Au Mans, il est tombé de la grêle grosse comme des œufs de poule; les foins, les bleds, les avoines coupés ont été dispersés par un nuage rasant la terre, semblable à l'épaisse fumée s'élevant d'un incendie. Chaque canton a son récit d'orage et de calamités. Plus récemment, la foudre soutirée par le paratonnerre de l'hôtel de la Monnaie, à Paris, a signalé son passage le long des conducteurs par une clarté soudaine et vive, une odeur d'ail et une commotion légère; phénomène dont le savant professeur Sage a cru devoir informer le public, afin de prouver l'utilité de ces cylindres préservateurs qu'il faudrait multiplier pour assurer leur vertu. Dans la nuit du 7 au 8, le tonnerre a grondé sur Paris d'une manière effrayante. Jamais l'horison n'avait été plus chargé, jamais éclairs plus vifs, plus multipliés n'avaient menacé d'un plus violent orage. Il a duré depuis dix heures du soir jusqu'à trois heures du matin; heureusement une pluie large et abondante a suspendu les terreurs qu'ont inspirées les premiers coups, et a changé les rues de Paris en rapides torrens. Cependant les éclairs ont de nouveau sillonné la nue; l'air, un moment rafraîchi par la pluie, a repris toute son ardeur; on eut cru vivre à Rome, dans ces nuits ardentes où règne le *plumbeus auster* que ne rafraîchit pas le moindre zéphir, et ceux qui ont voyagé dans les Apennins auraient reconnu les éclats du tonnerre répété dans les profondeurs de leurs vallons. Les éclairs étaient bleuâtres et d'une odeur fortement sulfureuse. A minuit et demi, un coup terrible s'est fait entendre, et la foudre se divisant est tombée rue Dauphine, rue de Perpignan, rue aux Fêves, rue Sainte-Margueritte et sur la tour de Saint-Jacques, puis à Vaugirard et à Passy. Des accidens aussi fréquens ne devraient-ils pas inspirer aux cultivateurs le desir d'élever ces aiguilles tutelaires (1) qui mettent à la fois à couvert du péril et à l'abri des terreurs souvent plus dangereuses? Ne devraient-ils pas inviter les habitans des campagnes, bien plus exposées à ces fléaux, à former des associations d'assurance réciproque contre la grêle, comme le département de la Haute-Garonne en a déjà donné l'exemple? Cette fédération des habitans de la terre contre la foudre du ciel a quelque chose d'élevé, et serait digne d'un siècle dont on vante l'indépendance philosophique. Tous les citadins

(1) L'adversaire de ces longues pointes aurait bien dû, dans sa longue diatribe, assaisonner l'ennui de sa dissertation, et l'ignorance des premières lois de la physique par la réflexion, que l'Egypte n'est exempte d'orages et de pluies, et n'est sujette aux innondations du Nil, que parce qu'elle est hérissée de pyramides, qui ne sont peut-être que des paratonnerres antiques... Donc les paratonnerres causent les sécheresses et les innondations. Cet argument était digne de sa logique.

devraient assurer leurs maisons contre les incendies, tous les propriétaires ruraux leurs récoltes contre les météores, et pour une légère rétribution, on préviendrait une ruine totale, en ayant la consolante conviction que la petite épargne qui causerait la sécurité du propriétaire épargné par la foudre, sauverait du désespoir la famille maltraitée par un ciel moins clément.

Telles ont été les phases météorologiques de la décade dernière : le 29 juillet, ciel pur, air agité par les vents. Le 30, nuages, averses, chaleur accrue. Le 31, pluie d'or sans orage, de de midi à trois heures. La chaleur excessive du matin cède à cette bienfaisante irrigation. Le lendemain les marchés étaient remplis des fruits les plus précoces, tels que pêches, noix et raisins. Le 31, temps obscur ; ouragan à trois heures qui renverse les cheminées et brise les arbres ; il pleut des tuiles, des ardoises, des vitres, et une obscurité effrayante, causée par des tourbillons de poussière, vient encore accroître à Paris la frayeur générale dans les rues où chacun s'enfuit éperdu ; à quatre heures, tonnerre, large pluie chaude et formant des bulles ; la température reste à la même élévation. Le 1er. août, aurore délicieuse, odeur particulière de végétation, journée fraîche. Le 2, même météorologie. Le 3, chaleur ; le 4, le thermomètre descend subitement à 10 degrés sans intermédiaire et sans cause apparente. Le 5, même température, le baromètre est au variable, et nous ferons ici la remarque que, depuis un mois, il n'a presque pas quitté ce point. Le 6, chaleur accrue. Le 7, ardeur torride, orage, et pluie à torrens le soir et dans la nuit du 7 au 8. Le 8, petites pluies dans la journée. Le soir, à onze heures et toute la nuit, pluie diluvienne. Le 9, au matin, température extrêmement rafraîchie.

Les maladies dominantes ont été des fluxions de poitrine, des phrénésies, des manies, des points de côté, des dyssenteries, des coqueluches d'enfans, des fièvres putrides et malignes. Les fluxions de poitrine n'ont pas exigé toujours la saignée, parce que souvent l'inflammation a été plus due à la raréfaction du sang par la chaleur de l'atmosphère, qu'à sa pléthore réelle. Un régime humectant, légèrement acide, quelques sangsues à l'anus, le petit-lait en breuvage et en lavement ; des bains de pieds animés quelquefois de sinapismes ; tel a été le fond du traitement modifié suivant les circonstances. On a été obligé d'ouvrir la veine dans les phrénésies, et quelquefois il a fallu se hâter de faire la saignée à la jugulaire, au lieu de faire celle du pied, qui opère à la fois révulsion et déplétion. La saison, en favorisant le développement de la manie, a offert un remède naturel et facile dans la bonté des bains, qui ont été cette année aussi agréables que salubres, et les partisans des seuls purgatifs dans cette affection ont pu vérifier le danger d'employer constamment le même remède contre une maladie qui affecte tant de formes diverses, et qui reconnaît tant de causes différentes. Les points de côté ont cédé à des cataplasmes, des ventouses scarifiées, des demi-lavemens aromatiques suivis de lavemens émolliens. Ils étaient quelquefois dus à des digestions imparfaites, à de véritables coliques d'estomac. Une cuillerée de baume de soufre anisé, dans un demi-verre d'eau sucrée enlevait le mal subitement, et l'on faisait bien d'assurer les digestions suivantes par quelques prises de quinquina avant le repas, et une diète un peu plus sévère tant pour la quantité que pour la qualité des alimens. Voici le moment de préparer le passage qui conduit de l'été à l'automne ; c'est presque toujours à l'abus des mauvais fruits et à l'excès des bons, dont la chaleur provoque l'usage, qu'on doit l'invasion de ces fièvres automnales dont il est si difficile de se défaire ensuite. Le matin, une cuillerée de vin d'absynthe ou de quinquina, ou une bille de chocolat mangé sec, ou quelques grains de cachou avant dîner préviennent ces dispositions fébriles en remontant le ton de la fibre amollie par l'ardeur de la saison. Ces moyens simples préviennent également les relâchemens dyssentériques dont le remède le plus sûr est l'ipécacuanha, puis la décoction blanche, un peu d'opium, des lavemens mucilagineux, la rhubarbe et du bon vin. Nous nous sommes très-bien trouvés dans notre pratique de la recette suivante, à la fois agréable au goût et d'un heureux succès contre les coqueluches des enfans : R. Sucre

et magnésie, de chaque deux gros; kermès et tartre stibié, de chacun deux grains : on divise cette poudre, bien mélangée, en quarante doses égales, dont on fait prendre à l'enfant deux, trois ou quatre paquets dans la matinée à jeun, dans une infusion de serpolet miellée, selon son âge, sa force et les récidives de toux. Les fièvres putrides ont offert des contr'indications désespérantes, somnolence et hémorragie, ardeurs internes et éruptions cutanées, saburrhe et constipation; nonobstant ces symptômes contraires, nous avons insisté sur le quinquina, les vésicatoires, les mixtures aromatiques, les lavemens purgatifs, la tisanne vineuse, et le succès a couronné cette pratique; mais il a fallu être aux aguets des épiphénomènes, et faire quelquefois une médecine transitoire de symptômes, sauf à revenir aussitôt après au traitement de l'affection constitutionnelle; plusieurs ont offert des exanthèmes miliaires de diverses couleurs. Plus communément, ces petites vésicules étaient diaphanes, très-petites, très-voisines l'une de l'autre, faciles à crever et rendant une sérosité très-limpide. Elles affectaient sur-tout le cou, la poitrine, le ventre, les cuisses, les bras, et les mains entre les doigts. Cette éruption n'est que symptomatique et non critique, sa terminaison n'apporte aucun soulagement. On observait aussi très-fréquemment des soubre-sauts de tendons avec une affection constamment comateuse; *le breuvage de Rivière* est le moyen qui nous a paru le mieux combattre ce symptôme inquiétant. Il se fait très-simplement auprès du lit du malade, en mettant dans un demi-verre d'eau le jus d'un citron, et en délayant rapidement dedans un demi-gros d'alkali fixe (carbonate de potasse), l'effervescence dégage rapidement du gaz acide carbonique, et c'est le moment où le malade doit boire, en une seule fois, cette potion. Par la même raison on peut donner, à petites doses, un peu de vin de Champagne. Ces recettes du moins n'ont rien de nauséabond.

M. S. U.

Depuis le 29 juillet jusqu'au 9 août, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. [illegible] lig. $\frac{10}{12}$.

La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 25 d. $\frac{5}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 10 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 95 d.

Et pour le *minimum* 73 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 4 fois au N.-O., 4 fois au S., 7 fois à l'O., 4 fois au S.-E., et 14 fois au S.-O.

Pleine lune le 18 août.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

PHYSIOLOGIE COMPARÉE.

Cause présumée de l'apoplexie et de la rage des chiens dans les villes.

On voit, dit-on, en ce moment, errer dans les campagnes des chiens enragés, ou qui passent pour tels, et nous avons exprès attendu l'été pour publier l'article suivant, composé cet hiver, à l'occasion de l'accident dont il va être parlé.

MM. les Rédacteurs de l'utile Journal de Paris ont rapporté dans le n°. du [illegible]8 février, la malheureuse aventure d'un chien tombé mort subitement, dans la rue de Richelieu, et frappé d'apoplexie, selon l'opinion d'un chirurgien, l'un des cent témoins rassemblés par cet accident. Ils remarquèrent alors que c'était la première fois qu'ils eussent entendu dire qu'un chien fût mort d'apoplexie. Ce n'est pas cette première réflexion qu'un tel récit a fait naître dans notre ame, et nous ne pouvons trop nous étonner qu'une occasion aussi naturelle de signaler un des plus cruels abus introduits dans la société, n'ait pas été mise à profit par les auteurs d'une estimable feuille consacrée à dénoncer les usages dangereux. Or, en est-il un plus barbare et plus révoltant que celui d'atteler à une charrette un pauvre animal auquel la nature n'a donné aucun des attributs indicatifs d'une pareille vocation. Que le taureau au col robuste, aux vastes flancs, trace à pas lents un pénible sillon; la nature sembla le vouer à cet emploi en armant son large front de cornes recourbées, et sa poi-

trine de muscles épais remplaçant la clavicule; que le cheval à la haute encolure, au jarret bondissant, au poitrail évasé, traîne un char léger, ou, fier de porter son maître, s'associe à sa gloire comme à ses dangers; le ciel, en le créant, sembla lui imposer ces devoirs, par les qualités dont il le dota. Mais que la main de l'homme ait attelé à une vile charrette l'ami de la liberté, qu'elle musèle l'animal aimant qui ne sait que lécher le maître qui le frappe; qu'elle enchaîne celui dont on ne peut corrompre la fidélité. Ah! de bonne foi, peut-on violer plus ouvertement toutes les lois de la nature? N'en doutez pas, Messieurs, ce malheureux chien est mort d'apoplexie, et son anatomie comparée avec celle des autres animaux prouve cette vérité (1).

Le chien, en général, a le museau long, la poitrine étroite, les jambes effilées, les pates unguiculées, les flancs minces; sa respiration courte, précipitée, sa bouche écumante, sa langue pendante, sa peau aride et imperméable à la secrétion de la sueur; tout indique un agile coureur. Et l'on veut qu'un être aussi faible, aussi petit, remplace un animal colossal, dont la force et la hauteur exécutent du moins l'espèce de service que l'homme en exige? Il résulte de la contexture particulière du système cutané du chien, que quelques fatigues qu'il subisse, quelque ardeur qu'il éprouve, le calorique accumulé dans son sang ne pouvant s'en secréter sous la forme de cette vapeur qu'on nomme sueur, il est obligé d'expirer et d'inspirer très-précipitamment (haleter) pour remplacer, par un air plus frais, celui qui sort de ses poumons, et remplir ainsi par ses glandes salivaires, la double fonction exercée chez les autres animaux par les systèmes pulmonaire et cutané. Mais si sa course a été forcée, si sa fatigue est trop disproportionnée avec ses forces, le sang dilaté outre-mesure rompt les vaisseaux qui le contenaient, ou engorge les sinus du cerveau, et le malheureux tombe en effet frappé mortellement d'une sydération apoplectique, ou conserve une prédisposition à la rage (1). Mais puisque la discussion de cet article a dirigé notre attention sur cette classe malheureuse d'animaux, qu'il semble que l'homme n'a appelée son amie, que parce qu'il l'asservit à tous ses caprices, ainsi que le cheval qu'il honore du même titre, pour en tirer les mêmes services, qu'on nous permette quelques réflexions. Depuis le chien de berger, dont la fidélité, la vigilance et le courage sont payés d'un peu de pain noir et d'un coup de houlette à la moindre faute, et qui ne dort que d'un œil, sur la neige, pour protéger, contre la dent du loup, le *parc* confié à sa foi, jusqu'au bichon qui, couché sur des courtines de soie, partage le lit et les rhumatismes de telle duchesse, est-il un sort plus dépendant que celui de cet animal, essentiellement né ami de l'indépendance, et que la moindre séduction fait renoncer sans murmure à toutes ses inclinations? Nous l'avons retiré des bois où la nature l'avait placé en liberté, et punissant son attachement domestique, nos mains sèment des poisons sur ses pas, au hazard de faire naître chez lui des maladies dangereuses pour nous. Si ce n'est pour son intérêt, du moins pour le nôtre, trouvons un

---

(1) Les clavicules manquent entièrement dans tous les animaux à sabots (les ruminans, pachydermes, solipèdes). Au lieu que les chiens, les chats, les ours, les belettes et presque tous les animaux destinés à courir, à grimper et non à traîner, ont les os claviculaires suspendus dans les chairs, et inarticulés avec le *sternum* et l'*acromion*. Le muscle angulaire de l'omoplate ne s'attache, dans le chien, qu'à la première vertèbre du cou.

(1) Une autre preuve de la destination du bœuf, du cheval à l'attelage, est dans la conformation qui résulte de leur nourriture habituelle. Les animaux herbivores étant obligés d'élaborer un grand volume pour en extraire un chile suffisant, avaient besoin de plusieurs estomacs et d'un ventre très-arrondi; au lieu que les carnivores, trouvant une substance éminemment nourricière sous un très-petit volume, ont un ventre fluet, et dont les fausses-côtes ne peuvent opposer, par la résistance des intestins, des points d'appui aux traits de l'attelage, qualité inhérente à la conformation des premiers. Ajoutez à cet argument, la réflexion que la nature a semé par-tout la nourriture des premiers, et a condamné les seconds à chercher péniblement la leur, et même à ne pas l'obtenir souvent, sans un combat auquel le harnois ou l'attelage d'une voiture les rendraient très-inhabiles.

moyen moins barbare et moins dangereux d'empêcher sa multiplication. Que nul chien ne puisse sortir sans un collier portant le nom de son maître, et que le maître de tout chien rencontré la nuit sans asyle, soit imposé à une amende dont le produit sera destiné à nourrir et renfermer les chiens vaguans pendant la nuit. Par ce moyen, l'homme qui aime son chien sera presque sûr de le retrouver, et sa négligence sera punie par un léger impôt profitable à cette famille de proscrits ; quant a celui qui n'est pas inquiet de la perte de son chien, il n'est pas digne d'en posséder un.

Cette mesure étendue dans la France, est le plus sûr préservatif de la rage, cette maladie affreuse contre laquelle la médecine n'a point encore publié de système curatif uniforme et sanctionné par un succès constant.

Dira-t-on que maître des animaux, dont il a su conquérir l'esclavage, l'homme a le droit de les utiliser de la manière qui lui convient, et qui lui rend le plus de services. Mais d'abord, où est écrit ce prétendu droit? Certes, ce n'est pas sur le code de la nature, où elle inscrivit à côté le droit de représailles de l'animal opprimé. Or, indépendamment de la colère qui arme les ongles et les dents du chien, la nature, pour punir nos usurpations si vainement colorées du prétexte de l'utilité publique, inventa cette affreuse maladie qui fait méconnaître au chien la voix de son maître, et transforme en une bête féroce et sauvage, le plus doux, le plus aimant des animaux domestiques. On propose des prix pour la meilleure pièce de poésie sur des matières trop souvent métaphysiques, et nulle société ne fonde une récompense pour la découverte d'un régime préservatif ou d'un remède curatif de la rage qui attaque le chien. Nous accueillerons avec reconnaissance les mémoires ou notices relatifs à ce fléau terrible; et ne pouvant disposer des flots du Pactole, nous nous empresserons du moins de dénoncer à la reconnaissance publique, dans cette Feuille vouée à l'utilité générale, les noms de ceux qui n'auront pas cru indigne de leurs veilles l'étude de cet important problême.

Nous publierons, dans le 1er. no., quelques idées physiologiques nouvelles sur la rage, suivies d'un mode de traitement qui a eu plusieurs succès.

M. S. U.

MÉDECINE VETÉRINAIRE.

Les bœufs et les moutons sont très-avides de luzerne, trèfle et sain-foin verds. Ces herbes nouvelles exhalent, par leur fermentation dans l'acte de la digestion, un gaz acide méphitique qui distend la panse de ces animaux au point de la faire crever, et que ces pauvres bêtes meurent très-rapidement et démesurément enflées. La chimie, bonne à consulter quelquefois en médecine, quoiqu'on en dise, offre un remède d'un effet aussi simple que prompt et facile à comprendre. Il s'agit de neutraliser cet acide surabondant, et on y parvient en employant un alkali. Il ne faut que faire avaler au malade une pinte de lessive de cendres très-chargée (et ce moyen se trouve par-tout sous la main), ou si l'on veut une donnée plus exacte, on dissout une once de potasse dans une pinte d'eau ; on prend un verre de cette dissolution, qu'on étend dans une chopine d'eau, et qu'on fait avaler en deux fois à chaque bœuf enflé ; la dose est de moitié pour un mouton. Quinze goutes d'alkali volatil fluor, dans un verre d'eau, produiraient le même résultat et bien plus promptement ; ce qui, dans un accident qui met en danger la vie, est de quelque considération. On doit la publication de ce remède à M. Demaître, propriétaire à Vaujour (Seine-et-Oise), qui l'a communiqué au savant chimiste, M. Sage. On avouera que la pratique d'un cultivateur étayée de la théorie d'un tel savant, doit faire accorder à cette recette la plus grande confiance.

M. S. U.

PRIX DE 12,000 fr.

En exécution des ordres de S. M. l'Empereur, le 4 juin dernier, le Ministre de l'intérieur vient de prendre un arrêté pour ouvrir un concours sur la maladie appelée *Croup*. Il sera adjugé un prix de 12,000 fr. au meilleur ouvrage sur le traitement de cette maladie, ses caractères,

ses symptômes, ses affinités avec d'autres maladies, enfin, son mode complet curatif et préservatif. Tous les médecins, nationaux et étrangers, peuvent concourir. Les mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés au Ministre de l'intérieur, jusqu'au 1er. janvier 1809. Ils seront jugés par une commission de douze membres choisis dans la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, dans l'Ecole de médecine de Paris, et dans le Corps des médecins de cette capitale. Il sera publié, par l'Ecole de médecine de Paris, un recueil de tous les faits et observations relatifs au croup, contenus soit dans les ouvrages nationaux et étrangers, soit dans les manuscrits dont la Société royale de médecine était dépositaire, afin de guider les concurrens dans leurs travaux.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

La Vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance, ou traduction de trois ouvrages anglais ; savoir : 1°. *De l'inefficacité et des dangers de la Vaccine.* Ouvrage dans lequel sont rapportés plus de cinq cents accidens ; suivi d'un mode de traitement pour les maladies causées par la Vaccine. Traduit sur la 3e. édition du docteur *William Rowley*, auteur de *la Médecine universelle*, membre de l'université d'Oxford, du collége royal de médecine, et professeur, etc. 2°. *Discussions historiques et critiques sur la Vaccine*, par le docteur Moseley, médecin de l'Hôpital militaire de Chelsea, membre du collége de médecine de Londres, auteur d'un *Traité sur les Maladies tropiques* ; suivi des rapports faits au comité de la Chambre des communes, par plusieurs médecins et chirurgiens, concernant la Vaccine. 3°. *Observations sur l'inoculation variolique*, tendant à prouver qu'elle est plus salutaire pour le genre humain que la vaccination ; par *R. Squirrel*, docteur en médecine, ancien pharmacien à l'Hôpital de la Petite-Vérole et d'Inoculation. — *In*-8°. Deux gravures coloriées. — A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n°. 34, et au Bureau de la Gazette de Santé. — Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.

Cet ouvrage ne peut manquer d'exciter la plus grande sensation dans un moment où le Gouvernement, convaincu par les suffrages de la plupart des gens de l'art, par les rapports de la majorité des sociétés savantes de la capitale et des départemens, s'est déclaré partisan de la vaccination. L'éditeur prétend que si la vaccine garantit de la fureur de la petite vérole, elle ne guérit pas de la fureur du prosélitisme, et il s'étonne de la protection enthousiaste que la vaccine a trouvée non-seulement parmi les hommes en place, mais parmi les médecins les plus éclairés ; considération d'un certain poids cependant, s'il nous permet de le lui faire observer. Il prend l'engagement de prouver que, d'après le résumé de cinq cent quatre personnes vaccinées en Angleterre, dont il donne le tableau, soixante-treize sont mortes à la suite de la vaccine, et que presque toutes ont eu la petite vérole après la vaccination. Ce tableau peut être une pièce très-décisive dans ce grand procès, à Londres où il est possible de vérifier les faits, mais on avouera qu'à Paris, il perd tout son mérite. Il cite un rapport du docteur Woodville, partisan de la vaccine, dans lequel on lit ces mots : « Il parait que parmi cinq cents vaccinations une seule a manqué ; cependant il y a beaucoup de personnes chez qui la vaccine a eu des effets terribles, à cause du grand nombre de pustules qu'elle occasionne quelquefois, tandis que d'autres en sont à peine indisposées. Il faut savoir enfin qu'en plusieurs cas la vaccine s'est déclarée comme une maladie très-dangereuse. Trois ou quatre personnes, parmi cinq cents, ont couru de grands dangers, et un enfant mourut par suite de cette maladie. Or, en admettant qu'en général, parmi cinq cents vaccinés, il en meure un, j'avoue que j'ai de la répugnance à introduire l'usage de cette méthode à l'hôpital d'inoculation, parce que parmi les derniers cinq mille inoculés, le nombre des morts n'a pas excédé la proportion d'un sur six cents ».

Nous ne connaissons point ce rapport ; mais en le supposant vrai, il prouve la bonne foi du Dr. Woodville, et nous n'y voyons point de motifs de discrédit d'une opération qui, malgré ses succès, a ses exceptions qui ne la condamnent point, si cet axiôme est vrai : *Exceptio confirmat regulam.* Quant aux gales, écrouelles, abcès et autres ulcères *propres aux animaux*, que l'auteur prétend être consécutives à la pratique de la vaccine, les gens de l'art savent que cette opération laisse quelquefois à la peau une disposition éruptive particulière, et loin de s'en allarmer, ils y voient un motif de plus de rassurance d'évacuation complette du levain variolique très-abondant chez quelques individus, et qui n'a pu être suffisamment rejeté par quatre ou cinq pustules restées seulement huit jours en suppuration. Pour cet enfant dont le visage sembla se transformer en tête de vache, ces plaisanteries peuvent faire fortune en Angleterre, elles ne réussiront point en France, et elles déparent un ouvrage aux auteurs duquel on ne peut refuser des connaissances, un esprit d'observation et des argumens bien présentés, malgré la partialité dont ils ne peuvent se défaire. Au reste, opposons faits à faits dans cette discussion, et nous sommes assez riches en ce genre pour ne pas y mettre d'humeur ; celui-là seul doit se fâcher

qui a tort, dit Lucien, et notre cause est trop sûre pour que nous n'entendions pas avec calme notre partie adverse, pour que nous ne lui répondions pas avec avantage et dignité. En ne rejettant pas l'argument *audi et alteram partem*, invoqué par les docteurs *Rowley*, *Moseley* et *Squirrel*, nous observerons que si la première édition de cet ouvrage a dû faire quelqu'impression dans le public, parce que le temps n'avait pas encore sanctionné la sécurité de la pratique de la vaccine, aujourd'hui, que quarante années en Angleterre, et plus de dix en France, sont venus mettre à cette découverte le sceau d'une heureuse expérience, cette troisième édition tenterait en vain d'alarmer les consciences et de réveiller de ridicules terreurs. La lecture de cet ouvrage ne sera cependant pas inutile aux gens de l'art, en les prévenant de la possibilité de quelques éruptions subséquentes à la vaccine, dont l'arrivée eût pu, sans cet avis, les effrayer, et dont il offre le mode de curation (en l'appelant, un peu légèrement peut-être, *gale vaccinale*). Sous ce rapport, les auteurs auraient pu mériter l'estime publique, si, pour la conquérir, ils n'eussent pas employé des moyens aussi extraordinaires. En France, on ne nie plus la faculté préservative de la vaccine, parce que les préjugés finissent toujours par céder à l'expérience; mais on y suppose aussi gratuitement peut-être que cette inoculation a fait éclore chez les enfans des maladies inconnues ou très-rares autrefois, telles que le Croup. Cette assertion mérite quelque controverse, et nous devons attendre celle qui va naître sans doute de la discussion du problême que la munificence du Gouvernement vient de proposer sur le Croup; question à laquelle l'examen des effets de la vaccine doit naturellement se rattacher. M. S. U.

N. B. La Chambre des Communes de l'Angleterre, en apprenant la publication de cet ouvrage de dénigrement, a voté vingt mille livres sterlings de récompense nationale à l'immortel *Jenner*, imitant la conduite de Scipion accusé et montant au Capitole au lieu de se défendre. Cette générosité, motivée sans doute sur une conviction intime de *l'efficacité de la Vaccine au pays où elle est née*, nous paraît la meilleure réponse à opposer à un ouvrage qui, s'il est donné de bonne foi, est reçu de même par un Gouvernement qui, en tolérant ici sa publication, prouve son impartialité dans le jugement d'un procès qui intéresse tous les peuples, toutes les générations, et compte sans doute sur le zèle du Comité central de Vaccine à combattre victorieusement cette doctrine, et à détruire les impressions fâcheuses qu'elle pourrait avoir faites.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION

(No. XXIV.) (193) (21 Août 180

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Michel Servet naquit en Arragon, au commencement du seizième siècle. Doué d'une active imagination, il acquit rapidement de profondes connaissances en philosophie et une immense érudition en théologie; il étudia à Paris, et y fut reçu docteur en médecine. On remarque dans son trop fameux traité *de Trinitatis erroribus*, *lib.* 7, l'exposition de la circulation du sang; découverte dont Harvey établit depuis plus lumineusement le système et remporta tout l'honneur. Servet eût obtenu comme médecin un nom illustre, si son génie innovateur (toujours dangereux en religion comme en politique) ne l'eût livré à des discussions théologiques qui le firent proscrire en Espagne, en Allemagne et en France. Errant, fugitif, il se réfugia à Genève, dont on vantait l'hospitalité, et soit rivalité, soit froide cruauté, un autre novateur le dénonça, et le fit brûler vif, le 27 octobre 1553, à quarante-quatre ans. Ce n'est pas après un tel exemple que les Calvinistes ont droit de se plaindre de l'intolérance catholique.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Heureux est l'écrivain que son devoir et son inclination appellent à transmettre aux siècles futurs les prodiges du siècle contemporain, si, sans exagération comme sans flatterie, il trouve dans leur histoire fidèle assez de titres à l'admiration de la postérité, et si l'élévation du sujet suffit pour intéresser à ses récits! D'autres rediront à nos neveux étonnés la paix conquise par une guerre de dix mois contre tous les rois coalisés; une matière plus sévère réclame toute notre attention, et nous devons à la France d'indiquer les moyens de défendre de la maladie le peuple qu'un Héros sût soustraire aux horreurs de l'anarchie, à la conquête de l'étranger. Ses succès constans nous ont familiarisés avec les triomphes les plus merveilleux; mais, voués par état et par goût à l'observation météorologique, pouvons-nous ne pas nous étonner que son génie semble commander aux saisons comme à la victoire? Depuis un mois, une ardeur excessive enflammait l'atmosphère; chaque jour était signalé par un orage; le soleil le plus brûlant partageait

avec la pluie l'empire de chaque journée. Le jour de la fête a lui, et son étoile fait pâlir le soleil; il paraît, les orages se taisent, les vents retiennent leurs bruyantes haleines, et les nuages conservent la pluie dans leurs vastes flancs. Une remarque plus étonnante encore, et qui a été saisie avec enthousiasme par tous les groupes répandus sur le passage de l'Homme du Destin, c'est que, dans ce beau jour consacré à le fêter, le soleil n'a éclairé, pour la première fois, l'horison, qu'au moment précis où le Triomphateur est sorti de son palais; comme si, docile à la voix de celui qui semble avoir les météores à ses ordres, il eût voulu aussi lui rendre un hommage particulier. Des fleurs étaient semées sur ses pas, des vers, des emblêmes, des devises, des trophées, des guirlandes, des tapis décoraient les rues de son passage; mais ce qui sur-tout caractérisait ce *bon et grand peuple*, de tout temps distingué par son amour pour ses rois, c'était cet élan simultané d'acclamations, ce concert unanime de vœux que, dans l'effusion de son cœur, proférait la représentante des cités de l'empire; c'était cette félicité pure, à l'aspect de son Chef tutélaire, auquel s'abandonnait avec ivresse, sans réserve comme sans contrainte, tout un peuple qui voit dans les promesses du présent toutes les richesses de l'avenir; c'était enfin cette joie reconnaissante qui résulte du bonheur de posséder encore, après les hasards de la guerre, celui à qui chaque Français doit les délices de la paix et la conservation ou le don de sa vie ou de ses propriétés.

Qu'Hygie, à son tour, couronne de fleurs la coupe de la félicité publique; que la santé donne un nouveau prix au bienfait d'une existence conservée à travers tant de périls; et continuant notre salutaire mission, retraçons les conseils que chaque saison revendique, plus encore pour prévenir que pour guérir les maladies. Il est de notre devoir de commencer dès à-présent à prémunir contre les dangers résultans du passage de l'été à l'automne. Ces précautions sont d'autant plus indispensables, que le caractère de l'été a été plus prononcé: or celui que nous éprouvons cette année a imprimé à nos humeurs une fermentation dont il est à craindre que des pluies automnales ou que des froids hâtifs ne terminent dangereusement la crise, si on ne la soutient par un régime tonique. Déjà les nuits plus froides, les matinées plus fraîches annoncent une nouvelle constitution atmosphérique et préludent à l'arrivée de l'automne; déjà même des fruits affectés à cette dernière saison ornent nos tables, et attestent la précocité de son arrivée; déjà enfin des fièvres tierces, d'un type automnal, nous engagent à tenir dans notre pratique quelque compte de l'influence de la saison qui va suivre, en même-temps que de celle qui s'écoule; et l'inspection du cadre météorologique de la décade dernière suffit pour faire pressentir cette influence prématurée: le 9 août, temps frais; le 10 et le 11, alternation de chaleur excessive et de pluie rafraîchissante; le 12, à quatre heures du matin, aurore d'une étrange clarté, assez analogue à celle de ces feux qu'on nomme de *Bengale*. Sous mes fenêtres sont de vastes jardins, et les feuillages semblaient alors éclairés par le reflet de l'incendie de l'univers. A ces pâles clartés succédaient, par intervalles, des lueurs rougeâtres projetées sans doute par les premiers rayons du soleil; et le lecteur ami du Tasse, eût cru y reconnaître les sites pittoresques et le ciel vaporeux des magiques jardins d'Armide. A cette scène enchanteresse succéda un tonnerre effroyable, comme pour achever l'illusion; pluie toute la journée; le soir, éclairs de chaleur; à dix heures, un phénomène assez étrange ameute les curieux de Paris. D'un côté, *Vesper*, obscurci par une espèce de nuage, paraît entouré d'un anneau lumineux; de l'autre, sont suspendues dans l'air des guirlandes électriques ressemblant exactement à des bordures d'*oves* interposées de *pois*. De ces oves semblent tomber des goutes de feu comme d'un arrosoir, ou plutôt comme du tube électrique de Toricelli, dans lequel on a fait le vide; une odeur excessivement sulfureuse accompagne ces stillations aériennes. A onze heures, l'air s'enflamme, les nuages s'accumulent, une effrayante obscurité, un calme affreux préludent à la nuit la plus orageuse. A minuit, de longs éclairs sillonnent l'atmosphère, et se succèdent avec une telle rapidité, que le jour semble déjà de retour. C'est

en vain que la pluie tombe à torrens, en vain la foudre éclate en divers endroits, l'orage persiste et dure jusqu'au jour. Le 13 au matin, fraîcheur délicieuse et pluie toute la journée. Le 14, giboulées, pluie à quatre heures, le soir et toute la nuit suivante. Le 15 luit, et l'air rasséréné voit, à onze heures précises, le soleil paraître pour éclairer la fête de l'Enfant de la Victoire, du Favori du Destin; pluie la nuit suivante:

« *Nocte pluit totâ, redeunt spectacula manè*, etc. »

Le 16, aurore brumeuse; mais à midi, le ciel s'épure, et à cinq heures, le peuple se porte à flots pressés et sous un ciel serein, sur le passage du Héros qui vient déposer au milieu des membres de la législature, les profondes conceptions de son Génie Créateur, et les douces espérances d'un nouvel ordre de choses.

« *Felix Galle, novus rerum tibi nascitur ordo* ».

Le 17, l'ardeur atmosphérique se réveille; le 18, chaleur excessive dans le jour, et retour complet de la température précédente, si l'on en excepte une fraîcheur bien plus grande la nuit.

Il résulte de ce tableau, qu'on ne peut mettre trop de sévérité, en ce moment, dans son régime et dans ses habitudes, après ces ardeurs accablantes, pour prévenir l'impression des premiers froids qui vont leur succéder. L'usage des fruits aqueux, très-abondans cette année, a déposé dans l'économie animale des fermens qui, développés par la chaleur de la saison, peuvent tourner au profit de la santé si on les utilise, qui peuvent l'altérer si on néglige d'en profiter en aidant la nature, et dégénérer en fièvres putrides ou en dyssenteries. Beaucoup de personnes éprouvent, en ce moment, des gonflemens de jambes le soir, quelques insomnies pendant la nuit; le matin, des éblouissemens, des nausées et même des vomissemens glaireux. Suivons ces précieuses indications: Il faut prendre en se levant, et s'il était possible étant encore au lit (pour mieux recueillir le bénéfice de la moiteur qui en résulte), deux tasses d'une infusion bien chaude et sucrée, de fleurs de tilleul, ou de mauve, ou de bourrache (ou de coquelicot et de violettes miellée si l'on tousse un peu); la transpiration s'accroît insensiblement par ce remède bien simple; et ceux qui savent que nous devons les deux tiers de nos maladies aux suppressions de transpiration, reconnaîtront qu'il doit suffire pour rétablir l'équilibre de la santé, et détruire le germe des catarrhes qui s'établissent dans cette saison, pour se développer en hiver; un demi-lavement à l'eau pure achève l'effet de ce breuvage digestif. Un bain tiède d'une demi-heure favorisera encore la disposition de la peau à ouvrir ses pores, en la débarrassant des impuretés que la sueur et la poussière y déposent. Voici le moment, pour ceux qui en font usage, de reprendre les gilets de laine qui se portent sur la chair, et pour ceux qui ont à se plaindre de rhumatismes d'en essayer le bienfait; de même que, malgré les chaleurs du milieu du jour, on fera bien de substituer à ses habits légers, des vêtemens aussi légers, mais un peu plus chauds. On remplacera insensiblement l'usage des fruits à déjeûner par le chocolat; ce mets, à-la-fois salubre et délicieux, dont l'effet tonique semble préservatif des désordres gastriques au début de l'automne. Une heure après, on peut satisfaire son goût en mangeant quelques fruits bien mûrs, tels que des abricots, des poires, des pêches, avec un peu de pain et un verre de bon vin vieux. A dîner, un bon potage, dans la première cuillerée duquel on prend douze grains de bon quinquina-piton, des viandes froides et toujours assaisonnées d'une salade de chicorée sauvage, du vin de Bordeaux, ou couper d'eau ferrée son vin de Bourgogne; quelquefois du cresson, du raifort, pour combattre la tendance scorbutique qui résulte de l'ardeur atmosphérique, sur-tout sur le bord des rivières. Le soir, un très-léger repas de légumes ou de fruits bien mûrs. Un verre d'eau froide en se mettant au lit. Ajoutez à ce régime quelquefois interrompu par l'usage des œufs, du laitage, un jour de diète et un jour d'abandon moins sévère; ajoutez, dis-je, un exercice modéré et les détails de la plus minutieuse propreté, et nous vous dirons avec l'école de Salerne:

« *Hæc diu si serves, tu longo tempore vives* ».

Ces conseils sont également adressés à la classe populaire, et si chacun de ceux qui la composent

veut bien y réfléchir, il reconnoîtra qu'il dépense en objets d'intempérance sans profit, ou en purgatifs sans plaisir, bien au-delà de ce que leur coûterait l'exécution de nos avis, pour avoir une nourriture plus solide, plus agréable, et conserver une santé qui est leur unique richesse.

Les maladies dominantes observées dans la dernière décade, ont été les mêmes que celles de la décade précédente, si l'on en excepte plus de catarrhes, par le passage plus rapide d'une plus grande chaleur à un plus grand refroidissement, et ont exigé les mêmes remèdes. On remarque aussi beaucoup de fièvres putrides, surtout sur les bords de l'eau; et nous ferons à ce propos la réflexion que voici le moment où les eaux, devenues très-basses, exigent les plus grandes précautions pour être bues avec sécurité; on ne peut mettre trop de soin à les épurer, si l'on ne veut boire, avec la vase qu'elles amènent, des principes de maladie. Les filtres-Cuchet sont, à cet égard, aussi recommandables en grand, que les fontaines épuratoires de M. Ducommun sont précieuses pour les petits ménages, où l'on veut s'assurer de la pureté de ce premier véhicule de la digestion. Cette réflexion s'applique non-seulement aux habitans des bords de la Seine tarie, mais sur-tout aux pays où l'on boit, avec encore plus de danger, des eaux stagnantes de mare ou de citerne; et l'on peut dire que cette invention est au moins aussi bienfaisante dans les jours où l'ardeur caniculaire dessèche les fontaines, que dans ceux où le Verseau répand son urne orageuse sur les flots limoneux de nos rivières débordées.

M. S. U.

Depuis le 29 juillet jusqu'au 9 août, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{7}{12}$.

La moindre de 27 p. 11 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 24 d. $\frac{5}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 13 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 98 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 71 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 9 fois au N.-O., 4 fois au S., 1 fois à l'O., 3 fois au S.-E., 7 fois au S.-O., 3 fois au N.-E., 2 fois au N. et 1 fois à l'E.

Dernier quartier de la lune le 26 août.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

PLANTES MÉDICINALES.

En passant le long de la Halle aux Draps et presque à toutes les portes des herboristes, on est scandalisé de voir des guirlandes de plantes médicinales exposées au soleil, à la pluie, à la poussière, aux insectes, et enveloppées de toiles d'araignées. On se demande si ces plantes sont destinées à devenir des médicamens ou des poisons. Si le moindre traiteur séchait ainsi des légumes, il discréditerait bientôt sa boutique, et les estomacs les plus robustes ne voudraient pas manger de la soupe faite avec des légumes préparés aussi malproprement. Ce dont on ne voudrait pas faire usage en santé, on le digère étant malade!..... C'est un remède, il suffit: on l'avale sans s'inquiéter s'il pourrait être moins désagréable et avoir les mêmes vertus. Que dis-je les mêmes vertus? Ceux préparés avec de semblables plantes en ont-ils, ou du moins ont-ils celles qu'on leur suppose?

Cette manière de dessécher les plantes en bouquets et en guirlandes est essentiellement mauvaise.

C'est la partie la plus charnue, la plus dure ou la plus ligneuse de la plante, que l'on réunit et que l'on serre d'une ficelle; de façon que cette partie, qui est la plus difficile à sécher, est précisément celle que l'on comprime et qui est moins exposée aux principes dessicans. Les feuilles et les sommités ou les fleurs sont sèches à pouvoir être mises en poudre, que cette partie est encore humide. Quand la plante est grasse, quand la tige est charnue, comme la bourache par exemple, il s'établit une fermentation qui s'étend ensuite à toute la plante et la dénature totalement. Si la tige est ligneuse, elle ne sèche point parfaitement, et l'humidité qu'elle conserve

produit encore cette fermentation long-temps après que ces plantes sont ramassées et entassées dans des caisses ou tonneaux.

La seule manière bonne de dessécher les plantes est de les monder et de faire sécher chaque partie séparément sur des toiles claires tendues dans des greniers, à deux ou trois pieds du plancher, de manière que l'air et le calorique puissent saisir la plante de toutes parts également. Il faut avoir soin encore de les remuer souvent afin d'en accélérer la dessication, car plus une plante est séchée promptement, plus elle conserve sa couleur, ses principes et ses vertus. Dans celles que l'on fait sécher en guirlandes, le temps qu'il faut les laisser en dessication est beaucoup trop long pour qu'elles conservent leurs principes. C'est bien pis encore, quand ces plantes reçoivent dans le jour les rayons brûlans du soleil, qui font éclore les œufs des insectes qu'elles renferment; la nuit l'humidité de l'air, qui sert à produire cette fermentation dont nous avons déjà parlé; en tout temps, la poussière, la pluie, etc. Nous avons vu dernièrement enfiler des plantes toutes entières et mises à sécher avec leurs racines encore pleines de terre. Nous nous sommes dit : sont-ce bien là des médicamens que l'on prépare? Ces choses-là se font dans la première ville du monde, sous les yeux d'une police active, à qui aucun abus n'échappe! Il nous suffit de signaler celui-là pour qu'il cesse, et nous avons tracé ces lignes.

En réfléchissant aux dangers pour les malades d'user de pareils remèdes, je songeais s'il y avait un moyen de l'éviter; je me disais : peut-être on trouveroit chez les pharmaciens des plantes mieux préparées; j'ai pris des renseignemens et j'ai su qu'ils ne s'occupent point de la dessication des plantes, et que ce sont précisément celles que nous avons vu contre la Halle aux Draps que plusieurs viennent acheter. Alors il n'est point étonnant que le médecin prescrive des substances exotiques, car quel secours peut-il espérer de plantes aussi mal préparées dans le pays?

M......

DU MELON.

L'origine du melon est assez incertaine. Fut-il apporté d'Asie par l'un des Scipion, comme le cerisier l'avait été par Lucullus, qui, vainqueur de Mithridate, se plut à en orner son entrée triomphale, en mêlant son feuillage à celui des lauriers qui ombrageaient son front? L'autre Scipion, son frère, le conquit-il sur l'Afrique pour en enrichir ses beaux jardins de Linterne? Quoiqu'il en soit, ce présent délicieux n'a pu nous être apporté que d'un climat embrâsé, à en juger par sa chair qui est une aggrégation de vésicules remplies d'une eau sucrée et aromatique. Ce fruit délicat et très-varié tient plus que son aspect ne promet : et sous une écorce épaisse et raboteuse, il recèle le *cœur* le plus tendre; on remarquera même que, semblable aux bourrus bienfaisans, il est d'autant meilleur, que son extérieur est plus rugueux, inégal et repoussant; sa racine est fibreuse et branchue; ses tiges sont longues, sarmenteuses, traçantes, rudes au toucher; ses feuilles sont alternes, lanugineuses, plus petites et moins anguleuses que celles du concombre, plante de la même famille. Les fleurs sont mâles et femelles : les femelles sont remplacées par des fruits très-variés en forme, en grosseur, en couleur et en saveur. Ils sont ordinairement ou ronds ou ovoïdes, à surface unie ou brodée, ou à côtes, blancs, jaunes ou verts; l'écorce est épaisse et dure: elle recouvre une pulpe blanche, verte, orangée ou rouge, tendre, succulente, fondante, d'un parfum suave et quelquefois ambré; au centre est une moëlle neigeuse, frangée, odorante, contenant dans ses cellules, disposées circulairement, plusieurs semences dont l'amande, employée dans les émulsions, est éminemment rafraîchissante et diurétique.

Ce fruit est très-sain dans les années d'une température ardente telle que celle-ci : on le mange avec le sel ou le sucre; quelques personnes le saupoudrent de poivre, d'autres l'arrosent de vinaigre; dans quelques pays on le sert au dessert; il vaut mieux le manger avec le bouilli, parce que la fermentation des alimens décide sa facile digestion, et l'on fait bien de le

couvrir d'un verre de vin généreux et méridional. Dire que l'excès en est dangereux est une naïveté, car tout excès est par lui-même nuisible, mais cet excès est très-relatif, et nous avons connu de très-mauvais estomacs qui mangeaient très-impunément de très-hautes doses de ce fruit trop calomnié. En effet, sa fraîcheur, sa saveur, tout indique qu'il est tonique, et doit convenir sur-tout aux estomacs qui ont plus besoin d'être nourris et lubrifiés, qu'irrités et lestés. Le vin vieux et pur est, au reste, le moyen digestif le plus sûr à employer si ce fruit cause des pesanteurs, et nous trouverons peu de rebelles à cette prescription. Ceux qui veulent faire à la médecine honneur de toutes les guérisons pourront assurer le succès de cette recette par quelques prises de bon quinquina, ou quelques grains de cachou, et un régime sobre, mais animal.

On confit les jeunes melons au vinaigre comme les *cornichons*, et ils sont bien préférables; mais la plus docte manière de les conserver est, sans contredit, de piquer de canelle et de clous de girofle la chair de ce fruit, dépouillé de son écorce, et de le jeter dans le sucre et le vinaigre; c'est une compotte à la fois salubre, délicieuse et de garde.

Le hasard, père des mariages, a produit les diverses familles du melon par le mélange des poussières fécondantes des genres originaires, qu'on peut borner à six, qui sont : le *melon maraîcher*, gros, rond, sucré, rouge et ferme; le *melon de Tours*, dont il y a trois espèces, gros, long et petit : ils sont tous trois fermes, succulens et pleins d'eau; on les appelle aussi *sucrins* : le *melon des Carmes*; il est gros et originaire de Saumur, à très-petites côtes; son écorce jaunit et avertit de sa maturité, qu'il ne faut pas attendre pour le manger bon : le *melon d'Honfleur*; c'est le plus gros des longs, comme celui de Coulomiers est le plus gros des ronds; il est semé de petites galles sur un fonds vert; il pèse jusqu'à quarante livres, et il se vend au Hâvre par tranches : le *melon de Malte*; il est à chair blanche ou rouge, mais toujours d'une saveur sucrée et aromatisée; on l'appelle aussi *melon de Candie* : enfin, le *Cantaloup*, ainsi nommé de *Cantalupi*, village près de Rome, où il a été apporté d'Arménie; sa chair est savoureuse, rougeâtre, parfumée, et d'une facile digestion : c'est celui dont les Hollandais préfèrent la culture.

Après les grandes chaleurs, les melons sont indigestes, parce que le soleil n'a pas assez mûri ces enfans posthumes de l'été.

M. S. U.

LIMONADE POPULAIRE.

Réponse de M. Quatremère-Disjonval *à quelques articles de la Gazette de Santé, dans lesquels on discute ses opinions sur l'acide sulfurique* (n°. 19, 1er. juillet dernier).

Fœcundi calices quem non fecere disertum?

Dès-lors qu'il s'agit d'une nouvelle boisson, je ne suis pas surpris que l'éloquence ait coulé comme de source dans le Journal de Paris, dans le Journal des Spectacles, dans la Gazette de France, dans la Revue Philosophique, à l'occasion de l'emploi que je propose de l'acide sulfurique au lieu de vinaigre, pour aciduler l'eau des hommes de guerre, et de tout ceux que leur profession expose à l'ardeur du soleil. Mais sur tous les ouvrages périodiques, dans lesquels la source d'Hippocrêne est venue se mêler à ma nouvelle boisson militaire, et a été tout près d'en noyer l'acide, je dois faire une mention particulière de la Gazette de Santé, qui avait réellement, sur elle ou sur lui, des droits plus étendus qu'aucun autre.

Seulement pourquoi faut-il qu'une ophtalmie qui a déjà par trois fois envahi ma vue, me condamne en ce moment même à toutes les privations, à tous les tourmens qui peuvent seuls me donner quelque espérance de la recouvrer? M. Marie de St.-Ursin, auteur des articles qui me concernent, avait déjà tant d'avantages par sa profession, par son âge, par ses vastes relations avec tout l'empire médical; mais on ne déploie jamais plus de courage, que lorsqu'on vient au combat sans aucun espoir de vaincre; on doit toujours viser enfin au mérite de ces athlètes qui du moins savaient mourir avec grace.

Je partagerai en trois articles ce que j'ai à dire

pour ma défense. Malade et faible, je dois imiter la tactique du champion romain, qui ne dut la vie et la victoire qu'à l'adresse qu'il eut de partager le combat, qu'il avait à soutenir, en trois actions. Je traiterai d'abord de l'acide sulfurique, comme pouvant devenir la base d'une boisson pour les militaires et pour tous les individus exposés à l'ardeur du soleil. Je traiterai ensuite du même acide, comme pouvant devenir la base d'une boisson générale pour tous les gens aisés. Je traiterai enfin de l'action de cet acide sur le moral de tous ceux qui peuvent s'en servir en assez grande quantité pour la sentir.

La plus grande crainte du principal rédacteur de la Gazette de Santé, paraît être que, même la quantité on ne peut plus exigue d'acide sulfurique proposée pour la boisson de tous les travailleurs, venant à se séparer par la digestion de l'eau dans laquelle elle est étendue, ne porte une action funeste sur les viscères. Ma première réponse ne sera pas puisée dans la classe des hommes en santé, en activité, en un mot, valides et très-agissans. J'irai, tout au contraire, la puiser dans la classe des individus confinés dans les salles d'hôpitaux, par des maladies plus externes qu'internes, auxquelles il faut administrer pendant long-temps des boissons qui ne fatiguent ni le goût ni l'estomac. Or si l'on ouvre les registres de visites des premiers hôpitaux civils et militaires de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Hollande, on verra tel malade constamment abreuvé, pendant des années entières, par une limonade sulfurique beaucoup plus acide que la mienne, qui a été ramené à la santé en grande partie par elle, bien loin qu'il en ait éprouvé aucun dépôt, aucun ressentiment préjudiciable à sa guérison.

J'ajouterai toujours, sans quitter les lits d'hôpitaux, non-seulement que cela est, mais encore que cela doit être. Il n'y a presque point de boisson qui passe plus promptement. Je dirois que c'est le fluide électrique des médicamens. Presqu'aussitôt soutiré que senti, il ne fait qu'agir et disparaître. Précipitant devant lui les autres corps, s'emparant avec une inconcevable rapidité des alcalescences, comme le dit lui-même M. de St.-Ursin, page 156, col. 2e., il peut être bu avec d'autant plus d'innocuité, qu'une seconde dose ne se trouve jamais entée sur la première, du moins s'il a été administré en grand lavage. Et pour qu'il ne reste plus la moindre crainte d'une décomposition qui puisse, après une fâcheuse disparution de l'eau, *laisser à nu dans l'estomac, avec toute sa causticité, l'acide qui alors exercerait son action corrosive sur les parois de ce viscère*, qu'il me soit permis de faire remarquer l'énorme différence qu'il y a entre la manière d'agir du mouvement vermiculaire de l'estomac, sur-tout entre le degré de chaleur qui le produit ou l'accompagne, et l'action que doit produire sur l'acide sulfurique uni au gaz hydrogène, un tube de porcelaine rouge de feu. S'il ne faut pas moins que ce degré de chaleur pour obtenir *décomposition du premier, formation d'eau et précipitation de soufre*, il est démontré que rien de semblable ne pourra jamais arriver par la chaleur de l'estomac. Enfin, pour peu qu'on m'accorde seulement une différence de soixante ou quatre-vingt degrés entre les deux températures, voici mon acide sorti aussi intact que les trois jeunes Hébreux de l'épreuve de la fournaise.

Toujours est-il un point sur lequel M. Marie de St.-Ursin rend à la science et à l'humanité un bien précieux service, c'est en se réunissant à moi, à tous les médecins, à tous les militaires observateurs de tout ce qui se passe dans les corps, pour faire proscrire enfin l'exécrable usage du vinaigre, dont j'ai évité jusqu'à présent de peindre les horribles effets, pour ne pas causer trop d'effroi à ceux qui ont toujours le malheur d'y être soumis, mais sur lequel je pourrai déchirer à la fin le voile, en ne faisant autre chose que transcrire textuellement les lignes d'un des plus grands médecins et chimistes de Pavie, connu de toute l'Europe, en un mot, du célèbre BRUGNATELLI.

Q. D.

AVIS.

Mus par le desir d'être plus généralement utiles, et de répandre davantage dans les cam-

pagnes une instruction qui leur est plus particulièrement destinée, nous avions fait, en faveur de MM. les curés, une réduction du prix de l'abonnement, contre laquelle plusieurs de nos confrères ont réclamé. Leurs réflexions nous ont paru justes, et reconnaissant avec eux que s'il est quelqu'un à qui nous dussions accorder quelque remise sur un prix aussi modique que celui de cette Gazette, ce sont nos collègues des campagnes qui portent le poids du jour, qui souvent joignent au montant de leur souscription d'intéressantes observations, et qui retirent de l'exercice de leur état un revenu bien plus éventuel que celui des ecclésiastiques célibataires et pensionnés par l'Etat, nous avons l'honneur de prévenir MM. les curés qu'ils ne pourront renouveler leur abonnement qu'au prix fixé pour tous les autres souscripteurs. Déterminés à ne plus consentir à une diminution injurieuse (vu sa modicité) pour ceux à qui on l'offre, désobligeante et injuste pour ceux à qui elle n'est pas offerte, nous continuerons de recevoir les ministres, soit de la religion, soit de l'art de guérir, comme abonnés gratuits, quand leur indigence sera le seul obstacle à leur abonnement. Nous sommes fâchés d'être forcés de renoncer, par cette raison, à l'échange (auquel nous mettions tant de prix) avec tous les Journaux des départemens, dont la multiplicité augmente excessivement la liste de nos abonnés gratuits, déjà trop étendue. Cet envoi sera donc le dernier gratuit à nos honorables confrères, que nous ne pouvons trop remercier de leurs preuves d'intérêts et de leurs obligeantes citations.

Nota. L'impression de notre *Manuel de Santé* touche à sa fin, et nous allons bientôt implorer l'indulgence de nos juges, après avoir fatigué celle de nos patiens souscripteurs.

M. S.U.

BIBLIOGRAPHIE.

M. *Bernard*, Libraire de l'Ecole Impériale Politechnique et de celle des Ponts et Chaussées, quai des Augustins, vient de publier les nos. 184, 185, 186 et 187 des *Annales de Chimie.*

Cette intéressante collection acquiert un nouveau prix, par l'importance des matières, à l'érudition des rédacteurs, et pourrait choisir pour épigraphe ce mot usurpé par un journal expiré : *Vires acquirit eundo.* Il paraît par mois un no. de sept à huit feuilles d'impression. Le prix de la souscription est de 18 francs pour Paris; 21 fr., franc de port, pour les départemens, et 24 fr. pour l'étranger. Chaque volume coûte 4 fr. séparément. La table des matières, du 30e. au 60e. volume, paraîtra en septembre prochain. Cet ouvrage est indispensable aux personnes vouées à l'art de guérir ou qui s'adonnent à l'étude de la chimie.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXV.) (201) (1er. Septembre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Roger Bacon, Anglais, Religieux de l'ordre de St.-François., vivait au treizième siècle, et fut surnommé le *Docteur admirable*. Est-ce pour avoir fait présent au genre humain de la poudre à canon (selon quelques biographes)? C'est, au reste, une question grave et encore indécise, si cette invention, qui semble meurtrière, n'a pas diminué la mortalité des combats dans lesquels les hommes, ainsi que des bêtes féroces, s'acharnaient corps à corps. Espérons de la philosophie qui éclaire le siècle, et du Grand Homme qui la protège, que la paix générale résultera du choc de nos armes sanglantes, comme la lumière jaillit du choc des cailloux obscurs. Roger Bacon excella d'ailleurs dans la chimie, la médecine et l'astronomie qui alors lui était adjointe, dans la perspective, la mécanique et les mathématiques. Il proposa, en 1267, au Pape Clément IV, la correction du Calendrier; il connut la théorie de la *chambre obscure*, le télescope, etc. Comme de raison, il fut accusé de magie, et fut assez sorcier pour sortir (justifié) de prison, où son général l'avait fait mettre. Son *Opus Magnus* (le grand œuvre), qui a été imprimé à Lyon, en 1357, *in-12*, et à Londres, en 1733, *in-folio*, contient, à travers beaucoup de rêves alchimistes, des découvertes précieuses et des vérités utiles. Il mourut à Oxford, en 1294, à soixante-dix-huit ans.

CONSTITUTION MÉDICALE.

On n'accusera point d'inconstance l'été de cette année, et il serait injuste de lui adresser le reproche, trop souvent mérité par les saisons, de mal remplir ou de laisser usurper leurs fonctions réciproques. Voilà dix semaines que le baromètre n'a pas varié d'un degré (de 27 p. 6 l. à 28 p. 6 l., excepté un seul jour); que le thermomètre a constamment parcouru de 10 degrés à 30, et l'hygromètre de 96 à 60. Chaque jour, depuis un mois sur-tout, a fourni son orage. On s'étonne de leur multiplicité; étonnons-nous plutôt de l'innocuité de leurs terribles jeux, à Paris. On ne conçoit pas qu'avec une population aussi pressée, une telle réunion de matières combustibles, une émanation aussi continue de gaz inflammables, le tonnerre soit tombé plus de cinquante fois sur

cette capitale, pendant cet été, sans y avoir causé d'incendie ou d'explosion. Mais cette absence de malheurs est-elle bien un motif de rassurance? Sera-ce en vain que nous aurons conjuré les habitans de cette immense cité d'avoir, à peu de frais, des paratonnères élevés sur chaque maison, ou disposés de manière que d'espace en espace un obélisque tutélaire protège un nombre déterminé d'habitations (1) contre l'invasion de la foudre? Faut-il qu'une calamité publique ajoute sa funeste éloquence à nos avis dédaignés, aux récits désastreux des ravages arrivés dans les départemens voisins, et ruine cent familles, pour leur prouver une vérité maintenant incontestée? Dans la seule soirée du 23, la foudre est tombée neuf fois à Paris; et n'est-ce pas un prodige inoui que dans ce nombre de détonations, elle n'ait pas pénétré une seule fois ou dans un magasin d'épiceries qu'elle ait incendié, ou dans une fosse d'aisance qu'elle ait fait sauter en enflammant le gaz qui y séjourne, ou dans une salle de spectacle qu'elle changerait, en un moment, en une scène d'horreur; ou même, un jour de solennité, dans une église, dont les hautes tours et la sonnerie, en défiant l'orage, n'offrent pas du moins un guide à ses fureurs? Répétons-le pendant quarante jours avant que Ninive soit détruite: Paris, en n'adoptant pas généralement l'usage préservatif des paratonnerres, court le danger d'être un jour consumé par le feu du ciel. Et si l'on objecte que depuis des siècles l'orage gronde impunément sur Paris, nous répondrons que la veille encore de la terrible explosion du fort de Luxembourg, les habitans en pouvaient dire autant, et qu'ils ont été bien punis de leur insouciante sécurité. Chaque coup de tonnerre est une voix qui proclame cette vérité jusqu'à ce que le temps de l'exécution de ses menaces soit arrivé. Caton terminait chaque harangue par cette conclusion sinistre: *delenda Carthago;* nous ferons entendre ce vœu patriotique: *préservez Paris de la foudre*, jusqu'à ce qu'il ait été exécuté. Et nous n'ajouterons qu'un mot pour décider les plus indifférens, c'est que cette précaution, joint au mérite de sauver d'un danger réel, celui de faire cesser des frayeurs peut être aussi dangereuses, sur-tout pour cette belle moitié de l'espèce humaine, qui a bien assez de ses maux véritables, sans y joindre des terreurs après tout excusables. Quel être est assez ennemi de ses propres intérêts pour ne pas ajouter au capital de 100,000 fr. au moins, qu'il dépense pour bâtir une maison, cinquante écus pour s'en assurer la conservation, ou pour ne pas les prélever sur le prix de ses loyers pour cautionner sa fortune et sa vie (1)!

Le cadre nosologique s'est fatalement enrichi depuis quelques jours, et quoiqu'un très-jeune médecin ait trouvé plus facile d'indiquer une poétique des constitutions médicales, que d'en offrir le modèle, et plus commode de censurer les nôtres que de les faire meilleures; malgré

(1) Comment n'a-t-on pas adopté cette forme pour quelques-unes de nos fontaines, qui offraient tout naturellement un puisard pour absorber la foudre, en les surmontant d'une aiguille métallique. Ces obélisques pourraient être un moyen d'ornement pour nos places. Eh qui sait si l'Egypte auquel nul art ne fut inconnu, n'avait pas élevé comme paratonnerres ces pyramides gigantesques sur la destination desquelles on a tant et si diversement disserté. Un peuple qui ne faisait rien en vain, n'aurait pas construit, avec autant de frais, des masses aussi indestructibles, pour ménager seulement dans le centre un petit réduit destiné à recevoir une dépouille mortelle. Remarquons même que l'unique squelette qu'on trouve dans chaque pyramide n'est point dans un tombeau et déposé avec un appareil royal; mais qu'il semble plutôt celui de quelque esclave qui était condamné ou se vouait par religion à poser la *clef* de la voûte dans laquelle il restait enfermé pour l'éternité!!

(1) Nous aimons à indiquer aux propriétaires que ces motifs détermineront, un honnête père de famille, un artiste intelligent et probe, qui joint aux connaissances en météorologie, dont il fait sa principale étude, et au mérite de l'exécution perfectionnée des instrumens d'optique, celui de faire confectionner tous ceux de physique au prix le plus modéré, et notamment d'entendre très-bien la pose des cadrans et des paratonnerres. M. l'ingénieur *Chevallier* demeure à l'angle du quai de l'Horloge et du Pont-au-Change, à Paris. Il vient de publier un système thermométrique, et une lettre explicative des causes et des phénomènes du tonnerre, qui font beaucoup d'honneur à son érudition météorologique.

qu'un critique de mauvaise foi ou de mauvaise humeur ait, dans le Journal de Paris (réceptacle un peu trop facile de ces turlupinades), jugé digne de la parodie des préceptes graves dont il a exagéré les difficultés d'exécution, pour leur trouver un côté plaisant, ne pouvant blâmer leur justesse (et en se gardant bien de citer notre avis *populaire* aussi profitable aux rentiers qu'aux *gens ayant* 50,000 *francs de rente*); malgré la férule de l'un d'eux, dont l'attitude décontenancée, annonce un écolier qui singe le précepteur, et craint pour lui-même l'arme dont il menace, malgré enfin le gros rire du *journalier*, ou plutôt du journaliste, qui n'a fait rire personne, continuons de tracer dans le style qui nous est propre, *à l'indigent comme au riche*, les moyens de prévenir les maladies dont l'état atmosphérique présage l'arrivée.

Du 19 au 28, la température est restée extrêmement élevée. Une chaleur excessive a signalé les cinq premiers jours; une sueur accablante ruisselait de toutes les parties du corps, même dans le calme de l'immobilité, et donnait un sentiment de soif inextinguible. Le 23 au soir, un orage affreux assombrit tout l'horison, dès cinq heures, et dure jusqu'à onze heures. Le tonnerre éclate à chaque instant et frappe plusieurs édifices; des torrens de pluies innondent les rues, et cependant l'air n'en est point rafraîchi. Le lendemain, nouvel orage, à neuf heures du matin. Le 25, le 26 et le 27, même chaleur. Enfin, le 28, un vent violent s'élève, et imprimant une immense oscillation à l'air, apporte à l'atmosphère quelque fraîcheur, malgré les feux d'un soleil rayonnant.

Les maladies se sont accrues dans une proportion effrayante et sont toutes l'effet de la raréfaction excessive et des humeurs et de l'air, causée par la chaleur. De là des aliénations mentales, des frénésies, des insomnies, des éruptions à la peau, les unes sous forme de plaques larges et purulentes, les autres de grains de millet très-rouge et remplis de sérosité; des sueurs débilitantes, des fièvres ataxiques (malignes), des érysipèles, des authrax, des convulsions, des syncopes, des apoplexies souvent terminées par une mort rapide; on continue d'observer beaucoup de petites véroles. Ces diverses affections exigent toutes une médecine d'autant plus active, qu'elles se compliquent des influences de l'ardeur atmosphérique, et en renvoyant aux articles de cette Gazette, qui les traitent *ex professo*, qu'il nous suffise de dire que, dans les chaleurs extrêmes de l'été, la médecine ne peut pas être expectante avec la même inocuité que pendant les constitutions plus tempérées; citons pour exemple la mort d'un ministre cher aux arts, aux sciences, à l'amitié, à son auguste Maître, et qui vient d'être presque inopinément enlevé par une de ces fièvres si bien nommées *malignes* par le vulgaire, et *insidieuses* par Torti. Rien ne lui a manqué, ni soins affectueux des siens, ni secours d'un médecin très-instruit, qui, du premier moment avait calculé le danger, et n'a célé son opinion que pour ne pas effrayer le malade et sa famille (1). Mais, dans ces terribles maladies, la mort existe du moment qu'elle est prévue. Le coup est porté aussitôt que parti; c'est la flèche qui vole, c'est l'éclair qui devance la foudre, et il faudrait saturer de quinquina le malade, presque avant d'avoir démêlé le caractère précis de l'invasion soupçonnée, avec le danger souvent d'accroître l'érétisme et de le tuer si l'on s'est trompé sur le genre de son affection.

Quant aux éruptions et aux sueurs, le danger n'est pas dans cette sécrétion outrée de la peau, mais dans la répercussion. Qu'on se garde bien, dans le premier cas, de prendre des bains froids, et dans le second, d'alléger sa mise, et sur-tout de retirer les couvertures de la nuit; de là les rhumatismes, le paralysies des extrémités inférieures. Si l'on avait fait cette imprudence, il faudrait prendre quelques bains très-chauds et même sulfureux, pour rappeler la transpiration, et quelques breuvages diaphorétiques, tels que deux gros de graine de moutarde concassée pour une pinte de petit-lait, au moment de la coagulation, par l'ébullition, ou employer

(1) Le médecin consultant, appelé trente-six heures seulement avant la mort, a reconnu que la maladie était parvenue à son dernier période, et n'offrait aucune espérance.

une nourriture légèrement stimulante ; telle que des écrevisses, du cresson, de la chicorée sauvage, du vin de Roussillon ou de Languedoc, un peu de café, en observant de se couvrir davantage. En pareil cas, il est essentiel de relâcher le ventre par des lavemens aiguisés de quelques minoratif, casse, miel mercurial, etc. Les transpirations interceptées, les éruptions rentrées sont d'autant plus dangereuses que le ventre est plus resserré. Les convulsions cèdent en général aux bains de rivière, s'il n'y a point de contre indication, et ce remède à-la-fois agréable et bienfaisant, a souvent lui seul fait cesser des syncopes habituelles par sa vertu éminemment tonique (1). Quant aux insomnies, le soin de rafraîchir l'appartement, l'absence rigoureuse des fleurs et des parfums, des pédiluves acidulés et tièdes avant de se mettre au lit, un bandeau d'oxicrat sur le front, une fumigation d'eau de serpolet et de laitue, un verre d'orgeat chaud (en supposant qu'on n'a rien pris depuis long-temps, et sur-tout ni glaces ni sorbets) suffisent pour verser dans le système un calme délicieux, précurseur et garant d'un sommeil paisible. Sur-tout qu'on se garde bien de recourir à l'opium, ou le dormeur éveillé s'écriera plus d'une fois, dans les impatiences d'une cruelle insomnie : *Opium me hercle non sedat.*

Quand enfin les chaleurs vont céder à l'approche de l'influence automnale, redoublez de précautions pour franchir sans danger ce passage, vous à qui la santé est chère, et qui savez l'acheter par quelque sacrifice. C'est le moment de faire, en vous levant, une libation à Hygie de ce breuvage aromatique que nous avons indiqué dans notre dernier n°. ; par son usage, les fumées de la digestion de la veille s'évanouissent, l'imagination s'épure, et la tête fertilisée n'a que des perceptions claires et des mots exacts pour les peindre. Toutes les fonctions s'exécutent sans effort. Pour ajouter à cette harmonie de sensations, usez de frictions à la sortie du bain d'abord, puis sans bain au sortir du lit, avec des linges doux, échauffés et pénétrés de vapeurs de succin et de benjoin, le long de la colonne vertébrale, en allant du cou jusqu'aux extrémités. On rendrait difficilement le bien-être qui succède à cet exercice bien facile, et qui peut, à certains égards, remplacer pour les Français, nation essentiellement agissante, le *massement*, dont l'indolence Musulmane s'est fait un besoin plutôt qu'un plaisir, un moyen enfin d'exercice passif, plutôt qu'une recette de délassement pour se livrer à une activité nouvelle. On observera une diète moins nourrissante, mais on préférera la viande aux légumes, qui, dans cette saison, commencent à fermenter pour préparer le travail de la reproduction. Les fruits offrent d'ailleurs un équivalent végétal aussi agréable et plus sain. Le raisin surtout offre le meilleur des alimens. Humectant, anti-septique, nourrissant, sa baie présente dans sa pulpe mucoso-sucrée les principes les plus favorables à la santé, dans ce moment de l'année. Pris à jeun, il relâche sans coliques ; mangé avec le pain, à déjeûner, il s'empare des glaires ; à la fin du dîner, il ajoute à la fermentation alimentaire ; enfin, le soir, il offre un souper agréable et léger. C'est la nourriture du riche et de l'indigent, du malade et de l'homme en santé, et il joint au mérite de fournir des sucs éminemment nutriciers, celui d'échauffer l'estomac et d'entretenir la liberté du ventre, avantages rarement réunis par le même aliment.

M. S. U.

Depuis le 19 août jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig.

La moindre de 28 p. 1 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 25 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 16 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 98 d.

Et pour le *minimum* 71 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé

(1) Nous ne pouvons parler des bains de rivières, sans déplorer le nombre des jeunes gens qui, se baignant après avoir mangé, sont pris de syncope et se noient. Un estomac plein est le plus grand obstacle au succès des secours à donner aux noyers.

2 fois au N.-O., 7 fois au S., 4 fois à l'O., 4 fois au S.-E., 6 fois au S.-O., 7 fois au N.-E., et 3 fois au N.

Nouvelle lune le 2 septembre.

Premier quartier le 8.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

ANATOMIE COMPARÉE.

Puisque tous les salons retentissent des louanges du royal oiseau dont S. M. l'Impératrice vient de faire don à la ménagerie de Paris, on lira sans doute avec quelque intérêt l'observation suivante, qui nous a été envoyée par un Docteur qui joint au mérite d'un coup-d'œil juste en médecine, celui d'une extrême simplicité de moyens, et de l'universalité de leur application dans tous les cas analogues. Comme il a été un peu plus que témoin dans l'accident dont il s'agit, nous ne pouvons que gagner à l'entendre le raconter lui-même, et nous ne ferons d'autre réflexion sinon que le héros de son petit poëme a montré dans le malheur autant de constance et de fierté, que son illustre maître a fait voir de modération dans la prospérité. Écoutons son récit :

« S'il n'était question que d'une fracture simple, suivie de guérison, je crois qu'on on pourrait citer quelques exemples sur les oiseaux (1), mais celle qui vient d'avoir lieu sur un aigle a été accompagnée de tant de circonstances particulières capables de faire connaître un oiseau que ses mœurs et son vol tiennent à une distance trop élevée de nous, qu'il m'a paru que son histoire pouvait intéresser, sur-tout les personnes de l'art ».

« Un aigle se trouve pris, au mois de novembre 1806, par un piége à renard, dans la forêt de Fontainebleau. L'effet du piége fut tel qu'une des pattes, ou plutôt la jambe de devant ou pédiaire (le *crus pedale* de Borelli) se trouva fracturé longitudinalement et de la manière que les Grecs désignoient par leur mot *apothrausis*, c'est-à-dire, par rupture entière avec détachement de pièces. On sait que le pied de l'aigle est composé de quatre principales pièces articulées, qui sont l'os de la cuisse, qui est très-court, celui de la jambe première, qui est très-long, celui de la jambe pédiaire, qui est très-fort et inégal en grosseur, et qui a quatre pouces de longueur, sur environ un pouce d'épaisseur ; et la griffe composée de quatre doigts articulés avec leurs phalanges, au nombre de trois à chaque ; il n'a point de péroné, point de métatarse, par conséquent la fracture était simple. La plaie avait environ trois pouces et demi de longueur et était couverte de sang. Lorsqu'on l'ôta du piége, on lui lia les pattes, la malade et l'autre, avec des cordes à plusieurs nœuds, qui avaient fait gonfler la patte saine au point de l'avoir rendue froide et livide. L'oiseau qui porte le tonnerre resta cinq ou six heures dans cet état, couché sur le carreau et lié ignominieusement au pied d'une table, en perdant tout son sang.

« La volatile malheureuse,
» Demi-morte et demi-boiteuse,
» Tirant d'aile et traînant le pied,

fut ainsi confiée au docteur Paulet, qui ne perdit pas l'espoir de la guérir. Après l'avoir dégagée de ses liens et étuvé la plaie avec du vin chaud, il parvint à enlever, avec des ciseaux, deux esquilles assez considérables du fond de la plaie, qui tenaient aux chairs, et à réduire les extrémités des os, sans que l'animal manifestât le moindre signe de colère ou même d'impatience, quoiqu'il eût la tête libre, et qu'il se tournât pour considérer l'opération et l'opérateur, qui eut tout

(1) Ces exemples ne sont pas rares ; il n'est point de jeune enfant qui n'ait *remis* la patte cassée de son serin, de son pigeon ; il n'est pas de servante de basse-cour qui ne sache qu'en mettant entre deux allumettes la patte fracassée d'un poulet, il court aussitôt, et est guéri en huit jours, parce que chez la gent volatile le suc osseux étant très-abondant et très-compact, le *cal* s'opère très-vite et très-solidement. Mais ce qui est très-surprenant, c'est de voir un oiseau de proie vigoureux, sauvage, se prêter à tous les détails d'un pansement méthodique, non-seulement sans impatience, mais avec docilité et reconnaissance, et observer une diète rigoureuse dont la nature indique de même le besoin aux hommes, mais non pas toujours avec la même déférence de leur part pour ses avis.

le temps nécessaire pour poser l'appareil, qui consista en charpie, compresse imbibée de vin, carton cylindrique, et en éclisses de fort carton, pour assujétir le tout, au moyen d'une ligature qui fut faite avec des bandelettes de gros fil. Ainsi pansé, il fut emmailloté dans une serviette et couché dans un lit de paille, sur le côté non malade, où il resta tranquille toute la nuit. On se douta bien que le succès du pansement dépendait du premier appareil que la faiblesse et la douleur permettaient seules de poser, et qu'il ne serait plus possible de panser l'auguste malade une autre fois. Voilà pourquoi rien ne fut négligé pour ce premier appareil. Le lendemain, s'étant débarrassé de sa serviette et relevé sur sa patte libre, notre blessé prit son vol sur un paravent, et s'y percha sur une patte, en tenant l'autre en l'air, sans déranger l'appareil, qu'il regardait quelquefois, mais auquel il ne touchait jamais; il n'en bougea pas *pendant douze jours entiers*, durant lesquels il ne fut tenté d'aucun mets, quoiqu'il eut sous les yeux du lapin, qu'il aime beaucoup (1), du cœur de bœuf, etc. Ce ne fut que le treizième jour, qu'à la vue d'un lapin vivant attaché au pied d'une table, il fondit sur lui, le contint sous sa griffe non malade, et saisissant un moment favorable, en le suivant des yeux, il lui asséna entre la première vertèbre du col et la tête, un coup de bec qui le tua subitement; il le dévora, en ne laissant que la tête, les intestins et une partie de la peau, puis il remonta sur le paravent, sans jamais songer à s'échapper, quoique la porte fût ouverte presque à chaque instant, ainsi que les croisées. Ce fut le vingt-unième jour qu'il commença à essayer les doigts de sa patte malade, mais avec beaucoup de précaution, et peu à peu les jours suivans, de manière que vers le vingt-cinquième jour, il tenta enfin de s'appuyer dessus, et alors on s'aperçut qu'une partie de l'appareil commençait à se détacher. Cette partie fut long-temps sensible et douloureuse, sur-tout dans les grands froids, que l'aigle redoute au point qu'il venait se chauffer lorsqu'on allumait du feu à la cheminée; ce qui lui est arrivé nombre de fois, et à côté des personnes qui le soignaient. Il se couchait comme une poule devant le feu, et assez souvent dans la nuit il s'étendait sur le côté dans la paille. Quelquefois il s'élevait en planant pendant la nuit.

L'animal s'est trouvé parfaitement guéri, à la sensibilité près, avant le trentième jour; le calus s'est trouvé formé parfaitement, et chaque patte a la même hauteur; on lui a ôté un amas de pus coagulé, de la grosseur d'un gros marron, qui s'est trouvé détaché et enveloppé de plumes à la patte malade, à laquelle le docteur Paulet a attaché un anneau d'argent, comme on peut le voir aujourd'hui au Jardin des Plantes. Il a donné des signes très-sensible de reconnaissance à ceux qui ont eu soin de lui; pendant tout l'hiver il n'a jamais manqué de s'approcher de la personne qui en avait soin, et qui couchait dans la même chambre; il ne la quittait qu'au moment où elle allait se mettre au lit, et après que la lumière était éteinte, il se retirait à sa place. Il semble entendre les douceurs qu'on lui dit, et alors il baisse la tête avec grace, relève sa belle chevelure blonde, et se laisse caresser, pourvu qu'on ne le touche pas sur la tête et le dos; qualité qu'il partage avec les perroquets ».

« Etant perché, il se laisse approcher de l'homme non armé, qu'il fixe d'un regard fier et doux en même-temps, comme s'il avait la conscience d'une égalité ou plutôt de sa supériorité de forces et de moyens. Il l'attend sans s'émouvoir, et se laisse approcher, ne présumant jamais qu'on ait le dessein de lui faire du mal. Mais si l'homme est armé, s'il fait un mouvement qui annonce qu'il veut le prendre ou le battre, alors il s'effarouche, s'enfuit bien loin, et le regarde fièrement, comme pour juger ses intentions ou ses moyens et se mettre en défense. L'aigle est d'un naturel tranquille et même un peu paresseux, si l'on peut en juger par celui-ci qui était malade ».

« On conclura des faits exposés, qu'en cas d'accident on peut traiter un aigle avec autant

(1) C'est de là que les Grecs lui avaient donné le surnom de *Lagoeta*. Quoique affamé, le roi des oiseaux dédaigne la viande pourrie, sèche, coriace ou trop grasse. Le lièvre est son mets favori.

de facilité que la personne la plus raisonnable ; qu'il regarde l'homme comme son ami ; qu'il a une telle noblesse de sentimens, qu'il a la confiance de se laisser toucher par lui, persuadé qu'on veut ou le secourir ou lui faire du bien. On doit en conclure encore, qu'en général la guérison d'une fracture ou la formation d'un calus étant l'ouvrage de la nature, tout autre pansement que celui d'un premier appareil devient inutile, et que la guérison est bien plus prompte et plus sage lorsqu'on ne dérange point le travail de la nature par des pansemens répétés, ou en exposant ces sortes de plaies à l'air, dont le contact peut s'opposer, ainsi que les lotions spiritueuses ou aromatiques, à la promptitude et à la perfection de la cure, et qu'un premier pansement à sec est peut-être le seul qui convienne, dans un pareil cas, chez tous les animaux. On peut en conclure encore, que la manière dont l'aigle met subitement à mort un quadrupède, tel qu'un lièvre ou un lapin, prouve que lorsque l'homme a tenté un moyen pareil pour supplicier rapidement son semblable (moyen qu'employait Galien pour faire ses démonstrations anatomiques, et dont les *Taureadors* se servent si habilement encore en Espagne, dans les combats du taureau, en plongeant un stilet entre la première vertèbre du col et la tête), il n'a peut-être pas eu d'autre maître que l'aigle ; enfin, qu'on trouve chez ce superbe animal, non-seulement un modèle d'adresse en ce genre, mais un exemple de confiance, de sensibilité et de reconnaissance, à côté de la fierté, du courage et de la générosité ; qualités au reste qui conviennent bien à la puissance et à la force, et qui les accompagnent ordinairement ».

P. *D. M.*

PLANTES MÉDICINALES.

Monsieur, je lis dans votre dernière Gazette, un article sur les plantes médicinales, qui, pour être vrai en plusieurs points, n'est pourtant pas exact dans tous.

Il eût été convenable, ce me semble, d'ajouter que nous faisons sécher les plantes précisément comme le recommande l'auteur de l'article. Si quelqu'un en doute, nous lui offrons de lui faire voir nos greniers, où environ six cents aunes de toiles claires sont tendues à deux ou trois pieds du plancher. Nous lui montrerons aussi notre atelier, où vingt vieillards et plus, admis dans un hospice, mondent et épluchent nos plantes.

Il est vrai de dire encore que presque tous les pharmaciens de Paris, qui n'ont pas les locaux nécessaires pour faire sécher les plantes, préfèrent les nôtres à celles désignées dans l'article précité.

L'auteur de cet article termine en disant qu'il n'est pas étonnant que le médecin préfère les substances exotiques : c'est éviter un inconvénient pour s'exposer à un autre. Car ceux qui préparent les médicamens exotiques ne sont guères plus soigneux que les herboristes de Paris. Presque toutes les plantes, ou quelques-unes de leurs parties, qui viennent de l'étranger, sont mal récoltées, mal conservées, et il n'est pas rare de voir de la serpentaire, du polygala, de l'ipécacuanha chargés de terre, d'ordures, mal séchés et de couleurs différentes. Les feuilles du séné, non-seulement sont brisées, mêlées de buchettes, et d'une couleur qui prouve qu'elles n'ont pas été récoltées et séchées avec soin ; mais pour la plupart elles sont encore mêlées d'autres feuilles qui n'ont nullement les mêmes vertus.

Les remèdes exotiques offrent rarement une homogénéité constante, et très-peu doivent être préférés aux médicamens indigènes bien préparés. Ce sera, si vous me le permettez, le sujet d'un article prochain.

MOUQUET, *pharmacien, tenant magasin de plantes médicinales indigènes, cour Batave, n°.* 8.

BIBLIOGRAPHIE.

Quatrième et cinquième livraisons des *Plantes usuelles indigènes et exotiques*, avec leurs caractères distinctifs et leurs propriétés médicales, du docteur *Joseph Roques*, etc., rue des Filles-St.-Thomas, n°. 17. *In*-4°. Prix, 6 fr. et 6 fr. 50 cent. par livraison composée de 24 plantes. Papier vélin, 12 fr.

Ce recueil qui *miscet utile dulci* se continue avec une amélioration sensible dans l'exécution des planches qui

sont coloriées, et une pureté égale dans le style qui va droit au but. Ce sera un cours alphabétique d'herborisation pour ceux déjà initiés aux mystères de Flore, et de botanique pour ceux qui ignorent les richesses de ce brillant règne de la nature, et tout s'unit pour justifier le succès dont il jouit déjà.

Eloge de Paul-Joseph Barthez, etc., prononcé en séance publique devant l'Ecole de Médecine de Montpellier; par M. *Baumes*, professeur dans cet Ecole, etc. Tout est en harmonie dans cette oraison, et cette fois le panégyriste est digne de celui qu'il avait à louer. On dirait même que, quittant un moment son *faire* habituel, l'éloquent orateur ait emprunté le style de son modèle pour le louer plus dignement, et il est plusieurs paragraphes que nous pourrions citer à l'appui de notre opinion. Au reste, il appartenait au plus célèbre professeur de la plus célèbre Ecole du monde médical, veuve de son illustre chancelier, de prouver qu'elle n'avait pas besoin de chercher hors de son sein pour le remplacer. Nous avons applaudi sur-tout à la franchise avec laquelle le panégyriste a désigné un rival digne de lui (le docteur Dumas), un noble compétiteur à cette place, dans un moment où elle était à une espèce de concours de talens; et il nous a semblé qu'en la donnant à ce dernier, le Gouvernement s'est complu à confirmer le suffrage d'un concurrent généreux. Sous le rapport de l'art, l'analyse des ouvrages de Barthez et le tableau des trois écoles du mécanicien Boerhaave, de l'animiste Staahl, du solidiste Cullen, terminé par le système du vitaliste Barthez, offre un chef-d'œuvre de conception et de rapprochement. Nous inviterions nos lecteurs à méditer cet ouvrage, où tout est instructif sous les couleurs de la plus suave imagination, si la réputation du docteur Baumes n'était le premier aliment à la curiosité de lire tout ce qui sort de sa tête ou plutôt de son cœur. Notre regret est de ne pouvoir en donner un extrait raisonné, et peut être nous applaudissons nous d'être excusables par les bornes de cette Feuille.

M. S. U.

AVIS.

M. Beaumont, chirurgien à Lyon, a établi à notre Bureau un dépôt de ses *mamelons factices*, d'après le succès dont nous avons été témoins de ceux qu'il nous avait envoyés pour essai. Ils permettent l'allactation au sein ulcéré de la mère, sans lui causer de douleur et sans offenser le goût de l'enfant ou la sensibilité de ses gencives. Le prix de chaque mamelon, monté sur un mandrin métallique qui sert à le fixer sur le sein pour en faciliter l'usage et à lui conserver sa forme lorsqu'il n'est plus en place, est de 6 francs à Paris. La *tetière* artificielle coûte 9 francs.

Le dépôt de la *pommade épispastique végétale* de M. Delord, pharmacien de Bordeaux, annoncée dans notre n°. XX, dont le mérite est d'entretenir une douce suppuration, sans irriter les voies urinaires, est transféré chez madame Riquet, rue du Ponceau, n°. 1, au coin de la rue Saint-Denis, vis-à-vis les Bains Saint-Sauveur, à Paris. Le prix est le même, 1 fr. 50 c.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Bacon (de Verulam). Son nom appartient à toutes les sciences, par l'application qu'on a faite à toutes de sa Méthode analytique. Il faut avouer cependant qu'on a abusé de ce système excellent en philosophie, mais déplacé dans les sciences qu'on ne peut soumettre à un calcul rigoureux; et pour ne citer que ce qui nous est familier, la nature ne connait point, en médecine, de divisions mathématiques des maladies, et ne peut qu'accumuler des faits et déduire de l'observation des traitemens empiriques ou analogues. Une remarque humiliante pour les sciences, c'est que ces génies si étonnans, si exacts n'ont point porté dans leur conduite la rectitude conséquente qu'ils avaient dans leurs principes, tandis que les esprits, abandonnés peut-être à la fougue d'une trop brillante imagination, sont restés libéraux et tributaires de leur cœur. Bacon fut le fade adulateur d'un ministre corrompu, et arrivé, par des bassesses, à la place de Chancelier, il s'y soutint par des lâchetés, tandis que La Fontaine, sans fortune, encourut la disgrace d'un grand roi en restant attaché à Fouquet malheureux. Déchu de sa place, condamné à une amende de 40,000 livres sterlings, enfermé à la tour de Londres, Bacon en sortit dans un tel dénuement, qu'il écrivit à Jacques Ier. pour lui demander des secours, de peur, disait-il, d'être obligé d'étudier pour vivre, après avoir souhaité de ne vivre que pour étudier. Plus grand que lui, le Roi lui remit l'amende et lui fit expédier des lettres d'abolition. Sa disgrace fut utile à sa gloire, et c'est alors seulement qu'il composa ses immortels ouvrages.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'atmosphère considérablement réfroidie met enfin un terme aux terreurs que nous inspiraient les récits de moissons dispersées par les ouragans, de vignobles dévastés par la grêle, de villages entiers consumés, de forteresses renversées, d'individus frappés par la foudre, dont retentissaient les journaux nationaux et étrangers; mais de nouvelles craintes les remplacent, et tel est le sort de l'homme en société, qu'elles s'exagèrent encore et se multiplient par les réflexions qui devraient en atténuer les dangers. On tremblait naguères des suites de l'influence des ardeurs de l'été sur la santé; aujourd'hui, l'on calcule mi-

nutieusement la baisse thermométrique pour en déduire un tableau effrayant de mortalité. Déjà même l'on y tient compte des rigueurs futures de l'hiver. Rassurons ces consciences trop promptes à s'alarmer, comme il a été de notre devoir d'éveiller de leur molle apathie les insoucians sur leur santé. Tel est l'attribut essentiel de notre Gazette, dont la prévoyance doit être le caractère principal.

On se tromperait beaucoup, si l'on pensait qu'une baisse de vingt degrés de température puisse établir une si *grande différence dans l'atmosphère, que si elle arrivait subitement, elle occasionnerait les plus grands dérangemens dans la nature* (1). Ce dérangement n'a jamais lieu que quand le mercure, en parcourant l'échelle thermométrique, franchit le o. C'est ce point fatal qui décide le danger, parce que c'est à lui que se détermine la congellation des liquides qui nous environnent, le resserrement *glacé* de l'air que nous respirons. Toute autre condensation n'a pas la même action sur nos fibres, et il y a bien plus loin de l'effet de la baisse de 30 degrés (2) à 10 degrés au-dessus de o, que de celle de 15 degrés au-dessus de o à 5 degrés au-dessous. Cette observation est d'une pratique habituelle, et c'est pour n'y avoir pas assez pensé, qu'un Journaliste estimable d'ailleurs, et qui a été l'un des premiers à propager l'orthodoxie de nos principes médicaux, a cru devoir relever comme une erreur cet article de notre dernière constitution. Il n'a pas réfléchi que tous les jours on prend un bain à la température de 25 degrés, et que l'on rentre impunément dans une atmosphère à 5 degrés. Bien plus, on prend en été (et j'ai ordonné avec le plus grand succès, l'été dernier, pour une affection psorique) un bain de vapeur à 40 degrés, et l'on retrouve, sans pour cela éprouver *le plus grand dérangement*, une température de 20 degrés. Ces transitions bien ménagées retrempent la fibre. Et que diroit donc notre Aristarque, si nous lui citions les Russes qui sortent d'une étuve à 42 degrés d'élévation au-dessus de o, fustigés, ruisselans de sueur, la peau enflammée, et vont se rouler dans la neige, dans une cour, à l'air libre et resserré à 30 degrés sous o, parcourant ainsi subitement l'effrayante distance de 72 degrés (Voyage de Russie, par M. l'abbé Chappe, et celui de deux Français au Nord). Nous avons cru devoir cette explication à la *bonne foi* de notre critique, et sur-tout à la tranquillité des personnes que ses réflexions auraient pu effrayer.

Le 29 août, refroidissement subit et vent impétueux; le 30, vent, absence de soleil, pluie pendant la nuit; le 31, resserrement plus vif de l'atmosphère, tourbillons de poussière. Le 1er. sep-

(1) » Du 17 au 18 juin, le thermomètre est descendu » du 23e. degré au 7e., et l'on pourrait penser que ce » brusque changement de température a dû produire » beaucoup de maladies. Cependant, si l'on en excepte » quelques rhumes très-innocens, ce phénomène mé» téorologique n'a eu aucun résultat fâcheux ». (Gazette de Santé, no. 71, 21 juin 1806).

(2) En citant, ou plutôt en tronquant notre constitution médicale, comme il a coutume de le faire seul parmi les Journalistes (sans penser qu'en religion, en politique et en médecine, le texte est sacramentel, et qu'on risque de faire dire une sottise ou professer une hérésie à l'auteur qu'on croit corriger), le Journal de Paris a voulu nous donner une leçon, et nous la recevrions avec reconnaissance si elle était juste. Mais il s'est trompé lui-même en taxant d'erreur notre élévation du thermomètre à 30 degrés en août dernier. D'abord nous pourrions dire que dans le midi de la France (à Béziers, à Nice, etc.) le mercure a même dépassé 30 degrés, et notre Gazette doit prendre pour base de son tableau météorologique, le résultat des observations dans l'Empire auquel il offre des règles de conduite médicale. Mais sans alléguer cette réponse, toute juste qu'elle est, nous ferons la remarque que le thermomètre semi-officiel de Chevallier, posé à l'angle du Pont-au-Change, s'est élevé cet été à 30 degrés. Et si l'on me répond que cette élévation est due à la réverbération du soleil, à la chaleur du sol voisin, à l'haleine des curieux qui se pressent autour, et qu'on doit s'en rapporter à son thermomètre isolé et élevé au-dessus de la tour, je demanderai si nous habitons les régions éthérées, et si lorsqu'il s'agit de nous faire l'application de la température qui nous régit, il faut citer celle qui règne à 150 pieds au-dessus de nos têtes. C'est à quoi nous bornerons notre réponse à la critique un peu dure de notre honorable collègue, et qu'il est impardonnable de n'avoir pas calculée, quand on rédige le Journal de Paris, avant de se permettre de nous tracer les *précautions à prendre quand on rédige une Gazette de Santé.*

tembre, air frais et automnal; le 2, air plus doux; le 3 et le 4, température délicieuse, soleil ardent à midi, nuits et matinées froides. Le 5 et le 6, chaleur excessive au milieu du jour, soirée très-fraîche. Le 7 et le 8, temps couvert, froid assez vif. La transition de l'ardeur extrême qui nous dévorait, à une constitution tempérée, a été plus favorable que contraire à la santé, pour ceux qui ont suivi les conseils que nous avons publiés. Dues la plupart à la raréfaction des fluides par la chaleur, les maladies ont cessé avec la cause qui les produisait. Seulement de cet affaissement rapide du système vasculaire, il est résulté des affections dues à l'atonie survenante, si l'on n'a pas eu le soin de soutenir la fibre par une nourriture un peu plus active. De là les fièvres *pernicieuses* endémiques aux climats méridionaux, et qui semblent, depuis quelque temps, se naturaliser en France, où elles se reproduiront annuellement, si, après et même pendant les ardeurs des étés, on n'adopte un régime plus tonique et sur-tout l'usage du quinquina, soit en poudre dans les premières cuillerées de soupe, soit en décoction à la fin du dîner, en guise du café auquel même on peut le marier. Nous tenons d'un savant que les lettres et les dignités n'empêchent point d'être accessibles pour ceux qui aiment l'instruction, que cette méthode est celle des Romains, qui préviennent ainsi les influences du *sciroco* et des émanations de ce qui reste encore à dessécher des marais Pontins. Chaque prélat a dans sa villegiature une provision d'excellent quinquina, qu'il tire d'Espagne, et qu'il distribue à tous les fiévreux des campagnes environnantes. Cette écorce y a une telle vertu, qu'on ne voit pas une fièvre rebelle à quelques prises réitérées et données à bien plus haute dose qu'en France. Ajoutons qu'il est d'une qualité bien supérieure, et qu'on a l'art, à Rome, de le réduire en une poudre impalpable qui favorise son entière pénétration dans les dernières ramifications du système vasculaire.

On observe aussi plusieurs fièvres automnales précoces, et qui sont dues à la variation rapide de l'atmosphère, quand on n'a pas eu la précaution de se couvrir plus chaudement et de tenir une diète plus excitante. Les affections bilieuses ont pris un caractère atrabiliaire dû à l'humidité introduite dans l'air par la condensation, vers le soir, des vapeurs élevées par la chaleur pendant le jour; aussi les nuits sont-elles très-froides et l'atmosphère n'est chaude que de midi à quatre heures. De là ce caractère de mélancolie qui, particulier à cette saison, influe sur les maladies qu'elle voit naître, et doit surtout guider le praticien dans ses prescriptions. Voici le moment d'appliquer des sangsues à l'anus, et de prendre quelques préparations aloëtiques pour prévenir les congestions hémorroïdaires et dégorger le système de la veine-porte de son sang noir et stagnant. Il ne faut pas perdre de vue que si, au printemps, un mouvement de renaissance à la vie érétise tous les êtres, dans l'automne, au contraire, un relâchement complet annonce le repos de la nature lassée de produire, et prélude aux affections comateuses qui appartiennent à l'hiver. Mais si l'automne inspire déjà des regrets, on jouit avec plus d'avidité de biens qu'on est à la veille de perdre, et ses dons offrent des remèdes aux maux qu'il voit éclore. C'est ainsi que le froid va resserrer la fibre, qu'un nouvel appétit va restaurer les forces épuisées, que la méditation va redonner à la pensée des conceptions nouvelles, qu'un chile nouveau va imprimer au sang une autre vélocité, et porter au cerveau des idées inespérées et jusqu'alors inaperçues. Ainsi tout se compense, et la même main qui verse sur ce globe, dans cette saison, les affections hépatiques, suspendit aux pampres verds le raisin qui les guérit; on ne peut trop en recommander l'usage à jeun à tous ceux que menacent quelques obstructions. Mais en dépit du goût, il faut préférer les modestes grappes (bien mûres) des vignes qui entourent Paris, aux raisins dorés qui, semblables à ceux de Caleb, nous arrivent en triomphe de Fontainebleau. Les uns doivent faire les frais de nos déjeûners purgatifs, les autres ceux de nos desserts savoureux.

On doit, à cette époque de l'année, redoubler les soins de la plus minutieuse propreté. Des bains courts et chauds; le matin, quelques tasses d'une infusion carminative, si l'on ne fait pas usage du raisin. Tous les trois à quatre jours,

une tasse de chocolat à l'eau. Quelquefois aussi un demi-verre de vin d'absynthe. Un régime sobre mais généreux ; un peu de vin pur et de café ; un peu moins de fruits et très-mûrs. De l'exercice, des vêtemens chauds et légers ; les pieds, les bras et la poitrine exactement couverts ; tenir le ventre libre par des lavemens ou quelques purgatifs légers, s'il y a saburrhe des premières voies. De la bienfaisance, de la distraction, de la philosophie. *Vita brevis, occasio præceps.*

M. S. U.

Depuis le 29 août jusqu'au 9 septembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{11}{12}$.

La moindre de 28 p. 1 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 20 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 11 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 70 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 7 fois au N.-O., 2 fois au S., 9 fois à l'O., 5 fois au S.-O., 4 fois au N.-E., 4 fois au N. et 2 fois à l'E.

Pleine lune le 16 septembre.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MATIÈRE MÉDICALE.

ANALYSE de l'écorce d'angustura, pratiquée à l'Amphithéâtre du Muséum d'Histoire naturelle, par J.-J. LIMARE.

L'arbre qui fournit l'angustura n'a point été décrit bien exactement jusqu'à ce moment. On présume qu'il croît dans l'Amérique méridionale, sur les bords de la rivière de l'Orénoque et aux environs. Ce furent les Espanols qui l'apportèrent les premiers en France, en 1789. Cette écorce à demi-roulée, est en morceaux depuis six pouces jusqu'à deux pieds et plus de longueur, d'un à deux pouces de largeur, et à peu près de la même épaisseur que le *costus dulcis.* Sa couleur jaune est plus vive à l'intérieur, et parsemée de points grisâtres à l'extérieur ; son odeur n'est pas désagréable ; sa cassure est nette, brillante, bleuâtre, d'une apparence résineuse ; sa saveur est extrêmement amère. Mais ce qui caractérise particulièrement cette écorce, et la fait distinguer d'une autre qui se vend chez les droguistes sous le même nom, est une quantité de petits feuillets minces qui se détachent de son intérieur, et qu'elle est en grande partie privée d'épiderme jusqu'au quart de sa largeur.

Trois hectogrammes d'angustura, en poudre grossière, soumis à la macération, digestion et infusions répétées dans une livre d'eau chaque fois, m'ont donné des teintures plus ou moins foncées, mais entièrement semblables. Toutes ces teintures filtrées et réunies, mises à évaporer, ont laissé huit décigrammes d'extrait, de consistance pilulaire, couleur brune foncée, amertume très-forte et aromatique ; odeur analogue à celle de la gentiane, se desséchant à l'air. J'ai remarqué que dans le commencement de l'évaporation, la liqueur s'est troublée ; mais à mesure qu'elle a pris de la consistance, ce qui semblait vouloir se précipiter s'est entièrement redissous, et m'a paru avoir toute l'homogénéité desirable. Une solution de trois grammes de cet extrait muqueux, dans un hectogramme d'eau distillée, s'est comporté avec les réactifs comme il suit : 1°. Le papier de tournesol a été rougi par un acide qu'il m'a été impossible d'examiner séparément, par la trop petite quantité contenue dans cette substance (cette propriété acide est très-ordinaire dans les extraits). 2°. Le tartrite de potasse antimonié, précipité jaune-pâle. 3°. La noix de galle, précipité plus abondant, même couleur. 4°. La colle-forte, rien. 5°. L'acide muriatique, rien. 6°. L'acide muriatique oxigèné, belle couleur rouge et précipité rougeâtre qui s'est terni et a disparu par un excès d'acide. 7°. Le sulfate de fer au maximum d'oxigénation, précipité brun foncé ; ce qui me fait soupçonner que l'acide précédemment énoncé est le gallique. 8°. Le nitrate d'argent, précipité orangé. 9°. Le nitrate de mercure, en jaune ; 10°. L'acétate de plomb, 11°. L'eau de chaux, 12°. Le nitrate de

barite, 13°. Le sulfate de cuivre, ont précipité de même.

Huit grammes d'extrait muqueux sec, traités à la cornue, ont donné de l'eau, deux huiles de différente couleur et pesanteur, de l'acide carbonique, de l'hydrogène carboné, du carbonate d'ammoniaque et de l'acide acéteux : le charbon restant était noir et brillant.

Le résidu de l'écorce, ainsi traité par l'eau et bien desséché, a été mis dans l'alcohol à 38 deg. Bientôt la liqueur a pris une teinte brune avec une amertume beaucoup plus forte que l'iufusion aqueuse; la même opération, réitérée avec de nouvel alcohol, a épuisé totalement cette écorce et l'a rendue insipide. Enfin, toutes ces liqueurs mêlées et soumises à la distillation, ont fourni un alcohol chargé d'huile essentielle, et trois décagrammes de résine brune qui attire l'humidité. Cette résine s'unit, comme beaucoup d'autres, à la potasse caustique, et forme un savonule bien dissoluble.

Tous ces essais n'ayant pas entièrement satisfait ma curiosité, j'ai fait brûler le squelette ligneux de cette écorce, et les gaz que j'en ai observé sont le gaz acide carbonique, hydrogène carboné et azote; ce dernier en très-petite quantité. Ensuite, par l'incinération du charbon, j'ai eu un décagramme trois grammes de cendres blanchâtres qui, traitées convenablement, m'ont produit deux grammes neuf décigrammes de potasse caustique, un gramme huit décigrammes de carbonate de potasse, six décigrammes de muriate de potasse, deux grammes de chaux caustique, deux grammes sept décigrammes de carbonate de chaux, cinq décigrammes de phosphate de chaux, un décigramme quatre centigrammes d'alumine, et un peu de fer qui n'a pas été recueilli, mais qui a été reconnu par le prussiate de potasse.

Il résulte de l'expérience faite sur l'angustura, que cette substance se rapproche beaucoup des propriétés du meilleur quinquina. Elle les possède presque toutes; et si elle en diffère par une moins grande quantité de tanin, par la présence d'un arôme, par une amertume plus forte, cette différence ne peut qu'ajouter à son efficacité, en agissant comme puissant tonique dans certains cas. D'ailleurs, il existe déjà assez de preuves de ses bons effets, pour ne pas douter qu'elle sera précieuse dans la pratique de la médecine, aussitôt qu'on pourra se la procurer plus facilement.

Note du Rédacteur. Nous avons promis de publier la notice des succès-pratiques de l'emploi de l'angustura, et loin que ce soient les faits qui manquent au compte que nous avons à rendre, et qui concordans avec les propriétés chimiques attestées par l'analyse qu'on vient de lire, prêtent à leur induction un nouvel appui, comme elles en tirent un nouveau motif d'encouragement ; nous trouvons notre correspondance tellement chargée d'observations concluantes, que nous serons obligés de n'en donner que la nomenclature, sauf à revenir sur les détails intéressans et les notes les plus instructives. Les voici sommairement. Il appartenait à la ville de Lyon, de laquelle cette écorce nous est parvenue par un entrepôt dont nous garantissons la fidélité, d'offrir aussi la première des renseignemens d'autant plus précieux, qu'un long temps est écoulé depuis qu'ils nous sont parvenus, et qu'aucune récidive n'a démenti l'efficacité promise du médicament.

Louise Thevenin, guérie au bout de quinze jours d'une fièvre tierce, rebelle à tout traitement, par l'usage seul d'une cuillerée de sirop d'angustura, toutes les deux heures, les jours d'intermittence.

Françoise Berlier, guérie par six rouleaux de sirop d'angustura, de huit onces chaque, d'une fièvre quotidienne réfractaire depuis trois mois, malgré la centaurée, le quinquina, etc.

Françoise Perussard a dû au même moyen la terminaison d'une fièvre continue rémittente.

Une fièvre ataxique, au trentième jour d'invasion, avait épuisé sans succès les fébrifuges les plus actifs, et ne dût sa terminaison qu'à l'angustura.

Philiberte Vaillot, Marie-Anne Mauguin, Claudine Regnard, Claudine Cloderque, Françoise Verdren, Antoine Chazelen, une nommée Pellegrine, Catherine Renaud, Elizabeth Loizon, Rose Bignon, Joséphine Decamp, Antonine Revelind, toutes ouvrières à Lyon, et atteintes de fièvres muqueuses, ont éprouvé une guérison complette de l'administration de l'angustura en sirop et en pastilles. Nous remarquerons même que sa vertu gastrique semble se modifier par l'addition du sucre dont le mucilage offre un correctif à l'activité de sa vertu émético-cathartique. Le médecin à qui nous devons ces franches communications, le docteur Delpont, nous assure qu'il s'est également bien trouvé dans les débilités d'estomac, les saburrhes gastriques, les fièvres bilieuses, de l'emploi de la teinture d'angustura, de sa poudre, de son extrait et de ses pillules. Il la donnait en poudre depuis vingt grains jusqu'à quarante, en teinture par deux ou trois cuillerées dans un

véhicule approprié, en extrait à la dose de six grains par pillules, dont on a pris jusqu'à quatre dans les fièvres adinamiques et ataxiques.

Une lettre du docteur Philogène, médecin à Philadelphie, a constaté que cette écorce l'emporte sur celle du Pérou dans les fièvres intermittentes automnales, et sur-tout dans les fièvres continues rémittentes, enfin dans les fièvres continuelles, c'est-à-dire, sans intermission ni rémission. Mais il l'a toujours employée en substance et dans un véhicule légèrement spiritueux, tel que le vin. Voici les doses exactes auxquelles il la donnait : Pour les enfans de sept ans, dix grains; pour les sujets de dix-huit, vingt grains; trente grains pour ceux d'un âge fait. Dans les intermittentes, il la donne au moment de l'intermission; dans les rémittentes, à l'instant de la rémission; dans les continues, il saisissait le moment de la moindre faiblesse pour l'administrer. Il termine son observation par un rapport de comparaison entre les effets de la gentiane et de l'angustura, tout à l'avantage de ce dernier médicament; et il l'explique par la proportion double d'extrait résineux que l'on retire de l'angustura, contre celle que donne la gentiane. Il refuse d'ailleurs à l'angustura la qualité nauséabonde qu'on s'accorde à lui reconnaître, et nous ne serons pas à cet égard de son avis.

Le docteur Bosquillon a employé cette écorce avec un succès merveilleux, et ce qui l'est presqu'autant que ses succès, c'est la dose étonnante à laquelle il l'a administrée, et qui semblerait justifier l'opinion du docteur Philogène sur sa vertu non-émétique. Croirait-on qu'il l'a donnée jusqu'à une once sans qu'elle ait agi comme vomitif ?

Nous avons cité, dans les n°s. 1 et 2, son emploi heureux, comme fébrifuge, dans l'arrondissement de Paris confié à nos soins sanitaires, et nous ne retracerons point ici ces faits. Plusieurs de nos confrères ont répété, avec la même réussite, ces heureux essais dans les maisons de bienfaisance qu'ils dirigent. Cette écorce a été donnée avec avantage à l'hospice de la Charité. Le D^r^. Ménuret l'a associée avec avantage au *simarouba*, pour combattre les dévoyemens anciens; mais la vertu anti-dyssentérique du simarouba étant reconnue, il y aurait de l'injustice et de la prévention à faire à l'angustura les honneurs de cette cure que la simarouba a des droits à revendiquer. Une vérité plus constante et aussi précieuse, qui résulte de l'observation qu'il nous a communiquée, c'est qu'on doit conclure de la haute dose à laquelle ce médicament a été donné, qu'il ne possède aucune des qualités vénéneuses dont on l'a accusé; mais que ces effets vénéneux ayant été observés, il faut en accuser un autre remède substitué, dans le commerce, au véritable angustura, par la fraude et la cupidité, et qui ne tend à rien moins qu'à faire rayer des dispensaires un médicament doué de propriétés éminemment utiles.

Mais l'affection dans laquelle l'angustura joue un rôle héroïque, et doit être donnée comme un spécifique puissant, c'est dans la dégénérescence de la lymphe, et surtout dans les flux connus sous le nom de gonorrhée, menorrhée ou flueurs blanches, et les dyssenteries rebelles. Cette propriété avait déjà été constatée, dès 1792, à Toulouse, par le docteur Perrole, dans une épidémie dyssentérique du bataillon de la Haute-Vienne. Il en donnait, pendant trois à quatre jours, deux prises de quinze grains chacune par jour, et le succès le plus heureux a justifié cette pratique, qui n'est pas d'ailleurs aussi novatrice qu'on pourrait croire, puisque, dès 1790, les D^rs^. A. Williams et Brande avaient publié ses propriétés anti-dyssentériques, dans le Journal de Médecine de Londres et de Hanovre; que M. Heyne n'hésitait pas de déclarer qu'elles surpassaient celles du quinquina, dans tous les désordres provenus de flux, et que le docteur Ewer la vantait contre la cacochimie ou mauvaise digestion. En 1805, les docteurs Reydelet et Valentin, de Marseille; Lordat, de Montpellier; Cabuchet, de Bourg; Figurey et Berdotte-d'Orcay, de Lyon, s'unirent pour proclamer ces vertus, constatées par plusieurs cures, qui confirment pleinement celles obtenues par son usage, tant en Angleterre, qu'en Espagne, à Philadelphie et sur les bords de l'Orénoque, où croît cette plante, et où les originaires du pays la regardent comme une panacée. Enfin, depuis peu, un médecin recommandable par son zèle très-actif, souvent couronné de succès, M. Cornat vient d'éprouver avec une réussite merveilleuse, cette écorce, à Sailly près Armentières (Nord), non-seulement comme anti-diarrhétique, mais encore comme calmant et anti-hystérique. Il l'a donnée avec une réussite complète dans deux leucorrhées constitutionnelles, et il avoue qu'il préfère son action à celle de l'opium et du cachou unis ou séparés. Administrée par lui dans les engorgemens glandulaires (cet écueil de la médecine), il en a retiré le plus grand avantage. Enfin, il vient de nous faire passer l'observation suivante : Adélaïde Costenoble, âgée de treize ans, bien constituée, issue de parens sains, atteinte depuis quatorze mois de spasmes continuels, de mouvemens involontaires de la tête aux pieds, de clignotemens d'yeux continuels, de convulsions des muscles de la face, ayant les pieds distorts par ces mouvemens nerveux, les fonctions intellectuelles altérées, une mélancolie profonde, mais les fonctions animales intactes, avait usé inutilement de tous les moyens, émético-catarhtiques, vermifuges, éther, valériane, quinquina, opium, gommes fétides. La résignation de cette petite malade, non altérée par le déboire de cette dégoutante cuisine, succomba à une nouvelle douloureuse. Oppressions, palpitations, dou-

leurs au scrobicule du cœur. L'application d'opium dissous dans le suc gastrique trituré dans l'axonge, aux poignets et sur les pieds, enleva les douleurs. Ensuite on abandonna la malade à la nature. C'est dans cette trève que le docteur Cornat administra, en désespoir de cause, l'angustura à la dose de douze grains par jour, en trois doses, auxquelles on associait quatre grains de canelle. Au bout de six jours, il augmenta de six grains, et parvint graduellement à donner trente-six grains d'angustura et douze grains de canelle par jour, avec un bonheur si inespéré, qu'au bout de huit semaines la guérison a été complète, au grand étonnement des gens de l'art et de toute la commune. Nous ne pouvons qu'inviter à répéter des expériences aussi encourageantes; mais nous devons sur-tout recommander d'être très-sévère sur le choix de l'angustura, attendu qu'il s'en vend d'une espèce bâtarde, qu'on nomme dans le commerce *angustura occidental*, et qui n'a rien de commun avec le véritable. Il est ruqueux, vermoulu, raboteux, spécifiquement plus léger, d'une saveur aloëtique, d'une odeur nauséabonde, tel en effet que son aspect et ses effets doivent discréditer celui que nous annonçons; et dont nous nous ferons un plaisir de cautionner les envois à nos abonnés. Il n'en existe qu'un seul dépôt à Paris, lequel a été fait par la maison de Lyon qui a fourni les échantillons nécessaires pour faire l'analyse que nous venons d'insérer, et celles précédemment faites à Lyon, Marseille et Montpellier.

M. S. U.

INTÉRÊT PUBLIC.

DES PARATONNERRES.

Monsieur, j'ai lu avec intérêt vos observations relatives aux avantages d'établir des paratonnerres sur les maisons à Paris. Depuis que j'habite cette grande cité, je gémis sur l'épargne sordide que presque tous les propriétaires mettent dans ces établissemens. S'ils entendaient leurs intérêts, s'ils calculaient les chances qui peuvent résulter de cette négligence, tous les bâtimens seraient hérissés de ces pointes protectrices.

Vos réflexions, Monsieur, sont marquées au coin de la prévoyance. Permettez-moi de les appuyer, en vous disant qu'en 1783, pendant un voyage à Paris, je fis un cours d'électricité sous M. Sigault-Lafond, et je sentis tellement l'importance des barres électriques, que j'en fis faire plusieurs, que j'emportai à Saint-Domingue. Je les établis sur diverses points d'une habitation en sucrerie, et particulièrement sur les bâtimens, qui étaient immenses: j'en eus les plus heureux résultats; car, en 1779, 80, 81 et 82, il y eut nombre de pièces de cannes et nombre de bâtimens consumés par le tonnerre chez mes voisins, et je fus épargné.

MM. Barré de Saint-Venant et d'Heillecourt, chargés des plus belles habitations de Saint-Domingue, celles de MM. de Charitté et Dupla, alors président au parlement de Pau, propriétaires eux-mêmes, ayant de vastes connaissances en physique, s'empressèrent d'établir des barres électriques, les accidens disparurent dans le quartier Morin, qu'ils habitoient, et le succès le plus complet les paya de leur prévoyance.

Je fais des vœux, Monsieur, pour que vos observations soient accueillies; elles tendent non-seulement à la conservation d'immenses capitaux, mais encore à la tranquillité publique.

DE FONDEVIOLLE.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

EAUX ÉPURÉES.

Monsieur, dans l'avant-dernier numéro de votre utile Gazette, au nombre des conseils salutaires que vous donnez si libéralement à l'homme fortuné comme au nécessiteux, vous avez recommandé l'usage des filtres-charbon comme précieux pour se préserver des fièvres d'été et d'automne dans les pays dépourvus de bonnes eaux. Je veux seconder, autant qu'il est en moi, les efforts que vous faites pour l'humanité; et je vous prie d'insérer dans un de vos prochains numéros que je ferai une remise sur le prix de mon tarif aux habitans des campagnes, dont le maire ou le curé aura certifié la nombreuse famille ou le peu de fortune, au bas de sa demande.

J'ai l'honneur de vous saluer,

DU COMMUN, *propriétaire de la manufacture des fontaines à filtres-charbon, rue de Beaune, n°. 2, à Paris.*

« L'Ecole de médecine de Paris vient d'approuver, sous le rapport de la *salubrité publique*, l'établissement des filtres de M. Cuchet

et compagnie. Elle déclare que l'eau filtrée dans l'atelier de M. Cuchet est d'une extrême limpidité; qu'elle est plus pure et plus saine que l'eau puisée dans la rivière, parce qu'elle contient autant d'air atmosphérique, un peu moins de carbonate de chaux, aucune de ces substances putrescentes, vaseuses, qui troublent l'eau de la rivière, et lui communiquent une saveur marécageuse si remarquable sur-tout pendant les sécheresses de l'été. Enfin, l'Ecole déclare que l'établissement de M. Cuchet lui paraît mériter la protection du Gouvernement ».

BIBLIOGRAPHIE.

Rapports de l'Air avec les Etres organisés, etc., tirés des Journaux d'observations et d'Expériences de *Lazare Spallanzani*. Par *Jean Senebier*, etc. 3 vol. *in*-8°. Prix, 12 fr. et 15 fr 20 cent. par la poste. A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Les noms de *Senebier* et *Spallanzani* appartiennent depuis long-temps aux arts, et sont chers à la reconnaissance publique. Nous ne pouvons, dans un cadre aussi étroit que celui de notre Journal, donner à l'analyse de cet important ouvrage la latitude nécessaire; mais nous citerons quelquefois quelques-unes des plus intéressantes expériences qu'il rapporte, et nous invitons nos abonnés, curieux de consulter une série de faits également intéressans par leur nouveauté et leur connexion avec la physiologie, à se procurer un ouvrage qui, sous tous les rapports, satisfera leur desir de s'amuser ou de s'instruire.

M. S. U.

AVIS.

On a vu dans le Journal de Paris, du 18 août 1807, la relation de la chute d'une pierre météorique, du poids de cent soixante livres, tombée du ciel dans le cercle d'Inchnow en Russie. Les incrédules pourront éclairer leur foi en voyant chez M. Lambotin, naturaliste, rue Jacob, n°. 16, une collection très-précieuse de ces aérolites tombées à diverses époques, et dont le caractère est tel qu'il n'existe sur terre aucune pierre analogue. On en a vu plusieurs du poids de soixante, cent, cent vingt, deux cents et même de plus de trois cents livres près Véronne (on dit même une masse de fer de quatorze cents livres, à Abakank en Sibérie, trouvée par Pallas). Et il en est tombé, le 6 floréal an 11, à Laigle, plus de trois mille, dont une du poids de dix-sept livres et demie. Cette pluie, soigneusement recueillie, a été la pluie d'or pour les marchands-naturalistes, qui ont vendu très-cher jusqu'aux dernières goutes.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXVII.) (217) (21 Septembre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Déjà nous l'avons dit dans notre dernier numéro, François Bacon appartient à toutes les sciences, mais la Médecine aujourd'hui le revendique comme un de ses plus dignes suppôts, quoiqu'il n'ait pas été affublé légalement de la robe doctorale. Ses écrits immortels attesteront à la postérité que s'il n'avait pas les vraies connaissances médicales, il savait ce qu'il convenait de faire pour les posséder, comme on peut en juger par ses desirs pour le progrès de la médecine (*desiderata medica*) exprimés dans le deuxième chapitre du livre IV de son traité *de Augmentis Scientiarum*. Il desirait qu'on s'attachât à conserver la santé en corrigeant les dispositions morbifiques par l'hygiène. Les observations cliniques et les recherches anatomiques faisaient l'objet de ses vœux ; les maladies incurables lui paraissaient dignes d'attention ; il ne dédaignait pas la médecine empyrique ; il avait en vue de nouveaux moyens curatifs, et entr'autres les eaux minérales artificielles. Bacon ne prouve pas moins son génie médical, dans un écrit sur l'histoire naturelle expérimentale, ayant pour titre : *Silva sylvarum, seu historiæ naturalis centuriæ*, dans son essai sur la vie et la mort, *Historia vitæ et mortis*, et dans la totalité de ses ouvrages dont la meilleure édition est celle que Thomas Birch a donnée à Londres en 1740, 4 volumes *in*-folio. L'étude de la nature à laquelle se livra Bacon le fit surnommer *le père de la physique expérimentale*, science sans laquelle on ne peut être un bon médecin. Né en 1560, il mourut en 1626, à un âge où la méditation pouvait encore donner plus de force à son génie.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous abrégerons cette constitution, que la gravité de l'article suivant nous empêche de faire plus détaillée, mais que nous avons souvent regreté de n'avoir pu accroître de remarques essentielles. Tout cède à un intérêt aussi dominant que l'invasion d'une affection qui semble vouloir prendre un caractère épidémique, sur-tout à l'entrée d'une saison bien propre à en développer les progrès. Après en avoir tracé le mode curatif, remplissons le ministère spécial de notre Gazette de Santé ou préservative des maladies. C'est dans le régime alimentaire, dans le mode d'exercice habituel, dans la manière de se vêtir que résident ces préservatifs, plutôt que dans les *médicamens* destinés, suivant l'expression de ce mot, à remédier au mal déjà existant.

Au milieu du luxe effréné qui a subjugué

toutes les classes de la société, nous ne pouvons trop nous étonner d'une incurie sur le soin de sa santé, d'une irréflexion sur les moyens propres à la conserver, telles qu'on ne met aucune différence entre la nature de ses divers alimens, tandis qu'il en existe une si grande entre la température et l'influence des saisons. Bien plus, les hommes semblant contrarier les bienfaits de la nature, n'emploient leur science de manger qu'à faire produire à grands frais, par une saison, ce que, sans art, sans effort, telle autre produit annuellement. Ils n'ont pas réfléchi que le printemps, en se parant de fleurs, l'été en se couronnant d'épis, l'automne en foulant le raisin, l'hiver en réchauffant son foyer, nous ont tracé notre conduite à ces époques si différentes. Que des mets savoureux, assaisonnés d'aromates, qu'un vin généreux, que la liqueur balsamique d'Arabie resserrent la fibre relâchée par les ardeurs de l'été et par l'humide influence d'une atmosphère froide et pluvieuse. La nature peupla, pour ce moment, nos bois de ces hôtes légers, dont la chair compacte et de haut goût réveille l'appétit, leste l'estomach, emploie tout le fluide gastrique, et porte dans toute la machine des sucs réparateurs. Proscrivez les légumes, les fruits, le melon sur-tout, quelque soit sa saveur; la mer vous offre en tribut ses huîtres à l'eau digestive et salée, ses homars à la chair ferme et ammoniacale, la terre ses raiforts, son cresson anti-scorbutiques, et les fromages fermentés au milieu de ses gras pâturages. Maintenant, amis de la table, vous pouvez toster à la gloire, à l'amitié, et la santé sourit à ces toasts; Bacchus même peut si bien se passer en ce moment de tout commerce avec les nayades, qu'on peut quelquefois sans danger, mais avec modération, boire le vin privé des particules aqueuses que la nature admit dans sa composition, et cette petite débauche est d'autant plus indiquée, qu'on vît dans un pays ou dans une atmosphère plus humides. Mais si plus d'indulgence est accordée aux plaisirs de la table, plus d'importance doit être mise aux fonctions de la digestion, et il est essentiel sur-tout, pour ne pas les troubler, de ne pas sortir subitement et sans précaution d'un lieu très-échauffé. C'est à présent, plus encore que quand le froid en donne le conseil et le souvenir, qu'il est utile de se vêtir chaudement. La moindre punition de la négligence de ces précautions est un rhume, et le rhume dit Buchan, a plus tué d'hommes que la peste. C'est au rhume que nos jeunes décrépites doivent l'absence prématurée de leur fraîcheur et de leur embonpoint, et telle femme regarde en pleurant aujourd'hui ses bras décharnés, qui admirerait avec complaisance leur rondeur, si elle eût voulu les couvrir !

Un froid constant a régné dans cette décade, qui, si l'on en excepte trois jours, n'a offert que du vent, de la pluie et des gelées blanches; mais des gelées blanches ne sont pas de la glace, et dans les pays les plus méridionaux, comme dans les plus hiperboréens, l'eau se gèle au même degré de froid, à zéro de Réaumur, à 32 de Fahreinheit; c'est la seule réponse à faire à l'opinion erronnée consignée dans le Journal de Paris du 15 septembre courant. La gelée blanche est si peu la preuve d'un grand froid, qu'elle est un témoignage *solide* de l'eau naguères vaporisée dans l'atmosphère; or il a fallu une certaine chaleur pour former cette vapeur qui se dépose matin et soir sous forme de rosée, et la gelée blanche n'est qu'une rosée congelée. En effet, si la rosée se gelait dans l'air, elle n'adhérerait point aux corps sur lesquels on l'aperçoit le matin; cela est reconnu de tous les physiciens, dit M. de Ratte, qui n'avait pas prévu que ce serait contesté par le physicien Gallais. Heureusement le contradicteur n'est pas plus fort en physique qu'en morale. En un mot, la gelée blanche offre la preuve seulement que la terre est plus froide que l'atmosphère. Une observation assez piquante, est qu'on n'aperçoit de gelée blanche que sur les corps dont la nature est d'attirer l'humidité de l'air, tels que le verre, la porcelaine, les plantes, tandis qu'on n'en rencontre jamais sur les métaux polis, nouvelle preuve en faveur de notre opinion; et sans les gracieusetés de M. Gallais, nous n'eussions jamais pensé à tenir compte de ces jolies choses à nos lecteurs.

M. S. U.

Depuis le 9 septembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{5}{12}$.

La moindre de 28 p. 2 lig. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 10 d. $\frac{6}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 4 d. $\frac{5}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 73 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 1 fois au S., 1 fois au S.-O., 4 fois à l'O., 8 fois au N.-O., 10 fois au N.-E., 3 fois au N. et 3 fois à l'E.

Dernier quartier de la lune le 24 septembre.

Nouvelle lune le 1er. octobre.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FIÈVRES INTERMITTENTES.

Probi viri est cunctos servare quos potest, et serere Beneficium, etiamsi sit messurus calumniam. TORTI.

Ajournant à regret toutes les observations importantes à l'art de guérir que nous devons à la libéralité de nos correspondans, et toutes discussions polémiques, étrangers à toutes puériles terreurs, indépendans de toutes considérations personnelles, nous devons à la fidélité de notre mission de dénoncer les premiers une maladie dévastatrice qui, peu connue en France, compte presque autant de victimes qu'elle frappe d'individus, et qui va décimer les familles si l'art n'oppose à ses ravages une pratique éclairée. Déjà un ministre cher au peuple, à son prince et à la religion (1), a expié l'erreur de la *pratique* française dans cette funeste affection, dont il faut avouer que l'Italie possède seule encore le secret (2). Déjà un pieux anachorète, dans la force de l'âge, dans toute l'exubérance de la santé, vient d'être frappé, au sein du temple de la bienfaisance, au milieu des dignes filles du généreux Vincent-de-Paule, suppliant en vain le ciel de détourner ce coup. De tous côtés retentissent des menaces de mort, de la mort qui sans pitié semble préférer les êtres qui ont le plus de droits à la vie. De Boulogne à Marseille, de Lille à Toulouse, un cri d'effroi a retenti jusqu'à nous, et nous ne l'aurons pas vainement entendu. Esquissons rapidement, mais à grands traits, cette affreuse maladie, qui au même instant frappe et tue l'enfant à la mamelle, le jeune homme au sein des plaisirs, l'homme au milieu des songes de l'ambition, le vieillard même au milieu de ses méditations utiles. Connue autrefois, quoi qu'en disent les modernes, qui semblent s'enrichir de toutes les connaissances qu'ils contestent aux anciens, cette maladie paraît être celle qui a été décrite, sous le nom de fièvre *Romaine*, par Celse (1), qui la déclara incurable, parce qu'alors le quinquina n'était pas plus connu que la plage qui le produit. Ainsi l'on a vu la syphilis menacer d'anéantir le genre humain, si la découverte des propriétés du mercure n'avait arrêté ses progrès. Ainsi de nos jours la vaccine est venue poser un terme aux ravages non moins terribles de la variole. Il appartient à la Médecine de fixer les propriétés des spécifiques trop rares dans son domaine, et nous nous empressons d'annoncer que le quinquina est celui qu'elle reconnaît contre la *fièvre pernicieuse*.

---

(1) En parlant, dans le dernier numéro, de la maladie de M. Portalis et d'un médecin consultant appelé trente-six heures avant sa mort, nous avons omis de désigner nominativement M. le Docteur Jacques Leroi, qui nous a autorisés à consigner ici son opinion, que la conduite du Médecin ordinaire a été irréprochable, par la complication des accidens physiques et moraux.

(2) Nous devons, pour l'honneur français, citer l'excellent Mémoire du docteur Voulonne sur les fièvres intermittentes.

(1) On serait tenté de croire que la fièvre pernicieuse (intermittente maligne, ataxique intermittente), a été inconnue d'Hippocrate, quand on voit ce père de la médecine signaler l'intermittence comme une annonce certaine de l'absence du danger dans les maladies en général, et dans les fièvres en particulier. *Hipp. de rat. victûs in acutis*, lib. 1, et *de morbis popul.*, lib. 1, et aphor. 43, sect. 4, aph. 62, 69, 72, 73, sect. 7. Il est vrai qu'il a dit: *Hæ* (*febres intermittentes*) *quandoque malignæ fiunt.* Mais il ne semble pas l'avoir entendu des fièvres pernicieuses. Cœlius-Aurelianus paraît avoir le premier noté les symptômes appartenans à la fièvre pernicieuse; mais il a omis le plus précieux de tous: l'*intermitence*, 2 et 3 lib. de *Acut.* Salius Diversus et Lud. Mercatus sont les premiers qui l'aient entièrement précisée. Enfin Sydenham, Morton, Laucisy et Torti ont terminé cette honorable tâche.

C'est sous ce nom, en effet, qui peint très-bien sa marche tortueuse, son attaque imprévue, que *Torti* le premier signala exactement cet ennemie des humains, cette fièvre fatale qui, frappant inopinément l'homme en santé, empreint de sa main glacée le premier coup qu'elle lui porte; et les Romains, dans leur idiome énergique, lui ont donné le nom d'*archibugiata d'aria*. C'est ordinairement après les ardeurs de l'été, et sur les rives des rivières, que naît cette maladie. Cependant on l'observe aussi pendant les grandes chaleurs (1), indépendamment des crises atmosphériques; et il est temps d'oser dire que toutes ces fièvres, qualifiées d'*intermittentes*, qui enlèvent chaque année un cinquième de la population dans certains pays, et qui règnent depuis le mois de juin au mois de novembre, sont de vraies fièvres pernicieuses, et doivent être traitées par le quinquina, l'aunée, la petite centaurée, l'absynthe surtout, le vin, les toniques enfin, et non par l'eau de veau, le petit-lait, et tous les relâchans qui ajoutent à la débillité de la fibre. Le premier accès débute par un vomissement et des déjections simultanées d'une bile poracée; il est accompagné de mal de tête, avec assoupissement, de prostration de forces, de délire; la langue est blanche, et entourée d'un cercle violet ou rouge, les lèvres sont *mussitantes*; on éprouve un mal-aise général et un besoin extrême de se reposer; le pouls est petit, concentré, fréquent. Si ces symptômes ou partie d'entre eux se manifestent, n'hésitez pas, vous à qui les mystères de la médecine sont dévoilés, et dont on a dû sur-le-champ implorer les lumières, médecin vraiment digne de ce nom, hâtez-vous, et pendant qu'il en est temps encore, conjurez la tempête qui plane sur la tête du malheureux; saturez-le de cette écorce, dont il semble que la découverte devait suivre celle de la maladie, comme elle doit peut-être faire pardonner les excès commis au Pérou par les Espagnols, de chez qui seuls il serait à désirer que la France l'achetât officiellement, en défendant au public un commerce qui ne peut être que national, puisqu'il s'agit du salut des nations. Avant que le second accès arrive, dès le déclin du premier, *donnez, pendant toute la rémission, un quart d'once de quinquina* (véritable, bien pulvérisé et tamisé) par chaque demi-heure, dans du vin rouge, ou enveloppé dans le pain à chanter. Les Romains prennent jusqu'à 8 onces de cette panacée en un jour, et c'est ce qu'ils appellent la *prise héroïque*. Aussi est-il extrêmement rare de voir un italien périr de cette fièvre, depuis que les médecins de ce pays, tournant leurs vues vers ce sujet important, ont découvert l'efficacité de cet antidotte. Si, au second accès, la racine de la langue est noire, s'il y a des nausées, des convulsions, des soubresauts de tendons, si le délire revient, associez au quinquina, toujours continué, l'usage prudent des acides minéraux, quelques gouttes d'acide sulfurique ou nitrique, d'eau de rabel, d'éther dans un véhicule approprié, par exemple, l'infusion de camomille, d'arnica, de tilleul, etc.; on peut encore couper cette boisson de vins généreux, tels que ceux de Languedoc, Roussillon et Bordeaux; on peut même, s'il y a un relâchement excessif de la fibre, une atonie complète, donner quelques cuillerées de punch chaud et des lavemens de quinquina.

Celui qui, cédant à un faux aspect de symptômes inflammatoires, ou qui, confondant le caractère soporeux de cette affection passive avec les signes de l'apoplexie qu'on dit *sanguine*, se permettrait de faire ouvrir la veine, commettrait une erreur homicide, et la vie fuirait bientôt avec le sang, par cette porte imprudemment ouverte. Et qu'on ne croye point que pour avoir administré avec cette profusion le quinquina pendant les deux premières intermissions le malade soit sauvé. Non; c'est de la constance seule de cette pratique que résulte la certitude de son succès, et il faut non seulement continuer à l'administrer ainsi tant que la fièvre se reproduit, mais même pendant dix à douze jours au-delà des accès, à la vérité à doses un peu moins fortes et moins rapprochées. Les adversaires de cette pratique tutélaire argueront du reproche au quinquina de causer des obstructions. Cette imputation est

(1) L'été qui vient de s'écouler nous a donné le climat de l'Italie, nous devons en adopter les médicamens.

calomnieuse et pour ne citer ni nos maîtres dont le jugement pourrait cependant être ici d'un grand poids, mais qui ne peuvent plus répondre aux nouvelles objections, ni les docteurs italiens qu'on pourrait taxer de prévention, nous n'invoquerons que le témoignage vivant du docteur Portal qui nous a assuré avoir guéri, par l'emploi seul du quinquina, des obstructions intestinales énormes, dures et invétérées. Cette qualité fondante du quinquina est un dogme élémentaire de la docte faculté de Padoue, hautement professé par les savans Moscati de Florence, Bonati de Padoue, Bomba, Fr. Mora et Bonelli de Rome, où l'on se souvient encore de la sinistre pratique du médecin français de Mesdames (le docteur Cornet) dont l'inexpérience fit périr plus de quatre mille de ses compatriotes qui se confièrent à ses soins dans une épidémie de cette espèce.

Nous dirons notre pensée toute entière, parce que, bien différens de ces médicastres avides qui, avilissant le premier des arts, se croyent destinés à asseoir un impôt sur les infirmités humaines, nous voudrions tenir dans nos mains la panacée universelle et la verser à flots sur toute l'humanité. Nous pensons qu'en automne surtout, au premier accès fébrile, on doit recourir au quinquina, et nous ne croyons pas qu'on puisse répondre à ce dilemme : ou cet accès est éphémère, et le quinquina donné aussitôt après n'en provoquera pas le retour et n'en arrêtera pas l'effet déjà opéré sur l'humeur, ou bien les accès se répéteront. Dans le premier cas, l'heure du second accès étant passée, sans qu'il ait reparu, on peut donner un vomitif ou un purgatif selon l'état saburrhal ; dans le second cas, le quinquina donné, prévient les récidives et sur-tout l'*explosion pernicieuse*, passée laquelle on n'est plus à temps pour l'administrer avec certitude de succès. Un malade s'expose à l'air froid en sueur, elle est répercutée ; il est pris d'une fièvre ardente dont il ignore la cause et le caractère, elle dure plus ou moins d'heures et cesse d'elle-même, mais pour revenir plus ou moins vite ; la promptitude de son retour est en proportion de la fermentation sourde et intermittente, mais cette fermentation est elle-même subordonnée à la quantité de la congestion humorale. S'il y a excès biliaire la fermentation est rapide, le génie fébrile est terrible et du plus fatal augure ; telles sont les intermittentes qui se rapprochent quelquefois jusqu'à devenir *subintrantes*; si, au contraire, la lenteur de la fermentation est due à une moindre quantité d'humeur morbide, les accès sont plus éloignés et le type fiévreux est moins grave, excepté pourtant dans la fièvre quarte où l'intervalle est trop long entre les accès pour conduire les humeurs à une prompte et favorable élaboration, à la *coction* des anciens. Cette observation est d'une telle vérité, qu'en Italie on donne bien quelques prises de quinquina à un fébricitant quartenaire pour soutenir sa fibre et calmer son imagination, mais sa guérison ne s'opère qu'à l'arrivée des fruits rouges. Un devoir indispensable du médecin appelé, est d'observer en silence ces nuances caractéristiques, de méditer sur l'invasion, les temps, les lieux, la saison, la constitution du sujet, etc. C'est à lui à déduire des intervalles employés par la fermentation, la durée des explosions consécutives, comme on voit le Napolitain effrayé calculer la durée future d'une éruption sur la durée de l'inaction du volcan, et sur les sourds mugissemens qui sortent de ses flancs immenses, pendant ce calme apparent.

C'est une erreur très-grave et très-accréditée, sur-tout chez quelques vieux praticiens dont l'imposante autorité ébranle la foi des médecins novices, que l'opinion établie, sur-tout dans les campagnes, qu'il faut laisser mûrir l'humeur par la fièvre. Cette maxime, quelquefois vraie (par exemple, dans les affections lymphatiques, où l'on doit chercher à exciter un mouvement fébrile), ne doit pas être généralisée, et son application est tellement fausse ici, que dès le troisième accès il n'est plus temps d'administrer le quinquina : la mort a déjà désigné sa victime, et malheur au malade qui n'a pas su dès l'invasion choisir un médecin expérimenté. En recommandant l'emploi du quinquina, il est nécessaire d'indiquer les signes auxquels on peut distinguer celui qui est naturel de celui qui est sophistiqué et dont l'inefficacité a souvent fait suspecter les propriétés du véritable. Sans remonter à la relation de la découverte de cette écorce, par les

Péruviens, due à sa macération par la chute fortuite de plusieurs des arbres qui le produisent dans un lac dont les eaux bues par hasard par des fièvreux, les guérirent et perdirent cette propriété par la cessation de la chute de ces arbres; sans rappeler la célèbre aventure de la comtesse de Chincon, femme du vice-roi de Lima, publiée par Antoine Bolo, nous dirons seulement que le quinquina appelé en Europe du nom de la première Espagnole qui en fit l'heureux essai : *Chincona*, et dans le pays qui le produit : *Gannaperide* selon les uns, *Cascara de Loxa* selon les autres, croît aux environs de Loka sur les montagnes à soixante lieues de Quito, au Pérou, et que la haine trop justement méritée, des Indiens pour les Espagnols, en fit long-temps cacher à ces derniers la vertu.

En 1649, les jésuites à qui nous devons plus d'un bienfait, encouragés par le cardinal Lugo, en distribuèrent gratuitement aux pauvres et au poids de l'or aux riches, en Espagne et en Italie. Cependant son accueil éprouva des oppositions. L'envie, l'ignorance, la cupidité, la superstition même, s'armèrent contre lui et les protestans allèrent jusqu'à publier que cette poudre était un mélange diabolique inventé par les jésuites. Des factums parurent pour et contre, et l'on fera la remarque qu'on lui fit ce reproche reproduit depuis contre la vaccine : *qu'on ne pouvait concevoir une guérison opérée sans crise et sans aucune évacuation bien sensible.*

En 1660, Roland Sturmius et Sébastien Badus savans médecins de Genève, réfutèrent victorieusement ces sophismes et fermèrent la bouche aux Magnesius, aux Chifflet, aux Plemplius, ridicules défenseurs de la plus absurde des causes. Enfin, en 1677, le chevalier Talbot offrit comme un secret, et fit réussir comme empirique, le remède qui avait été rejetté étant connu; mais il dut ses succès sur-tout à sa manière de l'administrer à bien plus forte dose. Louis XIV sur l'esprit de qui tout effet merveilleux avait des droits particuliers, acheta généreusement ce *remède anglais* qu'il fit distribuer dans ses hôpitaux militaires; ainsi c'est à ce grand roi que nous devons en médecine la propagation du premier spécifique qu'elle reconnaisse. De toutes les imputations qui lui furent faites, une seule est restée, qui n'est pas plus fondée que les autres, c'est celle de causer des bstructions, et elle cessera probablement avec la secte humorale qui l'a fait naître. Ce qu'on aurait peine à croire, si Morton ne l'avait expressément confessé dans un *mémoire sur l'écorce du Pérou*, c'est que les médecins anglais, dépités de voir la fièvre céder aussi vîte à son usage et leur gain s'en aller avec elle, formèrent une ligue infâme pour proscrire ce médicament précieux et engagèrent ce médecin à y entrer. Comme les anti-vaccinistes, ils tenaient note des maladies subies après son emploi et les lui attribuaient. C'est à ce médecin que l'on doit l'application heureuse et spécifique du quinquina aux fièvres intermittentes et il semblerait que c'est en pressentant ce glorieux succès qu'il refusa d'entrer dans une si coupable conjuration, ou qu'il fut récompensé de sa loyauté par l'illustration de cette découverte que fixèrent enfin Torti, Huxham, Lautter, Werlhoff, Médicus, Senac et Cleghorn. Ces auteurs ont varié sur la dose précise de quinquina à employer dans le traitement. Werlhoff donnait six gros de cette écorce dans l'intervalle; Sydenham, Manget, Morton, Pitcarn, conseillent de cesser entièrement pendant une ou deux semaines le quinquina aussitôt que la fièvre est passée, puis de le reprendre dans la seconde ou troisième semaine de la convalescence. Torti pensait que deux onces de quinquina suffisaient pour emporter toutes sortes de fièvre pourvu qu'il fût excellent (1). Traçons donc les caractères du bon quinquina.

L'écorce du bon quinquina doit être raboteuse, inégale, rugueuse, roulée, pesante, médiocrement épaisse, d'un brun foncé à l'extérieur, marqué çà et là de points pâles, de couleur de canelle en dedans; en le brisant, ce qui doit être facile, sa cassure est résineuse et brillante au soleil. Son odeur est aromatique, sa saveur très-amère; il est friable, et non gluant sous la dent; il n'est pas aisément pénétrable par l'eau. Quand on le mâche,

(1) Si l'écorce du Pérou paraît ne pas réussir à ceux qui en usent à des doses insuffisantes trop tôt diminuées, qu'ils n'en accusent ni le médicament ni ma méthode curative, mais leur propre impéritie.

(TORTI, *Thér. Spec.*, *liv.* 3, *ch.* 5.)

il forme avec la salive une masse écumeuse d'un goût sub-astringent et qui soulève le cœur. Son amertume reste long-temps dans la bouche, et y excite un peu de chaleur. La poudre du quinquina, soumise au pilon, se volatilise en partie. Sa décoction prend une couleur rougeâtre, qui pâlit en refroidissant; si elle est jaune, c'est une écorce étrangère teinte avec le suc d'aloës. (Consultez Rahn et Geoffroi).

« L'écorce du quinquina, dit le docteur Vitet, » réveille les forces vitales et musculaires, excite » une légère évacuation des matières fécales, » cause rarement des coliques, ne fatigue point » l'estomac, et ne porte point préjudice à l'expec- » toration. Elle est, de tous les remèdes connus, » le plus avantageux pour combattre les fièvres » intermittentes. Quelquefois elle convient dans » la phtisie pulmonaire causée et entretenue par » une espèce de fièvre intermittente. On emploie » l'extrait de quinquina ou sel de la Garraye, » depuis quinze grains jusqu'à une demie once ».

Ces conseils sont très-bons pour les gens aisés, les citadins; mais comment feront les indigens, les campagnards éloignés de tous secours, et qu'on peut si facilement tromper par la falsification de ces drogues? Il n'est que deux moyens: l'achat direct par le gouvernement qui le distribuerait aux pauvres, et la publication d'une *matière médicale indigène*. En attendant ces deux bienfaits, apprenons à ces bonnes gens que l'écorce du saule, celles du prunier, du sophora, de l'accacia, du cerisier, que les sommités de gentiane, de centaurée, d'absynthe, de tanaisie, en substance, et avec addition de sel ammoniac et d'æthiops martial, peuvent quelquefois remplacer le quinquina avec un égal succès; mais faisons bien observer que quelque soit le médicament choisi, il faut qu'il soit bien seché, pulvérisé et tamisé pour pouvoir être répandu dans tout le système, et obtenir le succès qu'on en attend.

Nous aimons à publier que nous devons les renseignemens qui ont formé l'article qu'on vient de lire aux franches communications d'un prince également éloquent et érudit, qui, au sein des illustrations les plus brillantes, et des devoirs les plus imposans, a trouvé le secret de se rendre toutes les connaissances tellement familières, que chaque savant ou artiste admis à l'honneur de l'entretenir, est tenté de croire que ce nouveau Mécènes a été initié dans les mystères de chaque art, ou qu'il a reçu le don de disserter également bien *de omni scibili*.

M. S. U.

Dernier mot à M. Gallais.

Un article qui nous a d'autant plus surpris qu'il est la suite d'un débat jusqu'ici renfermé dans les bornes d'une honnête petite guerre, vient d'échapper à la grosse verve de M. Gallais *qui ne la pas signé*.

« De Gallais qui n'a pas et qui promet la gloire ».

Et le ton pédagogue et tranchant que prend l'ancien régent de Pont-le-Voi, nous ferait tenir pour battus si nous passions condamnation par notre silence. D'abord nous n'avons point été agresseurs, et comme les plaisanteries en médecine *tuent*, nous n'avons pu laisser passer sans contredit la gaieté du *journalier* qui a prétendu que notre régime médical ne convenait qu'aux riches, et nous nous devions de prouver le contraire, en renvoyant à notre texte tronqué. Mais les journaux sont-ils donc justiciables les uns des autres?.. et parce qu'un journaliste disserte bien ou mal sur une tirade de mademoiselle Duchenois, sur une gavote de Vestris, une bribe académique, une question politique, a-t-il droit de parler aussi étourdîment sur un art dont l'apprentissage demande une méditation de vingt ans, et où il s'agit de la vie, si l'on se trompe? Quel désordre d'ailleurs ne résulterait pas de la prétention de ne remplir son journal que de la dénonciation des prétendues erreurs des autres journaux? Chacun croyant mieux voir, mieux écrire que son collègue, le public serait repu de querelles oiseuses, de discussions interminables et souvent injurieuses. Ainsi, tandis que dom Gallais, (et non le Journal de Paris, dont j'estime cordialement le rédacteur en chef), m'accuserait *d'amphibologie*, *de néologisme*, *d'écrire d'un style qui n'est d'aucune langue*, moi j'accuserais ses articles d'être pâles, sans couleur, d'un style eunuque enfin; je peindrais leur auteur cédant à chaque flot qui l'entraîne, et tour à tour, *selon le vent*, philosophe avec Bazin, obscurant avec Fiévée; je rappellerais l'indécence de certaine généalogie d'un héros qui, n'ayant nul besoin d'ayeux, est le premier de son auguste nom,

« Et ne doit qu'à lui seul toute sa renommée ».

Je lui reprocherais d'avoir cruellement assis sur le pal un rébelle Napolitain, qui ne fut que pendu (impiccato a una forca), etc., etc., et j'en conclurais que quand on est sujet à de telles lubies, il ne faut pas être

« Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous ».

Qu'en conséquence le mieux est de mener discrète-

ment, et sur une mer amie, sa barque, sans vouloir faire chavirer ou même guider celles des autres, ou bien le public, finissant par croire chacun sur parole, déciderait que pour se bien porter ou pour avoir l'esprit orné, il faut s'en tenir au Journal des Gourmands; or M. Gallais se rappelle une fois par mois que ce Journal n'est pas le sien ». (*Voyez* les Mémoires du Temps).

En deux mots, le *Rédacteur aux ciseaux* du Journal de Paris, avec une apparence de gravité qu'on est tenté d'accorder à l'épaisseur de sa corpulence, a une telle légèreté de tête, qu'il se brouille avec tous ceux qu'il appella ses amis, sans qu'on sache pourquoi, sans qu'il s'en doute lui-même, et sans que son esprit puisse du moins excuser cette malheureuse tête, qui offre réellement un phénomène digne des recherches du docteur Gall, à qui nous espérons bien la confier. M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Le *Bulletin des Sciences de la Société Philomatique*, interrompu en mars 1805, au grand regret des savans et des amateurs des sciences, va reparaître avec un nouvel éclat, et riche de la moisson qu'ont pu amasser depuis ce temps ses zélés et doctes coopérateurs. Il était en possession de signaler le premier les découvertes, et de fixer pour ainsi dire la priorité d'invention et la propriété des inventeurs. Les talens connus des membres de cette société cautionnent le succès d'un ouvrage dont l'interruption a fait sentir l'utilité, et que la modicité de son prix met à la portée et de ceux qui, par goût, redoutent les in-folio, et de ceux qui, par économie, sont réduits aux légères brochures.

A dater du 1er octobre 1807, les souscripteurs recevront deux feuilles in-4°. chaque premier de mois, moyennant 13 fr. pour Paris, et 14 fr. pour les Départemens.

On s'abonne chez BERNARD, éditeur des *Annales de Chimie*, quai des Augustins, n°. 25; et l'on avouera qu'après la confiance qu'inspire le nom des collaborateurs, dont la plupart nous sont personnellement connus, il ne restait de vœu à former que de les voir réunis par un éditeur ami des sciences, comme celui à qui est confié cet intéressant recueil.

AVIS.

Depuis long-temps on se plaint de l'influence de la peinture sur les nerfs, et on désirait un emploi de couleurs telles qu'on pût habiter impunément et aussitôt un appartement nouvellement peint; madame Cosseron a atteint la solution de ce problême, et ses couleurs aussi solides que brillantes, ont le mérite de *sécher en 20 minutes*, quelques nuances qu'on ait à exécuter, sur quelque matière qu'on les étende, à l'air comme à l'intérieur. Nous en avons personnellement fait l'essai, et nous nous plaisons à lui rendre cette justice: elles sont sans odeur, et il n'y entre, dit l'inventrice, ni huile, ni essence, ni lait, cependant elles s'emploient extérieurement comme intérieurement. Elles portent avec elles un brillant comme le vernis, et on les lave à l'eau, sans crainte de déteindre.

Madame Cosseron demeure rue de Thionville (Dauphine), n°. 20, à Paris. Les couleurs *lucidoniques* coûtent 5 et 7 livres la livre, qui produit à deux couches une toise carrée, ou 36 pieds de superficie en peinture.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXVIII.) (225) (1er. Octobre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les Bohitis, Prêtres de l'île Espagnole en Amérique, unissent à ces graves fonctions celles de Médecin et de Devin: cette dernière qualité est souvent à desirer chez nos Docteurs. Enivrés de la vapeur du *Cohoba*, respirée par le nez et semblable à la pythonine sur le trépied, ils débitent, en jargon moitié sublime et moitié ridicule, des choses très-extraordinaires. Au reste, on ne les accusera pas de polypharmacie. Enfermés avec le malade, ils lui mettent de la salive dans la bouche, soufflent sur lui, sucent son cou, et il est guéri......, ou plus mal s'il a commis récemment quelque péché. On pourrait les croire initiés dans le magnétisme, à en juger par les impositions de mains qu'ils pratiquent sur tout le corps du malade, depuis la tête jusqu'aux pieds, et qui le guérissent toujours...... quand il ne meurt pas. *Lop. de Gom. Hist. des Ind. or.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Launay près Epernon, 27 septembre 1807.

J'ai voulu vérifier par moi-même les relations qui m'étaient parvenues sur la multiplicité des fièvres intermittentes dans les campagnes, que je me plaisais à accuser d'exagération; le fait n'est que trop vrai. Je viens de parcourir une partie de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; il n'est point de peuplade sur les rives, comme loin des bords des rivières, mais sur-tout dans cette première position topographique, qui n'offre son contingent de fiévreux. On a accusé de cette affection épidémique l'abondance des fruits cette année, et le passage subit d'une chaleur excessive à un froid extrême. Ce n'est point l'abondance, c'est la qualité des fruits qu'il fallait accuser. Ils ont eu cette année une première maturité hâtive; mais les fruits presque mûrs et tout à coup surpris par la froidure, sont restés au même point. Le raisin s'est durci, et si l'on n'a pas mis de la sévérité dans le choix de cet aliment, il a été d'autant plus mal sain, que l'estomac relâché, énervé par la chaleur de l'été, n'a pu opposer à ces fermens imparfaits une force suffisante de digestion. On conçoit combien alors les amers ont dû réussir, et comme le quinquina joint ici à sa qualité de fébrifuge celle de préservatif des

fièvres, qu'il vaut bien mieux prévenir que d'avoir à guérir. Et, pour le dire en passant, ceux qui voient dans les Journaux de Médecine un ouvrage dangereux, en ce qu'il éveille des craintes sur l'invasion de maladies que la peur peut faire contracter, en ce qu'il semble mettre en des mains profanes l'exercice d'une partie des fonctions médicales, n'ont pas réfléchi qu'un Journal Médical pourrait être dangereux s'il ne traçait que des moyens de traitement dans les maladies graves, s'il dissertait scientifiquement sur les cas pathologiques, s'il semait la terreur sur la difficulté de la guérison; mais s'il borne ses avis à prévoir les constitutions dominantes, à prescrire les préservatifs que l'art indique, à empêcher enfin les maladies d'éclore, plus curieux de faire le bien sans bruit, que d'acquérir une grande renommée par des cures d'éclat et des traitemens savans; alors certes il rend un service signalé aux campagnes qui, ne communiquant point ensemble, ne sont averties de l'arrivée du mal que par sa présence, et qui trop éloignées des centres de lumière pour être au courant des moyens éprouvés, des découvertes utiles, des traitemens prophilactiques, suivent une routine aveugle et font une guerre de symptômes, sans se douter que malgré leur *innocence* apparente, ils sont le prélude de symptômes terribles d'accidens alors irremédiables, et de crises toujours funestes si les secours n'ont pas été portés en temps utile. Ces vérités nous ont frappés dans la tournée que nous venons de commencer, et que nous ne terminerons pas sans en rapporter les moyens d'améliorer à cet égard le sort des campagnes. Un moyen certain serait d'obtenir des personnes exerçant dans ces pays une médecine empirique, la communication des moyens qui ont été souvent couronnés de succès, de les soumettre à l'analyse médicale, et de ne pas les rejeter par cela même qu'ils n'ont pas eu l'assentiment des Ecoles. C'est ainsi que le grand Hippocrate érigea le premier autel au vrai culte du dieu de la santé, et rédigea le code des dogmes d'une religion jusqu'alors abandonnée à l'ignorance des faux prêtres, à la faveur empirique des sectaires. Nous ne pouvons trop inviter nos correspondans, nos lecteurs animés du même zèle, à nous adresser une notice de ce qui est parvenu à leur connaissance en remèdes populaires, en les assurant qu'en consignant avec équité les noms de ceux qui consentiront à être cités, nous garderons, envers ceux qui desireraient n'être pas connus, le plus sévère *incognito*. Un moyen également précieux serait la rédaction d'un *Formulaire indigène*. MM. Coste et Villermet tentèrent, il y a vingt ans, ce travail qui est resté imparfait. J'ai trouvé ici de pauvres cultivateurs succombant à la maladie à côté du remède, faute de le connaître, et mourant sur la botte d'herbes qui contenait leurs moyens de guérison. Les sociétés savantes tracent à l'amour-propre des vivans de beaux motifs de gloire littéraire sans doute, en mettant au concours l'éloge des morts célèbres, et cette dette payée aux savans qui nous ont éclairés, honore les sociétés qui se chargent d'acquitter ainsi la reconnaissance nationale; mais n'est-ce rien que de venir au secours du peuple agricole, que de donner la santé à celui qui nous donne du pain, et d'honorer le premier des arts dans la personne de ceux qui le cultivent? Certes, ou le temps trompera mon zèle, ou j'accomplirai ce vœu si personne ne se présente pour le remplir.

La température a été très-variable depuis dix jours. Le 19, le 20 et le 21, le temps a été très-beau, l'air sec, le soleil radieux. Le 22, atmosphère nébuleuse. Les 23, 24 et 25, pluie froide. Le 26, plusieurs coups de tonnerre, pluie et vent tiède. Le 27, pluie toute la journée. Le 28, le soleil se lève pur et dore les vallons de la campagne que j'habite. Chacun est à son poste, le maître a distribué les rangs, et la vendange commence. L'air est embaumé d'une vapeur bachique, et l'aurore a trouvé chaque vendangeuse dans la vigne. Emblême du flatteur, voyez comme elle s'agenouille devant le sep qu'elle dépouille; tandis qu'image du plagiaire, le *hotteur* emporte les raisins qu'il n'a pas cueillis, et va remplir la cuve dont le vin ne s'écoulera pas pour ceux qui l'ont foulée. Cessons des réflexions qui nous conduiraient trop loin, et rappelant sommairement les conseils tracés dans notre dernière feuille, disons que le traitement des fièvres pernicieuses, par notre procédé, n'en a pas trouvé une

rebelle, et que pour les indigens qui n'ont pu faire usage du quinquina, à cause de sa cherté, nous l'avons remplacé avec un succès presque égal par l'absynthe pulvérisée, deux gros, limaille de fer, vingt grains; sel ammoniaque et angustura, de chaque quinze grains, pris dans la rémission de l'accès, dans du vin ou du pain à chanter. M. S. U.

Depuis le 19 septembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{5}{12}$.

La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 14 d. $\frac{3}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 6 d. $\frac{2}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 89 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 1 fois au S., 20 fois au S.-O., 7 fois à l'O., et 2 fois au N.-O.

Premier quartier de la lune le 8 octobre.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

SUR L'APOPLEXIE.

Le prince des médecins avait observé qu'il était difficile de guérir une apoplexie légère, et qu'on ne guérissait jamais une apoplexie forte. *Curare difficile apoplexium levem, gravem nunquam.* Nous pensons comme ce grand médecin. Les anciens médecins, qui avaient admis deux espèces d'apoplexies, celle qui est produite par le sang, et celle qui dépend de la sérosité ou de la lymphe, ont exposé les signes qu'ils ont cru caractériser chacune d'elles, et ont, en conséquence, différencié le traitement: leur pratique a été basée sur cette théorie, et nous partageons encore cette opinion, qu'il y a peut-être quelque courage à professer aujourd'hui. Dans l'apoplexie sanguine, le visage est plus ou moins rouge, les yeux sont saillans et luisans, le poul est plein, et les veines du visage et du col paraissent gorgées de sang. Dans l'apoplexie séreuse ou pituiteuse, le visage est pâle, plombé; les malades qui en sont atteints ont la bouche pleine d'écume, leur pouls est plus petit, moins dur, plus concentré que dans l'apoplexie sanguine.

Sennert, célèbre professeur en médecine à Wirtemberg, et Rivière, professeur de médecine à Montpellier, ont donné un nouveau degré d'authenticité à la doctrine des anciens, et ont administré un traitement différent. Ils ont saigné dans l'apoplexie sanguine; ils ont administré les vomitifs dans les apoplexies séreuses. Rarement les uns et les autres ont guéri les malades. M. le D^{r}. Portal, qui joint à une longue expérience de vastes connaissances, tant en anatomie qu'en physiologie et en pathologie, a fait deux Mémoires sur cette grave maladie, dont l'un se trouve dans les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1781, et l'autre dans ceux de l'Institut. Nous engageons nos lecteurs à les lire avec attention. Ils y trouveront des observations sur la nature et le traitement de l'apoplexie, qui prouveront par des faits cliniques et par l'ouverture des corps, que plusieurs apoplexies, qu'on eût cru être séreuses, avaient cependant été sanguines, puisqu'on avait trouvé beaucoup de sang dans la cavité du crâne, entre les membranes du cerveau, ou dans les ventricules de cet organe, ainsi que quelquefois dans le canal vertébral; et si d'autres fois on a trouvé de l'eau dans quelqu'une de ces cavités, il y avait toujours du sang plus ou moins mêlé, ou du moins les vaisseaux sanguins du cerveau en contenaient beaucoup. Plusieurs de ces ouvertures ont appris que les signes d'après lesquels les médecins croyaient distinguer l'apoplexie séreuse de l'apoplexie sanguine, tels que la pâleur du visage, la faiblesse, la petitesse et la lenteur du pouls étaient souvent illusoires, et avaient conduit les médecins à une pratique funeste dans le traitement de cette maladie, puisqu'au lieu de prescrire les saignées qui étaient nécessaires, ils ordonnaient les vomitifs qui ne pouvaient qu'être funestes. Des connaissances aussi importantes, fournies par l'anatomie, ne pouvaient manquer d'être utiles à la médecine. M. le docteur Portal, ainsi que les autres praticiens, ont dû être plus hardis dans

leur pratique à prescrire la saignée dans les apoplexies bien prononcées. Divers faits ont prouvé que la pratique des médecins qui prescrivent l'émétique au lieu de la saignée, dans les prétendues apoplexies séreuses, était aussi meurtrière que la théorie sur laquelle ils la fondaient était erronée.

On en jugera par les faits rapportés dans les Mémoires du docteur Portal. D'ailleurs, les vomitifs que l'on prescrit généralement, par malheur pour les apoplectiques, lorsqu'ils déterminent le vomissement en faisant contracter l'estomac et les muscles du bas-ventre, font refluer le sang vers les parties supérieures, et augmentent l'engorgement cérébral, la rougeur du visage, l'inflammation des yeux; et les saignemens du nez, qui sont la suite des vomitifs, prouvent ce que nous avançons. J'ai vu deux apoplectiques périr pendant l'action du vomissement; et beaucoup de sujets à qui on avait donné l'émétique, m'ont fourni, à l'ouverture des cadavres, les résultats si bien détaillés dans les observations qui sont à la suite des Mémoires du docteur Portal. Toutes ces preuves doivent donc éloigner les médecins praticiens de l'administration des vomitifs, et leur faire adopter généralement la saignée, puisqu'on trouve dans les observations du docteur Portal des exemples de malades guéris par la saignée, et de sujets morts des suites de l'engorgement dépendant du sang ou de l'épanchement de ce fluide, parce que quelques contre-indications ou de mauvaises raisons avaient empêché de saigner. Dans notre pratique nous avons quelquefois guéri des apoplectiques par l'usage des saignées de la jugulaire, des pieds, et par les autres moyens prescrits, suivant la variété des indications, dans les Mémoires du docteur Portal. Si les émétiques sont utiles, c'est quand ils ont été précédés des saignées. On voit, par ce que nous venons d'exposer, que tout ce que disent de nouveaux praticiens pour éloigner la saignée du traitement de l'apoplexie, n'est point fondé sur l'expérience. Si jamais les vomitifs ont pu être utiles, c'est dans quelqu'assoupissement comateux, et non dans une véritable apoplexie; et Hippocrate, Aretée de Cappadoce, Sydenham, et les plus grands praticiens, ont bien su distinguer les deux états. Je pourrais rapporter plusieurs observations parfaitement analogues à celle du docteur Portal, et dont le résultat tendrait également à prouver que les signes sur lesquels on se fonde pour admettre l'apoplexie séreuse sont illusoires, et que ceux que l'on a crus atteints de cette espèce d'apoplexie d'après ces signes, avaient éprouvé l'apoplexie sanguine. Les deux suivantes suffiront: En l'an 2 je fus appelé pour M. V....., demeurant rue de la Harpe, no. 48, atteint depuis quatre heures d'une vive attaque d'apoplexie. Il avait le visage pâle, l'écume à la bouche, le pouls concentré et petit, ainsi qu'une difficulté extrême de respirer. Il était huit heures du soir lorsque je fus appelé. Je m'informai si le malade avait beaucoup dîné, et ne pus obtenir de renseignemens positifs à ce sujet. Je fis saigner le malade du pied deux fois dans la nuit; je lui fis appliquer les vésicatoires aux jambes, et je prescrivis de l'émétique en lavage. Le malade guérit au bout de vingt jours, sans être affecté de paralysie. — Je fus appelé, en l'an 4, à l'hôtel des Landes, rue de la Loi, pour M. P...., qui éprouvait tous les symptômes d'une apoplexie séreuse; assoupissement profond, respiration stertoreuse, pouls concentré, écume à la bouche, pâleur cadavereuse du visage, etc. Je fis pratiquer sur-le-champ la saignée du pied, qui fut répétée trois fois dans soixante heures; les vésicatoires furent appliqués à la nuque et aux jambes, et le malade, d'un tempérament mixte, sanguin et bilieux, âgé de 45 ans, guérit au bout de cinq semaines de traitement, à l'exception de la paralysie du bras gauche. Une des principales raisons qui m'a déterminé à user préférablement de la saignée plutôt que des émétiques, c'est le non-succès dans les traitemens par les vomitifs, et quelques succès obtenus à la suite des saignées faites à temps; car si l'épanchement du sang a eu lieu dans le crâne ou dans le cerveau, on ne peut pas sauver les apoplectiques. Cependant les apoplectiques, quelques bien traités qu'ils soient, ne sont pas exempts de rester paralytiques de quelques membres, quelquefois de la moitié du corps; j'en ai traité plusieurs qui n'ont recouvré insensiblement le mouvement de leurs membres que par l'usage intérieur et extérieur des eaux

minérales, telles que celles de Balarue et de Bourbonne; mais ce traitement n'a pas toujours été efficace; car j'en ai traité d'autres qui sont restés paralytiques, tantôt de la moitié du corps, tantôt de l'un ou l'autre bras. Je dois dire avant de terminer cette observation, qu'ayant exercé pendant plusieurs années l'honorable profession d'accoucheur, j'ai ordonné avec succès la saignée du pied pendant le travail de l'accouchement à des femmes menacées ou atteintes d'apoplexie.

Duffour, *D. M.*

DE LA MÉDECINE POPULAIRE.

N.° 1er.

La médecine naquit du besoin, et de l'expérience elle prit sa force et son accroissement; utile à tous les hommes, chacun en jouit comme d'un patrimoine commun. Dans les temps les plus reculés, père, mère, mari, épouse, enfant, tous étaient médecins les uns des autres; ceux même qui ne se connaissaient pas, ainsi que les ennemis, le devenaient aussi quelquefois entre eux. Si l'on doutait de cette vérité, il suffirait, pour s'en convaincre, de savoir que chez les Egyptiens, les Babyloniens et autres peuples, on exposait les malades en public dans les carrefours, afin qu'ils pussent apprendre, des passans qu'ils consultaient, les remèdes qui leur avaient été utiles en pareil cas. Personne, dit Strabon, n'était assez méchant pour refuser de communiquer ce qui était à sa connaissance. Mais ce qui n'était qu'un usage pur et simple, fut, suivant Hérodote, sanctionné par des lois: il est probable que c'était spécialement pour les malades dont la guérison était au-dessus des connaissances de chaque famille, ou, comme le pense Isidore, hors de tout espoir. Il ne faut pas croire que la médecine de ces temps fût le résultat d'une doctrine, de systèmes ou de recherches pathologiques; avant Hippocrate, l'art de guérir par principe n'existait nullement; une sorte de ressemblance entre les maladies guidait seule dans le choix des moyens curatifs; on les employait alors, et s'ils étaient suivis de succès, on les offrait à la reconnaissance publique; on en faisait hommage aux dieux; le nom en était inscrit sur les murs du temple; et chacun, après en avoir gravé le souvenir dans sa mémoire, finissait par les communiquer à ses enfans. Delà cette médecine populaire, empirique, traditionnelle qui s'est conservée d'âge en âge chez divers peuples, et à laquelle il est difficile de ne pas accorder quelques succès, dans les cas sur-tout où la médecine rationnelle et expérimentale la plus méthodique n'a pas produit tout l'effet qu'on avait droit d'en attendre. Quoi! dira-t-on, deux sortes de médecine? Peut-être serait-il difficile de ne pas y croire, quand on voit l'une marcher hardiment à la clarté de la lumière, et ne s'égarer que lorsqu'elle est éblouie par la multiplicité des objets qui réfléchissent les rayons de l'astre qui l'éclaire; et quand l'autre, au contraire, presque toujours enveloppée de ténèbres, va d'un pas chancelant, et n'arrive au but qu'avec bien des difficultés. Mais cette médecine populaire ou domestique, et qu'on appelle aussi trivialement *médecine de commère*, doit-elle occuper une place dans votre Journal? Les principes, Monsieur, que vous y professez, et l'utilité générale à laquelle vous le consacrez, ne permettent pas de douter que vous n'accueillez ce qui y a trait. Pourquoi en agiriez-vous autrement que beaucoup d'hommes célèbres? Hoffman a traité de l'importance des remèdes domestiques; Bartholin a écrit sur la médecine populaire des Danois; on doit à Prosper Alpin un ouvrage sur la médecine des Egyptiens; Jean Lange a fait un recueil des remèdes familiers aux habitans du duché de Brunswick, et Martin Lange a donné un essai sur les principaux remèdes domestiques en Transilvanie. Pourquoi, Monsieur, n'utiliseriez-vous pas davantage votre Gazette, en y insérant la composition de certains remèdes domestiques? L'Histoire des divers peuples, les Voyages, quelques Ecrits en médecine sont autant de sources fécondes dont vos lecteurs vous sauront gré de connaître les salutaires richesses. Dans un temps même où les remèdes héroïques que fournit l'étranger sont à un très-haut prix à raison de leur rareté, ou, ce qui pis est encore, sont plus ou moins altérés ou falsifiés, ne convient-il pas de faire connaître ces remèdes domestiques, qui naissent et croissent à la porte des malades, et qui peuvent très-bien reprendre

en thérapeutique une place que la nouveauté des remèdes exotiques leur avait fait perdre. La saison où nous entrons, en causant peut-être des fièvres intermittentes de tous les genres, offre l'occasion de mettre en pratique quelques remèdes populaires, sur-tout quand le quinquina ou l'angustura ne sont pas sous la main du médecin. Parmi ceux que Jean Lange rapporte dans son Essai sur les remèdes familiers au pays de Brunswick, on distingue les suivans contre les fièvres tierce et quarte :

1°. Le suc d'absynthe ou une infusion de sommités de cette plante dans du vin cuit ; la dose est d'une cuillerée. Les sommités de la même plante réduites en poudre sont également bonnes, en y ajoutant un peu de thériaque pour un bol.

2°. Une demi-cuillerée de suc de petite joubarbe est employée avec succès chez les hommes replets et robustes.

3°. La poudre de bayes de genièvre grillées, prise à la dose d'un gros dans quelques cuillerées de vinaigre. L'huile de bayes de genièvre, prise à la dose de cinq ou six gouttes dans du vin cuit, a encore plus d'effet.

4°. La poudre de coings desséchés, à la dose d'une cuillerée dans du vin cuit, est un puissant antifébrile.

5°. La racine d'impératoire réduite en poudre et donnée à la dose d'une demi-cuillerée dans du vin cuit, guérit la fièvre aux premiers accès.

6°. Enfin, l'os de sèche, qui passe pour le quinquina du pays chez les pauvres, se prend à la dose de trois gros, divisés en trois parties, qu'on met dans de la bière tiède.

J. Lange paraît avoir été témoin des succès que ces remèdes ont eus contre les fièvres tierce et quarte, ainsi qu'il le rapporte dans une sorte de commentaire qu'il ajoute à chaque remède. Le même auteur cite encore d'autres remèdes domestiques contre ces fièvres intermittentes ; mais comme ce sont des médicamens dont l'emploi n'est pas sans danger, ainsi qu'il l'a observé, nous nous abstenons d'en parler pour le moment, ne devant les faire connaître que lorsqu'il s'agira des suites funestes de certains remèdes populaires. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué ceux qui paraissent simples, mais dont l'emploi doit toujours être dirigé par un homme instruit.

D. V.

DE LA PLIQUE POLONAISE.

Juliers, 7 juillet 1807.

Monsieur, vous me demandez quelques observations, je n'ai rien en ce moment qui puisse vous intéresser, si ce n'est peut-être une remarque sur une maladie méconnue jusqu'ici parmi nous, du moins à en juger par les caractères faux qu'en ont donnés tous nos auteurs français, qui se sont copiés servilement : je veux parler de la *Plica polonica*.

Cette singulière maladie, qui doit son origine à une coutume pernicieuse, est véritablement endémique dans toute l'ancienne Sarmacie ; mais on a grand tort de l'attribuer exclusivement au climat ; les fourrures, sur-tout les coiffures dont font un usage continu les habitans de ces régions hyperboréennes ; la malpropreté qui les distingue si éminemment des autres nations, et qui n'épargne pas même la classe des grands, telles en sont les véritables causes. On peut distinguer deux espèces de pliques ; l'une *sui generis*, qui n'attaque jamais que les cheveux, et qui paraît être la cousine-germaine de la teigne ; celle-ci n'est accompagnée d'aucun symptôme bien dangereux : tous les Juifs de la Pologne, dont on porte le nombre à près de trois millions, et au moins la moitié des paysans en sont attaqués. Mais la plus cruelle est celle qui termine quelques maladies aiguës, ou accompagne la syphilis constitutionnelle ; dans ces derniers cas elle devient la crise de la maladie principale.

La plique se reconnaît à un enduit glutineux qui baigne les cheveux et les colle les uns aux autres, à leur entrelacement inextricable qui forme des espèces de feutres ou de fouets qui acquièrent souvent une longueur prodigieuse ; mais jamais, comme on s'est plu à le répéter, on ne les a vus prendre un accroissement plus considérable que dans leur état naturel, saigner au moindre contact, et augmenter de sensibilité. Il est vrai que lorsqu'elle est la suite d'une maladie très-grave, il serait très-dangereux de la couper avant sa maturité, qui se reconnaît à la chûte spontanée des cheveux ; alors, privée de cet émonctoire, l'humeur morbifique ferait irruption sur des organes plus essentiels, déterminerait des

ulcères, des caries, et peut-être une métastase promptement mortelle.

Chargé en chef du service chirurgical du principal hôpital français, pendant quatre mois que j'ai habité Varsovie, je n'ai pas eu occasion de remarquer aucun symptôme de cette maladie sur un seul soldat français ; moi je la voyais, à chaque pas, sous les bonnets fourrés des indigènes ; je la voyois sur-tout, en grand, à l'hôpital Saint-Lazare, où se trouvait réunie une foule de ces malades ; et tous les éclaircissemens que j'ai pu tirer du chirurgien en chef de cet établissement coïncident parfaitement avec les réflexions que je viens de vous soumettre.

Un de nos compatriotes, M. Lafontaine, premier chirurgien du feu Roi de Pologne, et qui habite depuis long-temps la capitale, en a écrit *ex professo ;* et son ouvrage, qui a été imprimé en allemand, doit être lu de ceux qui désirent avoir des données plus étendues sur cette maladie.

Note du Rédacteur. Nous devons à la vérité des faits de déclarer que déjà le docteur Chirac avait émis cette opinion, qui a été repoussée par Sauvages dans sa nosologie (p. 604), en ces termes : *erravit doctor quidam Scoto-Britannus et Chiracius, qui procul a Poloniâ degentes, cum affectum pro simplici capillorum neglectorum spurcitie habuerunt quasi pectinando posset averti et curari, imò qui fictum et non observatum esse morbum contendunt. Hos solide confutant Schultius, Pastorius, Stabelius.* Nous avons exposé franchement les opinions de part et d'autre, nous laissons aux lecteurs à discuter leurs raisons pour se prononcer pour ou contre.

PHARMACIE.

DU QUINQUINA.

Monsieur, votre Journal est absolument dirigé vers le bien public, et par cela même inappréciable. Je tremble de passer pour un hardi personnage d'oser vous faire une seule observation ; mais elle est aussi dirigée vers le bien public, par cela seul j'ose. Il n'est pas de savant du premier ordre qui puisse tout savoir.

Votre Journal du 21 août dernier contient un article qui peut être vu sous deux aspects bien différens.

Vous indiquez l'usage de douze grains de quinquina piton en poudre, dans la première cuillerée de soupe (excellent remède ou poison). C'est un grand malheur pour les progrès de l'art, que le nom de quinquina piton soit donné à deux écorces bien différentes en vertu. Excusez-moi, Monsieur, si je tranche le mot, et si je vous dis que le véritable quinquina piton vous est inconnu, et permettez-moi de vous en donner l'histoire très-abrégée.

Le quinquina piton fut apporté à Paris, vers l'an 1775, par M. Dubadier, grand-voyer de la Guadeloupe, et naturaliste.

Il apporta un rameau de l'arbre avec ses feuilles et fleurs très-bien conservées. Il le montra à plusieurs savans, qui le reconnurent bien pour le kina. Il avait apporté quelques livres de l'écorce de cet arbre, nommé *piton,* parce qu'on le récolte sur la pointe de montagnes extrêmement élevées.

Cette écorce est d'un gris-brun, très-semblable en tout à l'écorce connue en médecine sous le nom de cascarille, mais plus amère encore.

M. Dubadier, qui connaissait ses bons effets à la Guadeloupe, s'empressa d'en donner en poudre une certaine quantité à M. Mallet, et à d'autres médecins de l'Hôtel-Dieu.

Après que ces docteurs eurent éprouvé, par cent expériences, le bon effet de ce quinquina pour les fièvres, en le donnant à très-petites doses, M. Mallet fit imprimer un mémoire pour annoncer au public les bons effets de ce remède, les doses, etc. Vous pouvez le consulter sur ses bons et mauvais effets. Ce quinquina, ou kina, pris à la dose de douze grains, comme vous l'indiquez, est un grand vomitif et un fort purgatif. M. Mallet était obligé de le corriger par le laudanum. M. Dubadier avait fait connaître ce quinquina au public, et indiqué le dépôt. Nombre de médecins et chirurgiens en ont fait usage, et ont vu les effets qu'annonçait M. Mallet, et l'ont depuis employé avec sagesse. Il n'en résulte pas moins que le quinquina piton est connu sous ce caractère par quantité d'officiers de santé, et que si un pharmacien donnait douze grains de quinquina à celui qui se conformerait à votre avis, il nuirait très-fort à votre malade.

Ce qu'on nomme plus souvent aujourd'hui *quinquina piton*, est une grosse écorce de quinquina rouge que les médecins et pharmaciens n'avaient jamais osé employer, à cause de sa mauvaise réputation. Aujourd'hui, le nom dont on l'a décoré le fait passer pour le supérieur. Puisque j'ai tant fait que de vous donner l'histoire du vrai quinquina *piton*, accordez-moi encore quelques momens pour vous apprendre la métamorphose du dernier. Un peu de patience, je vous prie, la matière est importante.

M. Dubadier, qui avait son domicile à la Guadeloupe, avait apporté fort peu de ce quinquina, et fut obligé de partir. Il laissa ce qu'il en avait à un pharmacien de Paris, avec promesse d'en faire passer en France à son arrivée. Dans cet intervalle, ce quinquina eut beaucoup de partisans.

M. Dubadier en envoya bien à son arrivée, mais le premier suron périt en mer; le second envoi fut égaré au Hâvre.

Le quinquina ayant manqué au dépôt indiqué, on s'adressa à des épiciers de la rue des Lombards, qui ne le connaissant pas, profitèrent de l'occasion pour faire couler le quinquina rouge d'Espagne, qu'aucun pharmacien n'aurait osé employer. (Il se donnait à vingt sous la livre avant 1780.) De là le nouveau quinquina piton qui, à douze grains, ni à vingt-quatre, ne peut remplacer aucun autre quinquina.

Mais, Monsieur, l'intérêt public est que vous sur-tout, directeur d'un Journal, sachiez que le quinquina piton est connu par quantité d'officiers de santé, et ne se donne qu'à très-petite dose.

Si vous voulez le connaître, vous en trouverez au cabinet d'Histoire naturelle du Collége de Pharmacie, chez quelques naturalistes, mais sur-tout en grande quantité, chez M. Bonneau, pharmacien, faubourg Saint-Denis, à Paris.

Excusez-moi de l'emploi du temps que je vous dérobe, mais je crois devoir cela à l'humanité.

Je suis, etc. SOLOMÉ.

Note du Rédacteur. Nous aurions desiré connaître l'adresse de l'auteur de cette lettre, pour le remercier du redressement de notre tort bien involontaire, et nous recevrons toujours avec intérêt les leçons données à bon escient, lors même qu'elles offenseraient notre amour-propre. Nous le prions de voir dans la publicité que nous donnons à son écrit, la reconnaissance qu'il nous a inspirée, et notre vif desir de ne point induire ou laisser le public dans une erreur d'autant plus dangereuse, qu'elle est accréditée. Au reste, malgré notre déférence à l'avis du préopinant, nous ne pouvons croire encore que le public soit dans une erreur si complète et si générale, et nous invitons les pharmaciens nos lecteurs, à repousser l'accusation dirigée contre le quinquina piton (actuel du commerce) s'il a été calomnié.

On lit dans le 19e. tome du Dictionnaire d'Histoire naturelle de Déterville, ces mots: « le quinquina des Antilles ou des Caraïbes, est connu à la Martinique sous le nom de *quinquina-piton*, nommé ainsi parce qu'il croît sur le *piton*, (le sommet) des montagnes, il a beaucoup de ressemblance avec celui du Pérou, est plus amer, purge, fait vomir et chasse la fièvre très-promptement ».

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXIX.) (233) (11 Octobre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Louis Cornaro, noble Vénitien, mérite une place dans nos annales médicales, par sa *diète-pratique;* différent en ce point de tels docteurs qui parlent d'or sur la sobriété *inter pocula et scyphos.* Il faut dire pourtant qu'il fut ramené à ce régime de privation par l'abus d'une jeunesse intempérante, mais avec un tel succès dans sa conversion, qu'il vécut plus de cent ans sain de corps et d'esprit. Nous devons à Lessius la traduction latine de son traité italien, *des avantages de la vie sobre*, publié depuis en français. La maison de Cornaro a donné des Doges à Venise, des Cardinaux à l'Eglise et une Reine au Royaume de Chypre. Cornaro mourut, ou plutôt s'éteignit, à Padoue, le 26 avril 1566.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les criailleries de quelques êtres plus intéressés apparemment à propager qu'à signaler les épidémies (1), ne nous empêcheront point de remplir notre devoir. Les croassemens des grenouilles arrêtent-ils la marche du soleil? C'est ainsi que, premières védètes de la salubrité publique, et bien avant qu'il s'agît d'un Journal qui peut bien essayer de nous rivaliser, mais non y parvenir, nous publiâmes, malgré un parti d'opposition, il y a quatre ans, notre traitement contre la *grippe*, et qu'il réussit, non pas parce qu'il fut prôné par quelques Journaux, mais parce qu'il guérissait. Voilà l'honorable but d'un médecin; et peu importe à ses succès que des feuilles littéraires soient ou non les échos de sa gloire, si elle n'est pas basée sur la guérison de ses malades. Nous avons promis de rendre publics les résultats de notre tournée dans les dé-

(1) On veut qu'il n'y ait point eu d'épidémie, puis on cite seulement *cent quatre-vingt malades* dans la petite commune de Maisons-Alfort près Charenton (traités au reste avec autant de zèle que de succès par l'estimable curé de cette paroisse). Et l'on oublie avec ingratitude que le Gouvernement a envoyé à Creteil deux médecins, et y a fait distribuer de la viande, du vin et des médicamens aux malades, *dont le nombre est également très-grand dans les communes voisines.* Il faut avoir au moins de la mémoire, si l'on manque de reconnaissance.

partemens de la Seine, de Seine-et-Oise, d'Eure-et-Loir, et de l'Eure. C'est avec une douce satisfaction que, dépouillés de vanité comme de fausse modestie, nous avouerons que nous sommes bien payés des fatigues de ce voyage par les bénédictions de ces simples et bons habitans des campagnes, et par le souvenir attendrissant du bien que nous avons pu opérer parmi eux, et à bien peu de frais! Si l'on savait l'importance d'un conseil donné à propos en médecine, et d'un médicament indiqué, certes, on rendrait à cet art toute sa dignité, et il ne serait pas laissé à la merci de quelques ignobles folliculaires dont les seuls justiciables sont les bâtards d'Apollon et les enfans désavoués de Melpomène et Thalie. Depuis les portes de Versailles jusqu'à Evreux, Nogent-le-Rotrou, le Mans, Chartres, etc., les campagnes sont couvertes de fiévreux de différens caractères. Il existe beaucoup de fièvres intermittentes, et parmi elles beaucoup aussi ont le type *pernicieux*. Les autres sont d'un aspect putride, mais retenant quelque chose de celles de *Torti*, comme si les communications que nous avons eues avec les pays infectés de la fièvre jaune avaient imprimé cette nuance exotique à nos fièvres indigènes. Dans toutes il a fallu administrer de bonne heure le quinquina, avec cette différence cependant, que dans les fièvres *pernicieuses* on a dû débuter par le quinquina, au lieu que dans les fièvres putrides il a fallu l'unir aux évacuans. Cette pratique a obligé à s'attacher surtout à bien reconnaître, dès l'*invasion*, l'espèce de la fièvre, et rien n'a été plus facile pour l'observateur. Si la tête a été douloureuse, si la prostration de forces était excessive, si la langue rouge à ses bords, noire à sa racine, était vibrante, sèche et fendue; si l'invasion était subite et comateuse; si un enduit fuligineux recouvrait les dents; s'il survenait à-la-fois vomissement et diarrhée; si, après l'accès, souvent accompagné de délire, il arrivait un mieux-être, tel qu'on aurait cru être en parfaite santé, suivi d'un autre accès fatal, il fallait se hâter de saturer de quinquina le malade, ou il était mort souvent dès le troisième accès, et généralement avant le treizième. Si, au contraire, l'abattement est moins profond, l'invasion plus lente, la tête plus étonnée que douloureuse, la langue plus saburrhale que noire et sèche, avec les yeux humides, des soubresauts de tendons, altération, fièvre continue, reconnaissez la fièvre putride; et comme elle a constamment cette année conservé quelque chose de celle de *Torti*, voilà la marche qui nous a réussi avec un succès inespéré: Vomitif dès l'invasion; après l'évacuation, un verre de vin de quinquina de Séguin (1), en deux doses, à demi-heure de distance; tisanne vineuse, alternée avec la limonade nitrée et très-acide; six pilules de camphre et nitre avec la conserve de rose, de huit grains chaque dans la journée. Dès le soir même, deux larges vésicatoires aux jambes. Le lendemain, limonade kermétisée de deux grains par pinte; lavement purgatif avec le miel mercurial et le sel de cuisine; et aussitôt après l'évacuation, un demi-gros de quinquina en substance dans du pain à chanter ou dans un peu de vin de Bordeaux; deux autres prises dans la journée, et même trois et quatre, suivant l'indication (2). On a continué ce régime constamment, en ajoutant ou diminuant suivant la progression journalière. Ainsi, si l'on apercevait un peu d'affaissement, on substituait au lavement purgatif un lavement de quinquina; si, au contraire, on voyait des symptômes inflammatoires et d'éréthisme prononcé, on donnait, soit un demi-looch légèrement kermétisé, soit un lavement demi-émollient, ou bien l'on insistait davantage sur les acides. Nous avons eu souvent l'occasion d'appliquer ce traitement mixte, et constamment avec succès; nous ne citerons que M. de Balincourt,

(1) On ne peut s'empêcher de reconnaître la vertu du vin de quinquina, et celui de M Seguin préparé, à ce qu'il paraît, selon la méthode de Parmentier (une once et demie de teinture de quinquina dans deux livres de vin de Madère) est un des meilleurs, comme il est un des plus accrédités; mais il est des constitutions ardentes, irritables, que les liqueurs spiritueuses enflamment, et nous leur conseillerions l'usage d'une bière de quinquina très-facile à faire, assez agréable, et dont Favier, de Passy, a le plus grand débit.

(2) La ville de Dreux a à regretter la mort de plusieurs personnes, et entre autres de M. Delepinay et du docteur Bouffey, l'un pour avoir pris trop tard le quinquina, l'autre pour avoir refusé d'en prendre, après avoir sauvé lui-même plusieurs malades par ce moyen.

qui, pris à l'improviste de cette maladie à Châteaudun, l'a subi avec le plus rapide succès, quoique dès l'invasion, ainsi que peut l'attester notre honorable confrère, il présentât les symptômes les plus effrayans.

Les moyens préservatifs de ces maladies catastatiques consistent dans une diète un peu plus excitante, du vin pur, des viandes *faites*, un pain bien fermenté et sans *mélange de nouvelle farine*, des œufs frais, du laitage, du fromage affiné, du beurre, mais peu de fruits, et seulement très-mûrs; point de viandes fumées ou de jeunes animaux, peu de légumes herbacés, et seulement assaisonnés au gras; le matin un demi-verre de vin d'absynthe, avant dîner une prise de quinquina de dix à vingt grains, après dîner un petit verre de kirchevaser; un habillement chaud et léger, des chaussures bien sèches, des frictions spiritueuses, un exercice modéré; enfin, tout ce qui peut entretenir une transpiration habituelle, sans la forcer.

Nous avons également promis de publier les projets d'amélioration qu'on peut approprier aux campagnes, et dont notre inspection des lieux nous a démontré la nécessité; nous attendrons quelque méditation pour les offrir à nos lecteurs.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont été très-beaux, si l'on en excepte le 29 et le 30 septembre, qui ont été froids et pluvieux. Le 1er. octobre, l'aurore s'est montrée rayonnante, et pendant les quatre jours qui l'ont suivi, le soleil a été aussi brûlant que dans les plus beaux jours d'été; le 6 et le 7, brouillard épais le matin, qui disparaît à dix heures pour faire place au ciel le plus azuré, et à la chaleur la plus ardente; le 8 et le 9, temps couvert jusqu'à midi. Les nuits sont très-froides depuis deux jours.

M. S. U.

Depuis le 29 septembre jusqu'au 9 octobre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig.

La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{11}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 18 d. $\frac{3}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 10 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 79 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 8 fois au S., 7 fois au S.-E., 3 fois à l'O., 6 fois au N.-O., 4 fois au N.-E., et 2 fois au N.

Pleine lune le 16 octobre.

On observe en ce moment, à gauche d'*Arcturus*, une comète visible à l'œil nud, vers le couchant. On peut la voir de huit à neuf heures, quand le ciel est pur.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Nous publierons le fait suivant, quoique l'issue en ait été malheureuse, parce que nous pensons que les insuccès sont aussi précieux à noter en médecine que les réussites, et pour prouver le danger de l'assertion récente d'un Journal soi-disant médical: *que les personnes saines et robustes n'ont point à craindre les changemens de température* qui s'opèrent en automne. Nous avons voulu en appuyer encore la vérité de notre proposition, que nous rappellerons jusqu'à ce qu'elle soit accréditée (en dépit de la pratique de ce même Journal, n°. 43, page 339): *que dans les fièvres d'automne il faut bien se garder d'affaiblir par des évacuations, sans donner dès les premiers jours le quinquina.* Cette insertion est d'ailleurs un hommage que nous aimons à rendre à la mémoire de notre ancien collaborateur.

« Louise Quesniet, femme âgée de cinquante-cinq ans, élève de cet hospice (de la Bourbe), douée d'une constitution vigoureuse, replète, gaie et bien portante, voyait depuis quelques jours sa santé chanceler. Le 1er. complémentaire, à onze heures du matin, elle fut prise tout-à-coup d'un frisson violent, avec tremblement qui commença par les pieds, dura fort long-temps, et fut suivi de chaleur et de sueur. Depuis cette époque, douleur intense au sinciput, perte de l'appétit, amertume de la bouche, abattement, faiblesse extrême, au point qu'elle avait de la peine à rendre compte de ce qu'elle ressentait;

paroxismes irréguliers les jours suivans; chaleur considérable venant ordinairement à la même heure que le frisson parut, et se continuant jusqu'au soir avec accroissement de la débilité. Nuits laborieuses. Cet état de mal-aise et de souffrance la força d'entrer à l'infirmerie, le 8 vendémiaire. Le soir de ce jour, il y avait un peu d'affaissement dans les traits du visage, une pâleur considérable et de l'assoupissement. La malade éprouvait des picottemens dans les mains, et eut un paroxisme qui prolongea durant la nuit et se termina par des sueurs.

Le 9 au matin, on la transporta à la salle de clinique. Elle avait la bouche amère, la langue couverte d'un enduit muqueux blanchâtre, de l'anorexie et peu de soif. Elle n'éprouvait ni douleur à l'épigastre, ni coliques. Le pouls était faible et par fois irrégulier; la chaleur peu intense; l'humeur fâcheuse et l'impatience extrême. L'émétique fut administré à la dose d'un grain dans quatre onces d'eau d'orge. Il produisit plusieurs vomissemens et quelques selles. Sur les deux heures, la malade reçut la visite de sa sœur, qu'elle refusa d'abord de voir. Suivant toute apparence, l'entretien qu'elles eurent ensemble détermina une affection morale très-vive, chez la malade, qui fut singulièrement accablée le reste de la journée, et de mauvaise humeur. Le soir, le pouls était lent et ondulant; il y avait tendance à la somnolence (1). Vers le milieu de la nuit, elle fut trouvée dans une agitation très-grande, toute découverte, couchée irrégulièrement et cherchant à se mettre sur son séant; elle venait d'avoir des déjections involontaires, et son corps, tout en sueurs, exhalait une odeur très-fétide. Il fut impossible d'en obtenir un mot.

Le lendemain, de huit à neuf heures du matin, la face d'un jaune obscur, le nez effilé, les yeux larmoyans et enfoncés, souvent convulsifs, tantôt fixes, tantôt mobiles, ouverts et fermés, ensemble ou indépendamment l'un de l'autre, et quelquefois enfin à demi-fermés. Les paupières ne laissant apercevoir que la cornée opaque; contraction spasmodique des muscles de ces organes; l'œil gauche presque insensible, l'iris de cet œil néanmoins mobile, et la pupille resserrée comme dans le droit, ce dernier encore sensible; relâchement des muscles de la partie gauche du visage; les tempes creuses; resserrement des mâchoires; la lèvre inférieure pendante, la supérieure tirée un peu en haut et à droite; aphonie, déglutition extrêmement difficile; perte presque totale des fonctions des sens et de l'entendement; insensibilité presque complète et paralysie de tout le côté gauche du corps; tendance singulière de la malade à porter la main droite au visage, et sur-tout au front, paraissant même y indiquer le siége de son mal, tant par ce signe que par quelques paroles à demi-articulées; mouvemens irréguliers comme pour saisir quelque chose et s'essuyer. Elle s'essuyait même, lorsqu'on la mouillait sur le côté droit de la ligne médiane du corps, soit à la face, au col ou à la poitrine; flaccidité du ventre, respiration suspireuse; chaleur égale, le pouls tantôt lent et faible, tantôt vite et médiocrement développé. A neuf heures et un quart, elle put avaler avec peine quelques cuillerées de vin qui semblèrent la retirer un peu de l'inertie profonde où elle était plongée (1); elle prononça quelques mots, dit même qu'elle trouvait bon ce qu'on lui donnait, et put une fois porter seule le vase à ses lèvres. Peu de minutes après, il survint quelques bâillemens dans lesquels la bouche se refermait avec force et hoquet. Mais bientôt même état qu'auparavant, immobilité générale; les mouvemens de la respiration, par intervales, à peine sensibles; le pouls extrêmement lent, faible et peu fréquent; refroidissement des pieds, des mains et du nez; chaleur peu considérable, mais assez égale, dans le reste du corps. Vésicatoire à la nuque; les synapismes aux pieds; un julep camphré (2). Elle sentit l'application des synapismes des deux côtés.

A midi, légère chaleur avec un peu de diminution dans la pâleur de la face; le pouls un

(1) La plupart de ces symptômes sont ceux de la fièvre pernicieuse, qui paraît avoir été méconnue, puisqu'on a purgé et donné trop tard le quinquina.

(1) Que n'a-t-on profité de cette heureuse indication? C'est le vin de Seguin qu'il fallait placer-là.

(2) Tout cela était indiqué, mais il fallait y joindre le quinquina.

peu moins lent. Le soir, sueur générale un peu visqueuse et réunie en gouttelettes sur le côté gauche du nez; les mains et le nez chauds, les avant-bras et la face étant froids; roideur tétanique des muscles régisseurs de l'avant-bras droit. Quelques mouvemens irréguliers de cette partie par intervalle; état comateux profond; respiration lente et suspension quelquefois avec ronflement; persévérance de la sensibilité, pouls fréquent, extrêmement petit et faible.

Un trismus considérable, joint à l'impossibilité de la déglutition, a empêché de donner le julep camphré.

Le 11 au matin, respiration courte et profonde accompagnée d'un peu de gargouillement dans les bronches; apparence de sommeil; les lèvres et les dents couvertes d'une croute brunâtre, pouls mol, plus fréquent, mais plus faible. Déjections involontaires.

Le vésicatoire a assez bien pris, mais les synapismes ont été peu sentis. A onze heures, insensibilité incomplète, la face froide, les yeux fermés, la bouche ouverte, la langue noire, haleine d'une odeur fade très-fétide, la respiration stertoreuse, le pouls par fois isochrone aux battemens du cœur. A midi, retour de la déglutition, anorexie; cependant difficulté d'administrer un julep camphré (1). Depuis trois heures, chaleur assez vive et égale, avec rougeur de la face; sueur générale jusqu'au soir; intermittence du pouls; la respiration presque naturelle par intervalle; la sensibilité absolument éteinte dans l'un ou l'autre côté du corps.

Le 12, nouvelle impossibilité de la déglutition, abolition complète de tout sentiment et de tout mouvement; le pouls lent, faible et irrégulier; déjection d'une écume blanchâtre de la bouche et des narines; râle et enfin mort à onze heures du matin.

L'ouverture du corps a montré un épanchement considérable de sang noir et en grande partie coagulé sous l'arachnoïde, entre la faulx du cerveau et le lobe droit déprimé, et un peu déjeté en dehors. Cet épanchement s'étendait profondément et jusques près du ventricule latéral droit. Les cavités cérébrales n'ont présenté que le peu de sérosité qu'il est assez ordinaire d'y rencontrer. Les cavités pectorales, stomachiques et abdominales ont offert de fréquentes adhérences, quelques taches gangreneuses et des désordres biliaires. La décomposition putride s'est faite avec infiniment de rapidité.

C... N....

Du pouvoir de la musique en médecine.

Madame veuve Del...., âgée de quarante-huit à cinquante ans, d'une forte réplétion, douée d'une grande sensibilité, éprouva pendant son séjour à Chartres, chez ses enfans, en germinal an 4, une révolution si grande de la mort d'une de ses amies, dont elle fut témoin oculaire, que sur le champ elle se trouva mal, tomba sans connaissance et avec tous les symptômes d'une apoplexie; cette affection carotide se civilisa un peu à l'aide des secours prompts que je lui prodiguai; elle se changea en léthargie, qui dura quatre jours, malgré tous les moyens excitans intérieurs et extérieurs que j'employai. Ils étaient sans effet, quand j'aperçus à côté de son lit un forté-piano, et la vue de cet instrument me suggéra l'idée d'employer la musique comme moyen de guérison. Je demandai à ses enfans et à ses domestiques si elle l'aimait beaucoup, et sur leur réponse affirmative, je commandai que l'on jouât sur cet instrument d'abord quelques airs doriques; ces sons langoureux ne produisirent aucun effet sensible. Je priai que l'on substituât à ces airs inefficaces des sons d'une harmonie phrygienne; en moins d'un quart-d'heure, la malade, à ces sons animés, se réveilla; son corps reçut de vives impressions qui se manifestèrent par un frémissement machinal, par des soupirs et par un déployement des membres. Elle ouvrit les yeux, reconnut ses enfans et proféra ces paroles: *j'ai bien mal à la tête.* Ce

(1) Voilà précisément le danger de ne pas administrer d'abord le quinquina; c'est qu'après quelques accès, il s'opère une constriction tétanique des mâchoires, qui s'oppose à toute déglutition. Or, le quinquina prévient cet état convulsif. *Notes du Rédacteur.*

phénomène inattendu s'opéra en moins d'une heure, en présence de ses enfans et de ses domestiques. La continuation de ce moyen pendant quelques jours, joint à quelques autres secours médicaux, mais très-simples, rendit à la malade sa santé ordinaire. Il lui resta de cet accident, pendant long-temps, une faiblesse dans la vue, que le temps a plus dissipée que les remèdes dont on a fait usage. Elle jouit actuellement d'une parfaite santé. J'observerai, comme fait assez singulier, que dès le cinquième jour de son rétablissement, la musique à laquelle la malade devait sa guérison, lui causait des sensations désagréables et empirait l'amélioration de son état.

GUILLERAULT, *Chirurgien à Chartres.*

DU QUINQUINA.

Monsieur, mon respectable confrère M. Solomé n'a pas besoin que l'on confirme un fait qu'il a avancé avec toute connaissance de cause; mais comme les droguistes ont la mauvaise habitude de vendre pour quinquina-piton un quinquina rouge en grosses écorces, qui ne ressemble nullement à celui qui doit porter ce nom, il est important de détromper à cet égard les médecins. Tout ce que vous a écrit M. Solomé est exact; mais je crois pouvoir y ajouter quelques détails. Le vrai quinquina-piton est connu des botanistes sous le nom de *cinchona floribunda* Wartz. J'ai eu l'occasion de l'analyser comparativement avec treize autres variétés que M. de Zea avait envoyées du Pérou à M. Alibert. Outre les caractères extérieurs qui le distinguent, il est aisé de le reconnaître à sa saveur d'abord mucilagineuse et légèrement sucrée comme la réglisse, et ensuite d'une grande amertume, colorant promptement la salive en un jaune-verdâtre; la poudre est d'un gris-jaunâtre; elle a une odeur herbacée. Quant à la propriété émétique et purgative qu'on lui attribue, elle n'a point été remarquée lorsqu'on en a fait usage à l'hospice de la Salpêtrière, sous les yeux du professeur Pinel: cependant plusieurs médecins m'ont assuré l'avoir observée. Le même reproche a été fait à *l'angustura*. Cela tient peut-être à la constitution du malade, et cela mérite l'attention des médecins (1).

L'étude de la quinologie devient tous les jours plus importante et plus difficile. Beaucoup de personnes ignorent qu'il y a dans ce moment vingt-huit variétés de quinquina connues des botanistes, et décrites par MM Mutis, Cavanilles, Ruiz, Pavon, Zéa. Ces différens quinquina n'ont point des propriétés identiques et ne conviennent pas également dans tous les cas; il serait bien à désirer que le Gouvernement, d'accord avec l'Espagne, envoyât un chimiste au Pérou et à Santa-Fé, pour analyser sur les lieux ces végétaux précieux, à différens âges, dans différentes époques de l'année, et déterminer le meilleur mode de les récolter et les espèces les plus énergiques : mais ce qui serait plus utile encore à l'humanité, ce serait de trouver une préparation de substances indigènes propres à remplacer le meilleur quinquina : cela n'est pas impossible. Déjà M. Alphonse Leroy, professeur de l'Ecole de Médecine, s'est occupé avec succès de cette recherche. On ne saurait trop l'inviter à faire connaître les avantages qu'il a obtenus de l'usage de son quinquina artificiel (2).

Je joins ici, Monsieur, la liste des quinquina décrits par les botanistes péruviens. Nous n'en trouvons que quatre ou cinq dans le commerce,

(1) Cette qualité émétique de l'angustura tient tellement à son choix, que le docteur Bosquillon et d'autres médecins l'ont donné à la dose de deux gros et plus, sans qu'il ait produit cet effet que nous n'avons trouvé que dans le *faux angustura* dont le commerce regorge depuis qu'on s'occupe des propriétés de ce médicament, et qui menace de faire tort au véritable. *Note du Rédacteur.*

(2) MM. Coste et Willemet ont déjà donné sur cet important sujet un mémoire il y a vingt ans; et si nos correspondans veulent nous aider de leurs lumières, nous nous ferons un pieux devoir de publier un *Codex indigène*, qu'il est impossible à l'homme le plus savant comme le plus studieux de rédiger sans l'assistance de collaborateurs intéressés au succès d'un travail commun. Nous donnerons dans le premier Numéro plus d'étendue à cette idée, qui nous paraît grande et nationale. *Note du Rédacteur.*

encore sommes-nous rarement sûrs de leur qualité, à moins que nous ne les analysions.

Cinchona lancifolia (quinquina orangé, le meilleur de tous), oblongifolia (quinquina rouge), cordifolia (quinquina jaune), ovalifolia (quinquina blanc), lanceolata, ovata, acutifolia (quinquina gris), hirsuta, rosea, purpurea, grandiflora, micrantha, dichotoma, glandulifera, laccifera, floribunda (quinquina piton), caribœa, spinosa.

A ces dix-huit espèces, il faut ajouter plusieurs variétés de cascarilles qu'on ne range pas dans les *cinchona*, plus le quinquina de Santa-Fé, celui de Saint-Domingue, et deux espèces d'angustura.

Quoique la majorité des médecins donne la préférence au quinquina rouge, je crois en conscience, et d'après l'analyse, que le quinquina gris, qui coûte beaucoup moins parce qu'il est moins employé, possède des propriétés aussi énergiques (1).

C. L. CADET, *pharmacien de S. M. impériale et royale.*

(2) Il faut oser avouer que la mode trop souvent dirigée par des opérations mercantiles exerce son influence sur la médecine comme sur les objets de luxe; et delà ces fortunes incroyables, ces discrédits subits de médicamens, qui, comme les hommes en place, sont trop exaltés quand ils sont en faveur, trop avilis quand ils sont disgraciés. C'est le piédestal de l'opinion publique qui agrandit et les uns et les autres; mais le temps est le creuset où se juge leur valeur intrinsèque, et leurs vertus restent invoquées si cette épreuve leur est favorable. Il est constant que le quinquina est peut-être le plus sûr spécifique, la plus belle conquête de la médecine; mais au prix énorme où il est élevé, peut-on le prescrire à l'indigent? Or c'est l'indigent qui a le plus besoin de la santé, puisque c'est son seul bien; et nous n'avons jamais bien compris les motifs qui ont pu déterminer quelque inventeur que ce soit d'une recette dont le succès est constant, à faire un mystère de sa découverte.... Osent-ils mettre en balance quelques écus et la gloire, leur intérêt propre et l'intérêt général, un peu de métal et la vie, la reconnaissance de milliers d'hommes!!

Il paraît probable que l'ancien quinquina, connu autrefois dans les Colonies sous le nom de *piton*, et ainsi appelé parce qu'il se trouve sur les mornes les plus élevés, avait en effet les qualités que lui attribue M. Solomé (quoique pourtant elles soient contestées par les docteurs Albert et Laborde, qui ont pratiqué pendant long-temps dans ces climats); mais il est constant aussi qu'à présent et depuis vingt-cinq ans, dans les Colonies comme en France, le quinquina nommé piton n'est point nauséabond, et se donne impunément à la plus haute dose. Nous observerons seulement que le quinquina-piton est gris dans les Colonies, tandis que c'est le rouge qu'on honore de ce nom en France. Il est en outre de notre devoir de signaler une écorce que l'on vend en ce moment, sous le nom de *quina-nova*, et qui n'est qu'une écorce de merisier d'un aspect d'autant plus imposant qu'elle présente tous les caractères du quinquina gris, si l'on en excepte la saveur, caractère certain pour le reconnaître, quand même on l'aurait roulé dans la poudre d'aloës ou trempé dans une teinture d'angustura. Mais sa ressemblance avec le quinquina gris autorise quelques marchands à en mêler parmi ce quinquina, et c'est peut-être la raison qui lui fait préférer le quinquina rouge, bien inférieur à tous égards. Nous connaissons un pharmacien qui vient de recevoir directement d'Espagne, trois cents livres du meilleur quinquina gris, et un colon qui vient d'apporter à Paris six surons d'excellent quinquina jaune cultivé; et nous regrettons que leur délicatesse se refuse à permettre que leurs noms soient indiqués ici.

Note du Rédacteur.

AVIS.

Enfin nous touchons au terme de nos travaux, et notre Manuel de Santé est à sa trente-troisième feuille d'impression; mais, devançant la critique, l'envie vient faner ces fruits même avant qu'ils soient mûrs, et empoisonner de son souffle ce qu'elle ne peut encore mordre. Un Journal qui, pour se faire quelque réputation et sortir de la nullité à laquelle le condamne irrévocablement la lâcheté de sa rédaction, semble s'être tracé une route d'opposition à tout ce que nous publions, et qui, par exemple, imprime sérieusement qu'on *s'accorde généralement à regarder comme bénignes les fièvres intermittentes cette année, ainsi que la plupart des autres maladies de la saison*; tandis que, dans chaque département, le fatal corbillard lui donne un fréquent démenti; ce Journal, dis-je, qui a cru qu'en insérant une imposture il obtiendrait une mention nominale dans notre Gazette, vient de publier que dans un opuscule imprimé en l'an 11, M. Duran, médecin, annonce un nouveau système médical, page 15; cela est vrai (Eh! qui n'a pas fait ce rêve dans la vie?) mais ce qui ne l'est pas, c'est de dire « qu'il articula à cette époque » que son plan de système consistait en trois grandes » divisions de maladies: 1°. celles qui sont avec trop » d'action vitale; 2°. celles où il y en a trop peu; 3°. » celles où il n'y a ni trop ni trop peu d'action, et qui » sont avec irrégularité d'action ».

Nous lui portons le défi de rapporter ce texte. Ce qui est aussi faux ; c'est l'assertion du journaliste que *la classe des irrégulières n'a été admise par aucun auteur avant M. Duran*, et la preuve en existe heureusement dans les nos. IX (21 mars 1807) et XIV (11 mai 1807) ; par conséquent antérieurs à la date du 5 octobre 1807, du no. actuel du Journal que nous dénonçons comme faussaire. Dans le no. XIV, page 114, nous dîmes formellement : « Nous employons ici le terme *passif*, parce » qu'il fait avec les mots *actif* et *irrégulier* la base de » la nosographie consignée dans le *Manuel Populaire de* » *Santé* que nous imprimons, et parce qu'ayant com- » muniqué notre manuscrit à quelques curieux, nous » avons quelque raison de craindre qu'on nous dérobe » les honneurs d'une paternité dont nous devons main- » tenir la propriété..... Ces craintes nous ont été suggé- » rées par le dégoût qu'on a affecté de nous inspirer » contre cette nomenclature, *en retenant cependant notre* » *manuscrit assez de temps pour le méditer ou même le co-* » *pier*, etc. » Nos craintes se sont vérifiées, et notre précaution n'était point vaine, puisque M. *Duran* ose réclamer la priorité d'une idée qu'il n'a puisée que dans notre manuscrit. Mais *mentita est iniquitas sibi*, nos plans n'étaient alors que largement tracés, nos cadres n'étaient point remplis ; et si le docteur plagiaire a pu copier nos tableaux, il n'a pas su y coordonner les parties qui devaient les composer. C'est ainsi qu'il place (toujours dans le Journal qui a prôné un ouvrage qui n'est pas fait) les fièvres intermittentes, les affections nerveuses, l'apoplexie, dans la classe des irrégulières ; classification vicieuse et qui n'est pas la nôtre heureusement. Il s'écarte autant de notre plan dans l'application de nos principes, qu'il s'en est rapproché dans l'exposition de ces mêmes principes que nous avons reconnus avec plaisir jusques dans la division en *générales* et *locales* ; et réellement M. Duran mériterait un prix de mémoire, si auparavant il ne lui en était pas dû un de fourberie. Nous admirons, dans le petit tour qu'a voulu nous jouer l'honnête rédacteur d'un Journal absolument calqué sur les bases et même jusques sur le format du nôtre, la constance d'un homme qui, après avoir imité notre Gazette, voudrait peut-être imiter notre Manuel, de dépit de ce qu'il n'est pas, comme il l'avait annoncé dans son no. VI, *une mauvaise copie de Tissot et Buchan* ; et nous lui souhaitons, en bon confrère, d'être plus heureux dans ce second plagiat que dans le premier.

Au reste, pour éclairer la foi des fidèles en médecine et les mettre à portée de juger la solidité des maximes médicales et l'orthodoxie des principes du docteur Duran, il suffira de les prévenir que c'est l'auteur du projet de porter modestement la vie des hommes à cent quarante-sept ans, et d'un cours de physique vitale, heureusement plus ennuyeux qu'hétérodoxe.

M. S. U.

Errata. C'est parce que, absent de Paris, je n'ai pu corriger les épreuves du dernier numéro, qu'on a omis de porter à la fin de l'article *plique polonaise*, le nom de M. *Godefroi*, chirurgien-major du 4e. bataillon du corps impérial du génie, notre honorable correspondant ; et nous profiterons de cette omission pour faire observer que sa lettre est du 7 juillet dernier, et timbrée du 13 juillet, du bureau de distribution de Paris ; ce qui prouve son antériorité à la lecture même du mémoire du docteur Roussille de Chamseru à l'Institut, sur le même sujet et avec la même opinion.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres ; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologue, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXX.) (241) (21 Octobre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jean Robin, Garde du Jardin Royal des Plantes de Paris, vivait dans le XVIIe. siècle; il passait pour le plus curieux Botaniste de son temps, et il était si jaloux des fleurs qu'il cultivait, qu'il aimait mieux en détruire les graines ou les racines, que de les donner à ses amis. Ce qui lui mérita, de la part de Patin, le surnom de Gardien des Hespérides, *Eunuchus Hesperidum*. Il paraît cependant que sa passion ne l'a point empêché de quitter momentanément ses belles, pour composer, à tête reposée, l'ouvrage suivant, relatif à la connaissance des plantes indigènes et étrangères: *Enchriridium Isagogicum ad facilem notitiam stirpium, tam indigenarum quam exoticarum quæ coluntur in ejus horto. Parisiis*, 1623. *In*-8°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

A juger par les maladies qui forment son cortège, on serait tenté de croire que l'automne qui s'avance n'a donné que des jours nébuleux et à regret éclairés par un soleil pâle et rare. Il en est tout autrement. Jamais automne ne fut plus brillant, et tous nos correspondans des divers points de la France et même chez l'étranger, s'accordent pour lui payer le même tribut d'éloges. On éprouve même une chaleur sèche qu'on ne peut accuser de causer les fièvres multipliées qui continuent de dévaster les campagnes. Rentre-t-on dans les villes, on s'inquiète d'avoir à s'informer de la santé de ses proches, de ses voisins, tant cette réponse vient souvent à la bouche: *Il est mort.* Il intéresse pourtant la société de rechercher les causes secrètes de cette sourde dépopulation, et l'on allègue en vain la chaleur extrême de l'été dernier, comparée à la température actuelle. Cette comparaison est au contraire très-rassurante, et rarement automne plus chaud succéda à un été plus brûlant. On sait bien que l'automne est la saison où un relâchement humide remplaçant un ardent érétisme, dispose à des affections maladives, et sur-tout à des morts subites; mais ce n'est pas précisément quand la saison est dépourvue de ce type automnal qu'on peut allégner cette cause; il en est

une autre, et la connaissance des lois du système planétaire l'assignerait peut-être en l'expliquant par l'influence astrale sur notre système météorologique. Nous avons eu souvent occasion de rappeler ces vérités élémentaires; nous y consacrâmes sur-tout nos 1[er]. et 2[e]. N[os]. (Thermidor an 12); et il n'est pas déplacé d'en renouveler la mémoire dans un moment où une comète inattendue vient exciter l'attention des savans, sans répandre dans le peuple l'effroi qu'une semblable apparition y eût jeté autrefois. Mais qu'une indifférence décourageante ne succède pas à cette alarme déraisonnable (1). N'en doutons pas, il est un art de fixer la concordance du retour des mêmes affections maladives avec celui des semblables révolutions planétaires. Alors reparaissent, comme nous l'avons dit, « ces maladies » non de l'espèce, mais du genre humain; et » malheur au praticien inexpérimenté qui rencontrant chez tel ou tel individu cette maladie » de l'humanité et non de tel homme, croirait » l'assujettir aux petites périodes de nos maladies individuelles . . . . », au lieu de prévenir le développement du principe morbifique par l'application des moyens utilement employés autrefois en pareil cas.

(1) S'il est vrai de dire avec Démocrite, Sénèque, Apollonius le Myndien, et Newton, que les comètes sont des planètes particulières assujetties à des lois constantes, quoiqu'en apparence irrégulières; mais décrivant des orbes excentriques dans l'immensité des cieux, et seulement aperçues de nous, lorsqu'en achevant de descendre, elles parcourent la partie la plus basse de leur orbite, n'est-il pas raisonnable de penser qu'elles peuvent exercer sur notre atmosphère la plus grande influence, quand nous observons celle qu'exercent sur notre globe toutes les autres planètes? Newton attribue aux comètes la fonction de l'entretien des liquides qui sont sur les planètes ordinaires, par l'aspiration des vapeurs qui composent leurs *queues*; donc elles ont une influence sensible sur les corps animaux et végétaux. Whiston explique le déluge universel par la rencontre d'une comète avec la terre. Et une remarque assez singulière, c'est qu'en accordant que la comète de 1680, qui a paru à la mort de Jules-César, puis en l'an 531 de J.-C., puis en 1106, ait sa période de 575 ans, en remontant de 575 ans en 575 ans, depuis la mort de Jules-César, on tombe en effet dans l'année du déluge.

Il résulte de ces principes, que c'est sur-tout une *médecine préservative* qu'il faut exercer en ce moment contre « ces épidémies périodiques » que les mêmes vents ramènent, que les mêmes » températures voient renaître, que les mêmes » météores semblent prédire ». Remarquons d'ailleurs que ces affections maladives populaires tiennent tellement à des causes *très-élevées*, qu'elles ne sont pas endémiques seulement à la France, mais que les vastes pays qui l'avoisinent partagent ce fléau.

Le régime prophilactique consiste à proscrire ces modes qui outragent à-la-fois les mœurs et la santé, ces nudités plus dangereuses encore qu'indécentes, où l'amour-propre ne trouve point son compte, et dont il semble que les charlatans aient rédigé le code pour accroître le nombre de leurs victimes. Retournons aux mœurs de nos aïeux, si nous voulons jouir de la même santé et atteindre à la vieillesse de leurs jours. Les artisans se couchent à minuit et se lèvent à sept heures. C'est en se couchant à huit heures, en se levant à cinq, que leurs pères fondaient à-la-fois une bonne santé et une petite fortune, qu'ils préparaient enfin un asyle à leur vieillesse aisée, après avoir pourvu honorablement leurs enfans. Ils faisaient quelques libations, peut-être un peu fréquentes, au dieu de la vendange; mais le café leur était inconnu, et hors le vin, ils ne buvaient aucune liqueur spiritueuse. Aujourd'hui le peuple dédaigne même l'eau-de-vie, et veut qu'on adoucisse les poisons liquides dont il se gorge. Vous voulez la santé, honnêtes ouvriers, retournez à vos ateliers, et désertez les cafés, dont le nombre est aussi considérable que celui des marchands de vin, qui l'est beaucoup trop. Faut-il que la démoralisation publique en soit à ce point, qu'il faille conseiller la fréquentation des cabarets pour éviter une habitude plus funeste !!

Si dans cette classe infortunée les mœurs en sont à ce degré de dépravation, que dire de celle où le luxe distribue tous ses moyens de séduction? Citadins, levez-vous avec le jour, et ne vous couchez pas plus de quatre heures après qu'il est fini : vous n'aurez point, il est vrai, de thés délicieux, de walses nocturnes, de reversis éternels, de bouillottes piquantes, vos dîners ne

commenceront pas à l'heure où finissaient les soupers de vos pères, mais vous jouirez d'une santé ferme, d'une vieillesse robuste, et vos enfans, élevés sous vos yeux, vous devront plus que l'existence. Femmes, renoncez à cette toilette demi-nue qui dévoile vos attraits sans les embellir, et semble faire de nos sallons un bazar d'esclaves à vendre pour les sérails musulmans. Eh! ne croyez point que vos attraits voilés exciteront moins de desirs. Quel siècle fut plus galant que celui de Louis-le-Grand! quelles mœurs furent plus chevaleresques que celles du règne de François Ier.! et sous ces deux monarques, la décence présidait à l'ajustement des dames, dans ces temps héroïques où le cri de guerre d'un Français était : *Dieu, l'honneur et les dames.*

Habitans des campagnes, si votre canton atteste par des maladies régnantes, qu'il prend quelque part au désordre météorologique que tout semble indiquer, quittez cet air pour un plus salubre (1); et si votre devoir et des liens sociaux vous enchaînent à ce séjour, corrigez par des précautions habituelles les torts de l'atmosphère. En renouvelant l'air de vos appartemens le matin, épurez, par un feu clair et pétillant, celui qui le remplace. Versez à votre petite famille rassemblée quelques verres de bon vin d'absynthe, ou quelques cuillerées de sirop antiscorbutique : faites faire à chacun de ceux qui la composent, et sous vos yeux, des frictions autour des articulations avec l'eau-de-vie camphrée. Projettez sur une pelle rougie au feu, du vinaigre, ou du sucre si vous craignez l'effet d'une fumigation acide sur des poitrines délicates. Ne laissez point sortir vos enfans sans avoir pris quelque aliment chaud. Soyez très-économes de fruit, et n'en permettez que de très-mûr ou cuit. Accordez un peu plus de vin pur à la fin des repas composés de viandes saines et rôties. Que des bains chauds et courts relèvent de temps en temps la mollesse de la fibre, et débarrassent les pores des impuretés de la transpiration insensible. Si vous avez à visiter quelques malades, car le soin de se conserver ne doit pas rendre dur et égoïste, prémunissez-vous par quelques frictions huileuses et légères sur le corps, et respirez fréquemment soit du vinaigre des quatre voleurs, soit de l'eau de Cologne, dont vous imbiberez un mouchoir et vos mains. Prenez, avant chaque repas, un paquet de douze à vingt grains de quinquina; pendant la journée, quelques grains de cachou; quelquefois le soir, en vous couchant, une tasse d'infusion de sauge, sur-tout si le dîner a été un peu copieux et la digestion laborieuse. Prévenez les saburrhes de l'estomac par quelque léger vomitif d'ipécacuanha, qui a le mérite de nétoyer les premières voies et d'imprimer du mouvement à l'organisme. Si les évacuations sont lentes, troublez les stagnations dans les intestins par des demi-lavemens. Si vous habitez un lieu aquatique, ne sortez qu'après que le soleil a élevé les vapeurs qui s'en exhalent, et redoublez de précautions pour assainir et sécher vos appartemens. C'est sur-tout dans ces endroits que s'exerce davantage l'influence des viciations de l'atmosphère. Allez respirer pendant le milieu du jour un air plus balsamique sur la colline prochaine ou dans le bois voisin. L'exercice à pied, le cahotement, la sobriété, la bienfaisance, la paix du cœur sont les premiers prophilactiques de toute contagion. Si, malgré toutes ces précautions, elle vous atteint, loin de laisser abattre votre courage, opposez-lui avec sécurité le quinquina, à large dose, en substance ou en teinture; associez-lui les eaux gazeuses, et même le Champagne mousseux dont Hygie aime dans cette circonstance à remplir sa coupe. C'est ici sur-tout que la médecine peut s'applaudir de son intervention, et que son absence cause la mort.

Des dix derniers jours qui viennent de s'écouler, sept ont offert une température et un ciel qui feraient honneur au plus bel été. Les 13, 16 et 18 ont offert quelques brouillards. Il a légèrement plu dans la soirée du 18. C'est en ce moment que se forment les germes des rhumes de l'hiver, et l'on ne peut trop redoubler de pré-

(1) On a pu faire la remarque, cette année, que soit effet des soins d'une police plus active, soit celui de la multiplication des fontaines, soit qualité particulière de l'air, Paris n'a point participé aux endémies qui ont été observées dans presque toutes les campagnes, et qu'en général la chaleur y a été bien plus supportable, quoique aussi élevée.

cautions pour s'en garantir, dans une année où la moindre erreur de régime, la plus petite lésion semblent fournir un prétexte à la maladie. Nous devons, par la même raison, engager les citadins confinés dans leurs terres à rentrer dans les villes avant que l'humidité ait élevé autour de leurs habitations de dangereuses barrières, et nous leur devons l'avis très-important de se garder de faire travailler au curage des fossés ou au desséchement des marais, avant l'arrivée bien confirmée de gelées déjà fortes. Ces exhalaisons acquerraient une influence plus pernicieuse encore que de coutume, par la prédisposition de l'air, chaud encore des ardeurs de l'été passé, et par celle des humeurs gastriques exaltées par ces mêmes chaleurs. C'est pour corriger cette acrimonie prédisposante aux maladies, que les cultivateurs feront bien de boire le matin en se levant, et le soir en se mettant au lit, une ou deux tasses d'une infusion chaude et sucrée de sauge, ou de menthe, ou de coquelicot.

Les maladies observées sont absolument les mêmes et ne participent en rien encore du caractère automnal : parmi elles, on a remarqué avec regret beaucoup de petite-véroles très-meurtrières. Le Gros-Caillou a fait beaucoup de pertes par cette contagion, dont le peuple s'obstine à rejeter le contre-poison ; et le village de Vanvres, qui compte deux cents feux, a vu périr par elle plus de quarante enfans en moins d'un mois, sans qu'on puisse espérer que cette terrible leçon puisse être utile à ceux qui y sont encore exposés.

M. S. U.

Depuis le 9 octobre jusqu'au 19 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig.

La moindre de 28 p. 3 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 17 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 10 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 83 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 7 fois au S., 2 fois au S.-E., 10 fois à l'O., 5 fois au N.-O., et 6 fois au N.-E.

Dernier quartier de la lune, le 24 octobre.

Nouvelle lune, le 31.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Purgation à contre-temps.

Mademoiselle S... D... âgée de 22 ans, d'un tempéramment sanguin, d'une habitude de corps assez robuste et douée d'un certain embonpoint, ayant perdu l'appétit à la suite de passions tristes de l'ame, usa, pour l'exciter, d'alimens âcres et irritans, comme de sardines, de soupes bien poivrées, de rôties au vin, etc. Après quelque temps de ce régime, elle éprouva des vomissemens dès qu'elle avait mangé.

Pour y remédier, elle crut avoir besoin de prendre l'émétique ; elle consulta un soi-disant médecin qui fut de cet avis. Le 10 mars, elle prit, quoiqu'elle eût ses règles, 20 grains d'ipécacuanha qui ne produisirent que des efforts de vomissement sans lui faire presque rien rejeter ; ses règles s'arrêtèrent, et elle éprouva un bouleversement tel qu'elle croyait périr. Cependant cet état de trouble et d'angoise se dissipa, et le lendemain elle prit une once de crême de tartre qui ne lui fit rien toute la matinée ; mais l'après midi elle eut des vomissemens et des selles fréquentes. Dès ce moment, elle rejetta tous les alimens qu'elle prenait, néanmoins elle gardait encore les boissons.

Dans cet état on lui fit user d'une tisanne acidulée avec l'esprit de vitriol ; trois jours se passèrent sans faire autre chose. Le quatrième jour après le vomitif, le spasme de l'œsophage ne lui permit plus de rien avaler ; alors on appela deux médecins en consultation.

Ils ordonnèrent d'abord de saigner la malade au pied, et ensuite un lavement composé de 6 onces d'infusion de fleurs de tilleul et de 50 gouttes de laudanum liquide ; elle ne put pas garder ce lavement qui lui causa les mêmes efforts de vomissement que lorsqu'elle tentait d'avaler un peu de boisson.

Les règles reparurent et coulèrent trois jours, mais en fort petite quantité et sans rien changer à l'état de la malade.

Ne pouvant rien faire passer ni par la bouche ni par l'anus, on lui fit prendre des bains tempérés où elle demeurait quelquefois quatre heures. Après le bain on employait en forme de liniment sur l'estomac et le ventre, deux gros de laudanum liquide, et on recouvrait ensuite ces parties avec un morceau de flanelle imbibée d'eau de la reine d'Hongrie. On répétait le bain et l'application du laudanum deux à trois fois dans les vingt-quatre heures. Après plusieurs jours d'usage inutile de ces moyens, on eût recours successivement à l'application des ventouses sur les cuisses et sur la région de la matrice, aux synapismes aux pieds, à l'usage des errhins antispasmodiques, tels que les fleurs de muguet, la racine de valériane en poudre que la malade prenait comme du tabac. On lui frotta aussi l'estomac et le cou avec un liniment volatil huileux assez fort pour enflammer la peau de ces parties. Les bains étaient joints à tous ces secours, tant que ses forces en permirent l'emploi.

Ce traitement fut continué jusqu'à la fin du mois sans aucun succès. Alors on lui mit du musc autour du cou en forme de collier. C'est à la suite de cette application que la malade recouvra la liberté d'avaler. Sans prétendre attribuer entièrement sa guérison à ce remède, je fais cette remarque pour qu'on en tire l'utilité qu'elle peut offrir en pareil cas.

Il est aisé de concevoir dans quel état de faiblesse devait se trouver la malade. Elle s'évanouissait très-souvent, et à chaque instant on s'attendait à lui voir rendre le dernier soupir. Sans les soins que lui prodiguèrent jour et nuit ses sœurs et ses amies, probablement elle n'aurait pas résisté aussi long-temps. On lui faisait continuellement respirer des liqueurs spiritueuses, et de fréquentes frictions étaient pratiquées avec ces mêmes liqueurs sur toute l'habitude du corps. On lui mettait des éponges imbibées de bouillon sous les aisselles; elle en humait la fumée; mais comme cette vapeur provoquait des efforts de vomissement qui la fatiguaient beaucoup, on ne put guères faire usage de ce dernier secours; il suffisait de quelques gouttes d'eau portée sur le pharinx pour exciter les mêmes efforts, de sorte qu'on était obligé de lui humecter la langue désséchée avec un linge mouillé.

Ces excitations étaient également déterminées par l'injection dans le rectum de deux ou trois onces des liquides les plus doux, tels que le lait, l'eau de veau, l'huile d'amandes douces, ce qui ne permit pas absolument à la malade de prendre aucune sorte de nourriture pendant dix-huit ou vingt jours.

On sent que la convalescence exigea beaucoup de ménagement. La malade fut long-temps languissante, et ses règles ne revinrent qu'au bout de trois mois à l'époque où elles avaient coutume de paraître; le vomissement (sollicité à contre-temps dans l'acte de leur écoulement) se répéta jusqu'à leur rétablissement, mais d'une manière plus douce à chaque période.

Cette observation me paraît intéressante sous le double rapport des phénomènes et des causes qui les ont fait naître. Elle sera un exemple de plus de la longue abstinence que le corps humain peut supporter sans succomber, et, si je ne me trompe, le premier d'une irritation aussi intense dans tout le canal alimentaire. L'impossibilité absolue qui en résultait de faire passer la plus petite quantité d'alimens solides ou liquides, soit par la bouche, soit par les gros intestins, écarte tout soupçon de supercherie dans cette privation totale de nourriture, et ne laisse aucun doute que la malade ne l'ait soufferte tout le temps qu'il est dit.

Il est vrai que les bains qu'elle prit au commencement de sa maladie, ont pu, en humectant le sang, suppléer jusqu'à un certain point au défaut de réparation des humeurs, et éloigner ses effets inévitables. Il est à croire aussi que les autres moyens employés pour ranimer ses forces défaillantes ont contribué à en prolonger la durée jusqu'à l'arrestation si tardive des accidens qui tendaient à les anéantir; mais ce qui a sur-tout sauvé la vie à la malade, c'est sans doute son âge heureux et sa bonne constitution.

La cause qui l'a mise en si grand danger est si évidente qu'il serait superflu d'en parler, si ce n'était pour faire remarquer les suites funestes de

la mauvaise application d'un remède dont on abuse tant. Je pourrais citer bien d'autres exemples de ses effets meurtriers entre les mains de l'impéritie, et je suis persuadé qu'il est peu de médecins qui ne put ajouter à la liste de ses victimes. Et l'on ose se confier à des charlatans inexpérimentés! Et ces terribles leçons sont perdues pour la plupart des praticiens! On met sur le compte du remède ce qui n'est que l'effet de sa mauvaise administration, et loin d'ouvrir les yeux sur son abus, on condamne son usage; de là les préventions populaires qui le font proscrire comme toujours pernicieux. Ainsi, l'on se prive d'un des plus puissans secours dans une infinité de maladies et on persévère à en recevoir de mains qui les rendent tous dangereux.

Ce déplorable aveuglement fait des milliers de victimes, sans que rien puisse le guérir. Il semble qu'il y ait une conspiration générale contre la vie des hommes: de tous côtés la cupidité lui tend des pièges, et tout le monde coopère au succès de ses projets. Les poisons du charlatanisme ont par-tout des prôneurs. Par-tout l'audace meurtrière de l'empirisme trouve des protecteurs contre l'humanité qui en sollicite hautement la répression; elle a beau réclamer ses droits sacrifiés à un sordide intérêt, l'égoïsme rend sourd à sa voix, et ses accens douloureux se perdent dans les airs.

Et c'est parmi un peuple éclairé, sensible; c'est sous le régime des lois protectrices de l'ordre que l'anarchie la plus dangereuse de toutes, (comme dit Tissot) exerce ses ravages et ruine l'existence de la société entière par une effrayante dépopulation!

On ne saurait trop, sans doute, déplorer un pareil malheur. Il est d'autant plus grand qu'il est généralement peu senti. Les exemples les plus frappans sont perdus pour ceux mêmes qui en sont témoins. Qui croirait, si une longue expérience ne l'apprenait, que les hommes fussent aussi aveugles sur leurs plus chers intérêts?

Quelque difficile qu'il soit de leur faire ouvrir les yeux sur ceux de leur santé, gardons-nous cependant de dire comme certaines gens; *vulgus vult decipi, decipiatur*. Laissons le vil intérêt ou la lâche indifférence tenir ce langage; les médecins doivent être animés de sentimens plus généreux: leurs desirs ne doivent pas se borner au bien particulier, il faut qu'ils aient la noble ambition d'être utiles à l'humanité entière. Alors ils se sentiront pressés du besoin d'élever leurs voix contre le brigandage qui s'exerce, à son grand détriment, dans la médecine; ils saisiront toutes les occasions d'en signaler les dangers à l'attention publique; et si, par une malheureuse fatalité, leurs avertissemens sont inutiles, ils trouveront toujours dans leur cœur la récompense de leur zèle. C. Rouch, *D. M. M.*

Note du Rédacteur. Il est impossible que tôt ou tard *l'œil du maître* n'aperçoive pas les abus, et malheur alors aux coupables! malheur même à ceux qui les auront tolérés! Nous venons de parcourir les campagnes de la Beauce, et croirait-on que depuis trois mois un jongleur s'est établi à Bouville près Bonneval, et débite impunément, aux croyans des villages voisins, ses rêveries sur les phioles d'urines que ces bonnes gens apportent journellement au temple de l'oracle? Sans doute les urines sont un symptôme, mais il faut des yeux et de l'instruction pour lire dans un tel livre. Si un cabaretier vendait à fausse mesure, on déserterait ses berceaux; si un marchand vendait à faux poids, demain il serait saisi...... Mais ici il ne s'agit que de santé........ Et la santé est si peu de chose pour des malheureux qui n'ont que cela!! *Excoriare aliquis.....*

Heureux le pays où le plus libéral des arts est exercé par un médecin qui professe les sentimens contenus dans cette observation!

LITHONTRIPTIQUE.

Utilité de l'eau méphytique-alcaline dans la maladie de la gravelle et de la pierre.

La maladie de la gravelle et de la pierre, étant une de celles qui font souffrir nombre de personnes en plus ou moindre degré, et qui très-souvent à-la-fois nécessitent l'opération douloureuse et dangereuse de la taille, l'invention d'un remède pour diminuer cette maladie, et même détruire les pierres dans l'intérieur du corps, ne peut donc être que d'une grande utilité. Pour cet effet, le médecin *Benjamin Colborne*, à Bath, en Angleterre, a proposé, il y a quelques années, une eau alcaline fixe, qu'il appelle *aqua méphitica alcalina*, qui a si bien répondu à son attente, qu'il a guéri de cette maladie grand nombre de personnes: comme on en trouve les expériences, avec leur résultat, dans un ouvrage

de sir *William Falconner*, médecin de l'hospice, à *Bath*, sous le titre :

Annonce sur la faculté ou les effets de l'aqua mephitica alcalina, sur la gravelle, la pierre, et autres maladies qui affectent les voies urinaires. Cet ouvrage est traduit en hollandais par le médecin *J.-J. du Cloux*, Leide, 1796.

Le docteur *Falconner* s'explique sur l'invention ingénieuse et les parties constituantes de cet eau. Pag. 4 et 5, de la manière suivante :

« L'idée de l'*aqua mephitica alcalina*, est » venue à sir *Colborne*, en partie par l'observation de la faculté dissolvante de l'alcali, sur » les pierres urinaires, hors du corps ; mais surtout, par le changement de l'urine chez les » malades, faisant l'usage de l'alcali, qui, au » lieu d'être trouble ou sédimenteuse, devient » claire et d'une couleur naturelle. Mais parce » que l'usage d'alcali seul est très-difficile, tant » par son odeur désagréable et révoltant pour » l'estomac, que par sa qualité corrosive et cor- » rompante, et ses effets excitans sur le système » animal, et sur-tout sur les voies urinaires, il a » fallu trouver quelque ingrédient à ajouter, qui » pût se séparer après, et laisser à l'alcali la li- » berté de se combiner avec l'acide, qui contri- » bue à la formation de la pierre. Pour obtenir « ce but ; savoir : De prévenir la formation de » la formation de la pierre, ou la résolution de » la matière déjà combinée, il a paru à sir *Col-* » *borne* que *l'air fixe* remplissait cette indica- » tion, formant, avec l'alcali, un sel neutre, » doux, d'un goût agréable et non nuisible pour » l'estomac, d'une grande vertu contre la cor- » ruption, et si peu adhérent que l'alcali pou- » vait très-facilement se séparer de l'air fixe, » et se combiner avec un acide quelconque ».

On prépare cette eau de la manière suivante : on laisse digérer deux onces ou cent grains *de sel de tartre*, très-pur et sec, pendant vingt-quatre heures, dans une eau de fontaine très-pure, à la valeur de cinq bouteilles à vin dans un vase ouvert, en le remuant de temps en temps avec une spatule de bois ; on la décante doucement, de sorte qu'il ne passe rien de terreux ou autre sédiment. Ensuite, il faut saturer cette eau de sel de tartre avec l'air fixe, fait avec de la bonne craie concassée en petits morceaux, de l'eau et de l'acide sulfurique, de sorte qu'elle devienne d'un goût agréable. On fait la combinaison et saturation, en ramassant l'air fixe dans de grandes vessies qui ont dessous un robinet ; on place ces vessies ou des bouteilles remplies d'eau de sel de tartre, qui ont une ouverture en bas fermée par un bouchon. On les débouche et on laisse écouler une troisième partie de l'eau ; on presse l'air fixe des vessies dans les bouteilles, et on les laisse deux fois vingt-quatre heures, de temps en temps les secouant très-fort pour accélérer la saturation de l'eau et de l'air fixe. On en prend tous les jours une demi-bouteille au lieu de café et de thé ; savoir : le matin à jeun la moitié, et quelques heures après le dîner, l'autre moitié. On peut ajouter pour le goût et pour modérer le froid, un peu de lait chaud, et on attend, après l'usage de cette eau, une heure avant de prendre quelque chose.

Pour prouver la vertu de cette eau, je veux ajouter un rapport d'un malade même, donné dans un Journal périodique hollandais, *Algerm. Vaderl. Letterveseningen. Avril* 1803. Où il a dit :

« Après une forte maladie que j'ai éprouvée » il y a quelques années, je ressentis de temps » en temps des douleurs très-fortes de la gravelle. » Les médecins instruits m'ont fait faire usage de » médicamens différens pendant deux années, » tant pour adoucir et délayer les matières gra- » veleuses, que pour me fortifier et modérer les » douleurs des reins, qu'on pensait tantôt être des » douleurs de coliques, et tantôt des obstructions ; » j'ai fait beaucoup de mouvement, monté à che- » val, etc., mais avec tout cela, mon mal aug- » mentait et me rendait la vie ennuyeuse. Je » lâchai plusieurs tant petites que grandes pierres, » et après le moindre mouvement, j'urinais du » sang. Un de mes amis me conseilla l'usage de » cette eau artificielle de *Colborne*, et mon mé- » decin l'approuva après la lecture de l'ouvrage » du docteur *Falconner*. Il était le 14 octobre « 1798, ajoute-t-il, jour auquel je penserai » toujours avec grand plaisir, que je commen- » çai l'usage de cette eau salutaire. Je prenais

» par jour une demi-bouteille. Quelques semaines après, je sentais déjà du soulagement, » et en trois mois de temps j'étais parfaitement » guéri de toutes les douleurs de la gravelle et » n'urinai plus le sang, sans l'usage d'aucun autre » médicament ; et dans ces trois mois je n'ai lâché » qu'une petite pierre, qui était très-molle, et qui, » sans la moindre pression, se brisait. Depuis ce » temps jusqu'ici, je fais tous les jours usage de » cette eau salutaire, comme ma boisson ordinaire, au lieu de café et de thé, et je puis assurer que dans toutes ces années je n'ai jamais » ressenti aucune douleur de gravelle, ou symptôme de pierre, ni aperçu dans mon urine aucune pierre ou sédiment, mais, au contraire, » ma santé et mes forces se sont beaucoup accrues; » et, en vérité, l'expérience de moi-même et » d'autres m'a prouvé que cette eau, outre la » guérison de la gravelle, contribue beaucoup à » la santé du corps et à la gaîté, car il paraît » qu'elle résout et délaie les matières acides, » opère une bonne digestion et fortifie l'estomac » et les entrailles ».

Pour prouver la force de cette eau sur les pierres hors du corps, il a fait les deux preuves suivantes: Il prenait deux de ces pierres de la grosseur d'un grain de raisin et très-dures; il les mettait chacune dans un petit flacon. Il remplissait l'un avec l'eau méphytique, et l'autre avec l'eau pure et les bouchait. Huit jours après, il trouva que la pierre dans l'eau méphytique était disparue et dissoute, tandis que l'autre dans l'eau pure se trouvait encore entière, sans être diminuée. Pour établir la preuve, il ajouta à cette même eau méphytique, qui à présent a perdu déjà beaucoup de sa force, une autre petite pierre dure, et il trouva, après trois semaines, cette pierre aussi dissoute et disparue; et l'autre, dans l'eau pure, après quatre semaines, dans le même état.

Je peux ajouter à cette observation sur la vertu de cette eau méphytique, qu'un malade d'ici, qui, depuis quelque temps, a souffert beaucoup des douleurs de la gravelle, étant conseillé par un de ses amis de boire cette eau, après dix jours d'usage, a lâché plus de treize petites pierres, et se trouve presque sans douleurs.

J'espère que les médecins voudront bien faire des preuves avec cette eau sur leurs malades néphrétiques, et communiquer les résultats. Si on trouvait ce remède d'une aussi grande utilité chez d'autres, comme on l'a trouvé chez ces deux personnes qui me sont connues; alors on verrait bientôt diminuer, sinon disparaître, la nécessité de pratiquer l'opération de la taille, toujours incertaine, malgré le talent même des chirurgiens français.

KNEPELLONT, *Docteur en Médecine de Leyde.*

Note du Rédacteur. Nous avons respecté jusqu'aux germanismes dans cette intéressante observation, de peur qu'on nous soupçonnât d'en avoir altéré le sens.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXXI.) (249) (1er. Novembre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Christophe d'Acosta, fils d'un père Portugais, naquit en Afrique, et fut fait prisonnier en Asie, où l'amour de la Botanique l'avait conduit. Evadé de sa prison, il se sauva à Burgos, où il exerça la Médecine. Il a publié un *Traité des Drogues et des Médecines des Indes*, traduit de l'espagnol par Clusius, *in*-8°. 1593; une *Relation de ses Voyages aux Indes*, et le *Tratado en loor de las muggeres, y della Castitad.* Venise, 1592, *in*-4°.

Jacques Cornutus, Médecin de Paris, du 17e. siècle, a publié, en latin, une description des Plantes de l'Amérique. *In*-4°. Paris, 1635.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La saison a pris enfin son caractère automnal. Trompés par la beauté de la végétation, par le parfum des fleurs, les ardeurs du soleil, la pureté du ciel, nous rêvions encore l'été.

« Mais le songe a fini par un coup de tonnerre. En effet, le 21 à cinq heures du soir, sans prélude, après la plus belle journée, un grouppe de nuages blanchâtres a occupé l'orient de l'horison. Bientôt ces nuages présentent un immense rideau noir d'où s'échappent des éclairs et de longs sillons de foudre; à sept heures, une pluie abondante rend, pendant une heure, les rues de Paris impraticables. A huit heures, de violens coups de tonnerre se font entendre, et il tombe, en effet, dans la cour de la fonderie de l'Arsenal, au bout du jardin de M. Sonnini (le modeste et savant continuateur de Buffon), et dans la rue de la Cerisaie, sur une cheminée qu'il renverse. A huit heures et demie, trois autres coups de tonnerre presque instantanés avec l'éclair, pluie à torrens jusqu'à dix heures. Le thermomètre marquant 14 degrés au commencement de l'orage, était baissé de 4 degrés à la fin. Le ciel reste couvert toute la nuit, et le lendemain un ouragan impétueux déracine trois gros arbres du jardin du Luxembourg, et jonche de branches brisées la grande allée des Tuileries; c'est où s'est borné tout l'effort de cet orage plus

célèbre dans les fastes météorologiques par l'époque de son arrivée que par sa violence.

Les maladies ont perdu le caractère pernicieux et épidémique (1), qu'elles offraient aux environs de Paris, et le tableau nosologique est maintenant celui de toutes les années à la même époque. Ce sont des rhumatismes, des catharres, des flueurs-blanches, dont quelques-unes d'un mauvais caractère chez de jeunes personnes encore impubères, des ophtalmies, des éruptions cutanées, des engorgemens glandulaires. Il existe bien encore quelques fièvres intermittentes ; mais les vomitifs suivis des amers parviennent à les faire cesser assez promptement. Nous avons donné, avec succès, le long du rivage du Gros-Caillou, dans l'arrondissement confié à nos soins, un mélange d'absynthe, centaurée et œthiops martial en poudre, animé au moment de le prendre de quelques gouttes d'éther vitriolique; on l'administrait en trois prises à la fin du paroxisme et avant le retour de l'accès suivant. Un régime sage, une nourriture substantielle, un exercice modéré, et sur-tout la modération dans l'usage des liqueurs fortes et des voluptés, suffisent, en ce moment, pour conserver sa santé jusqu'au moment où l'air resserré par les glaces de l'hiver roidira la fibre et indiquera un changement dans la manière de vivre et de se conduire.

Les trois premiers jours de cette décade ont été très-beaux. Le tonnerre du 21 a changé le temps jusqu'au 24. La pluie a été remplacée alors par un ciel assez pur, mais obscurci chaque matin par des brouillards, chaque soir par des pluies légères. Au moment où nous écrivons (huit heures du matin 29), le soleil s'élève brillant sur l'horison, et promet le plus beau jour, mais de peur d'encourir la censure de l'épicier de Charenton (1), dont la lettre offre, en effet, un goût de terroir, nous nous garderons bien de céder au plaisir de le décrire, mais nous inviterons nos heureux abonnés à jouir de ce bienfait, le seul bientôt que les harpies du journal des Débats ne puissent pas souiller de leurs mains sordides.

M. S. U.

Depuis le 19 octobre jusqu'au 29 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig.

La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 16 d. $\frac{1}{10}$.

---

(1) Un journal imposteur a publié, un journal irréfléchi a répété qu'il n'y avait eu aucuns caractères *d'épidémie* dans les maladies des cantons avoisinant Paris, et delà les puériles dissertations sur le mot endémique et le mot épidémique, distinction qu'eut bien mieux su établir le premier écolier sortant des bancs. Mais que dira donc ce pauvre homme *cui vox clamantis in deserto*, si je lui cite une lettre précisément de celui dont il a invoqué l'honorable témoignage, de M. Lepage, membre de la légion d'honneur, curé de Maisons-Alfort, qui s'est conduit pendant ce fléau, avec un zèle vraiment apostolique, et qui m'atteste que « la vérité est tout ce que j'ai » dit, tant par rapport au nombre des malades, *qu'au* » *genre de la maladie épidémique*, et aux secours de toute » espèce que le gouvernement s'est empressé d'accorder... » Mais ajoute, le bon pasteur, il y a par-tout des gens » qui parlent sans savoir, et qui, mus par un intérêt » personnel, dénaturent les choses en les racontant ». Je ne crois pas être obligé de rien ajouter à un texte aussi précis d'un témoin oculaire, et ce témoignage vaut bien celui d'un écrivain obscur qui nous taxe d'ignorance, parce que nous voyons autrement que lui; de hardiesse, parce que nous sommes plus francs; d'orgueil, parce que flattés de ne pas lui ressembler, nous voyons chaque jour la cohorte de nos abonnés s'accroître de ses déserteurs honteux de s'être laissés prendre par la ressemblance *extérieure* d'un journal qu'il a voulu calquer sur le nôtre.

(1) (Journal de l'Empire, 24 octobre dernier). Il y a dix mois que la meute des débats me détacha deux dogues que je reçus de façon à ce que les rieurs ne furent pas de leur côté. Mais il paraît que la *rage* a gagné tout le chenil, et voilà qu'un vilain chien de *Malte*, *brun*, gros, court, sale, à l'oreille basse, l'œil éraillé, la crinière dégoutante, donnant la patte ou des coups de dent pour des gimblettes, sautant pour qui le paye, digne descendant enfin du chien d'Arezzo, s'avise de vouloir me mordre. Le moins qu'il lui en arrive sera d'y laisser ses dents. Je veux bien qu'il gagne sa curée, mais qu'il chasse par-tout ailleurs que sur mes terres. Il faillit il y a quelques jours mordre au sang un monsieur valant mieux que toute la meute, heureusement le grand maître intervint et dauba mon coquin. Aboyes, puisque c'est ton métier; mais ne mords pas ou j'invoque le grand maître.

Il est descendu dans son *minimum* à 4 d. $\frac{6}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 83 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 5 fois au S., 9 fois au S.-E., 3 fois à l'O., 6 fois au N.-O., 4 fois au S.-O., et 3 fois à l'E.

Premier quartier de la lune, le 7 novembre.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Le nommé Boudon, charpentier de moulins à eau, demeurant à Saint-Lazare-Lèves, près de Chartres, était gisant au lit depuis dix mois. Chaque mouvement était une douleur dont il rapportait le sentiment aux deux cuisses, depuis l'articulation du fémur avec les os du bassin jusqu'aux genoux qui étaient gonflés. Cet homme était très-brun, sec, athlétique, courageux, ardent à l'ouvrage. Il était resté plusieurs nuits à mi-corps dans l'eau pour raccommoder la vanne d'un moulin. Quelques douleurs rhumatismales s'étaient fait sentir quinze jours après. Il avait cherché en vain à provoquer des sueurs, enfin une impuissance complète de marcher sans douleur l'avait cloué au lit. Il se rappelait en outre que portant à dos, lui, huitième, un madrier de chêne pour le mettre en chantier pour des scieurs de planches, les sept compagnons, s'étant mal-entendus pour le jeter ensemble, lui avaient laissé tout le fardeau sur les épaules, et que la commotion qu'il avait reçue, jointe à la résistance musculaire qu'il lui avait opposée, avait été telle que l'impression de son pied dans le pré où la scène s'était passée, avait été de plus de deux pouces de profondeur.

Dans cet état, après mille moyens tentés tant de la part d'hommes de l'art que de commères, il m'appela; à la seule inspection des parties, me rappelant la pratique des anciens trop dédaignée des modernes, je jugeai que l'ustion seule pouvait rendre à ce malheureux l'usage de ses membres, et craignant, qu'effrayé par le sentiment de la douleur, il refusât de revenir une seconde fois à ce moyen, je me décidai à l'application simultanée de deux moxa. Un élève de mon Hôtel-Dieu, M. Hallot posa les deux cônes qu'il enflamma. Le malade supporta avec un courage héroïque cette double douleur dont l'une peut-être faisait diversion à l'autre, l'escharre formée tomba dans le délai ordinaire, ou en favorisa la chute par une incision cruciale; les deux plaies furent pansées avec un digestif et la charpie; le régime, sans être sévère, fut régulier; des légumes, peu de vin, excepté sur la fin du traitement qui dura deux mois. Au bout de ce temps, Boudon vint me trouver à mon Hôtel-Dieu avec son excellente femme qui ne l'avait pas quitté un seul instant pendant toute sa maladie ni même pendant l'opération, et lui avait prodigué les soins les plus touchans, et me fit le premier hommage de sa guérison en dînant avec moi. Cette cure a dix ans de date aujourd'hui; et depuis, il n'a éprouvé aucune récidive de douleur, ni de faiblesse.

M. S. U.

CORRESPONDANCE.

Monsieur, d'après le caractère effrayant qu'ont pris les fièvres depuis quelque temps, et les ravages qu'elles paraissent faire dans une grande partie de l'Europe, plusieurs journaux (et votre estimable Gazette de Santé, la première), ont cru devoir dénoncer ce fléau dévastateur, et s'occuper des moyens de le combattre avec avantage.

Vous parlez, monsieur, de chercher un de ces moyens en Italie, mais il y a déjà près d'un siècle qu'il existe en France; il y fût apporté en 1712, sur l'invitation de Louis XIV, dans une circonstance alarmante, où à peine ses armées étaient-elles au complet, qu'elles se trouvaient presqu'aussitôt réduites de moitié par les fièvres, les dyssenteries et autres maladies, sans que toute la médecine pût y trouver le moindre soulagement.

Vous parlez encore d'un remède anglais du chevalier Talbot, qui n'était qu'une préparation de quinquina, et que Louis XIV acheta, dites-vous, généreusement en 1677. Mais si ce remède anglais eut été de quelque service réel, ce monarque et ses médecins, l'ayant à leur disposition, se seraient-ils trouvés 30 ans après dans l'embarras désespérant que je viens de vous citer?

Ce fut par suite de cet embarras, et sur la proposition qui lui fut faite de la part du Roi, que M. le chevalier de Guiller se rendit de Venise en France en 1712, apportant avec lui une poudre purgative de sa composition, qu'il savait être infaillible contre les fièvres. » Les épreuves qui en » fûrent faites par les premiers médecins du Roi, » furent si heureuses, qu'ils déclarèrent dans leurs » rapports que *tous les malades à qui ils l'a-* » *vaient donnée en avaient été guéris, même* » *ceux manqués par le quinquina* ». Cette poudre envoyée ensuite dans les hôpitaux militaires, fut le salut des armées françaises.

Louis XIV toujours jaloux, comme vous l'observez, Monsieur, d'accueillir les talens, d'acquérir toutes les découvertes utiles, fit proposer à M. le chevalier de Guiller, de lui vendre ce remède; mais le Chevalier *en déclarant aux médecins du Roi, qu'elle était la plante et sa manière de la préparer*, les fit convenir que toute la bonté de ce remède dépendant des soins donnés à sa préparation, le public ne pourrait que gagner beaucoup à ce que celle-ci restât entre les mains de son auteur, toujours intéressé à la maintenir dans toute sa perfection. Le Chevalier supplia donc le Roi de permettre qu'elle demeurât dans sa famille, pour laquelle il réclama seulement la protection de Sa Majesté.

Cette grâce lui fut accordée, et le Roi voulut bien y ajouter la croix de Saint-Lazare, une pension et un brevet exclusif pour la préparation et la vente de cette poudre, » avec *la permission* » *de faire par-tout la recherche de sa plante,* » *sans pouvoir en être empêché, attendu* » *qu'il s'agit du bien et de l'avantage publics.*

Quelques années après, lorsque le chevalier de Guiller fut nommé par le Czar Pierre premier, son résident à la Cour de France, le brevet fut donné à son gendre, le chevalier de la Jutais, médecin, et ensuite à sa famille.

La *poudre royale fébrifuge* fut donc alors authentiquement reconnue pour le meilleur remède contre les fièvres, malgré que l'on eût depuis long-temps du quinquina, et l'ancien gouvernement le protégea toujours. Peut-être serait-ce aujourd'hui un bien pour l'humanité que le gouvernement actuel voulût en faire de même, puisqu'indépendamment de sa supériorité, la plante qui le fournit, étant *indigène*, on n'aurait plus besoin, pour la guérison de bien des maladies, d'avoir recours aux pays étrangers, et d'envoyer hors de France de l'argent qu'on peut aisément y conserver; d'ailleurs cet argent ne sort le plus souvent que pour nous apporter en place du quinquina, aujourd'hui très-rare, des écorces d'autres arbres qui peuvent être dangereuses; et comme le commerce admet tout ce qu'on lui présente, ce sont ordinairement les malades qui payent ces nouveaux essais.

La famille de M. de la Jutais, continue, Mr., comme sous les trois derniers règnes, de préparer cette *poudre royale fébrifuge*, et d'en aider avec succès les personnes qui y ont recours; mais la suppression de l'ancienne juridiction des premiers médecins du Roi la privant de la protection qui lui avait été assurée, elle se trouve aujourd'hui réduite à l'embarras mortifiant d'avoir à parler elle-même (et seule peut-être) en faveur de son remède; elle croit, au surplus, que la circonstance actuelle lui impose l'obligation de rompre un silence, qui déjà lui a été maintes-fois reproché; et les efforts bien louables qu'elle vous voit faire journellement, monsieur, pour venir autant qu'il est en votre pouvoir, au secours de l'humanité, lui donnent l'espoir que vous trouverez peut-être à propos de donner place à ce remède, parmi ceux que vous prenez la peine de recueillir, pour en faire part au public.

Pour vous mettre à même de mieux le juger, nous joignons ici un court traité des vertus de cette poudre dans lequel feu M. de la Jutais, mon beau-père, s'est plû dans ses derniers jours, (à l'âge de 91 ans), à placer quelques instructions en faveur des personnes qui ne sont pas de l'art, et s'est restreint, quant aux preuves, à ne présenter que celles émanées des premières autorités du temps, telles que les ministres du Roi, ses premiers médecins, et quelques autres.

Trouvez bon, monsieur, que pour la satisfaction de quelques-uns de vos lecteurs, j'ajoute ici que le *dépôt de cette poudre, à Paris, est actuellement chez M. Millerant, fabricant de chocolat, rue du Lycée, no. 1, près celle Saint-Honoré.*

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime due à l'emploi honorable que vous vous plaisez à faire de vos veilles, votre, etc.

Faming de la Jutais.

Marseille, 4 septembre 1807.

Monsieur, si la communication que je prends la liberté de vous faire peut, par votre canal bienfaisant, adoucir les maux cruels dont la moitié du genre humain est attaquée, mon but sera rempli. Ce n'est pas d'une cure merveilleuse que je veux vous parler, mais du mal de dents. Mon mari a été long-temps chirurgien à bord des vaisseaux de l'ordre de Malte : il a remarqué que presque tous les habitans de cette île avaient de fort belles dents, et qu'il ne lui est jamais arrivé d'en faire l'extraction à aucun homme des équipages Maltais sur lesquels il a servi pendant plus de vingt ans. Il a observé qu'à Malte les mères donnent à leurs nourrissons de la *fleur d'orange* à mâcher, dès qu'ils en ont la force; que les enfans, toujours entourés de cette fleur odoriférante, en portent continuellement à la bouche; que les adultes même, et sur-tout les femmes, se rincent la bouche le matin avec l'eau de fleur d'orange. Il semble en résulter que l'eau de fleur d'orange affermit les gencives, prévient la carie et conserve les dents. Je l'ai éprouvé moi-même; j'en avais de fort mauvaises, et j'ai eu le bonheur de les conserver toutes, en me rinçant la bouche tous les matins avec cette eau. Toutes les personnes de ma connaissance à qui j'ai communiqué mon procédé, s'en trouvent bien. Il n'a d'ailleurs rien de répugnant ou de dangereux, et il doit à ce titre entrer dans le code pharmaceutique de l'*Ami des femmes*.

Durante, veuve Carbinal,
chirurgien-major.

Epernon, 5 octobre 1807.

Non, Monsieur, on n'a rien exagéré en vous faisant part que dans notre Beauce nous sommes entourés d'un nombre infini de fiévreux. Je puis vous certifier que sur-tout dans la vallée qui conduit d'Epernon à Chartres, et de cette ville à Châteaudun, on rencontre souvent deux ou trois malades dans une seule maison, et que ceux qui n'ont pas eu recours au régime tonique que vous indiquez, en sont morts ou sont restés frappés d'obstructions interminables. J'en ai vu pour mon compte un très-grand nombre, et j'ai retiré un succès constant de l'emploi de bon quinquina donné à très-haute dose, associé, selon votre conseil, aux évacuans.

C'est également par l'usage du quinquina en décoction, en nature, en breuvage et en lavemens, c'est en soutenant le ton de la fibre par quelques cuillerées de Malaga, que j'ai guéri plusieurs fièvres pernicieuses qui nous ont également accueillis avec une fureur *épidémique*, et nous votons des remercimens au prince dont les leçons philantropiques vous ont mis à portée de nous donner d'aussi salutaires avis.

Dance, *chirurgien.*

Monsieur, le but de votre Gazette étant de faire connaître au public tout ce qui peut être utile à la santé, je vous prie de vouloir bien y insérer, que j'apporte des colonies une espèce de quinquina dont je puis assurer la bonne qualité et justifier la préférence que les médecins de ces contrées lui donnent même sur le rouge.

J'ai aussi des *graines de Malambo* de Carthagène d'Amérique, dont les vertus sont précieuses dans beaucoup de maladies, particulièrement dans celles qui affectent les personnes d'une constitution glaireuse. C'est d'ailleurs un des meilleurs stomachiques que l'on puisse employer en médecine. J'ai, de plus, du tamarin confit au sucre blanc, et de l'huile de Palma-Christi très-fraîche et bien préparée.

Mondeher, *ancien chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Domingue, hôtel de l'Espérance, rue du Mail*, nº. 14.

J'ai lu, Monsieur, dans le n.º 21 de votre instructive Gazette, que M. Quatremère-Disjon-

val annonce une *limonade minérale.* Je ne chercherai point à examiner jusqu'à quel point ce chimiste est l'inventeur de la boisson qu'il conseille, mais je vous avouerai que je fais usage, depuis quelque temps, d'une boisson composée par M. Gardinville, qu'il nomme *acide-végéto-balsamique*, et qui me paraît justifier sa dénomination, si j'en juge par le bien que j'en ai éprouvé, et par le soulagement notable que mon épouse a retiré de son usage dans un mal de gorge considérable occasionné par les chaleurs de cet été. Il est tel, que nous en continuons l'emploi par reconnaissance, que nous le préférons pour le goût et l'efficacité à la meilleure limonade, et que pour répandre ce bienfait, nous croyons devoir apprendre au public que M. Gardinville, apothicaire, demeure rue Saint-Jacques, n°. 172, vis-à-vis le Panthéon.

ALLEAUME.

« M. le cardinal Caprara et sept personnes de sa maison ont été empoisonnés, le 13 de ce mois, à Fontainebleau, par des champignons cueillis dans la forêt. S. Em. a été très-mal; elle est redevable de la vie aux soins du docteur Paulet. C'est à lui que l'on doit la connaissance de l'espèce de champignon qui a produit l'accident, et qui est la fausse oronge, l'*agaricus muscarius* des botanistes. Ce savant s'occupe, depuis plusieurs années, d'un grand ouvrage sur les champignons, qui sera accompagné de planches enluminées. Puisse sa prochaine publication prévenir le retour de ces accidens funestes! (Nous apprenons qu'il est sous presse).

NÉCROLOGE.

Chaque mois nous annonce la perte de quelque médecin honorablement vieilli dans l'exercice de son art. Montpellier a perdu Barthez et Broussonnet; laissons aux orateurs de cette école érudite l'honorable tâche de consoler les mânes de ces illustres morts. Paris vient de voir mourir MM. Bacher et Michel. Qui succédera à ces praticiens recommandables? Qui viendra inscrire leur nom sur la colonne de l'immortalité, et remplacer par son érudition, par son zèle, le zèle et l'érudition de ceux qui ne sont plus? M. *Bacher* tint long-temps la plume du journal de Médecine qu'il avait reçue de MM. *Roux* et *Vandermonde*, et qu'il légua à MM. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*, entre les mains de qui cette espèce de magistrature n'a point dégénéré. Son traité de l'hydropisie restera, ainsi que la mémoire de sa bienfaisance. Il est mort dans un âge peu avancé, le 21 octobre dernier, médecin de madame Mère, qui lui avait donné dans le docteur *Bouvier*, un coadjuteur digne de lui, par la déférence qu'il lui témoignait.

M. Jean-François *Michel*, docteur de la Faculté de Montpellier, natif d'Aniane, petite ville située près de cette célèbre université, fut l'élève et l'ami du docte Bordeu, qui, en 1757, l'attira à Paris, et lui confia une partie de sa clientelle. Il a été médecin de la cour sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, qui le pensionnèrent comme homme de lettres. Il est mort le 7 octobre 1807, à quatre-vingt-un ans, au sein de sa famille dont il était adoré, regretté d'une épouse excellente, de ses amis qui l'appréciaient, des pauvres dont il était le consolateur et l'appui.

Fortunate senex sit tibi terra levis ! !

BIBLIOGRAPHIE.

La multiplicité des matières nous a empêchés depuis quelque temps de mettre nos lecteurs au courant des ouvrages récemment publiés en médecine. Nous allons réparer cette omission en regrettant de ne pouvoir le faire avec l'étendue qu'exigerait le mérite de chaque ouvrage; mais de manière pourtant à guider le choix des acheteurs, et à justifier leur confiance en nous. A la tête de cette bibliographie, se présente une œuvre recommandable à plusieurs titres; c'est le recueil de *plantes usuelles, indigènes et exotiques, avec la description de leurs caractères distinctifs, et leurs propriétés médicinales*, par le docteur J. Roques, médecin de Montpellier, 6 et 7e. livraisons. A Paris, chez l'auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 17. Ces deux cahiers contiennent le camphrier, le cannellier, les capillaires, le caprier, la capucine, la cascarille, le cassier, la grande et la petite centaurée, le cerfeuil, le cerisier, le chardon beni et l'étoilé, la grande et la petite chelidoine, le chêne, le chevre-feuille, les chicorées, le chiendent, le chou rouge, les deux cigues, le citronnier, la citrouille, la clématite, le coclhearia, le coignassier, le colchique, la coloquinte, le concombre, la grande consoude, le

contra-yerva, le copayer, le coquelicot, la coque-lourde, la coriandre, le cormier, le cresson de fontaine, le cyclamen, la cynoglosse, le cynorrhodon, le cyprès, le dattier, le dictame, la douce amère. L'auteur a fait preuve d'une érudition à la fois agréable et instructive dans ces deux cahiers qui en effet offraient des détails heureux à l'écrivain de la nature, de la phisiologie, de l'histoire, de la poésie, au médecin enfin jouissant de toutes les qualités imposées àce titre. Les articles : camphre, cascarille, centaurée, chelidoine, ciguë, digitale, annoncent un praticien également instruit et réservé, comme les articles coignassier et dictame, décèlent un littérateur familier avec les auteurs classiques. On ne peut trop admirer la définition qu'il cite du dictamne par Virgile, tellement naturelle, qu'on ne s'aperçoit pas de l'effort qu'a dû couter la structure de la phrase botanique pour l'arranger en vers.

Puberibus caulem foliis et flore comantem
Purpureo. . . . .

Une remarque que nous faisons également avec plaisir, c'est l'occasion que ne laisse point échapper le docteur Roques, d'indiquer les plantes indigènes qui peuvent remplacer les plantes exotiques : telles sont la scille par le colchique, le dictame par la melisse, les dattes par les figues ; le quinquina même par l'infusion vineuse de camomille et centaurée animée d'éther etc. On ne peut que louer l'exécution de ses gravures qui sont d'une fidélité rare pour le trait et le coloris. Ce recueil offrira réellement un herbier médical complet qui joindra au mérite de donner l'image de la plante, celui de la conserver hors de l'atteinte des insectes et du temps qui altère toujours ses couleurs. Chaque livraison contient 24 plantes, et coûte 6 fr. pour Paris, 6 fr. 50 cent. pour les départemens. L'ouvrage sera composé de 500 planches rangées par ordre alphabétique ; et il en paraît déjà 168, dont la beauté d'exécution toujours croissante, assure celle de ce qui paraîtra, et cautionne le succès de l'ouvrage. Il paraît une livraison tous les 20 jours.

Nous avions annoncé dans le n°. 16 (1er. juin dernier), des *Mémoires de physique et de chimie*, d'une société distinguée. Le premier volume vient de paraître chez J. J. Bernard, quai des Augustins. Et il suffira de donner les noms de MM Humboldt, Gay-Lussac, Thenard, Berthollet, Biot et Descotils, pour présager aux sociétaires d'Arcueil, autant de lecteurs qu'il existe d'amateurs d'une des sciences les plus exactes à-la-fois et les plus attachantes. On distingue sur-tout dans ce 1er. volume, des observations sur l'intensité et l'inclinaison des forces magnétiques, un mémoire sur la bile, un travail sur les éthers, un autre sur la vaporisation des corps, etc. Mais il faudrait citer tous les titres ou plutôt les textes de chaque Mémoire.

Aphrodisiographie ou *le Tableau de la maladie vénérienne, etc.*, *in*-8°. broché, 4 fr. 50 cent., et 5 fr. 75 cent. franc de port; par Joseph CAPURON, docteur en médecine, de plusieurs sociétés savantes. A Paris, chez Croullebois, libraire de la société de médecine, rue des Mathurins, n°. 17. Cet ouvrage offre, dans un cadre étroit, l'extrait bien fait et purement écrit des différens traités de la maladie vénérienne. Il est terminé par une pharmacopée-syphilitique et une table analitique qui seront d'un très-grand secours pour les jeunes praticiens. Cet ouvrage doit réussir, et il peut suffire à ceux que le défaut de temps ou de fortune empêche de consulter une grande bibliothèque.

On trouve chez le même libraire, un petit traité de la *Fièvre pernicieuse*, par M. Raveneau, docteur en médecine à Avalon, qui ne pouvait paraître plus à propos. On y reconnaît l'excellente doctrine de Torti, et l'auteur a su, dans une très-courte brochure, prouver une haute érudition médicale et un grand talent d'observation.

Des monstruosités et bizarreries de la nature, etc., par G. Jouard, docteur en médecine, etc., t. 2. A Paris chez Allut, imp.-lib. du journal de l'Encyclopédie médicale, rue de la Harpe, n°. 93. Nous sommes bien fâchés de ne pouvoir revenir sur l'opinion que nous avons émise sur cet ouvrage, dans notre n°. 77 (21 août 1805), lors de l'édition de son 1er. volume, et nous espérions que le second pourrait nous faire rapporter cet arrêt que la vérité nous fait un devoir de confirmer. Mais aux preuves multipliées de son mauvais goût habituel, l'auteur a ajouté des détails orduriers qui font tomber le livre des mains, et nous ne citerons que les pages 56, 122, 221, etc., etc. pour ne pas abuser de la patience du lecteur.

On trouve chez le même libraire, maintenant rue de l'Ecole de Médecine, n°. 6, la *Nouvelle doctrine* de Brown, traduit de l'italien par J. J. Lafont-Goury, médecin, etc.

Enfin on s'abonne également chez lui pour *l'Encyclopédie médicale*, faisant suite au journal de la Vraie Théorie. Chaque n°. composé de 7 à 8 feuilles in-8°. paraît tous les mois ; l'abonnement coûte 12 fr. pour Paris ; et 16 fr. pour les départemens.

Consultation de Médecine de Barthez, etc., 2 gros vol. *in*-8°., 12 fr. et 15 fr. franc de port. Chez Léopold Colin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

C'est avec une juste défiance de nos forces que nous avouerons que nous avons présidé à cette édition de l'ouvrage le plus utile de l'un des premiers médecins de l'Ecole de Montpellier; mais nous avons cru servir le public en réunissant pour lui les conseils épars, et

donnés par ce grand praticien, à quelques membres de cette grande famille, et auquel chacun de ceux qui la composent, a un droit égal, puisque le prix en a été acquitté par chacun de ceux qui ont reçu ces conseils. Au reste, nous avons religieusement conservé le texte de l'hippocrate de Montpellier, et si nous avons joint à ces consultations quelques autres de MM. *Lamure*, *Fouquet*, *Bouvart*, *Lorry*, c'est, ou parce qu'elles présentaient un intérêt particulier, ou parce qu'elles offraient un point de comparaison avec celles de l'auteur de la *Science de l'Homme*.

Traité de l'Epidémie muqueuse qui régna à Gottingue en 1760, 1761 et 1762, par J. G. Rhœderer et C. G. Wagler, traduit du latin par F. G. Poulin, docteur de Montpellier, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon. A Lyon, chez *Reymann* et compagnie, libraires, rue Saint-Dominique, n°. 63. Ce petit ouvrage sera consulté avec fruit par les praticiens, au commencement d'une saison qui, depuis plusieurs années, affecte un type catharrhal-endémique; et on doit savoir gré au docteur Poulin d'avoir mis par sa traduction toutes les classes de la société à portée de connaître le mode de traitement d'une affection généralement répandue.

Observations pratiques sur les Maladies chroniques; par *J. Quarin*, médecin en chef de l'Hôpital-général de Vienne. Traduit par *Etienne Sainte-Marie*, docteur en médecine de l'Ecole de Montpellier. A Paris, chez *Crochard*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3. *In*-8°. 4 fr. et 5 fr. 20 cent.

La réputation justement méritée de cet ouvrage, le met au-dessus de l'éloge comme de la critique; et il est d'autant plus précieux, que la médecine française manque de bons ouvrages en cette partie de l'art de guérir.

Le même libraire vend, moyennant 2 fr. et 2 fr. 20c. *les Nouvelles Recherches sur les lois de l'affinité*; ouvrage indispensable à quiconque s'occupe de chimie, et veut être au courant de la science.

Le Guide des Mères, ou Manière d'allaiter, d'élever, d'habiller; de diriger leur éducation morale, et de les traiter de la petite-vérole; par *Hugh. Smith*, médecin, traduit de l'anglais par *Th. P. Bertin*, seconde édit. 1 vol. *in*-16, 1 fr. 50 c. et 2 fr. franc de port. A Paris, chez *Dantu*, impr.-libr., rue du Pont de Lodi, n°. 3.

Le succès de cet ouvrage en Angleterre présageait celui dont il jouirait en France; et nous n'observerons autre chose, sinon, qu'Hugh Smith sachant, dit le traducteur, qu'il parlait à des mères de famille, a voulu bannir de son ouvrage tous les termes de médecine qui relèguent ordinairement les ouvrages de cette espèce dans les bibliothèques des gens de l'art.

La Société médicale d'émulation de Paris va publier un *Bulletin des Sciences Médicales*, dont le mérite des rédacteurs et des sociétaires garantit le succès.

On s'abonne à Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3. Le prix de l'abonnement est de 12 fr. et 14 fr. par an. Il paraît une fois par mois.

Nota. On trouve également ces livres au bureau de la Gazette de Santé.

(*La suite à l'ordinaire prochain*).

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXXII.) (257) (11 Novembre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les anciens étaient moins scrupuleux que nous sur le choix des matières qui exerçaient leur esprit, et la pourpre épiscopale n'empêcha point un Prélat de traiter *ex professo* de cette cruelle maladie qui fait payer quelquefois bien cher les faveurs de la déesse d'Amathonte. On trouve dans un Recueil d'écrits sur cette contagion, imprimé à Venise, en 1599, un Traité et des Conseils *contra pudendagram*, par Caspard Torella, de Valence en Espagne, Médecin successif de plusieurs Papes, et Evêque de Sainte-Justine en Sardaigne, en 1487. Ce même Médecin a aussi donné un Traité d'Hygiène, ayant pour titre : *De Regimine seu Præservatione Sanitatis, et de Esculentis et Poculentis dialogus. In*-8°. 1506. Ce Saint Homme eût été de droit Membre de la Société des Gourmands et des Belles.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Ce qu'on ne peut trop admirer c'est l'harmonie avec laquelle se succèdent le caractère des saisons, et celui des maladies qu'elles font éclore. On a vu l'automne, à son début, offrir une température participant encore des ardeurs de l'été; aussi avait-elle retenu, pour les maladies, le type *pernicieux*, qui caractérisait les fièvres nées sous l'influence de la canicule; n'en déplaise à un folliculaire indocte, qui, donnant pour de l'éloquence ses philippiques des Halles, et pour des commentaires hippocratiques les ignobles délires de son étroit cerveau, croit nous imiter, parce qu'il nous parodie, et ose opposer sa petite opinion aux imposantes autorités de tout l'empire médical. Malgré ses clameurs ignorées, il n'en reste pas moins pour constant que les premiers nous avons signalé cette contagion et assigné son traitement et son préservatif (n.os des 11 et 21 août, 1er., 11 et 21 septembre); que de toutes parts ont retenti des avis simultanés qui, semblables aux échos, ont avec nous répété le mot *épidémie*, en bénissant le traitement que nous avons publié sur l'invitation d'un savant qui,

pour être étranger à la médecine, ne l'est point à l'art de guérir. C'est ainsi que les quatre *primamensis*, contenant les observations météorologiques et le tableau des maladies, tracés à Plaisance, par le professeur Mantenga, et envoyés au conseiller-d'état Moreau de St.-Méry, qui veut bien nous en aider, ont annoncé pour juin, des péripneumonies, des affections hépathiques et scorbutiques; pour juillet, des fièvres tierces, putrides et nerveuses; pour août, des dyssenteries et des *fièvres de Torti*, des hydropisies; pour septembre, des fièvres intermittentes. C'est ainsi que les rives de la Marne ont été tellement couvertes de fiévreux, que la petite commune de Maisons-Alfort a eu cent quatre-vingt malades, que Creteil en comptait davantage, que les environs de Troyes ont été ravagés par la contagion (lettre du docteur Voithier). C'est ainsi que des portes de Versailles à Dreux, Evreux, Nogent-le-Rotrou, Chartres, le Mans, Tours, tous les vallons et les bords des rivières comptaient en fiévreux le quart de la population (lettres des docteurs Bouriat, de Tours; Py, de Narbonne; Dance, d'Epernon; Cornat, d'Armentières; Bouch, de Saint-Benoît-du-Saut; Dufour, de Paris, etc.); tandis que les habitans des côteaux étaient exempts de ce fléau. Cette remarque importante est consignée dans plus de trente lettres de nos correspondans. Nous nous contenterons de citer les passages suivans, décisifs contre ceux qui mettraient encore en doute le caractère *épidémique* de ces maladies.

M. Boirot-Desserviers, D. M., nous écrit de Gannat (Allier): « Vous annoncez, avec juste » raison, que cette automne a signalé des endé» mies de fièvres pernicieuses, qui ont fini par » devenir des *épidémies* généralement meur» trières. Les médecins qui ont ordonné le quin» quina, joint aux évacuans, ainsi que vous » l'*avez le premier indiqué*, ont obtenu des succès étonnans; mais il en est peu qui aient » suivi cette marche: aussi avons nous dans nos » contrées à regreter une foule d'individus que » l'ignorance a conduits au tombeau........ elle a » emporté plus de deux mille personnes...... »

M. Cahagnet, médecin des hôpitaux de Montreuil-sur-mer, nous écrit: « J'ai eu occasion » de traiter beaucoup de maladies automnales; » elles ont pris le caractère de fièvres intermit» tentes; beaucoup étaient *pernicieuses*, en tout » semblables à celles de la Zélande. Les moyens » que j'ai employés m'ont parfaitement réussi; ce » sont ceux indiqués dans votre savante Gazette. » J'ai eu beaucoup d'opposans, mais le résultat a » couronné ma pratique. En effet, si les chaleurs » excessives, l'humidité de la nuit, les émana» tions marécageuses corrompent l'air, combien » les nuits froides qui succédaient aux jours brû» lans de l'été, n'ont-ils pas dû relâcher le sys» tème et nuire aux sécrétions........ J'ai la con» viction que c'est le contraste de la chaleur du » jour, de la froideur des nuits et de l'humidité » des habitations des vallées, qui a causé ces » nombreuses maladies, par la remarque que » j'ai constamment faite, que les riverains étaient » seuls infectés; tandis que ceux qui habitaient » des régions élevées et aérées en ont été exempts. » Cette maladie, au reste, *a été épidémique*, » et a présenté, dans bien des cas, une *conta» gion marquée*. J'ai vu *jusqu'à dix malades* » dans la même maison, atteints de fièvres per» nicieuses-malignes. Cette complication m'a paru » être le résultat des émanations des premiers » malades, puisque ceux-ci n'avaient présenté » que des symptômes de fièvres pernicieuses » simples. Dans le cas de trouble extrême, d'ab» sence de réaction, d'oppression du système » nerveux, j'ai employé le vésicatoire sur l'épi» gastre avec un succès merveilleux ».

Nous ne cumulerons point les citations pour confirmer la preuve d'une vérité reconnue par tous les praticiens des divers départemens, et que notre contradicteur a fort bien pu ne pas rencontrer dans son étroite clientelle. Mais il est doux de parler d'un péril passé et de rappeler les détails d'un danger, pour s'applaudir d'y avoir échappé. Une remarque plus consolante, et qui vient à l'appui de notre système, est celle qui vient de nous être transmise, et que nous publions avec le plus vif empressement: « Sur deux cent trente pen» sionnaires de Sainte-Perrine à Chaillot (dont » cent cinquante ont passé soixante-quinze ans!) » il n'y a pas eu un seul malade depuis quatre » mois et demi ». Nous livrons ce phénomène

aux méditations des petits savans qui nient l'influence de l'atmosphère sur le système nosologique. Nous croyons fermement, au reste, que si cette salubrité est due à la vitalité de l'air qu'on respire sur ces mornes, ces bons habitans la doivent aussi aux soins affectueux de leurs hôtes, à l'absence de toute inquiétude, au charme enfin d'une société qui offre plutôt un tableau de famille qu'une réunion d'étrangers. Pourquoi ne savons-nous pas profiter d'un exemple qui est sous nos yeux? Ces sages qui savent si bien économiser la vie, se lèvent à sept heures, déjeûnent à neuf, dînent à deux, goûtent à cinq, soupent à huit, se couchent à neuf heures. La conversation, la lecture, la promenade, une occupation de goût, se partagent les heures de ces heureux solitaires, qui, aux portes de Paris, semblent être retirés dans un port, d'où ils contemplent sans danger les orages, ou plutôt être posés sur ce plateau qui nous domine comme un phare pour guider notre navigation et nous offrir des modèles. On parle de longévité dans les cercles, on exige que les médecins guérissent et même qu'ils prolongent les jours, et on se refuse aux sacrifices qu'ils imposent, aux règles d'hygiène qu'ils prescrivent. On croit réparer une indigestion par une médecine, en ajoutant un mal à un autre, comme un faux dévot croit expier ses crimes par une fausse confession. On a repris tous les usages consacrés sous le régime monarchique, et le plus important de tous n'esf pas rappelé. Nous avons, dès il y a un an (n°s. 81 et 82, 1er. et 11 octobre 1806), signalé comme homicide l'heure actuelle de nos dîners, et nous répéterons cet avis jusqu'à ce qu'il ait été entendu. Comment veut-on qu'un seul repas dans lequel on engouffre avec voracité, sans choix, sans réflexion, toutes les viandes dont une table est chargée, et dont l'heure tardive étourdit plutôt qu'il ne satisfait l'appétit, puisse fournir à une bonne digestion et donner un bon chyle? c'est une curée que l'on se dispute, et non un festin auquel on s'assied tranquillement. Aussi, remarquez bien qu'il faut, pour relever l'estomac fatigué de ses prouesses, abattu par ces assauts, recourir à des recettes ignorées de nos bons aïeux. Un vin *du crû* coupé d'eau pendant le repas, un *rouge-bord* au dessert, quelquefois du café et une vie laborieuse suffisaient à exciter comme à contenter l'appétit; aujourd'hui il faut le wermouth pour le *coup d'avant*, la teinture d'absynthe pour le *coup du milieu*, et l'on voit le kari, le piment, la tomate, le raifort, se disputer le droit d'enflammer le palais de nos modernes Lucullus. Autrefois le commis, obligé de partager en deux parties le travail de la journée, attendait avec impatience le dimanche pour aller dîner avec sa famille à la campagne, s'il faisait beau, pour la conduire au spectacle, s'il pleuvait; aujourd'hui, Monsieur dîne à six heures seul au *restaurant*, et delà va admirer Brunet jusqu'à minuit, ou se ruiner au jeu, pendant que Madame donne un thé ou suit un cours de littérature, de danse ou de chymie.... Replaçons le dîner à deux heures, et ce désordre cessant, tout rentre dans l'ordre accoutumé. Dira-t-on que les déjeûners *à la fourchette* ont remplacé le dîner de deux heures? mais alors vous doublez la dépense en servant dès six heures un dîner splendide au lieu de deux plats de légumes servis à neuf heures. Un avantage inappréciable de cette réforme nécessaire, c'est que les spectacles ne seraient pas obligés de n'ouvrir qu'à sept heures pour ne fermer qu'à minuit, et cette considération n'est pas à dédaigner, sur-tout dans un pays dont le peuple semble avoir pris pour devise: *Panem et circenses*.

Depuis dix jours il a fait alternativement froid, sec, humide, du brouillard, de la pluie, du vent, du soleil. Le 29, le 30, le 31 octobre, brouillards et pluie. Le 1er. novembre a été très-froid et éclairé par un soleil douteux; le lendemain, pluie averse. Le 3, ouragan terrible. Le 4, le 5, le 6, pluie le soir et brouillard les matins: la Seine voit remplir son lit à vue d'œil; elle est accrue de trois pieds en cinq jours, et ses flots limoneux ont besoin d'être épurés pour fournir une boisson salutaire. Le 7, la température a été très-douce et très-humide; le soir le vent s'élève et amène une petite pluie. Dans la nuit du 7 au 8, tourmente affreuse. Le 8, temps nébuleux, vent, pluie.

Les maladies dominantes sont catarrhales et bilieuses. Ce sont quelques phtisies très-rapides, des hémoptisies et des flueurs blanches dues au relâchement de la fibre, des fièvres putrides participant encore du caractère pernicieux, mais

bien moins fréquemment qu'il y a un mois. On se tromperait bien si l'on concluait à des généralités des cas particuliers que nous avons rapportés sur l'influence de ce type. Nous annoncerons même avec plaisir que, malgré cette tendance adynamique, due, partie aux chaleurs extrêmes de l'été passé, partie à la température froide et humide qui lui a succédé, on n'a point observé cette année de fièvres de prisons, et nous croyons juste d'attribuer cette absence moins à l'influence de l'atmosphère, qu'aux soins plus actifs encore du Gouvernement, qui, comme la Providence, veille sans être aperçu. C'est à lui également qu'on doit la disparition depuis plusieurs mois des distributeurs sur les ponts, de ces billets opprobre de la médecine dont des charlatans usurpaient les fonctions, en promettant plus qu'elle. On observe beaucoup de maladies parmi les enfans.

M. S. U.

Depuis le 29 octobre jusqu'au 9 novembre la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{3}{12}$.

La moindre de 27 p. 7 lig. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 10 d. $\frac{8}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 3 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 77 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 1 fois au S., 1 fois au N.-E., 6 fois à l'O., 5 fois au N.-O., 19 fois au S.-O., et 1 fois au N.

Pleine lune, le 15 novembre.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Nous consignons avec plaisir le fait suivant, que vient de nous transmettre un jeune praticien zélé pour son état, autant pour être utile en recommandant un remède nécessaire, que pour encourager les efforts d'un de nos élèves, dont nous apprenons avec plaisir les succès.

« Monsieur, vous parlez, dans un de vos numéros, du bon effet de l'éther sulfurique pour faire rentrer les hernies étranglées. Le docteur Alibert, dans sa Thérapeutique, rapporte qu'en pareille circonstance, Charles-Ludwig Schmatz, médecin à Spirna, l'employa deux fois avec succès. Même bonheur vient de m'arriver dernièrement. Le 25 juillet dernier, à onze heures du soir, on vint me chercher pour porter des secours à un homme de quarante à quarante-cinq ans, d'un tempérament sec et bilieux, ayant depuis long-temps une hernie inguinale gauche, qui, depuis trois ou quatre heures, était compliquée d'étranglement. Je m'y transportai sur le champ. La tumeur était volumineuse et extrêmement dure; le malade éprouvait des douleurs atroces, des vomissemens fréquens; en un mot, tous les symptômes ordinaires à ces sortes d'accidens. Voyant que la réduction par le taxis était impossible, et ne pouvait que hâter le moment funeste de la gangrène de l'intestin, j'arrosai d'éther sulfurique la tumeur, et fis ensuite, sur toute son étendue, des frictions avec cette même liqueur, pendant dix à douze minutes. Je saignai ensuite le malade du bras droit, j'ordonnai bains, lavemens et cataplasmes émoliens; je dis au malade que dans quelques heures je reviendrais le voir, que je tenterais encore quelques moyens de réduction, et que s'ils étaient infructueux, je lui ferais l'opération. Rien de tout cela heureusement ne fut nécessaire : car je n'étais pas à dix pas de la maison, que cette hernie si dure, si douloureuse, rentra spontanément. J'avoue que je fus agréablement surpris d'un pareil résultat, et que je me promis que ce serait toujours ce moyen-là que je commencerais à employer en pareille occasion.

« On prétend, dites-vous dans votre dernier numéro, que la vaccine a naturalisé le croup en France, et donne une tendance habituelle à toutes les éruptions de la peau. Je ne partage pas plus que vous cette opinion, que je ne crois pas étayée sur des faits bien solides; mais cette réflexion m'engage à vous faire part d'une observation qui vous prouvera combien on doit être en garde contre les effets insidieux et funestes de cette cruelle maladie. L'année dernière, un enfant de Courville, âgé de quatre ans, fort, vif

de la plus belle carnation, et qui avait été vacciné dix à onze mois avant, fut tout-à-coup frappé de cette maladie, si souvent mortelle. Il était midi lorsque je fus voir l'enfant malade depuis quelques heures. Les symptômes ne me laissèrent aucun doute sur son état, sifflement aigu, suffocation presque continuelle, agitation extrême, yeux convulsifs, pouls très-rapide et se tendant comme une corde; je lui fis prendre de l'eau émétisée, il fit beaucoup d'efforts pour vomir, jetta de la bile, quelques lambeaux d'une substance membraneuse, et se trouvant guéri comme par enchantement, il passa toute la soirée dans la rue à jouer avec ses camarades. A minuit, les accidens revinrent avec la même intensité. Je mis deux sangsues à la partie supérieure et moyenne du cou, un vésicatoire au-dessous, je fis prendre de l'eau fortement émétisée à ce malheureux enfant; mais rien ne réussit, et il périt dans la même matinée. Vous voyez par-là, Monsieur, qu'on ne doit pas, dans ces sortes de maladies, se tranquilliser sur une apparence de succès.

J'ai l'honneur de vous saluer.

JOLIET.

Courville, 3 août 1807.

CORRESPONDANCE.

M. de Saint-Germain, passant par Grenoble, m'a beaucoup parlé de vous, Monsieur, en me demandant des nouvelles positives sur un être affecté d'une maladie singulière, dont une dame de cette ville vous avait entretenu. Il m'a assuré en même-temps que par une connaissance acquise du pouls, vous pouviez, presqu'avec certitude, assurer si une femme grosse accoucherait d'un garçon ou d'une fille. Je lui témoignai combien je serais satisfait de partager une telle découverte. Alors il me conseilla de m'adresser directement à vous, qui joignez à des talens supérieurs le mérite rare de faire part de vos découvertes, avec le même plaisir que vous servez l'humanité. Voilà ce qui m'enhardit, Monsieur, à vous prier de vouloir me dire à quelle époque de la grossesse vous tâtez le pouls d'une femme? quelles doivent être les qualités des pulsations? si celles du bras droit doivent différer du bras gauche? si un des côtés fixé assure le sexe de l'enfant, et s'il est d'autres symptômes qui laissent à peu près une certitude en ce cas? Voilà, Monsieur, la demande que vous fait, non un médecin, mais un amateur de toutes découvertes utiles au genre humain. J'ose espérer que dans un de vos momens de loisir, vous daignerez songer à ma requête, peut-être indiscrète. La bonté de votre cœur pourra vous la présenter sous un aspect plus flatteur.

DE CHALVET.

Grenoble, 36 mars 1807.

RÉPONSE.

Monsieur, je sais bon gré à M. de St.-Germain, mon ami, de me procurer l'occasion bien flatteuse de m'entretenir avec vous sur la connaissance que j'ai acquise de pronostiquer assez juste par la sensation du pouls, si une femme est enceinte d'un garçon ou d'une fille; j'ai puisé ce secret dans les œuvres immortelles d'*Hippocrate*, et il est consigné dans son livre V, aphorisme 48. Voici textuellement ses paroles :

Fœtus mares dextrà uteri parte, fœminæ sinistrà gestantur. J'ai toujours remarqué dans ma longue pratique, que le pouls était plus fort du côté où il y avait de la gêne ou de la maladie, soit dans la tête, soit dans la poitrine, soit dans le bas-ventre, et que dans les circonstances où l'une de ces régions était en grande partie ou totalement malade, le pouls était alors plus ou moins *dicrote*, et n'avait jamais un mouvement *isochrone*.

C'est d'après ces remarques que je me suis fort appliqué à toucher le pouls des femmes enceintes; lorsque je le trouve plus fort du côté droit, je pronostique un garçon; et une fille, si le pouls est plus fort du côté gauche.

Pour faire avec fruit cette expérience, il faut que la femme soit enceinte au moins de six mois, qu'elle soit bien portante au physique et au moral, qu'elle soit commodément posée, soit dans son lit, soit sur un fauteuil, que ses bras soient à demi-fléchis et ne portent point à faux; n'importe que ce soit à jeun ou après avoir mangé

qu'on fasse cette expérience, il suffit de la bien faire, de la récidiver au moins trois fois de suite, pour s'assurer de la justesse de sa sensation avant que de prononcer, et je pense que de cette manière il est difficile de se tromper.

BRILLOUET.

Paris, 12 avril 1806.

DES CURÉS-MÉDECINS.

Quelques personnes ont semblé désirer l'énoncé de notre opinion précise sur la compatibilité des fonctions de curé et de médecin, et se sont hâtées de la préjuger d'après le vœu souvent émis par nous, de voir exercer par les prêtres ce ministère de charité dans les campagnes. Nous devons à leur sollicitude une explication que nous aurions publiée avec plus de reconnaissance encore, si leur provocation avait été aussi franche, aussi à découvert que notre profession de foi. L'arrêt du Conseil d'Etat, approuvé le 8 vendémiaire an 14, par S. M. Impériale et Royale, au quartier-général de Strasbourg, porte formellement » que nulle loi ne défendant ce que la morale » conseille, il n'est pas besoin de mesures par» ticulières pour assurer aux ministres de la re» ligion, le tranquille exercice de leur ministère » de bienfaisance ».

Quel est le vœu de la loi? « Que les curés et » desservans donnent à leurs paroissiens malades » des conseils utiles pour leur santé....... » C'est-à-dire: qu'elle a fait aux ministres de l'Evangile un devoir plus étroit de la bienfaisance qu'elle recommande à tous les membres de la société. Mais elle n'a jamais entendu attribuer par là aux ecclésiastiques, le droit d'usurper les fonctions salariées d'une profession qui, payant au Gouvernement des droits de noviciat et de réception, doit être maintenue par lui dans l'exercice exclusif de ses fonctions. Aussi par ces mots « le » tranquille exercice de leur ministère de bien» faisance, » le Gouvernement a désigné leur administration *bienfaisante*, *gratuite* des secours indiqués par la charité chrétienne; mais elle ne les a point autorisés à recevoir le prix de leurs soins de quelque manière que ce fût. Payés par l'autel, ils ne peuvent demander à l'être pour l'exercice des fonctions qui sont de leur attribution sacerdotale, comme œuvre de charité, mais qui cessent de leur appartenir du moment qu'ils y mettraient un prix. Le Lévitique donne bien aux prêtres le droit de reconnaître la lèpre, et de séparer les lépreux du reste du peuple (chap. 13); il leur attribue bien la fonction d'offrir l'oblation de la femme déclarée immonde après son accouchement jusqu'au jour de sa purification; mais il ne les constitue point médecins du peuple d'Israël, et c'est pour les fonctions sacerdotales, et non pour l'exercice de la médecine, que les débris des victimes fournissaient la table des lévites, et que des dîmes et des prémices étaient prélevées sur les biens des douze tribus, pour assurer l'existence de celle de Lévi. Le texte même du Lévitique semble les éloigner formellement des fonctions médicales, puisque la loi leur défend de toucher aux choses immondes, et déclare telles plusieurs espèces de maladies. L'auguste Chef de la loi nouvelle donne bien l'exemple de la guérison des malades, mais non de leur traitement; car ses moyens étaient au-dessus de la nature, et malheureusement les prêtres d'aujourd'hui ne sont pas plus que nous dans la confidence de ces moyens. Nous ne voyons point, au reste, que ses premiers disciples, en se vouant au soulagement des malades, aient jamais attaché aucune rétribution à ce ministère de bienfaisance religieuse.

Il est d'ailleurs beaucoup de cas où la pureté du sacerdoce serait compromise par la nature des détails qu'exige l'exercice de la médecine. Une fille impubère, une jeune mariée iront-elles consulter un jeune vicaire, l'une pour s'initier aux mystères d'une éruption qu'elle ignore, l'autre pour lui confier ses doutes sur sa fécondité? Ira-t-il de ses doigts bénis confirmer par le toucher le pronostic que lui a inspiré l'aspect d'un ventre météorisé? Le principe si connu: *ecclesia abhorret a sanguine*, ne lui interdit-il pas les plus petites opérations chirurgicales, celles sans lesquelles il est impossible d'exercer la médecine, la saignée, les ventouses, les sangsues, les vésicatoires, l'accouchement même qui ne peut, sans une indécence révoltante, être exercée par le porteur

de la parole de Dieu? Non, en mettant dans cette discussion la sévérité et la bonne foi que son importance exige, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il est dangereux ou indécent de confier aux ministres des autels des fonctions dont l'effet ou les accessoires les mettraient continuellement en contradiction avec les saints devoirs qui leur sont imposés. Mais rien n'empêche que dans un village éloigné de tout secours, un pieux ecclésiastique appelé pour exercer son ministère évangélique, ouvre un avis utile en attendant l'arrivée de celui qu'une sage pratique, un exercice journalier, une méditation continuelle investissent d'une confiance méritée et de pouvoirs exclusifs d'exercer le plus difficile des arts. Qui dédommagera le chirurgien de village de son pénible et coûteux apprentissage, de ses courses infructueuses, de ses insomnies répétées, de sa vie errante, si ce n'est la considération publique et la reconnaissance de ceux qui peuvent payer ses soins? Le comble du bonheur serait la réunion dans un pays, d'un chirurgien praticien exercé et d'un curé théoricien studieux, qui consentiraient à s'éclairer de leurs lumières mutuelles. Nous connaissons deux petits cantons qui jouissent de ce bonheur, et leurs confians habitans y défient les coups épidémiques de la parque, qu'ils savent prévenir. C'est alors qu'un curé est un bienfait des cieux; c'est alors que la loi se plait à l'investir du droit de la bienfaisance, et nous n'avons pu prétendre autre chose que l'exécution du vœu de la loi.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Séance publique de la Société de Pharmacie de Paris.

Quand nous avons annoncé les questions du prix proposé par l'estimable et savante Société de Pharmacie, nous avons regreté de ne pouvoir désigner, aux amateurs du genre niais, le nom du rédacteur érudit de ce programme. Nous apprenons aujourd'hui que c'est *M. de Lunel*, secrétaire de correspondance, qui vient de faire imprimer un compte rendu des travaux de cette société, et une notice sur feu M. *Pia*. Nous nous croyons comptables à la reconnaissance publique du nom d'un savant qui fournit un argument de plus à l'opinion émise dans notre constitution, du danger pour certains esprits, d'admirer de trop près Brunet, et de transporter son idiôme dans leurs nobles productions. On dirait en effet qu'il sortait de voir jouer cet artiste sublime, lorsqu'il a tracé l'élégant galimathias qu'il présente au public. Nous avions le dessein de citer les expériences intéressantes et les analyses instructives de MM. Henri, Destouches, Vogel, Cadet, Boullay, Planche, Curaudeau, mais la plume de M. de Lunel les a tellement travesties qu'il est impossible de les reconnaître. On dirait qu'impatient d'entraves, le génie de ce secrétaire ait dédaigné de descendre à copier, car un discours de M. Parmentier, que l'on avait applaudi à la séance publique, parce qu'on avait eu la bonhomie de le juger aussi bien pensé que purement écrit, est, dans l'édition du secrétaire, rempli de licences grammaticales, dont il est évident que tout l'honneur appartient à M. de Lunel.

Au reste, nous ne parlerons plus des travaux de cette société recommandable, jusqu'à ce qu'elle ait décidé si c'est à l'esprit de ses séances, ou à celui de son secrétaire, que nos articles doivent être consacrés; et pour qu'on ne pense pas que nous sommes injustes, ou que nous voulons être crus sur parole, nous livrons à la méditation de nos lecteurs, quelques phrases prises au hasard dans le sublime amphigouris du *Pharmacogriphe*.

« Le philosophe qui, *dans ses méditations*, cherche à » se rendre compte des actions des hommes, a bien » sujet de s'étonner des louanges qu'ils se prodiguent » entr'eux, puisque la nature, *en les faisant égaux* » *pour leurs besoins*, leur impose des devoirs qu'ils ont » intérêt de remplir *à leur satisfaction réciproque*. Dans » l'état naturel, l'homme *dépend plus de lui que de ses* » *semblables;* mais la civilisation, *qui lui donne des* » *formes plus agréables*, le soumet à l'esclavage de plu- » sieurs passions qu'*il n'aurait jamais connues*. . . . .

» Cet ordre social, peu satisfaisant sans doute, fait » remarquer des actions *qui resteraient sans éclat, si les* » *hommes étaient plus parfaits;* mais puisqu'il en est » autrement, celui qui pratique ses devoirs *avec les* » *égards convenables* et toujours d'une manière utile au » plus grand nombre de ses semblables, mérite leur » estime. . . . . . »

On dit qu'un élève de M. Lunel a trouvé dans son nom cette épithète: LE NUL. Quelques amateurs invitent la Société de Pharmacie à réduire son secrétaire à son anagramme. Le mot alors vaudra la chose.

Cours de Médecine légale, judiciaire, théorique et pratique, etc.; par *J.-J. Belloc*, médecin-opérant. A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine, nº. 9. *In*-12; 2 fr. 25 cent., et franc de port 3 fr.

Cette espèce de manuel medico-légal est nécessaire à toutes les personnes appelées, par leurs fonctions médi-

cales, chirurgicales ou judiciaires, à faire des rapports, à constater des naissances, des décès, des empoisonnemens, des tentatives de sévices, enfin à jeter du jour sur les actions que l'iniquité veut dérober à la justice ; et on ne peut rien ajouter à l'approbation formelle que lui a donnée la société de médecine de Paris, le 27 nivose an IX, sur le rapport de sa commission.

Mémoire sur les Abcès ou Tumeurs purulentes en général; par *J.-M. Dupuy de Sainte-Julie*, docteur en médecine, ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon. *In*-8°. 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port. A Paris, chez *Brasseur* aîné, imprimeur, rue de la Harpe, n°. 93.

On ne peut trop recommander ce petit ouvrage, qui contient, en cent pages, les vues les plus saines sur la théorie des abcès et la pratique la plus simple pour leur guérison. Tout est médical, sage, érudit dans cet opuscule, qui devrait être dans les mains de tous les jeunes praticiens.

Elémens d'éducation physique des enfans, et de médecine domestique infantile, etc.; par *Ed. Prota*, docteur médecin en chef de l'hôpital militaire de Dijon, membre de plusieurs sociétés savantes. *In*-8°. A Paris, chez *Gabon*, libraire, place de l'Ecole de Médecine.

Ce traité est l'ouvrage d'un bon citoyen, d'un médecin sage, et le ton de bonne foi qui y règne doit le faire adopter par toutes les mères que n'aveugleront point les préjugés de l'ignorance ou les séductions du charlatanisme.

AVIS.

CHIRURGIE VÉTÉRINAIRE.

Le jury d'instruction convoqué par S. E. le ministre de l'intérieur, après un examen sévère des élèves de l'école d'Alfort, a jugé capables d'exercer leur art tant dans leurs départemens, que dans les régimens de cavalerie, MM. Vangeon et Roulleau, d'Eure et Loir; Vicq, de la Meurthe; d'Huimy, de l'Aube; Michotte, de la Dyle; Métayer, des Deux-Sèvres; Angéard, de l'Orne; Joffroy, de Jemmapes; Ganguet, de Maine et Loire; Jouet, du Morbihan; Marie, des Côtes-du-Nord; Bignon, de la Mayenne; Flandrin, de la Seine; Girard, de la Charente; Gravouel, de la Charente-Inférieure; Derangeon, de l'Allier; Caroly, de la Sarre; Le Roi, de la Somme; Coppicters, de l'Escaut; Ralichon, du Cher.

L'honnête Tripet, père d'une famille nombreuse, qui vit en été du produit des richesses de Flore, et en hiver des oignons de ses tulipes, narcisses, jacinthes et renoncules, qui sont pour elle les oignons d'Egypte, nous invite a annoncer que le mois de novembre est le terme de rigueur pour confier à la terre ces trésors, et que les personnes qui veulent jouir, dans leurs appartemens échauffés, du spectacle d'un printemps anticipé, trouveront chez lui, à un prix modéré, les collections les plus belles et les plus rares. Il demeure avenue des Champs-Elysées, n°. 18.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXXIII.) (265) (21 Novembre 1807.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies:

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
>
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Coronis fut aimée d'Apollon ; mais le plus beau, le plus éloquent des Dieux n'eût point une amante fidelle. Elle trahit le père des arts, l'ami des muses ; et ce fut un lourdaut, Ischis, frère de Poliphème, qui eut les honneurs de cette infidélité. La Malveillance (désignée ingénieusement dans le style allégorique de la Fable par le Corbeau) avertit de son malheur Apollon, qui, dans son premier transport, perça d'abord sa coupable maîtresse d'une flèche de son arc inévitable ; puis tira de ses flancs ensanglantés l'enfant dont elle était enceinte, et qu'il confia à Chiron. Ce fameux Centaure, instruit par la nature dans les propriétés médicales des plantes, associa son élève à ses connaissances. Et c'est à l'infidélité d'une femme, au repentir de son cruel amant, à l'éducation agreste du fruit de leurs tristes amours, que la médecine doit son origine et l'existence d'Esculape, son inventeur.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La Nature a quitté ses riches livrées d'automne pour prendre l'humide manteau de l'hiver, et le cercle retréci des jours nous rappelle de bonne heure au foyer domestique. La mélancolie dispose à la réflexion, voici le temps consacré à l'étude.... Charmons par elle l'absence des beaux jours, et loin de perdre dans de longs festins ou dans les chances convulsives du jeu un temps qui s'enfuit pour toujours, que de nos amusemens même naisse quelque chose d'utile pour nos semblables, otre bonheur actuel ou notre renommée. Si l'homme voulait considérer une fois les tristes résultats d'une vie désordonnée, il se convaincrait qu'il doit être sobre de plaisirs pour mieux les goûter, ardent au travail pour savourer son repos, studieux des anciens pour rencontrer une société vraiment digne de lui, enfin sage par calcul, s'il ne l'est par inclination ; mais la mode a décidé qu'il faut se gorger de mets indigestes, courtiser des femmes d'une santé équivoque, se ruiner au jeu, s'endetter pour briller, et ce n'est que quand l'expérience a dessillé nos yeux, en nous désenchantant des erreurs de la vie, que nous

faisons de vains efforts pour renouer les liens qui nous attachaient à elle. O vous pour qui j'écris ces lignes, tracées de bonne foi, mes jeunes collègues dans un ministère dont la plus longue étude ne peut révéler tous les devoirs ni trop éclairer les pénibles fonctions, mettez à profit l'ardeur de s'instruire, compagne de votre âge; et vous qui professez avec une fatigue honorable la médecine des campagnes, ne nous enviez pas un séjour dans la capitale, trop acheté par les distractions qu'il offre, et plus chèrement encore payé par les tentations auxquelles on succombe, que par les privations qu'il impose, à quelque degré de fortune qu'on soit parvenu. Vous exercez votre état avec confiance sur des hommes plus près de la Nature; nous avons à lutter ici à la fois et contre ses écarts, et contre les erreurs de l'art, ou plutôt l'ignorance de ceux qui l'emploient sans titre comme sans réflexion. Dans les grandes villes, les maladies ont un caractère particulier, ou plutôt leur caractère se complique de toutes les dégénérences des constitutions, de toutes les viciations humorales, de toutes les bévues de traitemens les plus contre-indiqués, des régimes les plus contraires, des variations atmosphériques les plus subites, des projets de conduite et des résultats les plus opposés, des habitudes les plus tyranniques, des affections les plus destructives. Dans cette saison, par exemple, une femme est prise d'un catharre; le lit, le repos la guériraient en douze heures : mais si elle a le malheur de tenir un rang dans la société, cette migraine tombe justement avec le jour de *sa soirée;* cent personnes sont condamnées à venir lui apporter en détail l'ennui qu'ils y reprendront en masse; et ce n'est qu'à plus de trois heures du matin, et après avoir fait les honneurs complets du salon, que Madame implorera sur son édredon le sommeil, qui fuit les alcoves dorées pour semer ses pavots sur les modestes couchettes de l'ouvrier laborieux. Elle se lève à midi, la tête prise d'une douleur violente, l'estomac tiraillé, la bouche amère, les membres fatigués, sans appétit; et l'on veut que les flueurs blanches, compagnes des mauvaises digestions et des affections morales, ne soient pas héréditaires chez les grandes-dames! . . . . . . On peut calomnier la Nature, méconnaître son empire, mais ses droits sont imprescriptibles, et le prince sous le dais, comme le pauvre sous ses haillons, demeurent ses justiciables.

Depuis six jours tout atteste la brumeuse influence de ce mois consacré aux brouillards, et qui eût justifié cette année son ancienne dénomination. Le 9 novembre a été sec et beau. Le 10, le 11, le 12 et le 13 ont été remarquables, en ce que chacun d'eux a vu lever une belle aurore, et s'est terminé par la pluie le soir. Le 14, le thermomètre est descendu, le matin, à *glace* et a signalé la véritable arrivée de l'hiver. Le 15, le 16, brouillards épais les matins, pluie tiède les soirs. Le 17 et le 18, giboulées froides, air humide. Le règne des catharres, des rhumatismes a commencé, et on compte moins de maladies, proprement dit, que de rechûtes des nombreux convalescens qui, ayant essuyé des fièvres *pernicieuses* traitées par le quinquina, ont négligé de se purger ensuite. Le remède spécifique dans ces affections, le quinquina, n'a point réussi dans ces récidives, et on s'est bien mieux trouvé de purgatifs acides, suivis de vin d'absynthe au matin, et d'extrait d'aunée avant le dîner. Quelques personnes guidées par une appétence particulière, ont fait un grand usage d'acides et sur-tout de limonade très-chargée, avec le plus heureux succès. Les femmes qui ont éprouvé par cette intempérie quelques désordres dans le tribut accoutumé de leur sécrétion mensuelle, ont fait un emploi avantageux des préparations martiales. La crue limoneuse des eaux a causé beaucoup de coliques, d'indigestions, de diarrhées, sur-tout parmi les étrangers. Une eau épurée, le vin pur, le quinquina, la décoction de rhubarbe ou de riz, l'eau-de-vie à petite dose, suivant les diverses indications, quelquefois l'ipécacuanha, ont remédié à cette incommodité peu dangereuse. Il est nécessaire de se vêtir plus chaudement, de prendre une nourriture plus savoureuse, de dormir un peu plus long-temps, de rechercher plutôt la qualité que la quantité des mets, de se défendre de l'impression des inquiétudes morales, d'éviter l'humidité, et de faire un exercice plus actif.

Malgré l'humidité dominante en ce moment, on s'attend à un hiver rigoureux, et le Journal des Deux-Sèvres a fondé ce présage sur le départ

prématuré des oiseaux de passage. Ce pronostic, qui n'est point inconnu des cultivateurs, a fait l'objet d'un traité très-curieux du docteur Ecmarck, intitulé : *De Migrationibus avium ;* et il est plus aisé de le ridiculiser que d'en contredire l'expérience ou d'en expliquer la théorie. « Les » agriculteurs, les jardiniers, et peut-être les mé» decins, dit le docteur Guillemeau, de Niort, » de qui nous empruntons ce passage, pourraient » en tirer un parti très-avantageux, soit pour les » semailles, les plantations, la rentrée des plantes » dans les serres, soit pour découvrir la termi» naison approximative d'une constitution médi» cale et la naissance de celle qui doit nécessaire» ment lui succéder. C'est ainsi que le pouliot ou » chantre, et le cochevis ou alouette hupée, en » arrivant immédiatement avant le développe» ment des feuilles des arbres et lorsque les fortes » gelées sont passées, nous indiquent le point » de jonction des fièvres inflammatoires avec les » fièvres pituiteuses; ce qui constitue le genre » appelé affections catharrales. . . . . . Ainsi, l'hi» rondelle de cheminée, qui arrive huit jours plus » tard que l'autre, paraît au moment où la bile » commence à se mêler à nos autres humeurs; » l'arrivée du coucou annonce à la fois les beaux » jours de l'été et les fièvres bilieuses, comme le » passage du pinson des Ardennes et du canard » souchet signalent les grands froids de l'hiver et » les fièvres inflammatoires. . . . . Les agriculteurs » ont poussé jusqu'à la certitude ces observations; » par exemple : la fauvette d'hiver annonce par » son retour les semailles du froment et la rentrée » des orangers dans les serres ; le martinet noir et » les cailles indiquent la fin des gelées ; les cris du » geai, du paon, le babillage de la pie, le *plieu* » du pivert, le *coho* du chat-huant sont un signe » certain d'une pluie prochaine . . . . On a » reconnu que lorsque la corneille noire fait son » nid dès le mois de janvier, les fleurs, qui ne » devaient briller qu'en mai, paraissent en avril ; » que lorsque les sarcelles et les oies sauvages » arrivent en abondance, c'est un signe que l'hi» ver sera long; et que l'arrivée des cignes dans » nos contrées présagent un hiver très-rigoureux » dans le Nord. . . . . . Car nous ne pouvons dis» convenir, remarque le médecin observateur » que nous citons avec plaisir, que ces petits ani» maux ne soient doués d'une prescience qui les » instruit long-temps à l'avance des vicissitudes » de l'atmosphère, et qui les avertit de se disposer » à quitter en tel ou tel temps les lieux où ils ont » vu s'écouler les beaux jours de l'été. La folie » religieuse de augures était originairement fondée » sur des observations naturelles et très-sages, » mais on en abusa . . . . . » Nous cessons à regret cette citation, dont les principes sont consacrés par l'expérience, en formant le vœu que les érudits le consultassent davantage quand ils rédigent leurs annuaires, souvent plus erronés ; peut-être de cette réunion verrait-on naître l'art de prédire l'avenir, qui n'est, après tout, que celui de poser un miroir devant un corps qui s'avance, et d'offrir son image à ceux qui ne voient pas encore l'objet qui le fournit.

M. S. U.

Depuis le 9 novembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{7}{12}$.

La moindre de 27 p. 7 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 9 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 1 d. $\frac{2}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 86 d. $\frac{1}{4}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 5 fois au S., 3 fois au N.-E., 4 fois à l'O., 3 fois au N.-O., 3 fois au S.-O., 4 fois au N. et 7 fois à l'E.

Dernier quartier de la lune, le 22 novembre.
Nouvelle lune, le 29.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

UN MOT SUR LE DOCTEUR GALL.

Et nous aussi nous avons vu le docteur Gall, et si la science de son illustre prédécesseur, Lavater, n'est point vaine, nul homme n'annonce plus de droit à la confiance, par la franchise de sa physionomie, la bonne foi de ses communications, la simplicité de ses manières et la pro-

fondeur de son érudition anatomique. Un Journal, pour qui la calomnie est une bonne fortune, l'injure une occasion à saisir, la guerre aux sciences un devoir, et qui semble avoir assis un impôt sur la crédulité publique, a exhumé, dans un triste Feuilleton, toutes les rêveries débitées autrefois pour ou contre le libre arbitre, les idées innées, la prédestination; comme si, désespéré de n'avoir pas figuré dans les débats de Jansénius et de Molina, le rédacteur de cet article s'était applaudi d'une circonstance qui lui fournissait le moyen de faire parade de son théologisme; il n'a pas vu, ce champion maladroit d'une cause abandonnée, que réveiller ces sinistres querelles, c'est rallumer un brandon mal éteint; et que s'il peut délirer impunément sur les mystères des coulisses, il lui est défendu d'occuper le public de ceux d'un ordre aussi élevé. En un mot, et pour terminer une discussion dangereuse, il ne s'agit point de savoir quelles conséquences résultent d'une immuable vérité, pour proclamer que cette vérité existe; mais il faut examiner si elle existe en effet. Si elle n'existe pas, toutes les objections pour ou contre ses conséquences tombent avec la preuve de la non-existence du principe. Une fois ce principe reconnu (et *sub judice lis est*), ceux-là seuls seront coupables, qui, d'un principe constant, irrévocable, déduiront de dangereuses conséquences, outrageront la divinité sous prétexte de la défendre, l'humanité sous prétexte de la protéger; et c'est ce que s'empressera de faire la tourbe intolérante des Débats, qui, si une main ferme ne tenait le fanal qui nous guide, nous ramènerait bientôt aux siècles de la terreur et de la barbarie. Le Gouvernement a admis le docteur Gall sur le sol Français; de quel droit, prenant une initiative insolente, le Journal des Débats décide-t-il que ses cours seront anti-religieux? Et pour citer à M. de Saint-Victor, auteur de cet article au moins impolitique, un exemple à sa portée, nous lui proposerons la solution de ce petit argument : Chaque mouvement musculaire est subordonné à la volonté de l'ame, qui en même temps qu'elle a la faculté de mouvoir un membre, a celle de restreindre ce mouvement. Par exemple, M. de Saint-Victor avait reçu de la complaisante nature une main très-agile pour conduire une plume; mais l'organe du génie était peu prononcé, celui de l'amour-propre excessivement développé; l'éducation eut aggrandi l'un en comprimant l'autre, et il jouissait d'un succès dont nous n'avons eu que l'*espérance*. De même que la semence du talent, le germe d'une passion ne se développe qu'autant qu'il n'est ni contrarié par quelque obstacle (1), ni comprimé par l'éducation, qui, n'en déplaise à M. N. n'a fait de lui qu'un théologien obscur, quand elle aurait pu en faire un poète médiocre. Socrate, qui valait un peu mieux que M. N., avouait qu'il était né voleur, brutal, impudique; mais que l'éducation avait corrigé ces vices. Le modèle des Rois, Henri, le Grand Henri fait dans ses lettres à Sully, la confidence qu'il avait reçu en naissant le germe de tous les crimes; et en vérité les aveux de tels hommes valent bien les homélies du frère Saint-Victor.

Au reste, le docteur Gall va professer publiquement. Déjà il a consigné une découverte anatomique, qui fait le plus grand honneur à son génie d'observation; c'est que la substance médullaire ou plutôt nervale du cerveau est placée, dans chaque animal, le plus près possible de l'organe qui, chez lui, est le plus actif, et quelle sert individuellement; ainsi il est voisin des yeux dans l'oiseau, du nez dans le chien, de l'oreille chez le lièvre, etc.; tandis que chez l'homme il est placé de manière à correspondre le mieux au service de tous les organes qu'il exerce avec une égale supériorité. Et si, dans cet hommage rendu à la sagesse du Créateur, on voit encore

(1) Les obscurans ne veulent pas entendre que l'organe ne se développe, dans l'enfance, qu'autant qu'on favorise son expansion en ne contrariant pas le penchant qu'il indique; ils ne voient pas que quoique son réceptacle soit osseux, il n'acquiert de prédominance que quand il n'est pas arrêté dans cette expansion. Loin donc que la découverte du docteur Gall soit dangereuse, c'est un guide à consulter pour réprimer un vice naissant, pour favoriser une inclination heureuse, en dirigeant l'éducation conséquemment à ces indices. Quand Locke et Condillac nièrent les idées innées, on cria à l'impiété; et la même secte fait aujourd'hui le procès aux sensations originelles du docteur Gall, qui, le premier, a su les reconnaître dans l'autopsie des fibres du cerveau, qu'il *dévide* au lieu de les disséquer.

du matérialisme, je consens à trouver du génie dans les poésies de Saint-Victor.

M. S. U.

HYGIÈNE MILITAIRE.

Monsieur, les avis salutaires que vous adressez à toutes les classes de citoyens, m'ont fait espérer que vous voudriez bien donner un moment d'attention au projet ou plutôt à l'idée que j'ai l'honneur de vous soumettre, et qui me paraît au moins susceptible de discussion.

L'occupation du nord de l'Allemagne par les armées françaises, paraissant devoir durer au moins jusqu'au printemps prochain, j'ai cherché avec tout l'intérêt qu'inspire une telle réunion de braves, les moyens de préserver nos soldats des rigueurs du froid ou d'une pluie glacée, qui, paralysant leurs membres, peuvent causer des rhumatismes et même une mort subite aux factionnaires qui, dans les postes avancés, n'ont pas de guérites.

Je crois qu'une capote faite en toile imperméable, d'après le procédé de M. *Desquinemarre*, remplirait le but utile qui m'occupe. Comme il n'en faudrait que dans les corps-de-garde, pour les distribuer aux hommes de faction, cette dépense serait extrêmement modique, comparée aux avantages qui en résulteraient. Si on joignait à cette précaution l'usage d'un chausson de cette espèce, qui interceptât l'humidité du soulier, je pense qu'il ne resterait rien à désirer sur cette partie de l'*Hygiène Militaire*.

Convaincu avec toute la France, Monsieur, qu'offrir au Héros vainqueur les moyens de conserver la santé des braves qu'il conduit à la victoire, c'est obéir à ses désirs; j'ai pensé que vous ne dédaigneriez pas le faible tribut de ma pensée, et que vous voudriez bien y donner quelque attention.

BONNET DE COUTZ.

P. S. J'avais déjà proposé de donner au soldat un gilet de laine, pour prévenir la répercussion de la sueur : et ce moyen, fondé sur l'expérience des différens peuples, mais présenté trop tard l'année dernière, est maintenant sous les yeux du ministre, et soumis à sa décision.

Note du Rédacteur. On ne peut trop applaudir au zèle philantropique de M. Bonnet de Coutz, déjà connu par plusieurs écrits respirant le patriotisme le plus pur et le plus éclairé; mais, puisqu'il appelle notre attention sévère sur un objet aussi grave que l'Hygiène Militaire, et digne de toute la méditation du médecin enflammé de l'amour de son pays, nous lui avouerons, avec la bonne foi qu'il provoque, que son projet nous a inspiré quelques idées plus étendues pour assurer un isolement plus complet de toute espèce d'humidité, cause principale du découragement des armées en marche, et du dépérissement successif de la santé des troupes dans les cantonnemens. Notre moyen, aussi simple qu'économique, se borne à garantir la tête et les pieds; et nous croirons avoir fermé la double porte aux maladies, si nous obtenons l'exécution de ce que nous ne présentons ici qu'après plusieurs essais heureux et la conviction de son succès. Ajoutons que ce moyen, très-convenable aux militaires, l'est également aux habitans des campagnes, dont les travaux doivent s'exécuter indépendamment des vicissitudes des saisons et des intempéries de l'air; tels que les laboureurs, les vignerons, les rouliers, les chasseurs, etc.; à plus forte raison conviendra-t-il aux habitans des villes, que des voyages ou des occupations pénibles exposent de même aux injures de l'atmosphère. Voici notre projet :

Chaque soldat serait pourvu, pour les quatre mois d'hiver, de deux paires de chaussons de toile rendue imperméable par le procédé de Desquinemarre, et de deux paires de souliers de cuir, également imperméables par le procédé de J. Nebel-Crepus; ces deux dépenses monteraient à 16 fr. Il lui serait en outre donné un chaperon de toile imperméable, ajusté de manière qu'il couvrît complettement les épaules, et qu'en cas de pluie le collet formât un capuchon embrassant exactement la tête, recouverte d'un casque ou d'un chapeau; ce chaperon doit coûter au plus 4 fr. Ainsi, pour 20 fr. on aura mis chaque soldat hors d'atteinte des effets de la pluie, de la neige, du brouillard, de la boue. Et notez que ce ne sont pas 20 fr. de plus, car il faudrait toujours, si l'on n'accorde point de souliers de

cuir imperméable, donner des souliers de cuir tanné à l'ordinaire, coûtant 5 francs la paire, et qui, résistant bien moins à l'effet de l'eau que ceux imperméables, ne seraient pas remplacés, pour l'hiver, par trois paires du prix de 15 fr., qu'il faut distraire des 20 demandés ici. Ajoutez encore que la pluie détériore le chapeau, l'habit, le linge, et qu'ainsi les 5 fr. d'excédent sont bien gagnés en économie par la conservation de ces objets au moyen du chaperon. Nous n'avons point parlé du motif le plus décisif, celui qui seul a inspiré notre article, la conservation de la santé, qui résulte de cette double barrière opposée à l'humidité, et dont la perte coûte des sommes immenses dans les hôpitaux. Rien n'empêche, au reste, que chaque compagnie fasse l'acquisition d'une capote destinée à ses factionnaires. Un bien léger accroissement de dépense au projet que nous proposons, completterait la toilette hygiénique du soldat, et ferait, à peu de frais, de nos troupes, l'armée la mieux vêtue, comme elle l'est déjà le plus commodément pour l'exercice, ce serait le shako substitué au chapeau, et la bottine au soulier. Ainsi vêtu, le soldat français braverait toutes les intempéries de l'air, tous les obstacles des routes les plus dégradées par la pluie; comme il brave déjà, en chantant, les périls les plus redoutables, les dangers les plus évidens. On permettra ces réflexions à un ancien médecin militaire, qui a observé que le découragement, l'humidité, les rhumes, les rhumatismes, peuplent plus les hôpitaux que les maladies véritables.

BOTANIQUE INDIGÈNE.

« *Hedera-helix*, lierre : feuilles ovales, lobées, quelquefois palmées, *m.* Cet arbuste éprouve des changemens marquans suivant l'âge. Il rampe dans son enfance; il grimpe dans l'adolescence, il est stérile. Dans l'âge viril, ou le *medium* de la vie, il est arbosescent; il se passe de tuteur; il porte alors des fleurs et des fruits. Ainsi l'homme... Le hasard a fait découvrir que les baies de lierre étaient émétiques. « Environ l'an 1684, dit le doc- » teur Montresse, je vis une demoiselle âgée de » trente ans, qui faisait aussi des mouvemens ex- » traordinaires, des contorsions...... plusieurs, » même des médecins, la crurent ensorcelée.... » Un sergent prenant compassion de l'état déplo- » rable de cette fille, dit à sa mère de prendre des » baies de *lierre*, de les faire sécher, de les mettre » en poudre, et d'en faire prendre à la fille une » dragme. A peine l'eût-elle prise, qu'elle vomit » salamandres, têtars, etc. ». *Voy.* Histoire extraordinaire, par M. *Montresse*, médecin. Toulouse, 1695, pag. 81—112. Voilà une propriété émétique reconnue dans les baies d'une plante indigène, qui, peut-être, pourrait remplacer l'*ipécacuanha*. C'est aux médecins des hôpitaux à la vérifier avec prudence, et à faire faire des progrès à la matière médicale ».

Note du Rédacteur. Cet article est tiré d'un manuscrit inédit, intitulé : *Flore des environs de Toulouse.* L'auteur, médecin non moins érudit que bon citoyen, a prévenu le vœu que nous émétions dans les nos. XXVII, page 223, et XXVIII, page 226 de ce Journal, en se livrant dans son département à la recherche des plantes utiles en médecine; et pour mettre à profit la comparaison qu'il nous fournit, n'est-il pas vrai qu'on peut être conduit au succès dans cette recherche par l'aspect de la plante qu'on examine et sa ressemblance avec telle autre plante exotique qu'on veut remplacer; par exemple, la racine du Brésil, l'ipécacuanha, est un végétal résineux, d'un goût nauséabond, d'une saveur âcre, ayant une écorce très-épaisse relativement à sa grosseur, de couleur brune, grise ou blanche. Il était inconnu avant l'an 1686; et sûrement bien avant son emploi, on savait bien faire vomir sans tartre stibié. Il est même à peu près prouvé (*Voy.* Recherches sur les diverses espèces d'ipécacuanha, no. 64 du Journal des Sciences de la Société Philomatique, par M. *de Candole*); il est, dis-je, à peu près prouvé que la poudre d'ipécacuanha qui se vend dans le commerce et s'emploie en médecine, est le résultat de plusieurs racines ou de la famille des *rubiacées* ou de celle des violettes, ou de celle de quelques *apocinées* ou d'*euphorbes* ou de *crustolles*, souvent mélangées à des doses inégales, et sans égard à la vertu plus ou moins vomitive de chacune d'elles. Eh

bien, ne serait-il pas préférable de reconnaître et fixer les propriétés émétiques d'une plante indigène qu'on n'aurait nul intérêt à falsifier? et n'est-on pas conduit à soupçonner cette vertu chez les plantes dont la couleur, la cassure offrent quelqu'analogie avec celle qu'on veut remplacer? Sans sortir de l'exemple cité, ne doit-on pas croire qu'une plante que sa résine défend de la rigueur des hivers et conserve au milieu des plus âpres frimats, doit posséder une vertu purgative, ainsi que l'a prouvé l'*Hedera-helix* du docteur Montresse? Une autre réflexion qui naît naturellement de l'extrait de l'ouvrage du professeur T., c'est que c'est sur-tout aux médecins des hôpitaux qu'est confiée l'utile mission d'éclairer les nationaux sur les richesses médicinales de leur sol; non que la vie des malades confiés à leurs soins soit moins précieuse que celle des favoris de la fortune, mais parce que dans ces pieux asyles les prescriptions sont plus exactement exécutées, plus soigneusement administrées; parce que les occasions d'observation des mêmes maladies y sont plus fréquentes, et parce que le malheureux, dont la santé est l'unique bien, consent plus volontiers à ce qu'on tente quelque moyen nouveau pour la lui rendre dans les cas désespérés.

AVIS AUX BUVEURS D'EAU.

M. Cuchet vient, par une circulaire, de mettre en garde le public contre les manœuvres de ses ennemis. Eh! qui n'en a pas quand il s'occupe du bien général ou s'il obtient des succès! Il n'est sorte de tactique que n'aient employée, pour déconsidérer son heureuse découverte, les porteurs d'eau sale, qui voudraient bien que M. Cuchet ne fît que de l'eau claire; mais qui ne voudraient pas qu'il en eut le débit. Tantôt c'est une cuisinière qui, soudoyée par eux, introduit dans la fontaine de la viande corrompue; tantôt un portier, séduit par leurs offres, qui substitue de l'eau de puits à celle des filtres épuratoires. Et Dieu sait les coliques mises sur le compte des moyens d'épuration. Une autre fois, on jette du savon, des herbes balsamiques, quelquefois des substances aromatiques, mais non moins odorantes, *an dolus an virtus*..... Mais, en dépit de la malveillance, l'eau épurée des filtres-Cuchet est sortie victorieuse de ces épreuves, dont les moyens sont bientôt reconnus, et il n'existe qu'un honorable suffrage en faveur de la limpidité comme de la salubrité de ces eaux. Leur prix est le même que celui des eaux bourbeuses que roule en ce moment la Seine, au péril de ceux qui en boivent. Les abonnés seuls sont assurés de la régularité du service. Il n'existe pas d'autre établissement des *eaux clarifiées et dépurées* qu'à la pointe de l'île Notre-Dame, *au Terrain*, et la distribution s'en fait par des chariots marqués au timbre de l'établissement.

L'atelier de M. du Commun, rue de Beaune, diffère de celui-ci, en ce qu'il se borne à la confection et à la vente des *fontaines épuratoires* par le même procédé. Il y a, entre ces deux artistes également intéressans, la différence qui existe entre un marchand de vin et un marchand de bouteilles; mais tous deux rivalisent de zèle pour satisfaire le public qui les paye de leurs efforts par sa confiance.

Nous avons signalé dans le No. 13 (1er. mai 1807) l'invention heureuse de M. Boiscervoise, et c'est avec une véritable satisfaction du succès de son artillerie, que nous annonçons aujourd'hui au public que son arsenal a de quoi armer tous les *Purgon* de l'empire. Quelques améliorations ingénieuses telles que des rondelles de buffle substituées à la garniture de chanvre, assurent à sa mécanique une progression plus uniforme et rapide à volonté, du liquide qui s'insinue, *sensim ac sine sensu*, non-seulement sans que les spectateurs s'en aperçoivent aux contorsions du patient, ou aux mouvemens qu'il exerce, mais même sans que lui-même éprouve aucune des coliques, dont assez souvent cette cérémonie était accompagnée. Il ne faut pas confondre cette mécanique à rouage infiniment simple avec celle à cylindre vissé en spirale, dont la progression est toujours vacillante. Le mérite de cette invention est qu'au moyen de canulles de gomme élastique adaptées au canon, et dont le malade dirige à volonté l'introduction, il peut à un signe convenu recevoir le liquide bienfaisant,

même d'une chambre voisine, et sans que les assistans aperçoivent l'instrument du supplice, ou soient dans la confidence de l'opération. Cette méthode est sur-tout précieuse pour les blessés, pour qui tout mouvement est douleur. L'*art* n'avait point été jusqu'ici, poussé dans ce genre à ce degré de perfection. Cet instrument qui a eu l'approbation des savans, en cette matière, à l'Athénée de Paris, coûte 24 fr., sans les canules de gomme élastique qui coûtent 9 fr. et plus, selon leur longueur. M. Boiscervoise, potier d'étain, demeure rue Saint-Honoré, n°. 246, près la rue Traversière.

BIBLIOGRAPHIE.

Observations sur les lois relatives aux diverses parties de l'Art de guérir; par *A. Mouquet*, pharmacien, membre de plusieurs sociétés savantes. *In*-8°. 75 cent. A Paris, chez l'auteur, cour Batave, rue Saint-Denis; et chez *Allut*, impr.-libr. rue de l'Ecole de Médecine, n°. 6.

Mille voix se sont élevées contre les funestes effets de la loi du 19 ventose an 11, relative à l'exercice de la médecine; aucune n'avait réclamé contre celle du 21 germinal de la même année, relative à l'exercice de la pharmacie. Dans cet opuscule philantropique, l'auteur signale courageusement les abus qui résultent de ces lois échappées au premier désir de sauver la médecine du naufrage qui la menaçait. Mais discret dans les modifications qu'il propose, M. Mouquet n'est point d'avis d'abroger sur-le-champ ces lois, au risque de laisser sans état, sans fonctions, des pères de famille qui ne les ont embrassés que sur la foi de la législation d'alors. Renvoyant les officiers de santé dans les camps, selon la valeur de cette dénomination affectée exclusivement *à ces braves qui affrontent mille morts pour sauver la vie des défenseurs de la patrie*, il propose que les officiers de santé actuels soient appelés *sous-docteurs*, et soient obligés d'exercer leur ministère sous la surveillance d'un *docteur* responsable de leurs opérations et visites. Il s'élève contre l'institution des jurys de médecine. Il demande également la suppression des herboristes, dont il rend les fonctions aux pharmaciens, comme il rend aux écoles le droit de réception des pharmaciens et des sages-femmes. Il propose, dans chaque chef-lieu de préfecture, l'organisation d'une société de médecins, chirurgiens et pharmaciens, légalement reçus, destinée à surveiller les abus introduits dans l'exercice de l'art de guérir et l'hygiène publique. Il demande l'établissement de médecins de canton, salariés par le Gouvernement (et par ce mot *médecin*, il entend indistinctement celui qui exerce la médecine ou la chirurgie). Il veut qu'il soit adopté, pour la réception des médecins et pharmaciens, un mode tel que *les professeurs n'aient aucun intérêt pécuniaire aux réceptions*, et cette petite condition n'est pas inutile, s'il est vrai que depuis peu on ait vu mettre en action la fable de Phèdre, *ex sutore medicus*. Il désire qu'on ne puisse dorénavant exercer la pharmacie qu'après avoir été reçu dans une école spéciale; que la vente des médicamens soit interdite à tous autres que les pharmaciens, etc. etc. Ce vœu est celui d'un bon citoyen; et à quelques nuances près, nous adoptons complètement ses projets de réforme, en partageant sa généreuse indignation.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXXIV.) (273) (1er. Décembre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Moïse Charras, né à Uzès, Protestant et Médecin très-instruit, se distingua sur-tout par le succès de ses recettes pharmaceutiques, dont plusieurs sont conservées. Cette étude est trop dédaignée des Médecins de nos jours, et la tête qui calcule les propriétés et la compatibilité des substances, est trop éloignée de la main qui fournit le médicament. Charras professa successivement la pharmacie à Orange, à Paris, à Londres, à Amsterdam et à Madrid. Un préjugé religieux attribuait aux vipères de Tolède, le privilége exclusif d'être sans venin à douze lieues à la ronde, depuis qu'un saint Archevêque le leur avait ôté. Le Dr. Français osa n'être pas de cette opinion, les Médecins de la Cour cherchèrent charitablement à le convaincre en le déférant à l'inquisition, des cachots de laquelle il ne sortit qu'en abjurant sa religion. De retour à Paris, il fut reçu de l'Académie des Sciences, et mourut à quatre-vingts ans, en 1698. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés : une *Pharmacopée*, 2 vol. *in*-4°. 1753, un *Traité de la Thériaque*, *in*-12. 1668, et un autre *de la Vipère*, *in*-8°. 1694.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement a fini en octobre, sont invités à le régulariser en s'abonnant jusqu'au 1er. *juillet* 1808 *ou* 1er. *janvier* 1809 ; *faute de le faire cet envoi sera le dernier. Ceux dont l'abonnement expire en janvier prochain sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver de retard.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Si le père de la Médecine fut un observateur fidèle, en consignant dans ses immortels Aphorismes le suivant : *Morbi in pluviosis quidem plerumque fiunt, febres longæ et alvi fluxiones, et putredines, et comitiales, et siderationes et anginæ* (Aph. 16, sect. 3), nous devons redouter les maladies qu'il annonce être compagnes des temps pluvieux ; car depuis dix jours l'atmosphère a été continuellement chargée de froides vapeurs, et tout semble présager un hiver froid, humide et prématuré. On observe, en effet, beaucoup de rechutes de fièvres, quelques diarrhées, des rhumes et des maux de gorge ; mais une remarque assez singulière, c'est que les

ophtalmies, que le père de la Médecine attribue, par le même Aphorisme, à l'influence de la sécheresse, sévissent en ce moment (1) à Paris, *endemico more*, non-seulement vers la montagne Sainte-Géneviève et tout le quartier Saint-Jacques, ce qui rapproche ces habitations élevées de l'influence des températures sèches, mais encore au Gros-Caillou et à la Rapée, dans le voisinage de la rivière, ce qui joint au danger d'une atmosphère pluvieuse, celui d'un sol continuellement humide : aussi les maladies ont-elles pris déjà le caractère hyémal, qui est ou inflammatoire dans les fortes gelées, ou atonique pendant les pluies de cette sinistre saison. Ce dernier caractère, qui est aussi celui de l'automne quand il n'est pas beau, demande un régime stimulant, à la fois comme préservatif et curatif, et nous l'avons tracé dans les Numéros précédens.

La décade qui vient de s'écouler a offert une triste uniformité ; il a plu tous les jours, excepté le 20, le 21 et le 22, qui semblaient annoncer l'arrivée des gelées : aussi la rivière, très-accrue, marque-t-elle 5 mètres 5 centimètres au Pont-Royal (15 pieds au-dessus du lit ordinaire), et les fêtes préparées à Paris à l'armée de retour, ont-elles été contrariées par l'inclémence de la saison. La pluie n'a respecté que son entrée triomphale ; et a continuellement tombé, soit pendant la fête qui lui a été donnée aux Champs-Elysées, soit à celle qu'elle a reçue du Sénat, comme si le ciel avait voulu reproduire à la mémoire de ces braves, au milieu de leur triomphe, le souvenir des plaines de la Pologne et des champs de bataille neigeux de Guttadt et de Preuss-Eylau. C'est ainsi qu'autrefois, et dans les beaux jours de Rome, un homme assis derrière le conquérant triomphateur, pendant l'ovation, était chargé de lui dire : *Souviens-toi que tu n'es qu'un homme ;* ou qu'encore de nos jours, dans Rome moderne, un clerc brûle un peu d'étoupe devant le Pape, au moment de son exaltation, en prononçant ces mots philosophiques : *gloria mundi.*

Le 23, le 24, le 25, le 26, pluie et vent impétueux jour et nuit. Le 28, il neige à flocons pendant la plus grande partie de la journée. C'est la seconde fois de l'année. Il avait neigé le 1er. novembre, à six heures du matin, mais en petite quantité ; au lieu que le 28 la neige a été abondante et a tenu au-delà du 1er. décembre, le thermomètre restant constamment de 3 à 5 degrés.

M. S. U.

Depuis le 19 novembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 0 lig. $\frac{8}{12}$.

La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 8 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 0 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 85 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 12 fois au S., 2 fois au S.-E., 1 fois à l'O., 2 fois au N.-E., 10 fois au S.-O., 1 fois au N. et 2 fois au N.-O.

Le 19, l'aiguille anémométrique a fait plusieurs fois, dans la journée, le tour subit et entier de la rose.

Premier quartier de la lune, le 6 décembre.

Pleine lune, le 13.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

J'ai rencontré, à six lieues de Troyes, un *anthrax* sous l'œil droit d'un jeune homme, dont j'étais venu voir le frère qui était au plus mal d'une fièvre catarrhale maligne.

Ce charbon a été attribué à un jet de sang que le jeune agricole avait reçu à la figure, en aidant à écorcher une vache, morte de cette maladie, qui, étant très-rare dans ce pays, n'avait pas été soupçonnée. On prenait la tumeur

(1) Nous renverrons, pour le traitement, à ce que nous en avons dit no. 53, page 426. On s'est très-bien trouvé de l'application d'un blanc d'œuf battu dans l'eau avec quelques grains de vitriol blanc.

pour un furoncle, et l'on disait qu'il diminuait, qu'il serait bientôt guéri, etc. etc.

Cinq heures après, comme je montais en voiture pour revenir à la ville, la tumeur était augmentée prodigieusement; la fièvre était considérable; le jeune homme était livré au désespoir, et me conjurait de ne pas le laisser mourir: je n'avais que la ressource d'un rasoir pour cerner, je redoutais ce procédé à cause du siège du mal, ayant vu dans le Bassigny, une jeune femme, sur qui on l'avait employé, perdre l'œil.

Je pris le parti de brûler, et j'appliquai successivement, sur la partie gangrenée, quatre charbons ardens: dans l'espace de cinq à six minutes, le délétère fut arrêté dans sa marche; je conseillai une tisanne d'orge acidulée avec le vinaigre pour boisson, et pour les pansemens, un digestif; j'apprends aujourd'hui que le malade est guéri, sans aucun dommage à l'œil.

P. S. Les fièvres intermittentes pernicieuses sont rares dans nos cantons: un domestique que l'on avait occupé à charger la vase d'un canal, est le seul que j'en aie vu atteint cette année. Les paroxismes le jettaient dans la jactation la plus complette, avec privation des sens et de tout mouvement: il a pris un vomitif, bu du bon vin avec de l'eau; pendant le second accès, je lui ai fait mettre de larges vésicatoires aux jambes, et à la chute de l'accès, il a avalé le quinquina, en substance, dans du vin de tonnerre, à doses victorieuses. S'il eût eu un quatrième accès, il aurait infailliblement succombé.

Nous avons administré, avec le plus grand succès, le quinquina jaune depuis huit mois. Il fut introduit en France en 1789, par M. Rey de Morande; il est moins cher que le quinquina rouge, et vaut peut-être mieux.

Cette observation appuie l'opinion des praticiens, qui disent que les effluves marécageux donnent lieu au type intermittent: la fièvre du domestique était tierce-régulière.

Il n'est malheureusement que trop vrai que l'épidémie, sur laquelle vous nous avez répondu des choses marquées au coin de la saine médecine, a ravagé quelques communes des environs de Troyes; le docteur Geoffroi, envoyé par le ministre, doit dire avec nous qu'une complication indomptable en a été la cause. Comment compter sur les secours pharmaceutiques dans une péripneumonie, où deux diathèses marchent en sens inverse? comment résoudre la phlegmasie, quand la faiblesse demande des toniques? et comment relever les forces, sans augmenter l'inflammation? Cette épidémie est la réfutation pratique de la théorie de Brown.

VOITHIER, *docteur-médecin, à Troyes.*

TRAITEMENT des flueurs-blanches, ou Vin anti-leucorrhéen.

Nous avons déjà consacré, il y a trois ans, quelques numéros (III, IV, V, VI, VII, thermidor et fructidor an 12; XXXV, premier messidor an 13.) à un travail particulier sur le traitement des flueurs-blanches, maladie si grave que le médecin redoute de la traiter, dans la crainte de partager la responsabilité de ses suites; et si commune, qu'il est peu de femmes, à Paris, et dans les grandes villes, qui n'en soient plus ou moins atteintes. Si la contagion de ce mal continue, on finira, comme en Espagne, par insérer, dans le formulaire du bulletin habituel de santé, la demande de l'état des flueurs-blanches, comme on s'informe de l'état actuel d'un rhume. Soit dépit, soit pudeur, soit habitude, les femmes ont cessé d'interroger là-dessus la Médecine, à moins que les résultats de cette incommodité ne soient devenus si pénibles, qu'il ne soit déjà plus temps d'y porter remède; et de là, l'*ulcère utérin*, si rare autrefois, si fréquent aujourd'hui. Nos recherches, particulièrement dirigées vers cette peste sociétaire, fille d'une civilisation dégénérée, nous ont mis sur la voie d'une médication particulière, et justifiée par une série de succès les plus inespérés, qu'ont également éprouvés ceux de nos confrères, à qui nous avons confié l'essai de cette méthode rationnelle. Elle consiste, (suivant l'étiologie constitutionnelle ou symptomatique, qu'on ne peut trop étudier, et dont la confiance la plus entière des malades doit faciliter la connaissance) en vomitifs ou expectorans, altérans ou purgatifs, revulsifs ou stomachiques. Le traitement se termine par

l'usage habituel, et long-temps continué, d'un vin amer, dont nous avouerons avec reconnaissance, que les proportions des substances composantes, ont été déterminées, après plusieurs essais, par un chimiste (1) dont les connaissances cautionnent la fidélité et le succès des préparations, et auquel nous avions indiqué le but que nous nous proposions d'atteindre.

Depuis trois ans, ce traitement a eu la réussite la plus constante entre nos mains, comme en celles des personnes à qui nous en avons confié la méthode, et nous publierons la recette du vin qui en fait la base, aussitôt que plusieurs de nos confrères, qui nous ont demandé d'en faire usage, auront constaté comme nous ses précieux effets.

Si, vouant ses recherches à une seule branche de l'art de guérir, chaque praticien voulait se borner à refléter sur un seul point, les rayons divergens sur l'ensemble de la doctrine médicale, recueillant bientôt sur chaque partie, des documens certains, dont la réunion completterait un système curatif universel, et vainement desiré jusqu'ici, la Médecine n'aurait plus à essuyer le reproche d'être restée en arrière de toutes les sciences, qui marchent, entraînées par les siècles, en se donnant la main.

On trouve chez M. Cadet, pharmacien, rue Saint-Honoré, et au bureau de la Gazette de Santé, où il en a établi un dépôt, le *vin anti-leucorrhéen* qui coûte douze fr. la bouteille.

M. S. U.

Des rechutes de fièvres d'accès, et des moyens de les éviter.

Les rechutes des fièvres d'accès, font souvent la torture des malades et des médecins (2) : Werloff a judicieusement observé que, dans les cas de fièvre tierce, la rechute arrive ordinairement la seconde semaine, et que c'est alors qu'il faut donner le quinquina, et le bon quinquina, pour la prévenir. Les fièvres quartes et les quotidiennes, éprouvent leur rechute quinze jours après leur suppression ; c'est encore à cette époque qu'il faut placer les doses de quinquina, nécessaires pour prévenir les rechutes.

M. le Dr. Laudun, praticien distingué à Arles, a fait d'importantes observations sur les rechutes des fièvres intermittentes, et sur les moyens de les prévenir. Dans les pays où les fièvres intermittentes sont communes, il a constamment observé, que les fièvres tierces et double-tierces récidivent du septième au seizième, et du vingt-unième au vingt-huitième jour, tandis que les quartes ne se réveillent que du quinzième au trentième, et du quarante-cinquième au soixantième jour. Cet auteur ajoute avoir observé des rechutes de la fièvre tierce le trente-septième jour, et une récidive de la quarte après plus de trente mois : ces cas ne sont pas communs, mais ils doivent être connus, pour déterminer les convalescens à s'observer pendant très-long-temps. L'année dernière, j'ai eu occasion de traiter une fièvre quarte après trois mois; et cette année, deux fièvres tierces après trente-cinq jours de la suppression des accès.

Les rechutes n'arrivent dans les fièvres tierces, comme l'ont observé les praticiens les plus célèbres en Europe, le premier et le troisième septenaire, et dans les fièvres quartes, la première et la troisième quinzaine, que lorsque les malades n'ont pas assez pris de quinquina, ou qu'ils ont commis des écarts dans l'usage des six choses qu'on nommait non naturelles. Le moyen de les prévenir, ou de les combattre à temps, est d'avoir recours au quinquina, prescrit à la dose d'une once ou d'une once et demie, selon la violence ou la faiblesse des accès, en quatre ou six doses pour la fièvre tierce ou double-tierce, donnant la première dose le septième jour, en comptant de celui où les paroxismes ont été diminués sensiblement par les premières doses du fébrifuge; la seconde, le huitième ; la troisième, le neuvième; la quatrième, le dixième jour; et la même quantité le vingt-unième, le vingt-deuxième, le vingt-troisième et le vingt-quatrième jour. Si la fièvre d'accès est de la famille des quartes, il faut huit ou douze doses,

(1) M. Cadet, pharmacien ordinaire de l'Empereur.

(2) Je viens de traiter sept malades qui ont éprouvé des rechutes et que j'ai guéris, les uns par le quinquina, les autres par l'usage de l'eau acido-carbonisée, parce que les accès ont résisté au quinquina.

de deux drachmes chacune, de quinquina; et de plus, quatre prises semblables, une chaque jour, le quinzième, le seizième, le dix-septième et le dix-huitième jour. Cette méthode, rigoureusement observée, réussit dans le plus grand nombre de cas de fièvres d'accès, sévissant sur les habitans des pays très-marécageux; et Werloff a parlé en grand praticien, lorsqu'il a dit que les rechutes étaient accélérées plutôt qu'éloignées, lorsqu'on administrait le quinquina à petite dose.

Il est des cas où cette écorce salutaire manque le but que l'on veut atteindre, et c'est l'occasion d'employer l'acide carbonique, c'est-à-dire, l'eau que l'on a rendue médicamenteuse avec le gaz acide carbonique. Les eaux minérales qui le contiennent en abondance, seraient également profitables, et telles sont les eaux de Seltz, de Saint-Myon, de Spa, de Bussang et de Sainte-Magdeleine, aux environs de Montpellier.

M. le docteur Nougez, médecin très-estimable, a employé, en l'an 7 et en l'an 9, à Perpignan, très-avantageusement, l'eau acido-carbonisée, sur un grand nombre de fiévreux qui étaient atteints de fièvres double-tierces intermittentes, qui les avaient réduits dans un état d'extrême faiblesse, malgré l'abondant usage du quinquina et d'autres fébrifuges indigènes, etc.

Ces réflexions nous ont été dictées par l'observation qu'il existe dans le moment présent, beaucoup de rechutes occasionnées par la cessation prématurée du quinquina, et par la suppression de la transpiration insensible.

DUFOUR, *médecin de l'hospice impérial des Quinze-Vingts.*

DU GALLISME.

Une louable émulation anime les ministres de l'art de guérir; de graves sociétés de médecine, loin de se laisser prévenir par les fades quolibets des feuilletons, admettent dans leurs sanctuaires le docte Gall, et renouvellent le spectacle de ces temps héroïques où de savans voyageurs allaient se faire initier aux mytères d'Athènes ou de Memphis, et déposant leurs propres connaissances en échange de celles qu'ils puisaient dans les écoles des régions qu'ils parcouraient, agitaient ces hautes questions qui ont éternisé la gloire du Portique et le nom des Jardins d'Académus. En vain la secte délirante des obscurans a essayé tous les moyens d'avilissement contre une doctrine que les studieux méditent en silence, que, prémunis du doute méthodique, les savans accueillent avec une sage réserve; en vain les plats imitateurs de la boutade ingénieuse de Mercier ont tenté de manier l'arme du ridicule contre un système que les tartuffes n'ont pas osé attaquer de front, et ont voulu se prévaloir de cet avantage incalculable chez un peuple où le ridicule fut rarement employé sans succès; en vain ne pouvant plus contester la beauté de cette conception, la tourbe envieuse a-t-elle fini par lui refuser l'honneur de l'invention, qu'elle prête au sage Aristote, au risque d'opposer un grand nom de plus à ses clameurs. La contenance modeste et ferme du moderne philosophe a fait expirer le rire amer sur les lèvres de la malignité, et le sourire sardonique dans la bouche des opposans ameutés. C'est une chose assez étrange et digne de quelques réflexions, que la ville la moins religieuse crie à l'impiété, quand l'Allemagne, où la piété et les mœurs se sont si purement conservées, n'a pas employé cet argument contre l'admission de ce système. Il serait curieux d'examiner si les pays intolérans sont les plus vertueux, si la superstition n'est pas quelquefois le voile de l'incrédulité, et si les peuples les plus irréligieux ne sont pas ceux où les fanatiques qui les égarent croient le plus de leur devoir de persécuter la vérité qui se présente nue, et la morale sans mystères; enfin si, en tout genre, ceux qui manquent le plus de la chose ne sont pas ceux qui se parent le plus souvent du mot. En attendant la solution de ces graves problêmes, que dire de la conduite inhospitalière d'un Journal qui, oubliant ce qu'il doit au titre honorable qu'il porte, accueille un savant étranger par des sarcames, et son opinion par des injures? .....
Admis aux conférences familières du docteur Gall, nous avons porté dans nos recherches la plus grande avidité de connaître ses principes, la plus sévère retenue à les admettre; mais nous devons à la vérité d'avouer qu'interprète fidèle de la Na-

ture, ce savant n'annonce point la prétention de *faire* du neuf, mais d'indiquer ce qui était resté inaperçu ; et pour ne parler que de sa théorie du cerveau, base première de son système, il n'est aucun anatomiste français qui ne s'étonne d'avoir été prévenu par lui dans une démonstration qui semble toute naturelle, et dans laquelle le professeur n'est que l'historien de la Nature. Ce n'est plus ce hardi sculpteur qui, dégrossissant un bloc de Paros, en tira le sublime Apollon qui y était renfermé, et anima le marbre ; c'est ce voyageur revenu de ses courses lointaines qui, déroulant à nos yeux les bandelettes innombrables qui cachaient une masse informe, nous découvrit la momie qu'elles recelaient. Avant lui, imitateur du ciseau, le scalpel divisait la masse cérébrale *pulpeuse*, homogène, uniforme, et y trouvait ce qu'on voulait : le docteur Gall la déploie, prouve sa contexture *fibrillaire* et nerveuse en grande partie, et la destination de sa substance *pulpeuse*-cendrée à la nutrition, au développement des nerfs qui y prennent naissance ; il assigne les diverses fonctions des différens organes qui y sont logés, et signale dans l'explication de ces prodiges, de nouveaux motifs d'admiration pour le sublime fabricateur de cette étonnante machine que l'ame vivifie chez l'homme, que l'instinct dirige chez la brute. On a taxé de matérialisme, on a voulu salir du reproche de fatalisme cette ingénieuse théorie ; l'une et l'autre objections sont aussi peu fondées. Nous nous proposons de les réfuter dans un Journal politique, et d'examiner cette question qui ne peut être discutée dans un Journal voué à la médecine : nous nous contenterons de publier dans celui-ci le résultat des conférences du docteur Gall avec les savans de la capitale.

(La suite dans les Numéros suivans.)

Des Établissemens relatifs à l'Art de guérir.

Parmi les départemens qui, se hâtant de réparer les désordres des temps, relèvent les autels du Dieu de la Médecine, on doit citer avec éloge ceux de la Haute-Garonne et de Maine-et-Loire. Toulouse compte déjà deux années depuis que l'institution médicale est réintégrée dans ses droits et ses fonctions ; et sous les auspices d'un préfet ami des arts et de l'humanité, cette ville célèbre autrefois par son université, fait espérer la même renommée que présage le mérite des professeurs distingués dont elle a fait choix.

Angers vient de voir l'ouverture de ses cours de médecine et de chirurgie, autorisée par le ministre de l'intérieur, dans une des salles de l'hospice civil de cette ville. On ne pouvait mieux placer l'enseignement qu'à côté des malheureux qui le fournissent et en réclament les bienfaits. Le nom des professeurs est également le garant des succès que nous aimerons à proclamer. Pourquoi cet exemple n'est-il pas suivi de tous les départemens? Si chaque préfet se pénétrait de la facilité qu'on éprouve à opérer le bien quand on le veut fortement, et du nombre des coopérateurs zélés, qui se présenteraient s'ils étaient appelés, ne doutons pas que chaque chef-lieu de préfecture ne pût fournir, sinon une école, du moins, comme autrefois, une association médicale, dont l'existence ranimerait l'émulation éteinte par la perte de l'esprit de corps. Rien n'empêche que, comme autrefois aussi, il y ait, dans chaque petite ville, un collége de médecins, une communauté de chirurgiens, une confrairie d'apothicaires ; mais il est essentiel à l'unité comme aux progrès de l'art, que chaque chef-lieu départemental ait une société composée de la réunion de ces trois branches de l'art de guérir, à laquelle correspondraient tous ceux qui l'exercent dans l'étendue du département, soit pour obtenir des conseils *dans les cas difficiles*, soit pour fixer les réglemens de l'hygiène publique. Mais par le même motif qui fait désirer que ces efforts soient encouragés, on doit former le vœu que ces germes d'émulation ne soient confiés qu'à des sociétés légalement constituées, et qu'il n'existe point d'autre centre de correspondance, d'autre société de médecine, proprement dite, ou d'école que dans les chef-lieux de département. Par la même raison, il est à désirer qu'on ne voie point s'élever, dans chaque département, d'autre établissement pour l'éducation médicale, que celui de l'école même avouée par la loi. C'est dans ce sens seulement, et non dans son motif d'institu-

tion, que nous blâmerons l'essai qu'on a tenté, à Paris, d'un *collége d'étudians en médecine*, dont nous présageâmes l'irréussite, et qui, en effet, est mort en naissant. Une institution non moins louable, et qui, dans des temps difficiles, eût l'honneur de conserver l'étude de la jurisprudence en France, l'*Académie de législation* s'est éteinte du moment que l'école de droit a recouvré son existence; et cette leçon n'eût pas dû être perdue pour les fondateurs, bien intentionnés sans doute, du collége des étudians en médecine, mais qui n'ont pas vu que cet établissement avait le défaut de sembler élever autel contre autel, puisque l'école de médecine jouit d'une activité d'enseignement qui laisse peu de choses à désirer; en effet, ou ces étudians feront les cours chez eux, et ils risquent de ne pas professer les nuances d'opinion de l'école, dans laquelle il faut pourtant prendre ses degrés, ou ils suivront ceux de l'école; mais alors quel besoin de payer une très-onéreuse pension pour se placer aussi loin de l'école, à laquelle il faut, dans les temps pluvieux de l'hiver, comme dans les ardeurs de l'été, se rendre plusieurs fois par jour? Ils n'ont pas pensé qu'en général les étudians en médecine, et sur-tout en chirurgie, sont des jeunes gens plus riches en émulation qu'en argent...... Aussi, depuis bientôt deux ans que l'établissement subsiste, on compte douze à quinze écoliers, c'est-à-dire, à peu près autant qu'il y faudrait de professeurs. Et il est malheureux qu'une aussi bonne intention ait été couronnée d'un aussi mauvais succès.

M. S. U.

AVIS.

Nous croyons rendre service à nos abonnés des départemens et de l'étranger, en les avertissant et en les priant d'annoncer que le *Musée des Aveugles*, élevé par le philantrope Haüi, en faveur des malheureux privés du sens le plus précieux, n'est point anéanti parce que son fondateur a reçu l'honorable mission de former à Saint-Pétersbourg un pareil établissement. Ce nouvel Elie a laissé, en partant, son manteau à un autre Elisée, et la maison continue d'être ouverte à l'aveugle infortuné, et d'être tenue avec les principes de *Philadelphie* qui caractérisaient la fondation de cet asyle du malheur, sous la direction de l'estimable Heilmann, qui, privé lui-même de la vue, semble avoir puisé, dans cette perte, de nouveaux motifs de consolation, de nouvelles ressources de dédommagement pour ses confrères infortunés...... *Non ignara mali*..... Malgré sa cécité, et à l'exemple de Pfeffel, aveugle et professeur distingué à Colmar, M. Heilmann a organisé une imprimerie, une tisseranderie, une passementerie, un enseignement de lecture, écriture, calcul, grammaire, géographie, histoire, langues étrangères, musique. Tous ces exercices sont enseignés, exécutés et dirigés par des aveugles. La morale et la religion n'ont point été oubliées dans cette sage institution.

Le prix de la pension est de 1000 francs; la demie-pension, 500 francs; les externes paient 12 francs par mois. L'apprentissage d'un métier se paie de gré à gré par les parens. Les pensionnaires fournissent leur petit mobilier et leur garde-robe. Une personne *clairvoyante* surveille l'administration domestique. Ces renseignemens sont extraits du *prospectus* imprimé par les aveugles, en leur Musée, rue Saint-Avoye, n°. 47, à Paris.

Une dame, ayant déjà eu en sevrage plusieurs enfans de personnes riches, et les ayant rendus en bon état de force et de santé, désirerait qu'on lui en confiât un de l'un ou de l'autre sexe. Son habitation est située en très-bon air, dans un quartier tranquille; elle n'a point d'autre occupation que celle de soigner son élève. On pourrait compter, de sa part, sur les soins les plus assidus et les plus affectueux. S'adresser, pour les renseignemens, le matin avant midi, à M. Marie de Saint-Ursin, médecin, rue des Saints-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, au Bureau de la Gazette de Santé.

On trouve, au même Bureau, un dépôt de *mamelons-factices* à l'usage des nourrices qui ont mal au sein ou le mamelon conformé de ma-

nière à ce qu'il ne puisse être saisi par la bouche du nourrisson. Monté sur un mandrin métallique, il s'adapte au sein sans que son emploi cause la moindre douleur à la femme ou à l'enfant. Chaque *mamelon-factice* coûte 6 fr., pris à Paris.

Avis aux Souscripteurs du MANUEL POPULAIRE DE SANTÉ.

Le Manuel populaire de Santé est enfin terminé. Il a 36 feuilles ou 576 pages, au lieu de 400 p. que nous avons promises (nº. Ier., 1er. janvier 1807). Quelques efforts que nous ayons faits pour être plus laconiques, nous n'avons pu, sans risquer d'être moins instructifs ou moins intelligibles, le restreindre à une précision plus grande. Cependant, malgré ces efforts, il nous a été impossible d'y faire entrer la nomenclature annoncée des termes de médecine, chirurgie et chimie, anciens et modernes, qui seule contient 10 feuilles ou 160 pages. Mais, n'oubliant point notre engagement formel envers les Souscripteurs, de leur fournir ce travail, qui n'est pas sans intérêt et qui nous a coûté beaucoup de recherches, nous offrons de le leur donner dans trois mois, sous le titre de *Coup-d'œil historique de la médecine ancienne et moderne, sous l'aspect de la pratique, suivi de la concordance de leurs nomenclatures*, offrant ainsi à la fois le tableau de l'idiome, de la pratique et de la théorie de cette science, depuis son origine jusqu'à nos jours. Cet ouvrage, qui contiendra 400 pages, et dont la moitié est déjà terminée, pourra servir de supplément au Manuel, dont il complètera le système, et coûtera 6 fr., franc de port aux Abonnés à notre Gazette, aux Souscripteurs à cet ouvrage, et à ceux qui ont souscrit à notre Manuel. Quant à ce ce dernier, nous ferons la remarque que, quoique l'ayant annoncé devoir être du prix de 7 fr. une fois le mois d'avril passé, et à 400 pag. seulement, il reste au prix de 6 fr. pour les Abonnés, que nous invitons à envoyer ou à parfaire ce prix, s'ils ne l'ont fait. L'envoi du Manuel sera fait sous huit jours.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoires et Observations cliniques sur l'abus du Quinquina; par M. Pomme, médecin de Montpellier, des sociétés académiques de Paris, Vaucluse, Marseille, et autres sociétés savantes 4e. édition, *in*-8º. Arles, 1807, chez *Mercier*.

Réponse de M. Pomme, *médecin à Arles, à un ouvrage de* M. Bret, *son collègue, sur le traitement des fièvres intermittentes*, etc., *in*-8º.

La Vérité rétablie, par *M. Aubrespi*, chirurgien à Arles, *sur les Écrits qui le concernent dans l'Écrit de* M. Bret, *intitulé :* Jugemens rendus par plusieurs Sociétés de Médecine. *In*-8º.

(Nous en donnerons l'analyse dans le 1er. nº.)

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, nº 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, Nº. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXXV.) (281) (11 Décembre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jacques Coytier, Médecin de Louis XI, mettait à contribution, pour aggrandir sa fortune, les terreurs de la mort qu'éprouvait ce Monarque. Fatigué de son avidité, le Roi ordonna à son Prévôt de le faire mourir. Coytier se résolut à la mort, en regrettant pourtant, dit-il, qu'elle entraînât celle du Roi, qui, selon les tables astrologiques, ne devait lui survivre que quatre jours. L'égoïsme et la superstition corrigèrent la cruauté; l'arrêt de mort fut rapporté, et Coytier jouît en paix d'une longue vie, de la faveur du Prince qui avait voulu le faire périr, et des grands biens qu'il obtint encore de sa pusillanimité.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire en janvier prochain sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver de retard.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Voilà la septième semaine que les vents du sud influencent l'atmosphère et amollissent la fibre, si l'on en excepte quelques apparitions, rares et courtes, d'une température plus active. Cet état de relâchement paraît être celui des hivers depuis quelques années. C'est en vain que des théories contraires, que des observations fondées sur des analogies semblent, à chaque année, démentir l'expérience de l'année précédente, et l'induction qu'on semble avoir droit d'en tirer pour celle qui doit suivre. En dépit des savans météorologistes, malgré les calculs astronomiques, et même les almanachs des bonnes femmes, une humidité constante annonce les débuts de chaque hiver et l'accompagne pendant toute sa durée. Aussi l'histoire atmosphérique de cette saison, depuis dix ans, est tellement monotone, qu'on pourrait prendre au hasard une de ces constitutions, et l'appliquer presque indistinctement à chacun d'eux. La même monotonie se ré-

trouve dans la description des maladies, qui sont toujours ou des fluxions, des rhumatismes, des catarrhes, des coriza, des ophtalmies, ou des dyssenteries et des accès goutteux, enfin des affections des membranes séreuses et muqueuses, dans le trajet du canal œsophagien et intestinal, ou dans celui du canal aérien, selon que la maladie est gastrique ou intéresse les fonctions de la respiration. On conçoit, en effet, qu'avec la mollesse de la température qui nous gouverne, des fermens putrides déposés dans le système alimentaire, doivent y acquérir rapidement une dangereuse alkalescence; de même que des germes de contagion répandus dans les airs, doivent être fréquemment aspirés par des êtres vivant dans un fluide sans ressort et imprégnés d'un air dont les molécules raréfiées par la chaleur humide, distendent les vaisseaux, macèrent la fibre, et la disposent à toutes les impressions des corps environnans. C'est dans ces circonstances que la médecine exerce un empire qu'on peut lui contester peut-être lorsque l'air, élaboré par les vents, condensé par la froidure, apporte à l'organisme à-la-fois des moyens d'existence et de santé, mais que l'incrédule même est forcé d'invoquer, et consulte avec profit, quand le relâchement de l'atmosphère conspire avec la faiblesse de son organisation pour porter atteinte à ses fonctions.

C'est de cette atonie vasculaire qu'est résulté le danger presque constant de pratiquer la saignée dans les maladies dominantes, pendant les derniers hivers, malgré les signes d'inflammation qui semblaient l'indiquer. Cette théorie a reçu cette année une nouvelle sanction de la pratique dans le traitement de l'ophtalmie qui règne en ce moment, et dont la cure a été d'autant plus rapide, qu'on n'a ni pratiqué de saignée, ni appliqué de sangsues, dont le moindre défaut a été d'éterniser un mal incommode. Ceux qui n'ont pas payé leur dette à l'influence hyémale par cette incommodité, l'ont en général acquittée par quelqu'autre dérangement dans leur santé, tel qu'un mal de gorge, une diarrhée, un point de côté, des coliques, un rhumatisme; et l'expérience a prouvé qu'il fallait opposer un système médical à peu près semblable à ces diverses affections (en ayant égard cependant aux diverses parties affectées), parce qu'elles reconnaissaient la même cause.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont présenté le même relâchement atmosphérique, si l'on en excepte le dernier. Le 4 et le 7 décembre ont été assez beaux, tous les autres ont amené de la pluie ou du brouillard. Il a neigé dans la nuit du 7 au 8. Ce dernier jour a enfin vu de la glace; et le verglas du soir, la descente du thermomètre à 5 degrés sous 0, une aurore brillante, l'absence des vents, un ciel pur, le 9 au matin, sembleraient promettre un froid durable, si, depuis quelques hivers, les mêmes phénomènes n'avaient été subitement suivis d'un dégel inopiné. C'est dans ces brusques transitions qu'il est utile de veiller à sa santé; et l'on peut juger de leur effet sur les animaux, par celui qu'elles exercent sur les végétaux, qui périssent moins du froid, que des retours subits de chaleur et de l'action désorganisatrice des rayons solaires après la gelée. Les moyens conservateurs de santé sont en raison directe de l'influence atmosphérique instantanée : toniques, diététiques, si elle est humide; relâchans, si elle est froide; mais avec la précaution essentielle de retenir toujours quelque chose du régime antérieur, dans chaque changement, pour les personnes bien portantes, et de ne point brusquer les habitudes pour les malades.

M. S. U.

Depuis le 29 novembre jusqu'au 9 décembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 27 p. 9 lig. $\frac{11}{12}$.

La moindre de 27 p. 8 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 5 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 1 d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 90 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 1 fois au S., 6 fois à l'O., 3 fois au N.-E., 12 fois au S.-O., 3 fois au N. et 5 fois au N.-O.

Pleine lune, le 15.

L'hiver commence le 22, à 5 h. du soir.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

OBSERVATION sur un effet du tonnerre.

Le 16 août 1807, vers les deux heures après midi, par un ciel pur, quoique couvert de quelques petits nuages, le vent étant au S.-O., et le temps calme, Joseph Fabre, ménager, âgé de quatre-vingt-six ans, demeurant à la Bastide, nommée Barcelone, terroir de Saint-Maximin (Var), ramassait, à la suite de la charrue, du chiendent; tout-à-coup il se voit entouré d'une flamme ayant une odeur sulfureuse; il est renversé, et il ressent au même instant une douleur très-piquante aux deux mollets; elle se communique, un moment après, le long du dos, et un bruit de tonnerre épouvantable se fait entendre simultanément. Son valet se retourne et voit son maître à la renverse, à peine respirant. Il appelle au secours; on vient et l'on emporte Fabre à sa maison : ce ne fut qu'une heure après qu'il fut rappelé à la vie et à la connaissance, par toutes les ressources que la localité permit aux assistans d'employer. Deux heures après, j'arrive à cette ferme; en entrant dans l'appartement, l'odeur sulfureuse répandue me fit pronostiquer l'accident. Je m'approche du malade, je vois une figure encore toute altérée, le pouls concentré dénotait assez l'état d'où il était à peine revenu. Il me présente les deux extrémités inférieures, et j'aperçois deux guêtres de peau décousues comme avec des ciseaux, et laissant apercevoir deux plaies occupant exactement les deux mollets, de même grandeur et profondeur, ayant enlevé les tégumens et corrodé la première couche des muscles bifémoraux calcaniens et petit fémoral calcanien. On le déshabille de ses vêtemens, qui n'avaient pas reçu la moindre atteinte du feu électrique; mais j'aperçus deux sillons qui commençaient depuis la première vertèbre du col, jusqu'à la dernière vertèbre lombaire, laissant dans leur centre une distance d'environ deux doigts de large, correspondant à la direction des apophises épineuses.

Je mis le malade à l'usage des toniques spiritueux intérieurement, et les plaies furent couvertes de linges trempés dans de l'eau-de-vie camphrée, et souvent humectés; le soir même, le pouls se développa, et le malade reposa plusieurs heures dans la nuit. Les second et troisième jours se passèrent assez tranquillement; entre ce dernier et le quatrième, le pouls augmenta, la figure devint rouge, et la fièvre se développa (bienfait de la nature pour établir la suppuration); le cinquième elle était bien établie, et l'escarre à moitié levée; la fièvre se calma et tomba tout-à-fait le lendemain avec l'escarre. Les plaies furent traitées comme simples, et totalement cicatrisées dans l'espace de trente-six jours. Le malade jouit actuellement de la meilleure santé; mais il lui est resté une petite difficulté dans le mouvement du pied droit.

GERBE, *ancien chirurgien-major de la Marine.*

Saint-Maximin (Var).

GALLISME.

N.° 1er.

ANATOMIE.

« L'homme extérieur n'est que la saillie de l'homme » intérieur ».

Dupaty, 33e. *lettre sur l'Italie.*

Ce qu'un ingénieux voyageur français avait deviné par la seule force de la réflexion, à l'aspect des simulacres de la nature accumulés par Fontana, dans le Muséum anatomique de Florence, un médecin allemand, conduit par l'analogie, l'a découvert infailliblement, après trente ans de méditations, et le montre aujourd'hui à l'Europe étonnée. C'est en observant l'effet de la faculté de la mémoire chez quelques condisciples, que le docteur Gall fut, dès son enfance, porté à l'examen des causes déterminantes des dispositions naturelles. Nous ne le suivrons point dans les progrès successifs de la direction de son esprit vers cet objet si fécond en inspirations; et abrégeant à nos lecteurs l'impatience ou l'ennui de la

route qu'il lui a fallu parcourir pour arriver à ce but, nous exposerons son système tel qu'il existe aujourd'hui, en divisant, comme il le fait, ses leçons en démonstration anatomique et aperçus physiologiques.

On a coutume, dans les cours d'anatomie et même dans les amphithéâtres de dissection, de présenter le cerveau comme l'œil aperçoit la boîte osseuse qui le contient, quand elle est portée par l'animal, c'est-à-dire, de manière à ce que les hémisphères du cerveau, proprement dit, occupent la partie supérieure, que le cervelet soit à la partie postérieure et inférieure, et que la moelle allongée corresponde au trou occipital, qui lui livre passage pour donner, selon l'ancien système, naissance à la moelle épinière qui descend le long de la colonne dorsale. M. le docteur Gall en agit autrement. Il offre le cerveau reposant sur ses hémisphères, et présentant à la vue la moelle allongée, parce que, loin de regarder la masse cérébrale comme la source des nerfs, et la moelle allongée comme un prolongement du cerveau (1), il enseigne, au contraire, que la moelle épinière est l'origine des divers organes nerveux, et par conséquent de ceux contenus dans le cerveau qui, au reste, est contigu et non continu à la moelle épinière, avec une indépendance absolue dans leurs systèmes respectifs.

Les preuves de cette opinion nouvelle résultent des considérations suivantes :

1°. S'il était vrai que le cerveau fût la source des nerfs, il n'existerait point de masse nerveuse sans cerveau. Or, les mollusques, les polypes, tous les acéphales sont privés de la substance cérébrale, et la dissection prouve que leurs filamens nerveux sont aussi forts que dans les animaux pourvus de l'organe encéphalique. C'est en procédant du simple au composé, qu'on doit remonter à la recherche de ces vérités. Or, chez le polype, il n'existe qu'une substance gélatineuse, et seulement le long du conduit dorsal. Dans la chenille, on aperçoit déjà les rudimens d'une substance cérébrale, et déjà aussi l'organisation semble plus développée, le sentiment plus exquis. Chez les animaux bien plus éloignés de la perfection que l'homme, la moelle épinière est bien plus considérable que chez l'homme, et le cerveau est relativement bien plus petit.

2°. Chaque origine des nerfs a une fonction particulière, et est accompagnée d'un renflement causé par une substance grisâtre, la même qui dans le cerveau forme ce qu'on appelait la substance cendrée ou corticale. Cette substance éminemment nourricière est la matrice des nerfs; ils y puisent la vie et la nourriture, comme le germe de la fève naît au sein des deux cotylédons qui l'alimentent, et s'élève en plumule fécondée par ces substances alimentaires développées par les sels de la terre et l'eau. Ces renflemens se rencontrent à chaque fois que des nerfs réunis donnent naissance à un organe nouveau constituant des ganglions. Ils existent de distance en distance dans la colonne épinière des chenilles et des serpens, mais ils sont plus rapprochés dans les quadrupèdes et dans l'homme. De chacun de ces renflemens sort une quantité de filamens nerveux convergens de bas en haut, et de haut en bas; organisation qui serait en sens opposé, si le cerveau était la source commune des nerfs, et qui explique les paralysies locales que l'opinion centricéphale n'explique pas d'une manière aussi satisfaisante.

Si, pour rendre ce système plus sensible encore, on veut une comparaison, empruntons-là du règne végétal. N'est-il pas vrai que la branche d'un arbre a tellement une existence propre et indépendante du système de végétation des autres branches, et même du tronc, que greffée dif-

(1) Nous nous honorons d'avoir pressenti cette idée, il y a plus de trois ans, plutôt par un instinct physiologique, que par une conviction anatomique; et nous imprimâmes à cette époque, où le système de M. Gall était encore absolument inconnu en France. « On a coutume de » considérer le cerveau comme l'origine de tous les nerfs, » ne serait-il pas plus naturel de le regarder comme la » fleur de cette singulière végétation animale, dont le » cervelet serait le bulbe, et dont les innombrables fi- » lets qui composent la moelle épinière seraient les radi- » cules? Et si l'on oppose que le cerveau se développe » dans l'embryon, avant le prolongement médullaire de » la colonne vertébrale, ne serait-on pas fondé, en pour- » suivant cette comparaison, à assimiler cette organisa- » tion à celle de cette classe de plantes qu'on a nommée » *filius antè patrem*? »

férement, elle produira un autre fruit que celui des branches ses sœurs? Tant il est vrai que quoiqu'un fluide homogène circule dans l'ensemble de l'organisme animal, ainsi que la sève s'élève du tronc commun, et circule dans les diverses ramifications; de même chaque organe nerveux jouit d'une indépendance propre, éprouve des sensations particulières relativement à son organisation, ainsi que chaque branche élabore particulièrement les principes qu'elle reçoit de l'air, de l'eau ou de la terre. Cette comparaison est tellement juste, que le même arbre donnera des fruits d'une saveur très-différente, suivant la diverse exposition de ses branches; comme tel organe fera éprouver les sensations les plus opposées à celles produites par tel autre.

3°. S'il était vrai que le cerveau fût l'origine des nerfs, les ramifications de la moelle épinière qui en dériverait iraient toujours en diminuant; au lieu qu'ils se grossissent par l'accumulation de la substance cendrée à chaque naissance d'organes, et d'un nouvel appareil nerveux qui s'y développe. C'est ainsi que la moelle épinière a, à sa sommité, un grand renflement formé par cette substance cendrée dont nous venons d'expliquer la destination; les filamens nerveux qui forment les faisceaux pyramidaux y prennent leur origine et y donnent naissance, par exemple, aux nerfs optiques, auditifs et olfactifs qui se rendent *de bas en haut* à leur destination, en formant un entrecroisement, particularité qui explique comment un paralytique du côté droit, est sourd ou aveugle de l'oreille ou de l'œil gauches. Santorini, Vicq-d'Azir, avaient annoncé cet entrecroisement dont la connaissance est si décisive pour les conséquenses physiologiques; mais il n'avait pas été rigoureusement prouvé. De ces faisceaux pyramidaux, deux seulement s'entrecroisent pour aller former les hémisphères du cerveau par leur épanouissement; et la remarque que nous venons de faire relativement à l'effet de la paralysie, sovent accompagnée de l'apoplexie, semble prouver que leur entrecroisement subsiste également dans la moelle épinière, quoiqu'il n'y ait pas encore été démontré.

Si l'on demande comment une masse aussi grande que le cerveau peut être le produit d'une aussi petite substance que les corps pyramidaux, nous répondrons avec le docteur Gall, qui dans ses démonstrations semble avoir adopté la forme interrogatoire de Socrate : Eh ! comment la tige frèle d'un arbre ombrage-t-elle sa tête d'une couronne de verdure immense pour la base qui la fournit? De même que sous le souffle du zéphyr, l'influence de l'air, et par les émanations de la terre, l'arbre s'élève, produit des bourgeons, des boutons, des rameaux; de même la substance nerveuse se nourrit de la substance grisâtre, s'accroît des filamens nerveux qui y prennent naissance, se joignent à ceux déjà existans et forment des ganglions. Ces filamens passent sous le *pont de varole*, ou protubérance annullaire, et offrent des couches longitudinales qui sont renforcées par de nouveaux filamens nerveux qui ont pris naissance dans cette substance grisâtre. De là les pédoncules du cerveau qui, s'enfonçant sous le lobe moyen, reçoivent de nouveaux renforts de la substance cendrée, formant en cet endroit un renflement autrefois connu sous le nom de *couche optique*, et appelée par M. Gall, le *grand ganglion des hémisphères*. Ces faisceaux nerveux passent encore dans une grande masse grisâtre; ils y trouvent de nouveaux filamens nerveux, alors ils s'épanouissent dans la plus grande partie de la membrane intérieure des hémisphères, blanche, fibreuse, et non pulpeuse ainsi qu'on le croyait (1). Si l'on s'étonne encore que des corps aussi peu considérables puissent suffire à la production d'un viscère aussi étendu, il suffit de remarquer que les nerfs optiques, qui ne présentent que deux cordons assez déliés, finissent par s'épanouir égalemen en une membrane assez considérable, et former la retine; et que les nerfs olfactifs, après avoir traversé l'os cribleux, fournissent la membrane de filamens nerveux qui tapissent les sinus nasaux, et constituent l'organe de l'odorat.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

(1) Bartholini, Vicq-d'Azir et quelques autres anatomistes ont connu toutes les parties du cerveau; ce qu'ils ont ignoré, c'est sa consistance fibrillaire et la direction des fibres nerveuses qu'on coupait au lieu de les développer. Si aujourd'hui des anatomistes élèvent des prétentions sur ces découvertes, il ne faut pas perdre de vue que tout écrit publié depuis ept ans peut être soupçonné de plagiat, puisque la publication du système du Dr. Gall date au moins de cette époque.

Projet d'amélioration dans l'administration des hôpitaux.

Ce n'est pas seulement à Paris, que l'émulation ranime les enfans d'Esculape. Tandis que dans cette ville, les sanctuaires de la science médicale sont ouverts à la démonstration des découvertes anatomiques d'un célèbre voyageur, les principales villes de France relèvent les autels consacrés au dieu d'Épidaure. Toulouse, Marseille, Montpellier, Lyon se distinguent sur-tout, au milieu de cette ferveur générale. Dans cette dernière ville, un médecin, également cher aux muses et aux arts, et deux fois fils d'Apollon, M. A. Petit, digne héritier d'un nom déjà célèbre dans les fastes de l'art de guérir, vient d'émettre (dans le bulletin de Lyon, nº. 87) une belle et grande pensée, qu'on ne peut trop indiquer à la méditation des philantropes : c'est l'idée de comprendre toujours un médecin dans l'administration de chaque hôpital, non comme médecin titulaire de l'hôpital, (qui, étant lui même administré, ne peut être administrateur), mais comme *appartenant à la profession la plus essentiellement bienfaisante*, comme représentant des malades dont il connaît les souffrances, les besoins, et les moyens de guérison ou de soulagement. Sans doute, dit ce généreux défenseur du pauvre, les médecins attachés aux hôpitaux, peuvent éclairer leurs administrations; mais outre qu'ils sont rarement consultés, leur dépendance, si elle n'arrête pas toujours leur zèle, est souvent un obstacle à ce que ce zèle soit écouté. « La différence est grande, entre un administra» teur qui conçoit une pensée utile, et le su» bordonné qui la propose ». Cette idée est heureuse, et non-seulement nous la partageons entièrement, mais elle nous a suggéré celle d'une *représentation des diverses classes de la société*, dans la composition des administrations d'hôpital. Eh quoi! il s'agit de secourir les indigens malades, les pères de famille nombreuse, les ouvriers laborieux et infirmes, et c'est seulement parmi les riches désœuvrés, les célibataires au cœur dur et égoïste, les amateurs de concerts, de bals et de spectacles, qu'on choisirait ces mandataires de la commisération publique! Trompés dans votre choix par leur insouciance, vous laisseriez végéter dans des places inamovibles, ces hommes inutiles ou dangereux, lorsqu'une loi bienfaisante, prescrivant le renouvellement d'un membre tous les ans, peut donner la faculté de rééligibilité des bons, et d'élimination des mauvais, sans ôter à l'ensemble cette force d'administration qui résulte de la durée et de l'union d'une société, qui ne perd que successivement un de ses membres, et conserve toujours les cinq, sept ou neuf restans en activité. Dans l'état actuel des choses, il faut de grandes prévarications pour destituer un administrateur incapable ou malveillant, et cependant, son veto, ou même sa force d'inaction, suffisent pour paralyser les meilleures délibérations. Nous soumettons ces réflexions au médecin docte et sensible qui nous les a inspirées, ainsi que le mode du choix des élémens qui doivent composer une administration, au sein de laquelle chaque classe de la société doit avoir son représentant et son défenseur.

M. S. U.

DES CITATIONS MEDICALES.

Le Journal de l'Ain a annoncé, et tous les Journaux ont répété en chorus, « la guérison, » par l'usage d'une décoction de cresson de fon» taine et d'oignons blancs, d'une femme atta» quée d'une hydropisie compliquée ». Cette annonce n'a pu être insérée que par un bon motif; mais, n'est-il pas indiscret de consigner dans des journaux étrangers à l'art de guérir, des recettes que la crédulité peut adapter quelquefois avec danger? C'est en vain que pour justifier ces insertions, on dirait qu'elles ne contiennent que le récit d'un fait : il est tant de moyens d'erreur ou d'imposture dans le récit du fait le mieux avéré, qu'on ne peut s'en rapporter qu'aux artistes dans les détails qui intéressent un art quelconque. Eh! n'est-il pas mille manières d'observer le fait le plus simple? Avec la meilleure foi du monde, l'observateur prévenu par une théorie qui lui est propre, subordonne les faits à son système favori, et plie

les conséquences aux principes mêmes qu'il a été forcé de reconnaître. Dans une matière de cette importance, il est indispensable de ne pas dégager le fait de ses accessoires; et celui qui livre à la curiosité publique un résultat, abstraction faite des circonstances qui peut-être lui ont donné lieu, est aussi perfide qu'un témoin qui raconterait la mort d'un individu sans faire mention des causes qui l'érigent en assassinat. Craignons que des assassinats ne résultent en effet de ces demi-connaissances, insuffisantes pour l'homme instruit, inutiles pour l'homme ignorant, dangereuses pour le vulgaire. Ces réflexions s'appliquent aux citations que quelques journaux se plaisent à faire de notre Constitution Médicale. Sans doute l'intention des rédacteurs de ces articles est pure, et leur mention est à-la-fois obligeante et honorable; mais telle maxime d'hygiène qui dans notre texte est la suite d'une discussion, peut paraître hasardée dans un extrait qui ne peut exposer les motifs qui l'ont déterminée; et en remerciant ces trompettes de la renommée de leur proclamation, nous avouerons que nous préférons un silence absolu à des analyses tronquées. Si notre opinion est telle pour les journaux qui nous témoignent de l'intérêt, que dire de ceux qui travestissent nos pensées, comme le Journal des Débats et celui de Paris; ou qui mettent sous la rubrique de notre Gazette (comme la Gazette de France du 29 novembre dernier), un farrago contenant dix-huit médicamens à administrer ensemble pour guérir de l'asthme? On fera ce remède en province sur la foi de ce Journal et de notre Gazette; les accidens s'aggraveront; le malade périra en nous accusant; tandis qu'il n'est jamais venu en notre pensée de publier un tel pot-pourri, dont tout l'honneur appartient évidemment à ce journaliste incolore et copiste inexact du nôtre, qui, en affectant le format, le caractère, et jusqu'à la distribution de colonnes de notre Gazette, ressemble à un chef de voleurs qui couvrirait sa troupe d'une livrée de bonne maison, pour faire un mauvais coup....... Eh! voyez, l'infaillible Gazette de France y a été trompée, et plusieurs journaux des départemens ont propagé son erreur.

M. S. U.

SCIENCES ET ARTS.

La première classe de l'Institut a procédé, lundi 7 de ce mois, à la présentation d'un candidat pour remplacer feu M. Auguste Broussonet, professeur de botanique et de matière médicale à l'Ecole de Médecine de Montpellier. Les concurrens étaient MM. *de Candole*, *Delille*, membre de la commission des savans envoyée en Egypte, et *Tournon*, professeur-adjoint à l'Ecole de Médecine de Toulouse. M. *de Candole* a obtenu la majorité des suffrages.

AVIS AUX CHARLATANS.

Extrait du Publiciste, du 18 novembre.

« Le tribunal d'Alençon a condamné en mille francs d'amende et en six mois d'emprisonnement, comme coupable de récidive, François Legendre, déjà condamné par le même tribunal, le 5 septembre dernier, pour avoir exercé, sans titre, l'art de guérir. Il serait bien utile que tous les charlatans de cette espèce, qui abondent dans les campagnes, pussent être atteints comme cet individu, qui, à l'audience même, a donné des preuves de l'ignorance la plus grossière. Il avait été appelé (c'est pour ce fait, venu à la connaissance du ministère public, qu'il vient d'être condamné pour la seconde fois) pour visiter une femme attaquée d'une fièvre avec délire et transport, et à laquelle on venait d'appliquer des vésicatoires; il avait gravement décidé que son délire était un accès de folie qu'il fallait guérir en lui versant sur la tête, du haut d'un grenier, pendant quatre ou cinq jours, trente seaux d'eau par jour!

» Croirait-on (le fait est pourtant notoire) que cet ex-tisserand, cet ex-élève d'un médecin de bestiaux, arrivé depuis un an dans le canton pour y faire la moisson, avait tellement attiré la foule qu'il avait été obligé d'afficher qu'on n'était admis que par rang à la faveur de ses consultations; qu'après avoir été obligé d'abandonner la commune de Lonré, où il avait séjourné neuf à dix mois, et s'être établi dans un cabaret de celle du Chevin, depuis trois mois au plus, il était déjà connu, à la ville et dans les campagnes, sous le nom de *Médecin du Chevin!* Nous avons cru

devoir nous étendre sur ces circonstances, et signaler de tout notre pouvoir cet exemple plus étonnant que rare des folies de la crédulité ».

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoires et Observations cliniques sur l'abus du Quinquina; par M. Pomme, médecin de Montpellier, des sociétés académiques de Paris, Vaucluse, Marseille, et autres sociétés savantes. 4e. édition, *in*-8o. Arles, 1807, chez *Mercier*.

Réponse de M. Pomme, *médecin à Arles, à un ouvrage de* M. Bret, *son collègue, sur le traitement des fièvres intermittentes*, etc., *in*-8o.

La Vérité rétablie, par *M. Aubrespi*, chirurgien à Arles; *sur les Écrits qui le concernent dans l'Écrit de* M. Bret, *intitulé :* Jugemens rendus par plusieurs Sociétés de Médecine. *In*-8o.

Nous ne connaissons point les écrits du docteur Bret, nous n'avons point rendu de jugemens entre lui et sa partie adverse, mais nous connaissons personnellement le docteur Pomme; nous avons lu ses écrits; nous portons à ses cheveux blancs une vénération sincère, et il nous est pénible de voir s'élever entre des savans du premier ordre des discussions qui déshonorent l'art et déconsidèrent ceux qui l'exercent. Le témoignage de M. Aubrespi ajoute à ce sentiment le regret de ne pas apercevoir dans M. Bret l'esprit conciliateur du docteur *Pomme*, qui, après tout, a eu le droit d'écrire contre le quinquina, si telle était son opinion, et qui a sur-tout raison de parler contre son *abus*, puisque l'*abus* de la meilleure chose est dangereux. Notre opinion, dans ce débat, ne peut être suspecte à M. le docteur Bret, puisque nous venons d'indiquer, dans le traitement des fièvres intermittentes, le quinquina à la plus haute dose employée jusqu'ici et avec un succès continu; mais il n'en reste pas moins pour constant, que le docteur Pomme a raison de dire, page 57 : « Je » ne décrie pas (tant s'en faut) le quinquina, mais je » décrie l'abus du quinquina, et seulement l'abus du » quinquina ». Cette discussion est scandaleuse, comme le dit plus bas le respectable docteur Pomme, et nous invitons, au nom de la concorde et de l'art, deux hommes estimés, estimables, et qui devraient mieux s'apprécier, à sacrifier leurs petits ressentimens à l'intérêt général, en ne sortant point des bornes de la modération dans leurs écrits, alors plus utiles à la science. Si le quinquina a obtenu une plus grande confiance, avouons qu'il la doit à la nature des fièvres qui ont offert depuis quelque temps un caractère inusité, et que, hors ces cas, le docteur Pomme est fondé à proscrire avec Boërhaave, Sydenham, Freind, Gilbert, Rœderer, Sthaal, Ramazzini, Cabanis, Menuret, Bidot, l'usage *immodéré* ou intempestif, l'ABUS du quinquina. *Quod erat probandum.*

P. S. Nous recevons à l'instant l'écrit de M. le docteur Bret, intitulé: *Jugemens rendus*, etc., nous sommes fâchés que le ton de cet ouvrage ajoute encore à notre opinion; et nous dirons avec l'honnête M. Bourret, qui nous l'a remis : « Qu'il est pénible, pour les amis de » ces médecins distingués, scandaleux pour les gens » de l'art, et fort indifférent pour le public, que deux » collègues également recommandables par leurs talens » et leur moralité, se dévouent ainsi mutuellement à la » risée publique, pour servir, sans s'en douter, de petites passions locales ».

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine de Reims, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de l'athénée de Niort, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE, 4.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. XXXVI.) (289) (21 Décembre 1807.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Lorsqu Harvey démontra, par des expériences incontestables, la circulation du sang, on cria à l'impiété, et on l'eût peut-être forcé de se rétracter comme Galilée, s'il ne se fût dérobé aux poursuites des obscurans d'alors. Quand ensuite on fut obligé de se rendre à l'évidence de ses démonstrations, on se servit d'un moyen plus propre peut-être à dégoûter les inventeurs de leurs recherches; on lui disputa la propriété de sa découverte et des passages d'Hippocrate (*De diœta acut.*, *lib.* 4.... *De morbis*, *lib.* 1, *cap.* 21, *et p.* 33, *sect.* 29.... *De insomniis*, *sect.* 13.... *Epidem*, *lib.* 6.... *De naturâ pueri*, *de locis in homine*).... de Platon (*Plato in timœo ed. ficini*, *Lugd.* 1590, *p.* 543 *et seq.*) d'Aristote (*De partib. anim.*, *lib.* 3, *cap.* 4) de Julius-Pollux, d'Apulée, de Nemezius, et même de Servet, Cesalpin, Fra-paolo et Fabricius, tous ces passages torturés, dis-je, furent opposés à l'inventeur. Qu'en est-il résulté? Que le nom de Harvey surnage, dans l'océan des siècles, sur ceux de ses persécuteurs maintenant oubliés..........

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire en janvier prochain sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver de retard.

CONSTITUTION MÉDICALE.

On avait cru un moment à l'arrivée d'un hiver rigoureux, et la descente subite du thermomètre à 5 degrés sous o, semblait confirmer ce présage; mais au bout de trois jours, le vent du S. a repris le dessus et amolli l'atmosphère. Les maladies dont le caractère avait été un peu activé par la gelée, ont repris leur type atonique, et ont exigé des remèdes excitans. C'est donc à tort qu'un Journal, qui souvent nous copie servilement, a cru devoir cette fois s'écarter de la route que nous avons tracée, et il n'est pas heureux dans sa première insurrection contre notre pratique. Il ordonne, dans les ophtalmies qui règnent en ce moment, les émolliens et les sangsues, parce

que, dupe des apparences, il n'a pas su distinguer les ophtalmies de ce moment, de celles inflammatoires qui en effet exigent la saignée. Les ophtalmies régnantes sont séreuses, et nullement sanguines : la lymphe épaissie obstrue les tubes capillaires, et de-là, l'engorgement subséquent des vaisseaux sanguins, et l'aspect faussement inflammatoire de la conjonctive. Cette observation est tellement conforme à la vérité, que la crise ne se fait que par l'expression des glandes de Meïbonius, qui transudent une sérosité abondante, tant que l'inflammation de la conjonctive empêche les larmes de passer par les points lacrymaux. Nous avons publié avec le docteur Forlenze, oculiste, il y a deux ans, (N°. LIII), une instruction détaillée sur cette affection, dont le traitement par les émolliens, la saignée et les sangsues, peut conduire à l'hypopion, et même à l'aveuglement; nous y renvoyons nos abonnés. C'est en consultant de même chaque praticien dans sa partie, que notre confrère pourra se préserver des erreurs dont il infecte son journal, et qui ne sont pas préjudiciables à lui seul. On croit qu'il suffit de se lever un beau matin journaliste-médecin, pour écrire avec succès sur cet art; et sur-tout pour donner des conseils profitables selon la constitution régnante : on ignore que chaque réflexion, à chaque heure du jour, doit être dirigée vers ce but unique, et que c'est peu qu'une vaste érudition et l'esprit d'analogie rappellent au souvenir, les conseils des maîtres de l'art en pareil cas, si l'étude des météores et de leur influence sur chaque constitution, si les rapports de sages praticiens, réunis *ex professo*, pour rédiger ce code hygiénique, ne s'unissent à la théorie des auteurs consultés, pour démentir, confirmer, modifier leurs avis, et tracer un plan utile de conduite. Eh! sans ces moyens réunis, eussions-nous réussi aussi constamment à prescrire toujours les premiers, le mode de traitement à suivre dans les invasions nosologiques les plus imprévues pour le vulgaire, mais attendues par le contemplateur qui dirige vers cet objet toutes ses méditations? Je prédis à mon concurrent l'irréussite de son journal, s'il continue à courir cette carrière avec autant de négligence; et je l'invite charitablement à se borner à l'annonce des ouvrages de médecine, des recettes pharmaceutiques, et à l'insertion d'articles physiologiques, très-commodément rédigés au sein de son foyer. Son recueil ne sera pas très-utile, mais du moins il sera sans danger.

Le 9, gelée, 5 degrés sous glace; le 10, belle aurore, froid moins vif; le 11, brouillard, dégel; le 12, le 13, le 14, le 15, brouillard ou pluie; le 16 au soir, petite gelée; le 17, soleil radieux; le 18, brouillard épais. On doit se couvrir plus chaudement, et éviter sur-tout l'humidité des pieds. Le soin de se laver les yeux avec l'eau froide animée d'un peu d'eau-de-vie, le matin et le soir, a suffi pour se préserver de l'ophtalmie. La nourriture doit être un peu plus savoureuse. C'est en ce moment sur-tout qu'il est dangereux de sortir à jeun, et que le chocolat, soit sec, soit liquide, est un déjeûner très-salubre.

M. S. U.

Depuis le 9 décembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig.

La moindre de 28 p. 2 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 4 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 5 d. cond.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 95 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 2 fois au S., 5 fois à l'O., 1 fois au N.-E., 1 fois au S.-O., 4 fois au N., 7 fois au N.-O. et 10 fois au S.-E.

Dernier quartier de la lune, le 22.

Nouvelle lune, le 29.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

DES maladies régnantes, et des recommandations pharmaceutiques.

S'il est de notre devoir de signaler les charlatans qui, sans titre et sans mission, exercent l'art de guérir, il l'est également de dénoncer

à l'opinion publique les erreurs avancées par des hommes, qui, investis d'un caractère médical, propagent dans un écrit public des erreurs dangereuses; et, sous le titre de *maladies régnantes*, indiquent des remèdes plus propres à les perpétuer qu'à les guérir. Semblable au petit cheval du despote Louis XI, qu'un courtisan jugeait bien fort, puisqu'il portait *le roi et son conseil*, un journal nouveau s'intitule : *rédigé par une société de médecins*, tandis qu'il éclot périodiquement du cerveau creux d'*un* médecin, qui, employé un moment à l'hôpital des foux, n'a pas même été jugé digne d'y trouver une place. Or, c'est cet homme qui, malgré les bienfaits avoués d'une pratique entièrement opposée, malgré l'avis unanime des praticiens les plus distingués, malgré l'atonie d'une atmosphère constamment humide, vient tardivement prescrire l'emploi de fomentations relâchantes dans l'*ophtalmie* endémique en ce moment; et ordonner sérieusement l'application des émolliens et des sangsues quand, depuis un mois, les médecins les plus éclairés conseillent avec succès *les fomentations toniques, et sur-tout, l'abstinence des sangsues et de la saignée;* comme s'il pensait obtenir une funeste célébrité, en se déclarant en opposition ouverte aux décisions du sage comité que nous rassemblons chaque semaine pour rédiger notre *Constitution Médicale*.

Justifions notre opinion, et prouvons l'erreur de celle de notre contradicteur, pour ne plus y revenir. « Il faut, dit ce journaliste, pour empê-
» cher les rhumes négligés de dégénérer en
» phtysie pulmonaire, *se priver d'alimens et*
» *de boissons rafraîchissans*,.... adoucir la
» poitrine et l'estomac avec les pastilles (d'un
» tel, pharmacien, rue Saint-Honoré, tel no.),
» qui ne sont ni irritantes comme celles d'ipé-
» cacuanha, ni aussi fades et relâchantes que
» celles de jujubes;.... tels sont les moyens d'ac-
» célérer les travaux de la nature ». *Bone deus!* quelle est donc la *société de médecins*, dignes commensaux de Charenton, qui a pu accumuler tant d'hérésies en dix lignes?

D'abord, ils ignorent donc que le moyen d'empêcher un rhume de dégénérer en phtysie pulmonaire, consiste plutôt à provoquer une métastase humorale, soit par une boisson sudorifique, soit par un vésicatoire, soit en irritant légèrement l'estomac, pour débarrasser la poitrine, qu'à empâter cet organe de substances incrassantes qui affaiblissent encore son énergie. C'est ainsi que le punch très-léger ou les pastilles d'ipécacuanha, ou une infusion aromatique, ou un looch légèrement kermétisé (selon les diverses indications) *pourrissent*, comme on dit, un rhume, sollicitent la transpiration ou quelque évacuation par les crachats ou les selles, et douze heures de lit font le reste, etc. Qui peut, excepté quelque *compère*, oser indiquer l'adresse d'un apothicaire qui n'est pas l'inventeur du remède qu'on propose, et cela pour décrier des remèdes meilleurs et qui se confectionnent par-tout, ainsi que celui qu'on veut leur substituer? Comment oser instruire le procès des pastilles de jujubes, pour proclamer celles de dattes? J'ai voulu vérifier la saveur, la propriété de ces pastilles merveilleuses; j'ai trouvé, comme dans toutes ces pâtes mucilagineuses, de la gomme et du sucre aromatisés par la bergamotte tellement âcre, comme le sont toutes les huiles essentielles, qu'en vérité ces pastilles sont plus propres à causer un mal de gorge qu'à le guérir. Puis fiez-vous aux recommandations des Journaux! Quand un remède sera nouveau, spécifique, énergique, éprouvé, qu'il reçoive un passeport de faveur que ne désavouera point l'expérience; mais pour Dieu laissons dormir, dans la rue des Lombards, à côté des marons glacés, et jusqu'au jour de l'an, les innocentes pastilles de dattes de M. L....., très-peu propres à favoriser les *tendances des mouvemens fluxionnaires dans les parties supérieures*, quoiqu'en dise élégamment le juré-crieur de la rue d'Argenteuil.

M. S. U.

DES COMBUSTIONS PAR L'ASPHYXIE.

C'est sur-tout aux approches de l'hiver, qu'il est utile de signaler les dangers qui résultent des rigueurs de cette saison, et souvent des précautions même qu'on prend pour s'en garantir. Nous n'avons encore éprouvé que quelques atteintes du froid, et cependant déjà, du 27 novembre au 5 décembre, sept femmes ont été

portées à l'Hôtel-Dieu, brûlées par le réchaud de braise qu'elles emploient en guise de chaufferettes. De ces sept, cinq n'ont essuyé cet accident qu'après avoir été asphyxiées par la vapeur du charbon. Le siége des brûlures était aux parties inférieures du corps. Cinq de ces malheureuses sont mortes, et l'on n'a pas l'espoir de sauver les deux autres, qui expient, dans des tourmens affreux, une imprudence impardonnable, et l'oubli des conseils que répètent annuellement, à l'époque présente, tous les Journaux. On dirait qu'un génie malfaisant égare le peuple sur ses vrais intérêts, et que le moyen de voir se propager des abus, soit de lui en prouver le danger; dénoncez les charlatans, et demain c'est à eux qu'il ira confier les destins de sa vie; proscrivez une habitude funeste, il s'obstinera à la garder, sans même pouvoir en apprécier les périls, et parce que l'impunité aura jusqu'ici encouragé son imprudence. La loi n'a-t-pas le droit de s'opposer à ces écarts, comme elle a celui de défendre la vente des poisons? Le magistrat, dont l'œil ouvert sans cesse sur les besoins de la grande cité, ne trouve rien au-dessous de sa sollicitude, a engagé le conseil de salubrité à rédiger une instruction dont il est à désirer que les Journaux favorisent la publication et recommandent l'exécution. Les Journaux doivent être la sentinelle de la salubrité, les propagateurs de la morale, et l'écho des décisions de l'autorité.

M. S. U.

GALLISME.

N.° 2.

ANATOMIE.

Les deux hémisphères du cerveau ne sont donc qu'une membrane produite par l'expansion des filets nerveux, partant de bas en haut des corps pyramidaux, à travers le pont de varole, et venant s'épanouir pour former ces hémisphères par leur divergence, de même que des fils entrelacés forment la texture d'une toile. C'est cette membrane plissée et replissée qui offre ces anfractuosités, que l'on avait cru jusqu'ici n'être formées que par l'accumulation d'une substance pulpeuse, à laquelle même on refusait l'insertion de canaux sanguins, que quelques anatomistes croyaient seulement ramper à sa surface. Cette organisation membraneiforme ne peut être révoquée en doute par ceux qui, comme nous, ont vu le docteur Spurzheim, glorieux associé aux travaux du docteur Gall, introduire l'extrémité de sa main allongée en cône, dans cette masse crue pulpeuse; écarter sans effort et sans déchirure les parois des hémisphères, et les distendre au point de pouvoir *retourner* cette enveloppe vésiculaire comme une calotte, ou de même qu'une vessie sèche s'étend, se déplisse dans l'eau, sous les doigts d'un patient manipulateur. Cette manœuvre, en effet, exige la plus grande patience et quelque habitude: mais ce que l'art parvient à opérer presque tout-à-coup, la nature l'opère insensiblement, dans la maladie connue sous le nom d'*hydrocéphale*, ou infiltration du cerveau; et tout porte à croire que c'est l'examen attentif de ce phénomène, jusqu'ici mal observé, qui a mis le docteur Gall sur la voie de sa découverte, et a porté ses doutes au point de conviction auquel il est arrivé. L'extensibilité de la masse cérébrale avait été soupçonnée par Bonnet et Morgagny; mais l'opinion constante des anatomistes était que la substance médullaire du cerveau était détruite par l'hydrocéphale. L'entre-croisement des faisceaux nerveux de la moelle allongée, avait été observée également par François Petit, Vicq-d'Azir, Santorini; mais elle avait été contestée par M. Sabattier: elle vient de l'être encore par M. Chaussier, dans un ouvrage dont nous rendrons compte, (de l'encéphale).

Des filets nerveux qui constituent les hémisphères, les uns sont divergens, et s'arrondissent pour former leurs contours; les autres sont récurrens, et forment la commissure, ou corps calleux, avec un repli antérieur et un repli postérieur qui ramènent chaque extrémité sur elle-même, en y formant un cul de sac, et en rendant oblique la direction des fibres récurrentes, tandis qu'elle est droite au milieu du corps calleux. En un mot, deux systèmes nerveux forment la totalité de la masse cérébrale: l'un, ascendant, intérieur, se renforçant des fibrilles qu'il rencontre, diverge

et s'épanouit pour former la périphérie des circonvolutions du cerveau ; l'autre, récurrent, extérieur, part en convergent du point où l'autre est arrivé, et revient former les commissures du cerveau. On doute encore si les mêmes nerfs divergens se recourbent pour former les nerfs récurrens, de même que les artères se recourbent pour former les veines; mais il est constant qu'ils sont souvent accompagnés de tubes capillaires, sanguins, lymphatiques et nerveux, dont une observation plus exacte déterminera la quantité.

Le premier système nerveux part de la moelle allongée, forme les éminences pyramidales, traverse le pont de varole, se porte, sous le nom de pédoncules du cerveau, à travers les seconds ganglions, jusqu'ici nommés *couches optiques*, (*Thalami nerv. optic.*); sort sous le nom de *corps striés*, en divergeant; va former les ventricules et les hémisphères du cerveau, dont les circonvolutions peuvent se déplisser par l'art ou l'infiltration.

Le second système nerveux prend naissance à l'extrémité des circonvolutions ou hémisphères, (si même il n'est la suite de sa courbure), et est composé des fibres récurrentes qui forment la voûte à trois piliers, le corps calleux, enfin la grande commissure. Dans la moelle allongée, un faisceau nerveux particulier donne naissance au cervelet, après avoir traversé un ganglion (ou amas de substance nourricière pulpeuse), nommé *corpus ciliare*, placé au milieu de l'arbre de vie, lequel se divise en huit rameaux très-subdivisibles, formant des lames juxtapposées, il va produire la commissure du cervelet. Du sein des lames du cervelet, des fibres rentrantes s'échappent, et viennent former le pont de varole, sous lequel nous avons dit que passaient les faisceaux pyramidaux, origine des deux hémisphères du cerveau. Les fibres rentrantes du cerveau sont d'une substance plus molle que les nerfs ascendans : les nerfs qui composent ces deux systêmes nerveux s'entrecroisent, et s'opposent quelquefois au déplissement complet des circonvolutions du cerveau, ainsi que l'a prouvé l'inspection de quelques hydrocéphales.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE (1).

Il était peut-être nécessaire, pour les ames timorées qui n'accordent un principe qu'après avoir mesuré ses conséquences, de faire précéder l'exposition anatomique du systême du docteur Gall, de la démonstration rigoureuse que c'est à tort qu'on a voulu l'entacher du reproche de matérialisme. Il ne s'agit point là de discussions théologiques; il s'agit de constater des faits qui, pour n'avoir point encore été observés, n'en existent pas moins. En un mot, les principes seuls sont du docteur Gall, les conséquences sinistres qu'on en tire appartiennent toutes entières à ces esprits pervers qui torturent les pensées pour les corrompre, comme on a vu des homicides abuser de quelques connaissances en chimie, pour extraire des plantes les plus salubres, les poisons les plus dangereux.

Ces considérations nous ont déterminés à publier la lettre suivante avant l'exposition complète du systême du philosophe allemand :

« Mon cher confrère, en attendant que M. le docteur Gall ait fait connaître sa théorie du cerveau, dont on qualifie les conséquences du nom de *systême cranologique*, je vous engage, si vous trouvez plausibles quelques raisons qui établissent que la *détermination* est le produit de l'*organisation*, à les insérer dans votre Gazette. Je désire que mon idée soit de nature à rassurer, non les théologiens qui n'ont pas be-

(1) Cet expression a été improuvée par le grand Sanhédrin des Débats, qui ne veut pas reconnaître que l'ame a besoin d'instrumens pour éprouver dans cette vie les sensations qui l'affectent, et qui au besoin ferait brûler pieusement le corps de chaque incrédule, en niant qu'il serait l'objet physique par lequel la conscience de la douleur arriverait à l'intelligence, à l'âme. Au reste, en dépit des sarcasmes de cette tourbe intolérante et ignare (ordinaire association de qualités) les leçons du docteur Gall sont suivies par tout ce que la capitale compte de plus distingué en rang, en sciences et en vertus ; une voix unanime le proclame un des premiers anatomistes connus, et la *Physiologie Intellectuelle* du docteur Demangeon s'achète de tous ceux qui veulent avoir, sur la doctrine du professeur Gall, un ouvrage avoué, dans la plupart de ses parties, par ce profond physiologiste.

soin de l'être, mais les gens qui craignent les effets du matérialisme, et ne voyent dans les recherches des qualités physiques de l'homme, que le désir, ou au moins le danger d'en faire oublier la cause première.

Personne, je pense, ne nie aujourd'hui que les diverses espèces d'animaux ont des caractères différens; on pourrait même le dire des individus de chaque espèce. Ainsi leurs passions, leurs appétits sont le produit de leur organisation, et c'est (du moins très-probablement) à leur forme, particulièrement à celle de leur cerveau, qu'est dû ce que nous appelons leur *instinct*, qu'on ne confond point avec l'ame, émanation de la divinité, et dont ils sont privés. Tout le monde sait que les mêmes preuves qui établissent que l'homme en est doué, démontrent que les animaux n'en ont pas. Mais l'homme, indépendamment de son ame, est encore, comme animal, à la tête de l'échelle zoologique. Or, si ce n'est ni par la force, ni par la perfection de ses sens, ce doit être par ses déterminations spontanées, qui, chez les autres animaux, sont le produit de l'organisation; déterminations plus étendues, mieux dirigées, plus soutenues, par lesquelles l'homme, aidé de la main et de la voix, a su les asservir. Mais si le premier des animaux a dans lui le même organe, dont la forme, l'étendue et les autres qualités déterminent le caractère, les passions, en un mot l'*instinct* des autres animaux, qu'y a-t-il d'absurde ou d'irréligieux à penser qu'il a aussi en lui, comme produit de ses organes, un caractère et un *instinct* particuliers? Car Dieu a pu donner à l'homme un instinct et une ame tout à-la-fois. N'est-il pas même plus décent de croire que c'est à cet organe de l'*instinct* que sont dues toutes les anomalies de sensations individuelles, toutes les misères de l'humanité, plutôt qu'à l'ame, ce bienfait, cette émanation de la Divinité, par conséquent pure et indépendante comme elle? L'organe de l'instinct est plus volumineux chez l'homme que chez tous les autres animaux; mais il est sujet, comme le leur, à différentes affections, toutes physiques et matérielles. Il est susceptible de perfection, de remplir bien ou mal ses fonctions comme les autres organes entretenant et constituant la vie; il est tantôt faible et languissant, tantôt robuste et exalté. C'est lui, en un mot, qu'affaiblit l'abstinence, que ranime chez l'homme, comme chez l'animal, un peu de nourriture. C'est lui qui quelquefois semble en opposition avec l'ame, et avait fait pencher quelques philosophes à croire à l'existence de deux ames dans l'homme. Admettons donc trois choses: 1°. que le cerveau est l'organe de l'instinct; 2°. que l'homme a cet organe; 3°. que l'existence de cet organe, que l'homme a de commun avec les animaux, n'exclud point celle de l'ame. Avec ces trois suppositions, on pourra laisser les physiologistes tranquilles, et comparer les cerveaux dans leurs fonctions comme les estomacs. Ainsi, en poursuivant la comparaison de l'homme avec les animaux, on trouvera peut-être de l'analogie entre le caractère, d'après la conformation du cerveau, comme on en trouve entre les figures, d'après la conformation des traits. En effet, on sait qu'il est commun de voir, sur la figure de l'homme, des ressemblances avec des animaux: tel a un regard, une physionomie d'aigle; tel autre une figure de singe; tels, de bœuf, de lion, de chat, ou du moins des traits de ressemblance qui rappellent l'idée de ces animaux à la première vue. Quelques autres offrent une physionomie ouverte, développée, de ces figures, en un mot, qui semblent le *nec plus ultrà* de la beauté corporelle, de celles qui sont propres à fournir des modèles pour peindre les anges et les êtres d'une nature au-dessus de celle de l'homme. On ne voit pas de raison pour que l'homme, qui a du rapport dans sa figure avec presque tous les animaux n'en ait pas aussi avec eux, dans la conformation de son crâne et dans l'organe de l'instinct qui y est contenu. En admettant cette supposition, l'homme pourrait partager les qualités *instinctives* des diverses espèces: or, on sait que parmi ces différentes classes, les unes, comme la plupart des herbivores, offrent des individus très-doux, tels le mouton, le daim, etc.; les autres, telles que les carnivores, fournissent des animaux méchans, astucieux, sanguinaires, le chat, le loup, le renard; d'autres fiers, généreux, le lion; il y en a de fins, l'écureuil, la souris; de rancuneux, de mémoratifs, le cha-

meau, le mulet, l'éléphant, etc., etc. Supposons maintenant que l'homme rassemble, dans l'exubérance de son cerveau, les rudimens de l'organisation de plusieurs, ne serait-il pas ingénieux et vraisemblable d'imaginer que du développement des uns ou des autres naît la différence instinctive chez l'homme(1)? Ainsi celui chez lequel se sera développé davantage l'organe qui donne aux animaux carnassiers l'instinct de guetter, de déchirer leur proie, aura ce que M. le docteur Gall nomme l'organe ou la protubérance du meurtre; celui qui partagera avec les animaux rusés le regard faux du chat et son inclination à s'emparer d'un objet qu'il ne fait pas semblant de voir, aura sans doute l'organe du vol, et ainsi de suite. En voilà assez, je pense, pour expliquer mon idée. On peut croire à ces choses, et n'être ni matérialiste, ni athée; c'est connaître des merveilles de plus, et l'on sait que la meilleure preuve de l'existence de Dieu est dans la beauté et l'ordre de la nature. *Cœli enarrant gloriam Dei.* Qu'on ne craigne rien non plus de l'influence de ces idées pour justifier les mauvaises actions; la société, que les choses soient ainsi ou autrement, ne peut subsister sans la convention que chacun a ratifiée par le pacte social, de réprimer les qualités instinctives qui peuvent nuire aux autres, sous peine d'éprouver la vengeance des lois.

LEVACHER DE LA FEUTRIE,
Médecin, Prof. d'Anatomie et de Physiologie.

BIBLIOGRAPHIE.

Cours analytique de Chimie, par J. *Mojon*, professeur public de chimie-pharmaceutique dans l'Université impériale de Gênes, membre de plusieurs sociétés. Traduit de l'italien, avec notes, par J.-B. *Bompois*, pharmacien en chef des hôpitaux militaires de Gênes. 2 vol. *in*-8°.

Nous avons déjà annoncé l'édition de cet ouvrage en italien, et nous nous sommes empressés de rendre justice aux lumières d'un professeur aussi modeste qu'érudit. Aujourd'hui nous devons une part aussi de reconnaissance au savant qui, en naturalisant cet ouvrage dans notre langue, a rendu un service d'autant plus grand, que nos relations politiques établissant, entre Gênes et Paris, des rapports plus directs, doivent faire souhaiter la propagation, dans cette ville, d'un idiôme bientôt devenu la langue universelle. M. Bompois s'est acquitté de sa mission de manière à en faire apprécier tous les charmes; et sa traduction joint au mérite de la fidélité, celui de l'élégance sans faste, de la pureté sans recherche. Le discours préliminaire du traducteur contient un tableau précieux et raccourci de l'état actuel de la science dans cette intéressante partie de la physique, et prouve que le sol de l'Italie est encore la patrie des talens et des arts.

Du Magnétisme Animal, considéré dans ses rapports avec diverses branches de la Physique générale; par A.-M.-J. *Chastenet de Puysegur*, ancien maréchal-de-camp, du corps royal d'artillerie. *In*-8°. 6 fr., et 6 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez *Desenne*, libraire, palais du Tribunat, galerie vitrée, n°. 225.

Que dire d'un ouvrage publié par un brave militaire plein d'honneur et de loyauté, qui garantit des faits incroyables, dont il cite cent témoins oculaires, qui a tellement la conviction de son opinion, qu'il lui sacrifie sa fortune, et qui, pour prêcher d'exemple, poursuit la carrière des sciences en conservant la plus belle santé, et en la rendant à ceux qui réclament ses agens magnétiques? Qu'opposer à de telles preuves? Rien. Lisez ce livre, qui, quoique écrit de bonne foi, ne convertira pas plus les incrédules, que les argumens contraires n'ébranleraient la foi des croyans. Il suffira de dire que l'Auteur explique, par le magnétisme animal, la chaleur, le feu, la lumière, l'électricité, le galvanisme, la théorie de l'aimant, l'hydroscopie, les systèmes de quelques spiritualistes, l'art de prophétiser, le somnambulisme, et plusieurs autres phénomènes jusqu'ici non-dévoilés. L'ouvrage est terminé par la publication de la correspondance de savans, de médecins, de personnages illustres dont l'imposant témoignage peut décider la confiance déjà vivement ébranlée par le ton de bonhommie que respire ce recueil intéressant sous tous les rapports. Quelque opinion qu'on s'en forme, quelque jugement qu'on en porte, sa lecture ne sera perdue ni pour l'instruction, ni pour les réflexions qu'il fait naître.

Troisième Coup-d'œil sur la Folie, ou *Exposé des Causes essentielles de cette Maladie*, suivi des indications des divers procédés de guérison; par P. A. *Prost*, doc-

---

(1) C'est l'opinion déjà émise par le docte Cuvier, qui prétend qu'en retranchant successivement plusieurs parties du cerveau humain, on a les diverses masses cérébrales des différens animaux. *Note du Rédacteur.*

teur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes. *In*-8°. 1 fr. 50 cent. Chez D. *Colas*, libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26; *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins; *Gabon*, libraire, place de l'Ecole de Médecine; *Crochart*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine; et chez l'Auteur, à Montmartre, en sa maison de santé.

Cet opuscule contient le développement de l'opinion de l'auteur sur les causes de la folie, et sa protestation de n'avoir jamais prétendu aux honneurs de l'innovation, puisqu'*il n'a cessé de dire que nous avions des pas rétrogrades à faire, et que les anciens ont eu, sur la folie, des vues plus exactes que les nôtres.* Cette profession de foi fait honneur à la loyauté du Dr. Prost, comme son choix de système de guérison en fait à son érudition médicale. Mais il nous semble qu'il ne devait pas s'élever avec cette virulence contre ses critiques, et qu'on ne doit crier si haut que quand on a tort. Il est doux de voir la décence unie à la raison; et il lui eût été si facile de les avoir de son côté, que peut-être en n'ayant pas tort au fond, il s'est donné celui de la forme. Nous avons consigné notre façon de penser sur son système, dans les nos. 2 et 7 de cette Gazette.

Royer, libraire, rue de Lody, au coin de la rue de Thionville, a réuni une collection rare et curieuse de cinquante-quatre auteurs différens, qui ont traité de la science physiognomonique, depuis Aristote jusqu'au docteur Gall. Il a, sur ce savant étranger quatre ouvrages différens, et la belle édition originale du système de Lavater, en 4 vol. grand *in*-4°., très-élégamment reliés. Il offre le tout à l'amiable, avec les caricatures de Hogarth. Bel exemplaire relié en cuir de Russie, etc.

Il n'a qu'un seul exemplaire de tous ces ouvrages rares.

Manuel Populaire de Santé, à l'usage des personnes intelligentes vivant à la campagne, ou Instructions sommaires sur les Maladies qui règnent le plus souvent, et les moyens les plus simples de les traiter, suivies de Notions Chirurgicales et Pharmaceutiques; par P. J. *Marie de Saint-Ursin*, docteur en médecine, etc., rédacteur-général de la Gazette de Santé. A Paris, Chez *Léopold Colin*, rue Gît-le-Cœur, et chez l'Auteur, rue des Saints-Pères, n°. 5. *In*-8°. de près de 600 pages 6 fr. et 8 fr. franc de port.

Il nous siérait mal de faire, dans un Journal à notre dévotion, l'éloge ou la critique, également suspects, d'un ouvrage spécialement destiné aux personnes éloignées des secours de la médecine, et qui désirent les administrer aux indigens que le sort sembla confier à leur bienfaisance. Nous avons voulu rapprocher, dans un cadre étroit, les connaissances éparses dans les mille et un traités de médecine, et sur-tout présenter la science sans appareil technique. Mais pour rassurer la foi des mécréans, et justifier la confiance que nous voulions inspirer, nous avons joint, en note, la longue nomenclature des nosographies diverses, en même-temps que nous rappelions l'art de guérir à sa langue vulgaire. Hippocrate écrivit en grec, s'attacha aux signes caractéristiques des maladies, et fut économe de médicamens. Nous avons pris pour modèles ces trois exemples du Prince de la médecine. C'est au public à juger si nous avons atteint notre but, mais avec la même franchise qui nous fera accueillir toute critique décente, qui, en nous indiquant nos erreurs, aggrandira le cercle des vérités médicales, nous repousserons fermement celle qui, reposant sur des personnalités, protégera des coteries ou des systèmes. Les Abonnés à notre Gazette trouveront, dans cet ouvrage, un recueil des formules les plus usitées, auxquelles ils seront adressés dans les cas indiqués par des lettres alphabétiques, que nous substituerons dorénavant dans ce Journal, aux prescriptions qui, en causant des répétitions désagréables, occupaient la place d'observations intéressantes. Puissions-nous obtenir leur suffrage, auquel nous mettons le plus grand prix, et sur-tout l'avoir mérité!!

Les Souscripteurs de Paris sont invités à retirer cet ouvrage.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs. On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, chez M. MARIE DE ST.-URSIN, docteur en médecine, etc.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.